UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/almanachrolland1909roll

P/
Alman.
/A

ALMANACH

AGRICOLE, COMMERCIAL

ET DES FAMILLES

DE

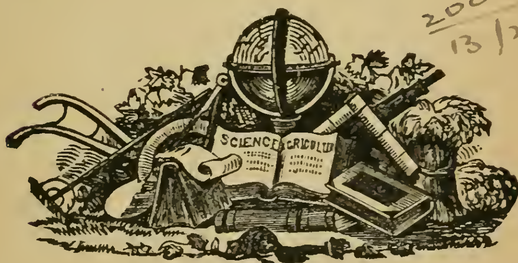
LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS

AY
417
A6
1909-11

1909

QUARANTE-TROISIEME ANNÉE

200551
13/2/27



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil neuf cent huit, par LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'Agriculture à Ottawa.

CANADA

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS

N. B.—Cet almanach contient beaucoup de matières d'un intérêt général et mérite d'être conservé à titre de renseignements utiles.

A NOS LECTEURS.

Poursuivant toujours le but d'être de plus en plus utile et agréable à ses lecteurs, "l'Almanach Agricole, Commercial et des Familles", leur présente sa quarante-troisième édition sous une nouvelle couverture, intitulée "Almanach Rolland" et considérablement augmentée.

En voici le sommaire: **Comput ecclésiastique, fêtes mobiles, calendrier conforme à l'Ordo; éphémérides des douze derniers mois; la hiérarchie catholique du Canada; les Conseils de l'Instruction publique, de l'Agriculture, des Arts et Manufactures; la Commission du Havre; l'Association des Manufacturiers canadiens; la Chambre de Commerce; le Parlement fédéral et ceux de chaque Province de la Puissance; le rapport des dernières élections fédérales; les divers départements de Québec; le tableau des Cours de Justice, des Banques et des Régistrateurs; le tarif des Postes; les lois de Chasse et de Pêche; d'excellentes annonces; les pronostics de la température, etc.** A ces nombreuses informations sont entremêlés des écrits d'auteurs canadiens dont la valeur littéraire n'a d'égale que l'intérêt captivant du récit : **"Une missive inattendue"**, par A.-D. DeCelles; **"Un enlèvement au XVIIe siècle"**, par R. Girard; **"Ma dernière menterie"**, par J.-J. Grignon; **"Burns"**, par Fréchette, etc., etc.

Les EDITEURS.

Comput ecclésiastique pour 1909.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire) 10

Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire) .... **VIII**

Cycle solaire (il est de 28 ans) 14

Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège) 7

Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année) c

Lettre du Martyrologe .... h

Fêtes mobiles.

Septuagésime	7 février	Pentecôte	30 mai
Les Cendres	24 février	Sainte-Trinité	6 juin
Dim. de la Passion	28 mars	Fête-Dieu	10 juin
" des Rameaux	4 avril	1er dim. de l'Avent	28 nov.
Pâques	11 avril	Dimanches après la Pentecôte	25
Rogations	17, 18 et 19 mai		
Ascension	20 mai		

Quatre-Temps.

Printemps	les 3, 5 et 6 mars.
Eté	les 2, 4 et 5 juin.
Automne	les 15, 17 et 18 septembre.
Hiver	les 15, 17 et 18 décembre.

Commencement des quatre Saisons.

Le Printemps, le 21 mars, à 1 h. 13 m. du matin. (Equinoxe,) c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée.

L'Eté, le 21 juin, à 9 h. 05 m. du soir.

L'Automne, le 23 septembre, à 11 h. 45 m. du matin. (Equinoxe,) c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée.

L'Hiver, le 22 décembre, à 6 h. 20 m. du matin.

Fêtes religieuses d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 20 mai, l'Ascension.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée Conception.
Le 25 décembre, Noël.

Fêtes légales. (Jours non juridiques).

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 24 février, les Cendres.
Le 9 avril, Vendredi saint.
Le 12 avril, Lundi de Pâques.
Le 20 mai, l'Ascension.
Le 24 mai, Reine Victoria.
Le 1er juillet, la Confédération.
Le 6 septembre, Fête du travail.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 9 novembre, Fête du Roi.
Le 8 décembre, l'Immaculée Conception.
Le 25 décembre, Noël.

Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des "Noces" du 7 janvier au 23 février inclusivement, et du 19 avril au 27 novembre aussi inclusivement.

Eres de l'année 1909.

De la création (4943 suivant les Bénédictins)	6872
De la période Julienne	6622
De la naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 déc.	1909
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril	2662
" " de Québec, 3 juillet	301
" " de Montréal, 17 mai	267
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11-12 octobre	417
De la découverte du Canada, par Jacques Cartier, 16 juillet	375
De la cession du Canada à l'Angleterre, 9 février	146
De la république des Etats-Unis, 4 juillet	133
De la république française, 4 septembre	39
De la Puissance du Canada, 1er juillet	42
Du règne de S. S. Pie X, 4 août	6
" " du roi Edouard VII, 24 janvier	8

Observations météorologiques, etc.

En 1907.—Première gelée d'automne, 18 octobre.
" " neige " 11 novembre.
" Commencement de l'hiver, le 29 novembre.
En 1908.—Première traverse en voiture sur la glace, de Longueuil à Hochelaga, le 18 janvier.
" La glace du Saint-Laurent part vis-à-vis la ville de Montréal, le 16 avril.
" Les traversiers "Longueuil" et "Boucherville" entrent dans le port de Montréal, le 22 avril.
" Arrivée des premiers vapeurs d'outre-mer: le "Corsican", suivi du "Dominion" et du "Fremona", le 30 avril.
" Première gelée d'automne, le 29 octobre.
" Première tempête de neige, à Montréal, le 14 novembre.

Nota.—Pour le détail des années précédentes, voir nos Almanachs des années dernières.

BAROMETRE PERPETUEL.

Le tableau ci-dessous, préparé pour le climat de la Grande-Bretagne par le célèbre astronome Herschel, a été modifié par des hommes compétents, de manière à convenir au climat du Canada.

Si la nouvelle Lune, la pleine, le 1er quartier, ou le dernier arrivent:	EN ÉTÉ.	EN HIVER.
Entre minuit et 2 h. du matin....	Beau	Forte gelée, à moins que le vent ne vienne du sud ou de l'ouest.
" 2 et 4 "	Frais, fréquentes ondées	Neige et tempête.
" 4 et 6 "	Pluie	" "
" 6 et 8 "	Vent et pluie	Tempête.
" 8 et 10 "	Variable	Neige, si le vent est à l'est ou à l'ouest.
" 10 et midi	Fréquentes ondées....	Neige, si le vent est à l'ouest.
Entre midi et 2h. p.m..	Très pluvieux	Neige ou froid.
" 2 et 4 " ..	Variable	Beau et doux.
" 4 et 6 " ..	Beau	Beau.
" 6 et 8 " ..	Beau, si le vent est N.-O. .... Pluie, s'il est sud ou S.-O	Beau et gelée, si le vent est N. ou N.-E. Pluie ou neige, s'il est sud ou sud-ouest.
" 8 et 10 " ..	" " "	" " "
" 10 et minuit	Beau	Beau et froid.

N. B.—Les prédictions de ce tableau seront d'autant plus correctes que les changements de la lune s'effectueront plus près de midi ou de minuit.
Le tableau de l'été est plus exact que celui de l'hiver.

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année;

2° Les jours de ''Vigile'' de la Pentecôte, (29 mai); de la solennité des SS. Apôtres Pierre et Paul, (3 juillet); de la solennité de l'Assomption, (14 août); de la Toussaint, (30 octobre), et de Noël, (24 décembre);

3° Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants, 25, 26 et 27 février.

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême;

5° Le dimanche des Rameaux et les six autres jours de la Semaine sainte;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

N. B.—Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant, les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence ''totale'', mais seulement ''partielle''; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire un ''seul'' repas en gras (le midi) et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Eclipses durant l'année 1909.

Cette année il y aura quatre éclipses, dont deux du soleil et deux de la lune.

Le 3 janvier éclipse totale de la lune, visible au Canada.

Le 17 juin, éclipse centrale du soleil, visible au Canada, comme éclipse partielle.

Le 27 novembre, éclipse totale de la lune visible au Canada.

Le 12 décembre,éclipse partielle du soleil invisible au Canada

Apparence des Planètes pour 1909.

Venus sera étoile du matin depuis le commencement de l'année jusqu'au 28 avril; étoile du soir le reste de l'année.

Mars sera étoile du matin depuis le commencement de l'année, jusqu'au 28 septembre; étoile du soir le reste de l'année.

Jupiter, sera étoile du matin jusqu'au 28 février, ensuite étoile du soir jusqu'au 18 septembre; étoile du matin le reste de l'année.

Saturne sera étoile du soir jusqu'au 3 avril, ensuite étoile du matin, jusqu'au 13 octobre; étoile du soir le reste de l'année.

Explication des signes et abréviations.

La colonne CL. désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune. P. Q., Premier Quartier.
P. L., Pleine Lune. D. Q., Dernier Quartier.
H. M., Heure, Minute. Q. Tps., Quatre-Temps.

JANVIER



31 JOURS

Consacré à l'Enfant Jésus — Signe du Verseau

Les jours croissent de 1 heure 5 minutes.

P. L. le 6, à 9h. 19m. du matin.
D. Q. le 14, à 1h. 17 m. du soir.
N. L. le 21, à 7h. 18m. du soir.
P. Q. le 28, à 10h. 13m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M	SOLEIL Cou. H. M	LUNE L. C. H. M.
Vend.	1	b	CIRCONCISION, doub. 2e cl. (d'obl.)	7 47	4 21	2 24
Sam.	2	r	Octave de St Etienne, M., doub.	7 47	4 22	3 38
DIM.	3	b	Octave de St Jean, Ap. et Ev., d.	7 47	4 23	4 50
Lundi	4	r	Octave des SS. Innocents, doub.	7 46	4 24	5 57
Mardi	5	b	*Vigile* de l'Epiphanie, semid.	7 46	4 25	6 59
Merc.	6	b	EPIPHANIE, doub. 1re cl. (d'obl.)	7 46	4 26	lever
Jeudi	7	b	De l'Octave, semid.	7 45	4 28	5 29
Vend.	8	b	De l'Octave, semid.	7 45	4 29	6 30
Sam.	9	b	De l'Octave, semid.	7 44	4 30	7 32
DIM.	10	b	Dim. dans l'Octave, semid.	7 44	4 31	8 35
Lundi	11	b	De l'Octave, semid.	7 43	4 32	9 39
Mardi	12	b	De l'Octave, semid.	7 42	4 33	10 43
Merc.	13	b	Octave de l'Epiphanie, doub. privil.	7 42	4 34	11 46
Jeudi	14	b	St Hilaire, E. D., doub.	7 42	4 35	matin
Vend.	15	b	St Paul, Ermite, doub.	7 40	4 37	0 50
Sam.	16	r†	St Marcel, P. et M., semid.	7 40	4 38	1 58
DIM.	17	b	2 *Ep.* T.S. NOM DE JÉSUS, d. 2e cl.	7 39	4 39	3 10
Lundi	18	b	Chaire de St Pierre à Rome, d.maj.	7 39	4 41	4 21
Mardi	19	r†	St Canut, M., semid.	7 38	4 42	5 31
Merc.	20	r	SS. Fabien et Sébastien, MM., d.	7 37	4 43	6 39
Jeudi	21	r	Ste Agnès, V. et M., doub.	7 36	4 45	7 39
Vend.	22	r†	SS. Vincent et Anastase, MM., sd.	7 35	4 46	couc.
Sam.	23	b	Epousailles de la B. V. M., d. maj.	7 34	4 47	6 56
DIM.	24	b	3 *Ep.* STE FAMILLE J.M.J., d. 2e cl.	7 33	4 49	8 19
Lundi	25	b	Conversion de St Paul, doub. maj.	7 32	4 51	9 41
Mardi	26	r	St Polycarpe, E. et M., doub.	7 32	4 52	10 58
Merc.	27	b	St Jean Chrysostôme, E.D., doub.	7 32	4 53	matin
Jeudi	28	b†	St Raymond de Penn., Conf., semid.	7 31	4 54	0 13
Vend.	29	b	St François de Sales, E. D., doub.	7 31	4 56	1 28
Sam.	30	r†	Ste Martine, V. et M., semid.	7 30	4 58	2 41
DIM.	31	b*	4 *Ep.* St Pierre Nolasque, Conf., d.	7 28	5 0	3 50

Si le jour Saint-Pol le convers (le 25)
Se trouve beau et descouvert,
L'on aura pour cette raison
Du bled et du foin à foison.

Qui te trompe une fois te fait tort ; s'il te trompe une seconde fois, il te rend justice : il te prend pour ce que tu es. *Prov. danois.*

JANVIER.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....
31. ....

FEVRIER

Consacré aux Douleurs de la Ste Vierge



28 JOURS

Signe des Poissons

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

P. L. le 5, à 3h. 31m. du matin. | N. L. le 20, à 5h. 58m. du matin.
D. Q. le 13, à 7h. 53m. du matin. | P. Q. le 26, à 9h. 55m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	r	St Ignace, E. et M., doub.	7 27	5 1	4 52
Mardi	2	b	PURIFICATION DE LA B.V.M., d. 2e cl.	7 26	5 2	5 51
Merc.	3	vr†	*Messe du 5e Dim.* après l'Epiphanie.	7 25	5 3	6 39
Jeudi	4	b	St André Corsini, E.C., doub.	7 23	5 5	lever
Vend.	5	r	Ste Agathe, V. et M., doub.	7 22	5 6	5 22
Sam.	6	b	St Tite, E. C., doub. [Purif.)	7 20	5 8	6 25
DIM.	7	vl*	SEPTUAGÉSIME, 2e cl., sd. (Sol. de la	7 19	5 9	7 29
Lundi	8	b	St Jean de Matha, Conf., doub.	7 18	5 11	8 32
Mardi	9	r	Prière de N.-S., doub. maj.	7 17	5 13	9 33
Merc.	10	b	Ste Scholastique, V., doub.	7 16	5 14	10 36
Jeudi	11	b	N.-D. de Lourdes, doub. maj.	7 14	5 16	11 44
Vend.	12	b	Les Sept Fondateurs des Servites, d.	7 13	5 17	matin
Sam.	13	b	Ste Geneviève, V., doub.	7 11	5 18	0 51
DIM.	14	vl*	SEXAGÉSIME, 2e cl., semid.	7 9	5 19	2 00
Lundi	15	r	SS. Martyrs Japonais, doub.	7 8	5 20	3 09
Mardi	16	r	De la Passion de N.-S., doub. maj.	7 6	5 22	4 17
Merc.	17	b	St Cyrille d'Alex., E.D., d. (du 9).	7 4	5 24	5 21
Jeudi	18	r	St Siméon, E. et M., doub.	7 3	5 25	6 15
Vend.	19	vl†	De la Férie (r† Passion de N.-S.)	7 1	5 27	7 00
Sam.	20	b†	De l'Immaculée Conception, semid.	7 0	5 28	couc.
DIM.	21	vl*	QUINQUAGÉSIME, 2e cl., semid.	6 59	5 30	7 15
Lundi	22	b	Chaire de St Pierre à Antioche, d.m.	6 57	5 31	8 37
Mardi	23	b	*Vig.* St Pierre Damien, E.D., doub.	6 55	5 33	9 53
Merc.	24	vl	LES CENDRES. (1)	6 53	5 34	11 13
Jeudi	25	b†	Ste Marguerite de Cort., pénit., sd.	6 51	5 35	matin
Vend.	26	r	Ste Couronne d'Epines, doub. maj.	6 49	5 37	0 30
Sam.	27	r	ST MATHIAS, Ap., d. 2e cl. (du 24).	6 48	5 38	1 42
DIM.	28	vl	1ER DU CARÊME, 1re cl., semid.	6 47	5 39	2 46

Si février est chaud,
Croyez bien, sans défaut,
Que par cette aventure
Pâques aura froidure.

Quiconque croit pouvoir contenter ses désirs en les réalisant, ressemble à celui qui veut étouffer du feu avec de la paille.

Proverbe indou.

(1) Jeûne tous les jours du Carême, les dimanches exceptés.

FEVRIER.

1..
2..
3..
4..
5..
6..
7..
8..
9..
10..
11..
12..
13..
14..
15..
16..
17..
18..
19..
20..
21..
22..
23..
24..
25..
26..
27..
28..

MARS

Consacré à Saint Joseph



31 JOURS

Signe du Bélier

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

P. L. le 6, à 10h. 02m. du soir.
D. Q. le 14, à 10h. 48m. du soir.
N. L. le 21, à 3h. 17m. du soir.
P. Q. le 28, à 11h. 55m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	vl†	De la Férie (b† SS. Anges).	6 44	5 42	3 47
Mardi	2	vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 42	5 43	4 39
Merc.	3	vl†	*Q. Tps.* De la Férie (b† St Joseph).	6 40	5 44	5 22
Jeudi	4	b†	St Casimir, Conf., semid.	6 39	5 45	5 59
Vend.	5	r	*Q. Tps.* Ste Lance et SS. Clous, d. m.	6 37	5 47	6 30
Sam.	6	vl†	*Q. Tps.* De la Férie (b† Imm. Con.)	6 36	5 48	lever
DIM.	7	vl*	2e du Carême, 2e cl., semid.	6 34	5 49	6 24
Lundi	8	b	St Jean de Dieu, Conf., doub.	6 31	5 51	7 29
Mardi	9	b	Ste Françoise, Ve, doub.	6 29	5 53	8 29
Merc.	10	r†	SS. Quarante Martyrs, semid.	6 27	5 54	9 35
Jeudi	11	b	St Thomas d'Aquin, C. D., d. (du 7).	6 25	5 55	10 43
Vend.	12	r	St Suaire de N.-S., doub. maj.	6 24	5 56	11 49
Sam.	13	b	St Grégoire I, P. D., doub. (d'hier).	6 22	5 58	matin
DIM.	14	vl	3e du Carême, 2e cl., semid. (Sol. de	6 20	5 59	0 57
Lundi	15	vl†	De la Férie (b† SS. Anges). [St Jos.)	6 18	6 1	2 04
Mardi	16	vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 16	6 2	3 06
Merc.	17	b	St. Patrice, E. C., doub. maj.	6 14	6 3	4 02
Jeudi	18	b	St Cyrille de Jérusalem, E. D., doub.	6 11	6 4	4 50
Vend.	19	b	ST JOSEPH, pat. de l'Egl. C., d. 1re	6 10	6 6	5 30
Sam.	20	b	St Gabriel, Archange, d. maj. [cl.	6 9	6 7	6 00
DIM.	21	vl*	4e du Carême, 2e cl., sd. (S. de l'Ann.)	6 7	6 8	couc.
Lundi	22	b	St Benoit, Abbé, doub. maj. (d'hier).	6 5	6 9	7 26
Mardi	23	b	St Turibe, E. C., doub.	6 3	6 11	8 47
Merc.	24	r	Des Cinq Plaies de N.-S., d. m. (du 19)	6 1	6 12	10 09
Jeudi	25	b	Ann. B. V. M., d. 1re cl. (non d'obli.)	5 59	6 13	11 25
Vend.	26	r	Précieux Sang de N.-S., d. maj.	5 57	6 14	matin
Sam.	27	b	St Jean Damascène, C. D., doub.	5 55	6 16	0 36
DIM.	28	vl	Passion, 1re cl., semid. (1)	5 53	6 17	1 40
Lundi	29	vl†	De la Férie.	5 52	6 18	2 37
Mardi	30	vl†	De la Férie.	5 50	6 20	3 23
Merc.	31	vl†	De la Férie.	5 47	6 21	4 02

En mars quand il tonne,
Chacun s'en étonne.
Quand mars fait l'avril,
L'avril fait mars.

L'esprit a beau faire plus de chemin que le cœur, il ne va jamais si loin.
Proverbe chinois.

(1) Pas d'offices votifs pendant la quinzaine de la Passion.

MARS.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....
31. ....

AVRIL

Consacré à Notre-Dame Auxiliatrice



30 JOURS

Signe du Taureau

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

P. L. le 5, à 3h. 34m. du soir.
D. Q. le 13, à 9h. 36m. du matin.
N. L. le 19, à 11h. 57m. du soir.
P. Q. le 27, à 3h. 42m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
Jeudi	1	vl†	De la Férie.	5 44	6 22	4 34
Vend.	2	b	Notre-Dame de Pitié, doub. maj.	5 44	6 23	4 59
Sam.	3	vl†	De la Férie.	5 42	6 24	5 20
DIM.	4	vl	Rameaux, 1re cl., semid.	5 41	6 25	6 38
Lundi	5	vl	De la Férie.	5 39	6 27	lever
Mardi	6	vl	De la Férie.	5 37	6 29	7 26
Merc.	7	vl	De la Férie.	5 36	6 30	8 33
Jeudi	8	b	Jeudi Saint, doub. 1re cl.	5 33	6 31	9 42
Vend.	9	n	Vendredi Saint, doub. 1re cl.	5 32	6 32	10 49
Sam.	10	b	Samedi Saint, doub. 1re cl.	5 30	6 33	11 57
DIM.	11	b	PAQUES, doub. 1re cl.	5 28	6 34	matin
Lundi	12	b	De l'Octave, } doub. 1re cl.	5 26	6 36	0 59
Mardi	13	b	De l'Octave, } doub. 1re cl.	5 24	6 37	1 56
Merc.	14	b	De l'Octave, } semid.	5 22	6 38	2 46
Jeudi	15	b	De l'Octave, } semid.	5 20	6 40	3 26
Vend.	16	b	De l'Octave, } semid.	5 18	6 42	4 00
Sam.	17	b	De l'Octave, } semid.	5 17	6 43	4 26
DIM.	18	b	1 *Pâq.* Quasimodo, doub. privil.	5 15	6 44	4 49
Lundi	19	b	St Isidore, E. D., doub. (du 4).	5 13	6 45	5 13
Mardi	20	b	St Léon I, P. D., doub. (du 11).	5 11	6 47	couc.
Merc.	21	b	St Anselme, E. D., doub.	5 10	6 48	8 59
Jeudi	22	r†	SS. Soter et Caïus, PP. et MM., sd.	5 8	6 49	10 15
Vend.	23	r†	St Georges, M., semid.	5 6	6 50	11 25
Sam.	24	r	St Fidèle de Sigm., M., d. [*rog. vl.*)	5 5	6 51	matin
DIM.	25	r	2 *Pâq.* St Marc, Ev., d. 2e cl. (*proc.*	5 3	6 53	0 27
Lundi	26	r†	SS. Clet et Marcellin PP. et MM., sd.	5 2	6 54	1 19
Mardi	27	b	N.-D. du Bon-Conseil, doub. maj.	5 0	6 56	2 02
Merc.	28	b	St Paul de la Croix, Conf., doub.	4 58	6 57	2 36
Jeudi	29	r	St Pierre, M., doub.	4 56	6 58	3 04
Vend.	30	b	Ste Catherine de Sienne, V., doub.	4 55	6 59	3 27

Avril pluvieux, mai venteux,
Font l'an fécond et gracieux.
Il n'est si gentil mois d'avril
Qui n'ait son chapeau de grésil.

Qui te fait plus de politesses que d'habitude, t'a trompé ou va te tromper. *Proverbe italien.*

AVRIL.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....

MAI

Consacré à Marie



31 JOURS

Signe des Gémeaux

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

P. L. le 5, à 7h. 14m. du matin.
D. Q. le 12, à 4h. 51m. du soir.
N. L. le 19, à 8h. 48m. du matin.
P. Q. le 26, à 8h. 34m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
Sam.	1	r	SS. PHILIPPE ET JACQUES, Ap., d. 2e cl.	4 54	7 0	3 45
DIM.	2	b*	3 *Pâq.* PATRON. ST JOS., d. 2e cl.	4 53	7 1	4 02
Lundi	3	r	INV. de la STE CROIX, doub. 2e cl.	4 51	7 3	4 20
Mardi	4	b	Ste Monique, Ve, doub.	4 50	7 4	4 41
Merc.	5	b	St Pie V, P. C., doub.	4 49	7 5	lever
Jeudi	6	r	St Jean dev. la Porte Latine, d.m.	4 47	7 7	8 41
Vend.	7	r	St Stanislas, E. et M., doub.	4 45	7 8	9 48
Sam.	8	b	App. de St Michel, Arch., d. maj.	4 43	7 9	10 54
DIM.	9	b	4 *Pâq.* St Grégoire de Naz., E.D.,d.	4 42	7 10	11 53
Lundi	10	b	St Antonin, E. C., doub.	4 41	7 11	matin
Mardi	11	b	St François de Gérolamo, Conf., d.	4 40	7 12	0 45
Merc.	12	r†	SS. Nérée, etc., MM., semid.	4 39	7 13	1 28
Jeudi	13	b	St Athanase, E. D., doub. (du 2).	4 37	7 15	2 01
Vend.	14	r†	St Boniface, M., simp. (r† Pass. N.-S.)	4 36	7 16	2 29
Sam.	15	b	St Jean-Bte de la Salle, Conf., doub.	4 35	7 17	2 52
DIM.	16	b	5 *Pâq.* Du Dimanche, semid.	4 34	7 18	3 15
Lundi	17	b	*Rog.* St Pascal Baylon, Conf., doub.	4 33	7 19	3 42
Mardi	18	r	*Rog.* St Venant, M., doub.	4 32	7 20	4 06
Merc.	19	b	*Rog. Vig.* St Pierre Célestin, P.C., d	4 31	7 20	couc.
Jeudi	20	b	ASCENSION, doub. 1re cl. (d'obl.)	4 30	7 22	9 04
Vend.	21	r	St Jean Nepomucène, M., doub.	4 29	7 23	10 10
Sam.	22	b	St Isidore le laboureur, Conf., d.	4 28	7 24	11 09
DIM.	23	b	Dimanche dans l'Octave, semid.	4 27	7 25	11 56
Lundi	24	b	N.-D. de Bonsecours, d. maj.	4 27	7 27	matin
Mardi	25	b	St Grégoire VII, P. C., doub.	4 26	7 28	0 36
Merc.	26	b	St Philippe de Néri, Conf., doub.	4 25	7 29	1 07
Jeudi	27	b	Octave de l'Ascension, doub. priv.	4 24	7 30	1 32
Vend.	28	b	St Augustin de Cantorbéry, E.C.,d.	4 23	7 31	1 51
Sam.	29	r	*Jeûne.* De la Vigile.	4 22	7 32	2 08
DIM.	30	r	PENTECOTE, doub. 1re cl.	4 21	7 33	2 31
Lundi	31	r	De l'Octave, doub. 1re cl.	4 20	7 34	2 47

Sème tes haricots à la Sainte-Croix (le 3),
Tu en récolteras plus que pour toi ;
Sème-les à la Saint-Didier (le 23),
Pour un tu auras un millier.

Fortune perdue, grande perte ; honneur perdu, c'est pis encore ; âme perdue, tout est perdu. *Proverbe flamand.*

MAI.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....
31. ....

JUIN

Consacré au Sacré Cœur de Jésus



30 JOURS

Signe de l'Écrevisse

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

P. L. le 3, à 8h. 31m. du soir.
D. Q. le 10, à 9h. 49m. du soir.
N. L. le 17, à 6h. 34m. du soir.
P. Q. le 25, à 1h. 49m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE L. C.
				H.M.	H.M.	H. M.
Mardi	1	r	De l'Octave, doub. 1re cl.	4 20	7 34	3 04
Merc.	2	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 20	7 36	3 26
Jeudi	3	r	De l'Octave, semid.	4 19	7 37	lever
Vend.	4	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 19	7 37	8 44
Sam.	5	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, semid.	4 18	7 38	9 47
DIM.	6	b	1 *Pent.* STE TRINITÉ, doub. 2e cl.	4 18	7 38	10 42
Lundi	7	b	N.-D. de Grâce, doub. maj. (du 1er).	4 17	7 39	11 29
Mardi	8	b	St Bède, C. D., doub. (du 27 mai).	4 17	7 40	matin
Merc.	9	r†	SS. Prime et Fél., MM., s. (b† St Jos.)	4 17	7 40	0 05
Jeudi	10	b	FÊTE-DIEU, d. Ire cl. (non d'obli.)	4 17	7 41	0 35
Vend.	11	r	St Barnabé, Ap., doub. maj.	4 17	7 42	0 57
Sam.	12	b	St Jean de S. Facond, Conf., doub.	4 16	7 42	1 19
DIM.	13	b	2 *P.* St Ant. de Pad., C., d. (S. Fête-Dieu, Pr.)	4 16	7 43	1 45
Lundi	14	b	St Basile le G., E.D., d.	4 16	7 43	2 08
Mardi	15	b	De l'Octave, semid.	4 16	7 44	2 33
Merc.	16	b	St Jean Frs Régis, Conf., doub.	4 16	7 44	3 05
Jeudi	17	b	Octave de la Fête-Dieu, doub. priv.	4 16	7 44	3 45
Vend.	18	b	SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, doub. 1re cl.	4 16	7 45	couc.
Sam.	19	b	Ste Julienne de Falcon., V., doub.	4 16	7 46	9 48
DIM.	20	vr*	3 *P.* Du Dim. sd. (Sol. S. C. Jésus).	4 16	7 46	10 32
Lundi	21	b	St Louis de Gonzague, Conf., doub.	4 16	7 46	11 06
Mardi	22	b†	St Paulin, E.C., s. (r† SS. Apôtres).	4 16	7 47	11 34
Merc.	23	vl†	*Vig.* de St J.-Bte (b† St Joseph).	4 17	7 47	11 56
Jeudi	24	b	ST JEAN-BAPTISTE, doub. 1re cl.	4 17	7 47	matin
Vend.	25	b	St Guillaume, Abbé, doub.	4 18	7 47	0 14
Sam.	26	r	SS. Jean et Paul, MM., doub.	4 18	7 47	0 29
DIM.	27	b	4 *P.* Du Dim., sd. (Sol. S. Jean-Bte).	4 18	7 46	0 58
Lundi	28	b†	*Vig.* St Léon II, P. C., semid.	4 19	7 46	1 08
Mardi	29	r	SS. PIERRE ET PAUL, d. 1re cl. (n. d'obl.).	4 19	7 46	1 27
Merc.	30	r	Commém. de St Paul, Ap., d. maj.	4 20	7 46	1 53

L'année en foin fertile
Est souvent année stérile.
Saint-Pierre et Saint-Paul pluvieux (le 29)
Pour trente jours sont dangereux.

Un conseil suffit pour un homme d'esprit ; il en faut mille pour un imbécile. *Proverbe turc.*

JUIN.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....

JUILLET



31 JOURS

Consacré au Précieux Sang — Signe du Lion

Les jours décroissent de 58 minutes.

P. L. le 3, à 7h. 23m. du matin. | N. L. le 17, à 5h. 51m. du matin.
D. Q. le 10, à 2h. 04m. du matin. | P. Q. le 25, à 6h. 51m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
Jeudi	1	b	Octave de St Jean-Baptiste, doub.	4 20	7 46	2 25
Vend.	2	b	VISITATION DE LA B.V.M., d. 2e cl.	4 21	7 46	3 06
Sam.	3	r	*Jeûne*. SS. Irénée et ses C., MM., d.	4 22	7 46	lever
DIM.	4	r	5 *P.* PRÉC. SANG N.-S., d. 2e cl.(Sol.	4 23	7 45	9 25
Lundi	5	b	St Ant.-Marie Zacc., C., d. [SS. Ap.)	4 23	7 45	10 06
Mardi	6	r	Octave des SS. Pierre et Paul, doub.	4 24	7 44	10 39
Merc.	7	b	SS. Cyrille et Méthode, CC. PP., d.	4 24	7 44	11 04
Jeudi	8	b†	Ste Elisabeth, Ve, semid.	4 25	7 44	11 26
Vend.	9	r	SS. Zénon et ses C., MM., doub.	4 26	7 44	11 49
Sam.	10	r†	Les SS. 7 Frères, MM., semid.	4 26	7 42	matin
DIM.	11	b	6 *P.* DÉDIC. DES EGLISES, d. 1re cl.	4 27	7 42	0 12
Lundi	12	b	St Jean Gualbert, Abbé, doub.	4 27	7 42	0 37
Mardi	13	r†	St Anaclet, P. et M., semid.	4 28	7 41	1 05
Merc.	14	b	St Bonaventure, E. D., doub.	4 29	7 41	1 41
Jeudi	15	b†	St Henri, Conf., semid.	4 30	7 41	2 25
Vend.	16	b	N.-D. du Mont-Carmel, doub. maj.	4 31	7 40	3 15
Sam.	17	b†	St Alexis, Conf., semid.	4 32	7 39	couc.
DIM.	18	b	7 *P.* Octave de la Dédicace, doub.	4 33	7 38	9 05
Lundi	19	b	St Vincent de Paul, Conf., doub.	4 34	7 37	9 34
Mardi	20	b	St Jérôme Emilien, Conf., doub.	4 35	7 36	9 59
Merc.	21	b†	Ste Praxède, V., s. (b† St Joseph).	4 35	7 35	10 18
Jeudi	22	b	Ste Marie-Madeleine, doub.	4 37	7 34	10 35
Vend.	23	r	St Apollinaire, E. et M., doub.	4 38	7 33	10 52
Sam.	24	vl†	*Vig.* de St Jacques (b† Imm. Conc.)	4 39	7 32	11 13
DIM.	25	r*	8 *P.* ST JACQ. LE MAJ., A., d. 2e cl. (1)	4 40	7 31	11 31
Lundi	26	b	STE ANNE, pat. de la P. Q., d. 1re cl.	4 41	7 30	11 54
Mardi	27	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid. (1)	4 42	7 30	matin
Merc.	28	r†	SS. Nazaire, etc., MM., semid.	4 42	7 28	0 21
Jeudi	29	b†	Ste Marthe, V., semid.	4 44	7 27	0 57
Vend.	30	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid. (1)	4 45	7 26	1.43
Sam.	31	b	St Ignace de Loyola, Conf., doub.	4 46	7 25	2 41

Qui veut bon navet
Le sème en juillet,
Juillet ensoleillé et en grand tonnerre du ciel
Emplit cave et grenier.

Quelqu'ami qu'on soit d'un homme, il ne faut pas lui confier tous ses secrets. *Proverbe chinois.*

(1) Dans le diocèse de Montréal, le 25, r. St Jacques, titulaire de la cathédrale, double 1re cl. avec octave ; le 27 et le 30, r† de l'Octave de St Jacques, semid.

JUILLET.

1...
2...
3...
4...
5...
6...
7...
8...
9...
10..
11..
12..
13..
14..
15..
16..
17..
18..
19..
20..
21..
22..
23..
24..
25..
26..
27..
28..
29..
30..
31..

AOUT

Consacré au Saint Cœur de Marie



31 JOURS

Signe de la Vierge

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

P. L. le 1, à 4h. 20m. du soir
D. Q. le 8, à 7h. 16m. du matin.
N. L. le 15, à 7h. 01m. du soir.
P. Q. le 23, à 11h. 01m. du soir.
P. L. le 31, à 0h. 14m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
DIM.	1	b	9 *P.* St Pierre-ès-Liens, d. m. (Sol. Ste	4 48	7 24	lever
Lundi	2	b	Octave de Ste Anne, d. [Anne). (1)	4 50	7 22	8 39
Mardi	3	r†	Invention de St Etienne, semid.	4 51	7 21	9 06
Merc.	4	b	St Dominique, Conf., doub. maj.	4 53	7 20	9 29
Jeudi	5	b	N.-D. des Neiges, doub. maj.	4 53	7 19	9 53
Vend.	6	b	Transfiguration de N.-S., d. maj.	4 55	7 17	10 18
Sam.	7	b	St Cajetan, Conf., doub.	4 56	7 16	10 41
DIM.	8	vr*	10 *P.* Du Dimanche, semid.	4 57	7 14	11 07
Lundi	9	b	*Vig.* St Alp. M. de Lig., E. D., d. (du 2)	4 58	7 12	11 40
Mardi	10	r	St Laurent, M., doub. 2e cl.	4 59	7 11	matin
Merc.	11	r	Ste Philomène, V. et M., doub.	5 1	7 9	0 21
Jeudi	12	b	Ste Claire, V., doub.	5 2	7 8	1 09
Vend.	13	r†	De l'Octave, semid. (1)	5 3	7 7	2 04
Sam.	14	vl†	*Jeûne. Messe de la Vig.* de l'Assomp.	5 4	7 5	3 04
DIM.	15	b	11 *P.* ASSOMPTION, doub. 1re cl.	5 5	7 3	4 07
Lundi	16	b	St Hyacinthe, Conf., doub.	5 6	7 2	couc.
Mardi	17	r	Octave de St Laurent, doub.	5 7	7 1	8 24
Merc.	18	b	St Roch, Conf., doub.	5 8	6 59	8 41
Jeudi	19	b†	De l'Octave, semid.	5 9	6 57	9 00
Vend.	20	b	St Bernard, C. D., doub.	5 11	6 55	9 18
Sam.	21	b	Ste Jeanne de Chantal, Ve, doub.	5 12	6 54	9 35
DIM.	22	b	12 *P.* St Joachim, doub. 2e cl.	5 13	6 52	9 55
Lundi	23	b	*Vig.* St Philippe Béniti, C., doub.	5 14	6 50	10 20
Mardi	24	r	St Barthélemi, Ap., doub. 2e cl.	5 16	6 48	10 52
Merc.	25	b	St Louis, roi, Conf., doub.	5 18	6 46	11 33
Jeudi	26	b†	Du T. S. Sacrement, semid.	5 19	6 45	matin
Vend.	27	b	St Joseph Calasanz, Conf., doub.	5 20	6 43	0 24
Sam.	28	b	St Augustin, E. D., doub.	5 21	6 41	1 27
DIM.	29	b	13 *P.* St Cœur de Marie, doub. maj.	5 22	6 40	2 39
Lundi	30	b	Ste Rose de Lima, V., doub.	5 23	6 38	lever
Mardi	31	b	St Raymond Nonnat, Conf., doub.	5 24	6 36	7 30

S'il pleut à la Saint-Laurent (le 10),
Cette pluie arrive à temps.
Quiconque en août dormira
Sur midi s'en repentira.

La politesse est une monnaie destinée à enrichir non celui qui la reçoit, mais celui qui la dépense. *Proverbe persan.*

(1) Dans le diocèse de Montréal : le 1er août, r, Octave de St Jacques, doub. ; le 13 août, b, St Pierre-ès-Liens, d. m. (du 1er).

AOUT.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....
31. ....

SEPTEMBRE

Consacré à Saint Michel



30 JOURS

Signe de la Balance

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

D. Q. le 6, à 2h. 50m. du soir.
N. L. le 14, à 10h. 15m. du matin.
P. Q. le 22, à 1h. 37m. du soir.
P. L. le 29, à 8h. 11m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
Merc.	1	r	Décoll. deSt J.-Bte, d.m. (du 29 août)	5 26	6 34	7 53
Jeudi	2	b†	St Etienne, Conf., semid.	5 28	6 32	8 19
Vend.	3	vr†	De la Férie (r† Pass. de N.-S.)	5 29	6 30	8 43
Sam.	4	b†	De l'Immaculée Conception, semid.	5 30	6 28	9 09
DIM.	5	vr	14 *P.* Du Dimanche, semid. (1)	5 31	6 27	9 42
Lundi	6	vr†	De la Férie (b† SS. Anges).	5 32	6 24	10 20
Mardi	7	vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	5 33	6 23	11 06
Merc.	8	b	NATIVITÉ DE LA B. V. M., doub. 2e cl.	5 35	6 21	11 57
Jeudi	9	b	St Pierre Claver, Conf., doub.	5 36	6 19	matin
Vend.	10	b	St Nicolas de Tolentin, Conf., doub.	5 37	6 17	0 57
Sam.	11	b†	De l'Octave, semid.	5 39	6 16	1 58
DIM.	12	b	15 *P.* St Nom de Marie, d.m. (S. de la	5 39	6 14	3 03
Lundi	13	b†	De l'Octave, semid. (1) [Nat.) (1)	5 40	6 12	4 08
Mardi	14	r	Exaltation de la Ste Croix, d. maj.	5 42	6 10	couc.
Merc.	15	b	*Q. Tps. Jeûne.* Oct. de la Nat., d. (1)	5 43	6 7	7 03
Jeudi	16	r†	SS. Corn. et Cyp., PP. et MM., sd.	5 44	6 6	7 23
Vend.	17	b	*Q. Tps. Jeûne.* Stigm. St Frs, doub.	5 45	6 4	7 40
Sam.	18	b	*Q. Tps. Jeûne.* St Joseph de C., C., d.	5 46	6 2	7 58
DIM.	19	b	16 *P.* N.-D. DES 7 DOULEURS, d. 2e cl.	5 48	6 0	8 21
Lundi	20	r	*Vig.* SS. Eustache, etc., MM., doub.	5 49	5 57	8 49
Mardi	21	r	ST MATHIEU, Ap. et Ev., doub. 2e cl.	5 50	5 56	9 26
Merc.	22	b	St Thomas de Villeneuve, E. C., d.	5 51	5 54	10 12
Jeudi	23	r†	St Lin, P. et M., semid.	5 52	5 52	11 08
Vend.	24	b	N.-D. de la Merci, doub. maj.	5 54	5 50	matin
Sam.	25	b†	De l'Immaculée Conception, semid.	5 56	5 48	0 14
DIM.	26	vr	17 *P.* Du Dimanche, semid.	5 56	5 46	1 29
Lundi	27	r†	SS. Côme et Damien, MM., semid.	5 57	5 45	2 49
Mardi	28	r†	St Wenceslas, M., semid.	5 59	5 43	4 15
Merc.	29	b	ST MICHEL et tous les SS. Ang., d. 2e	6 0	5 40	lever
Jeudi	30	b	St Jérôme, C. D., doub. [cl.	6 2	5 38	6 45

Septembre chaud de jour,
Rosée de matin,
De lourds chariots dans les champs.

Rejette les services que t'offre un homme intéressé ; tu ne seras jamais quitte envers lui. *Proverbe indou.*

(1) Dans les diocèses de Montréal, de Valleyfield et de Joliette : le 5 sept., Solennité de la Nativité de la B. V. M. ; le 12 sept., b, St Nom de Marie, fête patronale, doub. 1ère cl. avec octave ; le 13 sept., b†, de l'Octave du St Nom de Marie, semid ; le 15, vl†, messe des Q. Tps.

SEPTEMBRE.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....

OCTOBRE — 31 JOURS



Consacré aux Anges Gardiens — Signe du Scorpion

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

D. Q. le 6, à 1h. 50m. du matin.
N. L. le 14, à 3h. 19m. du matin.
P. Q. le 22, à 2h. 10m. du matin.
P. L. le 23, à 5h. 13m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M	SOLEIL Cou. H. M	LUNE L. C. H. M.
Vend.	1	b	St Rémi, E.C., doub.	6 3	5 37	7 09
Sam.	2	b	SS. Anges Gardiens, doub. maj.	6 4	5 35	7 39
DIM.	3	b	18 *P.* N.-D. du St Rosaire, d. 2e cl.	6 5	5 33	8 15
Lundi	4	b	St François d'Ass., C., d. m.	6 7	5 31	9 00
Mardi	5	r†	SS. Placide, etc., MM., s. (r† SS. Ap.)	6 8	5 30	9 51
Merc.	6	b	St Bruno, Conf., doub.	6 9	5 27	10 50
Jeudi	7	b†	Du T. S. Sacrement, semid.	6 11	5 25	11 51
Vend.	8	b	Ste Brigitte, Ve, doub.	6 12	5 24	matin
Sam.	9	r†	SS. Denis, etc., MM., semid.	6 12	5 21	0 55
DIM.	10	b	19 *P.* Matern. B.V.M., d.m. (Sol. S	6 14	5 20	1 59
Lundi	11	vr†	De la Férie (b† SS. Anges). [Michel).	6 15	5 19	3 05
Mardi	12	vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 17	5 17	4 09
Merc.	13	b†	St Edouard, Conf., semid.	6 18	5 14	5 14
Jeudi	14	r	St Calixte, P. et M., doub.	6 20	5 12	couc.
Vend.	15	b	Ste Thérèse, V., doub.	6 21	5 11	6 05
Sam.	16	b†	De l'Immaculée Conception, semid.	6 23	5 9	6 25
DIM.	17	b*	20 *P.* Pureté de la B.V.M., d. m.	6 24	5 7	6 52
Lundi	18	r	St Luc, Evang., doub. 2e cl.	6 25	5 5	7 24
Mardi	19	b	St Pierre d'Alcantara, Conf., doub.	6 26	5 4	8 07
Merc.	20	b	St Jean de Canti, Conf., doub.	6 28	5 2	8 57
Jeudi	21	r	SS. Ursule, etc., VV. et MM., doub.	6 29	5 1	9 59
Vend.	22	vr†	De la Férie (r† Passion de N.-S.)	6 31	4 59	11 08
Sam.	23	b	T. S. Rédempteur, doub. maj.	6 32	4 57	matin
DIM.	24	b	21 *P.* St Raphaël, Archange, d. maj.	6 33	4 55	0 24
Lundi	25	r†	SS. Chr. et Darie, MM., s. (b† SS. An.)	6 35	4 53	1 44
Mardi	26	r†	St Evariste, P. et M., s. (r† SS. Ap.)	6 36	4 52	3 08
Merc.	27	vl†	*Vig.* SS. Simon et Jude (b† S. Jos.)	6 38	4 50	4 28
Jeudi	28	r	SS. Simon et Jude, Ap., d. 2e cl.	6 39	4 48	lever
Vend.	29	vr†	De la Férie (r† Passion de N.-S.)	6 41	4 47	5 33
Sam.	30	vl†	*Jeûne. Vig.* de la Touss. (b† Imm. C.)	6 42	4 46	6 07
DIM.	31	b	22 *P.* Patr. de la B.V.M., d.m. (du 24)	6 43	4 45	6 51

S'il pleut le jour de Saint-Denis (le 9)
Tout l'hiver aurez de la pluie.
Au négligent laboureur,
Les rats mangent le meilleur.

Mieux vaut mériter les honneurs sans les avoir, que de les avoir sans les mériter, *Proverbe espagnol.*

OCTOBRE.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....
31. ....

NOVEMBRE

Consacré aux Ames du Purgatoire



30 JOURS

Signe du Sagittaire

Les jours décroissent de I heure 17 minutes.

D. Q. le 4, à 4h. 44m. du soir.
N. L. le 12, à 9h. 24m. du soir.
P. Q. le 20, à 0h. 35m. du soir.
P. L. le 27, à 3h. 58m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H M	SOLEIL Cou. H M	LUNE L. C. H. M.
Lundi	1	b	TOUSSAINT, d. 1re cl. (d'oblig.)	6 44	4 44	7 41
Mardi	2	n	Trépassés, doub.	6 46	4 42	8 38
Merc.	3	b†	De l'Octave, semid.	6 48	4 40	9 41
Jeudi	4	b	St Charles Borr., E.C., doub.	6 49	4 39	10 44
Vend.	5	b†	De l'Octave, semid.	6 51	4 37	11 50
Sam.	6	b†	De l'Octave, semid.	6 52	4 36	matin
DIM.	7	b	23 *P.* Du Dimanche, semid.	6 54	4 34	0 54
Lundi	8	b	Octave de la Toussaint, doub.	6 55	4 32	2 00
Mardi	9	b	Dédic. de la Basil. de Latran, d.m.	6 56	4 31	3 04
Merc.	10	b	St André Avellin, Conf., doub.	6 57	4 29	4 04
Jeudi	11	b	St Martin, E. C., doub.	6 58	4 28	5 10
Vend.	12	r†	St Martin, P. et M., semid.	7 0	4 27	6 16
Sam.	13	b†	St Didace, Conf., semid.	7 1	4 26	couc.
DIM.	14	r*	24 *P.* St Josaphat, E. et M., doub.	7 3	4 26	5 25
Lundi	15	b	Ste Gertrude, V., doub.	7 5	4 25	6 05
Mardi	16	b	St Stanislas de Kostka, Conf., d.	7 6	4 24	6 53
Merc.	17	b†	St Grégoire le Thaumat., E. C., sd.	7 7	4 23	7 51
Jeudi	18	b	Déd. des B. de SS. Pierre et Paul,	7 8	4 22	8 56
Vend.	19	b	Ste Elisabeth, Ve, doub. [d.m.	7 11	4 21	10 09
Sam.	20	b	St Félix de Valois, Conf., doub.	7 12	4 20	11 25
DIM.	21	b	25 *P.* Présent. de la B.V.M., d.m.	7 13	4 19	matin
Lundi	22	r	Ste Cécile, V. et M., doub.	7 14	4 18	0 44
Mardi	23	r	St Clément, P. et M., doub.	7 16	4 18	2 05
Merc.	24	b	St Jean de la Croix, Conf., doub.	7 17	4 17	3 21
Jeudi	25	r	Ste Catherine, V. et M., doub.	7 18	4 16	4 44
Vend.	26	b	St Silvestre, Abbé, doub.	7 19	4 15	6 08
Sam.	27	b	St Léonard de P. Maurice, C., doub.	7 21	4 15	lever
DIM.	28	vl	1er de l'Avent, 1re cl., semid.	7 22	4 14	5 26
Lundi	29	vl†	*Messe de la Vigile* (b† SS. Anges).	7 23	4 13	6 21
Mardi	30	r	St André, Ap., doub. 2e cl.	7 25	4 12	7 23

Quand la Toussaint passe dans le bien,
C'est pour en mal faire.
A la Sainte-Catherine (le 25),
On dit la neige voisine.

Souvent, le meilleur moyen de se donner les choses dont on manque, est de s'ôter celle qu'on a. *Proverbe persan.*

NOVEMBRE.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....

DECEMBRE

Consacré à Marie conçue sans péché



31 JOURS

Signe du Capricorne

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 21 au 23.

D. Q. le 4, à 11h. 18m. du matin.
N. L. le 12, à 3h. 05m. du soir.
P. Q. le 19, à 9h. 24m. du soir.
P. L. le 26, à 4h. 36m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE L. C.
			-	H M.	H. M.	H. M.
Merc.	1	vl†	*Jeûne.* De la Férie (b† St Joseph).	7 26	4 12	8 28
Jeudi	2	r†	Ste Bibiane, V. et M., semid.	7 28	4 12	9 34
Vend.	3	b	*Jeûne.* St Frs-Xavier, Conf., d. maj.	7 28	4 12	10 41
Sam.	4	b	St Pierre Chrysologue, E.D., doub.	7 29	4 11	11 47
DIM.	5	vl*	2e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 30	4 11	matin
Lundi	6	b	St Nicolas, E. C., doub.	7 31	4 11	0 53
Mardi	7	b	*Vigile.* St Ambroise, E.D., doub.	7 32	4 11	1 51
Merc.	8	b	*Jeûne.* L'IMM. CONC., d. 1re cl. (d'o-	7 33	4 11	2 57
Jeudi	9	b†	De l'Octave, semid. [bligation).	7 35	4 11	4 03
Vend.	10	b	*Jeûne.* Transl. de la S. M. de L., d. m.	7 35	4 11	5 12
Sam.	11	b†	St Damase, P. C., semid.	7 36	4 11	6 19
DIM.	12	vl*	3e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 37	4 11	7 26
Lundi	13	r	Ste Lucie, V. et M., doub.	7 38	4 11	couc.
Mardi	14	b†	De l'Octave, semid.	7 39	4 11	5 43
Merc.	15	b	*Q. Tps. J.* Octave de l'Imm. Conc., d.	7 39	4 12	6 49
Jeudi	16	r†	St Eusèbe, E. et M., semid.	7 40	4 12	7 59
Vend.	17	vl†	*Q. Tps. J.* De la Férie. (1)	7 41	4 12	9 14
Sam.	18	b	*Q. Tps. J.* Exp. de la B.V.M., d. m.	7 4	4 12	10 32
DIM.	19	vl	4e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 42	4 13	11 51
Lundi	20	vl†	*Messe Vigile* de St Thomas.	7 43	4 13	matin
Mardi	21	r	St Thomas, Ap., doub. 2e cl.	7 43	4 13	1 06
Merc.	22	vl†	*Jeûne.* De la Férie.	7 44	4 14	2 23
Jeudi	23	vl†	De la Férie.	7 44	4 15	3 44
Vend.	24	vl	*Jeûne. Vigile* de Noël, doub.	7 45	4 15	5 04
Sam.	25	b	NOEL, doub. 1re cl. (d'obligation).	7 45	4 16	6 21
DIM.	26	r	St Etienne, M., doub. 2e cl.	7 45	4 17	lever
Lundi	27	b	St Jean, Apôt. et Evang., d. 2e cl.	7 45	4 18	5 04
Mardi	28	vl	SS. Innocents, MM., doub. 2e cl.	7 46	4 18	6 10
Merc.	29	r	St Thomas de Cantorb., E. et M., d.	7 46	4 19	7 16
Jeudi	30	b	Du Dim. dans l'Octave, semid.	7 47	4 20	8 23
Vend.	31	b	St Silvestre, P. C., doub.	7 47	4 20	9 31

Quand on voit un hiver avant Noël
On est sûr d'en avoir deux.
Les jours après la Sainte-Luce (le 13),
Augmentent du saut d'une puce.

Un homme peut passer pour sage qui cherche la sagesse : s'il croit l'avoir trouvée, c'est un sot. *Proverbe persan.*

(1) Pas d'offices votifs depuis le 17 décembre.

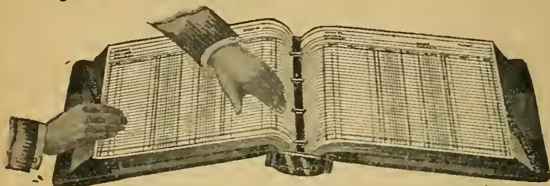
DECEMBRE.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....
31. .. ..

L'on peut tout faire au moyen du
Système à feuillets mobiles

FACTURES, JOURNAL, LEDGER, Etc., Etc.

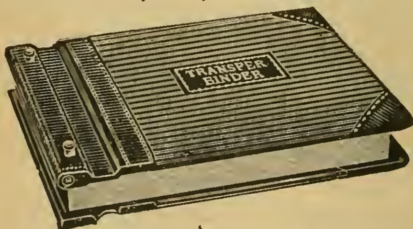
Système à Factures.



Notre système à factures se recommande par lui-même. Il remplace le Day-Book et le Journal, économise le temps, diminue le travail et par conséquent fait rentrer l'argent dans votre caisse. Grâce à notre système, lorsqu'un client demande son compte, vous pouvez le lui donner sans perte de temps.

Notre système convient à tous les commerces sans exception, depuis le riche marchand de gros jusqu'au petit marchand de tabac.

Ecrivez pour plus de détails.



GAREAU & GAREAU

Manufacturiers du

Système à feuillets mobiles

Bureau et Fabrique
234, RUE ST-PAUL,
MONTREAL

Téléphone Bell, Main 3930
Succursale à Québec
Téléphone Bell, 3116

Reliure, Imprimerie, Réglage.

Charade de la page 203 : — **Encrier.**

JANVIER.

EPHEMERIDES 1908.

1—M. Joseph de Loynes, secrétaire d'ambassade, est nommé consul général de France au Canada.
2—A Ottawa, inauguration officielle de l'Hôtel de la Monnaie, succursale de la Monnaie Royale d'Angleterre, par lord Grey. Frappe des premières pièces.
2—Ouverture de la 1re session du 12e parlement du Manitoba, par le lieutenant-gouverneur McMillan.
4—Inauguration du pont Préfontaine-Prévost, à Terrebonne.
6—Mort de Mgr Louis Richard, supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, âgé de 70 ans.
9—Ouverture officielle d'un tunnel réunissant Brooklyn à la Pointe de la Batterie, dans le vieux New-York.
13—A Boyertown, Pa., un incendie se déclare dans un théâtre au cours d'une représentation. Plus de 175 morts et nombreux blessés.
16—A Stockholm, Gustave V, nouveau roi de Suède, inaugure le premier parlement de son règne.
17—L'expulsion des religieuses Augustines de la Charité, de l'Hôtel-Dieu de Paris, donne lieu aux plus sympathiques manifestations.
17—Ouverture des législatures d'Alberta et de la Colombie Anglaise.
18—M. Calixte Lebœuf, C.R., est assermenté comme juge en chef de la Cour de Circuit à Montréal, en remplacement de feu l'hon. juge Champagne.
18—Première traverse sur le pont de glace entre Longueuil et Montréal.
18—La "Sovereign Bank of Canada" ferme ses portes.
19—Incendie du couvent des Sœurs de Sainte-Anne à Saint-Rémi de Napierville. Pertes, $40,000.
21—Mort de M. l'abbé François Reid, curé de Rigaud, âgé de 56 ans.
22—M. Y. Maclean est élu député du comté de Huron-Sud au fédéral, par une majorité de 134 voix.
23—Un incendie détruit les entrepôts de la "Dominion Coal Co.", à Glace Bay, N.-E.
27—Le parlement fédéral discute longuement, le projet de la construction d'un nouveau canal, reliant la baie Georgienne au port de Montréal.
29—Ouverture du parlement anglais par S. M. Edouard VII.
29—Mort de l'hon. A. Peters, premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard, âgé de 54 ans.
29—Le premier train électrique du Grand-Tronc, passe dans le tunnel Sainte-Claire.
29—S. G. Mgr Bégin est reçu en audience particulière, par S. S. Pie X.

LES PLUS HAUTS MONUMENTS DU MONDE.

1.—Tour Eiffel, Paris	945	pieds
2.—Monument de Washington, Philadelphie	527	"
3.—Hôtel de Ville, Philadelphie	505	"
4.—Cathédrale de Ulm	502	"
5.—Cathédrale de Cologne	490	"
6.—Cathédrale de Rouen	475	"
7.—Pyramide de Chéops	452	"
8.—Cathédrale de Strasbourg	443	"
9.—Cathédrale de Saint-Etienne, Vienne	443	"
10.—Eglise Saint-Martin, Landshut	437	"
11.—Pyramide de Chéfren	428	"
12.—Eglise Saint-Pierre, Rome	425	"
13.—Cathédrale de Fribourg	388	"
14.—Eglise Saint-Paul, Londres	382	"
15.—Cathédrale d'Anvers	382	"
16.—Tour de Torrazzo, Crémone	375	"
17.—Cathédrale d'Amiens	362	"
18.—Cathédrale de Florence	350	"
19.—Hôtel de Ville, Bruxelles	345	"
20.—Hôtel des Invalides, Paris	325	"
21.—Tour de Westminster, Londres	322	"
22.—Cathédrale de Metz	316	"
23.—Cathédrale St Patrick, New-York	310	"
24.—Pyramide de Darches	310	"
25.—Statue de "La Liberté", New-York	310	"
26.—Palais de Justice, Bruxelles	304	"
27.—Tribunal de Commerce, Chicago	288	"
28.—Beffroi de Bruges	275	"
29.—Panthéon, Paris	245	"
30.—Eglise de Notre-Dame, Montréal	227	"
31.—Monument de Londres	226	"
32.—Temple de Philadelphie	217	"
33.—Monument Boston	210	"
34.—Pyramide de Myssernus	208	"
35.—Mont du Prince-Albert, Londres	170	"
36.—Porte de Chicago	165	"
37.—Pont du Gard, Nîmes	161	"
38.—Arc de Triomphe, Paris	155	"
39.—Colisée, Rome	152	"
40.—Colonne de Juillet, Paris	146	"

LA MACHINE A COUDRE "NEW WILLIAMS" Est la plus parfaite sur le marché.

The Williams Mfg. Co., Ltd.,
334, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Enigme No 2 : — **Balai.**

FEVRIER.

EPHEMERIDES 1908.

1—Violente tempête de neige. Le service des chemins de fer est interrompu pendant 48 heures.

1—Carlos 1er, roi du Portugal, et son fils le prince Louis-Philippe tombent sous les balles des régicides au moment où la famille royale rentre à Lisbonne.

2—Incendie à l'ancienne maison-mère des Sœurs de la Providence. Pertes, $35,000.

3—M. Louis Payette est élu maire de Montréal, par une majorité de 2,786 contre M. Ph. Roy.

6—A Paris, la Chambre des députés adopte le nouveau traité franco-canadien.

8—Funérailles du roi Carlos et du prince Louis-Philippe, à Lisbonne.

9—Mort subite de M. l'abbé E. Millette, curé de Sherbrooke, âgé de 54 ans.

11—Catastrophe à l'Ile Perrot, causée par l'explosion de la poudrerie de la "Standard Explosive Co.". 9 morts et plusieurs blessés.

11—Cinquantième anniversaire de la première apparition de la sainte Vierge à Bernadette Soubirous, à Lourdes.

11—A Montréal, mort de M. l'abbé René Rousseau, P.S.S., âgé de 79 ans.

12—Signature d'un traité d'arbitrage entre la France et les Etats-Unis, à Washington.

13—Ouverture de la législature de la Nouvelle-Ecosse.

14—A Palm-Beach (Floride), mort de M. E.-D. Lacroix, directeur général des écoles catholiques sous le contrôle de la commission scolaire de Montréal; âgé de 66 ans.

20—Mort de M. l'abbé F. Daniel, P.S.S., dans sa 88e année, dont 60 consacrées à la desserte de la paroisse de Notre-Dame, à Montréal.

24—Le rapport de la commission d'enquête sur le pont de Québec, est soumis au parlement fédéral.

24—M. J.-C. Beauchamp est élu président de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Montréal.

25—Appel nominal des candidats à la législature du Nouveau-Brunswick.

25—Inauguration officielle du tunnel McAdoo sous la rivière Hudson, reliant New-York à Hoboken. Bénédiction par Mgr Ch.-J. Kelly.

27—Prorogation de la législature du Manitoba.

LA MACHINE A COUDRE "NEW WILLIAMS" La plus simple, la plus puissante.
The Williams Mfg. Co., Ltd.,
334, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

En employant la farine **ROYAL HOUSEHOLD** d'Ogilvie, la ménagère est certaine d'avoir toujours un pain de première classe et des pâtisseries excellentes.



Demandez aussi les "Céréales" de la Compagnie Ogilvie :

Farine de blé-d'Inde "GOLDEN"
Farine d'avoine roulée "OGILVIE"
Orge Perlé
Blé-d'Inde pour la soupe, et
Le Célèbre mets à déjeuner
"WHEAT PEARLS"

Fait avec la partie la plus nourrissante du blé.

Tous ces produits sont mis en paquets de toutes dimensions et sont en vente chez tous les **Marchands** et **Epiciers de la Province.**

Logogriphe No 5 : — **Mais** — **Maïs.**

MARS.

EPHEMERIDES 1908.

1—A Ottawa, mort de l'hon. A.-C. Killam, président de la Commission des Chemins de fer; âgé de 59 ans.
2—Ouverture de la 4e session du 11e parlement de Québec, par le lieutenant-gouverneur Jetté.
3—Elections générales à la législature du Nouveau-Brunswick. Le parti conservateur triomphe.
3—Grève des employés de la filature d'Hochelaga.
3—Le brise-glace "Lady Grey" quitte les Sept-Iles pour Québec.
4—M. Walter Cassels, C. R., de Toronto, est nommé juge de la Cour d'Echiquier du Canada, en remplacement du feu juge Burbridge.
4—Incendie de l'école Collingwood à Cleveland (Ohio). 180 enfants périssent dans les flammes.
6—A Paris, MM. Francis Charmes, Jean Richepin et Henri Poincarré sont élus membres de l'Académie française, en remplacement de MM. Berthelot, Theuriet et Sully-Prud'homme.
6—Phénomène étrange, à Montréal, — la foudre éclate au plus fort d'une tempête de neige.
8—Ouverture de la station quadragésimale à l'église Notre-Dame de Montréal, par M. le chanoine Daniel, du diocèse de Rennes (France).
9—Alphonse XIII, roi d'Espagne, arrive à Barcelone.
9—Bref du Saint-Siège démembrant le vicariat apostolique du Mackenzie et érigeant en préfecture apostolique le district du Yukon.
17—A Rome, mort du cardinal Casali del Drago, âgé de 70 ans.
19—A Joliette, démonstration religieuse à l'occasion du baptême des nouvelles cloches, par S. G. Mgr Sbarretti.
20—A Frédéricton, N.-B., le cabinet Robinson démissionne. L'hon. J.-D. Hazen est appelé à former un nouveau ministère.
21—A Cannes (France), mort du duc Devonshire, célèbre homme d'Etat anglais et sportsman de renom; âgé de 75 ans.
29—Mort de M. Napoléon Sabourin, fondateur et propriétaire du "Monde Illustré", à Montréal, âgé de 70 ans.
29—A Sainte-Scholastique, mort de l'hon. F.-X. Mathieu, conseiller législatif; âgé de 69 ans.
30—Le fleuve est libre de glace vis-à-vis l'île Sainte-Hélène.
31—Retour de Rome de S. G. Mgr L.-N. Bégin, et de Mgr Th. Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval de Québec.

FETES PATRONALES

des Corporations d'états, arts et métiers.

17 janvier.	S. Antoine, 1er ermite, patron des vanniers.
18 "	Ste Véronique, patronne des ouvriers en lin.
22 "	S. Vincent, des jardiniers, légumiers.
25 "	S. Paul, des cordiers.
2 février.	Purification de N.-D., fête des lavandières.
6 "	Ste Dorothée, des jardiniers-fleuristes.
19 mars.	S. Joseph, des charpentiers, ardoisiers, etc.
23 avril.	S. Georges, des maîtres d'armes.
6 mai.	S. Jean devant la Porte Latine, des compositeurs-typographes, imprimeurs, lithographes, relieurs.
15 juin.	Ste Crescentia, des nourrices.
19 "	S. Yves, des avocats, avoués, notaires.
24 "	S. Jean-Baptiste, des potiers de terre.
18 juillet.	S. Arnould, des brasseurs.
22 "	Ste Madeleine, des gantiers.
26 "	Ste Anne, des tailleurs, tailleuses, modistes, lingères, bonnetières, couturières.
10 août.	S. Laurent, des verriers, tailleurs sur cristaux.
15 "	Ste Marie, des entrepreneurs, maçons, etc.
16 "	S. Roch, des plafonneurs, blanchisseurs.
25 "	S. Louis, des barbiers, parfumeurs, coiffeurs.
8 septemb.	Nativité de N.-D., fête des portefaix.
21 "	S. Mathieu, des menuisiers, ébénistes, etc.
22 "	S. Maurice, des teinturiers, soldats.
4 octobre.	S. François, des matelassiers, drapiers.
18 "	S. Luc, des peintres, sculpteurs, vitriers, etc.
25 "	S. Crépin, des cordonniers, tanneurs, etc.
3 novemb.	S. Hubert, des bouchers, chasseurs.
18 "	S. Odon, des fripiers.
22 "	Ste Cécile, des musiciens, organistes, etc.
25 "	Ste Catherine, des jeunes filles.
1er décemb.	S. Eloi, des orfèvres, couteliers, serruriers, chaudronniers, maréchaux, fondeurs, plombiers, laboureurs.
4 "	Ste Barbe, des tailleurs, mineurs, pompiers.
6 "	S. Nicolas, des écrivains, bateliers, jeunes gens.
13 "	S. Aubert, des boulangers, pâtissiers.
31 "	S. Sylvestre, des saliniers.

LA MACHINE A COUDRE "NEW WILLIAMS"
Celle qui donne le plus de satisfaction.
The Williams Mfg. Co., Ltd.,
334, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

AVRIL.

EPHEMERIDES 1908.

2—Mort subite de M. l'abbé D. Chevrier, P.S.S., vicaire à l'église Saint-Jacques de Montréal; âgé de 63 ans.

6—Sir Henry Campbell-Bannerman, premier ministre d'Angleterre, démissionne pour cause de santé. M. H. Asquith est appelé à former un nouveau ministère.

8—M. l'abbé Paul-Eugène Roy est nommé évêque titulaire d'Eleuthéropolis et auxiliaire de l'archevêque de Québec.

9—Acquittement de Wallace McCraw détenu à la prison des Trois-Rivières, sous accusation de meurtre.

11—Inauguration des laboratoires de l'Ecole polytechnique de Montréal, par S. G. Mgr Bruchési.

12—Conflagration à Chelsea, Mass., tous les principaux établissements sont détruits. Pertes, $10,000,000.

13—Formation du nouveau cabinet anglais. M. H. Asquith, premier.

14—Le prince Von Buelow, chancelier de l'empire allemand et la princesse sont reçus en audience privée, par S. S. Pie X.

14—Prorogation de la législature d'Ontario.

18—Catastrophe à Saint-Cajetan d'Armagh, par une explosion de dynamite sur la voie en construction du Transcontinental. 9 morts et 3 blessés.

20—Inauguration officielle du nouvel édifice de "La Patrie", rue Sainte-Catherine, à Montréal.

20—Le fleuve est libre de glace sur une longueur de plusieurs milles en aval et en amont de Montréal.

22—Entrée dans le port de Montréal des traversiers "Longueuil" et "Boucherville".

22—Mort de sir Henry Campbell-Bannerman, ex-premier ministre d'Angleterre; âgé de 72 ans.

22—Le roi Edouard VII et la reine Alexandra arrivent à Copenhague.

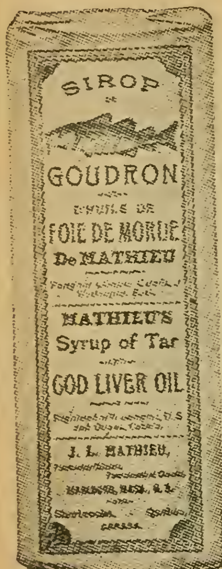
24—Prorogation de la législature de Québec.

26—A Montréal, cinquantenaire de la fondation de l'Union Catholique, au Gésu. Brillante fêtes.

26—Epouvantable catastrophe, au village de Notre-Dame de la Salette: une étendue de terrain glisse dans la Lièvre. 33 pertes de vie.

30—Arrivée des premiers bateaux d'outre-mer dans le port de Montréal: le "Corsican" suivi du "Dominion" et du "Fremona".

30—L'hon. juge L.-O. Loranger est l'objet d'une sympathique manifestation à l'occasion des noces d'or de son admission au barreau de Montréal.



35 cents
la grande bouteille.

Combattez cette Toux de suite.

Ne retardez pas car les retards sont dangereux et votre toux pourrait se transformer en une maladie plus grave.

Quelques doses du

SIROP MATHIEU
de Goudron et d'Huile de Foie de Morue

vous éviteront de payer un médecin.

Non-seulement le **SIROP MATHIEU** guérira votre toux, mais il vous renforcira et vous rendra capable de résister dans la suite au rhume, à la toux **et à toute autre attaque de maladie.**

Ayez-en toujours une bouteille à la maison.

S'il y a de la fièvre ajoutez une Poudre Nervine Mathieu au Sirop.

En vente partout

LA CIE J.-L. MATHIEU,
Propriétaires.

SHERBROOKE, Qué.



18 Poudres pour 25 cents.

MAI.

EPHEMERIDES 1908.

1—A Saint-Pétersbourg, mariage du prince Wilhelm de Suède, avec la grande duchesse Marie Pavlona.

2—Dissolution de la législature du Nouveau-Brunswick.

2—M. le juge Cassels commence une enquête au département de la Marine et des Pêcheries, à Ottawa.

3—Une imposante démonstration termine les fêtes du centenaire de l'érection du diocèse de New-York.

4—M. Joseph de Loynes, nouveau consul général de France au Canada, arrive à Montréal.

7—L'empereur François-Joseph célèbre le soixantième anniversaire de son accession au trône d'Autriche.

10—A Saint-Jean, mort de l'hon. E.-Z. Paradis, juge de la Cour Supérieure pour le district d'Iberville; âgé de 66 ans.

10—Sacre de Mgr P.-E. Roy, en la Basilique de Québec, par S. G. Mgr Bégin.

13—Le niveau du fleuve submerge les quais de Longueuil, Boucherville et du pied du courant.

14—Ouverture de l'Exposition franco-britannique, à Londres, par le prince et la princesse de Galles.

14—A Lachine, mort de M. Thomas-A. Dawes, fondateur de la célèbre brasserie de son nom; âgé de 80 ans.

16—S. E. le cardinal Michel Logue, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, visite Montréal.

18—Mort de sir L.-N. Casault, ex-juge en chef de la Cour Supérieure, à Québec.

21—Brillante inauguration du nouvel orgue de l'église Saint-Pierre, à Montréal, par M. J.-A. Bernier.

21—Tamponnement d'un train de pèlerins par un train-express, à Contich, près d'Anvers (Belgique). Plus de 50 morts et nombreux blessés.

22—S. G. Mgr McEvay, évêque de London, Ont., est nommé archevêque de Toronto, en remplacement de S. G. Mgr O'Connor, retiré.

23—A Paris, mort de François Coppée, célèbre poète français; âgé de 66 ans.

25—M. Armand Fallières, président de la République française, arrive à Londres. Réception enthousiaste.

25—Béatification de la vénérable Madeleine-Sophie Barat, fondatrice de la communauté des Dames du Sacré-Cœur.

31—A l'Institut des Sourdes-Muettes, à Montréal, mort subite de M. Louis-Honoré Fréchette, poète national, lauréat de l'Académie française et greffier du Conseil législatif de Québec; âgé de 68 ans.

EAU MINERALE NATURELLE

MARQUE DÉPOSÉE



de VICHY

SOURCE

LARDY

Surnommée le " THE DE VICHY "

EXIGER SUR LE GOULET DE LA BOUTEILLE
LE CACHET CI-DESSUS
IMPRIME EN ROUGE

Autorisée par l'Etat

ALCALINE, Gazeuse-Digestive, Non Débilitante

Approuvée par l'Académie de Médecine.

DEPOT :

Chez tous les Pharmaciens, Droguistes et Marchands d'Eaux Minérales.

HUDON & ORSALI, No 259, Rue St-Paul, Montréal

Agents pour la Province de Québec.

CONSEIL D'AMI

Un bossu se plaignait à un de ses amis que son infirmité lui fermait bien des carrières.

— Place des fonds dans des entreprises véreuses, lui répond son ami.

— Eh bien?

— Tu seras refait!

— C'est juste.

Charade No 4 : — Verrue.

Ne frappe pas à la porte d'un autre, si tu ne veux pas qu'on frappe à la tienne. Proverbe turc.

LA MACHINE A COUDRE "NEW WILLIAMS" Vendue par les propriétaires et manufacturiers.

The Williams Mfg. Co., Ltd.,

334, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

JUIN.

EPHEMERIDES 1908.

1—Nomination des candidats à la législature de Québec.

3—A Montréal, mort de sir Robert-G. Reid, constructeur de renom; âgé de 66 ans.

4—Les restes d'Emile Zola sont transportés au Panthéon, à Paris.

6—Nouvelle explosion à l'Ile Perrot. 2 morts.

7—Rencontre du roi Edouard VII et de l'empereur Nicolas II à Rével (Russie).

8—Elections générale aux législatures de Québec et Ontario. Le parti libéral triomphe dans Québec, et le conservateur dans Ontario.

10—A Paris, mort de M. Louis-Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française; âgé de 85 ans.

10—Lord Grey visite le port de Montréal.

11—Le R. P. Knapp. dominicain, est nommé archevêque de la Trinité (Antilles).

14—A Londres, mort de lord Stanley de Preston, ancien gouverneur général du Canada; âgé de 67 ans.

15—Le "Québec", nouveau bateau de la Compagnie Richelieu, commence à faire le service entre Québec et Montréal.

15—Saragosse (Espagne) célèbre le centenaire de sa résistance aux armées de Napoléon.

17—Intronisation de S. G. Mgr F.-P. McEvay, à l'archevêché de Toronto, par S. E. Mgr Sbarretti.

18—La convention de Chicago choisit W.-H. Taft, secrétaire de la guerre, comme candidat républicain à la présidence des Etats-Unis.

21—Ouverture des fêtes Laval, à Québec. La procession du Saint Sacrement dans les rues de la ville, offre un spectacle sans précédent.

22—Dévoilement de la statue de Mgr de Laval, par le gouverneur général lord Grey.

22—Conflagration aux Trois-Rivières. Toute la partie commerciale de la ville est détruite, ainsi que l'ancienne église paroissiale.

24—La Banque de Saint-Hyacinthe ferme ses portes.

24—A Princetown, N.-J., mort de Grover Cleveland, ancien président des Etats-Unis; âgé de 71 ans.

29—M. J.-N. Miller est nommé secrétaire-conjoint du département français de l'Instruction publique, à Québec.

LA MACHINE A COUDRE "NEW WILLIAMS"

Une boîte d'attachements gratis avec chaque machine.

The Williams Mfg. Co., Ltd.,
334, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

DIVISION DU TEMPS.

Pour les usages de la vie, les hommes ont cherché à estimer le temps d'après les phénomènes célestes, révolutions de la Lune ou du Soleil. Ils créèrent ainsi des jours, des mois, des années; mais la durée des mois et des années, mal établie, variait d'un peuple à l'autre. Les progrès de l'astronomie ont permis de donner des bases fixes à l'estimation du temps.

Voici d'abord les indications astronomiques:

Le jour solaire est le temps qui s'écoule entre deux passages consécutifs du Soleil au méridien; on l'a divisé en vingt-quatre heures.

Le mois lunaire est le temps qui s'écoule entre deux nouvelles lunes successives; il est de 29 jours, 12 heures, 44 minutes, 3 secondes.

L'année sidérale est le temps qu'emploie le Soleil partant d'une étoile pour y revenir; sa durée est de 365 jours, 6 heures, 9 minutes, 10 secondes.

L'année tropique est le temps qui s'écoule entre deux passages consécutifs du Soleil à l'équinoxe du printemps; sa durée est de 365 jours, 5 heures, 48 minutes, 45 secondes.

L'année anomalistique est le temps employé par le Soleil partant du périgée pour y revenir; sa durée est de 365 jours, 6 heures, 13 minutes, 54 secondes.

L'année lunaire, composée de 12 lunaisons ou de 12 mois lunaires, a une durée de 354 jours, 8 heures, 48 minutes, 34 secondes.

Il fallait choisir entre toutes ces données et créer une année de convention, dite année civile, composée d'un nombre entier de jours. On a cherché en même temps à ce que la durée de cette année se rapproche autant que possible de l'année tropique, afin que les phénomènes astronomiques arrivent sensiblement le même jour de l'année. L'ensemble des conventions établies pour fixer la durée de l'année civile et la subdiviser en mois, semaines et jours constitue le calendrier.

The Montreal Plate Glass & Mirror Co., Limited

Manufacturiers, Importateurs & Exportateurs de

Miroirs, Vitres & Verres décorés.

Biseautage, Polissage, Taillage & Ré-Argenture

" Une Spécialité "

Bureau : Montréal, 104, Rue St-François-Xavier.
Fabrique : " 63, Rue St-Louis.

JUILLET.

EPHEMERIDES 1908.

1—A Washington, Luke-E. Wright succède à W.-H. Taft, démissionnaire, comme ministre de la guerre des Etats-Unis.

1—Mort du R. P. Arpin, S. J., fondateur de la paroisse de l'Immaculée-Conception, à Montréal; âgé de 67 ans.

7—M. l'abbé D. Lefebvre, curé d'Oka, célèbre le cinquantenaire de son ordination sacerdotale.

8—Un incendie dévaste le port de Boston.

9—Wm-J. Bryan est nommé pour la troisième fois, candidat démocrate à l'élection présidentielle des Etats-Unis.

9—A Belleville, Ont., mort de Mgr J. Farrelly, ancien curé; âgé de 81 ans.

12—Les croiseurs "Amiral Aubé" et "Léon Gambetta" font escale à Sydney en attendant les fêtes du Tricentenaire.

13—Les feux de forêts ravagent les comtés de Drummond, Arthabaska et Nicolet.

14—Cinq navires de guerre anglais, arrivent dans le pórt de Québec.

16—Lord Roberts, héros de la guerre sud-africaine, arrive à Québec.

16—Bénédiction solennelle de la nouvelle Maison-Mère de la Congrégation Notre-Dame, à Montréal, par S. G. Mgr Bruchési.

16—Cinquantenaire de la dernière apparition de la Vierge Immaculée à Lourdes.

16—Emission des nouveaux timbres de poste du Tricentenaire.

19—Ouverture des fêtes du IIIe centenaire de la fondation de Québec, par Champlain. Parades historiques "les Pageants", sur les plaines d'Abraham.

20—Prorogation du parlement fédéral.

22—S. A. R. le prince de Galles arrive à Québec, à bord du cuirassé "l'Idomitable".

27—150e anniversaire du siège de Louisbourg.

29—Le prince de Galles et sa suite quittent Québec.

30—Lord Roberts à Montréal.

30—MM. Adolphe Bazin et S.-P. Leet, C. R., sont appelés à remplacer les juges Choquet et Piché à la Cour de Police, à Montréal.

30—S. E. le cardinal Gibbons en compagnie de plusieurs prélats arrivent à Rome.

31—A Roberval, incendie du magnifique hôtel de ce nom.

31—Clôture des fêtes du Tricentenaire de Québec. Départ des navires de guerre étrangers.

DU DANGER DE TROP PARLER.

Le poète Ibicus fut arrêté par des voleurs en un lieu écarté. Prêt à être assassiné, et ne sachant à qui avoir recours, il vit voler des grues!

—O grues! s'écria-t-il, vous servirez un jour de témoins contre mes meurtriers.

Quelque temps après, ces voleurs se trouvant dans un marché, virent passer une volée de grues.

—Voilà, dit l'un d'eux à ses compagnons, les témoins du poète Ibicus qui s'envolent.

Ce propos fut entendu de quelqu'un qui, le trouvant étrange, en conçut quelques soupçons et avertit la justice.

Les assassins furent arrêtés et contraints d'avouer leur crime.

Vous êtes peut-être l'un de ces **Marchands**, qui n'ont pas encore eu l'avantage de réaliser les profits de la vente d'une ligne **"à bon Marché"** de **Tapisseries canadiennes.**

Dans ce cas, vous avez tout intérêt de vous en convaincre, en faisant d'abord l'essai d'un petit stock, mais bien choisi, des **Tapisseries " STAUNTON".**

Ecrivez pour informations à

STAUNTONS Limited

951, rue Yonge, TORONTO

Ces Tapisseries sont aussi en vente à

LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS

MONTREAL

Charade No 3 : — **Emile.**

LA MACHINE A COUDRE "NEW WILLIAMS" — La plus durable. Facile à comprendre.

The Williams Mfg. Co., Ltd.,
334, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

AOUT.

EPHEMERIDES 1908.

1—La ville de Fernie, C. A., et autres endroits sont rasés par les feux de forêts. La population affolée prend la fuite.

3—Au couvent de la Présentation à Saint-Hyacinthe, ouverture du Congrès des institutrices de ce diocèse. Plus de 600 y prennent part.

4—Brillantes fêtes à Joliette, à l'occasion des noces d'argent de "l'Etoile du Nord".

4—Les employés des diverses usines du Pacifique Canadien, de St. John, N. B., à Vancouver, se mettent en grève.

6—A Varennes, mort de M. Adélard de Martigny, percepteur du Revenu; âgé de 82 ans.

7—Nomination des candidats à la législature de la Saskatchewan.

10—En l'église de la Madeleine, à Paris, mariage de Mlle Anne-Marie Fallières, fille du président de la République à M. J.-E. Lanes, secrétaire de la présidence.

10—A Saint-Lambert, mort de M. J.-E.-O. Labadie, notaire; âgé de 79 ans.

11—Rencontre de l'empereur Guillaume II et du roi Edouard VII à Cronberg (Allemagne).

12—A Providence, R.-I., Congrès de l'Association Canado-Américaine. Plus de 200 délégués y assistent.

12—M. le maire Payette et l'hon. juge T.-E. Robidoux sont décorés de la Légion d'honneur.

13—Le R. P. Eymard, fondateur de la Congrégation des Pères du Saint-Sacrement, est déclaré vénérable.

14—Elections législatives dans la Saskatchewan. Le parti libéral victorieux.

14—M. l'abbé F.-X. Préfontaine, apôtre et pionnier du Territoire de Washington, est nommé protonotaire apostolique à Seattle.

19—A Saint-Basile, N.-B., ouverture de la sixième convention des Acadiens.

19—Halifax célèbre le 150e anniversaire de l'établissement du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. Une plaque commémorative est dévoilée.

21—S. G. Mgr Bruchési part pour assister au Congrès eucharistique à Londres, et au jubilé sacerdotal de S. S. Pie X, à Rome.

21—A Paris, mort de Antoine-Henri Becquerel, illustre physicien français; âgé de 56 ans.

LA MACHINE A COUDRE "NEW WILLIAMS" Satisfaction parfaite.
The Williams Mfg. Co., Ltd.,
334, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.



Si vous avez besoin de **Verres, Lorgnons ou Lunettes** bien ajustés qui vous donneront entière satisfaction,

CONSULTEZ

E.-E. DuVerger, l'Opticien habile et expérimenté de Montréal,

(Reconnu par la Législature de la Province de Québec.)
10 ans de Pratique à Chicago.

202, rue St-Denis, près Ste-Catherine. **YEUX ARTIFICIELS**
Examen Gratuit de la Vue. Prix Raisonnables.

Madame DuVERGER

COIFFEUSE et PERRUQUIERE

202, St-Denis (près Ste-Catherine), **Montréal**



Grand choix de Postiches, Pompadours, Boucles, Transformations Nattes, ondulation naturelle garantie. Travail à Façon et sur Echantillon.

Tresses $1.00 en montant. Expédiées par la poste sur réception du prix. Envoyez échantillon.

A PROPOS D'UN COCHER.

Un cocher de Londres reconnut un jour dans deux messieurs qui montaient dans son cab le prince de Galles et le roi de Belgique. Il ne manifesta aucune surprise, mais les conduisit comme le vent au lieu où ils se rendaient.

En descendant, le prince de Galles lui en témoigna sa satisfaction, puis lui demanda ce qu'il lui devait.

— Puisque j'ai conduit un souverain, répondit le cocher en désignant le roi Léopold, et un demi-souverain, Altesse, — et il s'inclina devant le prince, — vous me devez un souverain et demi.

Le souverain vaut un peu plus de cinq dollars.

Le prince de Galles se mit à rire, puis ajouta:

— Puisqu'il en est ainsi, je puis bien te payer comme un souverain, moi aussi.

Et il remit au pratique cocher deux belles pièces d'or.

LA MACHINE A COUDRE "NEW WILLIAMS" Les personnes d'expérience s'en servent de préférence à toute autre.

The Williams Mfg. Co., Ltd.,
334, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

SEPTEMBRE.

EPHEMERIDES 1908.

1—L'équipe de la Société Nationale de Gymnase part pour aller représenter Montréal au grand Concours international de gymnase, à Rome.
1—Mort du R. P. Hazelton, S. J., à Montréal; âgé de 42 ans.
4—Incendie désastreux à Saint-Rémi, dans la partie commerciale du village. Pertes, $130,000.
7—A l'Hôtel-Dieu de Québec, mort de l'hon. J.-G. Bossé, juge de la Cour du Banc du Roi; âgé de 72 ans.
9—A Londres, inauguration du XIXe Congrès eucharistique, par S. E. le cardinal Vincent Vannutelli.
13—En l'église Notre-Dame de Montréal, les ouvrières ont leur première fête religieuse. Sermon par le R. P. Hage, dominicain.
13—Clôture du Congrès eucharistique, à Londres, par une grande manifestation religieuse. Le premier ministre Asquith ayant désapprouvé le projet de porter le Saint Sacrement dans la procession; les dignitaires ecclésiastiques y marchent en habits de cour.
15—Ouverture de la convention annuelle de l'Association des Manufacturiers canadiens, à l'hôtel Windsor, à Montréal. M. Robert Hobson, de Hamilton, est élu président pour l'année 1908-1909.
16—L'hon. Horace Archambeault, président du Conseil législatif de Québec, est nommé juge de la Cour d'Appel, en remplacement du feu juge Bossé.
17—Dissolution du 10e parlement fédéral.
17—A Montréal, mort subite de M. Henri Julien, artiste dessinateur de renom; âgé de 52 ans.
18—50e anniversaire de l'ordination sacerdotale de S. S. Pie X.
18—L'épaisse fumée qui couvre le fleuve désorganise la navigation.
20—A Paris, incendie du Bureau central de téléphone et de l'Hôtel des postes. Pertes, $6,000,000.
20—S. G. Mgr Augustin Dontenwill, évêque de New-Westminster est nommé supérieur général des Oblats, à Rome.
22—Naufrage de la barge américaine "l'Etoile du Bengale", de l'Alaska Packing Association, à destination de San Francisco avec une cargaison de saumon. 110 marins périssent.

LA MACHINE A COUDRE "NEW WILLIAMS" Pas de risque, trouble ou ennui quelconque.
The Williams Mfg. Co., Ltd.,
334, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Demandez chez tous les Libraires-Papetiers
Les Plumes métalliques

BLANZY POURE & CIE.

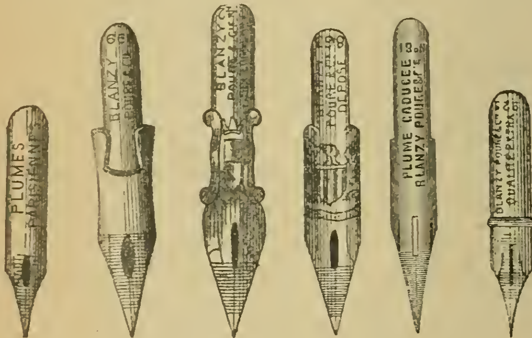
Fabriquées à Boulogne-sur-Mer (France)

UNIVERSELLEMENT CONNUES

Ces plumes doivent leur **haute renommée** à la qualité du métal exceptionnellement souple avec lequel elles sont faites.

Assortiment Spécial—Composé de 12 numéros différents de plumes pour Ecoles primaires, supérieures, Bureaux et Administrations :

SPORT	MÉLINITE	NÉVA	NOUVEAU MONDE	CADUCÉE	LYNX
647	899	742	863	81	925



En boîtes de 6 douzaines chaque.

No 20—"Parisienne," bronze, fine.
" 65 ter—"Simplex," bleue, fine.
" 81—"Caducée," bronze, fine.
" 162—1er Prix d'écriture, bronze, fine.
" 201 bis—"Maisonneuvé," blanche, moyenne.
" 237—"Acanthe," bronze, fine.
" 647—"Sport," bronze, large.
" 742—"Néva," grise, fine.
" 863—"Nouveau Monde," bronze, moyenne.
" 881 bis—"Frontenac," blanche, fine.
" 899—"Mélinite," bronze, fine.
" 925—"Lynx," bronze, extra-fine.

} Le Carton de 12 boîtes de 6 douzaines de chaque numéro, **$2.16**

Les mêmes numéros et plus de mille autres différents, en boites de 144 plumes chaque.

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils

MONTREAL

Seuls Agents au Canada.

OCTOBRE.

EPHEMERIDES 1907.

1—L'hon. juge E. Larue, de la Cour Supérieure de Québec, démissionne, pour cause de santé.
3—A Ottawa, convention annuelle des archevêques de la Puissance.
8—L'hon. Rodolphe Lemieux est nommé plénipotentiaire du Canada au Japon.
8—L'hon. Auguste Tessier, trésorier provincial, est nommé juge de la Cour Supérieure, pour le district de Rimouski, en remplacement de l'hon. juge Larue, démissionnaire.
10—Au Mont-Saint-Bernard, à Sorel, inauguration des fêtes du centenaire de la fondation de la Congrégation des Frères de la Charité.
11—Le steamer "Cyprus" de la Lakawana Transportation Co., sombre dans le Lac Supérieur. 22 matelots périssent.
12—Incendie de l'église de la Côte Saint-Paul, près Montréal.
15—A Rome, mort de S. E. le cardinal André Steinhuber, préfet de la Sacrée Congrégation de l'Index, dans sa 82e année.
15—La ville de Fontana (Indiana) est en partie détruite par une explosion à la "Dupont Powder Co.". Des centaines de morts et blessés.
17—Nominations au parlement de Québec: l'hon. W.-A. Weir devient trésorier provincial; M. Alex. Taschereau, ministre des Travaux publics et M. Ch. Devlin, ministre de la Colonisation et des Mines.
18—Clôture de la conférence de la paix à LaHaye (Hollande).
18—L'hon. Ad. Turgeon démissionne comme député de Bellechasse, et demande l'envoi d'une commission royale en Belgique.
19—Le steamer "L'Arctic", capitaine Bernier, arrive à Québec, d'une nouvelle expédition polaire.
23—L'hon. Rodolphe Lemieux part pour le Japon.
23—Forte crise financière à New-York. Après une panique de deux jours, MM. Cortelyou et Pierpont Morgan sauvent la situation.
23—L'hon. Ad. Turgeon invite M. Henri Bourassa à se présenter contre lui dans le comté de Bellechasse.
24—Rentrée des Chambres françaises à Paris. Discours du président Brisson.
31—M. Henri Bourassa, député de Labelle aux Communes, démissionne pour lutter contre l'hon. Ad. Turgeon dans Bellechasse.

Les Lacets Ecossais de PATON
Pour BOTTINES et pour SOULIERS sont
LES MEILLEURS
Surpassent toutes les imitations allemandes
Voyez le nom sur chaque boîte. On ne peut pas obtenir de meilleure valeur. Demandez nos Echantillons et nos Prix.
COTON, LIN, LAINE, SOIE,
CUIR ET PEAU DE MARSOUIN.
Fil de Soie pour Machine à Coudre "Ward's Coronet" Etiquette Rouge et Bleue.
SANS EGAL POUR LA QUALITE ET LE PRIX
Les FILS DE LIN de Paton n'ont pas de rivaux pour la Qualité.
Aiguilles Marque CHURCH
SEULS AGENTS POUR LE CANADA
Geo. D. Ross & Co., 72, rue Bay, Toronto, 142, rue Craig Ouest, Montréal.

RELIGION REFORMEE.

Un ministre protestant évangélisait l'Algérie en jetant ça et là de petits livres de la secte. Il rencontra, un jour, un vieux zouave et lui offrit de ses opuscules.

— Qu'est-ce qu'il y a dedans vos petits livres? dit le zouave. Sont-ce des almanachs nouveaux?

— C'est bien mieux que cela, répondit le ministre.

— Qu'est-ce que c'est donc?

— On enseigne là-dedans la religion: et, qui plus est, la véritable, c'est-à-dire la nôtre.

— Et quelle est votre religion?

— C'est la religion réformée.

— Dans ce cas, votre religion n'est pas bonne.

— Et pourquoi pas?

— Parce que, voyez-vous, chez nous, quand un militaire est réformé, ça veut dire qu'il n'est plus bon pour le service. Ainsi, gardez vos petits livres; je ne me sens pas le goût d'une religion qui, étant passée par le conseil de révision, a été reformée.

LA MACHINE A COUDRE "NEW WILLIAMS"
Essieu sur coussin à billes.
The Williams Mfg. Co., Ltd.,
334, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

NOVEMBRE.

EPHEMERIDES 1907.

2—Incendie dans les entrepôts de la Douane, situés rues McGill et des Communes, à Montréal.
4—Elections législatives dans les comtés de Bellechasse, Nicolet et Montmorency: les honorables Turgeon, Devlin et Taschereau sont élus.
4—Elections dans 13 Etats de la République des Etats-Unis. Le parti républicain est victorieux.
6—Un incendie détruit une grande partie du parc "Dominion", à Montréal.
7—Une violente tempête sévit dans la province de Québec et cause d'énormes pertes sur terre ainsi que sur le fleuve.
7—L'église de la Longue-Pointe, près Montréal, construite en 1721, est détruite par un incendie.
10—A Montréal, ouverture de la première convention de la Fédération des ouvriers textiles du Canada.
12—Mort de M. l'abbé A. Lebel, curé de North Stukely; âgé de 50 ans.
12—L'hon. M.-A. Evanturel, ex-orateur de la législature d'Ontario, est nommé assistant-greffier du Sénat.
13—L'hon. R. Lemieux, arrive à Yokohama.
14—Installation solennelle du nouveau chapitre de la cathédrale de Joliette.
14—Des bandits assaillent M. Brault, gérant de la Banque de Saint-Jean, à Napierville, et le contraignent à leur livrer l'argent en caisse — $2,000.
14—A Saint-Martin, l'hon. P.-E. Leblanc, député de Laval à la législature de Québec, fête ses noces d'argent parlementaires.
17—Consécration de la nouvelle chapelle du Grand Séminaire de Montréal.
19—L'hon. R.-A. Coldwell est élu par acclamation député de Brandon à la législature du Manitoba.
21—Par suite de la crise financière des Etats-Unis, la "Northern Aluminum Co.", de Shawinigan Falls, ferme ses portes. 600 ouvriers sans emploi.
25—Incendie au collège de Saint-Lin. Pertes, $7,000.
26—Derniers voyages des bateaux de la Compagnie Richelieu.
27—A Dorval, près Montréal, mort du R. P. Louis-Armand Bouchet, provincial au Canada des Pères de la Compagnie de Marie et supérieur de l'orphelinat de Montfort; âgé de 56 ans.
28—Ouverture de la 4e session du 10e parlement fédéral, par lord Grey.—Le texte du nouveau traité franco-canadien est déposé.
29—Départ du dernier transatlantique de la saison "l'Andoni", de la ligne Elder-Dempster.

LA PRESSE

TIRAGE : 100,000 par jour.
Le samedi, 115,000.

70,000 de plus que tout autre journal français du Canada, 35,000 de plus que tout autre journal anglais du Canada.

Autrefois, on lisait peu le journal ; aujourd'hui, personne ne peut guère s'en passer. C'est " La Presse " qui a donné et développé cet utile mouvement par l'actualité et l'universalité de ses nouvelles, et par le caractère national, progressif et de saine instruction de sa rédaction.

Voilà la supériorité de " La Presse " et la clef de ses succès.

Département de Photogravure de " LA PRESSE "

Ce département exécute les meilleurs ouvrages en vignettes demi-ton et en ligne ; il est un des mieux outillés de la ville de Montréal.

Ouvrage de catalogue : une spécialité.

Demandez nos prix avant d'aller ailleurs.

ADRESSE :

Edifice de " La Presse", 3ème Etage.
MONTREAL

DECEMBRE.

EPHEMERIDES 1907.

2—Le steamer "Mount Temple", de la ligne du Pacifique Canadien, donne contre un rocher, sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse.

3—Ouverture du congrès américain, à Washington. Message du président Roosevelt.

4—A Coaticook, mort de M. Henry Lovell, député de Stanstead au parlement fédéral; âgé de 79 ans.

6—Une explosion se produit dans la mine de la "Consolidated Coal Co.", à Monogah (Virginie). Plus de 500 victimes.

8—A Stockholm, mort du roi Oscar II de Suède; âgé de 78 ans. Le prince Gustave-Adolphe lui succède.

12—A Athènes, mariage du prince Georges de Grèce avec la princesse Marie Bonaparte.

13—Le steamer "Dunelm", ayant remonté le fleuve sans accident, entre dans le port de Montréal.

15—A Québec, mort de Napoléon Legendre, poète et nouvelliste; âgé de 66 ans.

16—M. Honoré Mercier est élu député de Châteauguay à la législature, par une majorité de 220 voix.

17—A Glasgow, mort de lord Kelvin (né Wm. Thompson), le plus grand savant de la Grande-Bretagne; âgé de 83 ans.

18—Mort de l'hon. J. Israël Tarte, ex-ministre des Travaux publics du Canada, journaliste distingué, dans sa 60e année.

19—M. l'abbé Feehan est nommé évêque de Fall-River, Mass., E.-U.

20—Bénédiction solennelle de l'église de Drummondville, par S. G. Mgr Brunault.

22—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, mort de l'hon. juge Ch. Champagne, doyen des juges de la Cour de Circuit, dans sa 69e année.

23—Elections partielles au parlement fédéral: M. C.-B. Major, pour le comté de Labelle, élu par acclamation, et M. J.-B.-T. Caron, pour Ottawa, par une majorité de 3,221 voix.

23—Mort de M. l'abbé J. Charette, curé de Varennes; âgé de 57 ans.

29—Mort de Mme Bruchési, mère de S. G. Mgr l'archevêque de Montréal.

31—Incendie du couvent des Sœurs de la Charité, à Rimouski.

LA MACHINE A COUDRE "NEW WILLIAMS" Possédant tous les perfectionnements.
The Williams Mfg. Co., Ltd., 334, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

L'EGLISE CATHOLIQUE DANS LA PUISSANCE DU CANADA

Province	DIOCÈSES	Evêques.	Prêtres.	Ecclésiastiques.	Eglises ou	Dessertes	Séminaire	Collèges classiques	Pensionn. et Académie	Ecoles p. (garçons ou filles.)	Hôpitaux et Asiles.	Communautés religieus.	Popul. catholique.
Province ecclésiastique de Québec	Québec	2	495	97	228	45	1	2	80	528	22	39	326,000
	Trois-Rivières	1	106	15	65	6	1	1	24	290	4	15	80.200
	Nicolet	1	186	32	65	1	1	1	34	276	2	10	87,965
	Rimouski	1	145	21	90	27	1	....	28	590	1	9	112 000
	Chicoutimi	1	120	20	56	10	1	1	10	260	2	14	70.000
	Vic. apost. du golfe St-Laurent	1	19	...	11	17	....	...	1	28	...	1	18,000
Province ecclésiastique de Montréal.	Montréal	2	662	392	136	8	2	6	184	464	73	85	400,500
	Saint-Hyacinthe	1	202	82	74		..	2	44	456	10	19	115,000
	Sherbrooke	1	108	28	70	5	1	1	39	210	8	11	85,000
	Valleyfield	1	94	17	36	4	....	2	19	217	4	10	55,500
	Joliette	1	111	24	41	1	1	1	31	255	5	11	60,515
Province ecclés. d'Ottawa.	Ottawa	1	258	20	112	23	1	1	20	450	12	26	152,000
	Pembroke	1	37	10	86	54	....	....	5	05	14	6	50,000
Province ecclésiastique de Toronto.	Toronto	1	02	20	51	40	...	1	10	27	2	9	65.000
	Hamilton	1	07	10	42	8	....	1	6	26	7	5	51 000
	London		68	17	51	29	....	1	10	81	4	7	59.000
Province ecclés. de Kingston.	Kingston	1	55	8	36	25	....	1	5	25	5	3	45,000
	Peterborough	1	29	4	21	28	....	....	1	51	3	1	26,200
	Alexandria	1	19	7	14	11	....	....	5	40	1	8	25,000
	Sault Ste-Marie	1	44	4	65	25	....	....	3	25	3	4	35,500
Province ecclésiastique d'Halifax.	Halifax	1	71	32	37	43	1	2	7	10	4	7	56,000
	Antigonish	1	98	10	70	....	....	1	7	15	2	4	75,000
	Saint-Jean, N.-B.	1	64	6	38	55	....	1	11	80	5	5	58,000
	Chatham, N. B.	1	91	5	56	32	...	1	12		4	8	66.000
	Charlottetown, I. P.-E	1	59	3	85	14	....	1	8	166	1	3	50,000
Province ecclésiastique de Saint-Boniface	Saint-Boniface	1	223	10	100	90	....	1	80	....	6	28	88 615
	Saint-Albert	1	106	......	58	33	1	1	21	46	9	19	54.000
	Prince-Albert	1	66	3	35	45	....	....	12	38	1	9	46,000
	Vic. apost. d'Athabaska	1	22	......	....	14	....	...	..	5	....	5	16,000
	" " de MacKenzie et Yukon.	1	21	......	....	6	....	....	1	12	1	1	8,200
Province ecclésiastique de Victoria.	Victoria	....	23	2	15	80	....	1	5	8	1	3	15,000
	New-Westminster	....	39	3	14	74	1	1	10	7	5	6	23,000
	Totaux	31	3,756	847	1,808	856	13	82	688	4,774	216	331	2,473,195

CLERGE. — COUR DE ROME.

Pape actuellement régnant.

Sa Sainteté Pie X.



S. S. PIE X, Joseph Sarto,

(258e successeur de saint Pierre), né à Riese, diocèse de Trévise (Italie), le 2 juin 1835; ordonné prêtre en l'église de Castel-Franco, le 18 septembre 1858; appelé à la cure de Tobomlo en 1867, et peu de temps après à celle de Salzano; nommé chanoine de la cathédrale de Trévise en 1875; préconisé évêque de Mantone le 10 novembre 1884 et sacré à Rome, par le cardinal Parocchi; créé cardinal du titre de Saint-Bernard aux Thermes, le 12 juin 1893 et promu au patriarcat de Venise par Léon XIII, le 15 du même mois; élu souverain pontife le 4 août 1903 et couronné le dimanche, 9 août 1903.

Le Pape a pour conseil le Sacré Collège, qui doit être composé, suivant la bulle de Sixte V, du 3 décembre 1586, de soixante-dix cardinaux, partagés en trois ordres: six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux-prêtres et quatorze cardinaux-diacres. Les cardinaux-évêques ont chacun pour titre un évêché voisin de Rome, d'où leur vient le nom d'évêques suburbicaires. Les cardinaux-prêtres et les cardinaux-diacres ont chacun pour titre une église de cette capitale du monde chrétien.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC.

La province de Québec comprend les diocèses de Québec, Trois-Rivières, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, et le vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent.

Diocèse de Québec, (P. Q.)

Comprend les comtés de Québec, Portneuf, Montmorency, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Lévis, Beauce, (moins les cantons Spalding, Ditchfield et Woburn) Lotbinière, Mégantic, et cinq paroisses dans le comté de Témiscouata.

Erigé en diocèse le 1er octobre 1674. En métropole le 12 juillet 1844. La cathédrale fut érigée en basilique mineure par un bref de Pie IX, à l'occasion du 200e anniversaire de l'érection du siège épiscopale de Québec, le 28 août 1874.

Archevêque (7e) : S. G. Mgr L.-N. BEGIN, (17e év.), né à Lévis le 10 janvier 1840; ordonné prêtre le 10 juin 1865; sacré évêque de Chicoutimi le 28 octobre 1888; nommé coadjuteur de S. E. le cardinal Taschereau, le 22 décembre 1891, et administrateur du diocèse le 3 septembre 1894; devenu archevêque le 12 avril 1898; décoré du Pallium le 22 janvier 1899.

Auxiliaire: S. G. Mgr P.-E. ROY, né à Berthier, comté de Montmagny, le 9 novembre 1859; ordonné prêtre le 13 juin 1886; préconisé évêque titulaire d'Eleuthéropolis et auxiliaire de l'archevêque de Québec le 8 avril 1908; sacré en la Basilique de cette ville, le 10 mai 1908.

Vicaires généraux: Mgr C.-A. Marois et Mgr T.-E. Hamel.

Archevêché.—LL. GG. Mgr L.-N. Bégin et Mgr P.-E. Roy; Mgr C.-A. Marois, V. G., Mgr H. Têtu, procureur et aumônier; MM. L. St-G. Lindsay, secrétaire-archiviste; J.-V.-A. Huard, Eug.-C.-G. Laflamme, secrétaire du diocèse; J.-J. Laberge, ass.-secrétaire et maître des cérémonies.

Paroisses: 228.

Population catholique: 326,000.

Diocèse des Trois-Rivières, (P. Q.)

(Erigé le 8 juin 1852).

Comprend les comtés de Champlain, Maskinongé et Saint-Maurice.

Evêque (3e) : S. G. Mgr F.-X. CLOUTIER, né à Sainte-Geneviève de Batiscan, le 2 novembre 1848; ordonné prêtre à Nicolet, le 22 septembre 1872; préconisé évêque des Trois-Ri-

vières, le 8 mai 1899; sacré évêque en la cathédrale de cette ville, le 25 juillet de la même année.

Vicaires généraux : Mgr H. Baril, P. A.; MM. L.-Sév. Rheault et Léon Arcand.

Chancelier: M. Ubald Marchand, J. C. D.

Chapitre de la Cathédrale. — Chanoines titulaires: Mgr H. Baril, P. A. et V. G.; MM. L.-S. Rheault, V. G., J. B. Comeau, théologal; N. Caron, J.-N. Tessier, J.-F. Béland, Chs Bellemare, T. Laflèche, L. Denoncourt, U. Marchand, J. C. D.

Chanoines honoraires : MM. H. Trahan, P. H. Marchand et D.-Ov. S. de Carufel.

Paroisses: 42. — Dessertes: 6.
Population catholique: 80,200.

Diocèse de Nicolet, (P. Q.)

(Erigé le 10 juillet 1885).

Comprend les comtés d'Arthabaska, Drummond, Nicolet, Yamaska et une partie de Bagot et Shefford.

Evêque (2e) : S. G. Mgr J.-S.-H. BRUNAULT, né à Saint-David d'Yamaska, le 10 janvier 1857; ordonné prêtre le 29 juin 1882; nommé évêque de Tubuna, I. P. I., et coadjuteur de l'évêque de Nicolet, le 30 septembre 1899; sacré à Nicolet le 27 décembre de la même année; devenu évêque de ce diocèse le 2 février 1904.

Vicaire général: Mgr M.-G. Proulx.

Procureur et secrétaire : MM. F.-A. Saint-Germain, J. C. D.; ass.-secrétaire: C.-E. Saint-Germain, J. C. D.

Paroisses: 66.
Population catholique: 87,965.

Diocèse de Saint-Germain de Rimouski, (P. Q.)

(Erigé le 15 janvier 1867).

Comprend les districts de Rimouski et de Gaspé, (moins les Iles de la Madeleine), et la plus grande partie du comté de Témiscouata.

Evêque (2e) : S. G. Mgr A.-A. BLAIS, né à Saint-Valier, le 26 août 1842; ordonné prêtre le 6 juin 1868; préconisé évêque titulaire de Germanicopolis et coadjuteur de l'évêque de Rimouski le 30 décembre 1889; sacré le 18 mai 1890; devenu évêque de Rimouski le 6 février 1891.

Vicaire général: M. L.-J. Langis, curé de Saint-Octave de Métis.

Vicaires forains: M. J.-E. Ouellet, curé à la Grande-Rivière, pour le comté de Gaspé; M. J.-B.-A. Bélanger, à Carleton, pour le comté de Bonaventure.

Secrétaire: ....; procureur: M. J.-D. Michaud.

Chapitre. — Prévôt: M. L.-J. Langis; chanoines titulaires; MM. C.-A. Carbonneau, pénitencier; P.-J. Saucier, Luc Rouleau, L.-N. Bernier, R.-Ph. Sylvain, J.-O. Normandin, D. Morisset, J.-H. Lavoie, F.-X. Ross, C.-Ph. Côté.

Chanoines honoraires: Mgr M. Bolduc, MM. N. Thivierge et J.-B.-A. Bélanger.

Paroisses: 90. — Dessertes: 30.

Population catholique: 112,000.

Diocèse de Chicoutimi, (P. Q.)

(Erigé le 28 mai 1878).

Comprend les comtés de Chicoutimi, Charlevoix et une partie du Saguenay à l'ouest de la rivière Portneuf.

Evêque (3e) : S. G. Mgr T. LABRECQUE, né à Saint-Anselme, le 30 décembre 1849 ordonné prêtre le 28 mai 1876; sacré évêque de Chicoutimi, en la basilique de Québec, le 22 mai 1892.

Vicaire général: M. Eug. Lapointe, supérieur du séminaire.

Vicaires forains: MM. M.-P. Hudon et Léon Parent.

Secrétaire: M. F.-X.-Eug. Frenette.

Evêché. — S. G. Mgr M.-T. Labrecque, MM. F.-X.-E. Frenette, secrétaire; Edm. Duchesne, principal de l'Ecole Normale.

Cathédrale. — MM. Almas Larouche, curé d'office; Art. Bourgoing et Jean Brassard, vicaires.

Paroisses: 56. — Dessertes: 10.

Population catholique: 70,000.

Vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent.

Erigé en Préfecture apostolique le 29 mai 1882; annexé au diocèse de Chicoutimi en 1892; confié aux RR. PP. Eudistes, le 13 juillet 1903; érigé en Vicariat apostolique le 28 août 1905.

Comprend, au sud, depuis la rivière Portneuf (l'île d'Anticosti incluse), jusqu'au Blanc-Sablon; à l'est, depuis le

Blanc-Sablon jusqu'à l'extrémité nord du Labrador; au nord, depuis cette extrémité jusqu'à l'entrée de la baie d'Hudson; à l'ouest, la rive est de la baie d'Hudson jusqu'à la baie James.

Vicaire apostolique (1er) : S. G. Mgr GUSTAVE BLANCHE, Eudiste, évêque titulaire de Sicca; né en 1848; ordonné prêtre le 16 mars 1878; élu évêque titulaire de Sicca et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent le 12 septembre 1905; sacré à Chicoutimi le 28 octobre 1905. Résidence : Sept-Iles.

Paroisses: 11. — Dessertes: 17.

Population catholique: 10,000 dont 3,000 sauvages.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE MONTREAL.

La province de Montréal fut érigée par Léon XIII, le 10 mai 1887, elle comprend les diocèses de Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette.

Diocèse de Montréal, (P. Q.)

(Erigé le 31 mai 1836, devenu archevêché le 8 juin 1886).

Comprend le district de Montréal, et une partie des districts de Richelieu et Terrebonne.

Archevêque (2e) : S.-G. Mgr PAUL BRUCHESI (4e évêque), né à Montréal le 29 octobre 1855; ordonné prêtre à Rome, le 21 décembre 1878; élu archevêque de Montréal le 25 juin 1897; sacré à Montréal le 8 août 1897; décoré du Pallium le 8 août 1898.

Auxiliaire: S. G. Mgr ZOTIQUE RACICOT, né au Sault-au-Récollet, le 13 octobre 1845; ordonné prêtre le 6 novembre 1870; préconisé évêque titulaire de Pogla et auxiliaire de l'archevêque de Montréal, le 27 mars 1905; sacré le 3 mai 1905.

Archevêché. — LL. GG. Mgr Paul Bruchési et Zotique Racicot; MM. J.-A. Vaillant, chan., procureur ; W.-C. Martin, chan., archi-diacre; L.-E. Cousineau, chan., économe; G. Dauth, chan., vice-recteur de l'Université Laval; E. Roy, chan., chancelier; G. Gauthier, chan., curé de la Cathédrale; A. Sylvestre, chap., vice-chancelier; J.-U. Demers, maître des cérémonies.

Paroisses et dessertes: 139.

Population catholique: 400,500.

Diocèse de Saint-Hyacinthe, (P. Q.)

(Erigé le 8 juin 1852).

Comprend les comtés de Saint-Hyacinthe, Richelieu, Rouville, Bagot, Iberville, Missisquoi et partie de ceux de Brome, Shefford et Verchères.

Evêque (6e) : S. G. Mgr ALEXIS-XYSTE BERNARD, né à Belœil, le 29 décembre 1847; ordonné prêtre le 1er octobre 1871; nommé protonotaire apostolique le 24 mai 1901; élu évêque de Saint-Hyacinthe le 16 décembre 1905; sacré le 15 février 1906.

Vicaire général et secrétaire: M. J.-L. Guertin.

Evêché. — S. G. Mgr A.-X. Bernard, MM. J.-L. Guertin, V. G. et sec.; C.-A. Beaudry, pro.; A.-M. Daoust, L.-O. Roberge, ass.-sec.; F. Langelier, ass.-pro.; L.-A. Sénécal, curé de la Cathédrale; J.-M.-H. Phaneuf, J.-B. Larochelle, J.-A. Fontaine, vicaires.

Chapitre. — Chanoines titulaires: MM. J.-L. Guertin, V. G., prévôt; A. O'Donnell, F.-X. Jeannotte, J.-B. Dupuy, A. Dumesnil, théologal; C.-A. Beaudry, P.-Z. Decelles; J.-C. Bernard, J.-A. Lemieux, L.-A. Sénécal, pénitencier; C.-P. Choquette.

Chanoines honoraires: MM. J.-B. Michon, J.-B.-O. Guy, N. Gauthier.

Paroisses: 74.

Population catholique: 115,000.

Diocèse de Saint-Michel de Sherbrooke, (P .Q.)

(Erigé le 28 août 1874).

Evêque (2e): S. G. Mgr PAUL LAROCQUE, né à Sainte-Marie de Monnoir, le 28 octobre 1846; ordonné prêtre le 9 mai 1869; préconisé évêque de Sherbrooke le 24 septembre 1893; sacré à Sherbrooke le 30 novembre de la même année.

Vicaire général: Mgr H.-O. Chalifoux, P. A.

Conseil diocésain. — Mgr H.-O. Chalifoux, V. G.; MM. P. Quinn, L.-P. Descarries, J.-A. Dufresne, J.-H. Roy, P.-J.-A. Lefebvre. J. C. D.

Officialité diocésaine.—Mgr H.-O. Chalifoux, V.G., official; MM. P.-J.-A. Lefebvre, assesseur; A.-O. Gagnon, promoteur; A. Maltais, vice-promoteur; H.-A. Simard, chancelier.

Evêché. — S. G. Mgr Paul Larocque, MM. J.-H. Roy, curé d'office; B. Couillard et H. Darche, vicaires; F.-V. Charest, miss. agricole.

Paroisses: 70.

Population catholique: 85,000.

Diocèse de Valleyfield, P. Q.

(Erigé le 6 avril 1902).

Evêque (1er): S. G. Mgr JOSEPH-MEDARD EMARD, né à Saint-Constant, le 1er avril 1853; ordonné prêtre à Montréal, le 10 juin 1876; préconisé évêque de Valleyfield, le 5 avril 1892; sacré à Valleyfield le 9 juin de la même année.

Vicaire général: Mgr J.-C. Allard, P. A.
Archidiacre et procureur: M. M. Marleau.
Chancelier: M. J. Dorais.

Evêché. — S. G. Mgr J.-M. Emard, Mgr J.-C. Allard, P. A., V. G. et curé; MM. M. Marleau, archidiacre et procureur; J. Dorais, chancelier; M. Pilon, T.-Z. Simon, J.-A. Verner, vicaires.

Officialité. — MM. C.-A. Santoire, official; T. Chagnon, P.-E. Lussier, F.-X. Sauriol, J.-O. Godin, assesseurs; M. Mainville, promoteur; N. Aubry, vice-promoteur; A.-C. Dugas, chancelier.

Vicaires forains: MM. C.-A. Santoire, P.-E. Lussier, R. Chaput, F.-X. Sauriol.
Paroisses: 36. — Dessertes: 4.

Population catholique: 55,500.

Diocèse de Joliette, (P. Q.)

(Erigé le 27 janvier 1904).

Evêque (1er) : S. G. Mgr JOSEPH-ALFRED ARCHAMBEAULT, né à l'Assomption, le 23 mai 1859; ordonné prêtre le 29 juin 1882; préconisé évêque de Joliette le 27 juin 1904; sacré à Joliette le 24 août de la même année.

Evêché. — S. G. Mgr J.-A. Archambeault, MM. D. Lafortune, chan., curé d'office; G.-N. Ferland, chan., procureur; F.-X. Piette, chan., chancelier; E. Dugas, chan., ass.-proc.; J.-A. Pauzé, Z. Lippé, V. Deschênes, vicaires; E. Lachapelle, secrétaire.

Chapitre de la Cathédrale. — Mgr P. Beaudry, V. G., L. D.; MM. D. Lafortune, O. Dubois, A. Brien, P. Sylvestre, G.-N. Ferland, F.-X. Piette et Eust. Dugas, chanoines.

Vicaires forains:—MM. A. Brien, chan., Sainte-Elisabeth; O. Dubois, chan., Saint-Esprit; V. Dupuis, Saint-Cuthbert; P. Sylvestre, chan., Saint-Gabriel.
Paroisses: 41.

Population catholique: 60,515.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'OTTAWA.

La province d'Ottawa fut érigée par Léon XIII, le 10 mai 1887, elle comprend les diocèses d'Ottawa et de Pembroke.

Diocèse d'Ottawa, (P. Q. et O.)

(Erigé le 25 juin 1847, devenu archevêché le 8 juin 1886).

Le diocèse d'Ottawa comprend dans Ontario les comtés de Prescott, Russell, Carleton et Lanark nord; dans Québec, le comté d'Ottawa et partie d'Argenteuil, Terrebonne et Montcalm.

Archevêque (1er) : S. G. Mgr J. THOMAS DUHAMEL, (2e év.), né à Contrecœur, le 6 novembre 1841; ordonné prêtre à Ottawa le 19 décembre 1863; préconisé évêque d'Ottawa le 1er septembre 1874; sacré à Ottawa le 28 octobre suivant; nommé archevêque le 8 juin 1886; décoré du Pallium, le 29 juillet suivant.

Vicaire général: Mgr J.-O. Routhier; chancelier: M. J.-A. Sloan, chanoine; secrétaire: M. F.-X. Brunet.

Chapitre de la Basilique.—Mgr J.-O. Routhier, archiprêtre; MM. L. N. Campeau, archidiacre; G. Bouillon, primicier; J.-A. Plantin, F. Michel, J.-P. Bélanger, S. Philip, F.-P. Beauchamp, P. Corkery et J.-A. Sloan, chanoines titulaires.

Paroisses: 112 .— Dessertes: 23.

Population catholique: 152,000.

Diocèse de Pembroke, (P. Q.)

(Erigé en vicariat le 11 juillet 1882 ; en évêché le 4 mai 1898).

Evêque (1er) : S. G. Mgr NARCISSE-ZEPHIRIN LORRAIN, né à Saint-Martin, le 13 juin 1842; ordonné prêtre le 4 août 1867; vicaire général du diocèse de Montréal le 3 août 1880; nommé évêque titulaire de Cythère et vicaire apostolique de Pontiac, le 11 juillet 1882; sacré le 21 septembre 1882, en l'église Notre-Dame de Montréal; a pris possession de son vicariat à Pembroke, le 22 septembre 1882; nommé premier évêque du diocèse de Pembroke le 4 mai 1898 et a pris possession de son siège épiscopal le 22 septembre de la même année.

Secrétaire: M. J.-T. Warnock.

Evêché. — S. G. Mgr N.-Z. Lorrain; MM. J. Kimpton, vice-recteur; J.-T. Warnock, sec.; P. Pontbriand, vicaire.

Paroisses: 33.

Population catholique: 50,000.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE TORONTO (Ont.)

La province de Toronto comprend les diocèses de Toronto, Hamilton et London.

Diocèse de Toronto, (P. O.)

(Erigé le 17 décembre 1841, devenu archevêché le 18 mars 1870).

Archevêque (4e): S. G. Mgr FERGUS-PATRICK McEVAY, (6e évêque), né à Lindsay, P. O., le 8 décembre 1852; ordonné prêtre le 9 juillet 1882; sacré évêque de London, le 6 août 1899; nommé archevêque de Toronto, le 13 avril 1908; intronisé le 17 juin suivant.

Vicaire général: M. J.-J. McCann.

Secrétaire: M. J.-T. Kidd, St. John's Grove, Toronto.

Paroisses: 54. — Dessertes: 46.

Population catholique: 65,000.

Diocèse de Hamilton, (P. O.)

(Erigé le 17 février 1856).

Evêque (4e). — S. G. Mgr T.-J. DOWLING, né à Limerick, Irlande, en 1840; ordonné prêtre à Hamilton, le 7 août 1864; sacré évêque de Peterborough le 1er mai 1887; transféré au siège de Hamilton le 11 janvier 1889.

Vicaire général: ....

Secrétaire: ....

Cathédrale. — S. G. Mgr T.-J. Dowling; MM. J.-M. Mahoney, et A.-J. Leyes.

Paroisses: 43.

Population catholique: 54,000.

Diocèse de London, (P. O.)

(Erigé sous ce nom le 21 février 1856; transféré à Sandwich le 22 février 1859; transféré de nouveau à London, le 3 octobre 1869).

Evêché: Siège vacant.

Administrateur: T. R. J.-E. Meunier, V. G.

Recteur: M. J.-T. Aylward.

Chancelier: M. P. McKeon.

Secrétaire: M. D. O'Neil.

Cathédrale Saint-Pierre. — MM. J.-T. Aylward, recteur; M.-D. O'Neil, secrétaire; F.-P. White, E.-J. Gorty.

Paroisses: 52.

Population catholique: 60,000.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE KINGSTON, (P. O.)

La province de Kingston fut érigée par S. S. Léon XIII, en 1889; elle comprend les diocèses de Kingston, Peterborough et Alexandria.

Diocèse de Kingston, (P. O.)

(Erigé le 17 janvier 1826, devenu archevêché en 1889).

Archevêque (2e). — S. G. Mgr CHARLES-HUGH GAUTHIER, (7e évêque), né à Alexandria, P. O., le 13 novembre 1844; ordonné prêtre le 24 août 1866; sacré évêque à Kingston le 18 octobre 1898.

Vicaires généraux: Mgr James Farrelly, M.-J. Masterson.

Vicaire forain: M. C.-B. Murray.

Chancelier: M. J.-J. O'Reilly.

Cathédrale de l'Imm. Conception. — S. G. Mgr C.-H. Gauthier; MM. A-.J. Hanley, recteur; C.-A. McWilliams, C.-J. Mea, procureur; J.-J. O'Reilly, O. Cullinane, J.-V. Meagher, J. McDonald.

Paroisses: 36. — Dessertes: 24.

Population catholique: 45,000.

Diocèse de Peterborough, (P. O.)

(Erigé le 11 juillet 1882).

Comprend les districts de Parry Sound et Muskoka; les comtés de Victoria, Durham, Peterborough et Northumberland.

Evêque (3e). — S. G. Mgr R.-A. O'CONNOR, né à Listowel, comté Kerry, (Irlande), le 15 avril 1838; ordonné prêtre le 2 août 1861; sacré le 1er mai 1889.

Vicaire général: M. Jos. Browne.

Conseil diocésain: MM. Jos. Browne, V. G.; D.-J. Casey, archidiacre.

Chancelier et secrétaire: M. M.-J. O'Brien, D. D.

Evêché. — S. G. Mgr R.-A. O'Connor; MM. W.-J. McColl, recteur; M.-J. O'Brien, D. D.; P.-J. Galvin, P. J. Kelly.

Paroisses: 21. — Dessertes: 28.

Population catholique: 26,200.

Diocèse d'Alexandria, (P. O.)

(Erigé le 21 janvier 1890).

Evêque (2e). — S. G. Mgr W.-A. MacDONELL, né à ....; ordonné prêtre le 14 septembre 1881; nommé évêque d'Alexandria le 21 mars 1906; sacré en cette ville le 24 juin suivant.

Vicaire général: T. R. M.-Geo. Corbett, curé à Cornwall.

Evêché. — S. G. Mgr W.-A. MacDonell; MM. J.-E. McRae, recteur; W.-M. Fox, J.-W. Dulin.

Paroisses: 14.

Population catholique: 25,000.

Diocèse du Sault Sainte-Marie, (P. O.)

(Erigé le 16 septembre 1904).

Comprend les districts d'Algoma et de la Baie du Tonnerre avec les îles Manitoulin et Saint-Joseph; et l'ouest du district de Nipissing.

Evêque (1er). — S. G. Mgr D.-J. SCOLLARD, né à Ennismore. comté de Peterborough, le 4 novembre 1862; ordonné prêtre le 21 décembre 1890; sacré évêque du Sault Sainte-Marie, le 24 février 1905. Résidence: North Bay.

Pro-Cathédrale de N.-D. du Lac. — S. G. Mgr D.-J. Scollard; MM. J.-J. O'Brien, O. Dufresne.

Paroisses: 25. — Dessertes: 42.

Population catholique: 35,500 dont 5,500 sauvages.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'HALIFAX, (Nouvelle-Ecosse).

La province d'Halifax comprend les diocèses d'Halifax, Antigonish, Saint-Jean, N.-B., Chatham, N.-B., et Charlottetown, I. P.-E.

Diocèse d'Halifax, (N.-E.)

(Erigé en évêché en 1842, et en archevêché le 4 mai 1852).

Comprend tous les comtés de la Nouvelle-Ecosse (à l'exception de ceux de Pictou, d'Antigonish et Guysborough) et les îles Bermudes.

Archevêque (5e). — S. G. Mgr E.-J. McCARTHY (7e évêque), né à Halifax le 25 janvier 1850; ordonné prêtre à Halifax le 9 juillet 1870; sacré le 9 septembre 1906.

Vicaire général: Mgr T.-J. Daly, P. D.

Cathédrale Sainte-Marie. — S. G. Mgr E.-J. McCarthy; MM. W.-J. Foley, D. D., recteur; W.-K. Collins, F. McQuillan, F. Hipwell, M. Pujos du Coudray.

Paroisses: 35. — Dessertes: 40.

Population catholique: 56,000.

Diocèse d'Antigonish, (N.-E.)

(Erigé sous le nom d'Arichat, le 21 septembre 1844, et sous celui d'Antigonish le 22 août 1886).

Comprend l'île du Cap Breton et les comtés de Pictou, de Guysboro, et d'Antigonish.

Evêque (3e). — S. G. Mgr JOHN CAMERON, né à Antigonish, le 16 février 1826; ordonné prêtre à Rome le 26 juillet 1853; sacré à Rome évêque de Titopolis et coadjuteur d'Arichat, le 22 mai 1870; devenu évêque d'Arichat en 1877 et évêque d'Antigonish le 23 août 1886.

Vicaires généraux: M. Alex. MacDonald, D. D.; M. A. McD. Thompson, D. D.

Secrétaire: M. H. MacPherson.

Diocèse de Saint-Jean, (N.-B.)

(Erigé le 30 septembre 1842).

Comprend la partie sud du Nouveau-Brunswick.

Evêque (3e). — S. G. Mgr TIMOTHY CASEY, né à Charlotte County, le 20 février 1862; ordonné prêtre le 29 juin

1886; élu évêque d'Utina et coadjuteur de l'évêque de Saint-Jean, le 30 septembre 1899; sacré dans cette même ville, le 11 février 1900; intronisé le 25 mars 1901.

Evêché. — S. G. Mgr T. Casey; MM. A. Meehan, D.-S. O'Keefe, J.-W. Holland, F.-M. Lockary.

Paroisses: 49. — Dessertes: 44.

Population catholique: 58,000.

Diocèse de Chatham, (N.-B.)

(Erigé le 8 mai 1860).

Comprend la partie nord du Nouveau-Brunswick.

Evêque (2e). — S. G. Mgr THOMAS-F. BARRY, né à Pokemouche, N.-B., le 3 mars 1841; ordonné prêtre le 5 août 1866; sacré à Saint-Jean, le 11 février 1900; devenu évêque de Chatham, le 7 août 1902.

Vicaire général: Mgr L.-N. Dugal, D. P.

Paroisses: 56. — Dessertes: 32.

Population catholique: 66,000.

Diocèse de Charlottetown, (île du Prince-Edouard).

(Erigé en 1829).

Comprend l'île du Prince-Edouard et les îles de la Madeleine.

Evêque (4e). — S. G. Mgr J.-CHARLES McDONALD, D. D., né le 14 juin 1840, à Saint-Andrews, I. P.-E.; ordonné prêtre le 4 juillet 1873 à Charlottetown; préconisé évêque titulaire d'Irina et coadjuteur de l'évêque de Charlottetown le 13 juin 1890; sacré à Charlottetown le 28 août 1890; devenu évêque de Charlottetown le 1er mai 1891.

Vicaires généraux: Mgr James Phelan, D. D.; MM. J.-H. Blaquière, D. D., et James Morrison.

Secrétaire: M. G.-J. McLellan, D. D.

Cathédrale Saint-Dunstan. — MM. G.-J. McLellan, D. D.; P.-A. McDonald et M. McDonald.

Paroisses: 35. — Dessertes: 14.

Population catholique: 50,000.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE.

La province de Saint-Boniface fut érigée par Pie IX, le 22 septembre 1871, elle comprend les diocèses de Saint-Boniface, Saint-Albert, Prince-Albert et les vicariats apostoliques d'Athabaska et du Mackenzie.

Diocèse de Saint-Boniface, (Manitoba).

Comprend la province de Manitoba, la partie du district d'Assiniboia à l'est du 109° de longitude; la partie du district de Keewatin à l'est du fleuve Nelson et la partie de la province d'Ontario, à l'ouest du 91° de longitude.

Archevêque (2e): S. G. Mgr LOUIS-PHILIPPE-ADELARD LANGEVIN, O. M. I., (3e évêque), né à Saint-Isidore, comté de Laprairie, le 23 août 1855; ordonné prêtre le 30 juillet 1882; préconisé le 8 janvier 1895; sacré le 19 mars 1895.

Vicaire général. — Mgr Az. Dugas, P. A.

Archevêché. — S. G. Mgr L.-P.-A. Langevin, O. M. I.; Mgr Az. Dugas, P. A., V. G. et curé; MM. A. Béliveau, chancelier et procureur; J. Poitras, secrétaire; D. Dandurand, O. M. I., chapelain de l'Orphelinat des filles; F. Woodcutter, chapelain des Sœurs Grises; A. Duplessis, chapelain du Pensionnat Jésus-Marie; J.-H. Prud'homme, D. S. Th., DD. C., sec.-archiviste et rédacteur des "Cloches de Saint-Boniface"; J.-M.-I. Paré, 1er ass.-procureur; N.-A. Bellavance, 2e ass.-proc.; J.-V. Fyfe, vicaire.

Paroisses: 98.

Population: 88,615 dont 24,000 du rite Grec-Ruthène.

Diocèse de Saint-Albert, (Alberta).

(Erigé le 22 septembre 1871).

Evêque (2e). — S. G. Mgr EMILE-JOSEPH LEGAL, O. M. I., né le 9 octobre 1849 à Saint-Jean de Boisseau, diocèse de Nantes (France) ; ordonné prêtre le 29 juin 1874; nommé évêque titulaire de Pogla le 29 mars 1897; sacré le 17 juin 1897, à Saint-Albert; devenu évêque de Saint-Albert, le 3 juin 1902.

Vicaires généraux: RR. PP. Alb. Lacombe, et H. Leduc, O. M. I.

Cathédrale Saint-Albert. — S. G. Mgr Emile Legal, O.M.I.; RR. PP. H. Leduc, O.M.I., V.G.; M. Mérer, O.M.I.. sup.; V. Ladet, O.M.I.; V. Philippot, O.M.I.; C. Vandendaele, O.M.I.

Paroisses: 53. — Dessertes avec église: 38; sans église: 71.

Population catholique: 54,000.

Diocèse de Prince-Albert, (Sask.)

(Erigé en vicariat apost. en 1890, et en évêché en 1907).

Evêque (1er).—S. G. Mgr ALBERT PASCAL, O.M.I., né le 3 août 1848, à Saint-Genest, diocèse de Viviers (France); ordonné prêtre le 2 novembre 1873 à Montréal; préconisé le 5 juin 1891; sacré le 28 juin 1891, à Viviers (France). Résidence: Prince-Albert.

Vicaire général: — R. P. H. Lacoste, O. M. I., D.D.

Population catholique: 46,000.

Vicariat apostolique d'Athabaska.

(Erigé en 1862).

Vicaire apostolique (2e): S. G. Mgr EMILE GROUARD, O. M.I., évêque titulaire d'Ibora, né le 2 février 1840, à Brûlon, diocèse du Mans (France); ordonné prêtre à Boucherville le 3 mai 1862; préconisé le 18 octobre 1890; sacré le 1er août 1891 à Saint-Boniface, Man. Résidence: Mission Saint-Bernard, Petit Lac des Esclaves (lac Athabaska), T. N.-O.
Population catholique: 16,000.

Vicariat apostolique de Mackenzie.

(Erigé en 1901).

Vicaire apostolique (1er): S. G. Mgr GABRIEL BREYNAT, O.M.I., né en 1867; ordonné prêtre le 21 février 1891; élu évêque titulaire d'Adramyte et vicaire apostolique de Mackenzie en 1901; sacré le 6 avril 1902.
Adresse: Edmonton (Alberta).
Population catholique: 8,200.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE VICTORIA, (C. A.)

La province de Victoria fut érigée par S. S. Léon XIII en 1903; elle comprend les diocèses de Victoria, de New-Westminster, et la Préfecture apostolique du Yukon.

Diocèse de Victoria.

(Erigé en évêché en 1847, et en archevêché le 19 juin 1903).
Archevêché. — Siège vacant.
Administrateur apostolique. — T. R. A.-J. Brabant.
Cathédrale Saint-André. — MM. Jos. Leterme, C. Caine et J.-A. Van Nevel.
Paroisses: 15. — Dessertes: 80.
Population catholique: 15,000.

Diocèse de New-Westminster.

(Erigé en 1890).

Evêché. — Siège vacant.
Cathédrale Saint-Pierre. — ....; R. Fr. W.-P. O'Boyle, O.M.I., D. D.
Paroisses: 18. — Dessertes: 67.
Population catholique: 22,000 dont 9,000 sauvages.

Préfecture apostolique du Yukon.

(Erigé en 1908).

Préfet apostolique. — R. P. Bunoz, O.M.I.

FRECHETTE.

Un érable est tombé... Dans le clair paysage
de la patrie, il dessinait un grand contour;
son ombre enveloppait la terre avec amour
et des oiseaux puissants chantaient dans son feuillage!

Vers l'éternel soleil, plus haute, chaque jour,
montait la fière cîme... Un soir, en mai, l'orage
a vaincu sa splendeur et terminer son âge.
Adieu!... Ceux de chez nous le pleurent sans retour.

Un érable est tombé... La débordante sève
n'alimentera plus, au prochain avenir,
sa verte frondaison de pensée et de rêve...

Seul, tu restes encore, ô vivant souvenir!
Ecoutez... Sur le monde, un vent de gloire emporte
l'écho mélodieux de sa ramure morte!...

II

Poète!... si ton corps dans l'ombre disparaît,
ton poème à jamais resplendit sur l'histoire;
et la patrie en deuil, qu'illumine ta gloire,
pare ton souvenir d'un immortel regret.

Tu chantas sa beauté: fleuve, plaine ou forêt,
son passé de défaite auguste ou de victoire;
et ta voix, dont résonne encor notre mémoire,
puisait dans un cœur franc l'éclat d'un verbe vrai.

Sois béni, pour ton œuvre abondante et vivace!...
Quand ils diront ton nom, les hommes de ma race
seront de gratitude et d'orgueil envahis;

et les enfants liront tes vers, dans les écoles,
pour apprendre, au frisson de tes nobles paroles,
à vénérer leur Dieu, leur langue et leur pays!...

Joseph-Marie Melançon.

Le savoir est pour l'homme studieux, la richesse pour l'homme vigilant, la puissance pour la bravoure et le ciel pour la vertu. Franklin.

* * *

Il faut aimer sa patrie, vénérer ceux qui l'ont formée, obéir à ses lois et honorer le citoyen qui s'en rend digne.



Grande Fonderie de Cloches de l'Est

FERDINAND FARNIER

à Robécourt (Vosges) France

BOURDONS, CARILLONS, CLOCHES pour Écoles, Hôtels de Ville, Hospices, Usines, Chapelles, etc.

Accords et Tons garantis.

Coussinets et Tourillons
de tous systèmes.

Fournitures de tous les Acces soires nécessaires au fonctionnement des Cloches.

GUIDES en porcelaine pour empêcher l'usure des cordes. **CORDES** en Chanvre et en Cuir. **CABLES** en fil d'acier tressé et galvanisé. **HORLOGES** publiques pour Eglises, Hôtels de Ville, Ecoles, Usines, etc.

Ecrivez pour demander les prix.

CONFIANCE.

Si tu sens vaciller ta foi
Durant la tempête hagarde,
Calme-toi:
Dieu te garde!

Si, d'après la commune loi,
Dans le néant tombe chaque heure,
Calme-toi:
Dieu demeure!

Si ton cœur est rempli d'émoi,
Si le désespoir t'environne,
Calme-toi:
Dieu pardonne!

Si la mort te saisit d'effroi,
Si tu crains l'ombre où tout sommeille,
Calme-toi:
Dieu réveille!

LA MACHINE A COUDRE "NEW WILLIAMS" Silencieuse. De belle apparence.
The Williams Mfg. Co., Ltd.,
334, Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

PUISSANCE DU CANADA (population 5,338,883).

Siège du gouvernement, **Ottawa.**

Son Excellence le très honorable comte **Albert-Henry-George Grey**, L. L. M., J. P., lord lieutenant de Northumberland et vicomte de Howick, nommé gouverneur général du Canada en 1904, ($48,664).

Secrétaire privé: Arthur-F. Sladen.

Aide de Camp: ....

Aides de Camp honoraires: Lieutenants-colonels W.-D. Otter, C.-T. Irwin, J.-M. Gibson, G.-T.-A. Evanturel, J. Peters, C.-W. Drury, A.-P. Sherwood, H. Smith, F.-L. Lessard, T.-D.-B. Evens, S.-C.-D. Roper.

Conseil privé du Roi en Canada, (formé en 1908).

Le très honorable sir Wilfrid Laurier, G.C.M.G., D.C.L., premier et président du Conseil, ($12,000).

L'hon. sir Richard Cartwright, G.C.M.G., ministre du Commerce et de l'Industrie.	$7.000 chacun.
" J.-J. Murphy, secrétaire d'Etat.	
" A.-B. Aylesworth, ministre de la Justice.	
" L.-P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries.	
" sir Frédéric-William Borden, ministre de la Milice.	
" Sydney-Arthur Fisher, ministre de l'Agriculture.	
" W.-S. Fielding, ministre des Finances.	
" Geo.-P. Graham, ministre des Chemins de fer et Canaux.	
" William Paterson, ministre des Douanes.	
" ...., ministre du Revenu de l'Intérieur.	
" Wm. Pugsley, ministre des Travaux publics.	
" F. Oliver, ministre de l'Intérieur et surintendant général des affaires des sauvages.	
" R. Lemieux, ministre des Postes.	
" Jacques Bureau, solliciteur général.	
Greffier du Conseil privé: M. R. Boudreau.	

Un peu d'observation.

—Ne jugez jamais un homme d'après le parapluie qu'il porte.

—Pourquoi?

—Il est si rare que ce soit le sien.

Les opinions politiques sont comme les modes: belles quand on les prend, laides quand on les quitte.

Jouffroy.

MEMBRES DU SENAT DU CANADA.

............., président, ($4,000).

Pour la province de Québec. (24 membres).

Les honorables MM. ($2,500 par session).

Baker, Geo.-B., Sweetsburg.
Béïque, F.-L., Montréal.
Bolduc, Jos., St-Victor de Tring
Casgrain, J.-P.-B., Montréal.
Choquette, P.-A., Québec.
Cloran, H.-J., Montréal.
David, L.-O., Montréal.
DeBoucherville, C.E.B., C.M.G., Boucherville.
Dessaules, G.-C., St-Hyacinthe.
Drummond, sir Geo.-A., K.C.M. G., Montréal.
Fiset, J.-B.-R., Rimouski.
Forget, L.-J., Montréal.
Godbout, J.-M.-D., St-François.
Landry, A.-C.-P.-R., Caudiac.
Legris, J.-H., Louiseville.
MacKay, Robert, Montréal.
Mitchell, Wm., Drummondville.
Montplaisir, H., Trois-Rivières.
Owens, W., Montréal.
Shehyn, J., Québec.
Tessier, Jules, Québec.
Thibaudeau, J. Rosaire, Montréal.
Thibaudeau, A.-A., Montréal.

Pour la province d'Ontario. (24 membres).

Beith, R., Bowmanville.
Belcourt, N.-A., Ottawa.
Bowell, sir Mackenzie, K.C.M. G., Belleville, Ont.
Campbell, A., Toronto.
Carling, sir J., K.C.M.G., London.
Cartwright, sir Richard, G. C.M.G., Ottawa.
Coffey, Thomas, London.
Cox, Geo. A., Toronto.
Derbyshire, D., Brockville.
Edwards, W.-C., Rockland, Ont.
Frost, F.-T., Smith 's Falls.
Gibson, W., Beamsville.
Jaffray, R., Toronto.
Jones, L.-M., Toronto.
Kerr, James K., Toronto.
McHugh, Geo., Lindsay.
McLaren, P., Perth.
McMillan, Donald, Alexandria.
McMullen, Mount Forest.
Ross, W., Toronto.
Scott, R.-W., Ottawa.
Sullivan, M., Kingston.
Wilson, Dr J.-H., St-Thomas.
....

Pour la province de la Nouvelle-Ecosse. (10 membres).

Comeau, A.-H., Meteghan River
McDonald, Wm., Lit. Glace Bay
McGregor, Jas-D., New-Glasgow.
McKay, Thomas, Truro.
....
MacKeen, D., Halifax.
Miller, W., Arichat.
Power, L. G., Halifax.
Ross, W., Halifax.
....

Si la charge ennoblit l'homme, l'homme doit ennoblir la charge.
Proverbe grec.

Membres du Sénat du Canada. — (Suite).

Pour la province du Nouveau-Brunswick. (10 membres).

Baird, G. T., Perth Centre.
Costigan, John, Edmunston.
Domville, James, Rothesay.
Gillmor, D., St-George.
Ellis, John-V., St-John.
King, Geo. G., Chipman.
McSweeney, Peter, Moncton.
Poirier, P., Shédiac.
Thompson, F.-P., Fredericton.
Wood, Josiah, Sackville.

Pour l'île du Prince-Edouard. (4 membres).

Ferguson, D., Charlottetown.
Macdonald, A.-A. Charlottetown.
Robertson, James E., Montague
Yeo, John, Port Hill.

Pour la Colombie anglaise. (3 membres).

Bostock, H., Monte-Creek.
Macdonald, W.-J., Victoria.
Riley, George, Victoria.

Pour la province du Manitoba. (4 membres).

Bernier, T.-A., Saint-Boniface.
Kirchhoffer, J.-N., Brandon.
Watson, R., Portage-la-Prairie.
Young, F.-M., Killarney.

Pour la province de Saskatchewan. (4 membres).

Davis, T.-O., Prince-Albert.
Douglas, J.-M., Tantallon.
Perley, W.-D., Wolseley.
Ross, J.-H., Regina.

Pour la province d'Alberta. (4 membres).

DeVeber, L.-G., Lethbridge.
Lougheed, J.-A., Calgary.
Roy, P., Edmonton.
Talbot, P., Lacombe.

Greffier du Sénat: Samuel-E. St-Onge Chapleau. ($5,000).

LE MARIAGE.

C'est dans le mariage que la sensibilité est un devoir. Dans tout autre relation, la vertu peut suffire; mais dans celle où les destinées sont entrelacées, où la même impulsion sert, pour ainsi dire, aux battements de deux cœurs, une affection profonde est un lien nécessaire, la mort seule peut rompre des nœuds si saints.

L'usage de mettre l'anneau nuptial au quatrième doigt de la main gauche vient de ce que dans ce doigt il y a une veine qui va au cœur: symbole que deux cœurs se lient.

La première et la plus grande faute entre gens mariés est de se manquer d'égards. (Moralistes anciens).

UNE DE PERDUE, DEUX DE TROUVEES, roman canadien, par G. de Boucherville. Nouvelle édition, avec couverture illustrée. 2 volumes in-12 .... $1.00
La Cie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC (population 1,620,974).

Le siège du gouvernement local est à **Québec.**

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour cinq ans par le gouverneur-général du Canada en conseil; d'un conseil exécutif de 7 membres, d'un conseil législatif de 24 membres nommés à vie, et d'une assemblée législative de 74 membres élus tous les cinq ans par le peuple; l'indemnité des membres du conseil législatif et de l'assemblée législative est de $800 par session.

Lieutenant-gouverneur (9e) : **L'hon. sir Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier,** K. C. M. G., nommé le 15 septembre 1908. ($10,000).

Aide de camp: Capitaine Victor Pelletier.
Aide de camp-adjoint: Capt. A. de L. Panet.
Secrétaire particulier: Alp. Généreux.
Messager en chef: W.-T. Lannen.

Conseil exécutif, (formé en 1905).

L'honorable sir Lomer Gouin, premier ministre et procureur général ($5,000).
" A. Turgeon, ministre des Terres et Forêts.
" W.-A. Weir, trésorier de la Province.
" Louis-Alex. Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail.
" Ls-Jules Allard, ministre de l'Agriculture.
" Ls-Rod. Roy, secrétaire et régistraire de la Province.
" Chs-R. Devlin, ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries.
" John-C. Kaine, ministre sans portefeuille.

($4,000 chacun.)

Greffier du Conseil exécutif: Gustave Grenier.

Conseillers législatifs. ($800).

Les honorables: ...., orateur. ($3,000).

L.-J. Allard, St-Frs du Lac.
T. Berthiaume, Montréal.
C.-B. de Boucherville, Boucherville.
Geo. Bryson, jr., Fort Coulonge
Hector Champagne, St-Eustache.
T. Chapais, Québec.
N.-C. Cormier, Plessisville.
Chs-Eug. Dubord, Beauport.
N. Garneau, Ste-Foy.
Ed.-B. Garneau, Québec.
F.-E. Gilman, Montréal.
J. Girouard, Longueuil.
Gosselin, Frs, St-Alexandre.
J. Lanctôt, St-Henri (Montréal).
Bl. Letellier, St-François.
Th.-P. Pelletier, Trois-Pistoles.
N. Pérodeau, Montréal.
J.-Damien Rolland, Montréal.
C.-J. Sharples, Québec.
R. Turner, Québec
. . . .
Ern. de Varennes, Waterloo.
J.-K. Ward, Côte St-Antoine, (Montréal.

Greffier du Conseil législatif: ....

Province de Québec. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES. Élus 26 octobre 1908.	LOCALE. Elus 8 juin 1908.
Argenteuil	G.-H. Ferley	L'hon. W.-A. Weir
Arthabaska	Louis Lavergne	P. Tourigny
Bagot	Joseph E. Marcil	F.-H. Daignault
Beauce	Henri S. Béland, M.D.	Jos.-Arth. Godbout
Beauharnois	L.-J. Papineau	Arthur Plante
Bellechasse	O.-E. Talbot	L'hon. A. Turgeon
Berthier	A. Ecrément	Jos. Lafontaine
Bonaventure	Chas. Marcil	J.-H. Kelly
Brome	L'hon. S.-A. Fisher	W.-F. Vilas
Chambly	Victor Geoffrion	M. Perrault
Champlain	P.-E. Blondin	P.-C. Neault
Charlevoix	Rodolphe Forget	P.-D'Auteuil
Châteauguay	J.-P. Brown	H. Desrosiers
Chicoutimi & Saguenay	...	H. Petit
Compton	A.-B. Hunt	A.-W. Giard
Deux-Montagnes	J.-A.-C. Ethier	Arthur Sauvé
Dorchester	E. Roy	A. Morriset
Drummond	Louis Lavergne	J. Laferté
Gaspé	L'hon. R. Lemieux	Ls.-Jos. Lemieux
Hochelaga	L.-A.-A. Rivet	J.-L. Décarie
Huntingdon	James A. Robb	W.-H. Walker
Iberville	(pas de représentant).	J.-A. Benoit
Iles de la Madeleine	(pas de représentant).	L.-A. Thériault
Jacques-Cartier	F.-D. Monk	Ph. Cousineau
Joliette	Adélard Dubeau	J.-M. Tellier
Kamouraska	Ern. Lapointe	L'hon. L.-R. Roy
Labelle	C.-B. Major	(pas de représentant).
Lac St-Jean	(pas de représentant).	...
Laprairie	R. Lanctot	E.-L. Patenaude
L'Assomption	P.-A. Séguin	Walter Reed
Laval	Chs.-A. Wilson	...
Lévis	L.-A. Carrier	J.-C. Blouin
L'Islet	Eugène Paquet	Jos.-Ed. Caron
Lotbinière	Edmond Fortier	J.-N. Francoeur
Maisonneuve	Alphonse Verville	(pas de représentant).
Maskinongé	Horm. Mayrand	Geo. Lafontaine
Matane	(pas de représentant).	Donat Caron
Mégantic	F.-T. Savoie	D.-H. Pennington
Missisquoi	D.-B. Meigs	Jos.-J.-B. Gosselin
Montcalm	F.-O. Dugas	Jos. Sylvestre
Montmagny	Cyrias Roy	Armand Lavergne
Montmorency	Georges Parent	L'hon. L.-A. Taschereau
Montréal, Sainte-Marie	Médéric Martin	...
Montréal, St-Jacques	H. Gervais	...
Montréal, St-Laurent	R. Bickerdike	John T. Finnie
Montréal, St-Antoine	H.-B. Ames	C.-Ernest Gault
Montréal, Ste-Anne	C.-J. Doherty	...
Montréal, St-Louis	(pas de représentant).	G. Langlois
Napierville	R. Lanctot	Cyprien Dorris
Nicolet	Dr. Turcotte	L'hon. Chs-R. Devlin.
Ottawa, comté	(pas de représentant).	F.-A. Gendron
Pontiac	G.-F. Hodgins	T.-C. Gaboury

Province de Québec. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Portneuf..	M.-S. Delisle..	L'hon. sir L. Gouin..
Québec, Centre.. .	A. Lachance..	L'hon. A. Robitaille.
Québec, Ouest.. ..	Wm. Price..	L'hon. J.-C. Kaine..
Québec, Est.. .. .	T. H. sir W. Laurier.	L.-A. Létourneau.. ..
Québec, comté.. ..	J.-P. Turcotte..	C.-F. Delâge.. .. .. .
Richelieu..	Adélard Lanctot.. ..	L.-P.P. Cardin.. .. .
Richmond..	E.-W. Tobin..	P.-S.-G. MacKenzie..
Rimouski..	J. Aug. Ross, M.D...	P.-E. D'Anjou.. .. ..
Rouville..	L'hon. L.-P. Brodeur.	Robert.. .. ..
St-Hyacinthe.. ..	A.-M. Beauparlant..	Henri Bourassa.. ..
St-Jean..	Jos. Demers..	G. Marchand.. .. ..
St-Maurice..	L'hon. J. Bureau.. ..	G.-I. Delisle.. .. .. .
St-Sauveur..	(pas de représentant).	Chs.-Eug. Côté.. .. .
Shefford..	H.-E. Allen..	L.-P. Bernard.. .. ..
Sherbrooke..	A.-N. Worthington..	F. Pelletier.. .. .. .
Soulanges..	Dr. Lortie..	J.-O. Mousseau.. ..
Stanstead..	Charles Lovell..	P.-A. Bissonnette.. .
Témiscouata.. ..	C.-A. Gauvreau.. .. .	N. Dion.. .. ..
Terrebonne..	Bruno Nantel..	L'hon. F.-J.-B. Prévost
Trois-Rivières.. ..	L'hon. J. Bureau.. ..	J.-A. Tessier.. .. ..
Vaudreuil..	Gustave Boyer.. .. .	H. Pilon.. .. ..
Verchères..	(pas de représentant).	A. Geoffrion.. .. .. .
Wolfe..	E.-W. Tobin..	N.-P. Tanguay.. .. .
Wright..	E.-B. Devlin..	(pas de représentant).
Yamaska..	J.-E.-O. Gladu..	Ed. Ouellette.. .. ..

Orateur des Communes: ....
Greffier " " T.-B. Flint.
Orateur de l'Assemblée Législative: ....
Greffier " " L.-G. Desjardins.

BON MOT.

Un homme veuf étant sur le point de se remarier, sa fiancée lui faisait diverses questions sur son caractère. La dernière était celle-ci:

—Etes-vous patient?

—Si je suis patient! répondit-il; j'ai été marié sept ans.

CHARADE No 3.

Une voyelle est mon premier.
Terme musical est mon deuxième.
Article simple mon troisième.
Prénom masculin mon entier.

Voir réponse, page 44.

C'est une règle très profitable à la santé de ne faire que trois repas par jour, dont deux plus légers le matin et le soir, et de ne rien prendre entre les repas.

* * *

La plus saine de toute les boissons est "l'eau pure". La plus nuisible est l'eau-de-vie.

PROVINCE D'ONTARIO (population 2,167,978).

Le siège du gouvernement local est à **Toronto.**

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur-général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 10 membres, et d'une assemblée législative de 106 membres élus tous les 4 ans par le peuple. L'indemnité des membres est de $1,000 pour la session.

Lieutenant-gouverneur (9e) : **L'hon. John Morison Gibson,** nommé en 1908. ($10,000 par an).

Aide de camp et secrétaire officiel: Lt-col. McDonald.

Secrétaires privés: MM. Young et Gibson.

Conseil exécutif (formé en 1905).

L'hon. sir J.-P. Whitney, premier et président du Conseil.
" A.-J. Matheson, trésorier provincial.
" J.-J. Foy, procureur général.
" Frank Cochrane, ministre des Terres, Forêts et Mines.
" J.-O. Réaume, commissaire des Travaux publics.
" W.-J. Hanna, secrétaire provincial.
" R.-A. Pyne, ministre de l'Education.
" James-S. Duff, ministre de l'Agriculture.
" J.-S. Hendrie, ministre sans portefeuille.
" Adam Beck, " "

Greffier du Conseil exécutif: J.-L. Capreol.

COMTÉS	COMMUNES. Élus 26 octobre 1908.	LOCALE. Élus 8 juin 1908.
Addington..	U. Wilson..	W.-J. Paul.. .. .. ..
Algoma, Est.. .. .	A.-E. Dyment..	W.-R. Smith.. .. .. .
Algoma, Ouest.. .	A.-C. Boyce..	(pas de représentant).
Brant, Nord.. .. .	(pas de représentant).	J.-H. Fisher.. .. .. .
Brant, Sud..	L'hon. W. Paterson..	W.-S. Brewster.. ..
Brantford..	L. Harris..	.. ..
Brockville..	L'hon. G.-P. Graham.	Alf.-E. Donovan.. ..
Bruce, Nord.. .. .	John Tolmie..	C.-M. Bowman.. .. ..
Bruce, Sud..	J.-J. Donnelly..	R.-E. Truax.. .. .. .
Bruce Centre.. ..	(pas de représentant).	Hugh Clark.. .. .. .
Carleton..	R.-L. Borden..	R.-H. McElroy.. .. .
Dufferin..	Dr J. Barr..	Ch.-R. McKeown.. ..
Dundas..	Andrew Broder.. ..	Sir J.-P. Whitney.. ..
Durham, Est.. ..	C.-J. Thornton..	J.-J. Preston.. .. ..
Durham, Ouest.. .	(pas de représentant).	J.-H. Devitt.. .. .. .
Elgin, Est..	David Marshall.. ..	C.-A. Brower.. .. ..
Elgin, Ouest.. ..	T.-W. Crothers.. .. .	F.-G. Macdiarmid.. ..
Essex, Nord.. ..	Hon. R.-F. Sutherland	L'hon. J.-O. Réaume..
Essex, Sud..	A.-H. Clarke, K. C. ..	C.-N. Anderson.. .. .
Fort William et Lac-des-Bois.. .	(pas de représentant).	T.-S.-T. Smellie.. ..
Frontenac..	J.-W. Edwards.. .. .	John S. Gallagher.. .
Glengarry..	J.-A. McMillan.. .. .	D.-R. McDonald.. ..
Grenville..	J.-D. Reid..	G.-H. Ferguson.. ..
Grey, Centre.. ..	Th.-S. Sproule..	Isaac B. Lucas.. .. .
Grey, Nord..	W.-S. Middlebro.. ..	L'hon. A.-G. MacKay.
Grey Sud..	H.-H. Miller..	D. Jamieson.. .. .. .

Province d'Ontario. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Haldimand..	F.-R. Lalor..	Jacob Kohler.. .. ..
Halton..	D. Henderson..	A.-W. Nixon.. .. ..
Hamilton, Ouest..	T.-G. Stewart..	L'hon. J.-S. Hendrie..
Hamilton, Est.. ..	S. Barker..	Allan Studholme.. ..
Hastings, Est.. ..	W.-B. Northrup.. ..	A.-A. Richardson.. ..
Hastings, Nord..	(pas de représentant).	J.-W. Pearce.. .. ..
Hastings, Ouest..	E.-G. Porter..	J.-W. Johnson.. .. ..
Huron, Ouest.. ..	E.-N. Lewis..	A.-H. Musgrove.. ..
Huron, Est..	Dr. T. Chisholm.. ..	W. Proudfort.. .. ..
Huron, Sud..	M.-Y. McLean..	Henry Eilber.. .. ..
Kenora..	(pas de représentant).	H.-A.-C. Machin.. ..
Kent, Ouest.. .. .	A.-B. McCoig..	G.-W. Sulman.. .. ..
Kent, Est..	D.-A. Gordon..	P.-H. Bowyer.. .. ..
Kingston..	W. Harty..	F.-W. Nickle.. .. ..
Lambton, Est	J.-E. Armstrong.. ..	R.-J. McCormack.. ..
Lambton, Ouest..	Fred. F. Pardee.. ..	L'hon. W.-J. Hanna..
Lanark, Nord.. ..	W. Thornburn..	R.-F. Preston.. .. ..
Lanark, Sud.. .. .	Hon. J.-G. Haggart..	L'hon. A.-J. Matheson
Leeds..	G. Taylor..	J.-R. Dargavel.. .. .
Lennox..	U. Wilson..	Th.-Geo. Carscallen..
Lincoln..	E.-A. Lancaster.. ..	Dr Elisha Jessop.. ..
London..	Major Beattie..	L'hon. Adam Beck.. .
Manitoulin..	(pas de représentant).	Robert R. Gamey.. ..
Middlesex, Est.. .	Peter Elson..	G.-W. Neeley.. .. ..
Middlesex, Nord..	Alex. Smith..	Duncan C. Ross.. ..
Middlesex, Ouest..	W.-S. Calvert..	J.-C. Elliott.. .. .. .
Monck..	(pas de représentant).	J.-A. Ross.. .. .. ..
Muskoka..	Wm. Wright..	A.-A. Mahaffy.. .. ..
Nipissing..	Geo. Gordon..	Henry Morel.. .. ..
Norfolk, Nord.. ..	(pas de représentant).	H.-P. Innes .. .. ..
Norfolk, Sud.. ..	Alex. McCall..	A.-C. Pratt.. .... ..
Northumberland, E	C.-L. Owen..	S.-G.-M. Nesbitt.. ..
Northumberland, O	J.-B. McColl..	Samuel Clarke.. .. .
Ontario, Nord.. ..	S.-S. Sharpe..	Wm-H. Hoyle.. .. ..
Ontario, Sud.. ..	F.-L. Fowke..	Ch. Calder.. .. .. ..
Ottawa..	T. H. sir W. Laurier.	D.-J. McDougal.... .
	H.-B. McGiverin.. ..	A.-E. Fripp.. .. .. ..
Oxford, Nord.. .	E.-W. Nesbitt..	And. Mackay.. .. ..
Oxford, Sud.. .. .	M.-S. Schell..	T.-R. Mayberry.. .. .
Parry Sound.. ..	James Arthurs.. .. .	John Galna.. .. .. ..
Peel..	R. Blain..	Sam. Charters.. .. .
Perth, Nord.. .. .	T.-P. Rankin..	James Torrance.. ..
Perth, Sud..	G.-H. McIntyre.. ..	Val. Stock.. .. .. ..
Peterborough, Est.	J.-A. Sexsmith.. .. .	James Thompson.. ..
Peterborough, O..	J.-R. Stratton..	T.-E. Bradburn.. .. .
Port Arthur & R.R..	.. ..	J.-J. Carrick.. .. ..
Prescott..	Ed. Proulx..	G.-H. Pharand.. .. .
Prince-Edward.. .	M. Currie..	R.-A. Norman.. .. ..
Renfrew, Nord.. .	Gerald-V. White.. ..	N. Reid.. .. ..
Renfrew, Sud.. ..	Thomas A. Low.. ..	T.-W. McGarry.. .. .
Russell..	L'hon. C. Murphy.. .	D. Racine.. .. .. ..
Sault Ste-Marie..	(pas de représentant).	W.-H. Hearst.. .. ..
Simcoe, Est.. .. .	M. Chew..	J.-B. Tudhope.. .. ..
Simcoe, Nord.. ..	J.-A Currie..	Hon. J. Stoddart Duff
Simcoe, Sud.. ..	H. Lennox..	A. Ferguson.. .. .. .
Simcoe, Centre.. .	(pas de représentant).	A.-B. Thompson.. ..
Stormont..	Robert Smith..	W.-J. McCart.. .. ..
Sturgeon Falls.. .	(pas de représentant).	A.-A. Aubin.. .. .. .
Sudbury..	(pas de représentant).	L'hon. F. Cochrane..
Témiscamingue..	(pas de représentant).	R.-T. Shillington.. ..
Thunder Bay & Rainy River.. ..	J. Conmee..	W.-A. Preston.. .. ..

Province d'Ontario. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Toronto, Sud, ...	A.-C. Macdonell.. ..	L'hon. J.-J. Foy.. . G.-H. Gooderam.. .
Toronto, Nord.. ..	L'hon. Geo.-E. Foster.	Wm.-K. McNaught.. John Shaw.. .. ..
Toronto, Est.. ..	Jos. Russell..	L'hon R.-A. Pyne... T.-R. Whitesides..
Toronto, Ouest.. .	E.-B. Osler..	L'hon. T. Crawford. W.-D. McPherson..
Toronto, Centre..	Ed. Bristol..	(pas de représentant).
Victoria & Haliburton..	S. Hughes..	J.-H. Carnegie.. .. .
Victoria, Ouest.. .	(pas de représentant).	Samuel J.-Fox.. .. ..
Waterloo, Nord..	W.-L. M. King..	H.-G. Lackner.. .. .
Waterloo, Sud.. ..	G.-A. Clare..	Geo. Pattinson.. .. .
Welland..	W.-M. Germain.. .. .	E.-E. Fraser. .. .. .
Wellington, Est..	(pas de représentant).	J.-J. Craig.. .. .. ..
Wellington, Ouest,	A.-M. Martin..	James McEwing.. ..
Wellington, Sud..	H. Guthrie..	J.-P. Downey.. .. ..
Wentworth, Nord..	W.-O. Seeley..	G.-C. Wilson.. .. ..
Wentworth, Sud..	(pas de représentant).	Daniel Reed.. .. ..
York, Est..	W.-F. Maclean.. .. .	A. McCowan.. .. ..
York, Nord.. .. .	Hon. A.-B. Aylesworth	T.-H. Lennox.. .. ..
York, Ouest.. .. .	Thos. Wallace..	Forbes Godfrey.. ..

Orateur de l'Assemblée législative: ....
Greffier " " Arthur-H. Sydere.
Sergent-d'armes " " F.-J. Glackmeyer.

PAX TECUM.

C'était en 1868.

Sur un bateau à vapeur se trouvait un jeune impie qui s'en donnait à cœur joie à parler contre la religion, les prêtres, le Saint-Père, etc., etc. Il affectait de débiter ses sottises devant un bon zouave qui revenait de Rome.

Celui-ci faisait le sourd.

L'audacieux alors de s'en prendre à lui directement, et d'un ton moqueur:

— Et vous, mon brave, dit-il, que pensez-vous du Pape?... Quelle récompense en avez-vous reçue pour votre dévoûment?...

Même silence de la part du zouave.

— Ah! je suppose, reprend l'agresseur, vous en avez reçu le pouvoir de dire la messe!... de confesser!... d'absoudre!...

— Plus même que cela, répond le zouave. Sa Sainteté m'a laissé le pouvoir d'administrer la confirmation. En foi de quoi voici le **Pax tecum!**

Et ce disant, il lui applique un joli soufflet, au grand saisissement du fanfaron qu'une telle riposte décide à se taire, et au grand amusement de tous les passagers qui applaudissent et à la patience et à l'énergie du jeune soldat.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE,

(population 459,116).

Le siège du gouvernement local est à **Halifax.**

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 8 membres, d'un conseil législatif de 21 membres, nommés à vie, et d'une assemblée législative de 38 membres, élus tous les 5 ans par le peuple.

Lieutenant-gouverneur (10e) : **L'honorable Duncan C. Fraser.** ($9,000).

Allister Fraser, secrétaire privé.

Aide de camp: Lieut.-col. C.-J. Stewart.

Conseil exécutif.

L'hon. Geo.-H. Murray, premier et secrétaire provincial.
" W.-T. Pipes, procureur général et com. des Terres.
" Ch.-Chisholn, comm. des T. P. et des Mines.
" H.-S. LeBlanc, ministre sans portefeuille.
" D. McPherson, " "
" J.-M. Mack, " "
" O.-T. Daniels, " "
" James McDonald, " "

Conseillers législatifs.

L'hon. M.-H. Goudge, président.

L'hon. Isidore Leblanc.
" Jason-M. Mack.
" R. Drummond.
" John McNeil.
" William-H. Ray.
" W.-B. Smith.
" William-H. Owen.
" W. Chisholm.
" M.-H. Goudge.
" . . . .
. . . .

L'hon. G.-C. Whitman.
" C.-N. Cummings.
" H.-M. Robichaud.
" A.-P. Welton.
" J.-E. Corbett.
" J.-N. Armstrong.
" W.-F. McCurdy.
" Geo.-J. Troop.
" W.-D.-R. Cameron.
" . . . .
" . . . .

Greffier: Arthur-S. Barnstead.

COMTÉS.	COMMUNES (26 oct. 1908)	LOCALE (20 juin 1906).
Annapolis..	S.-W. Pickup..	L'hon. O.-T. Daniels J.-A. Bancroft.. ..
Antigonish..	Wm. Chisholm.. .. .	L'hon. Ch.-P. Chisholm. F.-R. Trotter.. .. .
Cap-Breton, N. ..	D.-D. MacKenzie.. ..	A.-S. Kendall.. .. .
Cap-Breton, S. .. .	J.-W. Madden..	N.-J. Gillis.. .. .. .
Colchester..	John Stanfield..	Davidson Hill.. .. B.-F. Pearson.. ..
Cumberland.. .. .	E.-N. Rhodes..	E.-B. Paul.. .. .. . L'hon. W.-T. Pipes.
Digby..	Ch. Jameison..	Angus Gidney.. .. J.-W. Comeau.. ..

Province de la Nouvelle-Ecosse. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Guysborough.. ..	J.-H. Sinclair..	Wm. Whitman.. .. J.-F. Ellis.. .. .. ..
Halifax..	R.-L. Borden.. .. .. A.-B. Crosby..	G.-E. Faulkner.. .. L'hon. D. McPherson R.-E. Finn.. .. ..
Hants..	J.-B. Black..	C.-S. Wilcox.. .. .. James O'Brien.. ..
Inverness..	A.-W. Chisholm.. ..	Jas. McDonald.. .. C.-E. McMillan.. ..
Kings..	Sir F.-W. Borden.. ..	B.-H. Dodge.. .. .. Charles Campbell..
Lunenburg..	A.-K. Maclean..	C.-U. Mader.. .. .. H.-A. March.. .. ..
Pictou..	E.-M. Masdonald.. ..	R,-M. McGregor.. . A.-C. Baillie.. .. .. C.-E. Tanner.. .. ..
Queens..	L'hon. W.-S. Fielding.	Rév. C.-F. Cooper.. E.-M. Farrell.. .. ..
Richmond..	J.-W. Kyte..	Félix Landry.. .. .. C.-P. Bissett.. .. ..
Shelburne..	L'hon. W.-S. Fielding.	Robert Irwin.. .. .. M.-H. Nickerson...
Victoria..	(pas de représentant).	J.-G. Morrisson.. .. L'hon. G.-H. Murray
Yarmouth..	B.-B. Law..	Henry S. LeBlanc.. E.-H. Armstrong...

Orateur de l'Assemblée législative: l'hon. D.-M. Farrell.
Greffier " " Geo.-W. Kyte.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK,

(population 331,093).

Le siège du gouvernement local est à **Frédéricton.**

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur nommé pour 5 ans par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 7 membres, et d'une assemblée législative de 46 membres élus tous les 4 ans par le peuple.

Lieut.-gouverneur (12e) : **L'hon. Lionnel-J. Tweedie,** nommé en 1907. ($9,000 par an).

Aides de camp: les lieut.-col. H.-H. McLean, F.-F. Mackenzie et le major J.-W. Bridges.

Secrétaire privé: R.-S. Barker.

Conseil exécutif (formé en 1908).

L'hon. J.-D. Hazen, premier et procureur général.
" James-K. Flemming, secrétaire provincial.
" John Morrissy, min. des Travaux publics.
" W.-C.-H. Grimmer, inspecteur général.
" David Landry, M. D., ministre de l'Agriculture.
" Harry-F. McLeod, solliciteur général.
" Robert Maxwell, ministre sans portefeuille et président du Conseil.

Province du Nouveau-Brunswick. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES (26 oct. 1908)	LOCALE (3 mars 1908)
Albert..	G.-H. McAllister.. ..	W.-B. Dickson.. .. G.-D. Prescott.. ..
Carleton..	F.-B. Carvell..	L'hon. J.-K. Flemming.. .. .. .. Benj.-F. Smith.. .. Donald Munro.. ..
Charlotte..	F.-W. Todd..	L'hon. W.-C.-H. Grimmer.. .. .. G.-J. Clarke.. .. .. Thomas A. Hartt.. H.-I. Taylor, M.D..
Gloucester..	O. Turgeon..	J.-P. Byrne.. .. .. A. Sormany, M.D. .. S.-R. Léger.. .. ..
Kent..	O.-J. LeBlanc..	L'hon. D.-V. Landry T.-J. Bourque, M.D. J. Sheridan.. .. ..
Kings..	G.-H. McAllister.. ..	F.-M. Sproul.. .. . J.-A. Murray.. .. . Geo.-B. Jones.. ..
Madawaska.. .. .	(pas de représentant).	Ch.-L. Cyr.. .. .. . J.-W. Baker.. .. ..
Northumberland..	W.-S. Loggis..	L'hon. John Morrissy.. .. .. .. L'hon. D. Morrison. W.-L. Allain.. .. . D. MacLachlan.. ..
Queen's..	H.-H. McLean..	H.-W. Woods.. .. . Art.-R. Slipp.. .. .
Restigouche.. .. .	James Reid..	L'hon. C.-H. LaBillois.. .. .. .. Wm. Currie.. .. ..
St-Jean, Ville.. ..	Dr. J.-W. Daniel.. ..	L'hon. R. Maxwell.. J.-E. Wilson.. .. .. J.-P. McInerney.. .
St-Jean, Ville et Comté..	L'hon. W. Pugsley..	W.-F. Hatheway.. H.-A. McKeown.. . James Lovell.. .. .
Sunbury et Queen's	H.-H. McLean..	L'hon. J.-D. Hazen. Parker Glasier.. ..
Victoria..	P. Michaud..	J.-F. Tweeddale.. . James Burgess. jr..
Westmoreland.. ..	H.-R. Emmerson.. ..	C.-W. Robinson.. . F.-J. Sweeney.. .. Arthur B. Copp.. . C.-M. Léger.. .. ..
York..	O.-S. Crockett..	L'hon. H.-F. McLeod.. .. .. James K. Pinder.. John A. Young.. .. Th. Robison.. .. ..

Greffier: Henry B. Rainsford. Orateur: L'hon. D. Morrison.
Assist.-greffier: G.-Y. Dibblee. Chapelain: Rév. James Wesley McConnell.
Sergt-d'armes: H.-C. Rutter.

Si tu veux qu'une chose soit secrète, ne la dis pas; si tu ne veux pas qu'on la sache, ne la fais pas.

Proverbe italien.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD,

(population, 103,258).

Le siège du gouvernement est à **Charlottetown.**

Cette province est entrée dans la confédération le 1er juillet 1873, son gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif de 9 membres, et d'une chambre d'assemblée de 30 membres.

Lieutenant-gouverneur (8e) : **L'hon. D.-A. McKinnon,** nommé en 1904. ($9,000). Secrétaire privé: ....

Aides de camp: Lt.-Col. F.-S. Moore et Lt.-Col. J.-B. Mellish.

Conseil exécutif.

L'hon. F.-L. Haszard, premier et président du Conseil.
" ...., secrétaire-trésorier provincial, et com. de l'Agriculture.
" J.-H. Cummiskey, commissaire des Travaux publics.
" Peter MacNutt, membre du Conseil, sans portefeuille.
" George-E. Hughes, " "
" John-M. Clark, " "
" Benjamin Gallant, " "
" Mathew Smith, " "
" Jas.-D. McInnis, " "
M.-H.-James Palmer, K. C., solliciteur général.

Chambre locale (18 nov. 1908).

Orateur: L'hon. Albert-E. Douglas, M. D.

Charlottetown,	L'hon.	G.-E. Hughes, Jas. Warburton, M. D.
King, 1er	"	John Kickham, A.-L. Fraser.
King, 2e	"	.........., l'hon. J.-D. McInnis.
King, 3e	"	W.-A.-O. Morson, P. Bowlen.
King, 4e	"	M. McKinnon, A.-P. Prowse.
King, 5e	"	John-A. Matheson, A.-J. McDonald.
Prince, 1er district		l'hon. Benj.-T. Gallant, John Agnew.
Prince, 2e	"	l'hon. J.-W. Richards, A. McWilliams.
Prince, 3e	"	l'hon. Peter MacNutt, J.-F.-H. Arsenault.
Prince, 4e	"	................, Joseph Read.
Prince, 5e	"	l'hon. J.-M. Clark, ...
Queen, 1er	"	l'hon. M. Smith, ...
Queen, 2e	"	A.-E. Douglas, M. D., John McMillan.
Queen, 3e	"	l'hon. J.-H. Cummiskey, L. Wood.
Queen, 4e	"	l'hon. F.-L. Haszard, D.-P. Irving.

R.-H. Montgomery, écr., greffier de l'Assemblée législative.

Chambre des communes.

King, A. L. Fraser.	Queen, A.-B. Warburton.
Prince, J.-W. Richards.	" L.-E. Prowse.

On ne peut contempler le soleil à moins qu'un nuage léger tempère son éclat. Il en est de même pour nos qualités, qu'il ne faut juger que par la modestie qui leur sert de voile.

Chateaubriand.

PROVINCE DU MANITOBA, (population 350,000)

Le siège du gouvernement est à **Winnipeg.**

Etabli le 15 juillet 1870, par proclamation royale.

La province du Manitoba n'est qu'une faible portion des territoires du Nord-Ouest. Son gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif, actuellement de 6 membres, d'une chambre d'assemblée de 41 membres. Elle a 4 représentants au Sénat, et 10 à la Chambre des Communes.

Lieut.-gouverneur (8e) : **L'hon. sir D.-H. McMillan,** K. C. M. G., nommé en 1900. ($10,000 par an).

Aide de camp: Capt. Killam.

Secrétaire privé: Gordon Thompson.

Conseil exécutif, (formé en 1907).

L'hon. R.-P. Roblin, premier, président du Conseil, ministre de l'Agriculture et de l'Immigration, commissaire des Terres. ($4,000).
" H. Armstrong, trésorier provincial. ($3,000).
" Colin-H. Campbell, procureur général et ministre de l'éducation. ($3,000).
" Stanley-W. McInnis, secrétaire provincial et commissaire municipal. ($3,000).
" Robert Rogers, ministre des Travaux publics et commissaire des Chemins de fer. ($3,000).
" James-H. Howden, ministre des télephones et télégraphes. ($3,000).

Greffier du Conseil exécutif: C. Craburn.

Chambre locale. (Elus le 7 mars 1907).

Orateur: l'hon. ....

Arthur, John Williams.
Assiniboia, Aimé Bénard.
Avondale, James Argue.
Beautiful-Plains, l'hon. Jas.-H. Howden.
Birtle, l'hon. Chas.-J. Mickle.
Brandon (ville), l'hon. R.-A. Coldwell.
" Sud, A.-H. Carroll.
Carillon, Albert Préfontaine.
Cypress, George Steel.
Dauphin, John A. Campbell.
Deloraine, R.-S. Thornton.
Dufferin, l'hon. R.-P. Roblin.
Emerson, Geo. Walton.
Gilbert-Plains, Gl. Campbell.
Gimli, Sig. Jonasson.
Gladstone, J.-W. Armstrong.
Hamiota, W. Ferguson.
Kildonan-St-Andrews, Orton S. Grain.
Killarney, George Lawrence.
Lakeside, E.-D. Lynch.
Landsdowne, J.-C. Norris.
La Vérandrye, J.-B. Lauzon.
Manitou, l'hon. Robert Rogers.
Minnesoda, Wm-B. Waddell.
Morden, B.-J. McConnell.
Morris, l'hon. C.-H. Campbell.
Mountain, J.-B. Baird.
Norfolk, R.-F. Lyons.
Portage-la-Prairie, l'hon. Hugh Armstrong.
Rhineland, V. Winkler.
Rockwood, Isaac Riley.
Russell, A.-L. Bonnycastle.

PROVINCE DU MANITOBA. — (Suite).

St-Boniface, Jos. Bernier.
Springfield, Donald A. Ross.
Swan River, Jos.-W. Robson.
Turtle Montain, l'hon. Jas. Johnson.
Virden, ...
Winnipeg Centre, Thos. W. Taylor.
Winnipeg Nord, J.-F. Mitchell.
" Sud, James-T. Gordon.
" Ouest, T.-H. Johnson.

Greffier de l'Assemblée législative: A.-H. Corelli.

Chambre des Communes.

Brandon, l'hon. C. Sifton.
Dauphin, Glen. Campbell.
Lisgar, W.-H. Sharpe.
Macdonald, W.-D. Staples.
Marquette, W.-J. Roche.
Portage-la-Prairie, A.-E. Meighen.
Provencher, J.-P. Milloy.
Selkirk, S.-J. Jackson.
Souris, Dr F.-L. Schaffner.
Winnipeg (ville), Alex. Haggart.

PROVINCE DE LA COLOMBIE ANGLAISE,

(population 190,000).

Cette province est entrée dans la confédération le 20 juillet 1871.

Le siège du gouvernement est à **Victoria**. Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 6 membres, d'une assemblée législative de 42 membres élus par le peuple et de 7 membres à la Chambre des Communes. L'indemnité des membres est de huit cents dollars par session.

Lieut.-gouverneur (8e) : **L'hon. James Dunsmuir**, nommé en 1905. ($9,000 par an).

Secrétaire privé: H.-J.-S. Muskett.

Conseil exécutif (1907).

L'hon. Richard McBride, K. C., premier et ministre des Mines.
" F.-L. Carter-Cotton, président du Conseil.
" Henry-Esson Young, M. D., secrétaire provincial.
" W.-J. Bowser, procureur général.
" F.-J. Fulton, K. C., commissaire en chef des Terres et des Travaux publics.
" R.-G. Tatlow, ministre des Finances et de l'Agriculture.

Chambre locale. (Elus le 2 février 1907).

Orateur: l'hon. D. MacEwen Eberts, K. C.

Alberni, — H.-C. Brewster.
Atlin, — L'hon. Henry-Esson Young, M. D.
Cariboo, — J.-M. Yorston, Harry Jones.
Chilliwhack, — Ch.-W. Munro.

Province de la Colombie anglaise. — (Suite).

Columbia, — H.-G. Parson.
Comox, — Robert Grant.
Cowichan, — W.-H. Hayward.
Cranbrook, — J.-H. King, M. D.
Delta, — John Oliver.
Dewdney, — W.-J. Manson.
Esquimalt, — John Jardine.
Fernie, — Wm-Roderick Ross, K. C.
Grand-Forks, — John McInnis.
Green-Wood, — G.-R. Naden.
Islands, — A.-E. McPhillips, K. C.
Kamloops, — l'hon. Frederic-John Fulton, K. C.
Kaslo, — N.-F. MacKay.
Lillooet, — M.-R. Eagleson.
Nanaïmo (cité), — J.-H. Hawthornthwaite.
Nelson (cité), — G.-A.-B. Hall, M. D.
Newcastle, — Parker Williams.
New-Westminster (cité), — Thomas Gifford.
Okanagan, — Price Ellison.
Revelstoke, — Thomas Taylor.
Richmond, — l'hon. Francis-C. Carter-Cotton.
Rossland (cité), — James-Alex. MacDonald, K. C.
Saanich, — l'hon. D.-MacEwen Eberts, K. C.
Similkameen, — Lytton-Wilmot Shatford.
Skeena, — W.-T. Kergin, M. D.
Slocan, — William Hunter.
Vancouver (cité), — l'hon. R.-G. Tatlow, G.-A. McGuire, D.D.S., J.-F. Garden, l'hon. W.-J. Bowser, A.-H.-B. Macgowan.
Victoria (cité), — H.-F.-W. Behnsen, F. Davey, l'hon. R. McBride, K. C., H.-B. Thomson.
Yale, — Stuart Henderson.
Ymir, — J.-H. Schofield.
Greffier de l'Assemblée législative: Thornton Fell, conseiller

Chambre des communes.

Comox-Atlin, — William Sloan.
Kootenay, — A.-S. Goodever.
Nanaïmo, — Ralph Smith.
New-Westminster, — J.-D. Taylor.
Vancouver, (ville), — Geo.-H. Cowan.
Victoria, — G.-H. Barnard.
Yale-Caribou, — Martin Burrell.

CHANSONNIER DES FAMILLES (Le), lyre canadienne, 3e édition, revue et considérablement augmentée. Plusieurs des chansons de cette édition sont avec musique. In-18 br. 30c.; cart. 40c. franco par la poste. La Cie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

PROVINCE DE SASKATCHEWAN, (population 91,279).

Le siège du gouvernement est à **Regina.**

La province de Saskatchewan comprend toute cette partie des Territoires, bornée au nord par le soixantième degré de latitude; à l'ouest, par le quatrième méridien principal; au sud, par la ligne internationale, et à l'est, par la limite ouest de la province du Manitoba, et cette même limite produite jusqu'au soixantième degré de latitude.

Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un Conseil exécutif et d'une Assemblée législative de 41 membres élus par des divisions électorales. La province a droit à quatre sénateurs, et à dix membres à la Chambre des Communes.

Lieutenant-gouverneur (1er) : **L'hon. Amédée-Emmanuel Forget,** nommé en 1905. ($7,000 par an).

Secrétaire: A.-W.-J. Bourget.

Conseil exécutif, (formé en septembre 1905).

L'hon. Walter Scott, premier, président du Conseil, commissaire des Travaux publics et des Chemins de fer.
" W.-F.-A. Turgeon, procureur général.
" James-Alexander Calder, trésorier provincial et commissaire de l'Education.
" William-Richard Motherwell, commissaire de l'Agriculture et secrétaire provincial.

Greffier du Conseil: John-A. Reid.

Chambre locale. (Elus le 14 août 1908).

Orateur: ....

Athabaska ....
Arm River, Geo. A. Scott.
Battleford Sud, S.-S. Simpson.
Battleford Nord, D.-M. Finlayson.
Cannington, J.-D. Stewart.
Canora, J.-D. Robertson.
Duck Lake, l'hon. A. Turgeon.
Estevan, Sec. A. Bell.
Francis, J.-J. Stevenson.
Hanley, J.-W. McNeil.
Humboldt ....
Kinistino, G.-H. Johnson.
Last Mountain, T.-A. Anderson
Lloydminister, H.-C. Lisle.
Maple Creek, D.-J. Wylie.
Milestone, A. S. Whitmore.
Moose Jaw Cité, J.-H. Wellington.
Moose Jaw Comté, J. A. Sheppard.
Moose Mountain, W. Elliott.
Moosomin, Alex. S. Smith.
Pelly, J. K. Johnston.
Pheasant Hills, Henry Willway
Pipestone, A.-B. Gillis.
Prince-Albert Cité, J. E. Bradshaw.
Prince-Albert Comté, S.-J. Donaldson.
Qu'Appelle Nord, J.-A. McDonald.
Qu'Appelle Sud, F.-W.-G. Haultain.
Redberry, Geo. E. Langley.
Régina Cité, J.-F. Bole.
Régina Comté, F.-U. Tate.
Rosthern, Gerhard, Ens.
Saldcoats ....
Saskatoon Cité, Archibald McNab.

Province de Saskatchewan. — (Suite).

Saskatoon Comté, W. C. Sutherland.
Souris, Robert Riddell.
Swift Current, l'hon. Walter Scott.
Touchwood, G. M. Atkinson.
Vonda, A. F. Totzke.
Wadena, H.-C. Pierce.
Weyburn, R.-M. Mitchell.
Yorkton, T.-H. Garry.

Greffier de l'Assemblée législative: S. Spencer Page.

Chambre des Communes.

Assiniboia, J.-G. Turriff.
Battleford, A. Champagne.
Humboldt, D.-B. Neely.
Mackenzie, Dr E.-L. Cash.
Moosejaw, W.-E. Knowles.
Prince-Albert
Qu'Appelle, R.-S. Lake.
Regina, W.-M. Martin.
Saltcoats, J.-C. Miller.
Saskatoon, Geo. McGraney.

GASCONNADE.

Deux Gascons voyageaient ensemble, et un soir, dînant dans un grand hôtel, ils demandèrent des guignards—oiseaux assez rares, dont ils n'avaient jamais mangé et dont ils ne connaissaient la saveur que par ouï-dire.

Mais il n'y en avait pas. Sur leur insistance, on se mit en campagne, et on finit par trouver un guignard qu'on leur apporta comme ils avaient fini de dîner.

— C'est trop petit pour être partagé, dirent-ils, il faut qu'on en trouve au moins un autre pour nous servir demain à déjeuner.

En se couchant, l'un des deux amis fit cette réflexion:

Pourtant, si l'on n'en trouve pas, comment ferons-nous?

Son compagnon, après avoir réfléchi quelques secondes, répliqua:

— Eh bien, dans ce cas, veux-tu que l'oiseau unique échoit à celui qui fera cette nuit le plus beau rêve?

Le premier accepta l'arrangement.

Le lendemain, dès qu'il fit jour, il se leva sans bruit, alla à la cuisine, fit apprêter le guignard et le mangea. Il revint ensuite vers son camarade qui justement s'éveillait, en criant:

— Le guignard est à moi; j'ai rêvé que les anges m'enlevaient comme un corps saint dans un char de gloire.

— Ton rêve est une réalité, répliqua l'autre, je t'ai vu partir; et comme je pensais que tu ne reviendrais pas, j'ai mangé le guignard pendant ton absence.

Celui qui se plaint le plus des autres est d'ordinaire celui qui mérite le plus que l'on se plaigne de lui.

PROVINCE D'ALBERTA, (population 73,022).

Le siège du gouvernement est à **Edmonton.**

La province d'Alberta comprend toute cette partie des Territoires, bornée au nord par le soixantième degré de latitude nord; à l'ouest, par la ligne Colombie anglaise; au sud. par la ligne internationale, et à l'est, par le quatrième degré principal.

Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un Conseil exécutif et d'une Assemblée législative de 25 membres élus par des divisions électorales. La province a droit à quatre sénateurs, et à 7 membres à la Chambre des Communes.

Lieutenant-gouverneur (1er): L'hon. Geo.-H.-V. Bulyea, nommé en 1905.

Secrétaire: G.-H. Babbitt.

Conseil exécutif (1905).

L'hon. A.-C. Rutherford, premier, président du Conseil, trésorier provincial et commissaire de l'Education.
" W.-H. Cushing, commissaire des Travaux publics.
" C.-W. Cross, procureur général.
" W.-T. Finlay, commissaire de l'Agriculture et secrétaire provincial.

Greffier du Conseil exécutif: M.-J. Macleod.

Chambre locale. (Elus le 9 novembre 1905).

Orateur: l'hon. Chas-W. Fisher.

Athabaska, W.-F. Bredin.
Banff, l'hon. C.-W. Fisher.
Calgary, l'hon. W.-H. Cushing.
Cardston, J.-W. Woolf.
Edmonton, l'hon. C.-W. Cross.
Gleichen, E.-H. Riley.
High River, A.-J. Robertson.
Innisfail, J.-A. Simpson.
Lacombe, W.-F. Puffer.
Leduc, R.-T. Telford.
Leithbridge, W.-C. Simmons.
MacLeod, M. Mackenzie.
Medecine Hat, l'hon. W.-T. Finlay.
Peace River, A.-T. Brick.
Pincher Creek, J.-F. Marcellus
Ponoka, J.-R. Macleod.
Red Deer, J.-T. Moore.
Rosebud, C.-D. Hiebert.
St-Albert, H.-W. McKenny.
Stony-Plain, J. McPherson.
Strathcona, l'hon. A.-C. Rutherford.
Sturgeon, J.-R. Boyle.
Vermillion, J.-B. Holden.
Victoria, F.-A. Walker.
Wetaskiwin, A.-S. Rossenroll.

Greffier de l'Assemblée législative: J.-R. Cowell.

Chambre des Communes.

Calgary, M.-S. McCarthy.
Edmonton, l'hon. F. Oliver.
Macleod, A.-B. McDonald.
Medicine Hat, C.-A. Magrath.
Red Deer, Dr M. Clark.
Strathcona, W. McIntyre.
Victoria, W. H. White.

Tout est grand dans le temple de la faveur, excepté les portes, qui sont si basses qu'il faut y entrer en rampant.

TERRITOIRE DU YUKON.

Le siège du gouvernement est à **Dawson.**

Le district du Yukon a été constitué et déclaré territoire séparé sous le nom de Territoire du Yukon, par chap. 6 des Actes du Parlement du Canada, 1898, et amendé par le chap. 11, Actes de 1899. Le premier commissaire a été nommé par un arrêté du conseil, en date du 4 juillet 1898.

Le premier représentant au Parlement fédéral a été élu le 2 décembre 1902, conformément au chapitre 34, Acte 2, Edouard VII.

Son gouvernement est actuellement composé d'un lieutenant-gouverneur, d'un Conseil exécutif de cinq membres élus par des divisions électorales et d'un représentant au parlement fédéral.

Lieutenant-gouverneur (2e) : **L'hon. M. Henderson,** nommé en 1907.

Commissaire: Major Z.-T. Wood.

Secrétaire: C.-B. Burns.

Conseil exécutif. (Elus en 1907).

Bonanza, — Th.-J. Kearney.
Dawson-Nord, — Dr J.-O. Lachapelle.
" Sud, — John Grant.
Klondike, — Geo. Black.
White-Horse, — Robert Lowe.

Chambres des Communes.

Yukon, — Alfred Thompson.

CHARADE No 4.

Mon premier, bien souvent, demeure dans la terre.
Mon deuxième est tout près de ta maison.
Mon entier se voyait sur le visage austère
Du grand orateur Cicéron.

Voir réponse, page 40.

CHANTS LITURGIQUES, extraits du Graduel, du Vespéral et du Processionnal de la province ecclésiastique de Québec (notation en plain-chant). Quatrième édition sur beau papier blanc. In-18, pleine reliure toile anglaise. Prix: la douzaine $4.80; l'exemplaire 50c. franco par la poste. La Cie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

MA DERNIERE MENTERIE.

Souvenirs d'un pêcheur et journaliste de campagne.

La véracité en tout est toujours un devoir: n'inventez jamais plus en racontant que le grave Thomas Moult en prédisant dans cet Almanach. Voici une anecdote qui illustre le châtiment d'un mensonge dont je m'accuse humblement. Mais il faut d'abord rappeler, par mon triste exemple, comment on en arrive à la funeste habitude de la mystification.

Me pardonnera-t-on d'avouer que j'ai été journaliste de campagne? Oui, j'ai commis ce péché de jeunesse, à Saint-Jérôme, en plein règne du Curé Labelle, dont je rêvais de me faire le chevalier porte-plume. Le journalisme, dans ma ville, passait par de mauvais jours. Le directeur politique et unique, ayant résolu de s'établir à Montréal, jeta son dévolu sur moi pour une année de rédaction intérimaire. Il était connu que ma vocation journalistique avait éclaté au collège, où mon professeur d'amplification littéraire avait solennellement déclaré, un jour, en exhibant ma composition toute maculée de pâtés noirs: "L'auteur est décidément appelé au journalisme, car je n'ai jamais vu tant d'encre pour si peu d'idées." — Par contre, mes saillies d'imagination furent, dès lors, non moins remarquées.

Pour s'en garantir, au journal, on m'accola un censeur, qui fut, du reste, mon meilleur ami: il répondait admirablement au nom de Pacifique.

Mon premier essai de polémique fut flamboyant: une diatribe à la potasse concentrée. La censure l'écarta en notant: "Article passable mais hors de saison. L'adversaire malmené est un homme à ménager dans les circonstances."

Le deuxième essai accusait une volte-face prononcée. C'était un hymne d'apothéose à la gloire de l'un de nos amis: cela fleurait le musc, le benjoin et tous les aromates de l'apothicaire. La censure le refusa encore en chuchotant: "Gaucherie impardonnable, ce prétendu ami nous menace d'une scission." — Je compris alors la vérité de la fameuse maxime: Il faut traiter certains adversaires comme si un jour ils devaient être nos amis et *vice versa*.

Je pris immédiatement le parti d'ajourner la politique pour m'occuper de colonisation et je tombai à bras raccourcis sur le marchand de bois: une grimace homérique du Curé Labelle me signifia que j'étais un bien piètre David pour fronder ce Goliath, dont, après tout, les colons avaient besoin. Je le laissai donc respirer.

Je m'avisai alors de faire de l'agriculture, de la science agronomique. Mais sous quelle forme? Je ne connaissais qu'une poignée de racines grecques et latines. N'importe, je résolus de m'en servir et, un bon jour, l'univers étonné me vit traiter de l'élevage du mouton dans un langage merveil-

leux. Comme j'étais basochien de mon métier, je parlai, à perte de vue, des avantages mirifiques du bail d'amodiation et du cheptel, expliquant des mots baroques, longs comme une aune par des mots archibaroques longs comme une brasse. La seule nouvelle que j'en eus fut d'un abonné canadien-américain qui renvoyait le journal avec une apostille me demandant si les gens de par chez nous gardaient les moutons avec des dictionnaires.

Ma vocation s'accentuait: il était constant que j'étais impropre à la polémique, à l'agriculture et à la colonisation. Je voulus tenter la science historique. A mon grand ébahissement, ce fut tout une révélation. A propos de je ne sais quelle histoire de chasse-galerie qui avait alors de la vogue dans les journaux, je pris dans mon hebdomadaire, le ton doctoral d'un paléontologiste et démontrai gravement que ces fameux canots de voyageurs qui faisaient de l'aviation satanique n'étaient que des bateaux de l'imagination populaire dont le type parut originairement sous la forme de météore accompagnant le célèbre tremblement de terre de 1663 dans la colonie naissante. Succès épatant. Pour la première fois, je connus les folles voluptés de la reproduction. Ce fut le coup de lumière: inventer, imaginer, là seulement j'étais dans mon rôle.

Le premier pas, le seul qui coûte, était fait. Bientôt, ce fut pour moi un cas de conscience et de pudeur que de livrer au lecteur, la vérité toute nue: il fallait l'attiser à ma façon, et ce qu'elle était fagotée parfois! Un colon de la Chute aux Iroquois, à qui je demandais s'il y avait des ours dans sa région, m'ayant répondu: "On prétend qu'un sauvage en a vu une piste l'automne dernier". — "Suffit, *sufficit*", m'écriai-je en me frottant joyeusement les mains, et le numéro suivant narrait, dramatique, la rencontre d'un bûcheron de l'endroit, armé de sa seule hache, avec une ourse et deux vigoureux oursons qu'il avait abattus après une lutte dont on devine les empoignantes péripéties. Là-dessus, grand succès de reproduction jusqu'aux Etats-Unis, félicitations du Curé Labelle et ouverture d'une correspondance avec un club sportif américain. C'était l'apothéose. Mon ami Pacifique, le censeur, n'en revenait pas, et, pour me récompenser,—car mon salaire était aussi imaginaire que ma rédaction,—il me proposa un voyage de pêche à la truite. Si je n'ai jamais été buté à aucune ambition politique ou autre de ce genre, par contre, je dois dire que j'aurais superbement refusé l'offre de rédaction en chef au "Times", de Londres, si l'on m'avait dit: "Pour tout travail, tu devras garder ce fauteuil le trois et le quatre de la lune de chaque mois de pêche." Chez Pacifique et moi, cela était devenu une passion maladive, d'autant plus que nous nous targuions d'être les champions de l'Amérique à ce sport. Aussitôt l'eau réchauffée, le printemps, nos guides de pêche nous

adressaient la carte traditionnelle: ''Montez, ça mord'', et c'était alors dans le bureau un vacarme d'allégresse et de préparatifs fiévreux.

Dans la dernière semaine d'avril, comme je trouvais mortellement longs les jours qui nous séparaient du premier voyage de pêche: ''Voyons, dis-je à Pacifique, il faut quelque chose pour le journal; les nouvelles se négligent. Il me vient une idée. Quelle est la plus grosse truite qui se soit prise au lac Ouareau? — Vingt-sept livres. — A la trôle? — Assurément. — Oh! alors, nous pouvons faire mieux que cela à la plume. Que diriez-vous si j'en faisais prendre une, la semaine dernière, de quarante-cinq livres, sept onces et quart? — Magnifique, seulement, je ne sais trop si la fraction...''—Et alors suivit une discussion serrée sur l'influence des fractions sur les effets de statistique, je rappelai leur puissance psychologique dans les alignements budgétaires et même je convainquis Pacifique que si on ne les employait pas dans les numérations d'effectifs de guerre c'était simplement pour s'éviter de couper les soldats en deux ou en quatre. Enfin, je l'emportai.

La nouvelle parut donc de cette mirobolante capture et l'on ajoutait que la truite avait donné furieusement sur toute la ligne.

Reproduction à Montréal et partout.

Telle était la force de l'habitude que, la semaine suivante, tout était oublié, lorsque Pacifique arrive à moi, radieux, comme aux grands jours et agitant une carte:

—''Non, ''Montez'', gageons?

—Hé oui''—et il fallait voir son rire argentin. Le lendemain, dès l'aube printanière, nous étions sur la route du lac Kilkenny où l'on se rendit avant sept heures. Notre guide étant absent pour la journée, temps auquel se limitait notre pêche, un voisin s'offrit et fut agréé à sa place.

Nous voguons aussitôt sur le lac, où flottent encore des glaçons. Il fait froid, on a l'onglée, mais le cœur est si chaud d'espérance d'abord. A midi, nous nous regardons avec des visages défaits: pas une attaque aux lignes. A trois heures, il y a quelques grincements de dents, à cinq heures, explosion de rage et menaces d'écrabouillement contre l'auteur de la carte; ça n'a pas donné un coup de la journée. Et notre titre de champions de l'Amérique! Nous remisons nerveusement nos engins de pêche et filons à la pension où le guide est de retour, le sourire aux lèvres, un sourire de joyeuse satisfaction: ''Hé bien, quelles merveilles? Où est la pêche? — Pardon, répond Pacifique l'air décomposé, pas une seule pièce. Quelle idée vous a donc pris de vous moquer ainsi de nous? Je parie que vous n'avez pas mis une seule ligne à l'eau avant de nous écrire... — Quoi, c'est-y possible que vous n'ayez rien fait? reprit l'autre d'un ton confondu. C'est bien trop vrai que je n'avais pas

essayé le lac comme d'habitude, mais nous autres, les vieux pêcheurs, vous savez, nous avons encore d'autres signes pour être certains quand ça mord. Par exemple, nous connaissons que la truite d'ici est la même qu'au lac Ouareau; quand ça mord au lac Ouareau, il n'y a pas à s'y tromper, ça mord ici, et comme les enfants avaient lu sur le journal de la ville qu'il se fait de grosses pêches de ce temps-ci au lac Ouareau... on parle d'une truite de 45 livres passé..."

—"Ah, mon yeu! mon yeu! fîmes-nous en éclatant. Vite, la voiture!..."

Telle fut la juste punition de cette menterie audacieuse, qui fut ma dernière, car j'abandonnai aussitôt le journalisme pour me consacrer exclusivement à ma profession d'avocat.

J.-J. Grignon.

MAISON

Alfred Mame & Fils

à TOURS (France)

La plus ancienne et la plus importante Librairie classique, religieuse et d'éducation connue du monde entier pour ses

Livres d'Office et de Piété, dont les nombreuses éditions se distinguent toujours de toutes les autres, par l'intégrité du texte, le perfectionnement de l'exécution typographique, la richesse et la solidité des reliures.

Livres de Prix, tous irréprochables au point de vue moral et littéraire, offrent le double avantage du plus grand nombre de Séries et de la plus grande variété de titres dans chaque Série.—L'élégance et le luxe des reliures toujours de si bon goût, avec leurs prix de BON MARCHÉ leur valent une incontestable supériorité.

Les Établissements religieux, Maisons d'éducation, etc., ont intérêt avant tout achat de demander le catalogue et de s'adresser à leur libraire, ou à

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils

6 à 14, Rue Saint-Vincent,

MONTREAL.

Seuls représentants au Canada.

Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec.

L'hon. Boucher de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, président ex-officio du Conseil de l'Instruction publique.

Membres du comité catholique : —L'hon. Boucher de la Bruyère, président; LL. GG. les archevêques d'Ottawa, Québec et Montréal; NN. SS. les évêques de Pembroke, Charlottetown, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, Joliette, Saint-Hyacinthe et du Vicariat Apost. du Golfe Saint-Laurent; sir F. Langelier, J.C.S.; l'hon. J.-E. Robidoux, J.C.S.; l'hon. H. Archambeault, J.C.S.; sir L. Gouin, l'hon. Dr Guerin, l'hon. Th. Chapais, C.L.; MM. Th. Stenson, Cyrille Delâge, M.P.P.; Philippe-H. Roy; M. Mathias Tellier, M.P.P.; l'hon. Hector Champagne, C.L.; l'hon. H.-G. Carroll, J.C.S.

Membres associés: — Mgr T.-G. Rouleau, M. l'abbé N. Dubois, MM. John Ahern et J.-V. Désaulniers.

Secrétaires-conjoints du comité catholique : — MM. Paul de Cazes et M.-J.-N. Miller.

Membres du comité protestant: — L'hon. Boucher de la Bruère, ex-officio; le révd W.-I. Shaw, LL.D., D.D., président; le très révd A.-H. Dunn, D.D., évêque anglican de Québec; A.-W. Kneeland, écr., M.A., B.C.L.; le révd A.-T. Love, B.A.; Geo. L. Masten, écr.; H.-B. Ames, écr., B.A.; W. Peterson, écr., LL.D., C.M.G.; W. S. Maclaren, écr.; l'hon. Sydney Arthur Fisher, B.A., M.P., MM. M. Gavin, J. Walker, J.-C. Sutherland, B.A., et l'hon. J. K. Ward, C.L.; J. W. Robertson, LL.D., C.M.G.; P.-S.-G. Mackenzie, C.R., M.P.P.

Membres associés : — Le révd E.-I. Rexford, M.A., LL.D.; S.-P. Robins, écr., LL.D., D.C.L.; MM. John Whyte, l'hon. W.-A. Weir, B.A., M.P.P.; W.-S. Shurtleff, LL.M., C.R.; l'hon. J.-C. McCorkil et le révd E.-M. Taylor, B.A.

Secrétaire du comité protestant. — M. Geo.-Wm. Parmelee, D.C.L.

Conseil d'Agriculture de la province de Québec.

L'honorable ministre de l'Agriculture; le sous-ministre de l'Agriculture ; le surintendant de l'Instruction publique, membres ex-officio; MM. Henri Bourassa, M.P.P.; O.-E. Talbot, M.P.; W.-L. Davidson; l'hon. N. Garneau, M.C.L.; Thos. Hunter; Aug. Dupuis, Robert Ness, l'hon. C.-E. Dubord, M. C.L., président; B.-T. Décarie, W.-H. Walker, M.P.P., Andrew-J. Dawes, vice-président; Hormisdas Pilon, M.P.P., C.-N. Péloquin, W. Grignon, J.-C. Draper, Louis Lavallée, Paul Tourigny, M.P.P.; Luc Boily, J.-E. Roberge, Salomon Venne.

Secrétaire: — M. O. Ouellette.

Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec.

L'hon. Alex. Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail; l'hon. L.-R. Roy, secrétaire provincial; l'hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique; M. Thos. Gauthier, président; M. Cyr. Duquet, Québec, vice-président; MM. G.-E. Tanguay, C. Blouin, M.P.P.; R. P. Lemay, S. Casavant, B.-J. Coghlin, U. St-Onge, Wilfred Mercier, C.R., J.-M.-M. Duff, H.-W. Raphaël, Peter Lyall, W.-F. Vilas, D. McManamy, T.-P. Crowe, Joseph Gosselin, J.-B.-M. Barthe, S. Sylvestre, secrétaire; J.-P.-L. Bérubé, ass.-secrétaire. Bureau: 296, Boulevard St-Laurent, Monument national, Montréal.

Commission du Havre de Montréal.

M. le Major George-W. Stephens, président; MM. L.-E. Geoffrion et C.-C. Ballantyne, commissaires; David Seath, secrétaire; L.-H.-A. Archambault, assistant-secrétaire et acheteur; T.-F. Trihey, commis; F.-W. Cowie, ingénieur en chef; J.-M. Nelson, W.-J. Sproule, Henri Charlebois et J.-E. Reid, assistants; Geo. Smart, comptable; John Kennedy, ingénieur-consultant; F. Hurtubise, teneur de livres; J. McShane, maître du havre; capt. T. Bourassa, député maître du havre; Robt.-A. Eakin, percepteur de quaiage et paie-maître; W. McD. Cochrane, Hugh Sym, assistants; George Yale, surintendant-mécanicien; J.-P. Garnon, surintendant des travaux du havre; J. Vaughan, surintendant du département du trafic; J.-L. Mercier et J.-E. Drapeau, commis; Ths Glennon, messager; Eugène Leclair, gardien de la Bâtisse des commissaires du havre, 57, rue de la Commune.

LOGOGRIPHE No 5.

Je suis une conjonction;
Pourtant, de moi, vous pouvez faire,
En ajoutant un point, une disjonction :
Ce n'est pas une grande affaire.
Je deviendrais alors un produit nourrissant,
Presque aussi bon que le froment.

Voir réponse, page 34.

DIOCESE DE MONTREAL (Le), à la Fin du XIXe Siècle.
Un beau et fort volume de 816 pages, mesurant 9 x 12 pouces, illustré de 1,600 magnifiques gravures.
Prix: Pleine reliure en percaline...... $4.00
" " " cuir 6.00
La Cie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS
DE LA PUISSANCE DU CANADA
1908-1909

Président:
R. HOBSON, Ecr., Hamilton, Ont.

Premier vice-président:
John HENDRY, Vancouver, C. A.

Vice-présidents provinciaux:

Ontario — W.-M. Gartshore, London, Ont.
Québec — W.-H. Rowley, Hull, Qué.
Nouvelle-Ecosse — Wm Levis, Halifax, N.-E.
Nouveau-Brunswick — Charles MacDonald, St-Jean, N.-B.
Manitoba — L.-C. MacIntyre, Winnipeg, Man.
Alberta et Saskatchewan — P. Burns, Calgary, Alta.
Colombie Anglaise — J.-G. Woods, Vancouver, C. A.
Ile du Prince-Edouard — L'hon. F.-L. Haszard, Charlottetown, I. P.-E.
Trésorier: Geo. Booth, Toronto, Ont.
Secrétaire-général: M. G.-M. Murray, Toronto, Ont.

Présidents des Subdivisions:

Toronto — Frank-A. Rolph, Toronto, Ont.
Montréal — Geo.-W. Sadler, Montréal, Qué.
Québec — Dr Ed. Morin, Québec, Qué.
Nouvelle-Ecosse — Geo. Henderson, Halifax, N.-E.
Colombie Anglaise — W.-H. Barker, Vancouver, C. A.
Manitoba — T.-R. Deacon, Winnipeg, Man.

Chambre de Commerce du District de Montréal
Siège: 76, rue St-Gabriel, Montréal.

MM. Isaïe Préfontaine, président; A.-V. Roy, I. C., vice-président; F.-C. Larivière, 2e vice-président; Joseph Fortier, trésorier; Fortunat Bourbonnière, avocat, secrétaire.

Conseillers: — L'hon. Trefflé Berthiaume, C. ; MM. W.-U. Boivin, Alph.-N. Brodeur, Armand Chaput, Emilien Daoust, Geo. Gonthier, Ludger Gravel, A.-H. Hardy, S.-D. Joubert, J.-O. Labrecque, A.-P. Lespérance, E.-D. Marceau, J.-T. Marchand, C.-E. Martin, J.-P. Mullarkey, O.-S. Perrault, Alex. Prud'homme, L.-Jos. Tarte, N. Tétreault et Rod. Tourville.

Anciens présidents: MM. J. Grenier, D. Parizeau, H. Laporte, Jos. Contant, l'hon. Alph. Desjardins, L.-E. Geoffrion, D. Masson, H.-A.-A. Brault, C.-H. Catelli.

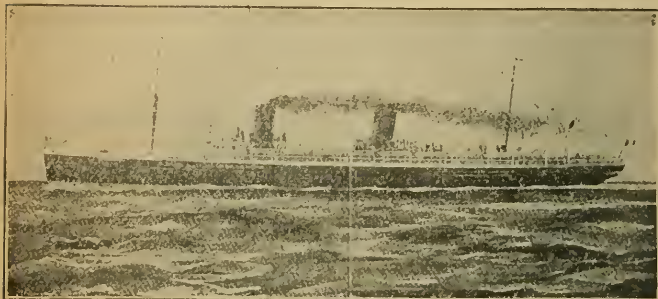
Anciens vice-présidents et trésorier: MM. Guillaume Boivin, Alph. Racine, l'hon. J.-D. Rolland, C.L., Ubald Garand, L.-J.-A. Surveyer, J.-B.-A. Lanctot.

Président de la Chambre Syndicale de construction: M. Trefflé Charpentier, jr.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICE de NEW-YORK, le HAVRE, PARIS

. . et vice versa . .



La Route la plus courte vers l'Europe

PAR LES STEAMERS A GRANDE VITESSE

PAQUEBOTS EXPRESS A 2 HELICES

LA PROVENCE
14,000 ton., 30,000 ch.

LA SAVOIE
11,500 ton., 22,000 ch.

LA LORRAINE
11,500 ton., 22,000 ch.

LA TOURAINE
10,000 ton., 15,000 ch.

PAQUEBOTS RAPIDES

LA BRETAGNE
8,000 ton., 9,000 ch.

LA GASCOGNE
8,000 ton., 9,000 ch.

Départs tous les jeudis de New-York

Départs supplémentaires par le nouveau steamer

"CHICAGO"

11,250 tonnes 9,500 ch. v.

(Demandez la liste des départs).

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CANADA :

GENIN, TRUDEAU & CIE

22, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL.

UN ENLEVEMENT AU XVIIe SIECLE

LES Agniehronnons, sous la conduite du redoutable sagamo Kiotsaeton, sont partis de leur pays au nombre d'une centaine. Ils se sont répandus dans les cours d'eau et les bois qui avoisinent la bourgade des Trois-Rivières, où ils savent rencontrer les Indiens à la poursuite du castor et de la loutre. Une trentaine de guerriers, au nombre desquels le sagamo, viennent d'arriver à la hauteur du lac Saint-Pierre, où ils se sont embusqués.

Il fait une nuit calme et tiède, une de ces incomparables nuits de juin des vastes et imposantes solitudes de la Nouvelle-France.

Dans toute la nature endormie règne un silence solennel. Un léger frisson plisse la surface des eaux du lac, striées d'une raie d'argent. C'est à peine si l'on entend sur la grève humide le murmure de la vague légère qui vient y mourir.

Là-bas, on découvre le Metaberoutin, ou fleuve des Trois-Rivières, que ne sillonne aucune embarcation à cette heure de la nuit. Pas le moindre nuage ne tache la nappe limpide et resplendissante de l'immensité saupoudrée de millions d'étoiles.

Le camp des Agniehronnons sommeille sous la garde de deux sentinelles. Comme la lune inonde les bois et les eaux de sa lumière calme, et qu'il faut agir en toute prudence, on n'a pas allumé de feu.

Cependant, outre les deux sentinelles placées à chaque extrémité du camp endormi, un homme veille.

Cet homme est Aontarisati.

Debout, droit, les bras croisés sur sa large poitrine traversée de colliers de porcelaine, immobile, Aontarisati se tient sur la pointe avancée d'un roc dans lequel il paraît sculpté.

Ses yeux sont perdus dans l'infini.

A quoi songe l'Indien, en cette nuit éblouissante de sauvage grandeur? Pourquoi ne partage-t-il pas le repos de ses frères d'armes?

L'Iroquois aime.

Nénuphar-du-Lac, fille de Kiotsaeton, lui a pris son cœur.

Inutilement dans vingt combats sanglants il a montré sa valeur indomptable; vainement à sa ceinture pendent les chevelures de nombreux ennemis; sans succès il a promis au sagamo, pour la main de sa fille, des chiens, des castors, des chaudrons et des haches.

Kiotsaeton n'a pas encore donné son assentiment. C'est que Gonaterezon, rival d'Aontarisati, a montré une même vaillance à la guerre, et a promis au père, en échange de la beauté de sa fille, des présents aussi tentants.

Le chef avait réuni la parenté pour délibérer avec eux de cette alliance. Age, race, crédit, bravoure, munificence des deux prétendants, tout avait été mis dans la balance. Le conseil de famille les avait trouvés tous deux du même poids. Et, bien que Nénuphar-du-Lac se fût secrètement déclarée pour Aontarisati, elle attendait avec impatience que son père eût parlé.

Or, un matin, en présence de la bourgade rassemblée, Kiotsaeton avait promis la main de sa fille à celui qui accomplirait l'acte de bravoure le plus téméraire.

Depuis ce jour, plus qu'auparavant même, Aontarisati n'osa, comme c'était la coutume parmi les amoureux indiens, regarder Nénuphar-du-Lac, ni lui parler, ni demeurer auprès d'elle, excepté par occasion. Il ne devait manifester aucun signe extérieur de sa passion, de peur d'être tourné en ridicule par ses compatriotes et de faire honte à celle qu'il avait choisie entre toutes.

Et cette nuit-là, que son amour le hantait plus que jamais, Aontarisati voulut en finir et mériter le prix qui l'obsédait sans cesse, ou tomber victime de cette course au bonheur.

Après avoir levé les yeux et les bras au ciel, il redescendit le rocher à pas lents. A mesure que s'affermissait sa décision, il accélérait sa marche.

Il se trouva bientôt dans une sorte de clairière entourée d'un rempart naturel de pins hauts et serrés les uns contre les autres. Là dormaient les Agniehronnons, leurs corps huileux, souples et nerveux allongés sur la mousse et le gazon.

Le jeune homme enjamba tous ces corps cuivrés qui, mystérieusement éclairés par des échappées de lune, ressemblaient à des statues de bronze renversées par la tempête.

Quand il eut atteint le centre de ce camp volant, il toucha de la main l'un des guerriers, en évitant tout bruit.

L'Indien fut aussitôt sur pied, et porta la main à son tomahawk.

Il était vêtu d'une peau d'ours, qu'il portait à la façon d'une toge romaine, et qui le drapait avec autant de dignité que les Anciens du Capitole. Au travers du corps, il était ceint d'une corde de boyau. Ses cheveux longs, noirs et graisseux, étaient liés en arrière de la tête et ornés de plumes blanches et rouges. Sa figure aux traits énergiques et fiers, ces traits qu'a si bien rendus le célèbre ciseau de Philippe Hébert, étaient recouverts de raies noires, rouges et bleues, tirées des oreilles à la bouche.

C'était Kiotsaeton.

—Que me veut mon frère, le jeune guerrier intrépide? demanda-t-il à voix basse.

Alors Aontarisati, les yeux pleins d'un feu sombre, redressa sa taille élancée d'éphèbe vigoureux, et dit:

—Chef formidable des Agniehronnons, ton frère Aontarisati souffre depuis plusieurs lunes d'un mal qui le consume. Depuis que Nénuphar-du-Lac l'a regardé de ses yeux troublants, le bras de ton guerrier ne bande plus l'arc avec autant de fermeté; son œil n'a plus la même limpidité quand il lance sa flèche au cœur de l'ennemi ou de la bête fauve.

—Je le sais, repartit simplement Kiotsaeton.

—Quand donc alors Nénuphar-du-Lac ornera-t-elle le wigwam d'Aontarisati?

—J'ai posé mes conditions, fit le capitaine iroquois avec un mouvement de fierté mêlé d'impatience.

—Soit, j'accepte, reprit l'autre.

Alors, parlant si bas que c'est à peine si le sagamo pouvait l'entendre:

—Si cette nuit-même, continua-t-il, je vais seul aux Trois-Rivières, si je me rends compte des positions des visages-pâles, et que je sois de retour avant que le soleil ait atteint la hauteur de ces pins, me donneras-tu ta fille?

Kiotsaeton fut quelques instants avant de répondre.

—Et qui me dit que tu feras réellement ce que tu me proposes? demanda Kiotsaeton sur un ton d'incrédulité.

Le jeune Indien frémit. Instinctivement, il serra le manche de son couteau à sa ceinture en peau de daim.

—Ton frère n'a jamais menti, répliqua-t-il, les dents serrées.

Et, levant au ciel son bras musculeux chargé d'anneaux de cuivre, il ajouta:

—J'en prends à témoin le grand Manitou!

Mais, puisque le puissant sagamo croit si peu les paroles qui sortent des lèvres de son jeune guerrier, demain, avant que l'aube se soit levée, il aura quelque gage éclatant de sa bonne foi.

A ces mots, un éclair de joie traversa la prunelle fauve de Kiotsaeton.

—Que mon frère soit fidèle à son serment, répondit-il, et je garderai ma parole. Nénuphar-du-Lac sera sa femme.

Le prétendant, sans ajouter rien de plus, s'élança vers une anse du lac couverte de hauts joncs, parmi lesquels il disparut. Peu après, il en sortit avec un canot d'écorce, et bientôt il ne fut plus qu'un point noir qui disparut dans la direction du Metaberoutin.

II

Il se passait cette nuit-là, dans la bourgade des Trois-Rivières, une scène d'un tout autre genre.

Les sentinelles montaient la garde sur les bastions et les courtines, de même que sur la plate-forme, où l'on avait dressé deux canons.

Seul le va-et-vient des gardes troublait le silence parfait de la nuit.

Et cependant, on se demande encore comment les habitants, même à l'abri du fort et sous la garde des sentinelles, arquebuse au poing, pouvaient dormir en paix, alors que la bourgade des Trois-Rivières était si exposée aux assauts répétés des Iroquois, qui tombaient sur la place comme des fauves dans les ténèbres.

La jeune et jolie comtesse de Champflour, épouse du commandant, venait de se lever.

Elle était agitée d'une appréhension dont elle ne pouvait se rendre compte, et qui l'obsédait comme une méchante bête.

Devant ses yeux inquiets de mère aimante et dévouée passaient des visions de danger comme des oiseaux de mauvais augure aux grandes ailes noires.

Elle s'assit près du lit de son fils Jean, à peine âgé de cinq ans. Un rayon de lune éclairait la délicieuse figure de l'enfant aux cheveux noirs bouclés. Et celui-ci dormait paisiblement, comme s'il avait eu conscience de l'ange tutélaire penché amoureusement au-dessus de son lit, ange dont la tendresse et le dévouement sans bornes ne peuvent être que l'œuvre d'un Dieu.

La comtesse, veillant sur son enfant au front pur et à l'âme immaculée, se rappelait ses caresses, quand, le soir, elle l'avait mis sur ses genoux pour sa prière.

Etait-ce illusion, il lui semblait que Jean, ce soir-là, l'avait embrassée avec plus d'affection que d'habitude quand il lui avait passé son bras autour du cou.

—Bonsoir, maman chérie, avait-il dit.

—Bonsoir, mon Jean, avait-elle répondu.

Et, avant d'abaisser ses longs cils bruns sur ses yeux remplis de candeur et d'intelligence, l'enfant avait demandé:

—Dis, maman, les Iroquois y viendront jamais nous faire bobo ici, dis?

—Non, non, sois sans crainte, mon amour. Dors, cher enfant, dors, avait répondu la jeune mère, en embrassant son fils, tandis que des pleurs perlaient à ses paupières.

Jean s'était endormi avec ce sourire aux lèvres et cette sérénité au front que l'on a quand on s'endort à cinq ans.

Soudain, un chien de garde, dans la cour du fort, hurla longuement.

Mme de Champflour tressaillit et se signa.

Instinctivement, elle alla vers la fenêtre laissée ouverte, à cause de la chaleur qu'il faisait.

Elle ne vit que les sentinelles qui marchaient sur les bastions et les courtines ; elle n'entendit que leurs pas et le bruissement des feuilles dans la ramée. L'animal s'était tu.

La femme porta ses regards au loin sur le fleuve. Elle ne vit que le miroitement du fleuve argenté.

Pourquoi ne réveillait-elle pas le comte de Champflour?

Mais, après réflexion, elle se dit qu'elle n'avait pas le droit de troubler le repos de celui qui se donnait tant de fatigue pour veiller sur le salut des siens.

Et elle se rassit, anxieuse, auprès de la couche de son enfant.

Au moment même où la jeune femme était allée à la fenêtre, un canot disparaissait à quelques arpents du fort, dans une anse qui le dérobait à la vue des premières habitations de la bourgade au repos.

Un Indien sauta prudemment sur le sol, et cacha sa rapide embarcation dans de hautes herbes, à quelques pas de cet endroit.

Maintenant, il se traîne sur les mains et les genoux, jusqu'aux premières maisons, et dès ce moment il rampe jusqu'au fort, à la manière du serpent qui se glisse dans les savanes marécageuses de l'Amérique.

Le firmament n'est plus aussi clair; la lune se voile.

L'Indien est parvenu, sans avoir été découvert, au pied du fort.

Tout à coup, avec une adresse merveilleuse, il lance son tomahawk à la tête de la sentinelle qui lui tourne le dos. La hache de silex part, siffle et atteint le malheureux soldat, qui s'affaisse en bas du rempart, sans un cri.

L'Indien, pour être plus sûr que cette sentinelle ne l'inquiétera pas dans l'exécution de son plan, retire le tomahawk de la plaie béante, et plonge son couteau dans le cœur de celui qui n'est plus qu'un cadavre.

Les nuages montent dans le ciel en s'épaississant. Et, enfin, la lune disparaît tout à fait derrière cet envahissement de nuages, qui se bordent d'or en passant devant elle.

Alors, l'Indien, qui n'était autre qu'Aontarisati, lance sur la courtine vide de sentinelle une longue et forte lanière en peau de cerf, terminée par une espèce de grappin, qu'il portait enroulée autour de son cou.

Puis, avec l'agilité d'un félin, il grimpe le long de cette corde. En un clin d'œil il est de l'autre côté du rempart.

A peine le chien de garde a-t-il fait entendre un ou deux aboiements que l'Indien le fait taire en lui plongeant son couteau dans la gorge.

La fidèle bête pousse un faible râle et s'abat.

Aontarisati, de peur que le chien n'ait donné l'alarme, se jette derrière un puits, et attend avec anxiété.

Rien ne bouge.

Alors, il sort de sa retraite, traînant après lui une courte échelle qu'il a trouvée par hasard à ses côtés. Favorisé par

les ténèbres épaisses qui couvrent la terre, il adosse cette échelle sous la fenêtre ouverte.

Naturellement, les sentinelles, qui n'avaient pas vu l'Indien s'approcher des remparts, ne soupçonnent la présence d'aucun ennemi à l'intérieur, et tiennent leurs regards rivés au loin, cherchant à percer l'obscurité.

Aontarisati, le couteau entre les dents, monte les échelons à pas rapides.

A la hauteur de la fenêtre, il s'arrête.

Il plonge dans l'intérieur de la pièce des yeux avides.

Tout semble endormi.

Alors, retenant son souffle, il franchit l'appui de la fenêtre et se glisse dans la chambre.

Silence.

Soudain, comme un grand fauve des déserts, il bondit.

Avec ses yeux perçants, il a surpris, assise près du lit de Jean, la comtesse endormie, les tresses blondes de la mère mêlées aux boucles noires de l'enfant.

La malheureuse n'a pas eu le temps de crier. Pour empêcher la femme de donner l'alarme — le moindre cri eut été fatal — l'Agniehronnon lui applique une main ferme sur la bouche, tandis que de l'autre il saisit une écharpe à sa portée, et en bâillonne sa victime.

Des spectres horribles se dressent menaçants devant les yeux hagards et épouvantés de la mère, qui regarde son enfant. Cette vision la jette dans une terreur indicible.

Elle perd tout sentiment de la vie et s'affaisse sur le parquet.

Ce fut son salut.

Aontarisati, en effet, levait déjà son bras armé du couteau, quand il remit son arme à sa ceinture en disant:

—Jamais Aontarisati n'a frappé une femme sans défense.

Cependant, il avait promis au sagamo un gage de sa parole.

Il ne pouvait retourner sur ses pas avec ce lourd fardeau, et il n'y avait pas un instant à perdre.

Bientôt les étoiles allaient disparaître une à une pour faire place à l'aube hâtive de cette saison.

Aontarisati porta ses regards sur l'enfant qui dormait, avec un sourire aux lèvres, le sourire qu'avait créé sa mère en imprimant ses lèvres sur les siennes avant de l'endormir.

L'Iroquois se jette sur lui, le saisit dans ses bras, et fuit, reprenant le chemin qu'il avait parcouru une demi-heure auparavant.

Il va dans la nuit, emportant avec lui toute la joie, l'orgueil et l'espoir du comte et de la comtesse de Champflour.

Maintenant, il court et se démasque tout à fait.

D'une main violente posée sur les lèvres roses de l'enfant, il étouffe ses appels à sa mère.

Mais les sentinelles ont aperçu le ravisseur dont la forme noire tranche dans l'aube naissante.

Sans l'atteindre, elles déchargent sur lui leurs arquebuses.

Aontarisati se sauve avec la rapidité du cerf qui franchit les plaines en bondissant.

Il est déjà loin.

—Aux armes! crie-t-on de tous côtés.

On va, on vient, partout on s'appelle.

Çà et là, des lumières s'allument dans les maisons.

La pauvre sentinelle est trouvée baignante dans un flot de sang, et la comtesse inanimée sur le parquet, près du lit vide.

Le comte, à ce dernier spectacle, pousse un cri terrible, qui retentit lugubre au sein des dernières ténèbres de la nuit, le cri du lion du désert à qui l'on vient d'enlever son lionceau.

La moitié de la garnison, renforcée de tout homme capable de porter les armes, se met en route, sous le commandement du comte de Champflour.

Toute la journée ils fouillent les bois.

Les Agniehronnons, cependant, qui ne se sentent pas assez forts pour accepter le combat des Français et des Hurons acharnés à leur poursuite, ont sauté dans leurs canots légers, nageant avec la vitesse du vent.

III

Kiotsaeton et ses guerriers sont revenus dans leur pays.

En présence de toute la tribu réunie, le chef a déclaré que, dans une lune, il accordera pour squaw au vaillant guerrier Aontarisati, sa fille, Nénuphar-du-Lac, et que l'on fera festin solennel accompagné de harangues, de chants et de danses.

Et Nénuphar-du-Lac est très heureuse d'appartenir à Aontarisati, bien que son sort ne doive pas être si désirable.

En effet, il lui faudra, comme toutes les squaws, entretenir la hutte, l'approvisionner de feu, de bois et d'eau, boucaner les chairs et autres provisions, apprêter les viandes, aller chercher la chasse à l'endroit où elle aura été tuée, quelque loin que ce soit; coudre et radouber les canots, accommoder et tendre les peaux, les corroyer et en faire des habits et des souliers à toute la famille, aller à la pêche, tirer à l'aviron, et que de travaux encore!

Mais Nénuphar-du-Lac aimait, elle était heureuse.

Ce matin-là, donc, au grand soleil qui jetait à profusion l'émeraude et l'or dans les bois et sur les champs de maïs, entre les huttes faites de peaux de bêtes ou d'écorces de bouleau, hommes, femmes et enfants étaient assis sur deux rangées, attendant avec impatience le moment où le sagamo donnerait le signal du supplice.

Soudain, Aontarisati fait retentir une sorte de conque marine, et un enfant apparaît dans l'enceinte.

C'est Jean de Champflour.

Le pauvre petiot tremble de tous ses membres.

Pour le forcer à courir, Gonaterezon, qui a réclamé le supplice de l'enfant à grands cris, par la rage d'avoir perdu Nénuphar-du-Lac, le frappe d'un coup de bâton.

Le captif court, tandis que sur son corps nu les coups de bâton laissent leurs sanglantes empreintes.

C'est une pitié de voir ce pauvret, qui, jusqu'à ce jour, n'a connu que les caresses et les baisers, gémir sous les verges qui s'abattent sur ses membres frêles.

Les jeunes mères, le front traversé de larges courroies qui soutiennent leurs enfants au maillot dans des paniers d'osier, semblent demander grâce par les pleurs qui perlent à leurs longs cils noirs.

Jean, tout à coup, s'affaisse avec un gémissement d'oiseau blessé.

—Oh! maman, maman, appelle-t-il.

Un coup plus violent que les autres, qui l'a frappé à la tête, fait couler le sang en abondance.

Le conseil des Anciens, cependant, a décidé que le jeune captif serait brûlé, afin de se rendre agréable le grand Manitou, par ce supplice d'enfant.

Et l'on attacha Jean, quand il fut revenu de son long évanouissement, à un peuplier au tronc badigeonné de rouge.

Au milieu des hurlements de joie, des vieillards et des jeunes gens, qui trouvent tout naturel de torturer un prisonnier, fût-il un enfant inoffensif, entassent des brindilles et des branches sèches mêlées d'écorces de bouleau sous les pieds de la victime.

Gonaterezon s'approche du bûcher, alors que Jean fait entendre des appels déchirants.

Le bourreau tient dans ses mains la peau d'une cuisse d'aigle, avec le duvet fort inflammable. Il bat ensemble deux pierres de mine, à la façon d'une pierre à fusil avec du fer ou de l'acier. Il met ainsi le feu à un morceau de tondre qu'il place dans de l'écorce de cèdre pulvérisée sous les brindilles. Enfin, il souffle doucement sur l'écorce qui s'enflamme.

re Le feu jaillit, crépite, les branches s'allument, la flamme
para ...nte mêlée à une fumée opaque; le supplicié pousse des cris
...ouvante, les Indiens rient.

Il v... e moment, Nénuphar-du-Lac se rapproche d'Aontari
gueil e...npassible:

Maint...illant guerrier, lui dit-elle à l'oreille, laisseras-tu brû-
D'une ...nfant? Grâce à lui, je t'appartiens à la vie, à la
il étouffe ...nores-tu donc que son supplice a été demandé, sur-
Gonaterezon, ton rival, furieux de son échec? Plus

brave et plus généreux que tous tes frères de cette tribu, souilleras-tu ta gloire en permettant que l'on torture cet oiselet sans nid?

Délivre-le, et le grand Manitou te rendra le plus heureux et le plus grand des guerriers agniehronnons.

Et Nénuphar-du-Lac regarde l'Iroquois avec des yeux qui jettent le trouble dans son esprit.

La flamme enveloppe le martyr, qui se tord sur son bûcher.

Soudain, en trois sauts, Aontarisati se trouve près de l'arbre en feu.

Au sein de la stupeur générale, de son coutelas il tranche les liens de la victime, qui tombe dans ses bras.

L'enfant serre à le broyer le cou de son libérateur.

Des huées et des cris de rage fendent les airs. Les jeunes squaws, serrant leurs enfants contre leurs poitrines, font entendre des exclamations de joie contenues.

Aontarisati tient toujours l'enfant dans ses bras. Il monte sur une bûche à demi-consumée, qui avait déjà servi, peut-être, au supplice de quelque prisonnier.

Il relève fièrement la tête, et, promenant sur la bourgade un regard plein d'assurance, il étend, pour imposer silence, son bras chargé d'anneaux de cuivre:

—Tout-puissant sagamo des Agniehronnons, dit-il, et vous, mes frères, je réclame pour mon esclave cet enfant, que j'ai moi-même enlevé.

Alors, Kiotsaeton, faisant taire d'un geste impératif Gonaterezon, qui proteste avec véhémence:

—Mon frère est dans son droit, dit-il, puisqu'il veut ce visage-pâle pour esclave, qu'il soit fait selon son désir!

Voilà comment Jean de Champflour grandit au milieu de cette tribu des Agniehronnons.

On lui donna le nom d'Andioura.

IV

Quinze ans plus tard.

Le vieux sagamo Kiotsaeton n'est plus. Ses fils ont été tués par les Algonquins.

Le nouveau chef de la tribu est Aontarisati.

Or, ce soir-là, le nouveau sagamo, assis à l'entrée de son wigwam aux côtés de sa squaw, qui cousait pour l'hiver des souliers en peau d'élan, avait les yeux rivés sur un jeune Indien.

Ce dernier était étendu près du feu, sur une peau de loup-marin, au-dessous de laquelle avaient été jetées des feuilles de hêtre pour intercepter l'humidité de la terre.

Couché sur le dos, le jeune homme fumait son petun dans

la pipe de pierre indienne. Il contemplait la magnifique voûte diamantée qui se déroulait au-dessus de sa tête.

Il n'était pas coutume parmi les Indiens d'alors de porter des hauts-de-chausse, pour la raison que ce vêtement les incommodait dans leurs mouvements, comme si leurs membres inférieurs eussent été ligottés. Cependant, cet Indien, nu jusqu'à la ceinture, était vêtu de hauts-de-chausse en peau de daim barriolée de peinture en forme de passements fort jolis. Ses souliers avaient été taillés dans la peau du même animal.

A sa ceinture pendait un long couteau, la seule arme que l'on vît sur lui, à ce moment.

Cet Agniehronnon, couché, semblait grand. Ses membres étaient bien développés. La flamme se réflétait sur sa figure en tons tranchés, accentuant des traits nobles et déterminés. Il avait le nez arqué, le front haut, l'œil noir, la bouche mince, et l'ove parfait du visage de l'Agnieronnon.

Sa peau bronzée, mais pas autant que celle des Indiens qui l'entouraient, était rayée de bleu, de rouge et de noir. Ses cheveux, d'un noir de jais, étaient relevés au sommet de la tête en une torsade que dominait une plume d'une blancheur de neige.

C'était Andioura, l'enfant des antiques preux français, l'héritier du sang des croisades, dont la fatalité avait fait un fils des bois d'Amérique, un des ennemis de la Nouvelle-France.

Et, cependant, bien que Jean de Champflour eût oublié jusqu'à l'origine de sa race, bien qu'il se crût un des enfants terribles et nomades de ces bois, ne connaissant d'autre langue que la langue indienne, n'ayant d'autre religion que celle du paganisme, bien qu'il se fût acquis, même à vingt ans, un renom de guerrier fameux, néanmoins, ce soir-là, comme toujours, sa figure était couverte d'un nuage d'éternelle mélancolie.

N'était-ce pas que les conditions physiques de la nature peuvent modifier l'apparence dé l'homme; que les habitudes contractées au cours de la première existence peuvent être anesthésiées; mais que l'âme, elle, n'a pas d'âge, est immortelle.

L'âme d'Andioura appartenait au comte et à la comtesse de Champflour, elle appartenait à la France d'Amérique, elle appartenait à un Dieu qui n'était pas le Soleil qu'on lui faisait adorer, et que l'on avait badigeonné sur toutes les huttes de la bourgade.

Andioura ne ressemblait-il pas à ces oiseaux en cage qui jouissent de tous les bienfaits de la vie, excepté de la liberté? Ils ignorent parfois qu'ils ont jamais été encagés, mais ils se sentent privés d'un bien qu'ils ne peuvent expliquer. Ce bien, c'est leur liberté, tout libres qu'ils paraissent être,

c'est le retour au milieu des leurs qu'ils croient n'avoir jamais connus, mais dont les premières tendresses ont laissé dans le secret le plus intime de leur être un souvenir impérissable.

Comme l'oiseau captif, Andioura chantait, mais dans sa voix il y avait des sanglots qui appelaient les larmes.

Combien de fois Aontarisati ne fut-il pas sur le point de dévoiler au Français le secret de son origine?

Mais le sagamo des Agniehronnons aimait Andioura.

Il l'aimait pour lui, pour la gloire qu'il faisait rejaillir sur sa tribu par ses exploits; il l'aimait à cause de Biche-Blanche, sa seule enfant.

Et ce soir-là, le sagamo, qui n'avait pas de fils, qui, d'esclave avait fait d'Andioura son fils adoptif, rêvait de le faire proclamer devant tous, au cas où lui-même tomberait sous quelque balle française ou quelque tomahawk huron, le sagamo reconnu des Agniehronnons.

Andioura, soudain, entendit des branches mortes craquer sous un pied délicat.

Il se lève sur le coude et regarde.

La profonde tristesse qu'Aontarisati a, tout à l'heure, remarqué sur ses traits, a fait place à une vive animation.

Les yeux brillants, le cou tendu, Andioura contemple.

A l'extrémité de la bourgade, à quelques pieds d'une cascade à triple étage, dont les eaux, aux reflets de la lune, tombent en nappe d'argent enrichie de diamants, de rubis et d'émeraudes, avec une douce complainte, une jeune fille est penchée au-dessus d'un bouleau qu'un caprice de la nature a tordu à quelques pieds du sol.

Cette jeune fille est Biche-Blanche, fille d'Aontarisati et de Nénuphar-du-Lac, la plus resplendissante beauté qu'ait jamais connue la tribu des Agniehronnons.

Cette Indienne, dont la coupe du visage rappelait le grec classique le plus pur, présentait un charme vraiment étonnant chez ce peuple.

Le front bien découvert était auréolé d'une couronne de cheveux qui lui tombait sur les reins en une somptueuse chape d'ébène d'une nuance, si ardente qu'on y surprenait, parfois, des reflets d'un bleu métallique. Le nez était droit et bien dessiné. Quand elle souriait, les lèvres, merveilleusement belles et d'un rouge violent, laissaient voir deux rangs de perles d'une blancheur éclatante. C'était pour cette raison, peut-être, qu'on l'avait surnommée la Biche-Blanche. Comme toutes les femmes de sa race, ses yeux d'un noir châtoyant étaient ombragés de cils riches.

Mais ce qui la différenciait des autres, était l'expression indéfinissable de ces yeux, expression simultanée de candeur et de passion, de jeunesse et de fermeté.

Elle n'avait pas quinze ans, et, toutefois, pas une jeune fille de la tribu n'était plus grande.

Sa robe en peau de cerf, toute couverte de matachias et de colliers de porcelaine, aux couleurs les plus variées, laissait apercevoir, quand elle marchait, la grâce de ses mouvements et l'admirable proportion de ses membres.

Ouvrait-elle la bouche pour parler, c'était une musique qui modulait l'idiome pourtant si peu harmonieux des Agniehronnons.

Telle est la créature qu'Andioura contemplait avec tant d'émotion, quand il s'était levé sur son coude, après avoir entendu les branches craquer sous les pas de Biche-Blanche.

Et cette dernière, qui ne se croyait pas observée, était toujours accoudée au tronc tordu du bouleau à la robe immaculée.

Ses yeux semblaient rivés à la chute écumante et chantante des eaux de la cascade. Mais un observateur rapproché eut surpris dans ses prunelles ardentes une autre vision.

Tout à coup, l'Indien à la pipe de pierre se leva. Sans retourner la tête pour s'assurer si personne ne l'épiait, il marcha dans la direction de la cascade.

A quelque distance de l'Iroquoise, il ralentit le pas, et lorsqu'il fut près d'elle, à quelques pieds en arrière, il s'arrêta pour l'admirer longuement, amoureusement.

Puis, comme prenant une décision subite:

—Biche-Blanche! appela-t-il d'une voix tremblante.

Il s'en voulut aussitôt de cette émotion auprès d'une jeune fille, lui le guerrier, l'homme, le maître.

Mais le sang d'Andioura ne pouvait mentir, ce sang de la vieille Europe, qu'il portait intact dans ses veines généreuses, ce sentiment de délicatesse et de courtoisie pour la femme, à quelque classe de la société appartienne-t-elle.

Et de nouveau, ce fut avec un tremblement dans la voix qu'il répéta:

—Biche-Blanche!

Cette fois, l'Indienne s'était retournée avec un flot de sang à la figure.

Tous deux furent quelques secondes à se regarder sans mot dire. Andioura rompit le silence:

—Fille d'Aontarisati, le noble sagamo, dit-il, toi, plus belle que l'astre des nuits qui illumine en ce moment tes grâces enivrantes; toi, plus douce que le miel de l'abeille et que la biche dont tu portes le nom, plus pure que la colombe qui n'a pas encore quitté le nid de sa mère, toi, dont la voix est plus mélodieuse que le rossignol qui chante au-dessus de nos têtes dans la ramure embaumée des parfums du soir, détourneras-tu tes regards de ton frère Andioura s'il épanche dans ton cœur les sentiments qui l'agitent?

—Que mon frère parle, répondit Biche-Blanche en levant les yeux sur le jeune homme, mais en les baissant aussitôt, sa sœur l'écoute.

—Cinq hivers ont blanchi tour à tour cette terre en fleurs et ces arbres géants depuis qu'Andioura porte dans son cœur l'image de la fille d'Aontarisati.

C'était pour lui être agréable qu'à la chasse il tuait les élans les plus rapides, les ours les plus redoutables, les loups les plus cruels. C'était pour lui plaire que dans les combats les plus sanglants il s'élançait au plus épais de la mêlée.

Et c'était l'image de Biche-Blanche qu'Andioura avait devant les yeux quand, il y a vingt nuits, attaché au poteau de torture par les Hurons, il entonna son chant de mort. Et s'il n'avait été délivré par le brave sagamo suivi de ses guerriers, Andioura serait mort au sein des tourments en chantant la louange de Biche-Blanche, plus belle et plus suave que le lys de la vallée quand il offre aux baisers du soleil du matin ses pétales blancs tout pleins des diamants de la nuit.

N'était-ce pas une scène étrange que ce rejeton des siècles illustres des lettres et des arts, que l'on avait bercé aux chants de la savoureuse langue française, charmât dans le langage indien, le seul qu'il connût, les oreilles de cette délicieuse enfant des bois, transportée par la musique de ces aveux qui résonnaient à son cœur comme des accords jusqu'alors à elle inconnus.

La jeune fille roulait entre ses doigts fuselés, que n'avaient pas encore grossis les travaux manuels de la vie indienne, un des colliers de porcelaine qui pendaient sur sa poitrine.

Elle leva timidement ses prunelles, qui brillèrent comme deux astres dans la nuit claire.

—Si le sagamo, mon père, dit-elle, accepte la demande du plus généreux et du plus intrépide de ses guerriers, le cœur de Biche-Blanche ne cessera d'appartenir à Andioura que lorsque tomberont ces arbres qui nous couvrent de leur voûte protectrice, que quand aura cessé de couler cette cascade dont la musique n'est que l'écho de l'enivrement de tes paroles.

Ce serment jette Andioura dans un transport indicible.

Il lève au ciel étincelant d'étoiles ses deux bras bronzés par le soleil et la vie errante des camps.

—O grand Manitou, s'écrie-t-il, entends mon serment! Jamais dans mon wigwam n'entrera d'autre squaw que Biche-Blanche, qui m'a pris mon cœur par son innocence et m'a charmé les yeux par sa beauté sans rivale! Et je veux, si je manque à ma parole, que tu me fasses tomber entre les mains de mes ennemis; que sur le bûcher, au lieu d'entonner avec joie le chant de mort, je pleure comme une vieille femme ; et que mon corps, privé de sépulture, soit persécuté par tous les mauvais génies!

Et, cependant, ces mots étant dits, une profonde tristesse, sa tristesse coutumière, se répandit sur la belle et mâle figure d'Andioura, fils du comte de Champflour.

Cet accès de mélancolie n'échappa point au regard affectueux de Biche-Blanche, dont le front se plissa.

Puisque Andioura, dit-elle, jure par le grand Manitou, qu'il m'aime au point de ne jamais désirer d'autre squaw que moi, et que je lui voue un amour dont la durée sera celle du soleil, pourquoi donc est-il triste?

Quel est ce secret qui ronge son cœur, comme le ver le tronc vigoureux de l'arbre aux fruits rafraîchissants?

Ne serai-je jamais plus qu'une squaw pour mon frère Andioura, et ne peut-il épancher dans mon sein cette douleur qui l'accable?

Alors, le jeune homme, avec une grande douceur dans la voix, dit à l'Iroquoise en abaissant vers elle ses yeux humides :

—Aussi loin que se reportent mes souvenirs, depuis le jour où le sagamo mit entre mes mains inexpérimentées l'arc du chasseur pour m'apprendre à lancer la flèche rapide, je porte en moi un chagrin que je ne connais pas et qui me consume.

Plusieurs fois le jour, plusieurs fois la nuit, j'invoque le Soleil de me dévoiler la nature de ce mal qui me brûle comme une hache rougie au feu. Mais, la divinité courroucée contre moi, sans doute, me laisse souffrir sans soulager ma peine.

L'autmoin, que j'ai consulté, a soufflé et ressoufflé sur moi avec ses enchantements ordinaires. Enfin, n'y pouvant rien, il a fini par déclarer que j'étais sous le charme de la femme du manitou.

Viens, Biche-Blanche, il n'est pas bon que l'homme ennuie la femme de ses chagrins. Retournons vers le sagamo, qui doit trouver longue ton absence du wigwam. Il est temps de prendre notre repos.

Mais, après que Biche-Blanche se fût retirée sur sa natte de roseaux recouverte d'une peau d'ours, Andioura s'assit, les jambes croisées, près du feu, auquel il ralluma sa pipe de petun.

La lune avait atteint le zénith, mais Andioura n'avait pas quitté sa place, sa pipe éteinte entre les dents.

Une main le touche à l'épaule.

Il sursaute en portant la main à son couteau.

—Mon frère Andioura ne reconnaît plus la main qui caresse de la main qui frappe, remarque Aontarisati, un sourire amer aux lèvres.

—Le jeune guerrier, cette nuit, est triste comme le faon dont la mère vient de tomber sous la flèche du chasseur.

Ne puis-je rien pour éloigner ces nuages de ton front et y faire resplendir un rayon de soleil?

—Généreux sagamo, répond Andioura, mon âme sera toujours triste comme un mois d'hiver; j'ignore si le printemps y rentrera jamais?

Oui, tu peux quelque chose, beaucoup, pour moi.

—Parle!

—J'aime Biche-Blanche, ta fille. Je voudrais en faire la joie et l'orgueil de mon wigwam. Donne-la moi. Que veux-tu en retour?

Un feu sombre traverse alors la prunelle fauve d'Aontarisati, qui réplique:

—Biche-Blanche est tienne, mais à une condition.

—Laquelle? Je suis prêt.

—Que tes oreilles s'ouvrent toutes grandes à mes paroles! C'est au risque de mes jours que j'ai mérité Nénuphar-du-Lac, mère de Biche-Blanche. Fais de même.

—Commande, j'obéirai.

—Demain, peut-être, nous nous mettrons en route pour surprendre et attaquer les visages-pâles. Accomplis un exploit qui te fasse envier de tes compagnons d'armes, et Biche-Blanche t'appartiendra.

—Ah! pourquoi donc toujours les visages-pâles? reprend Andioura avec lassitude. Pourquoi pas les Hurons, les Montagnais, les Algonquins? N'en avons-nous pas assez versé déjà de ce sang des Français?

—J'ai dit! interrompit fièrement le sagamo des Agniehronnons en retournant à son wigwam.

Andioura, près du brasier refroidi, veillait encore, les yeux vers l'infini, que les étoiles s'éteignaient une à une dans l'aube embrumée.

V

Aontarisati n'avait pas vengé la mort des deux fils de Kiotsaeton, tués à la guerre.

Il fit donc porter un édit dans tout le pays des Agniehronnons, invitant à la guerre tout homme capable de porter les armes.

Tout ennemi, Français ou Indien, qui tomberait entre leurs mains, devait être impitoyablement mis à mort.

Il fallait surtout enlever la bourgade des Trois-Rivières, et faire subir les derniers supplices aux habitants qu'on y captureraït.

C'est au mois de février 1663 que fut conçu ce projet.

Pour en assurer l'exécution, une petite armée d'Agniehronnons alla prendre ses quartiers d'hiver à trois lieues de la place, dans la profondeur de la forêt, où il se construisit un fortin en troncs d'arbres, entouré d'une tranchée. L'Indien

croyait, non sans raison, surprendre plus facilement les habitants lorsque les neiges épaisses et les froids de loup feraient plus penser à la paix qu'à la guerre.

Les éclaireurs iroquois se hasardèrent jusqu'à deux ou trois milles de la bourgade.

Quelques Algonquins, occupés à chasser l'orignal, les surprirent. Abandonnant là leur chasse, ils coururent donner l'éveil aux Trois-Rivières.

On fortifia les bastions et les courtines, on redoubla les gardes et les sentinelles, et l'on attendit. Toutes les nuits, la trompette et le tambour se firent entendre.

Souvent on criait: Qui va là?

De la redoute furent tirés plusieurs coups d'arquebuse.

L'Agniehronnon, désespérant de ne pouvoir surprendre la place, et ne trouvant pas de chasse dans les environs, retourna dans son pays.

Il n'y fut pas longtemps.

Dès que le Saint-Laurent fut libre de glace, les Iroquois s'élancèrent de tous côtés, en bandes détachées, à la poursuite des Français ou des Indiens ennemis.

Les Agniehronnons d'Aontarisati, furieux de leur premier échec, résolurent de nouveau d'enlever par surprise la bourgade des Trois-Rivières. Sur le conseil d'Andioura, ils dépêchèrent dans les environs de Montréal et de Québec quelques bandes détachées de leur troupe, afin d'occuper l'attention des Français, et leur enlever toute idée de descendre ou de monter aux Trois-Rivières.

Cela fait, ils se divisèrent en trois bandes: la première, sous les ordres d'Aontarisati, se cacha dans l'épaisseur des bois en arrière des Trois-Rivières; la seconde, montée dans une dizaine de canots, traversa le Metaberoutin, en face du fort; la troisième, enfin, sous le commandement d'Andioura, s'embusqua dans un canot à l'intérieur d'une anse dont la pointe élevée le dérobait à la vue du fort.

Les Indiens avaient remarqué au fond de cette anse des champs de maïs en culture. Ils pensaient donc que le matin on viendrait travailler à ces champs. Alors, les dix hommes d'Andioura devaient s'élancer sur les cultivateurs, les faire prisonniers, les embarquer dans leur canot et les promener devant le fort, afin d'inciter les Français à se porter à leur secours. Alors, les onze canots en embuscade de l'autre côté du fleuve iraient rejoindre Andioura.

Or, voici ce qui devait arriver.

Les habitants des Trois-Rivières, au comble de l'excitation, se porteraient en masse sur les bords du fleuve, qui pour combattre, qui pour assister à la bataille. Alors, les guerriers d'Aontarisati, formant le gros de la troupe, sortiraient de leur cachette et s'élanceraient sur la ville dégarnie de combattants.

Le lendemain, dans le calme religieux du matin, alors que le soleil montait radieux dans un azur d'une limpidité charmeresse, deux hommes quittaient le parvis de la chapelle de la Conception.

Ils s'entretenaient d'une voix amicale en se dirigeant à pas lents vers l'endroit où les dix Agniehronnons étaient en embuscade sous la conduite d'Andioura.

L'un des deux hommes était petit de taille. Il avait les membres frêles, le dos légèrement voûté, la figure mince, encadrée d'une forte barbe grisonnante, le front traversé d'une balafre.

Il portait la soutane du Jésuite.

C'était le Père Buteux.

La cicatrice, dont sa figure hâlée était embellie, et ses doigts mutilés, chantaient les souffrances passées du missionnaire.

Si la taille était grêle, le dos voûté, en revanche, la flamme et la détermination qui brillaient dans le regard montraient chez cet homme de Dieu un courage et une énergie plus qu'humains.

Son compagnon était grand et robuste. La figure, complètement rasée, était encadrée d'une chevelure qui retombait sur les épaules en lourdes tresses blanches.

En dépit de cette neige et des rides du front nuageux, des plis amers qui s'étaient formés aux commissures des lèvres fines, cet homme ne devait pas être très âgé.

Tous ses traits, en effet, portaient une empreinte de jeunesse et de bonté mêlée de force. Son pourpoint et ses hauts-de-chausse étaient de velours noir. A son côté pendait une longue rapière, et à sa ceinture brillait le canon d'un pistolet. Ses bottes de cuir noir étaient tout humides de la rosée du matin.

Le comte de Champflour — c'était lui — ne dépassait guère quarante ans. Depuis le rapt de son fils Jean, qu'il croyait mort, il n'avait pas quitté ses habits de deuil.

Plusieurs fois on lui avait offert en France et au pays des postes enviables. Le comte avait demandé de demeurer aux Trois-Rivières, dans l'espérance de retrouver son fils.

Et, tout espoir perdu, M. de Champflour avait conçu pour l'Iroquois une haine telle qu'il avait juré de finir ses jours en lui faisant la guerre sur le théâtre même où son fils avait péri.

—Comment est Madame la comtesse, ce matin? demanda le Père Buteux.

—Hélas! elle n'est pas très bien, répondit le comte. Depuis quinze ans, cette femme souffre plus qu'elle ne veut le laisser voir.

—Pauvre mère!

—Mon révérend père, un seul remède pourrait la guérir. Ah! si Dieu voulait faire un miracle et nous le rendre. Mais hélas! il est bien mort, notre petit Jean adoré, mort pour toujours.

Tenez, mon révérend père, continua le comte, tandis que ses cils se mouillaient, il me semble que c'est hier, tellement tout est vivace dans mon esprit. C'est le dernier soir que j'ai joué avec lui. Le cher enfant avait grimpé sur mon dos, et hope-là, me voilà galopant partout dans la maison. J'étais son cheval de bataille.

Et Jean riait, riait. J'entends toujours son rire d'argent perler dans mes oreilles.

Ah! non, dit M. de Champflour, en mettant la main sur son cœur, même après quinze ans, il vaut mieux ne pas parler de ces choses, ça fait trop mal là.

Et après un moment:

—Mon Jean, aujourd'hui, serait âgé de vingt ans, et je vous assure , mon révérend père, que la Nouvelle-France aurait un vaillant soldat de plus, et moi, un fils charmant et chéri.

—Et vous n'avez jamais retrouvé les ravisseurs? demanda le missionnaire avec un sympathique intérêt.

—Je l'ignore. J'ai livré nombre de combats à des troupes iroquoises, mais je n'ai jamais revu mon fils. Voilà ce qui me porte à croire que ces barbares l'ont mis à mort sans se laisser attendrir par son âge et sa faiblesse.

—Monsieur le comte, dit le Jésuite avec onction, je comprends l'énormité de votre douleur. Puissé-je vous soulager en m'y associant, je le ferais de grand cœur. Mais ces douleurs sont, je le soupçonne, de celles qui ne se partagent pas, tant elles sont cruelles.

Dieu vous voit et vous entend. Soyez homme, soyez chrétien. Dans quelques années, vous serez uni pour toujours à votre fils. Que sont dix, vingt, trente ans, si l'on songe à l'éternité ?

Le missionnaire et le soldat étaient arrivés à quelques pas des Indiens en embuscade.

Andioura sait par expérience que le missionnaire n'offre jamais de résistance. Aussi, ne pense-t-il qu'à s'emparer du soldat sans perdre un seul homme.

Un guerrier agniehronnon a bandé son arc et se prépare à lancer une flèche à M. de Champflour.

Andioura pose la main sur la flèche et dit au guerrier:

—Arrête, ce visage-pâle m'appartient.

Et s'adressant aux autres Indiens:

—Saisissez-vous de la robe noire. Quand nous serons de retour dans notre pays, je veux que vous racontiez au sagamo ce que vous aurez vu.

Les Iroquois se jettent comme des vautours altérés de sang sur le missionnaire, qui, comme l'avait prévu Andioura, ne présente aucune résistance, dans le secret dessein de porter le flambeau du christianisme au cœur même du pays ennemi.

Son coutelas à la main, Andioura s'avance lentement et avec calme contre le soldat français.

Les Agniehronnons, dont l'habitude est de tomber à l'improviste sur leurs ennemis, comme des panthères qui, des profondeurs des bois, s'élancent d'un bond sur leur proie, regardent, muets de stupeur.

Andioura voulait par sa bravoure mériter la main de Biche-Blanche.

Voilà le motif qui le faisait agir quand il s'offrit, à découvert, à son ennemi, sans d'autre arme qu'un couteau.

M. de Champflour, étonné de cette manière d'agir de l'Iroquois, sort l'épée du fourreau, tout en ayant soin de retourner la tête, de peur d'être surpris par derrière.

Alors, rapide comme la pensée, le comte décrit dans l'azur du ciel un moulinet foudroyant.

Andioura, plus agile que le léopard, évite le coup fatal d'un tour de reins.

A son tour, il bondit.

Laissant tomber son couteau, il saisit des deux mains le bras armé de son adversaire, et le force à lâcher son arme.

—A moi! s'écrie aussitôt le jeune homme.

Trois ou quatre Agniehronnons s'élancent sur M. de Champflour et le font prisonnier.

Le missionnaire et le comte, solidement ligottés, sont conduits dans le canot que les Indiens ont caché dans les roseaux de l'anse sablonneuse.

Il s'agit maintenant de mettre à exécution le plan suggéré par Andioura.

Ce dernier donne l'ordre du départ.

Mais à peine ont-ils plongé leurs avirons dans l'eau que les Indiens entendent un vacarme assourdissant du côté de la bourgade.

Or, voici ce qui était arrivé.

Quelques soldats français étaient sortis pour aller faire la pêche sur le fleuve, quand, au large de la grève, ils surprirent les Indiens d'Aontarisati tapis en embuscade.

Ils déchargent leurs armes et reviennent au fort à grands coups d'avirons, poursuivis par les Iroquois de l'autre côté du fleuve.

Le tambour appelle aux armes.

On cherche partout M. de Champflour.

Enfin, les Indiens conduits par le sagamo, cherchant à surprendre la bourgade par derrière, on fait fermer les portes. Sur les courtines, on roule deux canons.

La chaloupe des soldats pêcheurs est assaillie de tous côtés.
Mais, protégés par le canon du fort et les coups d'arquebuse tirés sur les canots ennemis, les Français rentrent dans le fort.

Les habitants n'étant pas sortis de la place, le plan d'attaque était encore manqué. C'est ce que comprit Andioura.

En un clin d'œil, il vit que les Agniehronnons ne pourraient surprendre la bourgade, et seraient obligés de fuir devant un ennemi plus fort et mieux armé.

Et pour ne pas s'exposer à perdre les deux captifs qu'il avait dans son canot, il attendit de loin, sans être vu des Français, l'issue de l'escarmouche.

Quand donc il vit la débandade des siens, il donna le signal de la retraite.

VI

Aontarisati revenait dans son pays, la rage au cœur de l'humiliation qu'il venait de subir devant les visages-pâles de la bourgade des Trois-Rivières. Plusieurs, parmi ses meilleurs guerriers, étaient tombés sous les balles et les boulets de l'ennemi. Un bon nombre avaient été blessés.

—Ah! s'il avait au moins pu faire quelques prisonniers parmi les Français ou les Hurons. Leurs tourments l'eussent vengé de la honte de la défaite. Mais, loin de là, nombre de ses guerriers étaient tombés les armes à la main.

Le sagamo atterrit enfin à la bourgade de sa tribu.

Andioura s'avance vers lui:

—Grand sagamo des Agniehronnons, dit-il, Andioura te demande Biche-Blanche pour sa squaw.

—Et qu'as-tu fait pour la mériter? répond d'un ton farouche Aontarisati.

Le jeune homme ne dit mot.

Il entraîne le sagamo vers la hutte de ce dernier.

Etendus sur le sol, liés à des pieux disposés en croix de saint André, le missionnaire et le soldat français semblaient poursuivre leur conversation, interrompue par l'attaque des Indiens.

—Regarde, dit avec fierté le fils adoptif du sagamo.

Les visages-pâles pleureront durant nombre d'hivers la perte de leur robe-noire et de leur sagamo. Car c'est le sagamo des visages-pâles que j'ai fait prisonnier, la robe-noire me l'a dit.

Mes frères te diront comment Andioura, qui aime Biche-Blanche, a capturé le visage-pâle à la longue épée.

—Andioura, Biche-Blanche t'appartient, mon fils, s'écrie le sagamo, les yeux allumés.

Guerriers, mes frères, le Soleil nous protège et nous favorise. Je suis heureux du succès de notre expédition, puisque le grand Manitou livre entre nos mains le sorcier et le sagamo des visages-pâles.

Des hurlements et des vociférations, accompagnés de danses échevelées, accueillent les paroles d'Aontarisati.

Andioura, tout assuré qu'il fût maintenant de la possession de Biche-Blanche, ne manifesta, cependant, aucun signe de joie quand le sagamo lui donna la main de sa fille.

Incapable de démêler les sentiments qui l'agitaient, un remords oppressant le hantait depuis qu'il avait capturé ce visage-pâle à la chevelure de neige.

Et, maintenant qu'il le voyait étendu sur la terre, les membres douloureusement liés en croix, réservé à des tourments dont il ne connaissait que trop la nature, une immense pitié pour le captif naquit dans son cœur.

Pour ne plus voir des yeux et des traits qui le poursuivaient comme une obsession vengeresse, il détourna la tête.

—Guerriers, s'écrie tout à coup Aontarisati, dont la voix éclate comme la foudre, ces prisonniers sont à moi, je les ai payés au prix de ma fille unique.

Ces deux visages-pâles, je vous les donne, ils sont les prisonniers de la nation.

Je vous les livre. Faites-en vos délices jusqu'aux premiers feux de l'aurore. Que le jeune Agniehronnon, qui n'a pas encore bandé l'arc ni fait chanter ou pleurer le prisonnier, s'exerce sur ces captifs.

Demain, quand le soleil éclairera l'entrée de nos wigwams, on attachera les visages-pâles à ces poteaux pour y être brûlés. J'ai dit.

A ces paroles, Andioura, qui ne connaît pas la peur, frissonne de tous ses membres.

Il sait d'avance les atrocités auxquelles vont être sujets les captifs durant cette nuit infernale. Dissimulant, alors, les vifs sentiments qui se combattent dans son âme et bouleversent ses esprits, il ouvre la bouche:

—L'illustre sagamo, dit-il, pour qui j'ai tant d'admiration et de reconnaissance, écoutera-t-il un conseil de son fidèle guerrier?

Nous voulons savoir si, comme les Agniehronnons, les visages-pâles peuvent entonner, le sourire aux lèvres, leur chant de mort au milieu du supplice, ou bien s'ils ne sont que de vieilles squaws qui versent des larmes et demandent grâce à la moindre douleur.

Le visage-pâle se laisse facilement abattre par la fatigue; son corps n'est pas brisé à la noble vie des camps. Laissons, cette nuit, reposer les prisonniers, et, demain, quand ils seront frais et dispos, nous verrons si nous devons manger leur cœur ou le donner en pâture à nos chiens. J'ai dit.

Des murmures de désapprobation accueillent ces paroles. Mais un Ancien, vétéran de cinquante batailles, se lève majestueusement et parle en ces termes:

—Andioura n'a que vingt hivers, mais il a la sagesse du vieillard. Il a raison. Donnons à boire et à manger à ces

visages-pâles. Qu'ils étendent sur nos meilleures peaux de loups-marins leurs membres exténués. Demain, quand ils se seront remis de leurs fatigues, nous leur ferons entonner leur chant de mort. Notre jouissance, pour être un peu retardée, n'en sera que plus vive. J'ai dit.

Le sagamo se tourne vers la tribu. Il impose silence d'un geste autoritaire et dit:

—La jeunesse et la vieillesse ont parlé; leur bouche a proféré des paroles sages. Attendons.

Andioura, je te laisse la garde des deux prisonniers. J'ai dit.

Un éclair de joie, qui n'échappe point au rusé sagamo, brille dans la prunelle ardente d'Andioura.

VII

Le camp est plongé dans le sommeil.

Près d'une hutte en écorces de bouleau recouverte de roseaux tressés en nattes, Andioura veille à la lumière d'un feu qu'il semble ne pas vouloir ranimer.

Assis, les jambes croisées, il fume son petunoir dans une impassibilité feinte, car, sous son crâne gronde tout une tempête de pensées.

De temps à autre, il jette sur les huttes endormies des regards anxieux.

A quelques pas de là sont attachés les deux captifs.

Le missionnaire a obtenu de son gardien de lui détacher un bras. Il lit son bréviaire, le front serein, comme s'il eût été dans un oratoire, et non lié au milieu de ces Indiens qui lui feront subir d'horribles tortures.

M. de Champflour dort paisiblement.

L'aboiement de quelque chien ou le hurlement de quelque fauve troublent seuls la paix enveloppante de cette nuit pure et calme qui précède la scène sanglante dont sera témoin l'aurore.

Que se passe-t-il dans l'esprit d'Andioura?

Comment donc ce jeune homme, dont les circonstances néfastes de la vie ont fait un Indien farouche, n'est-il pas heureux de cette prise qui flatte si fort son orgueil d'Iroquois, orgueil souvent poussé jusqu'au ridicule?

Pourquoi ne se réjouit-il pas de cette capture, surtout parce qu'elle lui mérite Biche-Blanche, la fameuse beauté des Agniehronnons, la fille charmante d'Aontarisati le sagamo, celle qu'il aime avec toute la fougue et les illusions de la jeunesse?

Et cependant, l'âme de l'Indien est triste jusqu'à la mort. Il ne quitte plus des yeux le soldat à chevelure blanche. Son regard est chargé de compassion.

C'est en vain qu'il s'irrite de ce sentiment de pitié pour un prisonnier, qu'il prend pour de la lâcheté.

Plus il regarde M. de Champflour, plus il s'attendrit.

Une seconde nature ne peut jamais, quoi que l'on fasse et quoi que l'on dise, supplanter celle que nous apportons en naissant.

Andioura avait été dompté à la vie de l'Iroquois; il avait adopté les mœurs et les habitudes de cette race sauvage et cruelle, mais son cœur était resté français, son âme appartenait au Dieu qui l'avait fait chrétien.

Andioura demeurait le fils du comte et de la comtesse de Champflour, l'héritier d'un sang noble et généreux.

Soudain, il fait un mouvement brusque, comme pour se lever.

Il se rasseoit avec accablement.

—Biche-Blanche! murmure-t-il.

Je perdrais pour toujours la fille d'Aontarisati, que j'aime plus que mon arc et mes flèches, plus que tous les combats qui m'ont donné de la réputation, plus que moi-même.

Et soudain, comme s'il eût voulu chasser une image enchanteresse qui le retenait cloué sur sa natte, et l'empêcher d'obéir à la résolution qu'il venait d'arrêter, il se leva d'un mouvement énergique.

Il dirige ses pas vers le soldat prisonnier et le touche à l'épaule.

Il lui pose un doigt sur les lèvres.

Toujours sans prononcer une parole, il prend le couteau qui pend à sa ceinture.

Le commandant des Trois-Rivières n'est pas encore remis de son étonnement qu'il est libre.

Alors, Andioura tend le bras dans la direction du Metaberoutin en faisant comprendre par signes au visage-pâle qu'il trouvera un canot sur la grève.

M. de Champflour s'adresse au missionnaire:

—Mon révérend père, dit-il, faites comprendre, je vous prie, à cet Iroquois, que jamais je ne partirai seul d'ici, que jamais je ne vous abandonnerai à la fureur de ces barbares. Nous avons été pris ensemble, nous mourrons ensemble.

Alors, entre ces deux héros de la patrie et de la foi, c'est un combat de générosité.

Le missionnaire, enfin, ayant interprété les paroles de son compagnon, Andioura coupe les liens du Jésuite.

Il dit avec tristesse:

—Vous êtes libres tous les deux. Suivez-moi.

Vous monterez dans mon canot, et vous retournerez auprès de vos frères les visages-pâles.

Andioura marche en silence, quand il réprime un cri de rage et de surprise. Lui barrant le chemin, les bras croisés sur la poitrine, et un sourire de dédain aux lèvres, se tient Aontarisati, le sagamo des Agniehronnons.

Un désir terrible traverse le cerveau d'Andioura, qui porte la main à son couteau.

Un souvenir doux et calme, frais comme l'eau d'un ruisseau dans les chaleurs torrides de l'été, celui de Biche-Blanche, se présente à son esprit.

Son bras retombe inerte.

Aontarisati n'a pas été sans surprendre le mouvement agressif d'Andioura, mais il n'a pas bougé.

—Andioura, dit-il enfin d'une voix basse et grave, Aontarisati savait que les ours ne s'entre-dévorent pas, que les loups ne font pas la guerre aux loups. Pourquoi le frère laisserait-il torturer son frère?

—Je savais que le fils des visages-pâles ne laisserait pas mourir les siens, puisque, hier, son cœur s'est attendri quand j'ai commandé de livrer les captifs à la torture.

Robe-noire, dis à ton frère que celui qu'il croit un enfant des bois, que celui qui l'a fait prisonnier, est un visage-pâle comme lui-même.

Le comte de Champflour, en entendant ces paroles, s'appuie contre un arbre, ployant sous le poids d'un fou pressentiment qui s'est emparé de lui.

—Et que ce visage-pâle, qui voulait délivrer les prisonniers, a vécu quinze hivers avec les Agniehronnons.

—Ensuite! Ensuite! s'écrie le comte haletant.

—Qu'une nuit d'été, il fut enlevé dans une chambre du fort des Trois-Rivières, après qu'une sentinelle eût été tuée.

—Continue! Continue! implore M. de Champflour à demi-suffoqué par la joie.

—Et que la mère de l'enfant tombait sans vie près du lit de son enfant.

—Mon fils! s'écrie le comte de Champflour d'une voix qui retentit dans les ténèbres et met toute la bourgade sur pied.

Le comte s'élance vers Andioura, le presse sur sa poitrine et le couvre de baisers.

—Mon enfant! mon fils! mon Jean! ne cesse-t-il de répéter, la voix entrecoupée de sanglots.

—Mon père! soupire Andioura, je vais donc être heureux, enfin!

VIII

Huit jours plus tard, un canot quittait le rivage du pays des Agniehronnons pour se rendre aux Trois-Rivières.

Il y avait, à bord de l'embarcation, le comte de Champflour, Jean, son fils, redevenu Français, Biche-Blanche, rayonnante, le Père Buteux, et le sagamo Aontarisati, dont la tribu venait d'être convertie par le missionnaire, et qui se rendait à Québec pour traiter de la paix avec Ononthio.

RODOLPHE GIRARD.

Paspébiac, septembre 1908.

ELECTIONS FEDERALES

26 octobre 1908.

PROVINCE DE QUEBEC.

Comtés.	Elus.		Majorités.
Argenteuil	G.-H. Perley	Cons.	162
Bagot	J.-E. Marcil	Lib.	338
Beauce	Dr Béland	Lib.	2000
Beauharnois	L.-J. Papineau	Lib.	73
Bellechasse	O.-E. Talbot	Lib.	1100
Berthier	A. Ecrement	Lib.	385
Bonaventure	C. Marcil	Lib.	1700
Brome	L'hon. S.-A. Fisher	Lib.	320
Chambly et Verchères	V. Geoffrion	Lib.	800
Champlain	P.-E. Blondin	Cons.	45
Charlevoix	Rodolphe Forget	Cons.	200
Châteauguay	J.-P. Brown	Lib.	300
Chicoutimi et Saguenay			
Compton	A.-B. Hunt	Lib.	300
Deux-Montagnes	J.-A.-C. Ethier	Lib.	88
Dorchester	E. Roy	Lib.	150
Drummond et Arthabaska	L. Lavergne	Lib.	1750
Gaspé	L'hon. R. Lemieux	Lib.	
Hochelaga	L.-A. Rivest	Lib.	218
Huntingdon	J.-A. Robb	Lib.	112
Jacques-Cartier	F.-D. Monk	Cons.	885
Joliette	J.-A. Dubeau	Lib.	218
Kamouraska	E. Lapointe	Lib.	
Labelle	C.-B. Major	Lib.	665
Laprairie et Napierville	R. Lanctot	Lib.	364
L'Assomption	A. Séguin	Lib.	630
Laval	C.-A. Wilson	Lib.	70
Lévis	L.-A. Carrier	Lib.	635
L'Islet	E. Paquette	Cons.	113
Lotbinière	E.-D. Fortier	Lib.	300
Maisonneuve	Alp. Verville	Ouv.	4392
Maskinongé	H. Mayrand	Lib.	300
Mégantic	F.-T. Savoie	Lib.	535
Missisquoi	D. Meigs	Lib.	37
Montcalm	F.-O. Dugas	Lib.	300
Montmagny	C. Roy	Lib.	175
Montmorency	Georges Parent	Lib.	400
Montréal, Ste-Marie	M. Martin	Lib.	868
Montréal, St-Jacques	H. Gervais	Lib.	1595
Montréal, St-Laurent	R. Bickerdike	Lib.	837

PROVINCE DE QUEBEC.—Suite.

Comtés.	Elus.		Majorités.
Montréal, St-Antoine	H.-B. Ames	Cons.	763
Montréal, Ste-Anne	C.-J. Doherty	Cons.	70
Nicolet	Dr Turcotte	Lib.	682
Pontiac	G.-F. Hodgins	Lib.	301
Portneuf	M.-S. Delisle	Lib.	500
Québec, Centre	A. Lachance	Lib.	600
Québec, Ouest	William Price	Cons.	"2"
Québec, Est	T. H. sir Wilfrid Laurier	Lib.	995
Québec, Comté	J.-P. Turcotte	Lib.	162
Richelieu	Adélard Lanctot	Lib.	1020
Richmond et Wolfe	E.-W. Tobin	Lib.	997
Rimouski	Dr Ross	Lib.	450
Rouville	L'hon. L.-P. Brodeur	Lib.	Accl.
St-Hyacinthe	A.-M. Beauparlant	Lib.	557
St-Jean, Iberville	Jos. Demers	Lib.	2204
Shefford	H.-E. Allen	Lib.	316
Sherbrooke	Dr Worthington	Cons.	179
Soulanges	Dr Lortie	Cons.	154
Stanstead	Ch. Lovell	Lib.	250
Témiscouata	C. Gauvreau	Lib.	700
Terrebonne	B. Nantel	Cons.	115
Trois-Rivières et St-Maurice	Hon. J. Bureau	Lib.	1300
Vaudreuil	G. Boyer	Lib.	764
Wright	E. Devlin	Lib.	700
Yamaska	J.-E.-O. Gladu	Lib.	82

PROVINCE D'ONTARIO.

Algoma, Est	A.-E. Dyment	Lib.	129
Algoma, Ouest	A.-E. Boyce	Cons.	209
Brant	L'hon. W. Paterson	Lib.	245
Brantford	L. Harris	Lib.	205
Brockville	L'hon. G.-P. Graham	Lib.	144
Bruce, Nord	John Tolmie	Lib.	339
Bruce, Sud	J.-J. Donnelly	Cons.	193
Carleton	R.-L. Borden	Cons.	1370
Dufferin	John Barr	Cons.	443
Dundas	A. Broder	Cons.	463
Durham, Est	C.-J. Thornton	Cons.	600
Elgin, Est	D. Marshall	Cons.	247
Elgin, Ouest	T.-W. Crothers	Cons.	518
Essex, Nord	Hon. R.-F. Sutherland	Lib.	551
Essex, Sud	A.-H. Clarke	Lib.	900
Frontenac	J.-W. Edwards	Cons.	412

PROVINCE D'ONTARIO.—Suite.

Comtés.	Elus.		Majorités.
Glengarry	J.-A. McMillan	Lib.	297
Grenville	J.-D. Reid	Cons.	904
Grey, East	T.-S. Sproule	Cons.	850
Grey, Nord	W.-S. Middlebro	Cons.	146
Grey, Sud	H.-H. Miller	Lib.	87
Haldimand	F.-R. Lalor	Cons.	246
Halton	D. Henderson	Cons.	212
Hamilton, Ouest	T.-G. Stewart	Cons.	394
Hamilton, Est	S. Barker	Cons.	1105
Hastings, Est	W.-B. Northrup	Cons.	1345
Hastings, Ouest	E.-G. Porter	Cons.	1161
Huron, Ouest	E.-N. Lewis	Cons.	62
Huron, Est	Thomas Chisholm	Cons.	83
Huron, Sud	M.-Y. McLean	Lib.	154
Kent, Ouest	A.-B. McCoig	Lib.	82
Kent, Est	D.-A. Gordon	Lib.	492
Kingston	William Harty	Lib.	349
Lambton, Est	J.-E. Armstrong	Cons.	539
Lambton, Ouest	F.-F. Pardee	Lib.	146
Lanark, Nord	W. Thornburn	Cons.	6
Lanark, Sud	John Haggart	Cons.	760
Leeds	George Taylor	Cons.	900
Lennox et Addington	U. Wilson	Cons.	115
Lincoln	E.-A. Lancaster	Cons.	319
London	Mag. Beattie	Cons.	1167
Middlesex, Est	P. Elson	Cons.	345
Middlesex, Nord	A. Smith	Lib.	150
Middlesex, Ouest	W.-S. Calvert	Lib.	17
Muskoka	William Wright	Cons.	534
Nipissing, Est	George Gordon	Cons.	400
Norfolk, Sud	Alex. McCall	Cons.	200
Northumberland, Est	C.-L. Owen	Cons.	150
Northumberland, Ouest	J.-B. McColl	Lib.	200
Ontario, Nord	S.-S. Sharp	Cons.	200
Ontario, Sud	F.-L. Fowke	Lib.	310
Ottawa	T. H. sir Wilfrid Laurier	Lib.	632
Oxford, Nord	E.-W. Nesbitt	Lib.	136
Oxford, Sud	M. Schell	Lib.	98
Parry Sound	James Arthurs	Cons.	469
Peel	Richard Blain	Cons.	150
Perth, Nord	T.-P. Rankin	Lib.	36
Perth, Sud	G.-H. McIntyre	Lib.	50
Peterborough, Est	J.-A. Sexsmith	Cons.	200
Peterborough, Ouest	J.-R. Stratton	Lib.	300
Prescott	E. Proulx	Lib.	1501
Prince-Edward	M. Currie	Ind.	200

PROVINCE D'ONTARIO.—Suite.

Comtés.	Elus.		Majorités.
Renfrew, Nord	Gerald White	Cons.	603
Renfrew, Sud	T.-A. Low	Lib.	600
Russell	Hon. C. Murphy	Lib.	1193
Simcoe, Nord	J.-A. Currie	Cons.	56
Simcoe, Sud	H. Lennox	Cons.	356
Simcoe, Est	M. Chew	Lib.	308
Stormont	R. Smith	Lib.	300
Thunder Bay et Rainy River	J. Conmee	Lib.	
Toronto, Sud	A.-C. McDonnell	Cons.	1043
Toronto, Nord	L'hon. G.-E. Foster	Cons.	336
Toronto, Est	Jos. Russell	Cons.	773
Toronto, Ouest	E.-B. Osler	Cons.	3326
Toronto, Centre	E. Bristol	Cons.	185
Victoria et Haliburton	Sam Hughes	Cons.	250
Waterloo, Nord	W.-L.-M. King	Lib.	261
Waterloo, Sud	George Clare	Cons.	325
Welland	W.-M. Germain	Lib.	700
Wellington, Ouest	A.-M. Martin	Lib.	350
Wellington, Sud	H. Guthrie	Lib.	550
York, Est	F.-W. Maclean	Cons.	Accl.
York, Nord	A.-B. Aylesworth	Lib.	250
York, Ouest	Thos. Wallace	Cons.	52

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Annapolis	S.-W.-W. Pickup	Lib.	250
Antigonish	William Chisholm	Lib.	46
Cap-Breton, Nord, et Victoria	D.-D. MacKensie	Lib.	20
Cap-Breton, Sud	J.-W. Madden	Cons.	
Colchester	John Stanfield	Cons.	119
Cumberland	E.-N. Rhodes	Cons.	300
Digby	Clarence Jamieson	Cons.	131
Guysborough	J.-H. Sinclair	Lib.	250
Halifax, 1	R.-L. Borden	Cons.	850
Halifax, 2	A.-B. Crosby	Cons.	450
Hants	J.-B. Black	Lib.	248
Inverness	A.-W. Chisholm	Lib.	943
Kings	Sir F. Borden	Lib.	500
Lunenburg	A.-K. McLean	Lib.	371
Pictou	E.-M. McDonald	Lib.	350
Richmond	J.-W. Kyte	Lib.	233
Shelburne-Queens	Wm.-S. Fielding	Lib.	400
Yarmouth	B.-B. Law	Lib.	750

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Comtés.	Elus.		Majorités.
Carleton	F.-B. Carvell	Lib.	
Charlotte.	W.-F. Todd	Lib.	125
Gloucester	O. Turgeon	Lib.	300
Kent	O.-J. Leblanc	Lib.	490
Kings-Albert	G.-H. McAllister . . .	Lib.	495
Northumberland	W.-S. Loggie	Lib.	970
Restigouche	James Reid	Lib.	66
St-Jean, Ville	Dr Daniel	Cons.	192
St-Jean, Ville et Comté.	L'hon. W.-S. Pugsley	Lib.	496
Sunbury et Queens . .	H.-H. McLean	Lib.	51
Victoria-Madawaska . .	P. Michaud	Lib.	
Westmoreland	H.-R. Emmerson . . .	Lib.	1387
York	O.-J. Crockett	Cons.	864

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

King	A.-L. Fraser.	Cons.	. . . . .
Prince	J.-W. Richards.	Lib.	. . . . .
Queen	A.-B. Warburton . . .	Lib.	82
	L.-E. Prowse	Lib.	145

PROVINCE DU MANITOBA.

Brandon	L'hon. C. Sifton	Lib.	69
Dauphin	Glen Campbell.	Cons.	195
Lisgar	W.-H. Sharpe.	Cons.	116
Macdonald	W.-D. Staples	Cons.	400
Marquette	W.-J. Roche	Cons.	54
Portage-la-Prairie . . .	A.-E. Meighen	Cons.	150
Provencher	J.-P. Milloy	Lib.	409
Selkirk	S.-J. Jackson	Lib.	. . . . .
Souris	F.-L. Schaffner	Cons.	450
Winnipeg, Ville	Alex. Haggart	Cons.	1800

PROVINCE DE LA COLOMBIE ANGLAISE.

Kootenay	A.-S. Goodever	Cons.	909
Nanaimo	Ralph Smith	Lib.	130
New-Westminster . . .	J.-D. Taylor	Cons.	818
Vancouver	Geo.-H. Cowan.	Cons.	1365
Victoria	G.-H. Barnard	Cons.	762
Yale-Cariboo	Martin Russell.	Cons.	. . . . .

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN.

Comtés.	Elus.		Majorités.
Assiniboia	J.-G. Turriff	Lib.	160
Battleford	A. Champagne	Lib.	160
Humboldt	Dr Neely	Lib.	.....
Mackenzie	Dr E.-L. Cash	Lib.	811
Moosejaw	W.-E. Wnowles	Lib.	.....
Qu'Appelle	R.-S. Lake	Cons.	140
Regina	W.-E. Knowles	Lib.	.....
Salt Coats	J.-C. Miller	Cons.	46
Saskatoon	Geo. McGraney	Lib.	297

PROVINCE D'ALBERTA.

Calgarry	M.-S. McCarthy	Cons.	448
Edmonton	L'hon. F. Oliver	Lib.	.....
Macleod	A.-B. McDonald	Lib.	.....
Medicine Hat	C.-A. Magrath	Cons.	200
Red Deer	Dr M. Clark	Lib.	100
Strathcona	W. McIntyre	Lib.	113
Victoria	W.-H. White	Lib.	148

EXPEDIENT D'AVARE.

Une vieille fille est morte dernièrement à Brooklyn, léguant ses trois cent mille dollars de rente à son frère, l'être le plus avare qu'ait produit la création.

Les clauses du testament étaient celles-ci:

"Voulant forcer mon frère — dans l'intérêt de son âme — à connaître les douceurs de l'aumône, je lui lègue ma fortune, à la condition expresse de donner chaque jour un dollar au premier pauvre qu'il rencontrera."

Pour obéir aux dernières volontés de sa sœur, les premiers jours, l'avare lâcha le dollar, mais avec une telle répugnance que les douceurs de l'aumône lui demeurèrent aussi inconnues qu'auparavant. Alors un scrupule lui vint: — Le désir de ma sœur n'est pas satisfait, se dit-il, puisque j'ignore toujours ce qu'elle a voulu que je connusse. Cette pensée lui enleva le sommeil, et ce fut pendant l'une de ses insomnies qu'il imagina l'expédient que voici:

Chaque soir, il remet un dollar à sa gouvernante en lui recommandant de le donner au premier mendiant qu'elle rencontrera; puis, couvert de haillons, dès le matin, il va l'attendre au passage en murmurant: — La charité, s'il vous plaît, d'une voix si dolente que le dollar retombe dans sa poche.

Satisfait de son idée, il se dit: — J'ai rempli ton dernier vœu, chère sœur; oh oui, je connais maintenant les douceurs de l'aumône.

UNE MISSIVE INATTENDUE.

AU lendemain des fêtes retentissantes de Québec, il m'advint une bizarre impression de leur spectacle inoubliable. J'étais au Frontenac, par une heure de chaleur accablante. Pour trouver un peu d'air et de fraîcheur, je m'approche d'une fenêtre prenant vue sur la Terrasse, et je me laisse tomber dans un fauteuil. Devant moi la statue de Champlain; en admirant l'œuvre de Chevré, je me reporte, par un effet d'association d'idées, aux représentations historiques dont je subissais encore l'éclat éblouissant. Tout le cortège des grands personnages repassa sous mes yeux; le passé revivait dans sa grandeur comme par enchantement, pendant que la fatigue et la haute température fai-



1608 1908

saient glisser mon imagination dans les régions nébuleuses du rêve d'un demi-sommeil. Tout à coup, il me semble que Champlain me fait signe de m'approcher de son piédestal. Je me rebiffe, sous prétexte que s'il a quelque chose à me dire, c'est à lui de se déranger. — Je suis joliment hautain en rêve. — Ce ne fut qu'un mouvement d'humeur maussade. Songeant que ses jambes de bronze le gêneraient pour marcher, je me

rendis au pied de sa statue. Là il me remit une lettre adressée à l'hon. Charles Langelier, qui, durant dix jours, avait personnifié le fondateur de Québec dans les cortèges historiques. Voici cette missive:

Québec, ce 3 août 1908.

Du haut de mon piédestal.

Mon cher Charles,

Permets-moi de te traiter familièrement. C'est dans l'ordre entre gens qui échangent de personnalité et vont dans la peau l'un de l'autre. Il me faut d'abord te féliciter; tu m'as représenté à miracle. Je te confierai que tu étais mieux que nature. — Moi, marin battu par la tempête, je n'ai jamais eu ta belle allure de mousquetaire qui, de mon temps, t'aurait valu la panache d'officier dans les gardes de Richelieu ou l'avantage de faire le cinquième dans les Trois Mousquetaires de Dumas, qui étaient quatre. Superbes tous tes compagnons. Et quelles jolies princesses, plus belles que celles qu'elles représentaient. Et ton Hélène Boulé, bien plus élégante que la vraie, je t'assure!

Tu te rappelles (c'est un secret entre nous, secret qui finira par transpirer, comme tous les secrets, surtout les politiques) que je t'ai remplacé au bureau du Shérif, comme tu me remplaçais aux représentations historiques — aux "Pageants", pour parler mal comme tout le monde. Ton poste m'a plu. Comme je me sentais à l'aise dans ton fauteuil hospitalier! Que j'étais heureux de me reposer autrement que sur mes pieds! Ça vaut mieux que mon piédestal, où les frissons me courent dans le dos par votre nord-est, qui s'insinue traîtreusement par les défauts de ma cuirasse. Ah! que la gloire coûte cher!

Les premiers jours de mon installation à ton bureau, ton salaire me paraissait énorme. J'ai ressenti tous les plaisirs de palper, à ta place, toutes les délices de la sainte touche, comme un vrai fonctionnaire; je songeais à faire des économies en me demandant dans quelle banque je pourrais les loger— en sûreté? — Je finis par trouver un placement de tout repos. Ce que c'est que l'ignorance! Après avoir fait la connaissance de tes amis, fréquenté au Frontenac, au Club de la garnison et au Kent House, j'étais à sec le soir. Ce que le prix de la vie a augmenté depuis 1608! Bientôt ton salaire me parut trop court, et je regretterai toute ma vie de n'avoir pas prié le gouvernement, avant de reprendre mon poste, de le doubler.

Avec ton argent, je me suis dédommagé de ma longue abstinence. Je me suis mis au courant de tout. Un beau jour, il m'a pris fantaisie de faire une course en automobile. — Champlain en auto, ce n'est pas banal, dirait un Parisien; le dix-septième siècle chevauchant sur le vingtième! — Mon

chauffeur, qui ne me reconnaissait pas, m'a fait voir l'endroit où j'ai mis le pied à terre pour la première fois à Québec. C'est à peu près ça. Tu sais, près de la maison Garneau. Je t'ai vu débarquer du *Don de Dieu*. Très bien, j'ai applaudi. Je t'avoue que je n'avais pas ton assurance à mon arrivée; il y avait sur la grève des sauvages moins accueillants d'attitude que les Hurons de Lorette. Enfin, j'ai profité de ma course en ville pour apprendre le français moderne, comme l'atteste ma lettre; j'ai appris ce que c'est qu'un chèque, et j'ai failli devenir un homme chic.

J'ai couru Québec en tous sens, j'espérais rencontrer Montcalm et Wolfe, invités à ma fête, mais en vain; ils n'ont peut-être pas eu le temps de ressusciter. Je ne leur en veux pas d'avoir été l'objet de vos démonstrations. Il y avait bien dans vos fêtes de l'honneur, des fanfares, du canon et de la poussière pour trois. Mes courses à travers ma ville — puisqu'on dit la Cité de Champlain — m'ont convaincu de ta popularité. Partout, on m'appelait familièrement: Charles. Ce que j'ai refusé de prendre de coups sous ton nom !

Si tu tiens à la gloire, je changerai volontiers de place avec toi. Ta besogne m'irait comme autrefois celle de marin. Je ne reculerai devant aucune tâche, même celle de pendre mon homme, si cela se présentait. Tu sais bien que peu de temps après mon arrivée à Québec, j'ai fait serrer le cou à un mécréant. La corde pour les êtres malfaisants, ça me connaît. J'ai moins de pitié pour les meurtriers que pour leurs victimes.

Je ne voudrais pas trop te vanter les avantages de ma vie sous le bronze. Tu ne verrais jamais l'aurore, mais des soleils couchants magnifiques, tu souffrirais des courants d'air. Ça t'ennuierait moins que moi de tourner le dos au fleuve, à cette eau sur laquelle j'ai passé tant d'années de ma vie. Sur le coup du midi, tu verrais une procession de bons citoyens se diriger vers le *bar* du Frontenac. Longtemps cette procession m'a intrigué. Je connais maintenant le Mahomet auquel ces pèlerins du milieu du jour vont porter leurs hommages, depuis que mes vacances m'ont permis de m'initier aux douceurs des "cocktails". Enfin, comme suprême agrément, tu pourras écouter l'échange de déclarations que se font à mes pieds les amoureux. Bien amusants, ces serments: les mêmes que j'ai faits à Hélène Boulé. — Comme c'est toujours nouveau ces anciennes choses; comme ces fleurs fanées pour une génération, renaissent avec une senteur toujours plus fraîche pour la suivante! Il n'y a rien d'inédit dans les choses du cœur; là, c'est l'immuable dans l'évolution générale.

Chacun a voulu donner ses impressions des fêtes de Québec, dont j'ai été le témoin muet. Es-tu curieux de connaî-

tre les miennes? Je t'en fais grâce, mais il ne me déplairait pas de te communiquer mes réflexions sur des sujets plus vastes. Il y a trois siècles que j'en rumine et que j'en ramasse. Aussi, j'en ai gros sur le cœur. Si j'entreprenais de te les livrer toutes, tu crierais assez, assez, avant la fin; c'est que je me suis bien intéressé à votre sort. Je ne te livrerai que les plus frappantes.

A travers les nuages de poudre—brûlée en mon honneur—, les lueurs rutilantes des feux d'artifices et l'atmosphère embrasée sous les feux électriques, une foule de choses me sont revenues à la mémoire. Le passé avec ses enseignements, le présent plein de promesses, et l'avenir gros d'incertitudes, n'ont cessé de m'obséder. Je connais votre histoire; en me la remémorant, j'exulte de fierté et je me sens remué jusque dans les profondeurs de mon âme. J'ai bien le droit, autant au moins que n'importe qui, de m'intéresser à vos destinées. N'êtes-vous pas, au point de vue social et politique, ma création?

A tout prendre, la croissance magnifique de l'arbre que j'ai planté m'étonne; ses branches s'étendent au loin, ses rameaux vigoureux défient les assauts de l'ouragan, et ses racines, comme de fortes tenailles, s'accrochent au sol. Ah! si Richelieu et Colbert avaient eu des successeurs, quel empire français ne verrions-nous pas, des rives du Saint-Laurent au golfe du Mexique. Ne parlons point de ce qui aurait pu être, c'est trop lamentablement triste.

Depuis longtemps que je vous vois devant moi, vous développant sous une forte poussée, je vous étudie, je cherche à vous connaître par vos actes. Je n'écoute pas vos paroles. Hélas! non, car si je vous jugeais sur vos dires réciproques, sur ce que vos journaux déblatèrent inversement des meilleurs d'entre vous, vous ne vaudriez pas cher. Vous ne seriez, à en croire, à droite comme à gauche, qu'une collection d'imbéciles, menés par une poignée de fripouilles. Vous êtes caricaturés dans ces peintures, et les traîtres à votre nationalité ne sont pas en aussi grand nombre que d'aucuns d'entre vous le disent — sans le croire peut-être.

Ces échanges de compliments pimentés — indispensables chez vous à toute polémique — indiquent-elles des divisions profondes? Pour moi, elles sont toutes en façade; la cloison entre les partis est si mince qu'elle ne tiendrait pas en face d'une sérieuse raison de vous unir. Cette raison, il me semble la voir poindre, grandir, pour, dans un avenir assez proche, peser sur vos esprits de tout son poids. De mon piédestal, j'aperçois dans l'Ouest lointain, bien au delà des régions que j'ai découvertes, une population nouvelle, composée d'éléments hétérogènes, âpres au gain, sans autres aspirations que celles du lucre et de la domination. Cet élément cosmopolite s'imprégnera-t-il un jour de vos idées? Problème de

l'avenir. En attendant, il faudra résister avant longtemps à son esprit envahissant, par la concentration de toutes vos forces. Ce sera la lutte de l'Occident contre l'Orient. Si vous devez vous embrasser demain, pourquoi aujourd'hui vous couvrir de boue? L'union à Ottawa est inéluctable; il restera toujours le parlement de Québec comme soupape à votre esprit combatif.

La tradition religieuse et nationale, implantée sur les rives du Saint-Laurent, s'est bien conservée à travers les siècles. Vos populations sont, à tout prendre, aussi religieuses que celles qui obéissaient à mon nouveau voisin, le grand évêque Laval. Il me fait plaisir de voir que ses successeurs s'attaquent à l'abus de l'eau-de-vie, avec l'énergie que Laval mit à éloigner l'eau de feu du gosier des sauvages. Les traites ne valent pas mieux que la traite. Il n'y a pas à dire, vous êtes encore le peuple le plus catholique du monde. La langue? C'est ici que j'ai le plus de regrets à exprimer; votre parler a subi de rudes assauts. Dans mes promenades à travers Québec, un interprète m'aurait parfois été nécessaire. Je ne comprenais pas toujours les conversations échangées autour de moi. On parlait pourtant de ma personne, mais que diable voulait-on dire par ces expressions: "Champlain. ça c'était un vrai *blood*. — Oui, c'est vrai, mais il était entouré de gens ben *tofs* !" Aussi quelle étonnante collection de jurons! Du vrai charabia pour moi que les baptêmes, les torieux, les maudits! C'est peut-être une langue nouvelle, très belle, mais ce n'est presque plus du français! On me dit que les meilleurs d'entre vous travaillent à enrayer ce courant de mots mal venus, et de remonter aux sources du pur langage. Puisse leur louable croisade réussir! J'espère qu'à mon prochain centenaire, je trouverai la langue populaire aussi belle et aussi sonore qu'elle l'était dans les discours prononcés à l'inauguration de la statue de mon voisin Laval.

Comme tout s'est transformé depuis mon temps! Quelles existences mouvementées que les vôtres! Vous ne tenez plus en place. La griserie du déplacement prompt, rapide à vous tuer, vous hante et vous tient dans vos courses de casse-cou. Et ces millions accumulés qui multiplient les gens occupés à d'inutiles agitations. Je ne puis m'orienter dans ce monde transformé! Quelles déviations encore dans l'ordre social, moindre chez vous qu'ailleurs, cependant. Ce qui était en haut chez nous est en bas chez vous. C'est la pyramide renversée. Tout le monde veut commander. Et la famille que devient-elle? Elle a suivi la marche du régime politique, ce semble. C'est une sorte de gouvernement constitutionnel où les enfants mènent tout, laissant au père, qui règne sans gouverner, la responsabilité et la tâche de tout payer. Ah! l'avenir vous en réserve de belles!

A tout prendre, vous, descendants de Français, du temps passé, valez bien mes contemporains des jours du bon roi Henry et de Richelieu. Les dissemblances entre les pères et les fils s'expliquent par la différence des temps durant lesquels les uns et les autres ont vécu. La paix plane constamment sur vos existences; les nôtres étaient sans cesse tourmentées par les guerres. Nous étions gouvernés à coups d'épée; vous l'êtes à coups de langue! Tout le monde discute chez vous; de notre temps un seul parlait pour tous et les autres obéissaient. Quel est le meilleur régime? Nous vivions dangereusement; notre caractère se durcissait à la guerre, se trempait à la lutte; de là éclataient de grandes qualités et aussi de grands vices. Votre siècle est favorable à l'éclosion des vertus moyennes et des petites. Les vices sont les mêmes; c'est le plus clair de l'héritage ancestral. Vous êtes trop humains; nous étions trop cruels. Que la vie humaine comptait pour peu de chose durant nos tourmentes! habitués à risquer sans cesse notre peau, nous faisions peu de cas de celle des autres. Nos criminels aussi n'en menaient pas large; vous êtes doux pour eux jusqu'à la sensiblerie. Nous serrions sans pitié la corde au cou des mécréants; vos voisins du Sud y mettent parfois des guirlandes.

C'est surtout politiquement que je trouve votre sort enviable, à tel point que je n'aurais osé le rêver meilleur pour vous. Rien d'essentiel au bonheur de l'humanité ne vous manque. Vous avez trouvé le moyen de vivre avec les Anglais, les Ecossais, les Irlandais, — sinon comme dans un ménage bien assorti, du moins en personnes ayant fait un mariage de raison.

Jetez les yeux sur les pays de nationalités différentes. En Europe, en Autriche-Hongrie, la guerre entre les éléments multiples de la population sévit comme au premier jour de leur premier contact. Et l'Allemagne décrète l'expropriation forcée des Polonais pour arriver à la germanisation de l'Empire. Et la Russie tient sa part de la Pologne sous le talon des Cosaques pour étouffer ses plaintes.

Je m'aperçois que je parle bien longuement pour un homme des temps à la parole restreinte. On dirait que j'ambitionne un fauteuil dans le grand édifice de la rue Saint-Louis. Il est temps de me taire et de remourir.

CHAMPLAIN.

Le bruit de la rue vint soudain me tirer du domaine de la fantaisie. Je fus surpris tout de même de me trouver une lettre à la main. Je l'ouvris; c'était la note de l'hôtel; la réalité après le rêve.

A. D. DECELLES.

CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE DE QUEBEC.

AUX

XVIe, XVIIe, XVIIIe, XIXe et XXe SIECLES.

1535. JACQUES CARTIER entre dans la rivière Saint-Charles et passe l'hiver auprès du village indien de Stadaconé, dont le site fait maintenant partie de la ville de Québec.

1540. FRANÇOIS Ier nomme Roberval vice-roi de la Nouvelle-France.

1541. CARTIER, sur l'ordre de Roberval, bâtit un fort au Cap Rouge, situé à quelques milles en amont de Québec, et y passe l'hiver.

1542. Arrivée de ROBERVAL qui passe l'hiver au fort de Cartier.

1543-1607. Des pêcheurs français et basques fréquentent le bas Saint-Laurent; et quelques postes pour la traite s'établissent dans diverses parties du pays; mais de 1543 à 1607, aucun établissement permanent n'a été entrepris.

1608. CHAMPLAIN fonde le Canada en construisant son "Abitacion" à Québec. Champlain fut un soldat, un marin, un homme d'état et un pionnier, également chez lui dans un wig-wam sauvage et à la cour du roi de France, Henri IV, et son caractère plein de courage et de piété le rendit digne d'être appelé le "Père de son pays".

1625. Arrivée des missionnaires français. La plupart d'entre eux souffrent la torture et la mort.

1629. Les Kirkes s'emparent de Québec au nom du roi d'Angleterre, Charles Ier, qui, durant trois ans, le détient comme gage du douaire de la reine d'Angleterre, Marie-Henriette de France, et qui accorde à sir William Alexander, son ami, "le comté et la Seigneurie du Canada".

1632. Retour de Québec, à la couronne de France.

1635. Mort de CHAMPLAIN, le jour de Noël, un siècle après l'arrivée de Jacques-Cartier. C'est à peine si la population de Québec se monte à une centaine d'habitants, et il n'y a en tout que trois petits édifices publics: le Magasin appartenant à la Compagnie des Cent Associés, le Fort Saint-Louis, vers l'endroit où est maintenant l'hôtel Château-Frontenac, et l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Recouvrance, sur le site de la Basilique actuelle.

1656. Grande expédition des Iroquois et massacre des Hurons en vue de Québec.

1660-3. L'extermination par les sauvages, la famine, la ruine complète et les plus terribles tremblements de terre, menacent l'existence du Canada. Laval, le premier évêque de Québec, et la Supérieure des Ursulines, la Mère de l'Incarnation, persuadent les Canadiens que leur pays n'est qu'au début d'une brillante carrière et non à la veille d'une ruine lamentable. Ces deux personnages montrèrent un héroïsme égal à celui dont firent preuve les missionnaires français à Québec, qui souvent affrontèrent et même souffrirent les tortures et la mort. Laval fonde son Séminaire, durant les sept mois de tremblements de terre continuels. La Mère Marie de l'Incarnation convertit son couvent en fort de guerre et est la première à transporter les munitions. Le couvent des Ursulines actuel subit quatre sièges en 85 ans, et jamais les religieuses ne manquèrent de risquer leur vie au feu pour le sauver.

1663. Démission de la Compagnie des Cent Associés; Québec est déclaré Capitale de la Province Royale de la Nouvelle-France.

1665. Arrivée du vice-roi, M. de Tracy, de Courcelles, le nouveau gouverneur, du grand Intendant Jean Talon, de 12 compagnies de soldats réguliers, et de plusieurs centaines de colons.

1672. Arrivée de FRONTENAC, qui gouverne le Canada pendant dix ans.

1688. Fondation de Notre-Dame-des-Victoires par Laval, le premier évêque canadien. Cette église reçut son nom après la délivrance de Québec, en 1690, et sa préservation, en 1711. Mgr Taschereau, le premier Cardinal canadien, en célébra le deuxième centenaire en 1888.

1689. Retour de Frontenac, qui gouverne encore pendant neuf années.

1690. PHIPS et son armada venant de la Nouvelle-Angleterre sont repoussés par FRONTENAC devant Québec.

1692. Frontenac élève les premières murailles autour de Québec.

1711. Sir Howenden Walker, en route pour assiéger Québec, fait naufrage dans le bas Saint-Laurent.

1755-60. Insuffisance du Gouverneur-Général Vaudreuil et corruption de son Intendant Bigot.

1759. Siège de Québec et Bataille des PLAINES D'ABRAHAM.

(Inscription à l'endroit de la mort de Wolfe):

ICI MOURUT WOLFE VAINQUEUR

(Inscription sur le tombeau de Montcalm):

HONNEUR À MONTCALM

LE DESTIN

EN LUI DÉROBANT LA VICTOIRE

L'A RÉCOMPENSÉ

PAR UNE MORT GLORIEUSE.

(Inscription sur le monument élevé à Wolfe et à Montcalm):

MORTEM VIRTUS COMMUNEM

FAMAM HISTORIA

MONUMENTUM POSTERITAS

DEDIT.

Montcalm fut enterré dans la chapelle des Ursulines où, quelques jours plus tard, fut célébré, à la mémoire de Wolfe, un service suivant le rite anglican. L'aumonier des Highlanders présida au service du rite presbytérien dans la caserne des Jésuites.

1760. Victoire de Lévis sur Murray à la DEUXIEME BATAILLE DES PLAINES. En 1860, un monument fut élevé AUX BRAVES qui combattirent dans cette journée.

1763. La couronne de France, cent années après avoir déclaré le Canada "Province Royale de la Nouvelle-France", en cède la souveraineté à Georges III.

1759. Le Canada est sous le gouvernement militaire mais modéré de Murray et de Carleton à Québec.

1774. Adoption de l'Acte de Québec par le Parlement Impérial.

1775-6. L'invasion américaine, commandée par Montgomery et Arnold, est repoussée par Carleton à la tête des Canadiens-français et des Anglais.

(Inscriptions):

HERE STOOD

HER OLD AND NEW DEFENDERS

UNITING, GUARDING, SAVING

CANADA,

DEFEATING ARNOLD

AT THE SAULT-AU-MATELOT BARRICADE

ON THE LAST DAY OF

1775;

GUY CARLETON

COMMANDING AT

QUEBEC.

HERE STOOD

THE UNDAUNTED FIFTY,

SAFEGUARDING

CANADA,

DEFEATING MONTGOMERY

AT THE PRÈS-DE-VILLE BARRICADE.

ON THE LAST DAY OF

1775;

GUY CARLETON

COMMANDING AT

QUEBEC.

1775-90. Arrivée des "UNITED EMPIRE LOYALISTS", dont quelques-uns s'établissent à Québec, et qui y ont encore aujourd'hui des descendants.

1782. Nelson à Québec à bord du vaisseau de Sa Majesté, l'"Albermale".

1783. Premières fortifications élevées à Québec par les Anglais.

1787. Sa Majesté le ROI GUILLAUME IV, alors officier à bord du vaisseau de la marine britannique, le "Pégase", arrive à Québec. C'est le premier membre de la famille royale qui visite Québec.

1791-94. Son Altesse Royale, le DUC DE KENT, père de la Reine Victoria, passe trois ans à Québec avec son régiment, le 7e Fusiliers royaux.

1792. Ouverture à Québec du PREMIER PARLEMENT DE LA PROVINCE DU BAS-CANADA.

1799. Sermon de Monseigneur Plessis, grand-vicaire, à la Basilique, pour célébrer la victoire d'Aboukir remportée par Nelson. L'évêque de Québec lance un mandement ordonnant des prières publiques, d'actions de grâces pour les bienfaits que les justes lois et les armes protectrices de la Couronne Britannique accordent aux Canadiens.

1799-1804. Sa Majesté le ROI GEORGES III, comme l'avait fait Sa Majesté le ROI LOUIS XIV pour la Basilique, montre un intérêt considérable dans la construction de la Cathédrale anglicane. Des ornements, des vêtements et autres objets pour les services religieux furent donnés par ces deux rois à ces deux églises respectivement. En 1904, le Dr Randall Davidson, archevêque de Canterbury, prêcha le "sermon du centenaire", dans la Cathédrale anglicane à Québec.

1812. Québec envoie son contingent pour repousser l'invasion américaine. Les héros français et anglais de Châteauguay et des Hauteurs de Queenstown, furent, à diverses reprises, cantonnés à Québec. Salaberry a donné son nom à la rue qui passe à l'endroit même où les hommes de Montcalm et de Wolfe échangèrent des coups de fusils, et Brock a habité la troisième maison qu'on voit en descendant la rue de la Fabrique.

1823. La Citadelle et les Murailles actuelles de Québec, dont le plan fut approuvé par le Duc de Wellington, furent construites cette année-là, et complétées en 1832, au coût de 35,000,000 de dollars.

1824. Création de la Société Littéraire et Historique de Québec par charte royale accordée par Sa Majesté Guillaume IV.

1833. Au mois d'août, le ROYAL-WILLIAM, construit ici, part de Québec et est le premier vaisseau qui traverse l'Atlantique en n'employant que la vapeur. Sous le nom de "Isabella Segunda" il fut le premier navire à vapeur qui tira le canon.

Cette action eut lieu le 5 mai 1836, dans la Baie de Saint-Sébastien, où ce vaisseau aida la légion anglaise de sir de Lacy Evans, contre les Carlistes.

1837. Des divergences d'opinion sur la politique intérieure sont cause d'une rébellion au Canada.

1838. Administration de Lord Durham.

1839. Rapport de Lord Durham.

1840. Acte d'Union.

1852. Fondation de la première Université canadienne-française qui prend le nom de "Laval".

1854. Abolition des droits seigneuriaux.

1858. Organisation du 100e régiment Royal-Canadien.

1860. Arrivée à Québec, de Sa Majesté le ROI EDOUARD VII, alors Prince de Galles, à bord du vaisseau de Sa Majesté, le "Héros", le 18 août.

1861. Visite à Québec de son Altesse le Duc d'Edimbourg.

1864. Réunion des "PERES DE LA CONFEDERATION" à Québec.

1866. Première incursion fénienne. Québec sous les armes.

1867. Proclamation à Québec du nouveau régime de la CONFEDERATION DU CANADA, et ouverture de la première Législature de la province de Québec.

1869. Son Altesse Royale, le Duc de Connaught à Québec avec son régiment.

1870. Deuxième incursion des féniens. Québec prend encore les armes. S. A. R. le Duc de Connaught porte actuellement la médaille canadienne du Service Général, pour avoir été, en cette circonstance, au nombre des défenseurs du Canada.

1870. L'expédition de la Rivière Rouge, sous les ordres du Maréchal Vicomte Wolseley, tire un contingent de Québec.

1871. Première parade à Québec de l'Artillerie Royale canadienne, le premier corps de troupe régulière organisé par le gouvernement canadien.

1872-78. Lord Dufferin élabore les plans d'un grand nombre d'embellissements pour commémorer à Québec l'histoire du Canada.

1875. Centième anniversaire du Canada sauvé par Carleton, célébré à Québec.

1878-83. Son Altesse Royale la Princesse Louise visite souvent Québec avec le marquis de Lorne.

1879. Construction de la porte Kent, en mémoire du séjour à Québec, de 1791 à 1794, du père de Sa Majesté la Reine Victoria. Celle-ci prend un intérêt considérable à cette œuvre et y contribue de ses deniers.

1880. Visite de Son Altesse Royale le Duc d'Albany.

1883. Première visite à Québec de Son Altesse Royale le Prince Georges, le Prince de Galles actuel, qui revient de nouveau en 1890.

1884. Rendez-vous à Québec des Voyageurs canadiens partant pour l'expédition du Nil.

1885. L'Artillerie Royale canadienne et le 9e Régiment Voltigeurs de Québec, partent pour les avant-postes (rébellion du Nord-Ouest).

1889. Les Ursulines et les Hospitalières célèbrent le 250e anniversaire de leur fondation à Québec.

1890. Visite de Leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse de Connaught.

1897. Lord Aberdeen dévoile la statue de la Reine, élevée au Parc Victoria à l'occasion du jubilé de Sa Majesté, et passe en revue, sur l'Esplanade, le contingent représentant la milice canadienne envoyé en Angleterre pour cette circonstance.

1899. Départ de Québec du premier contingent canadien pour la guerre Sud-Africaine.

1901. L. A. R. le Prince et la Princesse de Galles visitent Québec au cours de leur voyage dans tout l'Empire.

1902. Le Contingent canadien envoyé en Angleterre pour les fêtes du couronnement, s'embarque à Québec. La France se fait représenter, à la grande revue navale d'alors, par le "Montcalm".

1905. Son Excellence Lord Grey dévoile la statue élevée aux enfants de Québec morts dans le Sud-Africain.

1906. Visite de S. A. R. le Prince de Connaught qui revient de conférer l'Ordre de la Jarretière au Mikado. C'est le onzième membre de la famille royale qui visite Québec.

1908. Fêtes du deuxième centenaire de la mort du vénérable Monseigneur de Laval, et du troisième centenaire de la fondation de Québec. S. A. R. le Prince de Galles ainsi que des délégués de la France et des Etats-Unis y assistent.

La Célèbre Mine à Poêle
ou Mine grasse SULTANA (en pâte)



1. Elle donne un lustre très brillant et doux.
2. Elle polit rapidement et épargne de l'ouvrage.
3. Elle conserve son lustre sur un poêle rougi par le surchauffage.
4. Elle SALIT mais ne tache pas les mains, parce qu'elle ne contient pas d'acide.
5. Elle est parfumée et agréable à employer.
6. Elle empêche les poêles de rouiller.
7. Elle est garantie pour une longue durée, parce qu'elle est fabriquée avec les meilleurs produits.

Ecrivez pour notre prospectus gratis " Une manière et une autre ".

SULTANA MFG. CO., MONTREAL.

NOIR A CHAUSSURES

"POLO"



Le plus noir.

La plus grosse boîte.

Le seul qui nourrit le cuir.

EN VENTE PARTOUT

10 cents la grosse boite.

Liquide et pâte combinés dans un, en pâte.

SULTANA MFG. CO., MONTREAL.

BURNS.

I

Avais-je complètement oublié Burns, pendant mon séjour aux Etats-Unis — de 1866 à 1871 — ou bien ne l'avais-je jamais connu?

C'est ce que je n'oserais sérieusement affirmer.

Il est assez probable que j'en avais seulement entendu parler, et que le souvenir m'en était resté très vaguement dans la mémoire.

Avez-vous remarqué que les individus les plus excentriques, de même que les événements les plus extraordinaires ne vous frappent guère et ne vous laissent aucune impression spéciale quand vous êtes enfant?

Dans votre inexpérience de la vie, vous croyez ces choses-là d'occurrence journalière, et elles ne vous surprennent point.

Tout jeune bébé, je vis un homme du nom de Marceau, ayant à chaque main deux petits doigts qui semblaient avoir poussé comme des branches à la deuxième phalange de l'index et de l'annulaire.

Je jouai avec ces petits monstres, sans soupçonner un instant que j'étais en présence d'un phénomène.

Quand, en 1849, la fameuse "cage de la Corriveau" fut exhumée sous mes yeux, dans le cimetière de Saint-Joseph-de-Lévis, mes camarades et moi nous manipulâmes à notre gré la lugubre relique, sans l'ombre d'une émotion, et sans la moindre idée que c'était là une des curiosités de notre histoire.

On ne se rend bien compte de ces choses que plus tard.

Cela peut expliquer comment il se faisait que je n'eusse pas conservé la mémoire de Burns, si remarquable que fût le personnage.

Quoi qu'il en soit, voici en quelles circonstances j'eus l'avantage de faire sa connaissance définitive.

J'habitais Chicago, et j'étais en promenade dans mon pays — promenade qui dure encore, par parenthèse — et, pour ainsi dire mon sac de voyage à la main, j'avais posé ma candidature à Lévis, aux élections de 1871.

Pour avoir un pied à terre dans la circonscription, je m'étais installé à titre d'associé, dans l'étude d'un jeune avocat débutant, qui est décédé depuis.

Ma vieille enseigne — l'enseigne à lettres d'or, admirée, lorgnée et contemplée avec une si naïve satisfaction, durant les premiers mois d'exercice professionnel — ma vieille enseigne, retrouvée au fond d'un grenier, avait été clouée au-dessus de la porte extérieure, à l'endroit le plus apparent de la façade; et, en moins de quinze jours, grâce aux discours de hustings, dont nos compatriotes sont si friands, la popularité, sinon la clientèle, commençait à me sourire.

Quand on arrive des Etats-Unis, et qu'on brigue ainsi à brûle-pourpoint le suffrage des électeurs pour un siège en parlement — dans une division électorale comme Lévis, surtout — on passe nécessairement pour riche.

Et les électeurs intéressés affluaient, chacun me vantant le plus éloquemment possible son dévouement à mes intérêts, mais surtout son influence dans sa localité.

Je les écoutais patiemment, ayant l'air de tout gober; mais, au point de vue pratique, quand arrivait le quart d'heure de Rabelais, je me montrais quelque peu dur à la détente, et pour cause.

Cela désappointait un peu certains chauds partisans des amis dévoués que je n'avais encore ni vus ni connus; mais j'en entendais d'autres — plus malins évidemment — qui murmuraient, une fois passé le seuil de la porte:

— Laissons-le faire; c'est un fin merle; il garde ça pour les derniers jours; nous reviendrons.

Et je me disais:

— Dans quel guêpier suis-je donc venu me fourrer sans la moindre nécessité, mon Dieu!...

II

Un matin, je vis une voiture de place s'arrêter à ma porte, et un personnage plein de gravité et d'importance descendre du marche-pied, en faisant signe à son cocher de l'attendre.

C'était un grand gaillard à moustaches brunes, avec des favoris en côtelettes et un monocle solidement encadré dans l'arcade sourcilière.

Il portait un pantalon gris, une redingote noire et un chapeau de soie haut de forme.

La tête en l'air, la canne à la main, il marchait d'un pas dégagé, avec l'aplomb d'un homme sûr de lui-même et de l'effet qu'il ne peut manquer de produire.

A certaine distance, on pouvait facilement le prendre pour un homme distingué; et, ma foi, j'allais tomber dans le panneau, lorsqu'à certains indices qui ne trompent guère — coudes râpés, taches au gilet, chapeau plus ou moins éraflé. bordure terre de Sienne fondue autour du col et des manchettes — j'eus bientôt deviné à quelle couche sociale appartenait le nouveau venu.

Certain résidu d'un jaune noirâtre mal essuyé aux coins de la bouche, et quelques petits courants rouges faisant réseau dans la cornée de l'œil achevèrent de me fixer.

J'avais affaire à l'un de ces déclassés, réfractaires à la discipline sociale, qui, bien que nés dans un monde quelconque, ont laissé tout orgueil au fond du verre, pour ne vivre que d'expédients, en véritables escrocs, ou tout au moins en parasites avérés.

Le nouvel arrivé s'approcha ou plutôt se précipita vers moi, la main tendue et la figure épanouie, en s'écriant:

— Allons, allons, allons, ce cher Louis! comment ça va-t-il?
— Mais... très bien, fis-je en hésitant devant cette effusion nattendue.
— On vient justement de m'apprendre que tu étais de retour au pays, reprit le nouveau venu; et j'accours de Québec exprès pour te serrer la main.
— Merci!
— Le vieux pays, n'est-ce pas? on aime toujours à y revenir; c'est bien naturel.
— En effet.
— Ne parle pas, tiens! laisse-moi te regarder! C'est épatant, toujours le même, pas changé du tout!... Ce cher ami, dire qu'il y a si longtemps que nous nous sommes rencontrés!
— Quelques années au moins, n'est-ce pas?
— Eh oui, plusieurs années même; ma parole! tu ne te figures pas le plaisir que j'ai de revoir un vieux de la vieille comme toi.
J'étais littéralement abasourdi.
— Te souviens-tu, ajouta mon homme, des vingt piastres que je t'ai prêtées quand tu es parti?
— Ma foi...
Et j'hésitais, de plus en plus interloqué.
— Non, n'est-ce pas?... C'est bien possible. On avait pris quelques petits verres ensemble... pas surprenant. Du reste, ça ne fait rien, va! Pas la peine d'en parler, et je ne suis pas venu pour ça.
— Ah! fis-je un peu rassuré.
— Non, non, c'est inutile, ne parlons pas de ces cinq souslà. Tu me connais, tu sais bien que je ne m'occupe pas de semblables bagatelles, voyons... Ce cher Louis!
— Mais...
— Y a-t-il longtemps que tu as vu la petite Lucette?
— La petite Lucette, dame...
— Toujours la même, elle aussi, tu sais; grosse et grasse, meilleure musicienne que jamais, et pas encore mariée! C'est toi qui lui as fait joliment du tort à cette enfant-là.
— Comment cela? fis-je un peu flatté tout de même.
— Tu le sais bien, hypocrite! s'écria mon inconnu avec un geste qui chatouilla agréablement ma fatuité. je l'avoue. Nous irons la voir ensemble, si tu veux, continua-t-il. Ça lui fera bien plaisir.
— Mais...
— La bonne petite Lucette!... Moi, c'était la mère que je cultivais, à cette époque-là. Comme le temps passe vite, hein!... Allons, viens à l'hôtel avec moi, je te paie le champagne!
Et mon singulier interlocuteur parlait, parlait, sans attendre de réponses, sans prendre haleine, intarissable, me tapant

sur l'épaule et me serrant les deux mains avec une effusion délirante.

Je vous l'ai dit au commencement, je ne sais si j'avais jamais vu Burns avant cette rencontre — car c'était Burns, je l'appris plus tard — mais une chose bien certaine, c'est que nous n'avions jamais été ensemble, non seulement sur un pareil pied d'intimité, mais encore sur un pied commun quelconque.

Encore moins avais-je jamais eu l'occasion de lui emprunter cent francs.

Il me faisait, en tout cas, l'effet d'un parfait étranger.

Pas la moindre réminiscence d'avoir vu ce type-là ni à Québec ni ailleurs!

D'abord, cette familiarité m'intrigua.

Puis, je me demandai si j'avais affaire à un maniaque, et enfin, si je n'étais pas le jouet de quelque fumiste qui s'amusait à me faire poser.

Son assurance avait été telle, au premier abord, que je m'étais prêté passivement, mais assez volontiers, à ses accolades, me défiant de ma mémoire, et craignant — en temps d'élection, voyez-vous... — d'offenser un homme qui avait l'air de me porter un si vif intérêt, une affection si débordante.

Et puis, une fois compromis par un semblant de reconnaissance, je ne pouvais plus guère reculer et décemment lui demander son nom.

Les vingt dollars me mettaient bien un peu la puce à l'oreille; mais il pouvait y avoir méprise d'identité.

D'un autre côté, je me rappelais fort bien la petite Lucette, ce qui ne me permettait pas de m'arrêter à cette hypothèse.

En somme, j'étais on ne peut plus perplexe, et je me battais les flancs pour trouver quelque chose à dire, ne sachant quel parti prendre, lorsque, feignant de s'apercevoir de mon embarras, l'ami Burns s'écria sur le ton de la plus extrême surprise:

— Mais, nom d'un petit bonhomme! tu me regardes curieusement; est-ce que tu ne me reconnaîtrais pas par hasard?

Alors j'eus une lâcheté que la politique seule pouvait faire excuser:

— Si, si! dis-je; comment donc! Je suis un peu distrait, voilà tout.

— Ah! je comprends, ton élection! Eh bien, est-ce que ça va, ton élection?

— Dame, oui, je ne me plains pas; le parti se forme; il y a de l'enthousiasme.

— Eh bien, mon cher Louis, autant te le dire tout de suite, c'est là une des raisons qui m'amènent auprès de toi.

— Vraiment?

Je commençais à voir venir.

— Oui, mon vieux; je te disais tout à l'heure que j'avais fait le voyage de Lévis pour te serrer la main, c'était vrai; mais il y avait autre chose.

— Quoi donc?

— Une affaire de femme.

— Quelle femme?

— Ah! ça, tu en demandes trop; en gentilhomme, tu comprends...

— Oui, mais enfin...

— Enfin, voici: il s'agit d'une des femmes les plus haut placées de Québec. Suppose que c'est la femme d'un ministre; en tout cas, une bigre de jolie femme, mon gaillard, je ne t'en dis pas plus long. Elle prétend détester à mort ton adversaire le docteur Blanchet; mais je sais mieux que ça, moi, tu comprends. Elle t'a entendu parler en public dimanche, et elle est folle de toi, c'est tout clair. De sorte qu'elle veut te faire gagner ton élection à tout prix, et c'est elle qui m'envoie ici pour cela.

— Ah!

— Oui, il y a quelque chose qui peut te faire gagner ton élection infailliblement.

— Qu'est-ce donc?

— Sapristi, comme tu y vas! ça ne se dit pas comme ça.

— Pourquoi?

— Parce qu'il faut d'abord le savoir.

— Vous ne le savez pas?

— Eh non! c'est un secret qu'il me faut acheter.

Je voyais venir de plus en plus.

— Oui, qu'il faut acheter, continua Burns. Mais ça ne coûtera pas cher, une bagatelle seulement. Je connais très bien l'individu; il ne sera pas exigeant, une vingtaine de piastres tout au plus. Aboute-moi vingt piastres, et ça y est!

Je savais enfin à quoi m'en tenir.

Ayant du temps à perdre ce matin-là, je me payai le luxe d'étudier un peu ce caractère digne de Molière.

Je le fis rabattre de vingt à quinze piastres, de quinze à dix, de dix à cinq, de cinq à une, et enfin à vingt-cinq sous, "seulement pour payer son cocher", disait-il, car, étant parti à l'improviste, il avait malheureusement oublié — tout préoccupé qu'il était — son porte-monnaie sur sa table de toilette.

Il en était même très inquiet, car ce porte-monnaie contenait certains chèques payables au porteur, et puis... enfin!

— Voyons, Louis, penses-y donc! s'écria-t-il en désespoir de cause; une élection sûre pour vingt-cinq cents, c'est pour rien, avoue-le!

— Je sais, je sais, fis-je en m'arc-boutant; mais je suis à cheval sur les principes, voyez-vous. Je ne veux devoir mon succès qu'à la justice de ma cause!

Une phrase, entre parenthèse, qui me fit plaisir.

— Eh bien, tu vas perdre! déclara Burns en prenant congé; franchement ça me fait de la peine. Voyons, pas dix *cents* seulement

— Non!

Et Burns, après un haussement d'épaules des plus significatifs, remonta en voiture, et je l'entendis qui disait au cocher:

— Chez le docteur Blanchet!

III

Ce Burns était un type véritablement étonnant.

Durant plus de trente ans il a vécu d'emprunts, — et quand je dis d'emprunts, c'est pour me servir de son expression, car ses emprunts auraient pu quelquefois mériter un terme beaucoup plus sévère.

Pour effectuer ces emprunts, qui d'abord variaient de cinq à un dollar, puis d'un dollar à un écu, et enfin, sur les dernières années, de cinq à vingt-cinq sous, cet individu — on peut l'affirmer hardiment — a dépensé plus d'ingéniosité et de persévérance que Vanderbilt ou Astor pour amasser leurs millions.

Il avait fait un cours d'études assez complet au séminaire de Québec, je crois.

Puis il avait commencé à faire son droit.

Malheureusement, une paresse à triple pression, de même que des tendances toutes spéciales à faire la noce, entravèrent sérieusement sa carrière légale.

Quelques années après, on le retrouve occupant un emploi quelconque — celui de grossoyeur probablement, car il était doué d'un singulier talent de calligraphe — au palais de justice de Québec.

Cet emploi il ne l'occupa que très peu de temps, les mêmes causes qui avaient fait échouer ses ambitions professionnelles étant venues s'opposer de nouveau aux succès qui l'attendaient sans doute dans sa nouvelle position.

Bref, de désappointement en dégringolade et de dégringolade en désappointement, notre Jérôme Paturot, ayant vu toutes les carrières plus lucratives se fermer devant lui, avait tourné ses aspirations vers l'emprunt; et tous les moments que lui laissait libres sa fidélité inébranlable au culte du dieu de la treille, il les consacrait, avec la plus consciencieuse assiduité, à l'étude et à la pratique de cette nouvelle industrie.

Ce culte de Bacchus et cette industrie de l'emprunt se partagèrent son existence.

Si bien, qu'ils avaient fini par lui mériter un double sobriquet bien caractéristique: "Trente-sous Burns et Whisky Burns"!

Laissons Whisky Burns de côté, pour ne nous occuper que de Trente-sous Burns.

Aussi bien, le premier avait-il à cette époque et possède-t-il encore, autant ailleurs qu'à Québec, trop de rivaux, et des plus marquants, pour qu'on puisse le considérer comme un type digne d'une monographie spéciale.

Quant à Trente-sous Burns, par exemple, celui-là n'a jamais eu et probablement n'aura jamais de compétiteur sérieux.

Ce fut l'Alexandre le grand et l'Homère de l'emprunt.

Le sommet classique au-delà duquel il n'y a plus rien.

Le nombre de dupes que son inénarrable aplomb a faites dans Québec et dans tout le district est incalculable.

Et, chose encore plus extraordinaire que son aplomb, c'était la variété de ses ressources.

Chez lui point de lieux communs.

Il tenait à sa réputation d'habileté, mais aussi d'homme à moyens. Il se piquait d'originalité.

Il travaillait par intérêt sans doute, mais il semblait aussi travailler pour l'honneur du nom.

IV

La formule ordinaire: ''Veuillez donc me prêter un écu'' lui semblait d'une vulgarité tout à fait indigne d'un virtuose de son envergure.

De la variété dans les procédés, des combinaisons savantes, voilà ce qu'il lui fallait.

Il avait cependant un truc préféré, auquel il revenait quelquefois, quand il se sentait à court d'imagination.

Les plus grands génies ont — chacun le sait — de ces moments de pénurie intellectuelle.

C'est ce qui s'appelle en termes de journalisme moderne ''être vidé''.

Dans ces moments-là, Burns visait une maison où il se présumait inconnu, recueillait du voisinage toutes les informations possibles relatives à ses habitants; puis, muni de renseignements détaillés, il guettait l'instant où le chef de la famille était sorti, se présentait à la porte, la canne à la main et le chapeau haut de forme au bout du bras, se faisait introduire, et s'adressant à la maîtresse de la maison:

— Je vous demande bien pardon, Madame, disait-il; je sais qu'Eugène est absent; mais, si vous voulez bien me le permettre, je vais l'attendre une minute. C'est lui-même qui m'a dit d'agir avec vous sans cérémonie.

— Mais certainement, Monsieur, répondait la bonne dame, vous êtes chez vous; ayez la complaisance de vous asseoir.

Alors Burns prenait un siège, et la conversation s'engageait.

Il était un des grands amis du mari, disait-il; mais comme

il avait voyagé depuis plusieurs années, rien d'étonnant qu'il n'eût pas l'honneur de connaître madame.

Et il entrait dans tant de détails intimes, que son histoire paraissait on ne peut plus vraisemblable.

Tout à coup il feignait de s'être oublié, et regardait à sa montre.

— Mais, sapristi! s'écriait-il, ce diable d'Eugène n'arrive toujours pas...

— Etes-vous sûr qu'il va rentrer?

— Mais sans doute. Je le quitte à l'instant. Il m'a dit: "Entre en passant chez moi; j'y serai dans deux minutes; le temps de faire changer; je te paierai ça là." Il devrait se presser un peu plus; ce n'est pas la peine de faire attendre un homme pour une bagatelle pareille.

Et il faisait semblant de prendre patience.

Enfin, après encore une dizaine de minutes d'attente, il se levait avec des airs de mauvaise humeur marquée, en disant:

— Ah! par exemple, c'est trop fort. Ce gaillard-là va me faire manquer mon train. Je regrette réellement, Madame, de me laisser aller à l'impatience devant vous, mais si Eugène a voulu me mystifier, je ne l'en remercie point!

— De quoi s'agit-il donc, Monsieur?

— Eh! Madame, j'ai honte d'en parler; un rien du tout: un simple écu. Cela vaut-il la peine de faire poser un ami comme moi? Qu'il le garde son écu, s'il est assez indélicat pour user de pareils procédés envers ceux qui lui prêtent de l'argent.

Et il faisait mine de s'en aller très mécontent.

— Mais, Monsieur, s'écriait la femme du malheureux Eugène, s'il ne s'agit que de cela, je vous demande pardon de vous avoir fait attendre; le voici votre écu! Il y a malentendu sans doute.

— Merci, Madame, disait Burns; je ne refuse pas de profiter de votre obligeance, car je suis pressé. Mais Eugène ne devrait pas exposer ses amis à des humiliations de ce genre. Non, vrai, ça n'est pas de bonne compagnie!

Et, après avoir salué avec des airs de dignité offensée, Burns filait en glissant l'écu dans sa poche.

Mais, si souvent que lui servît ce truc, c'était là seulement le thème.

Il fallait voir les variations!

Elles se multipliaient à l'infini.

Quant au chiffre de l'emprunt, il variait aussi — depuis cinq jusqu'à soixante-quinze sous — suivant la fortune des gens, et selon qu'ils paraissaient plus ou moins susceptibles d'exploitation.

Ce stratagème lui réussissait presque toujours; mais, je le répète, Burns avait dans sa profession une conscience d'artiste, et préférait quelque chose de plus ingénieux.

....

V

Ecoutons Burns dans un autre rôle.

C'était vers 1863 ou 1864.

Il n'y avait pas longtemps que François Langelier était entré au barreau; mais son titre de professeur à l'université Laval et ses hautes capacités bien connues lui avaient déjà fait la réputation d'un avocat éminent.

A sa demeure privée, un soir, on vint lui dire qu'un monsieur désirait lui parler.

—Introduisez! dit François Langelier.

Et bientôt l'avocat se trouve en présence d'un gentleman bien mis et aux manières distinguées, qui lui demande pardon de venir l'entretenir d'affaires à pareille heure, et...

Mais il est forcé de partir pour voyage le lendemain matin, et...

C'était Burns.

—Vous êtes le bienvenu, Monsieur, lui dit François Langelier, qui ne le connaissait pas, et qui, comme on sait, est la condescendance même. Exposez-moi votre affaire.

—Je vais tâcher d'être bref, Monsieur, afin de ne pas trop abuser de votre indulgence et de votre temps. Il s'agit d'une question bien délicate, de même que tous les différends de famille, du reste. Et comme votre nom, depuis un certain temps déjà, s'impose à la confiance publique, les parties dont les intérêts sont en litige ont décidé de s'en rapporter à vous — à votre honnêteté et à vos connaissances légales — pour régler la question, si cela se peut, sans publicité et sans trop de frais.

—Je suis bien flatté de ce témoignage, Monsieur, fit Langelier. J'essaierai de m'en montrer digne en vous donnant satisfaction. Exposez-moi le cas dont il s'agit.

—Ce ne sera pas long, Monsieur, dit Burns. D'abord, nous sommes trois intéressés; mais au fond, je suis seul.

—Comment cela?

—Voici, Monsieur. Un peu de patience, s'il vous plaît, et vous allez me comprendre. Mon aïeule a donné tous ses biens à ma mère; c'est-à-dire qu'en réalité elle ne lui a rien donné du tout; et c'est un peu ce qui est la cause de mon embarras.

—Je conçois.

—De sorte que ma mère n'a rien eu, et que les propriétaires véritables sont mes frères, je veux dire moi avec mes frères, ou plutôt moi tout seul, parce que, au point de vue légal, je ne fais qu'un avec mes deux frères, dans la succession, vous comprenez...

—J'écoute, marchez! Ou plutôt allez droit à la difficulté. Où est-elle?

—La difficulté? Elle est claire comme deux et deux font quatre: mes frères voudraient avoir l'argent et moi aussi.

—Où se trouve cet argent? demanda l'avocat, et quel en est le montant?

—A dire le vrai, Monsieur, nous ne savons pas où est l'argent; et quant au montant ce sera à vous de faire les calculs. Nous avons pleine confiance en votre habileté.

Langelier, s'apercevant qu'il avait affaire à un homme un peu engagé dans les vignes du Seigneur, et voulant s'en débarrasser, sans toutefois manquer une affaire avantageuse, peut-être, lui dit:

—Je vois ce que c'est, il s'agit d'une substitution.

—Exactement! c'est le mot que je cherchais.

—Tout à votre service, alors; mais cela vous coûtera quelque argent.

—Combien vous faudra-t-il, Monsieur? Je suis prêt à dépenser jusqu'à mon dernier sou pour avoir justice.

—Il vous faudra débourser au moins une centaine de dollars.

Burns regarda froidement l'avocat.

—Croyez-vous, demanda-t-il, que vous puissiez entamer une affaire de cette importance avec si peu d'argent?

—Dame...

—Non, vous êtes trop modeste; je pensais que cela me coûterait au moins cinq cents piastres pour commencer. En tout cas, ajouta Burns, veuillez me faire un reçu pour deux cents piastres.

Et il mit la main à son gousset avec un geste de grand seigneur, comme pour en tirer un porte-monnaie.

Tout à coup il s'arrêta en se frappant le front d'un air ennuyé.

—Non, non, dit-il, arrêtez, pas de reçu! Sapristi, a-t-on jamais vu un étourdi comme moi?... Il faut attendre à demain, Monsieur. Si je ne craignais d'être ridicule, je vous conterais la vieille histoire du porte-monnaie oublié... vieille histoire qui est pourtant vraie quelquefois, j'en fais la désagréable expérience. A demain donc, Monsieur; il me faudra trouver le moyen de vous voir avant mon départ. Bien fâché de vous avoir dérangé!

Et Burns prit congé avec un si grand air, que François Langelier crut devoir le reconduire jusque dans l'antichambre.

—Au revoir, Monsieur! dit Burns.

Mais comme il mettait la main sur le bouton de la porte:

—Sapristi! dit-il en hésitant un peu; j'y pense, puisque vous avez été témoin de mon humiliation, et que vous savez, du reste, que ce ne sera que vingt-cinq sous à ajouter demain à mes deux cents piastres, prêtez-moi ces vingt-cinq sous, pour me débarrasser de mon cocher; sans cela, j'aurais à le garder des heures, et sans nécessité! Je ne me gêne point, vous le voyez. Un homme comme vous sait comprendre ces situations... si bêtes qu'elles soient. Au fait, puisque je vous ai pris pour mon homme de confiance...

Abrégeons en disant tout simplement que François Langelier prêta les vingt-cinq sous.

Il s'en défend bien un peu aujourd'hui; mais je sais qu'il les prêta.

VI

En passant, un jour, sur la rue des Fossés, Burns entend le son d'un violon.

Un nommé Lapointe tuait le temps à sa fenêtre en râclant un crin-crin infect, qu'il avait payé un dollar et demi.

Burns entre.

—Monsieur, dit-il, en affectant un accent européen très prononcé, je viens d'entendre le son d'un instrument qui ne me paraît pas ordinaire. Auriez-vous la complaisance de me le laisser voir?

—Comment donc! Monsieur; le voici.

Burns prend le violon d'un air grave, le tâte, le soupèse, l'ausculte, l'examine sur tous les côtés, le fait sonner, souffle dedans d'un air entendu, fait mille simagrées pour en imposer à Lapointe, qui le regarde tout intrigué.

Après une longue et minutieuse inspection, Burns se retire dans un coin, marmotte entre ses dents, compte sur ses doigts, regarde en l'air...

Enfin, il s'écrie :

—Qui ne risque rien n'a rien!

Et s'adressant à Lapointe:

—Monsieur, lui dit-il, je suis belge, et je voyage pour la maison Lieber et compagnie, les célèbres luthiers de Bruxelles. Combien accepteriez-vous pour votre violon?

—Mon violon n'est pas à vendre, répond Lapointe, qui flaire une bonne affaire.

—Ecoutez, fait Burns, je sais que votre violon n'est pas à vendre; mais si l'on vous en offrait un bon prix... Je n'ai pas la certitude que ce soit un stradivarius, mais je suis prêt à en courir les risques. Prenez-vous deux cents dollars pour votre instrument?

En entendant parler de deux cents dollars, Lapointe faillit tomber à la renverse.

—Vous m'offrez deux cents piastres?

—Oui.

—Pour mon violon?

—Pour votre violon.

—Tout de suite?

—Sans doute; c'est-à-dire demain matin, car je ne puis pas aller à la banque cet après-midi. Il est près de trois heures; je n'aurais pas le temps de m'y rendre à pied; et, par une étourderie dont je suis coutumier, j'ai laissé mon porte-monnaie à l'hôtel, dans la poche d'un pantalon que j'ai ôté tout à l'heure. Il faut attendre à demain, par conséquent. Au revoir, Monsieur!

—Arrêtez! s'écrie Lapointe, qui songe que la nuit porte conseil, et qui craint de voir son acheteur changer d'avis, s'il ne s'agit que de payer votre cocher, je puis vous avancer un écu.

—En ce cas, c'est autre chose, reprend Burns. Dans une demi-heure je suis ici avec mes deux cents piastres.

Lapointe les attend encore, naturellement. Il s'en console sans doute en jouant du violon.

VII

En 1855, lors du séjour à Québec de la "Capricieuse", le premier vaisseau de guerre français qui ait mouillé dans les eaux du Saint-Laurent après la cession du pays à l'Angleterre, Burns exécuta l'un des plus beaux exploits de sa vie.

Un coup de maître à illustrer un homme.

Il y avait alors à Québec une veuve et sa fille; des gens d'une respectabilité parfaite, mais que la société québecquoise, beaucoup plus exclusive que de nos jours, tenait un peu en quarantaine, à leur grand désespoir, car ces dames étaient fort ambitieuses, et n'appréciaient rien tant que les relations mondaines.

Grande surprise pour elles, un dimanche après-midi.

Un des officiers supérieurs de la "Capricieuse" les attendait au salon.

Elles accourent, tout naturellement, le sourire aux lèvres.

L'officier les salue avec une grâce parfaite, et entame la conversation sur le ton d'un homme très répandu dans le monde, et avec un accent que n'aurait pas renié un natif du faubourg Saint-Germain.

Il avait entendu parler de ces dames; il connaissait leur position sociale; et pour preuve qu'il savait reconnaître et leur rang et leur mérite, il venait avec empressement les inviter à visiter la corvette française, où le commandant de Belvèse et son état-major seraient enchantés de les recevoir.

—Pouvons-nous compter bientôt sur l'honneur de votre visite, Mesdames? interrogea le galant officier, sous forme de conclusion. Je me permets cette question afin de pouvoir, sachant que vous n'avez ni mari ni frères pour vous présenter à bord, saisir l'occasion de mettre un de nos canots à vos ordres.

—Mais, Monsieur, vous nous faites bien trop d'honneur, à ma fille et à moi... Est-ce que demain...?

—Demain? c'est parfait. Dans l'avant-midi?

—Entre dix et onze heures, si cela vous convient.

— Très bien, Mesdames. Alors c'est entendu. Demain, à dix heures, une embarcation sera toute à votre service, au quai du Marché. Ne vous pressez pas, l'on vous attendra. Et si vous voulez bien ne pas dédaigner mon escorte, c'est moi qui aurai l'honneur de vous conduire à bord.

Il ne faut pas demander si les deux dames se gourmaient et se confondaient en remerciements.

Leur amour-propre se gonflait d'avance quand elles songeaient à leurs nombreuses rivales de la haute, qu'un pareil succès allait bien sûr faire sécher de jalousie durant six mois au moins.

Elles reconduisirent le courtois officier jusque sur le trottoir presque, l'invitant à dîner, à déjeuner, que sais-je?

Le marin français répondait par les phrases les plus choisies de son répertoire.

C'était une effusion!

Enfin, l'on ne comptait plus les poignées de main échangées, lorsque, au moment de franchir le seuil, l'élégant officier s'arrêta en tâtant son gousset d'un air contrarié.

— En voilà bien une autre! s'écrie-t-il, vous allez me trouver impoli; je désirais donner un franc à votre bonne, et je m'aperçois que j'ai eu la gaucherie d'oublier mon porte-monnaie à bord. Allons, ce sera pour une autre fois.

— Mais, Monsieur, ce n'est pas la peine, je vous assure.

— Si, si! j'y tiens... Ah! mais c'est que, pour comble d'ennui, j'avais quelques visites à faire, et voilà qu'il me faut retourner à bord pour chercher de l'argent. Un après-midi flambé tout simplement... A savoir, en outre, si le cocher voudra bien se fier à moi... Diable! diable! que c'est donc ennuyeux! A-t-on jamais vu avoir si peu de tête?

— Mais, Monsieur, si nous osions...

— Ah! c'est impossible, vous comprenez! Emprunter d'une dame, ça ne se fait pas.

— Mais si nous insistions...

— N'insistez pas, je vous en prie!

— Pour nous faire plaisir!

— Il est vrai que... Ah! mon Dieu, quel ennui, quel ennui!... Je n'en fais jamais d'autres.

La dame s'était éclipsée un instant, et revenait avec un billet de dix dollars.

— Tenez, Monsieur, tenez! disait-elle. Prenez ces quelques sous; vous rendrez cela demain.

— Vous me confondez, Madame, disait l'officier d'un ton humilié et confus; vraiment, je ne saurai jamais comment vous remercier... Au fait, je vous l'avouerai, ce léger service m'est d'autant plus précieux venant de vous; et je réussirais à m'acquitter que je n'en perdrais point le souvenir.

Et sur cette phrase de madrigal, mon Burns — on a deviné que c'était lui — remontait en voiture en envoyant des mamours du bout des doigts, et en répétant:

— A demain! à demain, Mesdames!

Est-il besoin de se demander qui attendit sous l'orme, le lendemain?

Jamais le marché Finlay n'avait vu un pareil déploiement de toilette, et surtout un plus singulier allongement de figures succéder, au fur et à mesure que l'heure avançait, à une expression de physionomie plus triomphante.

On en parle encore.

Sur ses vieux jours, Burns, trop connu à Québec, dut étendre le cercle de ses opérations à la campagne.

Il exerçait à Lévis, à Beauport, à Lorette, et poussait quelquefois jusqu'à Portneuf.

Maintenant l'on me demandera peut-être comment un ivrogne vivant d'emprunts de ce genre pouvait se vêtir de façon à jouer ainsi le rôle d'un gentleman à un moment donné.

Je répondrai que Burns appartenait à une famille honorable et à l'aise, et que ses sœurs — qui l'aimaient malgré tout — le fournissaient assez régulièrement de linge et d'habits.

Quand il empruntait, c'était pour boire; car — rendons ce témoignage à de braves gens — il avait toujours un couvert mis chez quelqu'un des siens.

Ce qui ne l'a pas empêché de mourir, comme un vulgaire poète, à l'hôpital.

Quelques instants avant sa mort — je tiens le fait du docteur Vallée qui l'assista dans sa dernière maladie — on le vit palper son oreiller, tâter ses couvertures, fureter dans ses draps.

—Que cherchez-vous donc? demanda le docteur.

—Mon porte-monnaie, balbutia-t-il.

Et il expira.

Si le bon saint Pierre est susceptible de se laisser entortiller, il a dû rencontrer son homme cette fois-là!

''Originaux et Détraqués'', par **L. Fréchette.**

Demandez les

Brosses "BOECKH"

Elles donnent toujours la plus entière satisfaction.

Un député à la Bibliothèque du Parlement.

—Je voudrais un volume.

—Quel ''auteur''?

—''Hauteur'' moyenne, environ cinq à six pouces.

LE GINSENG.

Description.—Curieuse histoire de cette plante.—Culture.— Argent à gagner.

Description populaire. — La tige du ginseng, qui a 12 à 15 pouces de longueur, se partage au sommet en trois branches de 3 à 3 1-2 pouces de longueur; à chaque extrémité sont disposées 5 folioles minces, lisses, d'une structure délicate; dans chaque groupe de folioles, deux ont environ deux pouces de long et les trois autres presque quatre pouces; ces folioles sont de forme ovale, mais allongées en pointe, et sont dentées sur les bords. Au centre des trois feuilles composées et en prolongement de la tige principale, il y a une simple tige à



Ginseng (aralia quinquefolia)

fleurs de 3 pouces de long et portant des fleurs peu apparentes, blanc verdâtre, qui rappellent une petite tête de trèfle blanc.

La présence d'une "tige à fleurs unique" est importante, car elle sert à distinguer la plante d'une autre espèce de ginseng, qui possède quatre tiges florales, mais constitue une variété tout à fait distincte, quoiqu'appartenant au même groupe.

Grâce aux caractères ci-dessus décrits du vrai ginseng, et à la gravure ci-contre, le lecteur pourra aisément reconnaître les plantes de ginseng et les distinguer d'autres plantes qui lui ressemblent.

Histoire du Ginseng. — Depuis un grand nombre de siècles, la racine de ginseng est considérée par les Chinois comme une panacée, c'est-à-dire comme un remède universel pour toutes les maladies. Le nom de ginseng, aussi bien en Chine que parmi les Indiens de l'Amérique du Nord, signifie la figure d'un homme. Notre science médicale n'attache pas une grande importance à ses propriétés thérapeutiques, mais les Chinois y ont une confiance absolue et le recherchent avec ardeur. Autrefois, l'empereur de Chine se réservait le droit de recueillir les racines de ginseng, et des districts entiers étaient gardés rigoureusement pour empêcher que la récolte n'en soit faite par d'autres que par les 10,000 hommes employés spécialement dans ce but. En 1709, chacun de ces collecteurs était tenu de fournir gratuitement deux onces de ginseng, et, après cela, était libre de vendre le reste à l'empereur pour son poids d'argent. Si les racines avaient la forme humaine, elles pouvaient se vendre leur poids en or. Aujourd'hui même, on paie de gros prix pour des spécimens gros et de forme curieuse, surtout s'ils se rapprochent de la forme humaine.

C'est le Père Lafiteau, missionnaire jésuite chez les Iroquois, qui, le premier, découvrit le ginseng en Canada, près de Montréal, en l'année 1716; en 1718, il en fit connaître l'importance. Immédiatement les Canadiens-français se mirent à recueillir du ginseng et à l'exporter en Chine, et cette exportation devint si importante qu'elle donna pour plusieurs années une grande impulsion au commerce de Montréal. A cette époque on engagea un grand nombre d'Indiens pour en faire la récolte aux environs de Montréal et de Québec, et on en expédia de grandes quantités en Chine.

En 1832, les envois de ginseng des Etats-Unis atteignirent le chiffre de 407,067 livres, d'une valeur de $99,303. Dans un comté du Wisconsin, on en expédia pour $40,000 en 1858, et pour $80,000 en 1859. Le Minnesota en a exporté d'immenses quantités. Actuellement, les principales sources de cette production sont les Etats d'Ohio, de Virginie-Ouest et de Minnesota.

Vers la fin du 18ème siècle, le ginseng fut aussi découvert dans le Massachusetts, et son exportation donna de gros bénéfices. En 1890, l'exportation des Etats-Unis fut de 75,000 livres.

Dans les forêts de la Tartarie, où on en trouvait jadis en abondance, cette plante est presque disparue; c'est pour cette raison qu'on s'est adressé à l'Amérique pour en avoir.

Dans ce pays-ci on ne lui attribue aucune valeur comme plante médicinale. Quelques personnes, cependant, aiment à

en chiquer, car le goût en est plutôt agréable, doux, amer, un peu aromatique et âcre. L'opinion des docteurs chinois, "que les racines de différentes formes possèdent des propriétés curatives différentes", ne repose guère que sur l'imagination. Quoi qu'il en soit, cette confiance dans cette plante persiste en Chine, et la demande de ginseng continue à être considérable. Les médecins chinois la font entrer dans presque toutes leurs prescriptions pour guérir les maladies et augmenter la vigueur de la santé.

Comme un voyageur en Chine le remarque, il n'est jamais entré dans le magasin d'un droguiste sans voir vendre du ginseng. Les médecins chinois ont écrit des volumes sur ses propriétés curatives, et affirment que le ginseng ranime les forces dans les cas d'extrême fatigue, rend la respiration plus facile, fortifie l'estomac, provoque l'appétit, guérit les affections nerveuses et donne de la vigueur au corps, même dans un âge très avancé.

Culture du ginseng. — Le ginseng réussit le mieux dans les terres franches, telles que le sol des forêts d'érables et de chênes de la région Nord. L'ombre semble être une condition essentielle de sa croissance, car, lorsque les plantes sont exposées aux rayons directs du soleil, elles ne tardent pas à périr; c'est pour cette raison qu'on ne peut pas cultiver le ginseng avec succès dans un champ ou un jardin ouvert.

Pour cette culture on choisira donc une pièce de terre à la lisière d'un bois, surtout d'un bois où l'on trouve des plantes de ginseng croissant à l'état sauvage. On enlève alors le sous-bois, c'est-à-dire les buissons et les petits arbres, en ne laissant que ce qu'il faut de gros arbres pour fournir l'ombrage nécessaire. Ce défrichement se fait au printemps ou en été. Ensuite on ameublit la surface du sol avec une herse, un rateau d'acier, une houe ou tout autre instrument convenable, à la profondeur de deux ou trois pouces, et on enlève toutes les mauvaises herbes et leurs racines. Le sol ainsi préparé est prêt à recevoir les graines ou les racines de ginseng trop petites pour la vente, que l'on a recueillies pendant l'automne.

Les baies de ginseng mûres sont d'une couleur rouge écarlate, disposées en touffes à l'extrémité de la tige florale qui s'élève d'entre les feuilles; chaque baie contient deux graines. En récoltant la graine, on arrache également les racines, dont les petites, invendables, sont mises à part et replantées dans le terrain préparé. On frotte avec soin les baies dans les mains, pour séparer les graines de la pulpe, puis on les sème en les enfonçant dans le sol avec le doigt à environ un pouce et demi; l'espace entre les graines, dans le rang, doit être d'environ six pouces. Les rangs sont espacés de un à deux pieds pour faciliter l'enlèvement des mauvaises herbes, s'il en poussait. Les graines, aussi bien

que les racines, doivent être mises en terre avant les gelées d'automne, afin qu'à leur arrivée, les feuilles des arbres, en tombant, recouvrent le terrain et lui donnent toute la protection requise.

L'année suivante il n'y a pas de façon de culture à donner, si ce n'est d'enlever les rejetons d'arbres ou les grandes plantes sauvages qui y pourraient croître. Si, à l'automne, le vent enlevait la couche de feuilles qui sert de protection à la plantation, on pourrait éparpiller sur le sol des branches mortes d'arbres pour maintenir les feuilles en place.

A la fin de la troisième année, les racines ont atteint les dimensions voulues pour la vente; on les arrache donc, on ameublit le sol et on y replante des graines ou de petites racines.

Cette culture pourrait être très profitable pour ceux qui possèdent une certaine étendue de terre en forêt ou bois. La préparation du sol n'est pas très coûteuse et on peut récolter les graines sur les plantes sauvages de la forêt.

On rencontre cette plante à l'état sauvage dans beaucoup d'endroits de la province de Québec.

En avant donc la culture du ginseng!



Examen des Yeux gratis



Ne Négligez aucun mal d'Yeux. la Vue est trop Précieuse.
Toute Lunetterie non faite SUR COMMANDE est toujours NUISIBLE.
N'achetez jamais des VENDEURS AMBULANTS ni aux MAGASINS A-TOUT-FAIRE.
Rien ne remplace l'EXAMEN des Yeux par un savant SPECIALISTE.
Si vous tenez à GUERIR vos YEUX sans drogues, opération ni douleur,

Allez à... **L'Institut d'Optique**



VOIR ET CONSULTER LE

Spécialiste Beaumier

Le Meilleur de Montréal.

144, rue Ste-Catherine Est, près Avenue Hôtel-de-Ville.

Il recherche les cas difficiles, Désespérés.
Pose Yeux Artificiels, *Naturels à se tromper* (Spécialité)
Fabrique et ajuste lui-même depuis 25 ans, Lunettes, Lorgnons, etc.
Ses nouveaux "Verres Toric à Ordre" sont garantis pour bien Voir de Loin et de Près ; pour tracer, coudre, lire et écrire.

Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie.

PRENEZ GARDE

pas d'AGENTS sur le chemin pour notre Maison Responsable.
Heures de Bureau : tous les jours, de 9 h. à 9 h. Dimanche de 1 h. à 4 h. p.m.

ECONOMIE DOMESTIQUE

Pour vivre vieux.

Un être humain né sans aucun défaut sérieux d'organisation, devrait être dans toute sa force à 60 ans ; son corps devrait être aussi souple et aussi vigoureux à cet âge qu'à l'âge de 40 ans.

Mais il faut pour cela qu'il n'ait pas résidé au milieu de la fumée de tabac, qu'il n'ait pas été confiné dans sa chambre pendant de longues heures sans air pur, qu'il n'ait pas gaspillé ses forces dans l'ivrognerie et dans la débauche, et aussi, par-dessus tout, qu'on lui ait appris comment vivre. Peut-être n'y a-t-il pas un professeur de collège sur douze qui possède lui-même cette science indispensable.

L'ancien régime enseignait le grec et le latin, mais il n'enseignait pas "comment vivre". Le nouveau régime enseigne l'athlétisme, mais il n'enseigne pas davantage "comment vivre".

Les professeurs de collège semblent avoir été les derniers à s'éveiller aux nécessités de la vie, il ne faut pas s'étonner si les observations du Dr Osler lui ont fourni une aussi pauvre idée de l'être humain.

Mais quelles sont les règles qui permettront de vivre longtemps et qui, surtout, avec la santé, nous donneront le bonheur? Je vais essayer d'en énumérer quelques-unes.

1o. Un sommeil abondant dans une chambre bien aérée; tenir les fenêtres, l'été, toujours ouvertes, et l'hiver, assez souvent pour renouveler la provision d'air pur. Pour que le corps et l'esprit puissent fournir leur travail, beaucoup d'air pur et beaucoup de sommeil sont absolument indispensables.

2o. Le bain quotidien. Pour le riche, comme pour le pauvre, c'est une nécessité. Il n'est pas nécessaire d'avoir une baignoire dispendieuse: un bain en ferblanc de 3 dollars, une éponge, et une serviette, voilà tout ce qu'il faut. On pourrait même se passer du bain de ferblanc à la rigueur. Avec un bol à mains et une feuille de journal pour préserver le plancher, les gens ingénieux se tirent encore d'affaire.

Mais il faut se garder dans le bain de l'eau chaude et du savon.

Le savon et l'eau chaude enlèvent à la peau toute l'huile dont elle a besoin et la laissent sèche. Le bain à l'eau froide seul donne au corps de la vigueur. Voici comment il faut procéder: on asperge d'abord libéralement toute la peau, on la frictionne ensuite énergiquement avec les mains, on la mouille de nouveau pour nettoyer et enfin on la frotte encore avec force au moyen d'une serviette éponge. Une

bonne serviette vaut tout un gymnase souvent. Son usage exige des centaines de mouvements qui mettent en exercice tous les muscles du corps, de l'estomac, des reins, des bras et des jambes, en même temps elle polit la peau et fait circuler le sang. En d'autres termes, le bain n'est pas un simple procédé de nettoyage, comme on se l'imagine souvent, c'est encore un excellent exercice gymnastique quotidien.

3o. S'abstenir de l'excès du manger. La grande majorité des maladies provient de ce que l'on mange trop.

Si vous surchargez votre estomac de nourriture, il faudra d'autant plus d'exercice pour assurer la digestion et d'autant plus d'oxygène pour purifier votre sang. La plupart du temps, après avoir ainsi mangé, on va s'asseoir dans un bureau mal aéré et l'on laisse faire la nature tout comme un ingénieur qui prétend conduire sa locomotive en se croisant les bras.

Le défaut d'exercice au détriment de la digestion et le défaut d'air, c'est-à-dire d'oxygène, au détriment du sang, causent des sécrétions dangereuses dans l'organisme. Et les maladies, qui ne sont au fond qu'une seule, la mauvaise digestion, font bientôt leur apparition. Nous recourons alors aux remèdes, et nous ajoutons des poisons additionnels à notre système. Nous faisons tout pour nous rétablir, excepté la seule chose nécessaire, l'exercice au grand air.

Mais à mesure que la volonté est affaiblie par les approches de la maladie, nous devenons de moins en moins capables d'user de ce remède.

4o. Nous n'avons pas besoin de mentionner ici parmi les choses à éviter, la débauche sous toutes ses formes, par la luxure, par l'alcool, par l'opium, ainsi que la débauche du tabac, la plus grave peut-être à cause de son universalité. Personne n'ignore les ravages que tous ces poisons exercent dans l'organisme humain. Personne ne peut compter sur une longue vie, s'il s'est fait l'esclave d'aucun d'entre eux, y compris le tabac. "Le tabac ne me fait aucun tort", dit le jeune homme de 35 ans, à la constitution robuste. A cinquante ans, lorsque cet homme sera une ruine, il le devra au tabac plus qu'à toute autre chose. Le tabac peut ruiner les constitutions les meilleures et il fait du corps une victime toute prête à la pneumonie.

5o. Le surmenage. On peut aisément tuer l'homme le plus fort en le surchargeant de travaux excessifs. Le sage saura mesurer ses forces et refusera d'accepter des emplois qui lui enlèveront le temps nécessaire au sommeil, à l'exercice, à la lecture ou aux plaisirs légitimes.

6o. Les succès. Eloignez soigneusement toute inquiétude et le souci qui tue. Mais comment? En un mot, ne consentez pas à être un lâche. Ne soyez pas effrayés par les om-

bres qui traversent votre route, dans les affaires, ou dans la vie domestique. Croyez fermement que vous pouvez triompher de toutes les difficultés, par une lutte persévérante et courageuse.

Pour parler de mon expérience personnelle, je n'ai jamais eu la plus petite maladie dont je n'aie pas connu la cause exacte, la violation de quelqu'une des règles mentionnées plus haut. Le corps humain est un mécanisme, qu'on ne néglige pas impunément. Je crois que l'homme ordinaire peut vivre le double de ce qu'il vit généralement, s'il peut comprendre les lois qui règlent la santé et les suivre.

Les recettes pratiques à la maison.

Nettoyage des brosses. — D'ordinaire il ne faut pas laver les brosses à habits pour les nettoyer; il suffit de prendre une feuille de papier Joseph et de la poser bien à plat sur le marbre de la commode ou une table et de frotter quelques minutes la brosse fortement en tous sens sur le papier comme si l'on brossait la feuille; les saletés extérieures disparaîtront complètement. Cependant si la brosse avait pris contact avec des corps gras, on met dans une assiette ou dans un plat creux un mélange composé de moitié eau et moitié ammoniaque (alcali volatil) et on y fait tremper les crins de la brosse en ayant soin de ne pas laisser le liquide toucher le bois ou le placage. Au bout de deux heures, on retire la brosse, et on la rince à l'eau claire et on la laisse sécher.

Pour les brosses à cheveux, il suffit généralement pour les nettoyer de frotter vigoureusement les crins avec du son. Quand, par l'usage, les crins de la brosse sont devenus trop souples, il suffit pour leur rendre leur dureté primitive, de les tremper dans de l'ammoniaque pur et de laisser sécher sans rincer.

Nettoyage des éponges. — On peut acheter des éponges remplies d'impuretés; elles coûtent moins cher et il est facile de leur donner la valeur des éponges de luxe. Tout d'abord, on les pétrit à sec dans ses mains, on les frappe en tous sens avec une baguette, et quand toute la partie sableuse est extraite, il reste encore quelques graviers et parties calcaires.

On fait un mélange d'eau et d'acide chlorhydrique dans la proportion d'une partie d'acide pour 6 parties d'eau. L'éponge y étant plongée, il se produit des bouillonnements par suite de la destruction des calcaires par l'acide. Quand le liquide est redevenu calme, on retire l'éponge et on la rince.

Punaises. — La punaise d'appartement, ou punaise des lits, est l'insecte le plus redouté dans les appartements; son odeur fétide, sa piqûre douloureuse, l'ont rendue odieuse

avec juste raison. Et il semble à beaucoup de personnes qu'il est difficile de se débarrasser de ces insectes, presque toujours invisibles, puisque le jour, ou à la lumière, ils se blottissent dans les fentes des boiseries, des parquets et des lits, dans les coutures des matelas. De plus, les punaises se multiplient avec une rapidité extraordinaire.

Le moyen parfait de détruire les punaises, est l'emploi de l'essence de térébenthine; badigeonnez avec un gros pinceau toutes les jointures des meubles, les coutures de têtes et de pied des matelas, les fentes des boiseries. Procédez meuble à meuble, sans rien oublier, et pas une punaise ne survivra, car tout, jusqu'aux œufs, sera détruit, ce qu'on n'obtient pas avec les poudres. L'œuf de la punaise est ovale et garni d'aspérités, ce qui le fait adhérer à l'endroit où il a été pondu par l'insecte.

La transpiration. — Les personnes qui, en été, transpirent de façon excessive, éviteront de provoquer la sueur en buvant peu, en modérant leurs mouvements, en s'efforçant de conserver le plus de calme possible, mais elles se garderont bien de la faire cesser par l'emploi d'un agent énergique, car arrêter la transpiration est toujours dangereux. Beaucoup de gens s'imaginent que les bains fréquents empêchent de transpirer, c'est une erreur, car les lavages journaliers du corps, en distendant les tissus, facilitent la sudation. Sans négliger les soins de la propreté, il est préférable, pour transpirer le moins possible, de recourir aux frictions sèches, un peu énergiques, avec un linge pelucheux et de changer fréquemment de linge.

L'Absorption des odeurs par le lait.

Le lait absorbe, comme on le sait, les odeurs et les substances volatiles. Un soir, on avait laissé, dans une chambre de malade, un bon bol de lait assez près d'une fiole mal bouchée contenant du goudron. Le lendemain, le lait sentait le goudron très fortement. Le même fait s'est produit pour une tasse de lait déposée dans le voisinage d'essence de térébenthine. Le lait n'était plus buvable. Il n'est pas douteux que le lait ne possède un pouvoir d'absorption considérable.

Une foule d'expériences démontrent ce pouvoir d'absorption. Point n'est besoin de les conter par le menu, disons seulement que les échantillons de lait qui ont servi à cette démonstration ont, quatorze heures durant, conservé l'odeur des substances dont ils étaient imprégnés.

D'où conclusion facile à tirer: "Eloignez le lait de toute substance exhalant une odeur."

Bien plus, dans ces conditions, il se pourrait que le lait

qui a séjourné dans la chambre d'un malade atteint d'une affection infectieuse, devint un liquide dangereux.

Purifiez vos appartements.

Un seau d'eau dans lequel on jette une poignée de foin, absorbe toute l'odeur du tabac dans une chambre.

Voici peut-être le moyen le plus simple pour désinfecter une chambre, un appartement où l'on fait la classe, une manufacture, etc. On se sert de l'huile pure de térébenthine, qu'on mêle à un pour cent d'huile de fleur de lavande. On met le tout dans un vaporisateur et on le répand dans l'appartement. Il n'y a rien de plus rafraîchissant que cette odeur de lavande et en même temps rien de plus sain.

Marbre artificiel.

Prenez du plâtre, de l'alun pulvérisé, de la poudre de marbre et un peu de colle forte: vous avez là, d'après la "Revue générale de la Construction", de quoi confectionner une masse, une pâte qui, en se desséchant, acquiert l'aspect du marbre naturel.

Le marbre artificiel se fabrique aujourd'hui couramment. Il est généralement livré sous forme de plaques destinées au revêtement des murs d'appartement ou encore à la confection de plateaux pour tables ou de dalles pour parquets et escaliers. Pour obtenir ces plaques, on coule le mélange indiqué plus haut dans un moule dont le fond est formé par une plaque de verre et les bords par un cadre mobile; on attend pour démouler que la masse soit bien prise.

Nettoyage du marbre.

Les statuettes en marbre, les tablettes des meubles, les cheminées, etc., se nettoient parfaitement en faisant usage de la solution suivante: dans un litre d'eau ordinaire, mettre 60 gr. de chlorure de chaux. Tremper un vieux linge dans ce bain, puis le promener sur les parties salies. Deux heures après ce nettoyage, laver avec une éponge douce, trempée dans de l'eau claire. Au cas où le marbre serait très sale, remplacer le linge par une brosse. Pour y faire disparaître les taches de graisse, on peut employer une pâte composée de blanc d'Espagne et de benzine.

Entretien des lampes à pétrole.

Toute lampe sale et mal entretenue ne répand qu'une lumière blafarde et vacillante. Les lampes très propres don-

nent, au contraire, une lumière brillante et vive.

Les mèches doivent être renouvelées tous les trois ou quatre mois. Il ne faut pas oublier que, si tant de lampes fument, répandent une odeur désagréable et ne donnent qu'une faible clarté, cela tient, le plus souvent, à ce que leurs mèches sont trop vieilles.

Avant de placer une mèche neuve, il est bon de faire macérer cette mèche, durant quelques heures, dans du vinaigre fort, et de la laisser ensuite sécher lentement à l'ombre.

Pour nettoyer les verres de lampes, divers procédés sont en usage. L'un des meilleurs et des plus simples consiste à recouvrir les parois interne et externe des verres, d'une couche d'un mélange, ni solide, ni liquide, de vinaigre et de blanc d'Espagne, et à essuyer avec une flanelle bien sèche.

Entretien des fusils.

On sait qu'une des principales préoccupations des disciples de saint Hubert. c'est d'entretenir le fusil en parfait état de propreté et surtout de préserver les canons des atteintes de la rouille qui, en s'incrustant dans le métal, finit par provoquer l'éclatement et constitue un danger réel pour le chasseur.

Une préparation fort simple et des plus efficaces est celle qui consiste à mélanger du blanc de céruse avec de l'essence de térébenthine.

On pulvérise finement de la céruse et on l'éclaircit avec un peu de térébenthine de façon à former un liquide clair dont on enduit, à l'aide d'un pinceau, l'intérieur et l'extérieur des canons de fusil.

Cet enduit protecteur, en atteignant toutes les parties de métal exposées au contact de l'air ou de l'eau, les isole complètement.

Ainsi préparé, le fusil peut rester de longs mois dans son étui sans craindre l'humidité. Lorsqu'on veut s'en servir, il suffit de passer sur les parties imprégnées de l'enduit préservateur un chiffon humecté de pétrole, et le fusil reprend l'aspect brillant et neuf qu'il a en sortant de chez l'armurier.

Pour enlever les taches sur les meubles.

On fait chauffer un peu de bière et avec un morceau de flanelle, on en frotte les taches, puis on polit ensuite la place avec la composition suivante: on prend un peu de cire, on la râpe avec un couteau dans un pot de faïence, on y ajoute 1 once de savon coupé en petits morceaux, et on verse sur le tout un peu d'essence de térébenthine. On place le pot sur le feu (ou mieux au bain-marie pour éviter tout accident) pour faire chauffer le mélange et on remue de temps

à autre avec un bâton jusqu'à fusion complète. On laisse ensuite refroidir. On applique la composition à l'endroit où était la tache avec un morceau de flanelle, on frotte avec un vieux morceau de soie. Pour le bois peint, il faut commencer par laver le bois avec de l'eau et du savon, mais sans soda à laver.

Colle inaltérable.

Faire dissoudre 1½ once d'alun dans une pinte d'eau chaude; quand le liquide est froid, y ajouter de la farine ordinaire en quantité suffisante pour obtenir une sorte de bouillie assez consistante. On verse ensuite dans le liquide une demi-cuillerée de résine en poudre et deux ou trois gousses d'ail. Faire bouillir ce mélange jusqu'à ce qu'il devienne épais.

Cette colle peut se garder un an et quand elle devient sèche on peut l'adoucir en y mettant de l'eau chaude.

Colle pour la faïence.

Voici une recette de colle pour la faïence, déjà ancienne, mais qui n'en donne pas moins de bons résultats.

Mélanger de la chaux éteinte, de bonne qualité, avec un peu de fromage blanc frais, et pétrir le tout de manière que ce mélange ait la consistance de la crème. Enduire la partie à recoller, la rapprocher du reste de l'objet cassé et presser avec force afin qu'il reste le moins possible de ce mastic. Il faut tenir le tout serré jusqu'au moment où la colle est bien sèche. La réparation est presque invisible. S'il y a plusieurs morceaux, il ne faut jamais en coller plus de deux à la fois et n'ajuster les autres que quand le premier raccommodage est bien sec.

Colle pour porcelaine et verre.

On peut souvent avoir besoin d'une colle de fabrication rapide qui permette de recoller des objets en verre ou en porcelaine. Voici une formule extrêmement simple qui donne d'excellents résultats:

On prend par parties égales de l'eau bien pure et de l'eau-de-vie ordinaire, sans doute le plus mauvais alcool du commerce suffira-t-il; puis on délaye dans ce mélange, qui doit simplement être pris en quantité convenable, 2 onces d'amidon (empois) et 3 onces de craie pulvérisée soigneusement; pour compléter la mixture, il faut encore 1 once de colle forte.

On fait chauffer à feu nu jusqu'à ébullition, et, à ce moment, on ajoute 1 once de térébenthine; il faut, bien entendu, agiter de façon à ce que les diverses substances soient bien incorporées les unes aux autres, et la colle ainsi obtenue est un vrai ciment de fer.

Préparation des peaux d'animaux tués à la chasse.

Une peau de loup, de martre ou de tout autre animal tué à la chasse, peut se préparer de la manière suivante, si on veut l'employer comme tapis de pied ou comme descente de lit: nettoyez, ébarbez la peau, le poil en dessous, sur un cadre où vous la clouez, placez le cadre sur deux tréteaux, versez sur la peau une infusion de sumac, frottez, piquez la peau, ensuite lavez et faites sécher. Recommencez deux ou trois fois le même travail. Si vous voulez conserver la peau des animaux de la ferme tués bien portants ou morts par accident dans une ferme, vous devrez, sitôt que l'animal est écorché, laver la peau à grande eau à plusieurs reprises, la faire promptement sécher à l'ombre et la saupoudrer de sel et d'alun. Ainsi préparée, elle se conservera longtemps.

Nettoyage et mise à neuf des fourrures.

Procédé employé en Russie.

On chauffe du son de seigle dans un vase en fer ou en grès, en le brassant tout le temps, jusqu'à une température que la main puisse encore endurer. Le son chaud est alors épandu sur la fourrure et on le fait pénétrer à fond dans les poils, en frottant tout le temps nécessaire. La fourrure est ensuite brossée avec une brosse bien propre ou battue jusqu'à ce que le son soit disparu. Les fourrures ainsi traitées reprennent leur premier lustre; les fourrures blanches, même, redeviennent comme neuves.

Nettoyage de la mousseline de soie.

Toutes les mousselines de soie de première qualité peuvent être lavées: 1° la noire, dans de l'eau faible de Panama (émulsion de bois de Panama), en la frottant à peine dans ses mains, comme un mouchoir. On la rince à l'eau claire, puis dans une deuxième eau de Panama, dans laquelle on a fait fondre de la gomme arabique. On la roule dans un torchon propre qu'on tord légèrement pour extraire l'eau puis on la repasse lorsqu'elle est encore humide. La mousseline ainsi traitée paraît absolument neuve.

2° Pour les mousselines de couleur, les laver avec de l'eau

tiède et du savon, rincer à l'eau claire, puis à l'eau claire gommée. Faire ensuite comme pour la noire.

Les chaussures humides.

Si vos chaussures sont mouillées, emplissez-les de papier ou encore mieux d'avoine et laissez-les sécher loin du feu.

Pour empêcher les chaussures de craquer, enduisez les semelles d'huile de lin et laissez-les sécher pendant douze heures.

Contre les puces de chiens.

Le chlorure de chaux, dilué dans l'eau, est ce qu'il y a de mieux pour laver les chiens infestés de vermine.

Pour faire disparaître l'odeur de la peinture.

Pour absorber l'odeur de la peinture fraîche, il n'y a rien comme le foin humide. Un seau d'eau rempli de foin humide, placé dans un appartement fraîchement peinturé, absorbera bientôt toute l'odeur.

Pour enlever les taches sur le marbre.

Pour enlever les taches sur le marbre, servez-vous de la préparation suivante: prenez deux parties de soda réduit en poudre très fine, ajoutez une partie de pierre-ponce en poudre, et de la craie également en poudre. Passez le tout au tamis, et formez-en une pâte en délayant avec de l'eau. Frottez le marbre fortement avec cette pâte. Laissez sécher pendant 24 heures, et lavez avec un bon savonnage.

Pour nettoyer l'argenterie.

Prendre du lait que l'on a laissé aigrir et le verser dans un large vase d'étain ou de fer étamé où l'on place tous les objets d'argent à nettoyer; il faut que le lait les recouvre complètement. Au bout d'un quart d'heure ou d'une demiheure l'opération est faite; il n'y a qu'à enlever les objets, les rincer à l'eau chaude et les bien essuyer. L'opération ne réussit que si elle est faite dans l'étain.

Méthode facile pour percer le fer.

Une curieuse méthode pour faire des trous dans des barres de fer ou des plaques de fer forgé consiste à mouler un bâton de soufre d'après la forme et la grosseur du trou que l'on veut faire. Le fer est chauffé à blanc et le bâton de soufre est appuyé à l'endroit à perforer. Il y pénètrera

comme dans du beurre et le trou aura la dimension et la forme du bâton de soufre.

Sirop contre la coqueluche, l'asthme et la toux rebelle.

Prenez quelques navets de cuisine, que vous râpez, après les avoir débarrassés de leur écorce. Incorporez à la pulpe, recueillie dans un vase quelconque, la moitié de son poids de sucre candi. Ceci fait, mettez le mélange dans un vase de terre, que vous bouchez ensuite hermétiquement. Le vase est placé dans un four modérément chauffé. Au bout de douze à quinze minutes, on le retire. Le sirop ainsi obtenu se prend par cuillerées. Il procure un grand soulagement, dans toutes les affections du poumon et de la poitrine, et tout particulièrement dans l'asthme, la coqueluche, la toux invétérée.

Le mil ou millet.

Ce petit grain, si recherché des oiseaux, est un agent précieux en thérapeutique usuelle.

Pour soulager les douleurs et les pesanteurs de tête, pour guérir la surdité partielle et faire disparaître les bourdonnements d'oreilles, rien ne vaut le remède suivant:

Remplir de mil torréfié avec du sel de cuisine un sachet de fine toile et poser ce sachet, suivant les cas, sur les oreilles ou sur le sommet de la tête.

Pour préserver les volailles des maladies épidémiques.

Chaque fois qu'une affection épidémique sévit dans une basse-cour, un excellent moyen, pour préserver les volailles non encore atteintes, consiste à faire boire, chaque jour, à ces volailles, une décoction de bourgeons de sapin, additionnée par litre d'une poignée de sel de cuisine.

Nourriture des poules et des poussins.

La nourriture qui convient le mieux aux poules et aux poulets, est la criblure de son bouilli, les fruits de rebut, les pommes de terre cuites. L'orge, le froment et en général tous les grains doivent être donnés aux volailles, non pas en entier, réduits en bouillie, après cuisson.

L'herbe fraîche est indispensable aux poules et aux poussins. Quand la basse-cour n'en produit pas, on doit leur en distribuer abondamment.

Les volailles doivent aussi avoir toujours à leur disposition de l'eau bien fraîche, courante si possible.

Traitement des crevasses des chevaux.

La région où siège le mal est tout d'abord lavée de la façon la plus complète avec la solution d'acide borique, l'objet de pansement servant à ce lavage étant, sinon aseptique, tout au moins d'une excessive propreté. Cette région, ainsi lavée et encore imprégnée d'eau boriquée, est enduite de vaseline, que l'on recouvre ensuite d'une couche de poudre d'amidon à l'aide d'un tampon de ouate ou d'étoupe dont on se sert comme d'une houppe à poudre de riz. On protège ainsi les lésions du contact de l'air.

Ce pansement doit être fait deux fois par jour, avant et après le travail, si le cheval fait son service.

Le panaris.

Voici la formule d'un onguent excellent pour faire avorter les panaris et hâter leur guérison. Laissez fondre, à feu doux, dans une casserole, un quarteron de cire jaune. Ajoutez à cette substance en fusion un quarteron de résine. Agitez le mélange, durant une demi-heure, avec une spatule en bois ; après quoi, ajoutez un quarteron de gomme de pin ou de colophane. Brassez de nouveau le mélange, et au bout de vingt à vingt-cinq minutes, retirez du feu. Lorsque la masse est à moitié refroidie, incorporez-y, lentement et en ne cessant de remuer, une demi-livre de beurre frais non salé et quatre grammes de vert-de-gris pulvérisé. Ceci fait, mettez la casserole sur les cendres chaudes, et, quand la pommade commence à se liquéfier, passez-la dans un linge, pour la placer ensuite dans des pots de grès ou de fer-blanc.

Etendez une bonne couche de l'onguent ainsi obtenu sur un linge de fil, et posez sur le doigt malade. Renouvelez l'application matin et soir.

La conservation des œufs.

La conservation par l'eau de chaux est une méthode universellement répandue. De nombreuses formules sont indiquées, précisant les proportions d'eau et de chaux vive ou éteinte; on y ajoute parfois du sel de cuisine.

Les œufs sont disposés, de préférence la pointe en bas, dans de grands vases en terre placés dans un endroit frais et remplis entièrement d'eau de chaux.

La méthode de conservation à la chaux serait parfaite s'il n'y avait les quelques inconvénients suivants: la coquille devient mince et fragile et l'œuf ne peut être consommé à la coque; le blanc devient aqueux et perd la propriété de se battre en neige; enfin, l'œuf a un goût de chaux.

Lorsqu'on emploie le silicate, on fait généralement une solution au 1-10. Les œufs se conservent aussi bien que dans l'eau de chaux; ils n'ont aucun goût, le blanc se laisse battre en neige, mais la coquille, bien que moins fragile, éclate très souvent si l'on prépare l'œuf à la coque.

En résumé, des œufs frais et propres peuvent se conserver longtemps à l'air froid, sans gelée ni humidité, avec une bonne ventilation.

La meilleure conservation a lieu dans les chambres frigorifiques des établissements modernes, dont la température est voisine de 0° et dont l'état hygrométrique est de 80 p. 100.

Si l'on veut conserver les œufs dans des liquides, le choix doit être donné à la solution de silicate à 10 p. 100.

Conservation du poisson.

Pour conserver le poisson, il faut lui faire jeter un bouillon dans un peu d'eau très salée. Le poisson peut rester durant deux ou trois jours dans cette saumure. On le cuit ensuite, à volonté. On peut, encore, le mettre bouillir dans de l'eau, renfermant un sixième de gélatine. Il reste excellent et la chair très ferme.

Conservation des tomates pour l'hiver.

La tomate est un des meilleurs condiments; mais, comme tous les autres fruits, elle n'a qu'un temps, et les conserves qu'on en fait ne sont pas toujours réussies. D'autre part, celles du commerce se vendent assez cher.

Voici un procédé simple et pratique pour conserver entières des tomates d'une saison à l'autre. On choisit des fruits bien sains et bien mûrs, on les essuie et on les range dans des bocaux. On verse ensuite par-dessus un liquide composé de huit parties d'eau, une de sel, une de vinaigre, et on recouvre d'une couche d'huile d'un demi-pouce d'épaisseur.

Placer un papier sur chaque bocal et ficeler. On aura, de cette manière, pendant tout l'hiver et le printemps suivant, une bonne provision de tomates entières et toujours fraîches.

Vin de groseilles.

Ecrasez une certaine quantité de groseilles et recueillez le suc dans un vase quelconque. A ce suc ajoutez par gallon trois pintes d'eau, une pinte de bon alcool et deux livres de sucre. Mettez le tout dans un tonneau. Fermez hermétiquement le fût et, après un repos de huit jours, filtrez et mettez en bouteilles.

Sirop de café vert.

On peut fabriquer, avec le café vert, un sirop qui, quoi qu'en disent quelques auteurs, produit souvent dans la coqueluche de très heureux effets.

Voici la composition de ce sirop: Mettez dans une bassine en cuivre, avec un pot d'eau, une demi-livre de café non torréfié. Portez à l'ébullition, maintenez celle-ci jusqu'à ce que le liquide soit réduit de moitié. Puis, après avoir filtré la décoction, ajoutez-y une livre de sucre et faites cuire, de nouveau, à feu doux. Lorsque le mélange est devenu sirupeux, on retire et on laisse refroidir pour mettre ensuite en flacons.

Le sirop de café vert doit être donné, aux enfants atteints de coqueluche, à raison d'une cuillerée à bouche, aussitôt après les quintes.

Marinade de tomates vertes.

Pour un quart de minot de tomates vertes coupées en morceaux assez gros, hachez six oignons moyens, mettez dans un chaudron de granit et couvrez avec deux tasses de gros sel et laissez passer la nuit. Le lendemain, jetez l'eau qui provient de ce mélange et ajoutez les condiments suivants: 2 bonnes tasses de sucre brun, une cuillère à soupe de cannelle moulue, une cuillère à soupe de clous de girofle moulus, une d'épices mêlées, une de raifort en poudre, un ou deux piments et enfin assez de vinaigre pour couvrir à peu près le tout. Laissez bouillir jusqu'à cuisson des tomates.

Sauce-marinade de tomates mûres.

Pour un gallon de tomates mûres et tranchées:
4 cuillerées de sel.
2 " de poivre.
2 " de moutarde.
1-2 " de clous de girofle moulus.
1-2 " de têtes de clous moulues.
1-2 " de cannelle.
Un piment.
1 1-2 lb de sucre.
Une chopine de bon vinaigre.
Le tout doit bouillir 3 ou 4 heures tranquillement.
Coulez dans une grosse passoire et mettez en bouteilles.

Morue à la gourmande.

Excellente préparation qui fait aimer la morue aux personnes les plus réfractaires aux charmes gastronomiques de

ce poisson. Il faut commencer par préparer une macédoine de légumes, composée de carottes, navets, haricots verts coupés en petits cubes; tous cuits à l'eau salée, mais chaque sorte séparément. On cuit également des petits pois et des petits bouquets de choux-fleurs. On égoutte ensuite ces légumes que l'on réunit et que l'on fait sauter au beurre pour faire évaporer l'humidité. On lie alors ces légumes avec une sauce blanche bien crémeuse; on assaisonne de sel, poivre et d'une pincée de sucre.

Quant à la morue, il faut d'abord qu'elle soit bien dessalée, puis on la coupe en aiguillettes de la grosseur du doigt et un peu plus longues. On trempe ces aiguillettes dans du lait froid puis on les roule dans la farine en ayant soin de les rouler une à une, en bien appuyant avec la main pour en serrer la chair. On fait alors sauter ces aiguillettes de morue dans une poêle contenant du beurre très chaud jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées et croustillantes. Pour cela il ne faut pas en mettre beaucoup à la fois dans la poêle.

On dresse les légumes bien chauds et bien assaisonnés en pyramide et on met les aiguillettes bien rangées autour et on les arrose de beurre.

Restes de bœuf bouilli aux navets.

Faites un roux; mouillez-le de bouillon ou d'eau, sel, poivre, bouquet de persil, thym et laurier et faites cuire dedans sept ou huit navets coupés en morceaux; lorsque ces derniers sont à moitié cuits, ajoutez votre bouilli (le morceau entier ou coupé en tranches).

Enlevez le bouquet lorsque les navets sont cuits et servez bien chaud.

Moule de gelée.

Pommes pelées, plantez dans chaque pomme des clous de girofle, faites-les cuire dans un sirop clair; quand elles sont cuites et retirées du sirop, mettez dans ce sirop une demi-tasse de sagou; quand il sera cuit, laissez refroidir, et le versez sur les pommes; lorsque la gelée sera prise, couvrez-la de crème fouettée.

Petits gâteaux à l'anis.

Pesez quatre oeufs, ayez le même poids de sucre en poudre et le même poids de farine de gruau. Pilez une poignée de grains d'anis, ajoutez le sucre en poudre, les quatre jaunes d'oeufs, tournez pendant un quart d'heure; puis ajoutez les quatre blancs battus en neige, la farine; tournez encore vingt minutes. Prenez cette pâte avec une cuillère à café, faites-en des petits tas ronds d'un demi pouce d'épaisseur,

sur une tôle beurrée; faire cuire à four assez chaud une vingtaine de minutes. Ces gâteaux se conservent assez longtemps dans des boîtes en fer-blanc.

Bière de gingembre.

Pour faire 5 gallons de bière de gingembre, prenez 5 onces de gingembre en racines que vous écrasez et faites bouillir pendant une demi-heure dans un gallon d'eau. Ajoutez ensuite 3 lbs de cassonade, 3 onces de crème de tartre et une tasse à thé de levure de bière (yeast) et ajoutez de l'eau froide pour compléter les 5 gallons, le tout étant versé dans un petit tonneau d'au moins 5 gallons, dans lequel se fera la fermentation.

Croquettes de pommes de terre.

Epluchez des pommes de terre (patates), lavez-les, mettez-les au feu avec de l'eau froide et un peu de sel; quand elles sont cuites, égouttez-les. Passez-les au tamis pendant qu'elles sont chaudes. Ajoutez des jaunes d'oeufs, un bon morceau de beurre, un peu de persil, poivre et sel. Mêlez bien et laissez refroidir. Formez-en ensuite des cylindres, de la grosseur que vous voulez; tournez-les dans le blanc des oeufs un peu battu en neige et dans des toasts écrasées en poussière. Faites-les cuire dans du saindoux bouillant, égouttez-les et servez.

Riz au lait.

Faites cuire du riz à l'eau, avec une pincée de sel. Avant qu'il soit tout à fait cuit, égouttez-le, et ajoutez du lait au riz, avec un peu de beurre. Quand ce mélange bout, couvrez la casserole et laissez cuire le riz tout à fait. Ajoutez ensuite du sucre et de la cannelle en quantité suffisante; battez quelques jaunes d'oeufs et mêlez bien avec le riz. Mettez le tout dans un plat creux et versez dessus les blancs d'oeufs que vous aurez battus en neige. Faites dorer au fourneau.

Pommes en neige.

Prenez cinq pommes, pelez-les, coupez-les par morceaux et ôtez le coeur, faites cuire à la vapeur, avec l'écorce et le jus d'un citron, mettez un peu d'eau pour empêcher que ça ne brûle et ajoutez une demi-livre de sucre blanc. Quand les pommes sont cuites, écrasez-les; faites-les refroidir et mêlez-les avec cinq blancs d'oeufs, que vous aurez d'avance battus en neige.

Pour la pâtisserie.

En mettant la pâte plusieurs jours sur la glace, l'on verra que les pâtisseries seront bien meilleures.

Pour digérer le lait.

Une pincée de sel dans un verre de lait, le rend non seulement meilleur au goût, mais plus digestible.

Pour rendre l'oignon digestible.

Si vous voulez que vos oignons soient plus digestibles, changez l'eau une fois ou deux pendant que vous les faites bouillir.

Confitures de tomates.

On ignore peut-être que les tomates donnent d'excellentes confitures, d'un goût exquis, et l'on pourrait dire plus fin que la groseille. Il faut choisir les tomates les plus charnues, verser dessus de l'eau bouillante, les piler, ensuite les passer dans une passoire de cuisine, ayant les trous plus petits que les graines de tomates, mettre le tout dans une bassine, ajouter un égal poids de sucre, mais avant, il faut faire fondre le sucre dans une petite quantité d'eau, juste la quantité indispensable.

Pour parfumer et donner un goût agréable, ajouter avec le sucre, soit du rhum, soit de la vanille, soit du zeste de citron.

Cette confiture exige deux heures et demie ou trois de cuisson. Elle est à point quand le goût de la tomate a complètement disparu, condition qui paraîtra essentielle à beaucoup de personnes; elle brûle facilement, il faut la remuer presque constamment.

Fondants à la vanille.

4 tasses de sucre en poudre délayées avec du lait pour en faire une pâte épaisse. Ajoutez de l'essence de Vanille au goût. Roulez cette pâte dans le sucre en poudre et mettez une noix. Mettez les fondants sur un papier et laissez dans un réchaud quelques minutes.

Caramels au chocolat.

1-4 de livre de chocolat râpé, 1 1-2 livre de sucre, 1-4 de livre de beurre, 1 chopine de lait. Mettez le tout ensemble jusqu'à ce qu'il soit dissous. Laissez ensuite bouillir 25 minutes, en agitant constamment. Versez sur un plat légèrement beurré ou sur une tôle. Coupez en petits carrés.

Mayonnaise.

2 œufs, 1-2 tasse d'eau, 1-2 tasse de vinaigre. Mettez le tout ensemble et ajoutez 1-2 tasse de farine, 1-2 cuillerée à dessert de moutarde, 1-4 tasse de sucre, du poivre et du sel. Faites cuire le tout au bain-marie, en agitant constamment.

TARIF ET REGLEMENTS DES POSTES

Cartes postales.

On ne peut rien attacher à une carte postale, et elle ne doit ni être coupée ni changée aucunement. Une carte postale ayant déjà servi, sur laquelle aura été apposé un timbre de 1 cent, ne sera pas acceptée comme carte postale.

Les cartes postales des Etats-Unis peuvent être mises à la poste au Canada, à destination des Etats-Unis, si elles sont affranchies d'un timbre-poste canadien de 1 cent.

Cartes postales privées.

Des cartes privées affranchies d'un cent peuvent être maintenant transmises par la malle dans la Puissance du Canada et aux Etats-Unis.

Les cartes postales privées, affranchies de 2 cents, peuvent être mises à la poste en Canada adressées à tous pays de l'Union Postale, mais ces cartes ne peuvent excéder les dimensions de la carte postale officielle; lesquelles sont de 6 pouces en longueur et 3 5-8 pouces en largeur, ni être moindres de 3 1-4 pouces de long sur 2 1-4 de large.

Communications permises sur le côté de l'adresse des cartes postales illustrées.

En ce qui concerne les cartes postales illustrées au verso de l'adresse, le Département autorise la réserve d'un espace au côté gauche de l'adresse même, pour toute communication désirée.

Cet espace doit être séparé de l'adresse par une ligne verticale, et il est permis d'appliquer sur le verso et sur la partie gauche du recto, des vignettes ou des photographies, sur papier très mince, à condition qu'elles soient complètement adhérentes à la carte. La grandeur et la qualité des cartes postales sont sujettes aux règlements pour les cartes postales privées.

MANDATS DE POSTE

L'émission et le paiement d'un mandat de poste ne sont l'affaire que de quelques instants.

Le tarif de la commission sur les mandats de poste émis en Canada et payables en Canada, Antigua, Barbade, Bahama, Bermudes, Guyane Anglaise, Cuba, Dominique (La), Grenade

(La), Guam, Hawaï, Montserrat, Nevis, Terre-Neuve, la Zône du Canal Panama, Iles Philippines, Porto-Rico, St-Christophe, (St-Kitts), Ste-Lucie, St-Vincent, Iles Turques, Tutuila (Samoa), Iles Vierges et les Etats-Unis d'Amérique, est comme suit :

S'ils n'excèdent pas $5				3 cents
Au-dessus de $5 et n'excédant pas $10				6 "
"	10	"	30	10 "
"	30	"	50	15 "
"	50	"	75	25 "
"	75	"	100	30 "

Le tarif de la commission sur les mandats de poste payables dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, dans les possessions britanniques et dans tous les autres pays étrangers pour lesquels des mandats de poste sont émis, excepté ceux ci-haut énumérés, est comme suit:

S'ils n'excèdent pas $10				10 cents
Au-dessus de $10 et n'excédant pas $20				20 "
"	20	"	30	30 "
"	30	"	40	40 "
"	40	"	50	50 "
"	50	"	60	60 "
"	60	"	70	70 "
"	70	"	80	80 "
"	80	"	90	90 "
"	90	"	100	$1.00 "

Il n'y a pas d'échange de mandats de poste avec l'Espagne.

Les duplicatas de mandats de poste sont donnés gratuitement ainsi que les formules nécessaires pour changements dans les noms des personnes à qui les mandats sont payables ou de l'endroit où ils sont payables.

BONS DE POSTE

Le système de bons postaux, établi par le Département des Postes, procure un moyen facile et peu coûteux pour l'envoi de sommes modiques. Les bons de poste sont vendus ou payés à plus de 7,000 bureaux de poste en Canada.

Taux de Commission:

1 cent sur un bon de	$	20		2 cents sur un bon de		$	90
1	‘‘	25		2	‘‘		1 00
1	‘‘	30		2	‘‘		1 50
1	‘‘	40		2	‘‘		2 00
2 cents	‘‘	50		2	‘‘		2 50
2	‘‘	60		3	‘‘		3 00
2	‘‘	70		3	‘‘		4 00
2	‘‘	75		3	‘‘		5 00
2	‘‘	80		5	‘‘		10 00

Des soldes de un à neuf cents peuvent être ajoutés à aucune de ces sommes par le moyen de timbres-poste apposés au Bon Postal, si ces sommes sont payables au Canada.

Les Bons de Poste canadiens ne sont payables qu'au Canada et aux Etats-Unis.

DEFINITION DES REGLEMENTS

1ère Classe. — Comprend les lettres, les cartes postales, documents légaux ou commerciaux écrits en tout ou en partie, à l'exception de ceux spécialement exemptés, et toute chose du genre d'une lettre ou d'une correspondance écrite. Les lettres, pour Lettres locales, un centin par once ou fraction d'une once; et pour le Canada, les Etats-Unis, la Zône du Canal de l'Isthme de Panama, Porto Rico, Hawaï, Guam, Iles Philippines, Mexico, le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, doivent être affranchies d'un port de 2 cents par once, et pour tous les autres pays, 5 cents pour la première once et 3 cents pour chaque once ou fraction de chaque once additionnelle.

Un envoi de cette classe insuffisamment affranchi, déposé à la poste et délivré au Canada, est taxé du double de l'insuffisance d'affranchissement.

Les lettres non affranchies sont envoyées en rebut.

Celles qui sont insuffisamment affranchies, pour les Etats-Unis ou en venant, sont taxées de l'insuffisance d'affranchissement payable lors de la distribution. Les lettres pour les Etats-Unis doivent être affranchies au moins d'un port de 2 cents.

Les lettres non affranchies pour le Royaume-Uni et autres pays sont passibles d'un port double à leur destination, et du double de l'insuffisance d'affranchissement quand elles ont été insuffisamment affranchies.

2e Classe. — Les journaux d'occasion imprimés et publiés au Canada peuvent être expédiés en ce pays, Terre-Neuve, Etats-Unis, Mexique et Grande-Bretagne au taux de 1 cent par 4 onces; limite de poids, 5 lbs.

Tous les autres journaux sont sujets au taux de 1 cent par 2 onces; affranchissement obligatoire; limite de poids, 5 lbs.

Un journal seul ne pesant pas plus d'une once pourra être admis pour un demi-cent.

3e Classe. — Objets divers pour le Canada.

1. Paquets de livres. — Port, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces; limite de poids, 5 livres, excepté pour un livre seul, pour lequel la limite est de 10 lbs.

2. Objets divers. — (A) Pamphlets imprimés, circulaires imprimés: port, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces.

(B) Les cartes géographiques, lithographies, photographies, dessins et gravures, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces.

(C) Graines, boutures, racines et greffes: port, 2 cents pour les premières 4 onces ou fraction de 4 onces, et 1 cent pour chaque 4 onces additionnelles ou fraction de 4 onces.

Circulaires, prix courants, pour être admis au taux de 1 cent par 2 onces, doivent être **entièrement imprimés.** Aucune insertion à l'encre n'est permise, excepté le nom et l'adresse du destinataire, le nom de l'envoyeur et la date de la circulaire.

Les circulaires imprimées de manière à ressembler à la clavigraphie sont admises au taux de 1 cent par 2 onces, lorsque au moins 20 exemplaires conçus dans des termes absolument identiques sont déposés en même temps au bureau de poste. Lorsque des circulaires de ce genre sont jetées à la boîte, elles doivent être attachées ensemble. Les circulaires au moyen du clavigraphe (typewriter) doivent être affranchies comme lettres.

Les objets divers doivent être enveloppés de manière à être facilement examinés. La limite de poids est de 5 lbs.

3. Les patrons et les échantillons: port, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces, limite de poids, 3 lbs, devront être enveloppés avec sûreté et faciles à examiner; pour la farine et objets de la sorte, on devra se servir de boîtes et de sacs en toile; pour les objets en verre, des boîtes en métal ou en bois.

Les envois de thé comme échantillons ne doivent pas peser au delà de 8 onces, et doivent être des échantillons ''bona fide''.

Objets de 3e Classe pour les Etats-Unis.

Comprenant les livres: port, 1 cent par 2 onces; mais un affranchissement d'au moins 5 cents est nécessaire pour les papiers légaux ou commerciaux et de 2 cents pour les patrons et échantillons.

La limite de poids pour les patrons et échantillons est de 12 onces, et pour autres objets dans cette classe, de 4 lbs, 6 onces.

4e Classe. — Comprend les articles non passibles de port moins élevé. Le port est d'un cent par once ou par fraction d'once. Limite du poids, 5 lbs; 2 1-2 pieds de longueur et 1 pied de hauteur ou largeur. Les objets qu'on prétend être de la 4e classe doivent être arrangés de manière à ce qu'on puisse facilement s'assurer de leur contenu. Les paquets de 4e classe, comprenant les graines, les boutures, racines, greffes, peuvent être expédiés aux Etats-Unis, au taux de 1 cent par once, mais le contenu sera passible d'inspection et de droits de douane aux Etats-Unis.

Les liquides, les huiles et les substances grasses peuvent être transmises en Canada et aux Etats-Unis comme objets de 4e classe, quand ils sont déposés dans les conditions de sûreté voulue.

LISTE DES PRINCIPAUX ARTICLES TRANSMIS PAR LA POSTE AVEC TARIF.	TAUX POUR LE CANADA.	TAUX POUR LES ETATS-UNIS.	TAUX POUR TOUS AUTRES PAYS.
Actes	2 par 1 oz.	1 par 2 oz.*	1 par 2 oz.*
Boutures	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	Paquet Poste.
Bulbes	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	" "
Calendriers	1 par 2 oz.	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Cartes géographiques montées ou non montées	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Cartes de Noël	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Cartes de Visite	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Cartes Postales	1c chaque	1c chaque.	2c chaque.
Cartes Postales, en lots, non adressées	1 par 2 oz.	1 par 2 oz.	1 par 2 oz.
Catalogues	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Circulaires imprimées	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
(B) Circulaires produites par un procédé mécanique	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Clichés (Electrotypes)	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.
Cotes de Banquiers, Courtiers, imprimées	2 " 1 "	1 " 2 "*	1 par 2 oz.*
Dessins	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Documents légaux	2 " 1 "	1 " 2 "*	1 " 2 "*
Echantillons de Botanique et d'Entomologie	1 " 2 "	(a) 1 " 2 "	(a) 1 " 2 "
Echantillons	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Exposition (Billets d'Entrée)	1 " 2 "	1 " 2 "*	1 " 2 "*
Epreuves typographiées	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Feuilles volantes	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Fleurs naturelles	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.
Formes imprimées (Papeterie)	1 " 2 "	1 " 2 "	1 par 2 oz.

Liste des principaux articles transmis par la poste avec tarif.	Taux pour le Canada.	Taux pour les Etats-Unis.	Taux pour tous autres pays.
Graines	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	Paquet Poste.
Gravures	1 par 2 oz.	1 " 1 "	1 par 2 oz.
Greffes	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	Paquet Poste.
Huile	1 par 1 oz.	1 " 1 "	" "
Lettres de Villes	1 " 1 "		
LETTRES	2 " 1 "	2 " 1 "	Voir 1e classe.
" recommandées, 5c additionnels	2 " 1 "	2 " 1 "	
Listes d'Electeurs (imprimées)	1 " 2 "	1 " 2 "	
Listes d'Electeurs écrites ou partiellement écrites	1 " 2 "	1 " 2 "	
Lithographies	1 " 2 "	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Liquides	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.
Livrets de Banques	2 " 1 "	1 " 2 "*	1 par 2 oz.*
Livrets de Sociétés de Construction, Prêts et Placements	2 " 1 "	1 " 2 "*	1 " 2 "*
Livres imprimés	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Lorgnons	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.
Marchandises	1 " 1 "	1 " 1 "	" "
Manifestes de Douane	1 " 2 "	1 " 2 "	
Manuscrits de livres ou journaux	1 " 2 "	1 " 2 "*	1 par 2 oz.*
Musique	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
" Livres d'Instruction	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Pamphlets	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Papiers de Commerce	2 " 1 "	1 " 2 "*	1 " 2 "*
Papiers d'Examen	1 " 2 "	1 " 2 "*	1 " 2 "*
Patrons	1 " 2 "	1 " 2 "(a)	1 " 2 "(a)
Plans sans spécifications	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Plans avec spécifications	2 " 1 "	1 " 2 "*	1 " 2 "*
Publications périodiques	1 " 4 "	(d)1 " 4 "	1 " 2 "
Photographies	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Polices d'Assurance	2 " 1 "	1 " 2 "*	1 " 2 "*
Prix courants (imprimés)	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Racines	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	Paquet Poste.
Rapports de Municipalités	1 par 2 oz.		
Substances grasses	1 " 1 "	1 " 1 "	" "
Testaments	2 " 1 "	1 " 2 "*	1 par 2 oz.*
Talons de Livres de reçus	2 " 1 "	1 " 2 "*	1 " 2 "*
Verres Microscopes	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.

(*) Un minimum d'affranchissement de 5c est requis, couvrant ainsi 10 onces.

(a) Un minimum d'affranchissement de 2c est requis, couvrant ainsi 4 onces.

(b) Lorsqu'au moins 20 copies sont mises à chaque fois à la poste.

(c) 1 cent pour chaque quatre onces ou fractions de quatre onces additionnelles.

(d) Les journaux et les publications périodiques publiés au Canada, pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, et les colonies mentionnées sous le titre des Matières de 2e classe, sont passibles du même port et soumis aux mêmes règlements que ceux pour le Canada.

Objets recommandés.

Tout article expédié par la malle, pour le Canada, les Etats-Unis et les pays de l'Union Postale, peut être enregistré sur paiement de 5 cents en sus du port ordinaire, et l'envoyeur pourra s'assurer un reçu de livraison de l'objet expédié en payant 5 cents en sus de l'enregistrement.

Des objets de toute classe peuvent être recommandés pour le Canada, les Etats-Unis et tout autre endroit de l'Union Postale, et sur paiement d'un droit de 5 cents en sus des 5 cents pour la recommandation, l'envoyeur peut obtenir un avis de réception du destinataire.

Les lettres recommandées mises à la poste au Canada et pour livraison au Canada peuvent être assurées pour des montants n'excédant pas vingt-cinq piastres, sur paiement des honoraires suivants en sus du tarif d'affranchissement et d'enregistrement, savoir: 3 cents pour $10; 4 cents pour $15; 5 cents pour $20; 6 cents pour $25.

(A) Papiers de commerce; (B) Livres; (C) Echantillons pour les pays de l'Union Postale.

Les "Papiers de Commerce" comprennent toutes les pièces ou documents manuscrits écrits ou dessinés en tout ou en partie à la main (excepté les lettres ou communications ayant le caractère d'une correspondance actuelle et personnelle), les pièces de procédure, les actes de tous genres dressés par les officiers publics, les copies ou extraits d'actes sous seing privé, les connaissements, factures ou autres documents d'un caractère mercantile, les différents documents de service des compagnies d'assurance ou autres compagnies publiques, les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits de livres ou autres œuvres littéraires, et autres papiers de même nature.

Les "Imprimés" comprennent les journaux périodiques, les livres brochés ou reliés, les papiers de musique, les cartes de visite, les cartes-adresse, les épreuves d'imprimerie avec ou sans les manuscrits qui s'y rapportent, les gravures, les photographies (sans verre), dessins, plans, cartes géographiques, catalogues, prospectus, annonces, avis et circulaires imprimés, gravés et lithographiés.

(A et B) Limite de poids et de grandeur: 5 lbs pour le Royaume-Unis, 24 pouces de longueur et 12 pouces de hauteur ou largeur, et 4 lbs et 6 onces pour les autres pays de l'Union Postale, 13 pouces de longueur et 18 pouces de hauteur ou largeur, et 4 lbs 6 onces pour les autres pays de l'Union Postale, 18 pouces par 18 pouces de largeur et de hauteur.

(C) Royaume-Uni: poids, 5 lbs; longueur, 2 pieds; épaisseur ou largeur, 1 pied.

(D) Limites de pesanteur et grandeur pour les pays de l'Union Postale, 12 onces; longueur, 1 pied; largeur, 8 pouces; hauteur, 4 pouces.

BANQUES EN CANADA.

No.	Nom de la Banque	Quand fondée.	Capital souscrit.	Capital versé.	Caissier ou gérant général.	Bureau principal.	Dividende de l'année dernière.	Montant
	QUÉBEC.		$					$
1	Banque de Montréal (138)............	1817	14,400,000	14,400,000	E. S. Clouston ...	Montréal.......	10 p.100	200
2	" de l'Am. B. du N. (57)	1836	4,866,666	4,866,666	H. Stikeman. ...	"	6 "	200
3	" d'Epargne (11).............	1846	2,000,000	600,000	P. Lespérance....	"	16p.act'n	120
4	" Molson (68)..................	1855	3,377,500	3,374,000	James Elliot......	"	9 p. 100	50
5	Merchants' Bank of Canada (114).....	1868	6,000,000	6,000,000	E.-F. Hebden....	"	7 "	100
6	Banque de Québec (23)	1822	2,500,000	2,500,000	Thos. McDougall.	Québec*........	6 "	100
7	" Nationale (41)................	1860	1,800,000	1,800,000	P. Lafrance	" *........	6 "	30
8	" d'Union du B.-C. (131).......	1866	3,000,000	3,000,000	G. H. Balfour	" *........	7 "	100
9	" des Cantons de l'Est (78).....	1859	3,000,000	3,000,'00	Jas. Mackinnon..	Sherbrooke *.	7 "	50
10	" d'Hochelaga (32)	1874	2,500,000	2,500,000	J. A. Prendergast	Montréal......	7 "	100
11	" Provinciale du Canada (34)..	1900	1,000,000	1,000,000	T. Bienvenu.....	"	8 "	12.50

	ONTARIO.							
12	Banque de Toronto (75)...............	1855	4,000,000	4,000,000	D. Coulson	Toronto*.......	10 p.100	100
13	Canadian Bank of Commerce (170)....	1867	10,000,000	10,000,000	Alex. Laird	" *.	7 "	50
14	" de Hamilton (97)............	1872	2,456,100	2,415,930	J. Turnbul......	Hamilton	10 "	100
15	" Dominion (60)...............	1871	4,000,000	4,000,000	C.-A. Bogert.	Toronto *	10 "	50
16	" Standard (48)	1876	1,286,400	1,221,900	G P. Scholfield	"	10 "	50
17	" d'Ottawa (72)	1874	3,000,000	3,000 000	Geo. Burn......	Ottawa * ...	9 "	100
18	" Imperial of Canada (75)	1875	5,000,000	4,992,690	D. R. Wilkie....	Toronto *	10 "	100
19	Western Bank of Canada (27)..........	1882	550,000	550,000	T. H. MacMillan	Oshawa	7 "	100
20	Trader's Bank of Canada (87).........	1885	4,161,300	3,962,124	H. S. Strathy. ...	Toronto........	6 "	100
21	Metropolitan Bank of Canada (32)....	....	1,000,000	1,000,000	W. D. Ross......	"	6 "	100
22	Home Bank of Canada (21)	1905	966,500	908,362	James Mason.....	"	......	100
23	Farmers Bank of Canada (33)........	......	....	....	W. R. Travers....	....	....	....
24	Northern Crown Bank (77)	......	2,707 500	2,201,845	J.W.de C.O'Grady	....	....	.....
25	Sterling Bank of Canada (52).........	....	875,700	807,068	F. W. Broughall.	....	. .....	.... ..
26	United Empire Bank of Canada (9) .	.....	634 300	600,173	Geo. P. Reid.. ...	....	....	....
	NOUVELLE-ECOSSE.							
27	Banque de la Nouvelle-Ecosse (70)....	1832	3,000,000	3,000,000	H. C. McLeod..	Halifax *	9 p. 100	100
28	Union Bank of Halifax (34).........	1856	1,500,000	1,500,000	E. L. Thorne....	"	7 "	50
29	Royal Bank of Canada (94)...........	1868	3,900,000	3,900,000	E. L. Pease.....	Halifax *	7 "	100
	NOUVEAU-BRUNSWICK.							
30	Banque du Nouveau-Brunwick (16).	1820	709,800	709,620	R. B. Kessen....	St-Jean........	12 p.100	100
31	" de Saint-Stephens............	1836	200,000	200,000	J. T. Whitlock .	St-Stephens....	5 "	100

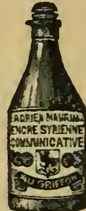
Nota.—Le chiffre entre parenthèses, à la suite du nom d'une banque, indique le nombre d'agences en Canada.
L'astérisque après le nom du bureau principal d'une banque veut dire que cette banque a une agence à Montréal.

Encres Adrien Maurin

(MAISON FONDÉE EN 1790)



Produits d'une supériorité reconnue, pour la **fluidité, l'intensité** et les **Prix** relativement de **"Bon Marché".**



L'Azuline Encre fixe Bleu-Noir. D'une jolie nuance bleue intense en écrivant, tournant de suite au noir parfait sans jamais subir de décoloration.

La Syrienne Encre à Copier sans rivale, d'une belle nuance violette en écrivant, donnant quatre à cinq bonnes copies d'un seul coup de presse, et devenant ensuite très noire, aussi bien sur l'original que sur les copies.
Cette encre copie plus de six mois aprés l'écriture.

Le XIXe Siècle Encre fixe Triple-Noire. Inaltérable et très intense. Spéciale pour la Comptabilité.

La Persane Instantanément Noire et Brillante. Spéciale pour l'Administration.

La Purpurine Nouveau Carmin, d'une nuance pourpre très vive, ne subit jamais d'altération ; il reste fluide jusqu'à la dernière goutte.

Encres de Couleurs Carminée, Bleue, Verte, Violette et Blanche.

La Sulfomanganine Encre à marquer le linge.

Encres a tampon Anoléiques Bleue, Vermillon, Violette. Etc.
Pour timbres caoutchouc et métalliques.

DEMANDEZ-LES A VOTRE LIBRAIRE.

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils,

MONTREAL

Seuls Agents pour le Canada.

PROVINCE DE QUEBEC

Bureau du Lieutenant-Gouverneur.

Lieutenant-Gouverneur — L'hon. sir **C.-Alphonse-Pantaléon Pelletier, K. C. M. G., C. P.**

Aide de camp — **Capt. Victor Pelletier.**

Aide de camp-adjoint — **A. de L. Panet.**

Secrétaire particulier — **Alphonse Généreux.**

Messagers — **Walter-T. Lannen, A. Prémont.**

Conseil Exécutif.

L'honorable sir **Lomer Gouin**, premier et procureur général,
" **A. Turgeon**, ministre des Terres et Forêts.
" **W.-A. Weir**, trésorier provincial.
" **Rod. Roy**, secrétaire provincial.
" **L.-J. Allard**, ministre de l'Agriculture.
" **John-C. Kaine**, ministre sans portefeuille.
" **Chs.-R. Devlin**, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
" **L.-Alex. Taschereau**, ministre des Travaux publics et du Travail.

Gustave Grenier, greffier du Conseil exécutif.

Wm. Learmonth, sténographe; **Alphonse Généreux**, commis; **S. Gilbert**, messager.

Employés du Conseil Législatif.

. . . ., greffier.

Arthur St-Jacques, gentilhomme, huissier de la verge noire.

R. Campbell, sous-greffier, greffier des journaux anglais, greffier des bills privés et traducteur anglais.

L.-A. Fortier, greffier du journal français et traducteur.

J.-E. Baribeau, sergent-d'armes et greffier des comités.

J. Blais, Dalbec, messagers.

Employés de l'Assemblée Législative.

L.-G. Desjardins, greffier de l'Assemblée Législative; **A.-C. Guilbault**, sous-greffier.

Ed.-H. Laliberté, sergent-d'armes; **J.-O. Delisle**, sous-sergent.

Laurent Simoneau, comptable et caissier; **J.-W. Deschambault**, sous-comptable.

E.-R. Alleyn, greffier suppléant, greffier du journal anglais.

Alfred-K. Austin, sous-greffier du Journal anglais.

Ernest Chouinard, chef des traducteurs français.

Ernest Mercier, 1er sous-traducteur français.

Edouard Laberge, 2e sous-traducteur français.

J. Honoré Joanette, 3e sous-traducteur français.

Crawford Lindsay, chef des traducteurs anglais.
J. A. Jordan, 1er sous-traducteur anglais.
P.-W. Langlois, 2e sous-traducteur anglais.
Chs-C. Delagrave, greffier des Bills privés.
F.-L. Desaulniers, greffier des Comités.
Ant. Couillard, sous-greffier des Comités et chef-conjoint des copistes.
Ant. Taschereau, greffier des Procès-verbaux; **J.-R. Rainville**, sous-greffier.
L. N. Patenaude, greffier du journal français.
G.-D.-B. Watters, sous-greffier.
Robert Rocher, greffier en Loi.
P. Kirwin, commis du bureau de la papeterie.
Chs Pageau, greffier des impressions.
Z. Benoit, maître de poste.
J.-G. Papineau, greffier des distributions.
P. P. Daunais, chef des copistes.
Thomas Hamel, copiste.
L.-L. Dion, gardien de la salle de lecture.
M. Patry, messager en chef.
Geo. Dubois, messager de l'Orateur; **V. Juneau**, sous-messager.
Paul Côté, Octave Caron, messagers.
Geo. Gagné, messager du greffier.
Ulric Lavoie, Léon Seers, Albert Alarie, messagers.
James McLoughing, messager et portier.

DEPARTEMENTS

Agriculture.

L'hon. **Ls-Jules Allard**, ministre.
G.-A. Gigault, sous-ministre.
S. Sylvestre, secrétaire du département.
B. Michaud, assistant-secrétaire.
O. Ouellette, secrétaire du Conseil d'Agriculture.
J.-Arthur Paquet, comptable.
Olivier Bresse, assistant-comptable.
Oct. Demers, régistraire.
Ed. Fafard, assistant-régistraire.
O. Lessard et **A. Larue**, commis.
Arthur-R. Jenner Fust, rédacteur du "Journal of Agriculture", Montréal.
Alex. Girard, rédacteur du "Journal d'Agriculture", Québec.
H. Nagant, assistant-rédacteur du "Journal d'Agriculture".
G. Henry, ingénieur civil.
Dr W. Grignon, conférencier agricole, Ste-Adèle, comté de Terrebonne.
O.-E. Dalaire, secrétaire-trésorier de la Société d'Industrie laitière, St-Hyacinthe.

J.-A. Camirand, surintendant de la voirie, Sherbrooke.
John D. Duchène, médecin-vétérinaire, 58, rue du Pont, Québec.
A.-L. Tourchot, directeur du laboratoire officiel, St-Hyacinthe.
J.-T. Lamb, Victor Germain et **Jos.-L. Allaire**, messagers.

Bibliothèque de la Législature.

Dr N.-E. Dionne, bibliothécaire.
Joseph Desjardins, assistant.
Joseph Trudelle et **Lucien Lemieux**, commis.
Cyrille Pettigrew, messager.

Travaux publics et Travail.

L'hon. **L.-Alex. Taschereau**, ministre.
Siméon Lesage, sous-ministre des Travaux publics et du Travail.
Alph. Gagnon, secrétaire du département.
Arthur Gagnon, comptable.
Elzéar Charest, ingénieur, directeur des travaux publics.
L.-A. Vallée, ingénieur, directeur des Chemins de fer.
J.-A. Lefebvre, secrétaire du bureau des Chemins de fer.
Geo. Saint-Michel et **L.-P. Vallerand**, dessinateurs.
J.-H. Brassard, assistant-comptable.
F. Gibault, teneur de livres.
J.-E. Garneau, registraire.
Jos. Roy, J.-B. Gosselin et **Claude Dénéchaud**, commis.
Joseph Fortier, contremaître à l'hôtel du gouvernement.
Pierre Fiset, ingénieur des calorifères.
Adélard Gagnon, électricien.
Joachim Fortier et **Joseph Paquet**, messagers du département.

Imprimeur du Roi.

Charles Pageau, imprimeur du Roi.
Ed. Trudelle, traducteur français; **Jean Lortie**, messager.
J. G. Gingras, officier spécial.

Instruction Publique.

L'hon. **P. Boucher de la Bruyère**, surintendant.
Paul de Cazes et **M. J.-N. Miller**, secrétaires-conjoints français du département.
George W. Parmelee, secrétaire anglais du département.
Dr L.-P. Fiset, officier spécial et assistant-secrétaire.
John Parker, officier spécial.
John Strang, comptable.
F.-X. Couillard, assistant-comptable et commis préposé à la statistique.
Ls-Jos. Pregen, archiviste.
M. Raymond, bibliothécaire et commis de la correspondance française.
M. l'abbé **V.-A. Huard**, conservateur du Musée.

Arthur Thiboutot, assist.-conservateur du Musée.
Louis Lefebvre, commis de la comptabilité.
W.-G.-L. Paxman, commis de la correspondance anglaise.
A. Dessane, Joseph Simard, Cyprien Lévesque, Ernest Gagnon, Ludger E. Lévesque et **Rodolphe Crépeau**, commis.
Georges Côté, Onés. Asselin et **L. Gignac**, messagers.

Département des Terres et Forêts.

L'hon. Adélard **Turgeon**, ministre.
E.-E. Taché, sous-ministre.
F.-X. Lemieux, secrétaire particulier.
J.-H. Boisvert, comptable.
J. Creighton, assistant-comptable.
Paul Blouin, surintendant des bois et forêts.
Wm Delaney, assistant-surint. des bois et forêts.
W.-C.-J. Hall, surintendant de la protection des Forêts.
Wm-H. Hatch, P.-R. Plamondon, clercs.
C.-O. Lavoie, surintendant, ventes des terres.
J. Grenier, assistant-surintendant, section ouest.
Henry Thomson, B.-A. Turner et **J.-A. Mercier**, clercs.
J.-M. Gingras, assistant-surintendant, section Est.
Eugène Rouillard, secrétaire.
Edm. de S. Laterrière, J.-O. Martineau, A. Bédard, D. Mercier, A.-J.-C. Chauveau, J.-A. Mercier, Jules Bolduc, Alfred Verreault, clercs.
Mlle Bédard, dactylographe.
J.-E. Samson, régistraire.
Jean Bouffard, officier en loi; **T. Rinfret**, clerc; **A. Lacasse, Chs Côté, Em. Clavet, O. Fiset**, messagers.
Ch.-Ed. Gauvin, surintendant d'arpentage.
J.-E. Girard, assistant-surintendant.
Hy. O'Sullivan, inspecteur d'arpentage.
F. Kéroack, G. Rinfret, N.-V. Lefrançois, A.-M. Taché, Léo Guenette, H.-O. Fortier, W.-G. Waddell.

Nouveauté en réclame.

Le patron se met à la poursuite de son commis et l'atteint à New-York, au moment où il montait sur le vaisseau qui devait l'emporter en Europe. Il lui saute au collet:

—Misérable, tu me ruines!

L'autre, sans s'émouvoir:

—Oui, Monsieur... Mais quelle réclame pour la maison!

Il y a à vrai dire trois catégories de femmes aussi nulles, aussi incapables l'une que l'autre de remplir la mission pour laquelle elles ont été créées: les femmes savantes, les oies du foyer et les mondaines.

AGENTS DES TERRES DE LA COURONNE.

NOM	RESIDENCE	AGENCE
F.-X. Lemieux....	Arthabaska..............	Arthabaska.
F. Lachaine, pro temp..........	Bonaventure-Est.........	New-Carlisle.
W.-H. Clapperton.	Bonaventure-Ouest........	Maria.
W.-B. de Léry....	Chaudière (partie de).....	Beauceville.
J.-S. Ouellet......	" "	Ste-Germaine.
Wm. Clark........	Coulonge-Est.............	Morehead.
J.-O. Tremblay...	Coulonge-Ouest...........	Ville-Marie.
J.-A. Lespérance.	Gaspé-Est................	Percé.
D. Roy...........	" "	Cap-Chat.
John Carter.....	" Centre.............	Gaspé.
R.-M. Gendron...	Gatineau-Supérieure......	Maniwaki.
L.-A. Gendron....	" "	Hull.
A. Synek.........	" (partie sud).....	Gracefield.
N. Lebel.........	Grandville................	Fraserville.
D.-V. Bourque....	Iles de la Magdeleine......	Etang du Nord
J.-A. Lambert.....	Lac Mégantic..............	Vill. Mégantic.
C. Vézina........	Lac St-Jean (Centre).....	Hébertville.
J.-A. Claveau....	" " (Est)........	Chicoutimi.
Geo. Audet......	" " (Ouest)......	Roberval.
A. Poliquin......	" " (Nord-Ouest).	St-Félicien.
E.-J. Marchand...	L'Assomption (et partie de Petite-Nation)..........	Ste-Agathe-des-Monts.
J.-A. Martin.....	L'Assomption (partie de)..	Joliette.
Wm.-B. Pinault..	St-Laurent de Matapédia..	St-Laurent de Matapédia.
Saucier & Dionne.	Vallée de Matapédia......	Amqui.
A.-E. Michon.....	Montmagny..............	Montmagny.
J.-E. Clément....	Ottawa-Supérieur.........	Montréal.
S.-A. Filion......	Petite-Nation (Est)......	Arundel.
U. Joubert.......	" " (Centre)....	Ripon.
T.-A. Christin....	" " (Nord).....	St-Ignace de Nominingue.
J.-B. D'Anjou....	Rimouski-Ouest...........	Rimouski.
Alex. Fraser......	" Est............	Matane.
E. Caron........	Saguenay................	Tadoussac.
J.-E. Boily.......	St-Charles................	Québec.
J.-C. Millier......	St-François...............	Sherbrooke.
N.-E. Morisset...	St-Maurice...............	Trois-Rivières.
L.-J. Turgeon....	St-Philémon..............	St-Philémon.

Inspecteur des agences: **A.-B. Filion** à Arundel.
" " " **G.-A. Langelier** à Québec.

Agents des biens des Jésuites, de la seigneurie de Lauzon et du domaine de la Couronne.

Evariste Lemieux, agent pour la seigneurie Lauzon, Notre-Dame de Lévis.

A. Lord, agent de perception, seigneurie du Cap de la Madeleine, seigneurie de Batiscan et biens des Jésuites, ville des Trois-Rivières.

Félix Larue, agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, district de Québec (partie de) et agents du domaine de la Couronne.

Alexis Moquin, agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, district de Montréal.

Trésor.

L'hon. **W.-A. Weir**, trésorier de la Province.

Henry T. Machin, sous-trésorier et secrétaire du bureau de la Trésorerie; **H.-H. Rodger**, secrétaire particulier.

Alexander Hyde, comptable; **David Rea**, premier commis; **H. Gowen**, régistraire.

Robert-H. O'Regan, sténographe et commis des cautionnements.

C. Preston, commis-payeur; **F.-G. Lee**, commis.

G. Beach et **W. Boyd**, messagers.

Auditeur.

A.-Hector Verret, auditeur de la Province.

Georges-V. Tessier, teneur de livres.

A. Tanguay, J.-B. O'Regan, assist.-comptables.

F. LaRoche, officier spécial.

G.-T.-Arthur Evanturel, comptable des dépôts judiciaires.

A.-E. Vézina, commis.

Adolphe Couet, messager.

Le nouveau marié.

X..., un nouveau marié, vient de s'unir à une femme fort laide. Après avoir présenté sa femme à un vieux camarade, il lui avoue à part:

—Ma foi! j'ai pris mon parti de sa figure. Il n'est que trop vrai que la beauté passe.

—Oui, fait l'ami, mais la laideur reste.

L'alcool.

Le clergyman. — L'alcool est votre plus grand ennemi, Monsieur Jones.

—Mais la Bible ne dit-elle pas que nous devons aimer notre ennemi?

—Sans doute, Monsieur Jones, mais elle ne dit pas que nous devons l'avaler!

Revenu de la Province.

Alfred Brosnan, contrôleur; Thomas Poston, inspecteur.
J.-E. Robitaille, comptable et teneur de livres.
L.-P. Barthe, archiviste.
Charles J. Knight, commis aux timbres.
E.-F. Joncas, sténographe et dactylographe.
O.-A. Bériau, clerc.

Procureur Général.

L'hon. sir L. Gouin, premier ministre et procureur général.
Louis-P. Geoffrion, secrétaire particulier.
Chs Lanctôt, assistant procureur général et greffier en loi.
J.-E. Duhamel, inspecteur des bureaux d'enregistrement, L'Assomption.
D.-C. Robertson, Robert Rocher, officiers spéciaux en loi.
E. Lortie, O.-J. Morin, St-Georges Legendre, Arthur Dionne, E.-L. Pacaud, Donat Geoffrion, Georges L. Dussault, officiers spéciaux.
Georges Rochette, Alexandre Fréchette, Eugène Pelletier et Joseph Pelletier, messagers.

Secrétaire et Régistraire de la Province.

L'hon. L.-R. Roy, secrétaire de la Province.
Auguste Edge, secrétaire particulier.
Joseph Boivin, sous-secrétaire.
Joseph Dumont, correspondance française, gardien des archives et rapports du département.
Félix Campeau, comptable.
Ernest Myrand, régistraire du département.
Alexandre Desmeules, assistant-régistraire.
Arthur Talbot, T.-Nap. Pelletier, asiles d'aliénés, écoles de réforme et d'industrie.
. . . . correspondance anglaise et traducteur pour la Gazette Officielle.
E.-H. Bisson, registres des juges de paix et commissaire des petites causes, statistiques municipales.
T.-G. Aubert, tenue de registres pour asiles d'aliénés, écoles de réforme et d'industrie.
A. Malette, grossoyeur des documents sous le Grand Sceau et annonces pour la Gazette Officielle.
J.-F. Forgues, dactylographe; J.-O. Montreuil, copiste.
Joseph-Elise Soucy, Aristobule Bérubé, Wm Murphy, messagers.

Bureau du Régistraire.

L'hon. L.-R. Roy, régistraire de la Province.
Jos. Boivin, député-régistraire.
Eudore Evanturel et Alfred Simard, commis aux archives et enregistrements.

Colonisation, Mines et Pêcheries.

L'hon. **C.-R. Devlin**, ministre.
S. Dufault, sous-ministre.
Arthur Gagnon, comptable.
Denis Donovan, secrétaire particulier.
J.-F. Savary, secrétaire de la Colonisation.
J.-N. Gastonguay, ingénieur et inspecteur.
Alfred Pelland, publiciste.
Thomas Sheehan, commis.
L.-E. Carufel, agent de la Colonisation, Montréal.
E. Marquette, agent d'Immigration, Montréal.
Elzéar Turgeon et **Joseph Marcoux**, commis.
Rosario Genest, dessinateur.
F.-E. Gauvreau, Jules Sinclair, Alcide Olivier et **Ernest Robitaille**, commis.

Mines.

J. Obalski, surintendant des Mines de la Province.
E.-W. Prévost, secrétaire.
Jacques Rousseau, constable.
G.-E. Cartier, J.-H. Valiquet, Thos. Ledden et **H. Beaudry**, commis.

Pêcheries.

H. Caron, surintendant.
Eugène Hamel, assistant.
J.-A. Bélisle, inspecteur général de chasse et pêche.
O.-M. Parent, J.-X. Mercier et **Ed. Lavoie**, commis.
Cadastre:—**Chs Chartré**, secrétaire, Québec.
G.-A. Varin, secrétaire, Montréal.
Thomas Kirk, géomètre, Montréal.
N.-J.-E. Lefrançois, inspecteur.
Geo.-B. Dutremblay, arpenteur-archiviste.
J.-A. Rouleau, assistant-secrétaire.
J.-H. Samson, dessinateur.
Messagers:—**Alfred Paradis, J.-G. Vincent, Benj. Charette, Cléop. Brodrigue** et **Odessa Piché**.

NOUVEAU-NES

Enfants d'un jour, ô nouveau-nés,
Au paradis, d'où vous venez,
Un léger fil d'or vous rattache.
A ce fil d'or
Tient l'âme, encor
Sans tache.

Vous êtes à toute maison
Ce que la fleur est au gazon,
Ce qu'au ciel est l'étoile blanche.
Ce qu'un peu d'eau
Est au roseau
Qui penche.

Alphonse Daudet.

LA FETE DES ROIS.

C'était, il y a longtemps, au neuvième siècle, un soir des Rois, dans une cabane de l'Angleterre.

La neige tombait à gros flocons, le vent qui agitait les arbres et s'engouffrait dans les pauvres demeures avait des accents plaintifs, qui faisaient frissonner.

Tout le monde se rapprochait du foyer en songeant à ceux qui, cette nuit-là, sans asile et sans pain, erraient dans les hameaux en quête de la part à Dieu.

Car c'était le soir des Rois, nous l'avons dit, et les pauvres avaient leur part du gâteau de famille.

Dans la chaumière d'Olgard le laboureur, Edvitha, sa blonde et douce enfant, allait et venait avec sa grâce habituelle, pour préparer le repas du soir.

Le vieillard, ému de bonheur, la regardait en souriant et se disait à part lui:

—Quel trésor que ma petite Edvitha!

Il n'osait ajouter, bien qu'il y songeât:

—Heureux celui qui pourra la posséder!

Elle était bien belle, la petite Edvitha, avec son gai sourire, ses joues roses, ses yeux bleus, avec la teinte de mélancolie qui voilait parfois son front de seize ans...

Nul ne pouvait la voir sans l'admirer et l'aimer.

Olgard s'assit à table, découpa le gâteau et mit la part à Dieu de côté.

A ce moment, on heurta à la porte, et un pauvre, les vêtements couverts de neige, les membres roidis par le froid, entra péniblement, soutenu par Edvitha, qui avait été à sa rencontre.

Le maître se leva et dit à l'étranger, en lui désignant un siège au bout de la table:

—Ami, prenez votre place: les pauvres sont les bienvenus dans ma demeure.

—Merci, maître: Dieu vous le rende! murmura le visiteur avec émotion.

Il prit sa part du gâteau et mangea avec appétit.

Olgard, Edvitha et les serviteurs en firent autant de leur côté.

Chacun se demandait qui serait roi ce soir-là.

Tout à coup, l'étranger trouva la fève dans sa part et la montra en souriant à ses hôtes.

—Vous êtes le roi, lui dit-on.

—Pauvre roi, dit Edvitha, je vous demande une part de votre royaume.

—Je vous donne mon royaume.

—Bravo! roi généreux! s'écria en riant Olgard.

—Vous serez ma reine, continua le pauvre, en s'adressant

à la jeune fille, je vous donne mon sceptre... je vous donne mon cœur...

—C'est bien; alors, mon roi, puisque je suis reine, je me dois à vos besoins... Vos vêtements sont en lambeaux, je veux les renouveler... Voici une fourrure qui vous garantira du froid et de la neige... Votre chaussure est usée, en voilà une autre plus neuve... Et puis, votre escarcelle est sans doute assez légère, je vous donne la mienne de grand cœur.

Le pauvre remercia avec des larmes de reconnaissance. Olgard gronda doucement sa fille de tant de générosité, et l'embrassa sur les deux joues. Elle était radieuse, la petite Edvitha;. il en est toujours ainsi quand on se montre bienfaisant.

On passa une soirée délicieuse dans la vieille cabane du pays de Galles.

—Le roi boit! cria-t-on toutes les fois que l'étranger porta la coupe rustique à ses lèvres.

Le matin, le pauvre avait disparu.

D'étonnantes nouvelles coururent bientôt dans la contrée. On disait que le roi Alfred, que les Danois avaient chassé de son trône, venait, avec ses fidèles soldats, de rencontrer l'envahisseur dans la forêt de Selwood et l'avait complètement défait. Le roi Alfred, affirmait-on, après avoir longtemps erré de chaumière en chaumière, avait pénétré dans le camp des Scandinaves, et là, sous un déguisement de barde, s'était appliqué à étudier leurs forces et leurs positions, et avait profité de leur désordre pour livrer cette décisive bataille. C'était la vérité.

Un jour, des équipages brillants s'arrêtèrent à la porte de la cabane d'Olgard.

Un guerrier couvert d'une armure resplendissante entra joyeusement et dit, en montrant les vêtements pauvres que portait un officier de sa suite:

—Reconnaissez-vous ceci? Je suis le mendiant à qui vous les avez donnés... Vous avez eu pitié de mon infortune... Vous m'avez sacré roi... Un ange de vertu et de bonté a bien voulu se nommer ma reine: je viens réclamer l'exécution de cette promesse, car je suis véritablement roi et je veux qu'elle soit reine!

Tout le monde s'inclina; c'était le roi, c'était Alfred-le-Grand.

Edvitha devint reine et fut heureuse. Les chroniques ajoutent que la maison d'Olgard fût changée en un temple où chaque année le roi et la reine faisaient un pèlerinage pieux.

La charité la plus utile c'est celle qui écarte de la route du prochain les obstacles au bien et les tentations au mal.

(*Channing*).

Cour Criminelle.

Districts	Chefs-lieux.	Termes.	Greffiers de la C.
Arthabaska..	Arthabaska	22 oct. ch. année...	P.-H. Côté.
Beauce	St-Joseph.....	20 mars...............	Vézina & Ferron.
Beauharnois.	Valleyfield.	15 février............	S.-A. Brodeur.
Bedford.....	Sweetsburg ...	1er lundi d'octobre.	Léonard & Noyes.
Chicoutimi..	Chicoutimi	22 janvier......	F.-X. Gosselin.
Gaspé.	Percé	15 octobre......	Joseph X. Lavoie.
	New-Carlisle ..	20 janv.	G.-F. Maguire.
Iberville	St-Jean	22 octobre...........	Alphonse Morin
Joliette	Joliette	15 sept. ch. année.	McConville et Ducharme.
Kamouraska.	Fraserville	5 décembre...	J.-G. Pelletier.
Montmagny .	Montmagny ...	5 avril	A.-J.-C. Beaubien.
Montréal....	Montréal	1 mr., 1 juin, 10 s., 2 n.	Sicotte & Lafontaine.
Ottawa	Hull..........	6 mars.......	Grondin & Vincent
Québec.....	Québec	10 avril et 10 oct...	Pouliot & Chênevert
Richelieu ...	Sorel.........	14 janvier..	Cardin et de Grandpré.
Rimouski ...	Rimouski	22 mars...............	Letendre & Chamberland.
Saguenay...	Murray-Bay....	4 juillet	J.-A. Martin.
St-François .	Sherbrooke....	1er octobre..........	G.L. deLottinville.
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe ..	19 juin.	Roy et Beauregard.
Terrebonne..	Ste-Scholastique	1er février....	Grignon & Fortier
T.-Rivières..	Trois-Rivières .	1er mars......	Alfred Désilets.

Cour Supérieure

Juges	Salaire	Résidence	Districts
L'hon. sir F Langelier, *cf*	$ 8,000		
" F.-X. Lemieux	7,000		
" J.-C. McCorkill.	7,000	Québec	Québec.
" sir L.-A. Jetté.	7,000		
" sir M. M. Tait, *chef*	8,000		
" L.-O. Loranger..	7,000		
" M. Mathieu......	7,000		
" C.-P. Davidson.	7,000		
" Louis Tellier	7,000		
" J.-S. Archibald....	7,000		
" S. Pagnuelo........	7,000		
" J.-J. Curran.......	7,000	Montréal...	Montréal.
" T.-H. Fortin.......	7,000		
" John Dunlop	7,000		
" Eug.-Lafontaine..	7,000		
" N. Charbonneau...	7,000		
" Ed. Guerin	7,000		
" J.-E Robidoux...	7,000		Montréal et une partie de [Terrebonne.
" R. S. Cooke........	5,000	Trois-Riv	Trois-Rivières.
" L.-J. Cannon.......	5,000	Québec...	
" L.-P. Demers.....	5,000	Sherbrooke	St-François.
" M. Hutchinson....	5,000		
" H.-C. Pelletier....	5,000	Québec........	Beauce et Montmagny.
" A. Rochon.	5,000	Hull	Ottawa.
" P.-G. Martineau..	5,000	St-Hyacinthe	St-Hyacinthe
" W.-W. Lynch. ...	5,000	Knowlton......	Bedford.
" A. A. Bruneau.....	5,000	Sorel	Richelieu.
" J.-A. Gagné.......	4,500	Chicoutimi.	Saguenay et Chicoutimi.
" Aug. Tessier......	4,500	Rimouski	Gaspé.
" Chs.-C. de Lorimier	5,000	Joliette	Joliette.
" H.-C. Saint-Pierre.	5,000	Valleyfield....	Beauharnois.
" D. Monet	5,000	Saint-Jean...	Iberville.
" Albert Malouin....	5,000	Québec.....	Arthabaska.
" Ernest Cimon	5,000	Québec.......	Kamouraska.
" H.-G. Carroll......	5,000	Rimouski....	Rimouski.

(Juridiction pour sommes au-dessus de $200.)

COUR SUPÉRIEURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

DISTRICTS.	COMTÉS, ETC., Compris dans le district	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	PROTONOTAIRES.	SHÉRIFS.
Arthabaska..	Arthabaska, Drummond et Mégantic...........	Arthabaska............	Fixés par le juge chaque mois, sauf juillet et août.	P.-H. Côté........	P.-L. Tousignant.
Beauce.......	Beauce et Dorchester.....	Saint-Joseph	16-19 de ch. mois, sauf avril, juillet et août.	Vézina & Ferron...	Joseph Poirier.
Beauharnois..	Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay..........	Valleyfield.............	23-28 fév., mai, sept. et décembre	S.-A. Brodeur	Philémon Laberge
Bedford......	Shefford, Missisquoi et Brome..................	Sweetsburg	le 2e lundi, et les 4 jrs jurid. suiv. chaq. m. sauf juillet et août..	Léonard & Noyes...	Chs S. Cotton.
Chicoutimi...	Chicoutimi et Lac St-Jean.	Chicoutimi.............	17 au 21 janvier, 3-7 juin et 13-19 octobre	F.-X. Gosselin	Ovide Bossé.
Gaspé......	Gaspé..................	Percé	28 janv. au 3 fév., 1-7 juin et 15-20 oct.....	Joseph X. Lavoie...	James T. Tuzo.
	Gaspé et Bonaventure....	New-Carlisle.........	11-14 janv., 10-14 juin, 27-30 septembre.	G. F. Maguire......	W. M. Sheppard.
Iberville	Saint-Jean, Napierville et Iberville	Saint-Jean	6 pr. j. jur.d.m.de fév., mars, avr., mai, juin, oct., nov., déc., les 6 pr.j.jur.qui suiv. le 14 sept., sam., exc.	Alphonse Morin....	Louis Mayrand.
Joliette.......	Joliette, l'Assomption, Montcalm et Berthier ..	Joliette................	le 1er lundi et les 5 jrs. suiv.; les 2e lundi et mardi de ch. mois, sauf juillet et août..	McCONVILLE & DUCHARME..	A.-M. Rivard.
Kamouraska	Kamouraska et Témiscouata..................	Fraserville.............	10-13 fév., mars, mai, juin, oct., nov. et déc.	J.-G. Pelletier.....	P.-Eug. Martin.
Montmagny	Montmagny, l'Islet et Bellechasse	Montmagny...........	2-3 de ch. mois, sauf jan. juil., août et sept.	Cyrias Roy.	Georges Roy.

Montréal.....	Hochelaga, Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie. Chambly et la cité de Montréal.........	Montréal.....	Tous les jours juridiques de chaque mois, sauf juillet et août.	Alfred Girard......	L'hon. R. Thibeaudeau.
Ottawa.	Ottawa......	Hull......	Du 28 au 5 du m. suiv. de ch. m. de l'année, sauf juillet et août ; du 28 au 30 juin.	Grondin & Vincent.	C. M. Wright.
Québec.......	Lévis, Lotbinière, Montmorency, Portneuf, Québec, Québec ville, et la paroisse de Beaumont ..	Québec.................	Sauf les 4 dern j.jurid. de ch. m. et le samedi, tous les autres jours jurid. des mois de fév., mars, avril, mai, juin, oct. et nov. les j. jurid. suiv. le 9 de janv. et sept., et ceux de déc. préc. le 21	Alp. Boissonnault, prot. suppléant..	L'hon. C. Langelier.
Richelieu	Richelieu, Yamaska et Verchères.............	Sorel.	1-11 fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov. déc. et 11-16 sept....	Cardin & de Grandpré.	P. Guévremont.
Rimouski	Rimouski	Rimouski..............	les lundi, mardi, mer., jeudi, vend. et sam. de la 2e sem. d'oct. ; les lundi, mardi, merc. et jeudi de la 2e sem. de fév., mars, avril, mai, juin, nov. et déc	Letendre et Chamberland..........	Chs D'Aujou.
Saguenay	Charlevoix et Saguenay	Murray-Bay	17-21 février, 26-30 juin, 4-7 septembre, 23-28 octobre	J. A. Martin........	Elie Maltais.
St-François ..	Richmond, Wolfe, Compton, Stanstead, les cantons d'Ascot et d'Orford et la cité de Sherbrooke.	Sherbrooke.....	Les 4 jours jur. suiv. le 2e et le 4e lundi de chaque mois........	Genest et Fraser...	L'hon. H. Aylmer.
St-Hyacinthe.	St-Hyacinthe, Bagot et Rouville...............	St-Hyacinthe..........	Les 6 j. s. les 2 pr. j. jur. de ch mois, sauf jan., juillet, août et sept.	Roy et Beauregard.	Jos.-L. Cormier.
Terrebonne ..	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes.......	Ste-Scholastique........	Le prem. lundi et 4 jrs. suiv. des mois de février, mars, avril, juin, oct. et nov.	“ “ Grignon et Fortier..	T. W. R. Lapointe & F.-X. Prévost.
Trs-Rivières .	Maskinongé, St-Maurice, Champlain, Nicolet et la cité des Trs-Rivières.	Trois-Rivières.........	16-24 de ch. mois, sauf juill. et août, 16-20 déc.	Lottinville & Dumont.....	Ch. Dumoulin.

COUR SUPREME DU CANADA.

(Siège à Ottawa).

La plus haute cour en Canada est connue sous le nom de Cour Suprême du Canada. Elle exerce aussi une juridiction d'appel dans tous les cas d'élections contestées et peut faire un examen et un rapport sur tout bill privé ou sur toute pétition demandant l'adoption d'un bill privé ou requête. Elle a juridiction dans tous les cas de contestation entre les provinces et la Puissance du Canada et entre les provinces elles-mêmes, à la condition, toutefois, que la Législature adopte un acte accordant telle juridiction.

La Cour Suprême est composée d'un juge en chef et de cinq juges puînés. On peut toujours en appeler de la décision de la Cour Suprême, excepté dans les cas criminels, au comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre, la plus haute cour de l'Empire; dans ces cas, les jugements sont toujours décisifs.

L'hon. Chs Fitzpatrick, juge en chef, ($10,000).

Juges puînés, ($9,000 chacun).

" Désiré Girouard.	Régistraire,—
" sir L. H. Davies, K.C.M.G.	E.-R. Cameron, C.R.
" James MacLennan.	Rapporteur,—
" Duff.	C.-H. Masters.

JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

Cour du Banc du Roi.

L'hon. H.-T. Taschereau, juge en chef, ($8,000).

L'hon. J. Blanchet, " J. Cross, " H. Archambeault,	Juges puînés, ($7,000).	L'hon. J. Lavergne. " N.-W. Trenholme.

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

District d'Arthabaska. — Siège à Arthabaska, tous les mois au choix du juge, sauf juillet et août.

District de Beauce. — Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 20 au 21 de chaque mois, sauf avril, juillet et août. **A Sainte-Hénédine,** le 14 mai et 22 novembre. **A Lambton,** le 23 janvier, juin et septembre. **A Lac Mégantic,** le 25 janvier, juin et septembre.

District de Beauharnois. — Siège à Valleyfield, du 17 au 22 de février, mai, septembre et décembre. **A Sainte-Martine,** pour le comté de Châteauguay, du 1er au 4 février, mai et septembre. **A Huntingdon,** pour le comté de Huntingdon, du 8 au 11 février, mai et septembre.

District de Bedford. — Siège à Sweetsburg, le deuxième lundi et les quatre jours juridiques suivants de chaque mois, sauf juillet et août. A **Waterloo**, pour le comté de Shefford, les 26, 27 et 28 janvier, avril, juin et octobre. A **Knowlton**, pour le comté de Brome, les 28 et 29 mars, mai, septembre et décembre. A **Bedford**, pour le comté de Missisquoi, les 26 et 27 février, mai, septembre et novembre. A **Farnham**, pour le comté de Missisquoi, les 29 et 30 janvier, avril, juin et octobre.

District de Chicoutimi. — Siège à Chicoutimi, du 14 au 15 janvier, du 28 mai au 1er juin et du 7 au 12 octobre. A **Roberval**, du 14 au 19 mars, juillet et novembre.

District de Gaspé. — Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, du 25 au 28 janvier, du 26 au 31 mai, et du 10 au 15 octobre. A **Sainte-Anne-des-Monts**, du 1er au 8 mars. A **Rivière-au-Renard**, du 16 au 21 juillet, du 18 au 21 septembre. A **Amherst** (Iles de la Magdeleine), du 27 juin au 26 juillet, du 23 août au 1er septembre. A **New-Carlisle**, pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 27 au 30 septembre. A **Carleton**, du 12 au 20 février, du 26 au 28 juillet et du 3 au 5 novembre. A **Matapédia**, du 22 au 25 février, du 30 juillet au 1er août et du 8 au 10 novembre.

District d'Iberville. — Siège à Saint-Jean, les 3 jours juridiques, samedis exceptés, qui suivent le 9 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. Pour le comté d'Iberville, à **Iberville**, le 15 des mois de février, mai et octobre. Pour le comté de Napierville, à **Napierville**, le 17 des mois de février, mai et octobre.

District de Joliette. — Siège à Joliette, les 2e mercredi, jeudi et vendredi de chaque mois. A **Berthier**, le 3e mardi qui suit le 1er lundi de chaque mois. A **l'Assomption**, les 3e jeudi et vendredi qui suivent le 1er lundi de chaque mois. A **Sainte-Julienne**, pour le comté de Montcalm, le 4e mardi qui suit le 1er lundi de chaque mois. Les mois de juillet et août exceptés.

District de Kamouraska. — Siège à Fraserville, du 14 au 15 de février, mars, mai, juin, octobre, novembre et décembre. A **Saint-Jean-Baptiste** (Ile-Verte), du 11 au 13 février, juin et octobre. A **Kamouraska** (village), du 15 au 17 février, juin et octobre.

District de Montmagny. — Siège à Montmagny, les 4 et 5 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. A **Saint-Raphaël**, pour le comté de Bellechasse, les 1er février, avril et octobre. A **Saint-Jean Port-Joli**, pour le comté de l'Islet, les 6 février, avril et octobre.

District de Montréal. — Siège à Montréal, tous les jours juridiques de chaque mois, sauf juillet et août.

District d'Ottawa. — Siège à Hull, du 25 au 28 de chaque mois, sauf juillet et août. **A Papineauville,** du 5 au 9 février, du 11 au 15 mai et du 6 au 10 octobre.

District de Québec. — Siège à Québec, sauf les 4 derniers jours juridiques de chaque mois et le samedi, tous les autres jours juridiques des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre et novembre; les jours juridiques suivant le 9 de janvier et septembre, et ceux précédant le 21 de décembre.

District de Richelieu. — Siège à Sorel, du 13 au 15 de février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre, et du 17 au 19 septembre. **A Verchères,** pour le comté de Verchères, du 11 au 13 janvier, du 17 au 19 février, mars, mai, juin, octobre et novembre, les 20 et 21 septembre. **A Saint-François du Lac,** pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de février, mars, mai, juin, septembre et octobre.

District de Rimouski. — Siège à Rimouski, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de la troisième semaine d'octobre; les vendredi et samedi de la deuxième semaine des mois de février, mars, avril, mai, juin, novembre et décembre. **A Saint-Jérôme de Matane,** du 19 au 21 juin et du 7 au 9 octobre.

District de Saguenay. — Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, du 14 au 16 février, du 22 au 24 juin, du 1er au 3 septembre, du 20 au 22 octobre. **A Baie Saint-Paul,** pour le comté de Charlevoix, du 11 au 13 février, du 20 au 22 mai et du 1er au 3 octobre.

District de Saint-François. — Siège à Sherbrooke, le 1er mardi et les 3 jours suivants de chaque mois, sauf juillet et août. **A Stanstead,** du 18 au 20 février, juin et octobre. **A Coaticook,** du 22 au 24 février, juin et octobre. **A Danville,** du 22 au 24 janvier, mai et septembre. **A Cookshire,** pour le comté de Compton, le 25 janvier, mars, mai, septembre et novembre. **A Richmond,** du 19 au 21 janvier, mai et septembre. **A Ham Sud,** pour le comté de Wolfe, du 15 au 17 février, juin et octobre. **A Lac Mégantic,** le 3 de février, mai et le 15 octobre.

District de Saint-Hyacinthe. — Siège à Saint-Hyacinthe, les 2 premiers jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. **A Marieville,** pour le comté de Rouville, les 25 et 26 de février, avril, juin, octobre et 26 décembre. **A Acton,** pour le comté de Bagot, les 27 et 28 février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Terrebonne. — Siège à Sainte-Scholastique, le 3e lundi des mois de février, mars, avril, juin, octobre et novembre. **A Saint-Jérôme**, pour le comté de Terrebonne, le 2e lundi des mois de février, mars, avril, juin, octobre et novembre. **A Lachute**, pour le comté d'Argenteuil, le 3e mercredi de février, mai et septembre.

District des Trois-Rivières. — Siège aux Trois-Rivières, du 13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. **A Louiseville**, pour le comté de Maskinongé, les 1er et 2 de février, avril, juin, octobre et décembre. **A Nicolet**, pour le comté de Nicolet, les 10 et 11 de février, avril, juin, octobre et décembre. **A Grand'Mère**, pour le comté de Champlain, les 6 et 7 de février, juin et octobre.

L'HOMME

Il est difficile de connaître les hommes; cependant, la plupart sont comme les plantes qui ont des vertus cachées que les circonstances font découvrir.

Qu'est-ce que l'homme? C'est le vase le plus frêle, le verre le plus fragile; c'est un navire que la moindre vague fait échouer, une machine que le choc le plus léger décompose ; une odeur, une saveur le fatiguent; l'insomnie, la nourriture même qui soutient sa vie, sont pour lui des causes de mort. Cependant, ce faible animal, dont la naissance s'annonce par des pleurs, combien ne fait-il pas de bruit dans le monde? A quelles idées présomptueuses de toutes sortes ne le porte pas l'oubli de sa condition. Il est capable de tous les maux comme de tous les biens; il embrasse l'éternité et vit à peine un jour.

* * *

Les hommes hauts et vains sont semblables aux épis de blé: ceux qui lèvent le plus la tête sont les plus vides.

Il n'y a pas d'absurdité qui ne trouve place dans les têtes disposées à les recevoir.

* * *

L'heure sonne, le temps a cessé pour le juste; il va demander à Dieu sa récompense. C'est un fils qui a voyagé et qui retourne vers son père.

Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour.

La Fontaine.

CHARADE No

Préposition est, cher lecteur, mon premier.
Verbe, accusant souffrance, est mon dernier.
Pour écrire, il faut mon entier.

Voir réponse, page 30.

The Gutta Percha & Rubber Mfg Co. of Toronto, Limited

Fabricants de la Célèbre CLAQUE



"Maltese Cross"

COURROIES, BOYAUX, PAQUETAGES, Etc., Etc.

NOS PRODUITS SONT DE QUALITE SUPERIEURE

Bureau-Chef et Fabrique : **Toronto, Ont.**
Succursale : Nos 357 et 359, Rue Saint-Jacques, **MONTREAL**

OSCAR F. BERTHIAUME

Courtier d'Assurances contre l'Incendie,

Représentant les Compagnies suivantes :

ÆTNA
BRITISH AMERICA
HOME
SUN

BUREAU : 83, Notre-Dame Ouest, Coin St-François-Xavier
Téléphone Bell : Main 3377.
RÉSIDENCE : 1887, Ste-Catherine Est, Coin Aylwin.
Téléphone Bell : Est 2529.

Assurances placées dans les Compagnies ci-haut mentionnées qui sont toutes très fortes, et les intérêts des Assurés sauvegardés en cas d'incendie. De plus, si quelques clients préféraient la **Mutuelle** de Montréal ou **Mont-Royal,** je me ferai un devoir de me rendre à leur désir et de prendre leurs intérêts comme pour moi-même. Je m'occupe aussi d'Assurance sur la vie dans les Compagnies **Sun**, **Ætna**, **London & Lancashire**, et au besoin, de prêts d'argent au désir des emprunteurs.

Geo. H. Hees, Son & Co., Limited

MANUFACTURIERS

de

Toiles pour Châssis, Poles et Ornements de Poles

Rideaux en Dentelle

Tapisseries pour Ameublements, Tentures, Rideaux, etc.

MONTREAL
COIN DES RUES
Récollet & St-Pierre

TORONTO
52, Bay Street

Régistrateurs pour la province de Québec.

COMTÉS.	RÉGISTRATEURS.	BUREAUX.
Argenteuil..	George F. Calder......*	Lachute.
Arthabaska..	M.-J.-A. Poisson.	Arthabaska.
Bagot..	Morel & Pilon.	St-Liboire.
Beauce..	Taschereau & Fauteux..	St-François.
Beauharnois..	J. P. Laplante..	Beauharnois
Bellechasse..	Fortunat Belleau..	St-Michel.
Berthier..	J.-A. Laferrière.. .. ..*	Berthier.
Bonaventure, 1e div..	L.-P. LeBel.. .. ..*	New-Carlisle.
Bonaventure, 2e div..	J.-A. Verge.. .. ..*	Carleton.
Brome..	H.-S. Foster.. .. .. ..*	Knowlton.
Chambly..	J.-T. A. Robert } conj. P.-B. Lamarre }	Longueuil.
Champlain..	Ferdinand Trudel.. ...*	Ste-Geneviève de Batiscan.
Charlevoix, 1e div...	J.-A. Martin.. .. .. ..*	Malbaie.
Charlevoix, 2e div...	Joseph Gariépy..	Baie St-Paul.
Châteauguay..	Edmour McGown..	Ste-Martine.
Chicoutimi, 1e div.	Thomas Bossé.. .. ...*	Chicoutimi.
Chicoutimi, 2e div.	Napoléon Hudon.. ....*	Hébertville.
Coaticook..	Ostis Shurtleff & Léon Trudeau..	Coaticook.
Compton..	William H. Léonard.. .*	Cookshire.
Deux-Montagnes.. .	Henri Langlois.. .. ...*	Ste-Scholastique
Dorchester..	C. S. Vaillancourt.. ...*	Ste-Hénédine
Drummond..	{ Ls. Adolphe Bernard. Chs Howard Miller.	Drummondville.
Gaspé..	Joseph X. Lavoie.. ...*	Percé.
Hochelaga et J.-Car..	{ Am. Chauret et G. A. Lacombe, conj........	Montréal.
Huntingdon..	John G. Bruce.. .. ...*	Huntingdon.
Iberville..	Philibert Contant.. ...*	Iberville.
Iles de la Madeleine.	Edouard Alfr. Brasset.*	Amherst.
Ile d'Orléans.. .. .	F.-X. Lachance.. .. ..*	St-Laurent.
Joliette..	Lavoie & Guilbault, Conj.	Joliette.
Kamouraska..	Paul Dessaint.. .. ....*	Kamouraska.
Labelle..	P. de Varenne.. .. ....*	Papineauville.
Lac Mégantic.. .. .	C.-A. Léger..	Lac Mégantic
Lac Saint-Jean.. ..	Louis Lindsay..	Roberval.
Laprairie..	Lt.-Col. Brosseau.. ...*	Laprairie.
L'Assomption.. .. .	Barthélemy Rocher ....*	L'Assomption.
Laval..	P.-A. Longpré.. .. ....*	Ste-Rose.
Lévis..	J. A. Carrier.. .. .. ..*	Lévis.
L'Islet..	A. Gustave Verrault.. ..	St-Jean-Port-Joli.
Lotbinière..	Couture & Augé, conj...*	
Maskinongé..	Clovis Caron.. .. .. ..*	Ste-Croix.
Mégantic..	W.-H. Lambly..	Louiseville.
Missisquoi..	E.-F. Curries.. .. .. ..*	Inverness.
Montcalm.	A.-E. Thibaudeau.. ....*	Bedford.
Montmagny..	J.-S. Gendron.. .. ....*	Ste-Julienne.
Montmorency, 1e div.	Herménégilde Dick.....*	Montmagny.
Montmorency, 2e div.	(Voir Ile d'Orléans).. ..	Château-Richer.
Montréal-Est.	{ C.-L. Champagne et E. Lalonde, conjoints.. ..	Montréal.

Régistrateurs pour la province de Québec.—Suite.

COMTÉS.	RÉGISTRATEURS.	BUREAUX.
Montréal-Ouest. .. .	J.-P. Cook..	Montréal.
Napierville..	Alex. Richardson.. ...*	Napierville.
Nicolet, Div. No 1..	J.-A. Blondin..	Bécancour.
Nicolet, Div. No 2..	W. Denis..	Nicolet.
Pontiac, Div. No 1..	Walter Rymer..	Havelock.
Pontiac, Div. No 2..	J. Maillard..	Ville-Marie.
Portneuf..	H.-Q. de Saint-Georges *	Cap Santé.
Québec..	L'hon. E. Rémillard.. ..	Québec.
Richelieu..	Jos. Aubin..	Sorel.
Richmond..	W.-J. Ewing.. .. ..*	Richmond.
Rimouski, No 1.. ..	Saucier & Bernier.. ...*	Matane.
Rimouski, No 2.. ..	Edouard Letendre.. ...*	Rimouski.
Rouville..	Ste-Marie & Pelletier * Conjoints.	Marieville.
Saguenay..	E. Omer Bouliane.. ...*	Tadoussac.
Shefford..	J.-H. Lefebvre..	Waterloo.
Sherbrooke..	William Henry Lovell *	Sherbrooke.
Soulanges..	Adrien Rouleau.. .. .. ..*	Coteau-Landing.
Stanstead..	Alf. Nevill Thompson..*	Stanstead Plain.
Ste-Anne-des Monts.	Joseph Thibault..	Ste-Anne des M.
Saint-Hyacinthe.. .	Joseph Nault.. .. ..*	St-Hyacinthe.
Saint-Jean..	Jos. P. Carreau.. .. .. ..*	Saint-Jean.
Témiscouata..	L.-V. Dumais..	Fraserville.
Terrebonne..	L. de G. Lachaîne et J. A. Théberge.. .. .. Conjoints.	St-Jérôme.
Trois-Rivières.. ..	R. Kiernan..	Trois-Rivières.
Vaudreuil..	J.-N. Lefebvre..	Vaudreuil.
Verchères..	Jos. Geoffrion..	Verchères.
Wolfe..	Oscar Lamoureux.. ...*	Ham-Sud.
Wright..	Dr Ls Duhamel.. .. .. ..*	Hull.
Yamaska..	Ls M. Blondin et C.-E. Courchène.. .. .. Conjoints.	St-François du Lac.

Inspecteur des Bureaux: L.-P. Duhamel, L'Assomption.

Par proclamations du Lieut.-Gouverneur et publiées dans la "Gazette Officielle" de Québec, les bureaux d'enregistrements qui suivent sont maintenant régis d'après les dispositions de l'Acte de Québec, 57 Victoria, chapitre 41, savoir: —Hochelaga et Jacques-Cartier, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Québec, Saguenay, Ile d'Orléans.

Par proclamation du Lieutenant-Gouverneur publiée dans la "Gazette Officielle" de Québec, en date du 2 juillet 1904, les bureaux d'enregistrement de Hochelaga et Jacques-Cartier, Montréal-Est et Montréal-Ouest, d'après les dispositions de l'Acte de Québec, 4, Edouard VII, chapitre 44, ferment chaque jour, les dimanches et fêtes d'obligation exceptés, à 3 h. p. m.

"L'Association des Régistrateurs de la Province de Québec", fondée en 1884, se compose de 55 Régistrateurs désignés par un astérique (*) au tableau ci-dessus. Ses officiers pour l'année 1908-1909 sont: MM. P. Contant, président; W.-H. Léonard, vice-président; E. Lalonde, secrétaire; A. Chauret, trésorier; J.-P. Carreau, régisseur.

Le but principal de cette association est l'étude des lois sur l'enregistrement, l'esprit de corps et d'uniformité dans la pratique, et par ce moyen, une diminution de 60 p. c. dans le coût des primes d'assurance, de garantie, pour chaque membre de cette association seulement.

La bonne réponse.



—Rappelle-toi, petit, qu'il y a dans le monde des choses qui valent mieux que de l'argent.
—Je sais bien... mais c'est avec l'argent qu'on les achète!

Nous nous pardonnons tout et rien aux autres; on se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain. Le grand fabricateur fit pour nos défauts la poche de derrière, et celle de devant pour les défauts d'autrui.

La Fontaine.

Personne ne se donne la peine de connaître la vérité; depuis l'origine du monde, nous nous passons l'erreur de main en main, et c'est toujours le plus ignorant qui crie le plus fort.

Pascal.

LOIS DE CHASSE ET DE PECHE POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

8 EDOUARD VII, CHAPITRE 25.

Loi amendant la loi de la chasse de Québec.

(''Sanctionnée le 25 avril 1908'').

SA MAJESTE, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. L'article 1399 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et amendé par les lois 2 Edouard VII, chapitre 14, section 1; 3 Edouard VII, chapitre 23, section 2, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 2, est de nouveau amendé en en remplaçant le paragraphe 1 par le suivant:

''1. Le castor en aucun temps jusqu'au premier novembre 1910 pour la zone No 1, et après cette date, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année.''

2. L'article 1400 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et amendé par les lois 1 Edouard VII, chapitre 12, section 2; 2 Edouard VII, chapitre 14, section 2; 3 Edouard VII, chapitre 23, section 3, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 3, est de nouveau amendé en insérant, après le mot: ''espèce'', dans la deuxième ligne du paragraphe ''b'', le mot: ''excepté''.

3. L'article 1400a des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 1 Edouard VII, chapitre 12, section 3, et remplacé par les lois 3 Edouard VII, chapitre 23, section 4, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 4, est de nouveau remplacé par le suivant:

''1400a. Il est défendu d'àcheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane, avant le premier jour d'octobre 1910.

Toute livraison de telle perdrix faite autrement qu'à titre purement gratuit constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix autrement qu'à titre purement gratuit constitue un achat, dans le sens de cette disposition.

Si une telle perdrix est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession, pour des fins de vente, des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix en sa possession avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.

Toute contravention aux dispositions du présent article rend celui qui en est trouvé coupable passible, pour une première infraction, d'une amende de $2.00 au plus, et de $1.00 au moins, et des dépens, par chaque tête de perdrix; pour une deuxième infraction, d'une amende de $10.00 au plus et de $5.00 au moins par chaque tête; pour une troisième infraction et toute récidive, de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec dépens dans tous les cas.''

4. L'article 1401a des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, est amendé en y ajoutant l'alinéa suivant:

''Cependant, lorsqu'il s'agit de l'orignal, du caribou et du chevreuil, le propriétaire, possesseur ou fermier, sera tenu de produire, dans les quinze jours qui suivront le jour où il aura chassé, tué, pris ou détruit aucun de ces animaux, une déclaration solennelle au département de la colonisation, des mines et des pêcheries, attestant que les susdits animaux causaient ou menaçaient sérieusement de causer des dommages aux biens meubles et immeubles.''

5. L'article suivant est inséré dans les Statuts refondus après l'article 1402c, tel qu'édicté par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 8:

''1402d. Les chefs d'exploitation de bois, les entrepreneurs et sous-entrepreneurs de coupe de bois seront tenus responsables de toutes violations de la loi de la chasse concernant l'orignal, le caribou et le chevreuil, commises par les hommes sous leur contrôle.

Cependant, cette responsabilité n'est pas encourue si la personne qui y est assujettie prouve qu'elle n'a pu empêcher les faits reprochés.''

6. L'article 1407 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et remplacé par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 12, est de nouveau remplacé par le suivant:

''1407. Toute personne trouvée coupable d'avoir eu ou d'avoir actuellement en sa possession, en sa garde, ou sous ses soins, les objets ainsi confisqués ou passibles de l'être, est, dans chaque cas, passible d'une amende de pas moins de vingt-cinq piastres, mais de pas plus de deux cents piastres, pour la première offense; pour la deuxième offense, de pas moins de cinquante et de pas plus de cinq cents piastres, et à défaut de paiement immédiat, à un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus d'un an dans la prison commune du district dans les limites duquel la contravention a eu lieu ou la saisie et la confiscation ont été opérées, avec dépens dans tous les cas.

Il est disposé de cette amende tel que prescrit par l'article 1410."

7. L'article 1410 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et remplacé par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 16, est amendé en y ajoutant l'alinéa suivant:

"Les chefs d'exploitation de bois, les entrepreneurs et sous-entrepreneurs de coupe de bois mentionnés dans l'article 1402d tombent sous le coup de cet article dans la mesure y indiquée."

8. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

LOI DE CHASSE DE QUEBEC

La province de Québec est divisée en deux zones appelées respectivement Zone No 1 et Zone No 2.

La Zone No 1 comprend toute la province, moins cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

La Zone No 2 comprend cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

DES PROHIBITIONS DANS LA ZONE No 1.

1o Orignal, Chevreuil et Caribou.

"**1396. Prohibition de chasser;**

Il est défendu:

1. Le chevreuil et l'orignal;

De chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'orignal, entre le premier jour de janvier et le premier jour de septembre de chaque année; sauf dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac, où il est défendu de les chasser, tuer ou prendre, entre le premier décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante :

2. Le caribou;

De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année ;

3. Chiens pour chasser l'orignal, etc. Exceptions;

De se servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'orignal, le caribou ou le chevreuil; mais il est permis de chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil (red deer) depuis le vingt octobre jusqu'au premier novembre de chaque année;

4. **Ravages, etc.;**

De chasser, tuer ou prendre l'orignal ou le chevreuil dans les ''ravages'' d'hiver (''yarding'') de ces animaux ou en profitant de la croûte de la neige (''crusting'');

5. **Faons;**

De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des faons ou broquarts, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 de cet article;

6. **Femelle de l'orignal;**

De chasser, tuer ou prendre en quelque temps que ce soit, la femelle de l'orignal. (S. R. Q., 1396; 52 V., ch. 19, art. 1; 59 V., ch. 20, art. 1; 3 Ed. VII, ch. 23, art. 1.)

''1397. **Transport de l'orignal, etc., prohibé.**

Il est défendu aux compagnies de chemins de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter ou d'avoir en leur possession l'orignal, le caribou, le chevreuil, en tout ou en partie, ou la chair, la tête et la peau verte d'aucun de ces animaux, à moins qu'il n'y soit attaché un coupon (''tag'') émis par le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, autorisant ce transport.''

2. **Id. après les 15 premiers jours de la prohibition.**

Il est défendu aux compagnies de chemins de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, après les quinze premiers jours de la date de prohibition, de transporter l'orignal, le caribou, le chevreuil, la chair ou la tête, en tout ou en partie, ou la peau verte d'aucun de ces animaux.''

3. **Exception, si l'orignal, etc., a été pris dans une autre province.**

Les deux paragraphes précédents ne s'appliquent pas au transport de l'orignal, du caribou et du chevreuil ou de la chair, en tout ou en partie, ou de la tête et de la peau verte d'aucun de ces animaux, s'il y est attaché un affidavit attestant qu'ils ont été tués ou pris dans une autre province de la puissance du Canada, en conformité des lois de cette province ou dans un des Etats-Unis d'Amérique.

4. **Paquet, etc., confectionné de manière à indiquer le contenu.**

Tout sac, paquet ou coffre, toute boîte ou valise ou tout autre réceptacle servant à transporter le gibier doivent être confectionnés de manière à faire voir leur contenu et la description de leur contenu. Les nom et adresse du propriétaire y doivent être indiqués sur une étiquette à cet effet.

5. **Pénalité.**

Toute compagnie de chemin de fer, de bateaux à vapeur ou autres, ou les rouliers publics ou tout autre personne favorisant, de quelque manière que ce soit, la contravention à cet article, est passible d'une amende de dix piastres au moins et de vingt-cinq piastres au plus pour chaque infraction et les dépens.

6. **Permis de transport peut être accordé par le ministre.**

Néanmoins, il est loisible au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries d'accorder, en tout temps, des permis de transport lorsqu'il a été prouvé, à sa satisfaction, que l'orignal, le caribou ou le chevreuil ou partie d'iceux, que l'on désire transporter, ont été pris ou tués dans un temps où la chasse en est permise et d'une manière légale.

7. **Honoraire des permis.**

Pour tout permis, ou coupons mentionnés dans cet article, il peut être exigé un honoraire dont le ministre fixe le montant, suivant les circonstances, mais qui ne doit pas excéder cinq piastres. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 1).

"1398. **Nombre des animaux qui peuvent être tués. — Permis autorisant d'en tuer un plus grand nombre. — Proviso.**

Nul ne peut chasser, tuer ou prendre vivants, pendant une saison de chasse, plus d'un orignal, deux chevreuils et deux caribous.

Le ministre peut néanmoins, s'il le juge à propos, accorder à toute personne domiciliée dans la province, sur paiement d'un honoraire de cinq piastres, un permis l'autorisant à chasser, tuer ou prendre vivants au plus trois caribous et trois chevreuils additionnels.

Toutefois, le ministre peut dispenser du paiement de l'honoraire ci-dessus tout colon de bonne foi ou tout sauvage, dont la pauvreté lui est démontrée d'une manière satisfaisante, et qui a besoin de ce gibier comme un moyen de subsistance pour lui-même et pour sa famille." (S. R. Q., 1398; 59 V., ch. 20, art. 1; 1 Ed. VII, ch. 12, art. 1).

2o Castor, Vison, Loutre, Martre, Pékan, Lièvre, Ours, Rat Musqué, etc.

"1399. **Défense de chasser:**

Il est défendu de chasser, tuer ou prendre:

1. **Le castor;**

Le castor, en tout temps jusqu'au premier novembre 1910 pour la zone No 1, et après cette date, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année" (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

2. **Le vison, etc.;**

Le vison, la loutre, la martre, le pékan, le renard et le chat sauvage, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année. Cependant, il est permis en tout temps de chasser, tuer ou prendre les variétés de renards connus sous le nom de renards jaunes ou rouges.

3. **Le lièvre, etc.;**

Le lièvre, entre le premier jour de février et le premier jour de décembre de chaque année, et l'ours entre le premier jour de juillet et le vingtième jour d'août de chaque année. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

4. **Le rat musqué ;**

Le rat musqué en aucun temps de l'année, excepté dans le mois d'avril. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

5. **Rapport au ministre par personne faisant le commerce de fourrures ;**

"Toute compagnie, société ou personne faisant le commerce de fourrures qui, en vertu de quelqu'une des dispositions de cette loi, a chassé ou fait chasser les animaux à fourrures ou une espèce quelconque des animaux à fourrures mentionnés dans cet article, est tenue de faire rapport dans les quinze premiers jours du mois de mai de chaque année, au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, de la quantité et de l'espèce de ces animaux qu'elle a tués ou achetés, ou mis sur le marché dans la province de Québec." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

3o Bécasse, Bécassine, Perdrix, Canard Sauvage, Macreuse, Sarcelle, etc.

"1400. **Défense de chasser:**

Il est défendu:

1. De chasser, tuer ou prendre:

(a) **La bécasse, etc.;**

Les bécasses, les bécassines, les pluviers, les courlis, les chevaliers et les maubèches, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année; les perdrix grises et de savane, entre le quinzième jour de décembre et le premier jour de septembre de chaque année, et les perdrix blanches (ptarmigan) entre le premier jour de février et le premier jour de novembre de chaque année;

(b) **La macreuse, etc.;**

"Les macreuses, les sarcelles ou les canards sauvages d'aucune espèce, excepté les harles (becs-scies), les huards et les goélands, entre le premier jour de mars d'une année et le premier jour de septembre de la même année." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 3).

(c) **Défense de chasser pendant certaines heures.**

En tout temps de l'année, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, d'aucune manière, la bécasse, la bécassine, la perdrix ou les macreuses, sarcelles ou canards sauvages, d'aucune espèce; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder ou d'exposer, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage;

2. **Enlèvement des œufs. — Droit de chasser pour la nourriture dans certaines parties de la province.**

''De déranger, endommager, cueillir ou enlever en tout temps, les œufs d'aucune espèce de gibier à plume. Les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus.

Néanmoins, les habitants de cette partie de la province comprise dans la zone No 2, telle que définie par cette loi, et ceux du comté de Gaspé, peuvent, pour leur nourriture seulement, y chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe *b* du présent article en tout temps de l'année — sauf entre le premier juin et le premier août.'' (6 Ed. VII, ch. 19, art. 3).

''1400a. Achat et vente de perdrix prohibés. — Expressions ''vente'' et ''achat'' définies. — Fardeau de la preuve en certains cas. — Pénalité.

''Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane et aucune bécasse avant le premier jour d'octobre 1910.

Toute livraison de telle perdrix ou de telle bécasse faite autrement qu'à titre purement gratuit, constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix ou de telle bécasse autrement qu'à titre purement gratuit constitue un achat, dans le sens de cette disposition.

Si une telle perdrix ou une telle bécasse est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession pour des fins de vente des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix ou cette bécasse en sa possession avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.

Toute contravention aux dispositions du présent article rend celui qui en est trouvé coupable passible pour une première infraction d'une amende de $2.00 au plus, et de $1.00 au moins et des dépens par chaque tête de perdrix et de bécasse, selon le cas; pour une deuxième infraction, d'une amende de $10.00 au plus et de $5.00 au moins par chaque

tête; pour une troisième infraction et toute récidive, de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec dépens dans tous les cas.'' (6 Ed. VII, ch. 19, art. 4).

COUT DE LA LICENCE DE CHASSE.

Les personnes non domiciliées dans la Province de Québec qui ne sont membres d'aucun club dûment incorporé dans la Province $25.00

Les personnes non domiciliées dans la Province, membres actifs de clubs de chasse et de pêche légalement organisés $10.00

Bonnes gens font les bons pays;
Bon cœur fait le bon caractère;
Bons comptes font les bons amis;
Bon fermier fait la bonne terre;
Bons livres font les bonnes mœurs;
Bons maîtres les bons serviteurs;
Bon bras fait les bonnes lames;
Bon goût fait les bons écrits;
Bon mari fait les bonnes femmes;
Bonne femme fait les bons maris.

(**Proverbes**).

* * *

ENIGME No 2.

Une main roturière avecque moi s'exerce.
Né dans les bois, en ville j'ai commerce.
Bien souvent employé dans le palais du roi.
Quand on a fait ce qu'on voulait de moi,
On me met sur l'heure à la porte.
A savoir qui je suis, si ton désir te porte,
Je t'aiderai de bonne foi.
Voici: quand tu me tiens, je marche devant toi.

Voir réponse, page 32.

* * *

La plus grande de toutes les gloires que l'homme puisse ambitionner, c'est d'avoir obtenu pendant sa vie et mérité après sa mort les sympathies publiques par le bien qu'il aura fait.

Cicéron.

* * *

C'est un grand art que de savoir se choisir des amis positifs, mais une merveilleuse prudence de les conserver.

PECHE

Temps pendant lequel la pêche est permise.

Saumon. — Du 1er mai au 31 juillet; pêche à la mouche: du 2 février au 14 août.

Truite de mer. — Du 1er décembre au 31 octobre.

Ouananiche. — Du 1er décembre au 30 septembre.

Truite mouchetée (sal. fontinalis). — Du 1er mai au 30 septembre. La pêche à travers la glace est prohibée.

Truite grise (lunge) touladi (lake trout). — Du 2 décembre au 14 octobre.

Achigan (longueur, pas moins de 9 pouces. Bar non compris). — Du 16 juin au 1er avril.

L'Anguille peut être prise dans des nasses et dans des écluses, mais ne peut l'être de manière à l'empêcher entièrement d'arriver à d'autres nasses.

Les mailles des filets ne doivent pas avoir moins d'un pouce et un huitième, et le poisson moins de 30 pouces.

L'anguille ne peut être prise au dard ou au flambeau, durant les mois d'octobre et de novembre, dans les eaux fréquentées par le saumon et la truite.

Doré (longueur, pas moins de 15 pouces). — Du 16 mai au 14 avril.

Eperlan. — Du 2 juillet au 31 mars.

Poisson blanc. — Du 1er décembre au 9 novembre.

Maskinongé (longueur, pas moins de 24 pouces). — Du 15 juin au 15 avril.

Esturgeon (longueur, pas moins de 36 pouces). — Du 30 juin au 31 mai.

Les personnes non domiciliées dans la province et qui désirent y faire la pêche, devront, avant de commencer à pêcher, se procurer à cet effet un permis spécial.

Tarif des licences pour non résidents.

Pour la pêche au saumon	$25.00
Membres des clubs non résidents	25.00
Pour toute autre espèce de poisson	10.00
Les membres de clubs	5.00

Les invités de clubs et les membres honoraires devront payer le taux ordinaire de la licence.

Pour obtenir les licences de pêche, il faut s'adresser au Département des Pêcheries, à Québec, ou à nos agents, inspecteurs et officiers, aussi aux secrétaires des différents clubs

autorisés à délivrer les licences aux membres et aux invités de leur club respectif.

Art. 1402b. — Toute personne ou toutes personnes sans aucun permis, ayant en sa possession un engin de pêche ou de chasse prohibé par la loi, sera présumée violer la loi, et la dite présomption sera suffisante pour établir que la dite personne ainsi trouvée, à pêcher ou chasser illégalement, et il incombera à cette personne de démontrer qu'elle possédait cet engin sans aucun objet illégal.

Art. 1394aa. — Quiconque "fait usage de dynamite" ou autres "explosifs" pour la pêche des poissons visés par cette loi, est passible d'un "emprisonnement" de douze mois.

Exportation de certaines espèces de truite.

Personne ne recevra, n'expédiera, ne transportera ni n'aura en sa possession, dans le but de l'expédier ou de la transporter hors du Canada, aucune truite mouchetée, truite de rivière ou de mer, prise ou capturée dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard; pourvu:—

(a) que toute personne pourra ainsi expédier la truite capturée par elle pour le sport jusqu'à vingt-cinq livres pesant, si l'envoi est accompagné d'un certificat à cet effet, soit de l'officier local des pêcheries dans le district duquel le poisson a été capturé, soit de l'agent local de la station adjacente à la localité où le poisson a été capturé, ou est accompagné d'une copie de la licence ou du permis officiel délivré à la personne faisant l'envoi;

(b) qu'aucun paquet de cette truite n'excédera vingt-cinq livres pesant, ni que personne n'aura la permission d'expédier plus qu'un paquet durant la saison.

Entre Marseillais et Gascon:

— Moi, dit le Gascon, je suis allé dans un pays où il faisait si chaud, que les poules y pondaient des œufs durs!

— Et moi, renchérit le Marseillais, c'est encore bien plus fort. Il faisait tellement froid dans le pays où je suis allé, que les poules n'y pondaient que des œufs à la neige!

* * *

Les enfants terribles:

— Petite mère, c'est toi qui es bien heureuse!

— Pourquoi, mon chéri?

— Si tu avais mal aux dents tu pourrais bien tout de suite les retirer.

PRONOSTICS DE LA TEMPERATURE POUR L'ANNEE 1909.

Janvier. — Du 1er au 6, l'année commence avec de fortes tempêtes de neige; du 6 au 14, nous avons d'abord un beau ciel clair, ensuite le vent du sud nous apportera de la neige; du 14 au 21, pendant cette durée, la température est variable avec froid et tempête de neige; du 21 à la fin du mois, d'abord de la neige, puis la température s'adoucit et nous avons quelques jours de pluie.

Février. — Du 1er au 5, nous avons toutes les probabilités d'une tempête de neige au commencement du mois; du 5 au 13, la température continue à être très rude, les grands vents causeront des obstructions dans les chemins; du 13 au 20, encore quelques journées froides, ensuite la température devient plus modérée; du 20 à la fin du mois, durant ce laps de temps nous aurons des jours de pluie.

Mars. — Du 1er au 6, nous aurons pendant cette durée une température variable; du 6 au 14, les premiers jours, nous aurons de forts coups de vent avec pluie et neige; du 14 au 21, le ciel est plus clair et la température s'adoucit; du 21 au 28, temps variable avec grands vents, car à l'approche des équinoxes les coups de vent sont ordinairement dangereux; du 28 au 5 avril, les derniers jours de mars, nous aurons de fortes tempêtes et ensuite la température s'adoucit.

Avril. — Du 5 au 13, la température est variable, après quelques journées d'un ciel clair, nous aurons de la pluie et de la neige; du 13 au 19, durant ce laps de temps nous avons d'abord des journées froides, ensuite la température s'adoucit et nous avons de belles journées chaudes; du 19 au 27, dans les premiers jours, continuation du beau temps, sur les derniers jours, le vent d'est nous donnera de la pluie; du 27 au 5 mai, les derniers jours du mois d'avril sont froids et les premiers jours de mai sont beaux et chauds.

Mai. — Du 5 au 12, quelques jours de pluie accompagnée de forts coups de vent sur les lacs; du 12 au 19, température désagréable, pluie froide, grands vents, et les gelées sont encore à craindre; du 19 au 26, la température est encore humide, et ensuite elle s'améliore et nous donne de belles journées; du 26 au 3 juin, après quelques belles journées, le dernier quartier de la lune nous apportera des journées pluvieuses.

Juin. — Du 3 au 10, ce laps de temps sera beau, suivi de forts coups de vent sur les derniers jours; du 10 au 17, beau temps et nous aurons les premières journées de chaleur de la saison; du 17 au 25, nous pouvons compter sur quelques orages accompagnés de tonnerre; du 25 au 3 juillet, nous aurons une température humide avec beaucoup de brume.

Juillet. — Du 3 au 10, pendant cette durée, nous aurons de gros orages accompagnés de tonnerre; du 10 au 17, la température devient plus froide avec brouillards; du 17 au 25, durant les premiers jours nous souffrirons de chaleurs accablantes; du 25 à la fin du mois, le temps d'abord incertain, ensuite quelques orages, et les nuits deviennent très fraîches.

Août. — Du 1er au 8, ce mois commence avec de belles journées, ciel clair et nuits chaudes; du 8 au 15, le ciel est légèrement couvert, mais le vent du sud-ouest, nous apportera quelques orages; du 15 au 23, nous serons exposés à avoir quelques jours de pluie passagère; du 23 à la fin du mois, la température est beaucoup plus froide et changeante.

Septembre. — Du 1er au 6, ce mois commence avec une température variable; du 6 au 14, durant ces jours nous pouvons compter sur les plus belles journées de l'automne; du 14 au 22, quelques jours de mauvais temps, puis de forts orages; du 22 à la fin du mois, encore de la pluie accompagnée de tonnerre et de vent qui amènera des tempêtes sur mer.

Octobre. — Du 1er au 6, nous aurons une température désagréable, pluie accompagnée de neige; du 6 au 14, nous aurons quelques journées très froides; du 14 au 22, nous aurons pendant cette durée une température variable; du 22 au 28, quelques belles journées avec ciel clair, mais très froides; du 28 au 4 novembre, les derniers jours du mois sont beaux, mais novembre commencera avec un très mauvais temps.

Novembre. — Du 4 au 12, la température baisse considérablement, le ciel est couvert et pluvieux; du 12 au 20, nous aurons des journées froides avec de la neige; du 20 au 27, durant ce laps de temps, nous aurons une température orageuse avec coups de vent sur les lacs; du 27 au 4 décembre, les derniers jours du mois la température s'améliore, mais décembre commence avec de grands vents.

Décembre. — Du 4 au 12, temps variable, après quelques journées humides la température se refroidit; du 12 au 19, nous avons une température glaciale avec tempête de neige; du 19 au 26, le thermomètre baisse considérablement, la glace se forme sur les rivières; du 26 à la fin du mois, nous aurons de forts coups de vent accompagnés de neige.

"Ecoutez les vieillards avec déférence, car ils ont sur vous un avantage immense que vous ne pouvez leur enlever: c'est l'expérience de la vie."

PREDICTIONS DE THOMAS MOULT POUR L'ANNEE 1909.

Prédictions générales. — Le printemps, cette année, sera sec, froid et amer à tous les arbres et biens de la terre, qui auront petit commencement jusqu'au mois de juin, lequel sera orageux et pluvieux jusqu'à la mi-août; il sera tardif, et semblable au quinzième nombre solaire.

L'automne sera moite et venteux.

L'hiver sera bien tempéré, il n'y aura pas de grands froids.

Prédictions particulières. — Au commencement de l'année il y aura cherté de tous grains; ceux qui auront de l'argent feront bien d'en acheter; mais qu'ils les vendent, car à la fin de l'année ils diminueront de prix. Les vendanges seront médiocres en tous pays, et les vins seront verts: heureux ceux qui en seront fournis de bons, car ils feront grand profit.

Mariage d'un grand roi.

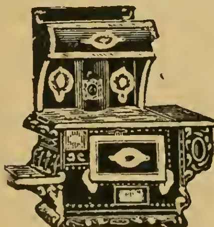
Traité de paix entre les princes chrétiens.

Bataille gagnée.

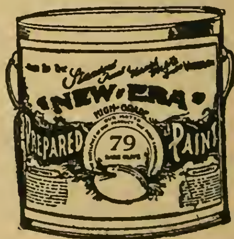
Pronostications des biens de la terre. — Cette année, le premier jour de l'année étant un vendredi, l'hiver s'avancera, le printemps sera bon; l'été et l'automne seront assez secs, les blés et vins seront à bon marché. Le mal des yeux régnera. La plupart des enfants mourront. Il y aura guerre, batailles et meurtres. L'on ira d'un royaume à l'autre pour se narguer. Les bêtes farouches périront.



Fer "Neverslip"



Poêle "PILOT" en Acier,
Avec ou sans pattes



Peintures Préparées New-Era
Pour maison, etc., etc.

Demandez Catalogues détaillés et prix à . . . **Ludger Gravel,** 26, Place Jacques-Cartier. MONTREAL, P.Q.

Phones : Main 512 et 641 ; Marchands 964 ; après 6 p.m., Est 2314 ; à Québec 752

Téléphone : Main 208 et 1396.

ALEX. McARTHUR & CIE, Limitée

82, RUE McGILL.

FABRICANTS DE

FEUTRE GOUDRONNÉ " Black Diamond. " TOITURES GOUDRONNÉES (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3 plis. PAPIERS A CONSTRUCTION, gris, paille et goudronné. PAPIERS A LAMBRIS : Cyclone, Crown. GOUDRON et CIMENT pour toitures. PRODUITS de GOUDRON. FEUTRE pour TAPIS.



TAPISSERIES,

PAPIERS à IMPRIMER pour Livres, Journaux, etc.

PAPIERS de COULEURS.

PAPIERS d'EMBALLAGE, brun, gris et Manille.

Manufacture :
Coin des Rues HAVRE & LOGAN.

Moulins :
JOLIETTE, P. Q.

Librairie J.-G. GRATTON

GROS ET DETAIL

Librairie, Articles Religieux, de Fantaisie, Jouets, Etc

MONTREAL

682, Rue Ste-Catherine Est

Téléphones Bell :
Bureau, Main 4161
Dépt. d'Ordres, Main 2220
Privé, Mount 3348
Notre-Dame-de-Grâce

Etablie en 1889

Téléphone des Marchands 543

I.-L. LAFLEUR

IMPORTATEUR DE

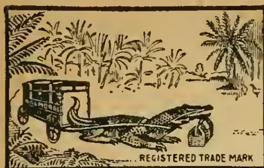
Ferronneries, Peintures, Vitres, Vernis, Etc.

MONTREAL

362-366 RUE NOTRE-DAME OUEST

ET 43 à 57 O'CONNELL, (ci-devant rue Dupré)

Spécialité : MOTEURS A GAZOLINE " FERRO "



EXIGEZ CETTE MARQUE

DE COMMERCE sur vos . .

HARNAIS, SELLES, VALISES

et SACS DE VOYAGE. . .

Lamontagne Limited

238, Rue Notre-Dame, Ouest

Nous avons des voyageurs dans toutes les parties du Canada.

Ecrivez-nous pour nos catalogues.

MAISON FONDEE EN 1852

CHS LAVALLEE (SUCCESSEUR DE A. LAVALLEE)

Importateur d'instruments de musique de toute espèce et de musique en feuilles. Réparations de toutes sortes exécutées à très bref délai. Toujours en stock des instruments pour Orchestre et Fanfare. Agent pour BESSON & CIE, de Londres, (Angleterre). BLISSON, BLANCHOT & CIE, de Lyon, (France), J. W. YORK & SONS, de Grand Rapids, (Michigan).

35, BOULEVARD ST-LAURENT, - - MONTREAL.

Téléphone Bell Est 1848

N. RHÉAUME & FRÈRE

MANUFACTURIERS

MOULURES, CADRES, MIROIRS,

Manteaux de Cheminées et Miroirs de Salon,

Pôles à Rideaux, Etc.

Gravures, Chromos, Oléographes, Sculpture et Dorure.

Re-Argenture des Miroirs.

No. 135 Boulevard St-Laurent, - MONTREAL



ETABLIE EN 1866

L. J. A. SURVEYER

Importateur de

Quincaillerie, Coutellerie, Outils, Articles de Chasse et de Pêche, Peintures, Vernis, Etc.

Seul Agent pour

La Veilleuse en nickel " MONTREAL BEAUTY "

Commandes par la malle remplies avec soin.

52, Boulevard St-Laurent, MONTREAL.

Daly & Morin

MANUFACTURIERS DE

Toiles sur ressorts pour châssis (*Blinds*)

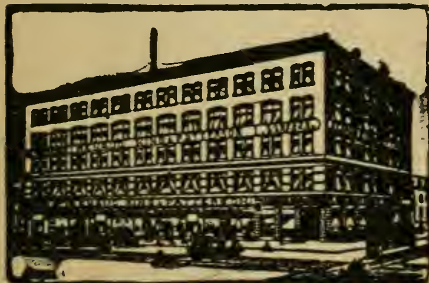
Poles et Ornements de Poles

Garnitures en tous genres

BROSSES, PINCEAUX, BALAIS, Etc., Etc.

EN GROS SEULEMENT

32, Rue Saint-Sulpice, - MONTREAL



MEUBLES,
TAPIS,
RIDEAUX,
DRAPERIES, Etc

RENAUD, KING & PATTERSON,

Limitée

COIN DES RUES STE-CATHERINE & GUY

Prix spéciaux aux acheteurs hors Montréal.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé..............$4,000,000
Capital payé.................. 2,500,000
Fonds de réserve........... 2,000,000

DIRECTEURS :

F.-X. ST-CHARLES, Ecr., Président,
R. BICKERDIKE, M. P., Vice-Président,
L'HON. J.-D. ROLLAND,
J.-A. VAILLANCOURT, Ecr,
ALPH. TURCOTTE, Ecr,
E.-H. LEMAY, Ecr,
J.-M. WILSON, Ecr.

M. J.-A. PRENDERGAST, Gérant-Général
C.-A. GIROUX, Gérant,
F.-G. LEDUC, Assistant-Gérant.
O.-E. DORAIS, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

SUCCURSALES DE QUARTIERS :

Rue Sainte-Catherine Est.
" " " Centre.
" Notre-Dame Ouest.
Av. Mont-Royal. Ville St-Louis.
Viauville.
Saint-Henri.
Pointe Saint-Charles.
Hochelaga.
Maisonneuve.
Verdun.

SUCCURSALES :

Berthierville, P.Q.
Farnham, P. Q.
Joliette, P. Q.
Laprairie. P.Q.
L'Assomption, P. Q.
Louiseville, P. Q.
Québec, P. Q.
" St-Roch.
Sherbrooke, P. Q.
Sorel, P. Q.
St-Boniface, Man.
St-Jacques (Co. Montcalm.)
St-Jérome, P.Q.
St-Hyacinthe, P.Q.
St-Pierre, Man.
Trois-Rivières, P. Q.
Valleyfield. P. Q.
Vankleek Hill, Ont.
Winnipeg, Man.
Edmonton. Alta.

GUILBAULT, DESPAROIS & GARNEAU

CHAPEAUX, CASQUETTES ET FOURRURES EN GROS.

Assortiment complet et de premier choix. Nos marques de Chapeaux "PROGRESS" "BENNET" "GARNEAU" sont des plus populaires. CASQUETTES, une spécialité. FOURRURES de toutes sortes.

244, RUE NOTRE-DAME OUEST, TELEPHONE, MAIN 1666.
MONTREAL

LARIVIERE Incorporée

SUCCESSEUR DE

AMIOT, LECOURS & LARIVIERE

FERRONNERIES, PLOMBERIE, PEINTURES

SPECIALITE : Outils de tous genres

911, BOULEVARD ST-LAURENT
Succursale : 10, CRAIG OUEST.
MONTREAL

N. B.—Attention spéciale donnée aux commandes par la malle.

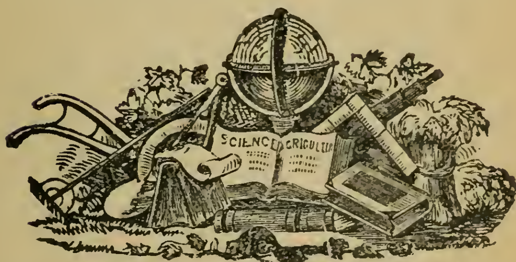
ALMANACH
AGRICOLE, COMMERCIAL
ET DES FAMILLES

DE

LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS

1910

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil neuf cent dix, par La Compagnie J.-B. Rolland & Fils, au bureau du ministre de l'Agriculture à Ottawa.

CANADA

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS

N. B.—Cet almanach contient beaucoup de matières d'un intérêt général et mérite d'être conservé à titre de renseignements utiles.

A NOS LECTEURS.

Notre préoccupation constante a toujours été de rendre chacune des éditions de notre "Almanach Agricole, Commercial et des Familles" de plus en plus digne de la bienveillance de ses lecteurs, et comme cette quarante-quatrième ne le cède en rien sur ses devancières, nous avons tout lieu d'espérer qu'elle recevra l'accueil accoutumé.

En voici le sommaire. Comput ecclésiastique; fêtes mobiles; calendrier conforme à l'Ordo; éphémérides des douze derniers mois; la hiérarchie catholique du Canada précédée d'un tableau synoptique; les Pères du Concile Plénier; les Conseils de l'Instruction publique, de l'Agriculture, des Arts et Manufactures; l'Association des Manufacturiers canadiens; la Chambre de Commerce; les gouverneurs généraux et lieutenants-gouverneurs depuis la Confédération; le Parlement fédéral et les Législatures de la Puissance; les divers départements de Québec; le tarif des Postes; les lois de Chasse et de Pêche; les pronostics de la température.

Pour faire diversion à l'aridité de ces matières, de nombreuses et intéressantes histoires, entre autres: "Par Terre et par Mer", et..., par A.-D. DeCelles; "Anecdotes du Palais", par Chs Langelier; "Françoise la Blonde", par R. Girard; "Sirop Laflèche", par A. Bourgeois; des conseils pratiques d'économie domestique; variétés scientifiques et drôlatiques; pensées, maximes, etc., etc.

Les EDITEURS.

Comput ecclésiastique pour 1910.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire)......... 11

Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire) XIX

Cycle solaire (il est de 28 ans).................. 15

Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège)........................... 8

Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année) .... b

Lettre du Martyrologe................................ u

Fêtes mobiles.

Septuagésime	23 janvier	Pentecôte	15 mai
Les Cendres	9 février	Sainte Trinité	22 mai
Dim. de la Passion	13 mars	Fête-Dieu	26 mai
" des Rameaux	20 mars	1er dim. de l'Avent	27 nov.
Pâques	27 mars	Dimanches après la Pentecôte	27
Rogations	2, 3 et 4 mai		
Ascension	5 mai		

Quatre-Temps.

Printemps	les 16, 18 et 19 février.
Eté	les 18, 20 et 21 mai.
Automne	les 21, 23 et 24 septembre.
Hiver	les 14, 16 et 17 décembre.

Commencement des quatre Saisons.

Le Printemps, le 21 mars, à 7 h. 3 m. du matin. (Equinoxe,) c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée.

L'Eté, le 22 juin, à 2 h. 58 m. du matin.

L'Automne, le 23 septembre, à 5 h. 31 m. du soir. (Equinoxe,) c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée.

L'Hiver, le 22 décembre, à 0 h. 12 m. du soir.

Fêtes religieuses d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 5 mai, l'Ascension.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée Conception.
Le 25 décembre, Noël.

Fêtes légales. (Jours non juridiques).

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 9 février, les Cendres.
Le 25 mars, Vendredi saint.
Le 28 mars, Lundi de Pâques.
Le 5 mai, l'Ascension.
Le 24 mai, Reine Victoria.
Le 1er juillet, la Confédération.
Le 5 septembre, Fête du travail.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 9 novembre, Fête du Roi.
Le 8 décembre, l'Immaculée Conception.
Le 25 décembre, Noël.

Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des "Noces" du 7 janvier au 8 février inclusivement, et du 4 avril au 26 novembre aussi inclusivement.

Eres de l'année 1910.

De la création (4944 suivant les Bénédictins).........	6873
De la période Julienne	6623
De la naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne). 25 déc.	1910
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril......	2663
" " de Québec, 3 juillet	302
" " de Montréal, 17 mai	268
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11-12 octobre	418
De la découverte du Canada, par Jacques Cartier, 16 juillet	376
De la cession du Canada à l'Angleterre, 9 février......	147
De la république des Etats-Unis, 4 juillet............	134
De la république française, 4 septembre............	40
De la Puissance du Canada, 1er juillet..............	43
Du règne de S. S. Pie X, 4 août.....................	7
" " du roi Edouard VII, 24 janvier............	9

Observations météorologiques, etc.

En 1908.—Première gelée d'automne, 29 octobre.
" " neige " 14 novembre.
" Commencement de l'hiver, le 6 décembre.

En 1909.—Première traversée en voiture sur la glace, de Longueuil à Hochelaga, le 9 janvier.
" La glace du Saint-Laurent part vis-à-vis la ville de Montréal, le 2 avril.
" Le traversier "Longueuil" commence son service régulier, le 19 avril.
" Arrivée du premier vapeur d'outre-mer: le "Corinthian" de la ligne Allan, le 1er mai.
" Première gelée d'automne, le 29 octobre.
" Première tempête de neige, à Montréal, le ....

Nota.—Pour le détail des années précédentes, voir nos Almanachs des années dernières.

BAROMETRE PERPETUEL.

Le tableau ci-dessous, préparé pour le climat de la Grande-Bretagne par le célèbre astronome Herschel, a été modifié par des hommes compétents, de manière à convenir au climat du Canada.

Si la nouvelle Lune la pleine, le 1er quartier, ou le dernier arrivent	En été	En hiver
Entre minuit et 2 h. du matin....	Beau	Forte gelee, à moins que le vent ne vienne du sud ou de l'ouest
" 2 et 4 "	Frais, fréquentes ondées	Neige et tempête.
" 4 et 6 "	Pluie	" "
" 6 et 8 "	Vent et pluie	Tempête.
" 8 et 10 " ..	Variable	Neige, si le vent est à l'est ou à l'ouest.
" 10 et midi ...	Fréquentes ondées....	Neige, si le vent est à l'ouest.
Entre midi et 2h. p.m.	Très pluvieux	Neige ou froid.
" 2 et 4 " ..	Variable	Beau et doux.
" 4 et 6 " ..	Beau	Beau.
" 6 et 8 " ..	Beau si le vent est N.-O..........	Beau et gelée, si le vent est N. ou N.-E
	Pluie, s'il est sud ou S.-O	Pluie ou neige. s'il est sud ou sud-ouest.
" 8 et 10 " ..	" " "	" " "
" 10 et minuit	Beau	Beau et froid

N. B.—Les prédictions de ce tableau seront d'autant plus correctes que les changements de la lune s'effectueront plus près de midi ou de minuit
Le tableau de l'été est plus exact que celui de l'hiver

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année;

2° Les jours de ''Vigile'' de la Pentecôte, (14 mai); de la solennité des SS. Apôtres Pierre et Paul, (2 juillet); de la solennité de l'Assomption, (20 août); de la Toussaint, (31 octobre), et de Noël, (24 décembre);

3° Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants, 10, 11 et 12 février.

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême;

5° Le dimanche des Rameaux et les six autres jours de la Semaine sainte;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

N. B.—Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant, les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence ''totale'', mais seulement ''partielle''; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire un ''seul'' repas en gras (le midi) et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Eclipses durant l'année 1910.

Cette année il y aura quatre éclipses, dont deux du soleil et deux de la lune.

Le 8 mai, éclipse totale du soleil, invisible au Canada.

Le 23-24 mai, éclipse totale de la lune, visible au Canada.

Le 1er novembre, éclipse partielle du soleil, invisible au Canada.

Le 16 novembre, éclipse totale de la lune, visible au Canada comme éclipse partielle.

Apparence des Planètes pour 1910.

Venus sera étoile du soir depuis le commencement de l'année jusqu'au 12 février; ensuite, étoile du matin jusqu'au 26 novembre; étoile du soir le reste de l'année.

Mars sera étoile du soir depuis le commencement de l'année jusqu'au 27 septembre; étoile du matin le reste de l'année.

Jupiter sera étoile du matin, depuis le commencement de l'année jusqu'au 31 mars, ensuite étoile du soir jusqu'au 19 octobre; étoile du matin le reste de l'année.

Saturne sera étoile du soir, depuis le commencement de l'année jusqu'au 16 avril; ensuite étoile du matin jusqu'au 27 octobre; étoile du soir le reste de l'année.

Explication des signes et abréviations.

La colonne CL. désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune.	P. Q., Premier Quartier.
P. L., Pleine Lune.	D. Q., Dernier Quartier.
H. M., Heure, Minute.	Q. Tps., Quatre-Temps.

JANVIER



31 JOURS

Consacré à l'Enfant Jésus — Signe du Verseau

Les jours croissent de 1 heure 5 minutes.

D. Q. le 3, à 8h. 33m. du matin.
N. L. le 11, à 6h. 57m. du matin.
P. Q. le 18, à 5h. 27m. du matin.
P. L. le 25, à 6h. 57m. du matin

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H.M	SOLEIL Cou. H.M	LUNE L. C. H. M.
Sam.	1	b	CIRCONCISION, doub. 2e cl. (d'obl.)	7 47	4 21	10 38
DIM.	2	r	Octave de St Etienne, M., doub.	7 47	4 22	11 44
Lundi	3	b	Octave de St Jean, Ap. et Ev., d.	7 47	4 23	matin
Mardi	4	r	Octave des SS. Innocents, doub.	7 46	4 24	0 42
Merc.	5	b	*Vigile* de l'Epiphanie, semid.	7 46	4 25	1 48
Jeudi	6	b	EPIPHANIE, doub. 1re cl. (d'obl.)	7 46	4 26	2 55
Vend.	7	b	De l'Octave, semid.	7 45	4 28	4 03
Sam.	8	b	De l'Octave, semid.	7 45	4 29	5 11
DIM.	9	b	Dim. dans l'Octave, semid.	7 44	4 30	6 16
Lundi	10	b	De l'Octave, semid.	7 44	4 31	7 18
Mardi	11	b	De l'Octave, semid.	7 43	4 32	couc.
Merc.	12	b	De l'Octave, semid.	7 42	4 33	5 45
Jeudi	13	b	Octave de l'Epiphanie, doub. privil.	7 42	4 34	7 1
Vend.	14	b	St Hilaire, E. D., doub.	7 42	4 35	8 20
Sam.	15	b	St Paul, Ermite, doub.	7 40	4 37	9 40
DIM.	16	b	2 *Ep.* T.S. NOM DE JÉSUS, d. 2e cl.	7 40	4 38	10 59
Lundi	17	b	St Antoine, Abbé, doub.	7 39	4 39	matin
Mardi	18	b	Chaire de St Pierre à Rome, d.maj.	7 39	4 41	0 10
Merc.	19	vr†	*Messe du 3e Dim.* après l'Épiphanie	7 38	4 42	1 30
Jeudi	20	r	SS. Fabien et Sébastien, MM., d.	7 37	4 43	2 49
Vend.	21	r	Ste Agnès, V. et M., doub.	7 36	4 45	4 5
Sam.	22	r†	SS. Vincent et Anastase, MM., sd.	7 35	4 46	5 17
DIM.	23	vl*	SEPTUAGÉSIME, 2e cl., semid.	7 34	4 47	6 23
Lundi	24	r	St Timothée, E. et M., doub.	7 33	4 49	lever
Mardi	25	r	Prière de N.-S., doub. maj.	7 32	4 51	4 57
Merc.	26	r	St Polycarpe, E. et M., doub.	7 32	4 52	6 5
Jeudi	27	b	St Jean Chrysostôme, E.D., doub.	7 32	4 53	7 14
Vend.	28	b†	St Raymond de Penn., Conf., semid.	7 31	4 54	8 22
Sam.	29	b	St François de Sales, E. D., doub.	7 31	4 56	9 28
DIM.	30	vl*	SEXAGÉSIME, 2e cl., semid.	7 30	4 58	10 33
Lundi	31	b	St Pierre Nolasque, Conf., doub.	7 28	5 0	11 34

Quand janvier montre les dents,
Le printemps et l'été sont ardents.
Quand janvier fait le pont,
Mars le rompt.

Il vaut mieux tout perdre que de perdre le temps ; l'or perdu peut se retrouver ; le temps perdu, jamais.

JANVIER.

1...
2...
3...
4...
5...
6...
7...
8...
9...
10...
11...
12...
13...
14...
15...
16...
17...
18...
19...
20...
21...
22...
23...
24...
25...
26...
27...
28...
29...
30...
31...

FEVRIER

Consacré aux Douleurs de la Ste Vierge



28 JOURS

Signe des Poissons

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

D. Q. le 2, à 6h. 33m. du matin.
N. L. le 9, à 8h. 19m. du soir.
P. Q. le 16, à 1h. 38m. du soir.
P. L. le 23, à 10h. 42m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	Cou.	LUNE L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1	r	De la Passion de N.-S., doub. maj.	7 27	5 1	matin
Merc.	2	b	PURIFICATION DE LA B. V. M., d. 2e cl.	7 26	5 2	0 39
Jeudi	3	b	STE FAMILLE J. M. J., d. 2e cl. (du 23	7 25	5 3	1 46
Vend.	4	b	St André Corsini, E.C., d. [janv.)	7 23	5 5	2 52
Sam.	5	r	Ste Agathe, V. et M., doub.	7 22	5 6	3 59
DIM.	6	vl*	QUINQUAGÉSIME, 2e cl., sd. (Sol. de	7 20	5 8	5 2
Lundi	7	b	St Romuald, Abbé, doub. [la Purif.)	7 19	5 9	6 2
Mardi	8	b	St Jean de Matha, Conf., doub.	7 18	5 11	6 51
Merc.	9	vl	LES CENDRES. (1)	7 17	5 13	couc.
Jeudi	10	b	Ste Scholastique, V., doub.	7 16	5 14	5 59
Vend.	11	r	Ste Couronne d'Epines, doub. maj.	7 14	5 16	7 21
Sam.	12	b	Les Sept Fondateurs des Servites, d.	7 13	5 17	8 43
DIM.	13	vl*	1ER DU CARÊME, 1re cl., semid.	7 11	5 18	9 58
Lundi	14	b	St Ildefonse, E. C., doub.	7 9	5 19	11 19
Mardi	15	r	SS. Martyrs Japonais, doub.	7 8	5 20	matin
Merc.	16	b	*Q. Tps.* Epous. de la B. V. M., d. m. (du	7 6	5 22	0 39
Jeudi	17	b	N.-D. de Lourdes, d. m. (du 11) [23 j.)	7 4	5 24	1 56
Vend.	18	r	*Q. Tps.* Ste Lance et SS. Clous, d. m.	7 3	5 25	3 8
Sam.	19	b	*Q. Tps.* Conv. de St Paul, d. m. (du	7 1	5 27	4 16
DIM.	20	vl*	2E DU CARÊME, 2e cl., semid. [25 j.)	7 0	5 28	5 16
Lundi	21	b	St Cyrille d'Alex., E.D., d. (du 9).	6 59	5 30	6 2
Mardi	22	b	Chaire de St Pierre à Antioche, d. m.	6 57	5 31	6 41
Merc.	23	b	*Vig.* St Pierre Damien, E.D., doub.	6 55	5 33	lever
Jeudi	24	r	ST MATHIAS, Ap., doub. 2e cl.	6 53	5 34	6 7
Vend.	25	r	St Suaire de N.-S., doub. maj.	6 51	5 35	7 14
Sam.	26	vl†	De la Férie (b† Imm. Con.)	6 49	5 37	8 18
DIM.	27	vl	3E DU CARÊME, 2e cl., semid.	6 48	5 38	9 21
Lundi	28	vl†	De la Férie (b† SS. Anges).	6 47	5 39	10 28

Quand il fait beau le jour de la Chandeleur
L'hiver dure encore quarante jours.

Eclairs en hiver, signe de neige prochaine, de vent et de tempête.

C'est un malheur qu'un homme soit maître, quand il n'a jamais su être disciple.

(1) Jeûne, tous les jours du Carême, les dimanches exceptés.

FEVRIER.

1. . . . .
2. . . . .
3. . . . .
4. . . . .
5. . . . .
6. . . . .
7. . . . .
8. . . . .
9. . . . .
10. . . . .
11. . . . .
12. . . . .
13. . . . .
14. . . . .
15. . . . .
16. . . . .
17. . . . .
18. . . . .
19. . . . .
20. . . . .
21. . . . .
22. . . . .
23. . . . .
24. . . . .
25. . . . .
26. . . . .
27. . . . .
28. . . . .

MARS
Consacré à Saint Joseph



31 JOURS
Signe du Bélier

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

D. Q. le 4, à 2h. 58m. du matin.
N. L. le 11, à 7h. 18m. du matin.
P. Q. le 17, à 10h. 43m. du soir.
P. L. le 25, à 3h. 27m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	Cou.	LUNE L. C.
				H. M	H. M.	H. M.
Mardi	1	vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 44	5 42	11 33
Merc.	2	vl†	De la Férie (b† St Joseph).	6 42	5 43	matin
Jeudi	3	vl†	De la Férie (b† T. S. Sacrement).	6 40	5 44	0 38
Vend.	4	r	Des Cinq Plaies de N.-S., doub. maj.	6 39	5 45	1 44
Sam.	5	vl†	De la Férie (b† Imm. Conc.)	6 37	5 47	2 47
DIM.	6	vl*	4e du Carême, 2e cl., semid.	6 36	5 48	3 47
Lundi	7	b	St Thomas d'Aquin, C. D., doub.	6 34	5 49	4 40
Mardi	8	b	St Jean de Dieu, Conf., doub.	6 31	5 51	5 26
Merc.	9	b	Ste Françoise, Ve, doub.	6 29	5 53	6 2
Jeudi	10	r†	SS. Quarante Martyrs, semid.	6 27	5 54	6 32
Vend.	11	r	Précieux Sang de N.-S., d. maj.	6 25	5 55	couc.
Sam.	12	b	St Grégoire I, P. D., doub.	6 24	5 56	7 31
DIM.	13	vl	Passion, 1re cl., semid. (1)	6 22	5 58	8 58
Lundi	14	vl†	De la Férie.	6 20	5 59	10 21
Mardi	15	vl†	De la Férie.	6 18	6 1	11 43
Merc.	16	vl†	De la Férie.	6 16	6 2	matin
Jeudi	17	b	St. Patrice, E. C., doub. maj.	6 14	6 3	1 0
Vend.	18	b	Notre-Dame de Pitié, doub. maj.	6 11	6 4	2 10
Sam.	19	b	ST JOSEPH, pat. de l'Egl. C., d. 1re cl.	6 10	6 6	3 12
DIM.	20	vl	Rameaux, 1re cl., semid.	6 9	6 7	4 2
Lundi	21	vl	De la Férie.	6 7	6 8	4 43
Mardi	22	vl	De la Férie.	6 5	6 9	5 16
Merc.	23	vl	De la Férie.	6 3	6 11	5 41
Jeudi	24	b	Jeudi Saint, doub. 1re cl.	6 1	6 12	6 1
Vend.	25	n	Vendredi Saint†, doub. 1re cl.	5 59	6 13	lever
Sam.	26	b	Samedi Saint, doub. 1re cl.	5 57	6 14	7 10
DIM.	27	b	PAQUES, doub. 1re cl.	5 55	6 16	8 16
Lundi	28	b	De l'Octave, } doub. 1re cl.	5 53	6 17	9 23
Mardi	29	b	De l'Octave, } doub. 1re cl.	5 52	6 18	10 29
Merc.	30	b	De l'Octave, } semid.	5 50	6 20	11 34
Jeudi	31	b	De l'Octave, } semid.	5 47	6 21	matin

Ce que mars couve, on l'sait toujours
Après son trente-et-unième jour.
Au commencement ou à la fin,
Mars a son poison et venin

Il vaut mieux manquer de peu que d'avoir trop de richesses.

(1) Pas d'offices votifs pendant la quinzaine de la Passion.

MARS.

1. Ouverture des [illegible]
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....
31. ....

AVRIL

Consacré à Notre-Dame Auxiliatrice



30 JOURS

Signe du Taureau

Les jours croissent de 1 heure 10 minutes.

D. Q. le 2, à 7h. 54m. du soir.
N. L. le 9, à 4h. 31m. du soir.
P. Q. le 16, à 9h. 10m. du matin.
P. L. le 24, à 8h. 29m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Vend.	1	b	De l'Octave, semid.	5 44	6 22	0 36
Sam.	2	b	De l'Octave, semid.	5 44	6 23	1 37
DIM.	3	b	1 *Pâq.* QUASIMODO, doub. privil.	5 42	6 24	2 32
Lundi	4	b	ANN. B. V. M., d. 1re cl. (du 25 mars).	5 41	6 25	3 19
Mardi	5	b	St Vincent Ferrier, Conf., doub.	5 39	6 27	3 58
Merc.	6	b	St Gabriel, Arch., d. m. (du 20 mars).	5 37	6 29	4 32
Jeudi	7	b	St Benoit, Abbé, d. m. (du 21 mars).	5 36	6 30	4 56
Vend.	8	b	St Cyrille de Jérus., E. D., d. (du 18 m.)	5 33	6 31	5 16
Sam.	9	b	St Jean Damasc., C. D., d. (du 27 m.)	5 32	6 32	5 45
DIM.	10	b	2 *Pâq.* Du Dim., semid. (Sol. Ann.)	5 30	6 33	couc.
Lundi	11	b	St Léon I, P. D., doub.	5 28	6 34	9 19
Mardi	12	b	St Isidore, E. D., doub. (du 4).	5 26	6 36	10 40
Merc.	13	r†	St Herménégilde, M., semid.	5 24	6 37	11 57
Jeudi	14	r	St Justin, M , doub.	5 22	6 38	matin
Vend.	15	b†	De la Férie (r† Passion de N.-S.)	5 20	6 40	1 5
Sam.	16	b†	De l'Immaculée Conception, semid.	5 18	6 42	2 1
DIM.	17	b	3 *Pâq.* PAT.. ST JOS., d. 2e cl. (Sol. S. Jos.)	5 17	6 43	2 45
Lundi	18	b†	De la Férie (b† SS. Anges).	5 15	6 44	3 20
Mardi	19	b†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	5 13	6 45	3 47
Merc.	20	b†	De la Férie (b† St Joseph).	5 11	6 47	4 9
Jeudi	21	b	St Anselme, E. D., doub.	5 10	6 48	4 25
Vend.	22	r†	SS. Soter et Caïus, PP. et MM., sd.	5 8	6 49	4 39
Sam.	23	r†	St Georges, M., semid.	5 6	6 50	5 0
DIM.	24	r	4 *Pâq.* St Fidèle de Sigm., M., doub.	5 5	6 51	lever
Lundi	25	r	ST MARC, Ev., d. 2e cl. (*proc. rog. vl.*)	5 3	6 53	8 19
Mardi	26	r†	SS. Clet et Marcellin PP. et MM., sd.	5 2	6 54	9 25
Merc.	27	b	N.-D. du Bon-Conseil, doub. maj.	5 0	6 56	10 29
Jeudi	28	b	St Paul de la Croix, Conf., doub.	4 58	6 57	11 30
Vend.	29	r	St Pierre, M., doub.	4 56	6 58	matin
Sam.	30	b	Ste Catherine de Sienne, V., doub.	4 55	6 59	0 27

Bise de mars et vent d'avril
Font la richesse du pays.

Jamais pluie de printemps
Ne passa pour un mauvais temps.

Rien ne prolonge la vie et n'augmente les affaires comme de se coucher et de se lever de bonne heure.

AVRIL.

1...
2...
3...
4...
5...
6...
7...
8...
9...
10...
11...
12...
13...
14...
15...
16...
17...
18...
19...
20...
21...
22...
23...
24...
25...
26...
27...
28...
29...
30...

MAI

Consacré à Marie



31 JOURS

Signe des Gémeaux

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

D. Q. le 2, à 8h. 36m. du matin.
N. L. le 9, à 0h.39m. du matin.
P. Q. le 15, à 9h. 19m. du soir.
P. L. le 24, à 0h. 45m. du matin.
D. Q. le 31, à 5h. 30m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
DIM.	1	r	5 *Pâq.* SS. PHIL. ET JAC., Ap., d. 2e	4 54	7 0	1 14
Lundi	2	b	*Rog.* St Athanase, E. D., doub. [cl.	4 53	7 1	1 58
Mardi	3	r	*Rog.* INV. de la STE CROIX, d. 2e cl.	4 51	7 3	2 30
Merc.	4	b	*Rog. Vig.* Ste Monique, Ve, doub.	4 50	7 4	2 57
Jeudi	5	b	ASCENSION, doub. 1re cl. (d'obl.)	4 49	7 5	3 18
Vend.	6	r	St Jean dev. la Porte Latine, d.m.	4 47	7 7	3 39
Sam.	7	r	St Stanislas, E. et M., doub.	4 45	7 8	4 3
DIM.	8	b	*D. dans l'O.* App. de St Michel, Arch.,	4 43	7 9	4 28
Lundi	9	b	St Grégoire de Naz., E. D., d. [d.m.	4 42	7 10	couc.
Mardi	10	b	St Antonin, E. C., doub.	4 41	7 11	9 31
Merc.	11	b	St François de Gérolamo, Conf., d.	4 40	7 12	10 46
Jeudi	12	b	Octave de l'Ascension, doub. priv.	4 39	7 13	11 50
Vend.	13	b†	De la Férie, semid.	4 37	7 15	matin
Sam.	14	r	*Jeûne.* De la Vigile.	4 36	7 16	0 40
DIM.	15	r	PENTECOTE, doub. 1re cl.	4 35	7 17	1 22
Lundi	16	r	De l'Octave, } doub. 1re cl.	4 34	7 18	1 50
Mardi	17	r	De l'Octave, } doub. 1re cl.	4 33	7 19	2 15
Merc.	18	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, } semid.	4 32	7 20	2 32
Jeudi	19	r	De l'Octave, } semid.	4 31	7 20	2 49
Vend.	20	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, } semid.	4 30	7 22	3 5
Sam.	21	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, } semid.	4 29	7 23	3 24
DIM.	22	b	1 *Pent.* STE TRINITÉ, doub. 2e cl.	4 28	7 24	3 41
Lundi	23	vr†	De la Férie (b† SS. Anges).	4 27	7 25	3 59
Mardi	24	b	N.-D. de Bonsecours, doub. maj.	4 27	7 27	lever
Merc.	25	b	St Grégoire VII, P. C., doub.	4 26	7 28	9 24
Jeudi	26	b	FÊTE-DIEU, d. 1re cl. (non d'obli.)	4 25	7 29	10 23
Vend.	27	b	St Bède, C. D., doub.	4 24	7 30	11 14
Sam.	28	b	St Augustin de Cantorbéry, E. C., d.	4 23	7 31	11 56
DIM.	29	b	2 *P.* Dim. dans l'O., semid. (S. Fête-	4 22	7 32	matin
Lundi	30	b	De l'Octave, semid. [Dieu, Proc.)	4 21	7 33	0 33
Mardi	31	b	Ste Angèle de Mérici, V., doub.	4 20	7 34	1 1

Au temps de chaque jour des trois Rogations,
Du foin, du blé, du vin, répondent les saisons.
Mai clair aussi venteux
Fait un an plantureux.

Ne dépensez jamais l'argent que vous n'avez pas encore gagné.

MAI.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....
31. ....

JUIN
Consacré au Sacré Cœur de Jésus



30 JOURS
Signe de l'Écrevisse

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

N. L. le 7, à 8h. 22m. du matin.
P. Q. le 14, à 11h. 25m. du matin.
P. L. le 22, à 3h. 18m. du soir.
D. Q. le 29, à 11h. 45m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
Merc.	1	b	N.-D. de Grâce, doub. maj.	4 20	7 34	1 23
Jeudi	2	b	Octave de la Fête-Dieu, doub. priv.	4 20	7 36	1 43
Vend.	3	b	SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, doub. 1re cl.	4 19	7 37	2 9
Sam.	4	b	St François de Caracciolo, C., d.	4 19	7 37	2 27
DIM.	5	r*	3 *P.* St Boniface, E. et M., d. (Sol. S. C.	4 18	7 38	2 52
Lundi	6	b	St Norbert, E. C., doub. [Jésus).	4 18	7 38	3 25
Mardi	7	vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	4 17	7 39	couc.
Merc.	8	vr†	De la Férie (b† St Joseph).	4 17	7 40	9 31
Jeudi	9	b†	Du T. S. Sacrement, semid.	4 17	7 40	10 29
Vend.	10	b†	Ste Marguerite d'Ecosse, Ve, semid.	4 17	7 41	11 16
Sam.	11	r	St Barnabé, Ap., doub. maj.	4 17	7 42	11 51
DIM.	12	b	4 *P.* St Jean de S. Facond, C., d.	4 16	7 42	matin
Lundi	13	b	St Antoine de Padoue, Conf., doub.	4 16	7 43	0 20
Mardi	14	b	St Basile le Grand, E. D., doub.	4 16	7 43	0 38
Merc.	15	vr†	De la Férie (b† St Joseph).	4 16	7 44	0 55
Jeudi	16	b	St Jean Frs Régis, Conf., doub.	4 16	7 44	1 14
Vend.	17	vr†	De la Férie (r† Pass. de N.-S.)	4 16	7 44	1 30
Sam.	18	b†	De l'Imm. Conception, semid.	4 16	7 45	1 46
DIM.	19	b	5 *P.* Ste Julienne de Falcon., V., d.	4 16	7 46	2 5
Lundi	20	r†	St Silvère, P. et M., s. (b† SS. Anges),	4 16	7 46	2 29
Mardi	21	b	St Louis de Gonzague, Conf., doub.	4 16	7 46	2 58
Merc.	22	b	St Paulin, E. C., doub.	4 16	7 47	lever
Jeudi	23	vl†	*Vig.* de St Jean-Bte (b† T. S. S.)	4 17	7 47	9 10
Vend.	24	b	ST JEAN-BAPTISTE, doub. 1re cl.	4 17	7 47	9 56
Sam.	25	b	St Guillaume, Abbé, doub.	4 18	7 47	10 35
DIM.	26	r	6 *P.* SS. Jean et Paul, MM., d. (Sol. S.	4 18	7 47	11 5
Lundi	27	b†	De l'Octave, semid. [J.-Bte).	4 18	7 46	11 28
Mardi	28	b†	*Vig.* St Léon II, P. C., semid.	4 19	7 46	11 46
Merc.	29	r	SS. PIERRE ET PAUL, d. 1re cl. (n. d'obl.).	4 19	7 46	matin
Jeudi	30	r	Commém. de St Paul, Ap., d. maj.	4 20	7 46	0 5

Au cinq de la lune on verra
Quel temps tout le mois donnera.
C'est le mois de juin
Qui fait le foin.

Un des plus grands dangers de la vie, c'est de faire rapidement fortune.

JUIN.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....

JUILLET



31 JOURS

Consacré au Précieux Sang — **Signe du Lion**

Les jours décroissent de 58 minutes.

N. L. le 6, à 4h. 26m. du soir. — P. L. le 22, à 3h. 43m. du matin.
P. Q. le 14, à 3h. 30m. du matin. — D. Q. le 29, à 4h. 40m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
Vend.	1	b	Octave de St Jean-Baptiste, doub.	4 20	7 46	0 32
Sam.	2	b	*Jeûne.* VISIT. DE LA B.V.M., d. 2e cl.	4 21	7 46	0 54
DIM.	3	r	7 *P.* PRÉC. SANG N.-S., d. 2e cl.(Sol.	4 22	7 46	1 19
Lundi	4	r†	De l'Octave, semid. [SS. Ap.)	4 23	7 45	1 55
Mardi	5	b	St Antoine-Marie Zaccaria, C., d.	4 23	7 45	2 41
Merc.	6	r	Octave des SS. Pierre et Paul, doub.	4 24	7 44	3 35
Jeudi	7	b	SS. Cyrille et Méthode, CC., PP., d.	4 24	7 44	couc.
Vend.	8	b†	Ste Elisabeth, Ve, semid.	4 25	7 44	9 48
Sam.	9	r	SS. Zénon et ses C., MM., doub.	4 26	7 44	10 17
DIM.	10	b	8 *P.* DÉDIC. DES EGLISES, d. 1re cl.	4 26	7 42	10 40
Lundi	11	b	St Michel des Saints, Conf., doub.	4 27	7 42	11 0
Mardi	12	b	St Jean Gualbert, Abbé, doub.	4 27	7 42	11 15
Merc.	13	r†	St Anaclet, P. et M., semid.	4 28	7 41	11 35
Jeudi	14	b	St Bonaventure, E. D., doub.	4 29	7 41	11 51
Vend.	15	b†	St Henri, Conf., semid.	4 30	7 41	matin
Sam.	16	b	N.-D. du Mont-Carmel, doub. maj.	4 31	7 40	0 8
DIM.	17	b	9 *P.* Octave de la Dédicace, doub.	4 32	7 39	0 31
Lundi	18	b	St Camille de Lellis, Conf., doub.	4 33	7 38	0 58
Mardi	19	b	St Vincent de Paul, Conf., doub.	4 34	7 37	1 35
Merc.	20	b	St Jérôme Emilien, Conf., doub.	4 35	7 36	2 18
Jeudi	21	b†	Du T. S. Sacrement, semid.	4 35	7 35	lever
Vend.	22	b	Ste Marie-Madeleine, doub.	4 37	7 34	8 34
Sam.	23	r	*Vig.* St Apollinaire, E. et M., doub.	4 38	7 33	9 8
DIM.	24	vr*	10 *P.* Du Dimanche, semid.	4 39	7 32	9 34
Lundi	25	r	ST JACQUES LE MAJ., A., d. 2e cl. (1)	4 40	7 31	9 54
Mardi	26	b	STE ANNE, pat. de la P. Q., d. 1re cl.	4 41	7 30	10 13
Merc.	27	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid. (1)	4 42	7 30	10 36
Jeudi	28	r†	SS. Nazaire, etc., MM., semid.	4 42	7 28	10 57
Vend.	29	b†	Ste Marthe, V., semid.	4 44	7 27	11 21
Sam.	30	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid. (1)	4 45	7 26	11 52
DIM.	31	b	11 *P.* St Ign. de L., C., d. (S. S. Anne).	4 46	7 25	matin

S'il pleut le jour de Saint-Victor (le 21)
La récolte n'est point d'or.
La Saint-Jacques sans pluie,
Annonce un dur hiver.

Le ruisseau creuse la terre dans son cours ; ainsi, les biens temporels rongent les consciences sur leur passage.

(1) Dans le diocèse de Montréal : le 25, r, St Jacques, titulaire de la cathédrale, double 1re cl. avec octave; le 27 et le 30, r†, de l'Octave de St Jacques, semid.

JUILLET.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....
31. ....

AOUT

Consacré au Saint Cœur de Marie



31 JOURS

Signe de la Vierge

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

N. L. le 5, à 1h. 43m. du matin.
P. Q. le 12, à 9h. 07m. du soir.
P. L. le 20, à 2h. 20m. du soir
D. Q. le 27, à 9h. 37m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H.-M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
Lundi	1	b	St Pierre-ès-Liens, doub. maj. (1)	4 48	7 24	0 33
Mardi	2	b	Octave de Ste Anne, doub.	4 50	7 22	1 23
Merc.	3	r†	Invention de St Etienne, semid.	4 51	7 21	2 22
Jeudi	4	b	St Dominique, Conf., doub. maj.	4 53	7 20	3 31
Vend.	5	b	N.-D. des Neiges, doub. maj.	4 53	7 19	couc.
Sam.	6	b	Transfiguration de N.-S., d. maj.	4 55	7 17	8 43
DIM.	7	b	12 *P.* St Cajetan, Conf., doub.	4 56	7 16	9 2
Lundi	8	r†	SS. Cyriaque, etc., MM., semid.	4 57	7 14	9 18
Mardi	9	b	*Vig.* St Alp. M. de Lig., E. D., d. (du 2)	4 58	7 12	9 38
Merc.	10	r	St Laurent, M., doub. 2e cl.	4 59	7 11	9 54
Jeudi	11	r	Ste Philomène, V. et M., doub.	5 1	7 9	10 11
Vend.	12	b	Ste Claire, V., doub.	5 2	7 8	10 31
Sam.	13	b	*Vig.* B. J.-M. Vianney, C., d. (du 4) (1)	5 3	7 7	10 57
DIM.	14	vr*	13 *P.* Du Dimanche, semid. (1)	5 4	7 5	11 29
Lundi	15	b	ASSOMPTION, doub. 1re cl.	5 5	7 3	matin
Mardi	16	b	St Hyacinthe, Conf., doub.	5 6	7 2	0 10
Merc.	17	r	Octave de St Laurent, doub.	5 7	7 1	0 58
Jeudi	18	b	St Roch, Conf., doub.	5 8	6 59	1 59
Vend.	19	b†	De l'Octave, semid.	5 9	6 57	3 6
Sam.	20	b	*Jeûne.* St Bernard, C. D., doub.	5 11	6 55	lever
DIM.	21	b	14 *P.* St Joachim, d. 2e cl. (Sol. de	5 12	6 54	7 59
Lundi	22	b	Octave de l'Assomption, d. [l'Ass.)	5 13	6 52	8 19
Mardi	23	b	*Vig.* St Philippe Béniti, C., doub.	5 14	6 50	8 38
Merc.	24	r	St Barthélemi, Ap., doub. 2e cl.	5 16	6 48	9 2
Jeudi	25	b	St Louis, roi, Conf., doub.	5 18	6 46	9 24
Vend.	26	r†	St Zéphirin, P. et M., s. (r† Pass. de	5 19	6 45	9 54
Sam.	27	b	St Joseph Calasanz, C., d. [N.-S.)	5 20	6 43	10 31
DIM.	28	b	15 *P.* St Cœur de Marie, doub. maj.	5 21	6 41	11 16
Lundi	29	r	Décollation de St J.-Bte, d. maj.	5 22	6 40	matin
Mardi	30	b	Ste Rose de Lima, V., doub.	5 23	6 38	0 11
Merc.	31	b	St Raymond Nonnat, Conf., doub.	5 24	6 36	1 17

Les orages les plus violents,
Sont ceux de la Saint-Barthélemi.
Les trois averses d'août,
Valent mieux que le trône de Salomon.

Tout homme est exposé à subir la pauvreté, mais il n'y a qu'une grande âme qui sache la supporter.

(1) Dans le diocèse de Montréal : le 1er août, r, Octave de St Jacques, d ; le 13 août, b, St Pierre-ès-Liens, d. m. (du 1er); le 14 août, b, B. J.-M. Vianney, d. (du 4.)

AOUT.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....
31. ....

SEPTEMBRE



30 JOURS

Consacré à Saint Michel — **Signe de la Balance**

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

N. L. le 3, à 1h. 12m. du soir.
P. Q. le 11, à 3h. 17m. du soir.
P. L. le 18, à 11h. 58m. du soir.
D. Q. le 25, à 4h. 0m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Jeudi	1	b	St Augustin, E. D., d. (du 28 août).	5 26	6 34	2 25
Vend.	2	b†	St Etienne, Conf., semid.	5 28	6 32	3 35
Sam.	3	b†	De l'Immaculée Conception, semid.	5 29	6 30	couc.
DIM.	4	vr	16 *P.* Du Dimanche, semid. (1)	5 30	6 28	7 25
Lundi	5	b†	St Laurent Justinien, E. C., semid.	5 31	6 27	7 43
Mardi	6	vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	5 32	6 24	8 0
Merc.	7	vr†	De la Férie (b† St Joseph).	5 33	6 23	8 16
Jeudi	8	b	NATIVITÉ DE LA B. V. M., doub. 2e cl.	5 35	6 21	8 33
Vend.	9	b	St Pierre Claver, Conf., doub.	5 36	6 19	8 57
Sam.	10	b	St Nicolas de Tolentin, Conf., doub.	5 37	6 17	9 26
DIM.	11	b	17 *P.* St Nom de Marie, d. m. (S. de la	5 39	6 16	10 3
Lundi	12	b†	De l'Octave, semid. (1) [Nat.) (1)	5 39	6 14	10 47
Mardi	13	b†	De l'Octave, semid. (1)	5 40	6 12	11 42
Merc.	14	r	Exaltation de la Ste Croix, d. maj.	5 42	6 10	matin
Jeudi	15	b	Octave de la Nativité, doub. (1)	5 43	6 7	0 46
Vend.	16	r†	SS. Corn. et Cyp., PP. et MM., sd.	5 44	6 6	1 56
Sam.	17	b	Stigm. de St François, doub.	5 45	6 4	3 12
DIM.	18	b	18 *P.* N.-D. DES 7 DOULEURS, d. 2e cl.	5 46	6 2	lever
Lundi	19	r	SS. Janvier et ses C., MM., doub.	5 48	6 0	6 39
Mardi	20	r	*Vig.* SS. Eustache, etc., MM., doub.	5 49	5 57	7 7
Merc.	21	r	*Q. Tps. J.* ST MATHIEU, Ap., d. 2e cl.	5 50	5 56	7 27
Jeudi	22	b	St Thomas de Villeneuve, E. C., d.	5 51	5 54	7 55
Vend.	23	r†	*Q. Tps. J.* St Lin, P. et M., semid.	5 52	5 52	8 30
Sam.	24	b	*Q. Tps. J.* N.-D. de la Merci, d. m.	5 54	5 50	9 14
DIM.	25	vr	19 *P.* Du Dimanche, semid.	5 56	5 48	10 5
Lundi	26	r†	SS. Cyp. et Justine, MM., s. (b† SS.	5 56	5 46	11 8
Mardi	27	r†	SS. Côme et Damien, MM., sd. [Ang.)	5 57	5 45	matin
Merc.	28	r†	St Wenceslas, M., semid.	5 59	5 43	0 15
Jeudi	29	b	ST MICHEL et tous les SS. Ang., d. 2e	6 0	5 40	1 24
Vend.	30	b	St Jérôme, C. D., doub. [cl.	6 2	5 38	2 33

Quand l'hirondelle veut voir la St-Michel (le 29)
On aura d'hiver qu'après Noël.
Septembre en sa tournure,
De mars suivant fait la figure.

Les abeilles tirent des fleurs un remède; les araignées, un venin.

(1) Dans les diocèses de Montréal, de Valleyfield et de Joliette : le 4 sept., Solennité de la Nativité de la B. V. M.; le 11 sept., b, St Nom de Marie, fête patronale, doub. 1ère cl. avec octave ; les 12, 13 et 15 sept., b†, de l'Octave du St Nom de Marie, semid.

SEPTEMBRE.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....

OCTOBRE

Consacré aux Anges Gardiens



31 JOURS

Signe du Scorpion

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

N. L. le 3, à 3h. 38m. du matin.
P. Q. le 11, à 8h. 46m. du matin.
P. L. le 18, à 9h. 30m. du matin.
D. Q. le 25, à 0h. 54m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	Cou.	LUNE L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Sam.	1	b	St Rémi, E.C., doub.	6 3	5 37	3 45
DIM.	2	b	20 *P.* N.-D. DU ST ROSAIRE, d. 2e cl.	6 4	5 35	4 55
Lundi	3	b	SS. Anges Gardiens, d. maj. (d'hier).	6 5	5 33	couc.
Mardi	4	b	St François d'Assise., C., d. m.	6 7	5 31	6 22
Merc.	5	r†	SS. Placide, etc., MM., s. (r† SS. Ap.)	6 8	5 30	6 40
Jeudi	6	b	St Bruno, Conf., doub.	6 9	5 27	7 0
Vend.	7	b†	St Marc, P. C., s. (r† Pass. de N.-S.)	6 11	5 25	7 25
Sam.	8	b	Ste Brigitte, Ve, doub.	6 12	5 24	7 59
DIM.	9	b	21 *P.* Matern. B.V.M., d. m. (Sol. S.	6 12	5 21	8 40
Lundi	10	b†	St Frs de Borgia, Conf., sd. [Michel).	6 14	5 20	9 29
Mardi	11	vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 15	5 19	10 28
Merc.	12	vr†	De la Férie (b† St Joseph).	6 17	5 17	11 34
Jeudi	13	b†	St Edouard, Conf., semid.	6 18	5 14	matin
Vend.	14	r	St Calixte, P. et M., doub.	6 20	5 12	0 46
Sam.	15	b	Ste Thérèse, V., doub.	6 21	5 11	2 2
DIM.	16	b	22 *P.* Pureté de la B.V.M., d. m.	6 23	5 9	3 24
Lundi	17	b	B. Marguerite-Marie Alac., V., d.	6 24	5 7	4 47
Mardi	18	r	ST LUC, Evang., doub. 2e cl.	6 25	5 5	lever
Merc.	19	b	St Pierre d'Alcantara, Conf., doub.	6 26	5 4	5 54
Jeudi	20	b	St Jean de Canti, Conf., doub.	6 28	5 2	6 26
Vend.	21	r	Ste Ursule et ses C., VV. et MM., d.	6 29	5 1	7 8
Sam.	22	b†	Ste Hedwidge, Ve, semid. (du 17.)	6 31	4 59	7 59
DIM.	23	b	23 *P.* T. S. Rédempteur, doub. maj.	6 32	4 57	8 58
Lundi	24	b	St Raphaël, Archange, doub. maj.	6 33	4 55	10 6
Mardi	25	r†	SS. Chr. et Darie, MM., s. (r† SS. Ap.)	6 35	4 53	11 16
Merc.	26	r†	St Evariste, P. et M., s. (b† St Jos.)	6 36	4 52	matin
Jeudi	27	vl†	*Vig.* SS. Simon et Jude (b† T. S. S.)	6 38	4 50	0 25
Vend.	28	r	SS. SIMON ET JUDE, Ap., d. 2e cl.	6 39	4 48	1 35
Sam.	29	b†	De l'Immaculée Conception, semid.	6 41	4 47	2 45
DIM.	30	b	24 *P.* Patr. de la B.V.M., d. m. (du 23)	6 42	4 46	3 52
Lundi	31	vl†	*Jeûne. Vig.* de la Touss. (b† SS. Ang.)	6 43	4 45	4 55

Octobre neigeux et froid,
De janvier épargne le bois.
Automne sec et charmant,
Te pronostique un doux printemps.

Dans la prospérité, il est agréable d'avoir un ami ; dans le malheur, c'est un besoin.

OCTOBRE.

1. . . . .
2. . . . .
3. . . . .
4. . . . .
5. . . . .
6. . . . .
7. . . . .
8. . . . .
9. . . . .
10. . . . .
11. . . . .
12. . . . .
13. . . . .
14. . . . .
15. . . . .
16. . . . .
17. . . . .
18. . . . .
19. . . . .
20. . . . .
21. . . . .
22. . . . .
23. . . . .
24. . . . .
25. . . . .
26. . . . .
27. . . . .
28. . . . .
29. . . . .
30. . . . .
31. . . . .

NOVEMBRE

Consacré aux Ames du Purgatoire



30 JOURS

Signe du Sagittaire

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

N. L. le 1, à 9h. 2m. du soir.
P. Q. le 10, à 0h. 35m. du matin.
P. L. le 16, à 7h. 31m. du soir.
D. Q. le 23, à 1h. 19m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H M	SOLEIL Cou H.M	LUNE L. C. H. M
Mardi	1	b	TOUSSAINT, d. 1re cl. (d'oblig.)	6 44	4 44	6 1
Merc.	2	n	TRÉPASSÉS, doub.	6 46	4 42	couc.
Jeudi	3	b†	De l'Octave, semid.	6 48	4 40	5 28
Vend.	4	b	St Charles Borr., E.C., doub.	6 49	4 39	5 58
Sam.	5	b†	De l'Octave, semid.	6 51	4 37	6 37
DIM.	6	b	25 *P.* Du Dimanche, semid.	6 52	4 36	7 23
Lundi	7	b†	De l'Octave, semid.	6 54	4 34	8 18
Mardi	8	b	Octave de la Toussaint, doub.	6 55	4 32	9 21
Merc.	9	b	Dédic. de la Basil. de Latran, d.m.	6 56	4 31	10 27
Jeudi	10	b	St André Avellin, Conf., doub.	6 57	4 29	11 40
Vend.	11	b	St Martin, E. C., doub.	6 58	4 28	matin
Sam.	12	r†	St Martin, P. et M., semid.	7 0	4 27	0 53
DIM.	13	vr*	26 *P.* Du Dimanche, semid.	7 1	4 26	2 15
Lundi	14	r	St Josaphat, E. et M., doub.	7 3	4 26	3 34
Mardi	15	b	Ste Gertrude, V., doub.	7 5	4 25	4 53
Merc.	16	b	St Stanislas de Kostka, Conf., d.	7 6	4 24	6 19
Jeudi	17	b†	St Grégoire le Thaumat., E. C., sd.	7 7	4 23	lever
Vend.	18	b	Déd. des B. de SS. Pierre et Paul,	7 8	4 22	5 45
Sam.	19	b	Ste Elisabeth, Ve, doub. [d.m.	7 11	4 21	6 44
DIM.	20	b	27 *P.* St Félix de Valois, Conf., doub.	7 12	4 20	7 52
Lundi	21	b	PRÉSENTATION DE LA B.V.M., d. m.	7 13	4 19	9 2
Mardi	22	r	Ste Cécile, V. et M., doub.	7 14	4 18	10 14
Merc.	23	r	St Clément, P. et M., doub.	7 16	4 18	11 24
Jeudi	24	b	St Jean de la Croix; Conf., doub.	7 17	4 17	matin
Vend.	25	r	Ste Catherine, V. et M., doub.	7 18	4 16	0 35
Sam.	26	b	St Silvestre, Abbé, doub.	7 19	4 15	1 43
DIM.	27	vl	1ER DE L'AVENT, 1re cl., semid.	7 21	4 15	2 50
Lundi	28	vl†	De la Férie (b† SS. Anges).	7 22	4 14	3 51
Mardi	29	vl†	*Messe de la Vigile*. (r† SS. Apôtres).	7 23	4 13	4 58
Merc.	30	r	*Jeûne*. ST ANDRÉ, Ap., doub. 2e cl.	7 25	4 12	6 6

En novembre s'il tonne
L'année sera bonne.
A la Saint-Martin (le 12),
L'hiver est en chemin.

Les richesses sont comme le fumier, qui sent mauvais quand il est entassé, et qui répand la fécondité quand on le disperse dans les terres.

NOVEMBRE.

1. ....
2. ....
3. ....
4. ....
5. ....
6. ....
7. ....
8. ....
9. ....
10. ....
11. ....
12. ....
13. ....
14. ....
15. ....
16. ....
17. ....
18. ....
19. ....
20. ....
21. ....
22. ....
23. ....
24. ....
25. ....
26. ....
27. ....
28. ....
29. ....
30. ....

DECEMBRE

Consacré à Marie conçue sans péché



31 JOURS

Signe du Capricorne

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 21 au 23.

N. L. le 1, à 4h. 17m. du soir.
P. Q. le 9, à 2h. 11m. du soir.
P. L. le 16, à 6h. 11m. du matin.
D. Q. le 23, à 5h. 42m. du matin.
N. L. le 31, à 11h. 27m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
Jeudi	1	vl†	De la Férie (b† T. S. Sacrement).	7 26	4 12	7 12
Vend.	2	r†	*Jeûne.* Ste Bibiane, V. et M., semid.	7 28	4 12	couc.
Sam.	3	b	St François-Xavier, Conf., d. maj.	7 28	4 12	5 19
DIM.	4	vl*	2e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 29	4 11	6 12
Lundi	5	b	St Pierre Chrys., E.D., d. (d'hier).	7 30	4 11	7 13
Mardi	6	b	St Nicolas, E. C., doub.	7 31	4 11	8 18
Merc.	7	b	*Jeûne. Vig.* St Ambroise, E. D., d.	7 32	4 11	9 27
Jeudi	8	b	L'IMM. CONC., d. 1re cl. (d'oblig.)	7 33	4 11	10 39
Vend.	9	b†	*Jeûne.* De l'Octave, semid.	7 35	4 11	11 55
Sam.	10	b	Transl. de la S. M. de L., d. m.	7 35	4 11	matin
DIM.	11	vl	3e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 36	4 11	1 12
Lundi	12	b†	De l'Octave, semid.	7 37	4 11	2 25
Mardi	13	r	Ste Lucie, V. et M., doub.	7 38	4 11	3 46
Merc.	14	vl†	*Q. Tps. J.* Oct., s. (Messe de la Férie).	7 39	4 11	5 10
Jeudi	15	b	Octave de l'Imm. Conc., doub.	7 39	4 12	6 35
Vend.	16	r†	*Q. Tps. J.* St Eusèbe, E. et M., semid.	7 40	4 12	lever
Sam.	17	vl†	*Q. Tps. J.* De la Férie. (1)	7 41	4 12	5 27
DIM.	18	vl*	4e de l'Avent, 2e cl., semid.	7 42	4 12	6 40
Lundi	19	b	Expect. de la B.V.M., d.m. (d'hier).	7 42	4 13	7 53
Mardi	20	vl†	*Messe Vigile* de St Thomas.	7 43	4 13	9 7
Merc.	21	r	*Jeûne.* St Thomas, Ap., doub. 2e cl.	7 43	4 13	10 21
Jeudi	22	vl†	De la Férie.	7 44	4 14	11 32
Vend.	23	vl†	*Jeûne.* De la Férie.	7 44	4 15	matin
Sam.	24	vl	*Jeûne. Vigile* de Noël, doub.	7 45	4 15	0 34
DIM.	25	b	NOEL, doub. 1re cl.	7 45	4 16	1 41
Lundi	26	r	St Etienne, M., doub. 2e cl.	7 45	4 17	2 48
Mardi	27	b	St Jean, Apôt. et Evang., d. 2e cl.	7 45	4 18	3 56
Merc.	28	vl	SS. Innocents, MM., doub. 2e cl.	7 46	4 18	5 1
Jeudi	29	r	St Thomas de Cantorb., E. et M., d.	7 46	4 19	6 6
Vend.	30	b	Du Dim. dans l'Octave, semid.	7 47	4 20	7 7
Sam.	31	b	St Silvestre, P. C., doub.	7 47	4 20	couc.

Aux bas jours est né Dieu
Et saint Jean aux plus hauts.
Gabriel et Mathieu,
Jours et nuits sont égaux.

Regardez les moindres dons comme de grands bienfaits, et vous mériterez d'en recevoir de plus grands.

(1) Pas d'offices votifs depuis le 17 décembre

DECEMBRE.

1...
2...
3...
4...
5...
6...
7....... ....
8...
9...
10..
11..
12..
13..
14..
15..
16..
17..
18..
19..
20..
21..
22..
23..
24..
25..
26..
27..
28..
29..
30..
31 .. ..

L'EDUCATION DES ENFANTS.

Veillez sur vos enfants; car la rue est l'école du vice.

Ne battez point vos enfants. Les coups sont un mauvais mode d'enseignement. Surtout ne frappez jamais ces petits êtres sur la tête, car vous risquez ainsi de les rendre idiots, au lieu de les corriger.

Appliquez-vous à réprimer les penchants vindicatifs de vos enfants. Vous leur éviterez ainsi de bien grands tourments.

Faites attention aux genres d'amusements que vous choisissez pour vos enfants.

Quand vos enfants reçoivent deux centins, accoutumez-les, par de douces remontrances, à en mettre un de côté dans une petite boîte, mais laissez-les dépenser l'autre.

Ils acquerront ainsi, peu à peu, sans efforts, sans contrainte et sans ennui, l'habitude de l'épargne, cette vertu si précieuse pour le bonheur de l'homme.

Femmes, méditez ce mot de Napoléon 1er: ''L'avenir d'un enfant est toujours l'ouvrage de la mère.''

Les Lacets Ecossais de PATON

Pour BOTTINES et pour SOULIERS sont

LES MEILLEURS

Surpassent toutes les imitations allemandes

Voyez le nom sur chaque boîte. On ne peut pas obtenir de meilleure valeur. Demandez nos Echantillons et nos Prix.

COTON, LIN LAINE, SOIE,
CUIR ET PEAU DE MARSOUIN.

Fil de Soie pour Mâchine à Coudre **"Ward's Coronet"** Etiquette Rouge et Bleue.

SANS EGAL POUR LA QUALITE ET LE PRIX

Les FILS DE LIN de Paton n'ont pas de rivaux pour la Qualité.

Aiguilles Marque CHURCH

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

Geo. D. Ross & Co., 72, rue Bay, Toronto, 142, rue Craig Ouest, Montréal.

Problème No 10: Il en avait 504.

JANVIER.

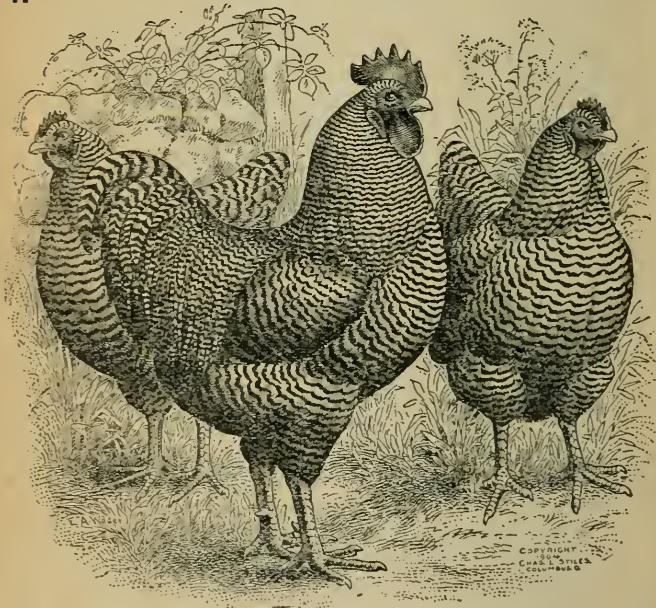
EPHEMERIDES 1909.

3—Elections sénatoriales en France. Les radicaux-socialistes triomphent.
3—Mort du R. F. A. Jalbert, procureur de l'Institut des Sourds-Muets du Mile-End.
5—A Providence, installation de M. Aram-J. Pothier, premier gouverneur franco-américain de l'Etat du Rhode-Island.
6—Consécration du T. R. J.-C. Farthing, évêque anglican de Montréal.
9—Incendie de l'église de Newport, comté de Gaspé.
9—Première traverse sur le pont de glace entre Longueuil et Hochelaga.
13—L'hon. juge Mathieu, de la Cour Supérieure de Montréal. démissionne.
13—L'hon. J.-W. Kerr, de Toronto, est nommé président du Sénat.
14—Ouverture de la législature de l'Alberta.
15—L'hon. A. Turgeon, ministre des Terres de la Couronne, démissionne.
17—Collision entre deux trains près de Glenwood Springs (Colorado). 21 morts, nombreux blessés.
18—Mort de S. G. Mgr B.-J. McQuaid, évêque de Rochester, N.-Y., âgé de 86 ans.
18—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, mort de M. Ernest Lavigne, célèbre musicien et compositeur, fondateur du parc Sohmer; âgé de 58 ans.
18—Le maire Payette déclare qu'une enquête faite par une Commission Royale pourra seule éclaircir la situation de l'administration municipale de Montréal.
19—M. F.-T. Congdon est élu député du Yukon au parlement fédéral, par une majorité de 200 voix.
20—Ouverture de la première session du onzième parlement d'Ottawa. M. Charles Marcil. député de Bonaventure, nommé orateur.
21—Remaniement ministériel à Québec: l'hon. L.-J. Allard, devient ministre des Terres et Forêts et M. Jérémie Décarie lui succède comme ministre de l'Agriculture. M. J.-Ed. Caron est aussi assermenté comme ministre sans portefeuille.
23—A Paris, signature d'une convention supplémentaire au traité franco-canadien.
27—Mort de Benoit-Joseph Coquelin, célèbre comédien français, âgé de 68 ans.
30—Retour d'Europe de S. G. Mgr Bruchési.

VOLAILLES

Plymouth Rocks Barrées

**Elevées pour les Expositions
et pour la ferme.**



Mon catalogue sera prêt le 15 février 1910
et sera adressé sur demande

JEAN ROLLAND

MONT ROLLAND, Qué.

Charade No 2: **Bluet (bleu-et).**

FEVRIER.

EPHEMERIDES 1909.

1—L'hon. T.-C. Casgrain est nommé président de l'Association Conservatrice de la province de Québec.
2—L'hon. J. Décarie est élu par acclamation dans Hochelaga ainsi que M. A. Galipeault dans Bellechasse.
2—Ouverture de la législature de l'Ile du Prince-Edouard.
3—Mort de S. E. le cardinal S. Cretoni, préfet de la Congrégation des Rites, âgé de 75 ans.
4—Entente franco-allemande relativement à la question du Maroc.
7—Mort de M. l'abbé M.-C.-A. Vacher, P.S.S., économe du collège canadien à Rome, âgé de 76 ans.
8—L'hon. W. Templeman, ministre du Revenu de l'Intérieur, est élu par acclamation député de Comox.
9—Le roi Edouard VII et la reine Alexandra en visite à Berlin. Brillante réception.
9—Inauguration officielle de l'Institut Agricole d'Oka, par S. G. Mgr Bruchési, et plusieurs membres du Département de l'Agriculture.
10—Ouverture des fêtes du Carnaval, à Montréal.
12—Le roi Alphonse d'Espagne visite le roi Manuel du Portugal.
15—Incendie du théâtre "Flores" de la ville d'Acapulco (Mexique). 300 pertes de vie.
16—Terrible désastre à West Stanley (Angleterre) causé tario, par le lieutenant-gouverneur Gibson.
16—Terrible désastre à West Stanley (Angleterre) causée par l'explosion d'une mine. Plus de cent mineurs y sont engloutis.
18—A Washington, conférence internationale pour la conservation des ressources naturelles. Les hon. Sydney Fisher, Clifford Sifton et le Dr Béland y sont délégués.
20—La Chambre de Commerce de Québec, célèbre le centenaire de sa fondation.
20—Ecroulement d'une partie des usines de la "Montreal Paper Mill Co.", à Portneuf. Pertes, $60,000.
21—Funérailles du grand-duc Vladimir, à Saint-Pétersbourg.
23—Mort inopinée de M. C.-A. Giroux, gérant de la Banque d'Hochelaga, à Montréal, âgé de 48 ans.
23—M. Jos. Morin, ex-député de Saint-Hyacinthe au Parlement de Québec, est nommé auditeur provincial.
27—Dissolution de la législature d'Alberta.
28—Première conférence du R. P. Padé, O. S. D., prédicateur de la Station quadragésimale à l'église Notre-Dame de Montréal.

Richelieu & Ontario Navigation Co.

NIAGARA A LA MER

Ligne de Montréal—Toronto

Via les Mille-Isles à Rochester et Toronto. Sautant tous les Rapides au retour (direction de l'Est). Les vapeurs partent tous les jours (les dimanches exceptés).

Ligne de Montréal—Hamilton

Via les Mille-Isles et la Baie de Quinté. Les vapeurs partent de Montréal tous les Vendredis.

Ligne de Montréal—Québec

Départ tous les jours durant les mois de l'Été.

Ligne de Québec—Saguenay

Départ tous les jours durant la saison d'Été.

Pour plus de renseignements, s'adresser à :

JOS.-F. DOLAN,
Agent des Billets pour passages
128, rue St-Jacques, Montréal.

THOS. HENRY,
Gérant du Trafic,
228, rue Saint-Paul, Montréal.

L'abbé de Salin, qui était très contrefait, traversait un jour l'antichambre du roi qui devait lui donner audience. Plusieurs seigneurs, qui attendaient, se dirent en le voyant: "Ah! voilà Esope à la Cour."

L'abbé, qui les entendit, se tourna vers eux en leur disant: "Messieurs, le parallèle est très flatteur pour moi, je ne pensais pas avoir, comme Esope, le talent de faire parler les bêtes."

* * *

Le succès individuel d'un homme ne saurait jamais être considéré comme le but avouable de son existence.

Bacon.

* * *

Nous ne connaissons le prix des choses qu'après les avoir perdues.

Plaute.

* * *

Une prospérité continuelle est un signe certain de réprobation éternelle.

Charade No 3: **Alice (A-lis).**

MARS.

EPHEMERIDES 1909.

2—Ouverture de la première session du 12e parlement de Québec.

3—Incendie à Sorel. Pertes, $80,000.

4—Ratification du traité des eaux limitrophes entre le Canada et les Etats-Unis, par le Sénat américain.

5—Mort de M. Jacques Grenier, ancien maire de Montréal et président de la Banque du Peuple; âgé de 86 ans.

8—A Québec, mort subite de M. Edmond Rousseau, ancien journaliste et littérateur distingué, âgé de 57 ans.

9—A Paris, la Chambre des députés, adopte par un vote de 407 contre 166, un projet de loi établissant l'impôt sur le revenu.

10—L'hon. W.-S. Fielding dépose aux Communes le texte de la convention complémentaire du traité de commerce franco-canadien.

11—Mort de M. J.-B. Larue, homme de bien et l'un des plus anciens négociants de Montréal, âgé de 77 ans.

12—Prorogation de la législature de la Colombie Anglaise.

15—Appel nominal des candidats à la législature d'Alberta. Cinq élus par acclamation.

15—La Cour d'Appel déclare légale, la demande d'une enquête par Commission Royale, dans l'administration municipale de la ville de Montréal.

17—Désastre terrifiant, le train de Boston devenu incontrôlable, pénètre dans la gare Windsor de Montréal, à une vitesse de 40 milles à l'heure. 5 morts, 10 blessés et dégâts énormes.

19—A l'Opéra de Paris, célébration du cinquantenaire de l'interprétation de "Faust", opéra de Gounod.

20—L'hon. juge H.-C. St-Pierre est transféré du district de Beauharnois à celui de Montréal, et M. Wilfrid Mercier, C. R., lui succède.

21—Fin de la grève des employés des Postes, à Paris.

22—Elections législatives dans la province d'Alberta. Le gouvernement Rutherford soutenu par une forte majorité.

23—Incendie de l'hôtel Windsor, à Cornwall. 3 morts et plusieurs blessés.

28—Inauguration solennelle d'une nouvelle galerie de peintures au Vatican, par S. S. Pie X.

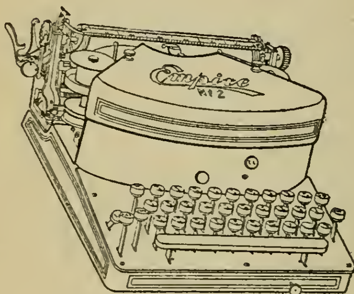
25—Le prince héritier Georges de Serbie, renonce à ses droits de succession au trône.

30—Le brise-glace "Montcalm" passe à travers le barrage de glace du Cap-Rouge.

LE CLAVIGRAPHE EMPIRE No 2

 **FABRIQUE AU CANADA.** 

Ecriture Visible, Robuste, Simple, Puissant, Durable, Touche Légère,



Tabulateur, Alignement Parfait, Sans Egal pour doubler les Copies.

Prix $80.00 Seulement

CONDITIONS SPECIALES

Pour Collèges, Couvents et autres Institutions d'Education

Plus de 1100 en usage dans les bureaux du chemin de fer CANADIAN PACIFIC.

The Williams Manf'g Co.

LIMITED.

134 RUE ST-PIERRE. B.P. A. 2424.

MONTREAL.

Problème No 11: Le père a 58 ans, le fils 34 ans.

AVRIL.

EPHEMERIDES 1909.

1—A Québec, mort de M. Octave Ouellet, secrétaire du Conseil d'Agriculture, âgé de 76 ans.
2—Le pont de glace s'ébranle vis-à-vis Montréal.
3—Mort subite de M. Joseph Hudon, président de la maison Hudon, Hébert & Cie, de Montréal, âgé de 72 ans.
3—Un incendie dévaste la ville de Forth Worth (Texas). Quatre églises et plus de 200 bâtisses sont détruites.
5—Mort de M. le docteur L.-B. Durocher, doyen de la Faculté de Médecine de Montréal, âgé de 79 ans.
5—Ratification d'un traité d'extradition entre la France et les Etats-Unis, par le Sénat américain.
6—A Montréal, mort de l'hon. juge Camille Piché, âgé de 44 ans.
7—Séances orageuses aux Communes. Sir Wilfrid Laurier aux prises avec l'hon. G.-E. Foster.
8—Le congrès américain adopte par un vote de 217 à 161, le projet de loi douanière "Payne".
9—A l'Hôtel-Dieu de Québec, mort de l'hon. François Gosselin, conseiller législatif, âgé de 72 ans.
12—L'eau monte subitement à une hauteur de 8 pieds. La ville de Longueuil inondée.
13—Prorogation de la législature d'Ontario.
14—L'on signale d'horribles massacres de chrétiens par les musulmans dans la Turquie d'Asie. La ville d'Adana presque totalement détruite.
17—La Cour de Révision composée des juges Martineau, Monet et Bruneau, décrète la disqualification de sept échevins de la ville de Montréal.
18—A Rome, béatification de Jeanne d'Arc. Première messe célébrée en son honneur, à St-Pierre, par Mgr Touchet, évêque d'Orléans.
18—Mort de M. Emile Balète, l'un des fondateurs de l'Ecole Polytechnique de Montréal, âgé de 78 ans.
19—Première séance de la Commission Royale d'enquête sur les affaires civiques de la ville de Montréal, sous la présidence de l'hon. juge Cannon.
19—Le bateau traversier "Longueuil" prend sa ligne régulière.
21—Incident Choquette-Lavergne au parlement de Québec.
23—Prorogation de la législature de la Nouvelle-Ecosse.
24—La Compagnie du Richelieu commence son service régulier entre Montréal et Québec.
28—Mort de M. B. Desmarteau, gouverneur de l'île Ste-Hélène, dans la 75e année de son âge.
30—Forte tempête de neige à Montréal.

EN LISANT

La Patrie

une première fois l'on se rend facilement compte que c'est le meilleur journal et

On n'en Veut Plus d'Autre

Logogriphe No 5: **Bœuf—Œuf.**

MAI.

EPHEMERIDES 1909.

1—Arrivée à Montréal du premier transatlantique de la saison, le "Corinthian" de la ligne Allan.
2—Une grève se déclare à la "Dominion Textile Co.", de Magog.
3—A Chicago, première session du deuxième Congrès de la Paix.
3—Transmission du premier message par télégraphie sans fil, entre Chicago et New-York.
3—Mgr Fabre, vicaire capitulaire de Marseille est élu évêque de cette ville, en remplacement de S. E. le cardinal Andrieux transféré au siège de Bordeaux.
7—Le steamer "Laurentic" de la ligne White Star Dominion, le plus gros qui ait monté le fleuve, entre dans le port de Montréal.
8—Elections générales à Terreneuve.
10—A Washington, dévoilement de la statue du grand poète américain, Henry Wadsworth Longfellow.
12—Le gouvernement français destitue 228 employés des postes, en vertu d'un décret du 8 mars, autorisant le renvoi des grévistes du service de l'Etat.
12—Sir H.-T. Taschereau, juge en chef de la Cour du Banc du Roi, est élu président de l'Alliance française, à Montréal.
18—A Londres, mort de George Meredith, célèbre romancier anglais, âgé de 81 ans.
18—En plein parlement de Québec, M. O. Asselin, interpelle l'hon. L.-A. Taschereau, relativement à l'affaire de l'Abittibi, et le frappe. Il est livré à la justice.
19—Prorogation du parlement fédéral, à Ottawa, par lord Grey.
22—Ouverture du parc 'Dominion", à Montréal.
22—M. D.-H. McLellan est élu par acclamation, échevin de Westmount, en remplacement de l'échevin Gall, démissionnaire.
27—A Ottawa, nomination de quatre nouveaux juges pour la province d'Ontario.
28—Le bill pour augmenter de 800 à 1,500 dollars l'indemnité des membres du parlement de Québec, passe en troisième lecture.
28—A Montréal, ouverture de la 130e conférence des instituteurs de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, sous la présidence de M. J.-V. Désaulniers, principal de l'Ecole Belmont.
29—Le comte Zeppelin bat tous les records établis par les dirigeables en faisant 456 milles en 22 heures.

La Célèbre Mine à Poêle

ou Mine grasse SULTANA (en pâte)



1. Elle donne un lustre très brillant et doux.
2. Elle polit rapidement et épargne de l'ouvrage.
3. Elle conserve son lustre sur un poêle rougi par le surchauffage.
4. Elle SALIT mais ne tache pas les mains, parce qu'elle ne contient pas d'acide.
5. Elle est parfumée et agréable à employer.
6. Elle empêche les poêles de rouiller.
7. Elle est garantie pour une longue durée, parce qu'elle est fabriquée avec les meilleurs produits.

Ecrivez pour notre prospectus gratis " Une manière et une autre ".

SULTANA MFG. CO., MONTREAL.

NOIR A CHAUSSURES

"POLO"



Le plus noir.

La plus grosse boîte.

Le seul qui nourrit le cuir.

EN VENTE PARTOUT

10 cents la grosse boite.

Liquide et pâte combinés dans un, en pâte.

SULTANA MFG. CO., MONTREAL.

Enigme No 7: **Huître.**

JUIN.

EPHEMERIDES 1909.

1—Ouverture de l'Exposition "Alaska-Yukon-Pacifique", à Seattle.
3—M. Isaac Benson Lucas, C. R., député de Grey Centre à la législature d'Ontario, est assermenté comme ministre sans portefeuille.
3—A Montréal, mort de l'hon. G.-A. Nantel, âgé de 57 ans.
5—Dévoilement du monument d'Alexandre III, par l'empereur Nicolas II, à Saint-Pétersbourg.
5—Mort inopinée de S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, en visite pastorale à Casselman; âgé de 67 ans.
8—La fédération des fileurs de Montréal, accepte la décision arbitrale.
9—Désastreuse conflagration à Saint-Roch de Québec. Pertes, $250,000.
9—Terrible abordage dans le canal du Sault-Sainte-Marie. Le "Crescent City" est coulé à pic et trois autres vaisseaux subissent de graves avaries.
11—A Londres, conférence impériale de la presse. M. Godefroy Langlois y est délégué.
12—Première séance du Congrès des missionnaires catholiques à Washington. Allocution du président Taft.
14—Mort de Alfonzo Penna, président de la République du Brésil.
14—A Québec, ouverture d'une Exposition de peintures à l'Université Laval.
16—Mort subite de l'hon. J.-R. Thibaudeau, sénateur et shérif de Montréal, dans la 72e année de son âge.
16—A Toronto, inauguration officielle du Conseil international des Femmes, par Lady Aberdeen.
22—La foudre incendie l'église de Saint-Gabriel de Brandon.
24—Grande démonstration patriotique et religieuse à Montréal, à l'occasion du 75e anniversaire de la fondatiou de la Société Saint-Jean-Baptiste. Procession, Messe célébrée en plein air, par S. G. Mgr Bruchési, au parc Lafontaine.
24—A Montréal, clôture du premier Congrès de la Fédération des Sociétés canadiennes et acadiennes-françaises, catholiques, du Canada et des Etats-Unis. M. le docteur J.-E. Dubé est élu président.
25—Pose de la pierre du monument Lafontaine, par le lieutenant-gouverneur Pelletier.
28—L'hon. Arthur Boyer nommé sénateur pour la division Rigaud.
29—M. Hugh Lumsden, ingénieur en chef de la commission du Grand-Tronc-Pacifique, démissionne.

TABAC

ROSE QUESNEL

Le tabac considéré par tout le monde comme la meilleure production au Canada. . . .

à 5 cts

LE GROS PAQUET

ROCK CITY TOBACCO CO.

MONTREAL & WINNIPEG

Charade No 1: Ficelle (Fisel).

JUILLET.

EPHEMERIDES 1909.

2—Conflagration à Cobalt. Deux cents bâtisses détruites y compris l'église catholique et le presbytère.
2—Les hon. Brodeur et Graham, délégués au Congrès de la défense navale à Londres, s'embarquent à Québec, à bord de l'"Empress of Ireland".
3—A Chicoutimi, mort de M. O. Bossé, shérif, âgé de 81 ans.
4—Longueuil célèbre avec éclat la solennité de la fête de Saint-Jean-Baptiste.
4—A Plattsburg, N.-Y., inauguration des fêtes du tricentenaire de la découverte du lac Champlain, par Samuel de Champlain. Panégyrique par S. E. le cardinal Gibbons.
8—A Paris, mort du général marquis de Galifet, ancien ministre de la guerre, âgé de 79 ans.
9—A Londres, mort de G.-F.-Samuel Robinson, célèbre homme d'Etat anglais, âgé de 82 ans.
11—A Chambly, devant une foule enthousiaste, S. G. Mgr Bruchési dévoile la statue de feu M. l'abbé Mignault.
13—Ouverture du 13e congrès annuel des missionnaires agricoles, à Oka.
13—A Washington, mort du professeur Simon Newcomb, astronome et mécanicien célèbre.
15—A Wolseley, Sask., mort subite de M. le sénateur W.-D. Perley, âgé de 71 ans.
16—Mahomed-Ali, shah de Perse détrôné, se réfugie à la légation russe. Ahmed-Nirza lui succède.
20—A Paris, défaite du cabinet Clémenceau, après un violent débat relativement aux scandales de la marine.
23—Formation du nouveau cabinet français. M. Aristide Briand, premier.
25—M. Louis Blériot, aviateur français, traverse la Manche, en monoplan, entre Calais et Douvres, en moins d'une demi-heure.
25—A l'Hôpital Victoria, mort de l'échevin C.-E. Lévy, âgé de 54 ans.
28—Raphaël Reyes, président de la Colombie, démissionne.
28—M. Benjamin Prince de Battleford, Sask., nommé sénateur en remplacement de l'hon. W.-D. Perley, décédé.
29—Mort de l'hon. E. Rémillard, régistrateur de Québec, âgé de 78 ans.
30—Le gouvernement espagnol triomphe de l'insurrection de Barcelone.
31—Conflagration à Osaka (Japon). 1,200 maisons détruites, nombreux morts et blessés.
31—150e anniversaire de la bataille de Montmorency.

Maison Adrien Maurin

Fondée en 1790

ENCRES, CIRES, COLLES, Etc.

Produits d'une Supériorité reconnue.

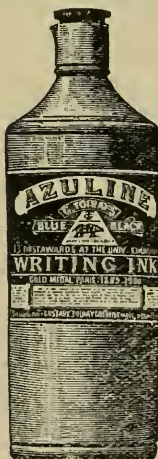
LA PERLE DES ENCRES

L'Azuline

Encre fixe Bleu-Noir. D'une jolie nuance bleue intense en écrivant, tournant de suite au noir parfait sans jamais subir de décoloration.

La Syrienne

Encre à Copier sans rivale, d'une belle nuance violette en écrivant, donnant quatre à cinq bonnes copies d'un seul coup de presse, et devenant ensuite très noire, aussi bien sur l'original que sur les copies. Cette encre copie plus de six mois aprés l'écriture.



Le XIXe Siècle

Encre fixe Triple-Noire. Inaltérable et très intense. Spéciale pour la Comptabilité.

La Persane

Instantanément Noire et Brillante. Spéciale pour l'Administration.

La Purpurine

NOUVEAU CARMIN, d'une nuance pourpre très vive, ne subit jamais d'altération ; il reste fluide jusqu'à la dernière goutte.

Encres de Couleurs Carminée, Bleue, Verte, Violette et Blanche.

La Sulfomanganine Encre à marquer le linge.

Encres a tampon Anoléiques Bleue, Vermillon, Violette, Etc.
Pour timbres caoutchouc et métalliques.

Cires à Cacheter, rouges et de couleurs.

Colle-Tout Colle céramique s'employant à froid. Adhérence absolue sur toutes matières.

DEMANDEZ-LES A VOTRE LIBRAIRE.

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils,

MONTREAL

Seuls Agents pour le Canada.

AOUT.

EPHEMERIDES 1909.

1—Bénédiction de la nouvelle église de Sainte-Marie Newport, par S. G. Mgr Larocque.
2—A Montréal, ouverture de la 19e convention des Forestiers Catholiques de la province de Québec.
2—Première visite officielle de l'empereur Nicolas II au roi Edouard VII.
2—Conflit ouvrier en Suède, question de salaire. 80,000 quittent l'ouvrage.
2—Ouverture des fêtes du 25e anniversaire de la fondation de l'Orphelinat de Montfort. Dévoilement du monument élevé à la mémoire du R. P. Bouchet, par S. G. Mgr Bruchési.
5—A Washington, le président Taft signe le nouveau tarif douanier "Payne", annulant le tarif Dingley.
6—L'Angleterre célèbre le centenaire de la naissance de son grand poète, Alfred Tennyson.
8—Bénédiction de sept tableaux historiques destinés à la cathédrale de Montréal, par S. G. Mgr Bruchési.
8—A Cologne (Allemagne), ouverture du Congrès Eucharistique, international, sous la présidence de S. E. le cardinal Vannutelli.
9—Congrès pédagogique à Valleyfield, sous la présidence de S. G. Mgr Emard et de M. P.-B. de la Bruère.
10—Deux religieuses de la communauté Sainte-Anne, de Lachine, sont frappées par un train sur le pont qui relie Bordeaux au parc Laval et projetées dans la rivière des Prairies.
10—Ouverture de la convention des numismates d'Amérique à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, à Montréal.
10—Un incendie détruit 16 pavillons au parc de Haulan's Point, Toronto. Pertes, $2,500,000.
12—A Fort-William, Ont., engagement sérieux entre les grévistes et les agents spéciaux du Pacifique. La police montée intervient.
18—79e anniversaire de la naissance de l'empereur François-Joseph d'Autriche. Grandes réjouissances à Marienbad.
19—A Paris, mort de M. Georges Picot, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, âgé de 71 ans.
20—Dix détenus à la prison de Sweetsburg, tentent de s'évader après avoir assommé le tourne-clefs Scott.
24—Deux steamers de la ligne North German Lloyd viennent en collision dans le port de Montévidéo. Plus de 150 pertes de vie.
25—Ouverture de la convention des municipalités américaines à l'Hôtel Windsor de Montréal.

COGNAC PH. RICHARD

Ce Cognac est spécialement recommandé par les Médecins pour les malades et invalides.

CERTIFICAT D'ANALYSE

Je, soussigné, certifie avoir analysé l'Eau-de-vie appelée **Ph. Richard, Cognac.**

C'est une eau-de-vie pure, qui ne contient pas de dérivés de méthyle, ni de composés amyliques additionnels. C'est un des stimulants les plus énergiques et des plus recommandables. Sa saveur et sa pureté en font un breuvage délicieux pour les estomacs les plus délicats.

Dr M. FISET, M. D. L.
ANALYSTE PUBLIC, QUEBEC

LANGLOIS & PARADIS—Québec
Seuls agents pour Québec et l'Est.

SAGESSE DE FOU.

Bahaboul, le fou d'Haroun-al-Raschild, s'étant un jour assis sur le trône de son maître, cette audace lui valut une volée de coups de bâton de la part des huissiers.

Ses cris attirèrent le calife, qui, tout en riant de la folie de son bouffon, s'efforçait de le consoler de la correction qu'il venait de recevoir.

—Ce n'est pas sur moi que je pleure, riposta-t-il, mais sur vous-même; car si j'ai reçu taht de coups pour avoir occupé votre trône un instant, quelle grêle vous menace là-haut, vous qui l'avez occupé pendant un si grand nombre d'années.

Quel est le personnage historique le plus consommé?
Godefroy de Bouillon.

* * *

Quel est le roi qui ne parle jamais?
Le roi d'Italie, parce qu'il a perdu sa voix (Savoie).

No 12. — Le nombre cherché est 2847. — Nous voyons en effet: 1o que $2 + 8 + 4 = 14$; 2o que $2 + 8 + 7 = 17$; 3o que $2 + 4 + 7 = 13$; 4o que $8 + 4 + 7 = 19$.

SEPTEMBRE.

EPHEMERIDES 1909.

1—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, ouverture d'un triduum solennel, à l'occasion du 250e anniversaire de la fondation de cet institut. Dévoilement de la statue de Jeanne Mance.
1—M. F.-O. Dugas, C. R., nommé juge de la Cour Supérieure à Joliette.
1—Une dépêche de Copenhague, informe que le Dr Frederick-A. Cook, explorateur américain, est arrivé au Pôle Nord, le 21 avril 1908.
1—Un incendie détruit l'aile gauche du palais législatif de Toronto, y compris la bibliothèque. Pertes, $750,000.
3—A Marshfield, I. P.-E., mort de l'hon. Donald Ferguson, sénateur, âgé de 70 ans.
6—Le "Laurentian" de la ligne Allan, est jeté à la côte près de Saint-Jean, Terreneuve.
6—Le commandant Robert-Edwin Peary, annonce à son tour, la découverte du Pôle Nord, à la date du 6 avril 1909.
8—Six religieuses missionnaires de l'Immaculée-Conception, quittent Montréal pour la Chine.
9—A Arden, N.-H., mort de Edward-Henry Harriman, roi des chemins de fer du monde; âgé de 61 ans.
12—La Société des Artisans Canadiens, célèbre le cinquantenaire de sa fondation.
12—Les gouvernements du Pérou et de la Bolivie signent le protocole de leurs frontières.
12—A Naples, mort du R. P. Lopinto, S. J., ancien recteur du collège Sainte-Marie à Montréal, âgé de 82 ans.
13—Inauguration des fêtes du "Retour à Montréal" (Come back to Montreal).
14—Clôture des séances de la Commission Royale au Conseil de ville de Montréal.
14—A Hamilton, Ont., 38e convention annuelle de l'Association des Manufacturiers Canadiens.
15—Mort de M. le chanoine J.-A. Vaillant, procureur de l'archevêché de Montréal, âgé de 54 ans.
17—A Louisville, Ky, mort de S. G. Mgr W.-G. McCloskey, évêque de Kentucky, âgé de 86 ans.
19—A Québec, ouverture du premier Concile Plénier du Canada, sous la présidence de S. E. Mgr Sbarretti.
20—Le referendum pour la création d'un bureau de contrôle et la réduction du nombre des échevins de la ville de Montréal, voté par une écrasante majorité.
25—A New-York, inauguration des fêtes "Hudson-Fulton", pour commémorer le tricentenaire de la découverte de la rivière Hudson et le centenaire de la navigation à vapeur.

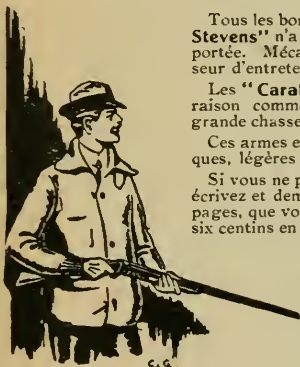
J. Stevens Arms & Tool Co.

CHICOPEE FALLS, MASS., E.-U.

Manufacturiers de

Fusils, Carabines de Chasse et de Tir, Pistolets, Révolvers, Munitions, Accessoires, Articles de Chasse et d'Escrime

de tous systèmes et de tous prix.



Tous les bons Chasseurs vous diront que le "**Fusil Stevens**" n'a pas son pareil pour viser juste à longue portée. Mécanisme pratique, permettant au chasseur d'entretenir lui-même son fusil.

Les "**Carabines Stevens**" défient toute comparaison comme supérioriré de tir, pour petite et grande chasse.

Ces armes extrêmement perfectionnées sont pratiques, légères et faciles à transporter.

Si vous ne pouvez pas vous les procurer sur place, écrivez et demandez notre Catalogue illustré de 160 pages, que vous recevrez franco par la poste, contre six centins en timbres-poste.

Nous vous expédierons par Express, (transport payé), tous les articles que vous nous commanderez, sur réception du prix du Catalogue.





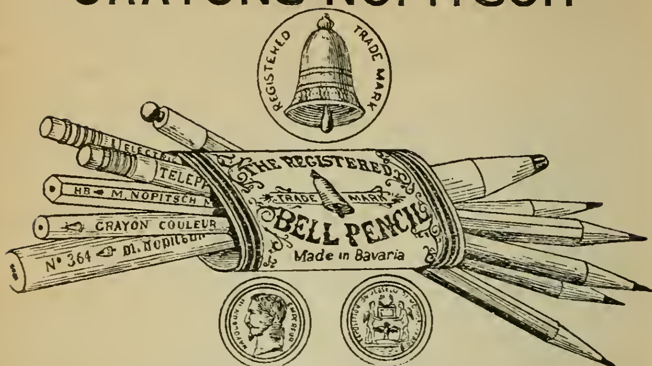
Enigme No 6: **La lettre T.**

OCTOBRE.

EPHEMERIDES 1908.

1—M. l'abbé E.-A. Latulippe, curé de Haileybury, est nommé vicaire apostolique du Témiscamingue.
3—L'incident de Casablanca est réglé à l'amiable par les gouvernements français et allemands.
4—Grande manifestation religieuse à Saint-Boniface (Man.), à l'occasion de la consécration de la nouvelle cathédrale.
5—Fin de la grève du Pacifique. On accepte de part et d'autre les décisions de la commission d'arbitrage.
5—Proclamation de l'indépendance de la Bulgarie.
5—Mort de S. G. Mgr M. Tierney, évêque de Hartford, Conn., âgé de 68 ans.
8—A la Maison-Mère des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, ouverture officielle des cours de l'Ecole des Hautes Etudes, pour jeunes filles.
10—M. Charles Murphy, C. R., d'Ottawa, est assermenté comme secrétaire d'Etat, en remplacement de l'hon. R.-W. Scott, démissionnaire.
16—A Montréal, mort de M. le docteur Azarie Brodeur, âgé de 58 ans.
19—Nomination générale des candidats au parlement fédéral. L'hon. L.-P. Brodeur et M. W.-F. MacLean élus par acclamation.
19—A Paris, M. Gaston Thompson, ministre de la Marine française, démissionne.
20—Lord Milner, ancien haut commissaire anglais en Afrique est l'hôte de lord Grey, à Ottawa.
20—A Saint-Pierre-les-Becquets, mort de l'hon. F.-X.-O. Méthot, conseiller législatif, âgé de 65 ans.
20—Dissolution de la législature de l'Ile du Prince-Edouard.
20—Sir Wilfrid Laurier adresse la parole aux électeurs de Montréal. Démonstration politique jusqu'alors sans précédent.
21—Retour à Montréal des gymnastes canadiens, victorieux au Concours international de Rome.
26—Elections générales au Parlement fédéral. Le parti libéral remporte une éclatante victoire.
27—Cinquantenaire de la naissance de Théodore Roosevelt, 26e président des Etats-Unis.
28—Fiançailles du prince Victor-Emmanuel, comte de Turin, à la princesse Patricia, fille du duc de Connaught.
28—Ouverture des fêtes pour commémorer le centenaire de la fondation du diocèse de Boston, par Mgr Falconio.
30—A Ottawa, mort de l'hon. Thomas Greenway, ancien premier ministre du Manitoba; âgé de 70 ans.

CRAYONS NOPITSCH



MINE NOIRE ET GRADUEE

Crayons ordinaires, fins, superfins, extra-fins, avec ou sans gomme, **pour Ecoles, Dessin, Bureaux, Architecture, Topographie.** Crayons **"Graphite de Sibérie"**, indispensables aux Sténographes pour la reproduction facile et rapide des signes de ce système.

Crayons pour Charpentiers.—Crayons à mine de couleur.—Crayons à copier, etc., etc.

L'excellence de la qualité de ces crayons n'est pas surpassée, et leurs prix relativement de bon marché défient toute compétition.

DEMANDEZ-LES A VOTRE LIBRAIRE.

La Compagnie J.-B. ROLLAND & Fils, Montréal
Seuls Agents pour le Canada.

LA VIE.

Vois-tu l'ombre de ce nuage qui passe chassé par le vent? C'est la vie.

Vois-tu cette vapeur légère qui monte à l'horizon et qui disparaît aussitôt? C'est la vie.

Vois-tu cette eau qui coule et que rien n'arrête? C'est la vie.

Vois-tu cet oiseau qui traverse les airs? Il paraît et disparaît sans qu'on puisse retrouver la route qu'il a parcourue? C'est la vie.

Vois-tu ce navire qui fend les flots et qui ne laisse après lui aucun vestige du sillage qu'il a creusé? C'est la vie.

Vois-tu cette fleur qui naît le matin et qui meurt le soir? C'est la vie.

Vois-tu ce chemin de fer courant à toute vitesse? C'est la vie.

En un mot la vie est un jour entre deux éternités.

NOVEMBRE.

EPHEMERIDES 1908.

4—Election présidentielle aux Etats-Unis. William-Howard Taft, républicain, élu.
4—Vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration du Séminaire de Sainte-Thérèse. Brillantes fêtes.
4—Un incendie dévaste la partie commerciale de Pembroke. Pertes, $500,000.
7—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, mort de M. Auguste Marion, journaliste distingué, âgé de 68 ans.
7—Le cabinet autrichien démissionne.
8—Un chaland de la Commission du Port de Montréal, portant plusieurs livres de dynamite, prend feu et saute. La ville entière est ébranlée.
8—A Paris, mort de M. Victorien Sardou, célèbre auteur dramatique français, âgé de 77 ans.
9—A Winnipeg, mort de l'hon. J.-H. Agnew, trésorier provincial du Manitoba, âgé de 45 ans.
14—A Pékin, mort de Kuang-Hsu, empereur de Chine, âgé de 36 ans. L'impératrice douairière de ce même royaume, meurt le lendemain.
15—A Alfred, Ont., mort subite de l'hon. Alfred Evanturel assistant-greffier du Sénat, âgé de 59 ans.
15—A Québec, mort de sir Henri Joly de Lotbinière, ex-lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise, à l'âge de 79 ans.
16—Célébration du jubilé sacerdotal de S. S. Pie X, dans tout l'univers catholique.
16—Le roi et la reine de Suède sont les hôtes de S. M. Edouard VII.
16—Le général Jose Miguel Gomez, libéral, est élu président de la nouvelle République cubaine.
18—Elections générales à la législature de l'Ile du Prince-Edouard. Le gouvernement maintenu par une forte majorité.
18—Ouverture de l'Exposition de la Tuberculose à Montréal, par lord Grey.
20—Mort de S. Carsley, fondateur des grands magasins de son nom à Montréal; âgé de 72 ans.
26—Départ de Montréal du dernier transatlantique de la saison le "Dahomey" de la ligne Elder-dempster.
26—A Rome, ouverture du Congrès agricole universel. L'hon. Sydney Fisher et M. Arthur Boyer y représentent le Canada.
30—En la cathédrale de Pembroke, sacre de S. G. Mgr A.-E. Latulippe, évêque titulaire de Catenna, et premier vicaire apostolique du Témiscamingue, par S. G. Mgr Duhamel.

LA CHARITE N'APPAUVRIT PAS.

Le Soleil. — A tout ce qui vit sur la terre, je dispense mes rayons; ma générosité sans mesure diminue-t-elle jamais ma gloire et mon éclat?...

La Source. — A tous ceux qui sont altérés par la fatigue du chemin ou la chaleur du jour, je permets de s'abreuver de mes ondes, et mes ondes coulent toujours aussi abondantes et aussi pures.

L'Arbre. — A tous les oiseaux du ciel, j'offre une place sur mes branches, à tous les voyageurs lassés, un abri sous mon toit de feuillage; ma couronne de verdure y perd-elle sa fraîcheur?

La Fleur. — A tous les vents qui passent, je livre mes parfums, à toutes les abeilles qui me caressent je donne mon miel; ai-je pour cela moins de grâce et de beauté?

L'Oiseau. — A tout ce qui aime l'harmonie, je prodigue mes douces chansons; vit-on jamais tarir le flot de mes notes perlées, vit-on jamais faiblir le charme de mes cadences mélodieuses?

Donnez, donnez, ô vous tous qui possédez des trésors: faire du bien n'appauvrit pas... Il est une main mystérieuse qui remplira votre bourse à mesure que vous la viderez dans la sébile de l'indigent. La petite pièce de monnaie donnée au pauvre vous sera rendue au centuple, sur la terre souvent, au ciel toujours!...

Vous êtes peut-être l'un de ces **Marchands**, qui n'ont pas encore eu l'avantage de réaliser les profits de la vente d'une ligne **"à bon Marché"** de **Tapisseries canadiennes.**

Dans ce cas, vous avez tout intérêt de vous en convaincre, en faisant d'abord l'essai d'un petit stock, mais bien choisi, des **Tapisseries "STAUNTON".**

Ecrivez pour informations à

STAUNTONS Limited

951, rue Yonge, TORONTO

Ces Tapisseries sont aussi en vente à
LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS
MONTREAL

Charade No 4: **Machine (Ma Chine).**

DECEMBRE.

EPHEMERIDES 1908.

1—Insurrection dans la République Haïtienne.
2—A Pékin, intronisation du nouvel empereur de Chine (l'enfant Pu-Yi) sous le nom de Hsuan-Tung.
3—Le bateau traversier ''Boucherville'' prend ses quartiers d'hiver.
3—E.-S. Clouston, gérant de la Banque de Montréal, est créé baronnet du Royaume-Uni.
4—A Londres, conférence internationale des puissances, pour l'étude d'un code de législation navale.
5—Le général Antoine Simon à la tête de huit mille révolutionnaires entre dans Port-au-Prince, capitale d'Haïti. Le président Nord Alexis prend la fuite.
5—L'hon. Amédée Robitaille est nommé protonotaire de la Cour Supérieure du district de Québec.
6—Incendie désastreux à Kingston, Ont.
11—A Québec, mort de l'hon. juge Blanchet, de la Cour du Banc du Roi; âgé de 72 ans.
11—A Terrebonne, mort de M. Victor Daubigny, fondateur de l'Ecole de Médecine Comparée de Montréal; âgé de 72 ans.
13—Incendie de l'église de la Jeune-Lorette.
14—A Rome, mort subite de Nicolas Muravieff, ambassadeur de Russie en Italie.
16—Un incendie détruit les machineries de la ''Canadian Iron & Foundry Co.'', à Trois-Rivières.
17—Le général Antoine Simon élu à l'unanimité, président de la République d'Haïti.
20—Mort de S. E. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, âgé de 77 ans.
23—Incendie de l'église de Côteau-du-Lac. Pertes, $60,000.
24—L'hon. juge Carroll est nommé juge de la Cour d'Appel pour le district de Québec.
28—Le brise-glace ''Montcalm'' part de Québec pour les Sept-Iles.
28—Epouvantable cataclysme dans la province de Calabre et la Sicile, par des tremblements de terre. Messine presqu'entièrement détruite. Le nombre des morts est incalculable.
30—M. Siméon Tourigny, C. R., de Trois-Rivières, est nommé juge de la Cour Supérieure de Rimouski, en remplacement de l'hon. juge Carroll.
30—A Saint-Boniface (Man.), mort de l'hon. Thomas-Alfred Bernier, sénateur, âgé de 64 ans.
31—Incendie de l'église de Saint-Timothée. Pertes, $85,000.
31—Le gouvernement canadien vote $100,000 pour venir en aide aux survivants du désastre de l'Italie.

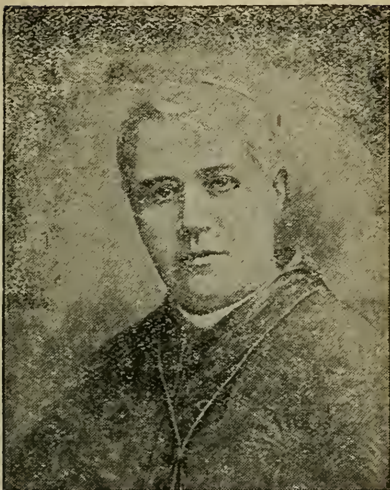
L'EGLISE CATHOLIQUE DANS LA PUISSANCE DU CANADA

Province	Diocèses.	Evêques.	Prêtres.	Ecclésiastiques.	Eglises et Dessertes.	Séminaires.	Collèges classiques.	Pensionnats et Académies.	Ecoles pour garçons ou filles.	Hôpitaux et Asiles.	Communautés religieuses.	Population catholique.
Province ecclésiastique de Québec.	Québec	2	504	105	270	1	3	80	1272	22	42	336,000
	Trois-Rivières	1	122	12	50	1	1	24	290	6	11	81,900
	Nicolet	1	134	25	65	1	1	39	240	3	11	90,000
	Rimouski	1	150	20	114	2	1	12	280	3	9	115,000
	Chicoutimi	1	126	20	66	1	1	10	260	2	14	70,000
	Vicariat apost. du golfe St-Laurent	1	18	......	28	...	....	1	28	....	1	10,000
Province ecclésiastique de Montréal.	Montréal	2	688	425	150	2	7	186	472	72	34	400,500
	Saint-Hyacinthe	1	189	25	74	....	2	44	450	10	19	115,000
	Sherbrooke	1	116	16	74	1	....	8	210	3	11	85,000
	Valleyfield	1	96	17	40	1	2	19	217	4	10	56,801
	Joliette	1	105	19	42	1	3	24	255	6	11	62,300
Province ecclésiastique d'Ottawa.	Ottawa	....	287	18	138	1	1	23	450	12	26	153,000
	Pembroke	1	36	8	64	...	....	4	95	2	4	32,237
	Vic. apost. du Témiscamingue	1	13	2	29	....	....	2	1	1	2	25,000
Province ecclésiastique de Toronto.	Toronto	2	80	25	104	1	1	24	27	2	9	70,000
	Hamilton	1	67	10	50	....	1	6	26	7	5	54,000
	London	....	88	25	83	...	1	9	86	4	7	60,000
Province ecclésiastique de Kingston.	Kingston	1	61	3	62	....	1	4	46	5	4	45,000
	Peterborough	1	29	4	49	....	....	1	51	3	1	26,200
	Alexandria	1	19	7	25	....	....	5	40	1	3	25,000
	Sault Ste-Marie	1	48	3	73	....	..	4	50	3	4	35,700
Province ecclésiastique d'Halifax.	Halifax	1	71	32	80	1	2	7	10	4	7	56,000
	Antigonish	1	93	10	70	...	1	7	15	2	4	75,000
	Saint-Jean, N.-B.	1	52	6	97	...	1	4	15	1	5	59,000
	Chatham, N.-B.	1	71	5	88	....	1	4	8	...	......	66,000
	Charlottetown, I.-P.-E.	1	51	7	49	....	1	8	66	1	3	50,000
Province ecclésiastique de Saint-Boniface.	Saint-Boniface	1	225	15	100	1	1	29	2	16	26	123,073
	Saint-Albert	1	106	3	95	1	....	36	55	10	18	52,880
	Prince-Albert	1	66	3	80	...	....	12	38	1	9	46,000
	Vicariat apost. d'Athabaska	2	25	......	22	....	....	..	6	4	6	6,000
	" " de MacKenzie	1	21	......	....	....	....	1	12	1	1	8,200
Province ecclésiastique de Vancouver.	Vancouver	....	.....	......	....	....	....	..	..	....	......	
	Victoria	1	23	2	95	....	1	5	8	1	3	15,000
	Préfecture apost. du Yukon	....	.....	......	....	...	....	..	..	....	...	
	Totaux	34	3,780	872	2,426	16	34	642	5,111	208	323	2,505,791

CLERGE. — COUR DE ROME.

Pape actuellement régnant.

Sa Sainteté Pie X.



S. S. PIE X, Joseph Sarto,

(258e successeur de saint Pierre), né à Riese, diocèse de Trévise (Italie), le 2 juin 1835; ordonné prêtre en l'église de Castel-Franco, le 18 septembre 1858; appelé à la cure de Tobomlo en 1867, et peu de temps après à celle de Salzano; nommé chanoine de la cathédrale de Trévise en 1875; préconisé évêque de Mantoue le 10 novembre 1884 et sacré à Rome, par le cardinal Parocchi; créé cardinal du titre de Saint-Bernard aux Thermes, le 12 juin 1893 et promu au patriarcat de Venise par Léon XIII, le 15 du même mois; élu souverain pontife le 4 août 1903 et couronné le dimanche, 9 août 1903.

Le Pape a pour conseil le Sacré Collège, qui doit être composé, suivant la bulle de Sixte V, du 3 décembre 1586, de soixante-dix cardinaux, partagés en trois ordres: six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux-prêtres et quatorze cardinaux-diacres. Les cardinaux-évêques ont chacun pour titre un évêché voisin de Rome, d'où leur vient le nom d'évêques suburbicaires. Les cardinaux-prêtres et les cardinaux-diacres ont chacun pour titre une église de cette capitale du monde chrétien.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC.

La province de Québec comprend les diocèses de Québec, Trois-Rivières, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, et le vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent.

Diocèse de Québec, (P. Q.)

Comprend les comtés de Québec, Portneuf, Montmorency, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Lévis, Beauce, (moins les cantons Spalding, Ditchfield et Woburn) Lotbinière, Mégantic, et cinq paroisses dans le comté de Témiscouata.

Erigé en diocèse le 1er octobre 1674. En métropole le 12 juillet 1844. La cathédrale fut érigée en basilique mineure par un bref de Pie IX, à l'occasion du 200e anniversaire de l'érection du siège épiscopale de Québec, le 28 août 1874.

Archevêque (7e) : S. G. Mgr L.-N. BEGIN, (17e év.), né à Lévis le 10 janvier 1840; ordonné prêtre le 10 juin 1865; sacré évêque de Chicoutimi le 28 octobre 1888; nommé coadjuteur de S. E. le cardinal Taschereau, le 22 décembre 1891, et administrateur du diocèse le 3 septembre 1894; devenu archevêque le 12 avril 1898; décoré du Pallium le 22 janvier 1899.

Auxiliaire: S. G. Mgr P.-E. ROY, né à Berthier, comté de Montmagny, le 9 novembre 1859; ordonné prêtre le 13 juin 1886; préconisé évêque titulaire d'Eleuthéropolis et auxiliaire de l'archevêque de Québec le 8 avril 1908; sacré en la Basilique de cette ville, le 10 mai 1908.

Vicaires généraux: Mgr C.-A. Marois, Mgr T.-E. Hamel et Mgr L.-A. Paquet.

Archevêché.—LL. GG. Mgr L.-N. Bégin et Mgr P.-E. Roy; Mgr C.-A. Marois, V. G., Mgr H. Têtu, procureur et aumônier; MM. L. St-G. Lindsay, secrétaire-archiviste; J.-V.-A. Huard, J.-C. Arsenault, Eug.-C. Laflamme, secrétaire du diocèse; J.-J. Laberge, ass.-secrétaire et maître des cérémonies.

Paroisses: 228.

Population catholique: 336,000.

Diocèse des Trois-Rivières, (P. Q.)

(Erigé le 8 juin 1852).

Comprend les comtés de Champlain, Maskinongé et Saint-Maurice.

Evêque (3e) : S. G. Mgr F.-X. CLOUTIER, né à Sainte-Geneviève de Batiscan, le 2 novembre 1848; ordonné prêtre à Nicolet, le 22 septembre 1872; préconisé évêque des Trois-Ri-

vières, le 8 mai 1899; sacré évêque en la cathédrale de cette ville, le 25 juillet de la même année.

Vicaires généraux: Mgr H. Baril, P. A.; M. J.-B. Comeau.

Chancelier: M. Ubald Marchand, J. C. D.

Chapitre de la Cathédrale. — Chanoines titulaires: Mgr H. Baril, P. A. et V. G.; MM. J. B. Comeau, V. G., pénitencier; N. Caron, J.-N. Tessier, J. F. Béland, Chs Bellemare, T. Laflèche, L. Denoncourt, U. Marchand, J. C. D.; Léon Arcand, théologal et J.-A. Moreau.

Chanoines honoraires: MM. H. Trahan, P.-H. Marchand et D.-Ov. S. de Carufel.

Paroisses: 43. — Dessertes: 6.
Population catholique. 81,900.

Diocèse de Nicolet, (P. Q.)

(Erigé le 10 juillet 1885).

Comprend les comtés d'Arthabaska, Drummond, Nicolet, Yamaska et une partie de Bagot et Shefford.

Evêque (2e) : S. G. Mgr J.-S.-H. BRUNAULT, né à Saint-David d'Yamaska, le 10 janvier 1857; ordonné prêtre le 29 juin 1882; nommé évêque de Tubuna, I. P. I., et coadjuteur de l'évêque de Nicolet, le 30 septembre 1899; sacré à Nicolet le 27 décembre de la même année; devenu évêque de ce diocèse le 2 février 1904.

Vicaire général: ....

Procureur et secrétaire : MM. F.-A. Saint-Germain, J. C. D.; ass.-secrétaire: C.-E. Saint-Germain, J. C. D.

Paroisses: 66.
Population catholique: 90,000.

Diocèse de Saint-Germain de Rimouski, (P. Q.)

(Erigé le 15 janvier 1867).

Comprend les districts de Rimouski et de Gaspé, (moins les Iles de la Madeleine), et la plus grande partie du comté de Témiscouata.

Evêque (2e) : S. G. Mgr A.-A. BLAIS, né à Saint-Valier, le 26 août 1842; ordonné prêtre le 6 juin 1868; préconisé évêque titulaire de Germanicopolis et coadjuteur de l'évêque de Rimouski le 30 décembre 1889; sacré le 18 mai 1890; devenu évêque de Rimouski le 6 février 1891.

Vicaire général: M. L.-J. Langis, curé de Saint-Octave de Métis.

Vicaires forains: M. J.-E. Ouellet, curé à la Grande-Rivière, pour le comté de Gaspé; M. J.-B.-A. Bélanger, à Carleton, pour le comté de Bonaventure.

Procureur: M. J.-D. Michaud; sous-secrétaire: M. J.-W. Dionne, ecclésiastique.

Chapitre. — Prévôt: M. L.-J. Langis; chanoines titulaires; MM. C.-A. Carbonneau, pénitencier; P.-J. Saucier, Luc Rouleau, L.-N. Bernier, R.-Ph. Sylvain, J.-O. Normandin, D. Morisset, J.-H. Lavoie, F.-X. Ross, C.-Ph. Côté.

Chanoines honoraires: Mgr M. Bolduc, M. J.-B.-A. Bélanger.

Paroisses: 85. — Dessertes: 30.

Population catholique: 115,000.

Diocèse de Chicoutimi, (P. Q.)

(Erigé le 28 mai 1878).

Comprend les comtés de Chicoutimi, Charlevoix et une partie du Saguenay à l'ouest de la rivière Portneuf.

Evêque (3e) : S. G. Mgr T. LABRECQUE, né à Saint-Anselme; le 30 décembre 1849 ordonné prêtre le 28 mai 1876; sacré évêque de Chicoutimi, en la basilique de Québec, le 22 mai 1892.

Vicaire général: Mgr Eug. Lapointe, supérieur du séminaire.

Vicaires forains: MM. M.-P. Hudon et Léon Parent.

Secrétaire: M. F.-X.-Eug. Frenette.

Evêché. — S. G. Mgr M.-T. Labrecque, MM. F.-X.-E. Frenette, secrétaire; Edm. Duchesne, principal de l'Ecole Normale.

Cathédrale. — MM. Almas Larouche, curé d'office; Louis Plourde et Jean Brassard, vicaires.

Paroisses: 56. — Dessertes: 10.

Population catholique: 70,000.

Vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent.

Erigé en Préfecture apostolique le 29 mai 1882; annexé au diocèse de Chicoutimi en 1892; confié aux RR. PP. Eudistes, le 13 juillet 1903; érigé en Vicariat apostolique le 28 août 1905.

Comprend, au sud, depuis la rivière Portneuf (l'île d'Anticosti incluse), jusqu'au Blanc-Sablon; à l'est, depuis le

Blanc-Sablon jusqu'à l'extrémité nord du Labrador; au nord, depuis cette extrémité jusqu'à l'entrée de la baie d'Hudson; à l'ouest, la rive est de la baie d'Hudson jusqu'à la baie James.

Vicaire apostolique (1er) : S. G. Mgr GUSTAVE BLANCHE, Eudiste, évêque titulaire de Sicca; né en 1848; ordonné prêtre le 16 mars 1878; élu évêque titulaire de Sicca et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent le 12 septembre 1905; sacré à Chicoutimi le 28 octobre 1905. Résidence : Sept-Iles.

Paroisses: 11. — Dessertes: 17.

Population catholique: 10,000 dont 3,000 sauvages.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE MONTREAL.

La province de Montréal fut érigée par Léon XIII, le 10 mai 1887, elle comprend les diocèses de Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette.

Diocèse de Montréal, (P. Q.)

(Erigé le 31 mai 1836, devenu archevêché le 8 juin 1886).

Comprend le district de Montréal, et une partie des districts de Richelieu et Terrebonne.

Archevêque (2e) : S.-G. Mgr PAUL BRUCHESI (4e évêque), né à Montréal le 29 octobre 1855; ordonné prêtre à Rome, le 21 décembre 1878; élu archevêque de Montréal le 25 juin 1897; sacré à Montréal le 8 août 1897; décoré du Pallium le 8 août 1898.

Auxiliaire: S. G. Mgr ZOTIQUE RACICOT, né au Sault-au-Récollet, le 13 octobre 1845; ordonné prêtre le 6 novembre 1870; préconisé évêque titulaire de Pogla et auxiliaire de l'archevêque de Montréal, le 27 mars 1905; sacré le 3 mai 1905.

Archevêché. — LL. GG. Mgr Paul Bruchési et Zotique Racicot; MM. W.-C. Martin, chan., archi-diacre, procureur; L.-E. Cousineau, chan., économe; G. Dauth, chan., vice-recteur de l'Université Laval; E. Roy, chan., chancelier; G. Gauthier, chan., curé de la Cathédrale; L. Callaghan, vice-chancelier; A. Sylvestre, chap., assistant-procureur; J.-U. Demers, maître des cérémonies; A. Arbour, vicaire; Elie-J. Auclair, J.-L. Desjardins, secrétaire de l'Université Laval; A.-D. Laporte.

Paroisses et dessertes: 139.

Population catholique: 400,500.

Diocèse de Saint-Hyacinthe, (P. Q.)

(Erigé le 8 juin 1852).

Comprend les comtés de Saint-Hyacinthe, Richelieu, Rouville, Bagot, Iberville, Missisquoi et partie de ceux de Brome, Shefford et Verchères.

Evêque (6e) : S. G. Mgr ALEXIS-XYSTE BERNARD, né à Belœil, le 29 décembre 1847; ordonné prêtre le 1er octobre 1871; nommé protonotaire apostolique le 24 mai 1901; élu évêque de Saint-Hyacinthe le 16 décembre 1905; sacré le 15 février 1906.

Vicaire général et secrétaire: M. J.-L. Guertin.

Evêché. — S. G. Mgr A.-X. Bernard, MM. J.-L. Guertin, V. G. et sec.; C.-A. Beaudry, pro.; A.-M. Daoust, L.-O. Roberge, ass.-sec.; F. Langelier, ass.-pro.; L.-A. Sénécal, curé de la Cathédrale; J.-M.-H. Phaneuf, J.-B. Larochelle, J.-A. Fontaine, vicaires.

Chapitre. — Chanoines titulaires: MM. J.-L. Guertin, V. G., prévôt; A. O'Donnell, F.-X. Jeannotte, J.-B. Dupuy, A. Dumesnil, théologal; C.-A. Beaudry, P.-Z. Decelles; J.-C. Bernard, J.-A. Lemieux, L.-A. Sénécal, pénitencier; C.-P. Choquette.

Chanoines honoraires: MM. J.-B. Michon, J.-B.-O. Guy, N. Gauthier.

Paroisses: 74.

Population catholique: 115,000.

Diocèse de Saint-Michel de Sherbrooke, (P .Q.)

(Erigé le 28 août 1874).

Evêque (2e): S. G. Mgr PAUL LAROCQUE, né à Sainte-Marie de Monnoir, le 28 octobre 1846; ordonné prêtre le 9 mai 1869; préconisé évêque de Sherbrooke le 24 septembre 1893; sacré à Sherbrooke le 30 novembre de la même année.

Vicaire général: Mgr H.-O. Chalifoux, P. A.

Conseil diocésain. — Mgr H.-O. Chalifoux, V. G.; MM. P. Quinn, J.-A. Dufresne, J.-H. Roy, P.-J.-A. Lefebvre, J.-C.-D., P. Brassard.

Officialité diocésaine.—Mgr H.-O. Chalifoux, V.G., official; MM. P.-J.-A. Lefebvre, P. Quinn, J.-A. Dufresne, P. Brassard, assesseurs; A.-O. Gagnon, promoteur; A. Maltais, vice-promoteur; H.-A. Simard, chancelier.

Evêché. — S. G. Mgr Paul Larocque, MM. J.-H. Roy, curé d'office; B. Couillard et H. Darche, vicaires; F.-V. Charest, miss. agricole.

Paroisses: 72.

Population catholique: 85,000.

Diocèse de Valleyfield, P. Q.

(Erigé le 6 avril 1902).

Evêque (1er): S. G. Mgr JOSEPH-MEDARD EMARD, né à Saint-Constant, le 1er avril 1853; ordonné prêtre à Montréal, le 10 juin 1876; préconisé évêque de Valleyfield, le 5 avril 1892; sacré à Valleyfield le 9 juin de la même année.

Vicaire général: Mgr J.-C. Allard, P. A.
Archidiacre et procureur: M. M. Marleau.
Chancelier: M. J. Dorais.

Evêché. — S. G. Mgr J.-M. Emard, Mgr J.-C. Allard, P. A., V. G. et curé; MM. M. Marleau, archidiacre et procureur; J. Dorais, chancelier; T.-Z. Simon, J.-A. Verner, vicaires.

Officialité. — MM. C.-A. Santoire, official; T. Chagnon, P.-E. Lussier, F.-X. Sauriol, J.-O. Godin, assesseurs; M. Mainville, promoteur; N. Aubry, vice-promoteur; A.-C. Dugas, chancelier.

Vicaires forains: MM. C.-A. Santoire, P.-E. Lussier, R. Chaput, F.-X. Sauriol.
Paroisses: 36. — Dessertes: 4.

Population catholique: 56,801.

Diocèse de Joliette, (P. Q.)

(Erigé le 27 janvier 1904).

Evêque (1er) : S. G. Mgr JOSEPH-ALFRED ARCHAMBEAULT, né à l'Assomption, le 23 mai 1859; ordonné prêtre le 29 juin 1882; préconisé évêque de Joliette le 27 juin 1904; sacré à Joliette le 24 août de la même année.

Evêché. — S. G. Mgr J.-A. Archambeault, MM. D. Lafortune, chan., curé d'office; G.-N. Ferland, chan., procureur; F.-X. Piette, chan., chancelier; E. Dugas, chan., ass.-proc.; M. Clermont, Z. Lippé, V. Deschênes, vicaires; E. Lachapelle, secrétaire.

Chapitre de la Cathédrale. — Mgr P. Beaudry, V. G., L. D.; MM. D. Lafortune, O. Dubois, A. Brien, P. Sylvestre, G.-N. Ferland, F.-X. Piette et Eust. Dugas, chanoines.

Vicaires forains:—MM. A. Brien, chan., Sainte-Elisabeth; O. Dubois, chan., Saint-Esprit; V. Dupuis, Saint-Cuthbert; P. Sylvestre, chan., Saint-Gabriel.

Paroisses: 42.

Population catholique: 62,300.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'OTTAWA.

La province d'Ottawa fut érigée par Léon XIII. le 10 mai 1887, elle comprend les diocèses d'Ottawa, Pembroke et le vicariat apostolique du Témiscamingue.

Diocèse d'Ottawa, (P. Q. et O.)

(Erigé le 25 juin 1847, devenu archevêché le 8 juin 1886).

Le diocèse d'Ottawa comprend dans Ontario les comtés de Prescott, Russell, Carleton et Lanark nord; dans Québec, le comté d'Ottawa et partie d'Argenteuil, Terrebonne et Montcalm.

Archevêché. — Siège vacant.

Vicaire général: Mgr J.-O. Routhier; chancelier: M. J.-A. Sloan, chanoine; secrétaire: M. F.-X. Brunet.

Chapitre de la Basilique.—Mgr J.-O. Routhier, archiprêtre; MM. L. N. Campeau, archidiacre; G. Bouillon, primicier; J.-A. Plantin, F. Michel, J.-P. Bélanger, S. Philip, F.-P. Beauchamp, P. Corkery et J.-A. Sloan, chanoines titulaires.

Paroisses: 113. — Dessertes: 25.

Population catholique: 153,000.

Diocèse de Pembroke, (P. O.)

(Erigé en vicariat le 11 juillet 1882 ; en évêché le 4 mai 1898).

Evêque (1er) : S. G. Mgr NARCISSE-ZEPHIRIN LORRAIN, né à Saint-Martin, le 13 juin 1842; ordonné prêtre le 4 août 1867; vicaire général du diocèse de Montréal le 3 août 1880; nommé évêque titulaire de Cythère et vicaire apostolique de Pontiac, le 11 juillet 1882; sacré le 21 septembre 1882, en l'église Notre-Dame de Montréal; a pris possession de son vicariat à Pembroke, le 22 septembre 1882; nommé premier évêque du diocèse de Pembroke le 4 mai 1898 et a pris possession de son siège épiscopal le 22 septembre de la même année.

Secrétaire: M. H.-E. Letang.

Evêché. — S. G. Mgr N.-Z. Lorrain; MM. J. Kimpton, recteur; P. Pontbriand, vicaire; H.-E. Letang, secrétaire.

Paroisses: 33.

Population catholique. 32,237.

Quel est le saint qui n'a été mis au monde que pour recevoir des coups?

Saint Cloud (clou).

Vicariat Apostolique du Témiscamingue.

(Erigé le 22 septembre 1908).

Vicaire apostolique (1er). — S. G. Mgr ELIE-ANICET LATULIPPE, né à Saint-Anicet le 3 août 1859; ordonné prêtre à Montréal, le 30 mai 1885; nommé évêque de Catenna et vicaire apostolique de Témiscamingue le 1er octobre 1908; sacré le 30 novembre de la même année, en la cathédrale de Pembroke; a pris possession de son siège le 2 décembre 1908, à Haileybury, P.O.

Recteur: M. Roméo Gascon.

Secrétaire: M. Pierre Martineau.

Paroisses: 8. — Dessertes: 21.

Population catholique: 25,000.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE TORONTO (Ont.)

La province de Toronto comprend les diocèses de Toronto, Hamilton et London.

Diocèse de Toronto, (P. O.)

(Erigé le 17 décembre 1841, devenu archevêché le 18 mars 1870).

Archevêque (4e): S. G. Mgr FERGUS-PATRICK McEVAY, (6e évêque), né à Lindsay, P. O., le 8 décembre 1852; ordonné prêtre le 9 juillet 1882; sacré évêque de London, le 6 août 1899; nommé archevêque de Toronto, le 13 avril 1908; intronisé le 17 juin suivant.

S. G. Mgr D. O'Connor, retiré au Noviciat de Saint-Basile.

Vicaire général: Mgr J.-J. McCann.

Secrétaire: M. J.-T. Kidd, St. John's Grove, Toronto.

Paroisses: 54. — Dessertes: 46.

Population catholique: 65,000.

Diocèse de Hamilton, (P. O.)

(Erigé le 17 février 1856).

Evêque (4e). — S. G. Mgr T.-J. DOWLING, né à Limerick, Irlande, en 1840; ordonné prêtre à Hamilton, le 7 août 1864; sacré évêque de Peterborough le 1er mai 1887; transféré au siège de Hamilton le 11 janvier 1889.

Vicaire général: T. R. J.-M. Mahoney.

Secrétaire: M. A.-J. Leyes.

Cathédrale. — S. G. Mgr T.-J. Dowling; MM. J.-M. Mahoney, J. Arnold, F. Hinchey et J. Bonome.

Paroisses: 43.

Population catholique: 54,000.

Diocèse de London, (P. O.)

(Erigé sous ce nom le 21 février 1856; transféré à Sandwich le 22 février 1859; transféré de nouveau à London, le 3 octobre 1869).

Evêché: Siège vacant.

Administrateur: T. R. J.-E. Meunier, V. G.

Recteur: M. J.-T. Aylward.

Chancelier: M. P. McKeon.

Secrétaire: M. D. O'Neil.

Cathédrale Saint-Pierre. — MM. J.-T. Aylward, recteur; M.-D. O'Neil, secrétaire; S.-P. Sowry.

Paroisses: 54.

Population catholique: 60,000.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE KINGSTON, (P. O.)

La province de Kingston fut érigée par S. S. Léon XIII, en 1889; elle comprend les diocèses de Kingston, Peterborough, Alexandria et Sault Sainte-Marie.

Diocèse de Kingston, (P. O.)

(Erigé le 17 janvier 1826, devenu archevêché en 1889).

Archevêque (2e). — S. G. Mgr CHARLES-HUGH GAUTHIER, (7e évêque), né à Alexandria, P. O., le 13 novembre 1844; ordonné prêtre le 28 août 1866; sacré évêque à Kingston le 18 octobre 1898.

Vicaire général: M. J. Masterson.

Vicaire forain: M. C.-B. Murray.

Chancelier: M. J.-H. McDonald.

Cathédrale de l'Imm. Conception. — S. G. Mgr C.-H. Gauthier; MM. A-.J. Hanley, recteur; C.-A. McWilliams, C.-J. Mea, procureur; J.-M. McDonald, P.-T. Halbzan et J.-V. Meagher.

Paroisses: 38. — Dessertes: 24.

Population catholique: 45,000.

Diocèse de Peterborough, (P. O.)

(Erigé le 11 juillet 1882).

Comprend les districts de Parry Sound et Muskoka; les comtés de Victoria, Durham, Peterborough et Northumberland.

Evêque (3e). — S. G. Mgr R.-A. O'CONNOR, né à Listowel, comté Kerry, (Irlande), le 15 avril 1838; ordonné prêtre le 2 août 1861; sacré le 1er mai 1889.

Vicaire général: M. Jos. Browne.

Conseil diocésain: MM. Jos. Browne, V. G.; D.-J. Casey, archidiacre.

Chancelier et secrétaire: M. M.-J. O'Brien, D. D.

Evêché. — S. G. Mgr R.-A. O'Connor; MM. W.-J. McColl, recteur; M.-J. O'Brien, D. D.; P.-J. Galvin, P. J. Kelly.

Paroisses: 21. — Dessertes: 28.

Population catholique: 26,200.

Diocèse d'Alexandria, (P. O.)
(Erigé le 21 janvier 1890).

Evêque (2e). — S. G. Mgr W.-A. MacDONELL, né à ....; ordonné prêtre le 14 septembre 1881; nommé évêque d'Alexandria le 21 mars 1906; sacré en cette ville le 24 juin suivant.

Vicaire général: T. R. M.-Geo. Corbett, curé à Cornwall.

Evêché. — S. G. Mgr W.-A. MacDonell; MM. J.-E. McRae. recteur; W.-M. Fox, J.-W. Dulin.

Paroisses: 14.

Population catholique: 25,000.

Diocèse du Sault Sainte-Marie, (P. O.)
(Erigé le 16 septembre 1904).

Comprend les districts d'Algoma et de la Baie du Tonnerre avec les îles Manitoulin et Saint-Joseph; et l'ouest du district de Nipissing.

Evêque (1er). — S. G. Mgr D.-J. SCOLLARD, né à Ennismore, comté de Peterborough, le 4 novembre 1862; ordonné prêtre le 21 décembre 1890; sacré évêque du Sault Sainte-Marie, le 24 février 1905. Résidence: North Bay.

Pro-Cathédrale de N.-D. du Lac. — S. G. Mgr D.-J. Scollard; MM. J.-J. O'Brien, L.-P. Thériault.

Paroisses: 26. — Dessertes: 47.

Population catholique: 35,500 dont 5,500 sauvages.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'HALIFAX,
(Nouvelle-Ecosse).

La province d'Halifax comprend les diocèses d'Halifax, Antigonish, Saint-Jean, N.-B., Chatham, N.-B., et Charlottetown, I. P.-E.

Diocèse d'Halifax, (N.-E.)
(Erigé en évêché en 1842, et en archevêché le 4 mai 1852).

Comprend tous les comtés de la Nouvelle-Ecosse (à l'exception de ceux de Pictou, d'Antigonish et Guysborough) et les îles Bermudes.

Archevêque (5e). — S. G. Mgr E.-J. McCARTHY (7e évêque), né à Halifax le 25 janvier 1850; ordonné prêtre à Halifax le 9 juillet 1870; sacré le 9 septembre 1906.

Vicaire général: Mgr T.-J. Daly, P. D.

Cathédrale Sainte-Marie. — S. G. Mgr E.-J. McCarthy; MM. W.-J. Foley, D. D., recteur; W.-K. Collins, F. McQuillan, F. Hipwell, M. Pujos du Coudray.

Paroisses: 35. — Dessertes: 40.

Population catholique: 56,000.

Diocèse d'Antigonish, (N.-E.)

(Erigé sous le nom d'Arichat, le 21 septembre 1844, et sous celui d'Antigonish le 22 août 1886).

Comprend l'île du Cap Breton et les comtés de Pictou, de Guysboro, et d'Antigonish.

Evêque (3e). — S. G. Mgr JOHN CAMERON, né à Antigonish, le 16 février 1826; ordonné prêtre à Rome le 26 juillet 1853; sacré à Rome évêque de Titopolis et coadjuteur d'Arichat, le 22 mai 1870; devenu évêque d'Arichat en 1877 et évêque d'Antigonish le 23 août 1886.

Vicaires généraux: M. Alex. MacDonald, D. D.; M. A. McD. Thompson, D. D.

Secrétaire: M. H. MacPherson.

Population catholique: 75,000.

Diocèse de Saint-Jean, (N.-B.)

(Erigé le 30 septembre 1842).

Comprend la partie sud du Nouveau-Brunswick.

Evêque (3e). — S. G. Mgr TIMOTHY CASEY, né à Charlotte County, le 20 février 1862; ordonné prêtre le 29 juin 1886; élu évêque d'Utina et coadjuteur de l'évêque de Saint-Jean, le 30 septembre 1899; sacré dans cette même ville, le 11 février 1900; intronisé le 25 mars 1901.

Evêché. — S. G. Mgr T. Casey; MM. A. Meehan, W. Duke, D.-S. O'Keefe et M. O'Brien.

Paroisses: 49. — Dessertes: 44.

Population catholique: 59,000.

Diocèse de Chatham, (N.-B.)

(Erigé le 8 mai 1860).

Comprend la partie nord du Nouveau-Brunswick.

Evêque (2e). — S. G. Mgr THOMAS-F. BARRY, né à Pokemouche, N.-B., le 3 mars 1841; ordonné prêtre le 5 août 1866; sacré à Saint-Jean, le 11 février 1900; devenu évêque de Chatham, le 7 août 1902.

Vicaire général: Mgr L.-N. Dugal, D. P.

Paroisses: 56. — Dessertes: 32.

Population catholique: 66,000.

La vie est courte, l'art est long, l'occasion passagère, l'expérience trompeuse et le jugement difficile.

Hippocrate.

* * *

Quel est le saint qu'on trouve dans les ruches?
Saint Cyr (cire).

Diocèse de Charlottetown, (île du Prince-Edouard).

(Erigé en 1829).

Comprend l'île du Prince-Edouard et les îles de la Madeleine.

Evêque (4e). — S. G. Mgr J.-CHARLES McDONALD D. D., né le 14 juin 1840, à Saint-Andrews, I. P.-E.; ordonné prêtre le 4 juillet 1873 à Charlottetown; préconisé évêque titulaire d'Irina et coadjuteur de l'évêque de Charlottetown le 13 juin 1890; sacré à Charlottetown le 28 août 1890; devenu évêque de Charlottetown le 1er mai 1891.

Vicaires généraux: Mgr James Phelan, D. D.; MM. J.-H. Blaquière, D. D., et James Morrison.

Secrétaire: M. G.-J. McLellan, D. D.

Cathédrale Saint-Dunstan. — MM. G.-J. McLellan, D. D.; P.-A. McDonald et M. McDonald.

Paroisses: 35. — Dessertes: 14.

Population catholique: 50,000.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE.

La province de Saint-Boniface fut érigée par Pie IX, le 22 septembre 1871, elle comprend les diocèses de Saint-Boniface, Saint-Albert, Prince-Albert et les vicariats apostoliques d'Athabaska et du Mackenzie.

Diocèse de Saint-Boniface, (Manitoba).

Comprend la province de Manitoba, la partie du district d'Assiniboia à l'est du 109° de longitude ouest, dans la province de Saskatchewan; la partie du district de Keewatin à l'est du fleuve Nelson et la partie de la province d'Ontario, à l'ouest du 91° de longitude.

Archevêque (2e): S. G. Mgr LOUIS-PHILIPPE-ADELARD LANGEVIN, O. M. I., (3e évêque), né à Saint-Isidore, comté de Laprairie, le 23 août 1855; ordonné prêtre le 30 juillet 1882; préconisé le 8 janvier 1895; sacré le 19 mars 1895.

Vicaire général. — Mgr Frs-Az. Dugas, P. A.

Chancelier. — M. A. Béliveau.

Secrétaire. — M. J. Poitras.

Archevêché. — S. G. Mgr J.-P.-A. Langevin, O. M. I.; Mgr Frs-Az. Dugas, P. A., V. G.; M. A. Béliveau, procureur; R. P. Dandurand. O. M. I., aumônier de l'Orphelinat des filles; M. A. Duplessis, 1er vicaire; M. J.-H. Prud'homme. D. S. Th., D. D. C., sec.-archiviste; M. J. Poitras, M. J.-M.-T. Paré, ass.-procureur; M. J.-V. Fyfe, 2e vicaire; M. N.-A. Bellavance, économe.

Paroisses: 100.

Population: 123,073 dont 45,000 du rite Grec-Ruthène.

Diocèse de Saint-Albert, (Alberta).

(Erigé le 22 septembre 1871).

Evêque (2e). — S. G. Mgr EMILE-JOSEPH LEGAL, O. M. I., né le 9 octobre 1849 à Saint-Jean de Boisseau, diocèse de Nantes (France) ; ordonné prêtre le 29 juin 1874; nommé évêque titulaire de Pogla le 29 mars 1897; sacré le 17 juin 1897, à Saint-Albert; devenu évêque de Saint-Albert, le 3 juin 1902.

Vicaires généraux: RR. PP. Alb. Lacombe, et H. Leduc, O. M. I.

Cathédrale Saint-Albert. — S. G. Mgr Emile Legal, O.M.I.; RR. PP. H. Leduc, O.M.I., V.G.; M. Mérer, O.M.I., sup.; V. Ladet, O.M.I.; V. Philippot, O.M.I.; C. Vandendaele, O.M.I.

Paroisses: 59. — Dessertes avec église: 42; sans église: 78.

Population catholique: 52,880.

Diocèse de Prince-Albert, (Sask.)

(Erigé en vicariat apost. en 1890, et en évêché en 1907).

Evêque (1er).—S. G. Mgr ALBERT PASCAL, O.M.I., né le 3 août 1848, à Saint-Genest, diocèse de Viviers (France); ordonné prêtre le 2 novembre 1873 à Montréal; préconisé le 5 juin 1891; sacré le 28 juin 1891, à Viviers (France). Résidence: Prince-Albert.

Evêché. — S. G. Mgr A. Pascal, O. M. I.; T. R. P. H. Lacoste, V. G., curé; RR. PP. F. McCaffrey, vicaire; P.-A. Lajeunesse, O. M. I., procureur.

Vicaire général: — T. R. P. H. Lacoste, O. M. I., D.D.

Population catholique: 46,000.

Vicariat apostolique d'Athabaska.

(Erigé en 1862).

Vicaire apostolique (2e): S. G. Mgr EMILE GROUARD, O.M.I., évêque titulaire d'Ibora, né le 2 février 1840, à Brûlon, diocèse du Mans (France); ordonné prêtre à Boucherville le 3 mai 1862; préconisé le 18 octobre 1890; sacré le 1er août 1891 à Saint-Boniface, Man.

Résidence:—Petit-Lac-des-Esclaves (Mission St-Bernard). — S. G. Mgr Emile Grouard, O. M. I.; RR. PP. A. Husson, procureur; C.-L. Falher, D. Laferrière, C. Batie, H. Giroux et T. Floch, O. M. I.

Coadjuteur: — S. G. Mgr Célestin Joussard, O. M. I., évêque titulaire d'Arcadiopolis. Résidence: Vermillon.

Population catholique: 6,000.

Vicariat apostolique de Mackenzie.

(Erigé en 1901).

Vicaire apostolique (1er): S. G. Mgr GABRIEL BREYNAT, O.M.I., né en 1867; ordonné prêtre le 21 février 1891; élu évêque titulaire d'Adramyte et vicaire apostolique de Mackenzie en 1901; sacré le 6 avril 1902.
Résidence: — Fort Résolution via Edmonton (Alta.), S. G. Mgr G. Breynat, O. M. I.; RR. PP. A. Mansoz, Art. Laity et A. Duport, O. M. I.
Population catholique: 8,200.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE VANCOUVER, (C.A.).

La province de Vancouver fut érigée par S. S. Léon XIII en 1903; elle comprend les diocèses Vancouver, Victoria et la Préfecture apostolique du Yukon. Le diocèse de New-Westminster transféré à Vancouver en 1908, est devenu la métropole de la province.

Diocèse de Vancouver, (C.A.).

(Erigé en 1908).

Archevêché. — Siège vacant.
Administrateur. — T. R. P. J. Welch, O. M. I.
Population catholique: ....

Diocèse de Victoria.

(Erigé en évêché en 1847, en archevêché le 19 juin 1903, redevenu évêché en 1908).

Evêque (8e). — S. G. Mgr Alex. McDonald, D.D., né le ...; ordonné prêtre le ...; sacré le ....
Cathédrale Saint-André. — T. R. M. McDonald; MM. C. Caine, Jos. Leterme et J.-A. Van Nevel.
Paroisses: 15. — Dessertes: 80.
Population catholique: 15,000.

Préfecture apostolique du Yukon.

(Erigée en 1908).

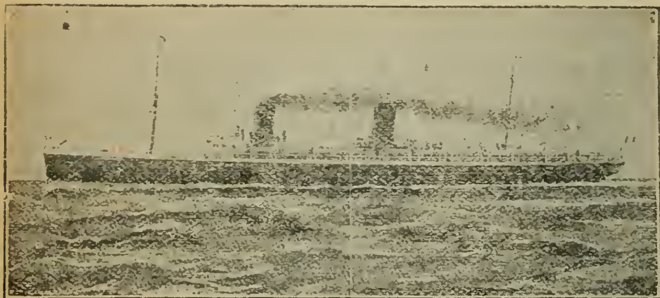
Préfet apostolique. — Mgr Emile Bunoz, O. M. I.
Résidence. — Prince-Rupert, C.A.

DIOCESE DE MONTREAL (Le), à la Fin du XIXe Siècle.
Un beau et fort volume de 816 pages, mesurant 9 x 12 pouces, illustré de 1,600 magnifiques gravures.
Prix: Pleine reliure en percaline...... $4.00
" " " cuir 6.00
La Cie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICE de NEW-YORK, le HAVRE, PARIS

. . et vice-versa . .



La Route la plus courte vers l'Europe

PAR LES STEAMERS A GRANDE VITESSE

PAQUEBOTS EXPRESS A 2 HELICES

LA PROVENCE
14,000 ton., 30,000 ch.

LA SAVOIE
11,500 ton., 22,000 ch.

LA LORRAINE
11,500 ton., 22,000 ch.

LA TOURAINE
10,000 ton., 15,000 ch.

PAQUEBOTS RAPIDES

LA BRETAGNE
8,000 ton., 9,000 ch.

LA GASCOGNE
8,000 ton., 9,000 ch.

Départs tous les jeudis de New-York

Départs supplémentaires par le nouveau steamer

"CHICAGO"

11,250 tonnes, 9,500 ch. v.

(Demandez la liste des départs).

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CANADA :

GENIN, TRUDEAU & CIE

22, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL.



TABLEAU CHRONOLOGIQUE
des
GOUVERNEURS GENERAUX, LIEUTENANTS GOUVERNEURS ET PREMIERS MINISTRES DU CANADA, DEPUIS LA CONFEDERATION.

Gouverneurs Généraux du Canada, 1867-1909.

Nom	Nomination		Entrée en fonction	
Le très hon. vicomte Monck, C.C.M.G. . . .	1er juin	1867	1er juillet	1867
Le très hon. lord Lisgar, C.C.M.G. (sir John Young)	29 déc.	1868	2 fév.	1869
Le très hon. comte de Dufferin, C.P., C.C.B., C.C.M.G.	22 mai	1872	25 juin	1872
Le très hon. marquis de Lorne, C.C., C.C.M.G., B.C., etc.	5 oct.	1878	25 nov.	1878
Le très hon. marquis de Lansdowne, C.C.M.G. .	18 août	1883	23 oct.	1883
Le très hon. lord Stanley de Preston, C.C.B. . .	1er mai	1888	11 juin	1888
Le très hon. comte d'Aberdeen, C.C., C.C.M.G.	22 mai	1893	18 sept.	1893
Le très hon. comte de Minto, C.C.M.G. . . .	30 juillet	1898	12 nov.	1898
Le très hon. comte Grey, C.C.M.G.	26 sept.	1904	10 déc.	1904

PREMIERS MINISTRES DU CANADA, 1867-1909.

Nom		Nomination	
Le très hon. sir John-A. Macdonald	(Cons.)	1er juillet	1867
L'hon. Alexander Mackenzie . . .	(Lib.)	7 nov.	1873
Le très hon. sir John-A. Macdonald	(Cons.)	17 oct.	1878
L'hon. sir J.-J.-C. Abbott	(Cons.)	16 juin	1891
Le très hon. sir J.-S.-D. Thompson	(Cons.)	5 déc.	1892
L'hon. sir Mackenzie Bowell. . .	(Cons.)	21 déc.	1894
L'hon. sir Chs. Tupper, baronnet .	(Cons.)	15 janv.	1896
Le très hon. sir Wilfrid Laurier .	(Lib.)	11 juillet	1896

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS --- 1867-1909.

PROVINCE DE QUEBEC.

Nom	Nomination	
L'hon. sir N.-F. Belleau	1er juillet	1867
L'hon. sir N.-F. Belleau . . . (maintenu)	31 janv.	1868
L'hon. Réné-Edouard Caron	11 fév.	1873
L'hon. Luc Letellier de Saint-Just . . .	15 déc.	1876
L'hon. Théodore Robitaille	26 juillet	1879
L'hon. L.-F.-R. Masson	7 nov.	1884
L'hon. A.-R. Angers	24 oct.	1887
L'hon. sir J.-A. Chapleau	5 déc.	1892
L'hon. L.-A. Jetté	2 fév.	1898
L'hon. L.-A. Jetté . . . . . (maintenu)	9 fév.	1903
L'hon. sir Charles-A.-P. Pelletier	4 sept.	1908

PROVINCE D'ONTARIO.

Nom	Nomination	
Major-général H.-W. Stisted	1er juillet	1867
L'hon. W.-P. Howland	14 juillet	1868
L'hon. John-W. Crawford	5 nov.	1873
L'hon. D.-A. Macdonald	18 mai	1875
L'hon. John-Beverley Robinson	30 juin	1880
L'hon. sir Alexander Campbell	8 fév.	1887
L'hon. George-A. Kirkpatrick	30 mai	1892
L'hon. sir Oliver Mowat	18 nov.	1897
L'hon. sir William-Mortimer Clark . . .	20 avril	1903
L'hon. John-M. Gibson	22 sept.	1908

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Nom	Nomination
Lieut.-général sir W.-F. Williams	1er juillet 1867
Major-général sir C.-Hastings Doyle . . .	18 oct. 1867
Lieut.-général sir C.-Hastings Doyle (maintenu)	31 janv. 1868
Sir E. Kenny (suppléant)	13 mai 1870
L'hon. Joseph Howe	1 mai 1873
L'hon. A.-G. Archibald	4 juillet 1873
L'hon. Matthew-Henry Richey	4 juillet 1883
L'hon. A.-W. McLelan	9 juillet 1888
L'hon. Malachy Bowes Daly.	11 juillet 1890
L'hon. Malachy Bowes Daly . (maintenu)	29 juillet 1895
L'hon. Alfred-G. Jones	7 août 1900
L'hon. Duncan-C. Fraser	27 mars 1906

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom	Nomination
Major-général C.-Hastings Doyle	1er juillet 1867
Col. F.-P. Harding	18 oct. 1867
L'hon. L.-A. Wilmot	14 juillet 1868
L'hon. Samuel-Leonard Tilley	5 nov. 1873
L'hon. E.-Baron Chandler	16 juillet 1878
L'hon. Robert-Duncan Wilmot	11 fév. 1880
L'hon. sir Samuel-Leonard Tilley (maintenu)	31 oct. 1885
L'hon. John Boyd	21 sept. 1893
L'hon. John-A. Fraser	20 déc. 1893
L'hon. A.-R. McClelan	9 déc. 1896
L'hon. Jabez-B. Snowball	5 févr. 1902
L'hon. L.-J. Tweedie	2 mars 1907

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom	Nomination
L'hon. W.-C.-F. Robinson	10 juin 1873
L'hon. sir Robert Hodgson	22 nov. 1873
L'hon. Thomas-H. Haviland	14 juillet 1879
L'hon. Andrew-Archibald Macdonald . .	1 août 1884
L'hon. Jedediah-S. Carvell	21 sept. 1889
L'hon. Geo.-Wm. Howlan	21 fév. 1894
L'hon. P.-A. MacIntyre	13 mai 1899
L'hon. D.-A. McKinnon	3 oct. 1904

PROVINCE DU MANITOBA.

Nom	Nomination	
L'hon. A.-G. Archibald	20 mai	1870
L'hon. Francis-Goodschall Johnson . . .	9 avril	1872
L'hon. Alexander Morris	2 déc.	1872
L'hon. Joseph-Ed. Cauchon	2 déc.	1877
L'hon. James-C. Aikens	22 sept.	1882
L'hon. J.-C. Schultz	1er juillet	1888
L'hon. J.-C. Patterson	2 sept.	1895
L'hon. sir D.-H. McMillan	.16 oct.	1900
L'hon. sir D.-H. McMillan . . (maintenu)	11 mai	1906

PROVINCE DE LA COLOMBIE ANGLAISE.

Nom	Nomination	
L'hon. J.-W. Trutch	5 juin	1871
L'hon. Albert-Norton Richards.	27 juin	1876
L'hon. Clement-F. Cornwall	21 juin	1881
L'hon. Hugh Nelson	7 fév.	1887
L'hon. Edgar Dewdney	1er nov.	1892
L'hon. Thom.-R. McInnes	18 nov.	1897
L'hon. sir Henry-G. Joly de Lotbinière . .	21 juin	1900
L'hon. James Dunsmuir	11 mai	1906

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Nom	Nomination	
L'hon. A.-G. Archibald	10 mai	1870
L'hon. Francis-Goodschall Johnson . . .	9 avril	1872
L'hon. Alexander Morris	2 déc.	1872
L'hon. David Laird, P.C.	7 oct.	1876
L'hon. Edgar Dewdney	3 déc.	1881
L'hon. Joseph Royal	1er juillet	1888
L'hon. C.-H. MacKintosh	31 oct.	1893
L'hon. M.-C. Cameron	30 mai	1898
L'hon. A.-E. Forget	11 oct.	1898
L'hon. A.-E. Forget . . . . (maintenu)	30 mars	1904

PROVINCE D'ALBERTA.

Nom	Nomination
L'hon. George-H.-V. Bulyea	1er sept. 1905

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN.

Nom	Nomination
L'hon. A.-E. Forget	1er sept. 1905

PUISSANCE DU CANADA (population 5,338,883).

Siège du gouvernement, **Ottawa.**

Son Excellence le très honorable comte **Albert-Henry-George Grey**, L. L. M., J. P., lord lieutenant de Northumberland et vicomte de Howick, nommé gouverneur général du Canada en 1904, ($48,664).

Secrétaire et secrétaire militaire: le colonel sir J. Hanbury Williams.

Secrétaire privé: Arthur-F. Sladen.

Aide de Camp: le capitaine D.-O.-C. Newton.

Aides de Camp honoraires: lieutenants-colonels W.-D. Otter, C.-T. Irwin, J.-M. Gibson, G.-T.-A. Evanturel, J. Peters, C.-W. Drury, A.-P. Sherwood, H. Smith, F.-L. Lessard, T.-D.-B. Evens, S.-C.-D. Roper.

Conseil privé du Roi en Canada, (formé en 1908).

Le très honorable sir Wilfrid Laurier, G.C.M.G., D.C.L., premier et président du Conseil, ($12,000).

$7.000 chacun :

Le très honorable sir Richard Cartwright, G.C.M.G., ministre du Commerce et de l'Industrie.
L'hon. Charles Murphy, secrétaire d'Etat.
" A.-B. Aylesworth, ministre de la Justice.
" L.-P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries.
" sir Frédéric-William Borden, ministre de la Milice.
" Sydney-Arthur Fisher, ministre de l'Agriculture.
" W.-S. Fielding, ministre des Finances.
" Geo.-P. Graham, ministre des Chemins de fer et Canaux.
" William Paterson, ministre des Douanes.
" William Templeman, ministre du Revenu de l'Intérieur.
" Wm. Pugsley, ministre des Travaux publics.
" F. Oliver, ministre de l'Intérieur et surintendant général des affaires des sauvages.
" R. Lemieux, ministre des Postes.
" Jacques Bureau, solliciteur général.
" W.-L.-M. King, ministre du Travail.
Greffier du Conseil privé: M. Rodolphe Boudreau.

CHARADE No 4.

Mon premier est adjectif possessif,
Mon second est vaste empire en Asie,
Et mon entier, engin expéditif,
Très favorable à l'industrie.

Voir réponse, page 52.

MEMBRES DU SENAT DU CANADA.

L'hon. J.-K. Kerr, président. ($4,000).

Pour la province de Québec. (24 membres).

Les honorables MM. ($2,500 par session).

Baker, Geo.-B., Sweetsburg.
Béïque, F.-L., Montréal.
Bolduc, Jos., St-Victor de Tring
Boyer, A., Montréal.
Casgrain, J.-P.-B., Montréal.
Choquette, P.-A., Québec.
Cloran, H.-J., Montréal.
David, L.-O., Montréal.
DeBoucherville, C.E.B., C.M.G., Boucherville.
Dessaules, G.-C., St-Hyacinthe.
Drummond, sir Geo.-A., K.C.M. G., Montréal.
Fiset, J.-B.-R., Rimouski.
Forget, L.-J., Montréal.
Godbout, J.-M.-D., St-François.
Landry, A.-C.-P.-R., Caudiac.
Legris, J.-H., Louiseville.
MacKay, Robert, Montréal.
Mitchell, Wm., Drummondville.
Montplaisir, H., Trois-Rivières.
Owens, W., Montréal.
Shehyn, J., Québec.
Tessier, Jules, Québec.
Thibaudeau, A.-A., Montréal.
. . . .

Pour la province d'Ontario. (24 membres).

Beith, R., Bowmanville.
Belcourt, N.-A., Ottawa.
Bowell, sir Mackenzie, K.C.M. G., Belleville, Ont.
Campbell, A., Toronto.
Carling, sir J., K.C.M.G., London.
Cartwright, sir Richard, G. C.M.G., Ottawa.
Coffey, Thomas, London.
Cox, Geo.-A., Toronto.
Derbyshire, D., Brockville.
Edwards, W.-C., Rockland, Ont.
Frost, F.-T., Smith's Falls.
Gibson, W., Beamsville.
Jaffray, R., Toronto.
Jones, L.-M., Toronto.
Kerr, James-K., Toronto.
McHugh, Geo., Lindsay.
McLaren, P., Perth.
McMillan, Donald, Alexandria.
McMullen, Mount Forest.
Ratz, V., Parkhill.
Ross, W., Toronto.
Scott, R.-W., Ottawa.
Sullivan, M., Kingston.
Wilson, Dr J.-H., St-Thomas.

Pour la province de la Nouvelle-Ecosse. (10 membres).

Comeau, A.-H., Meteghan River
McDonald, Wm., Lit. Glace Bay
McGregor, Jas-D., New-Glasgow.
McKay, Thomas, Truro.
. . . .
MacKeen, D., Halifax.
Miller, W., Arichat.
Power, L. G., Halifax.
Ross, W., Halifax.
. . . .

Membres du Sénat du Canada. — (Suite).

Pour la province du Nouveau-Brunswick. (10 membres).

Baird, G. T., Perth Centre.
Costigan, John, Edmunston.
Domville, James, Rothesay.
Gillmor, D., St-George.
Ellis, John-V., St-John.
King, Geo. G., Chipman.
McSweeney, Peter, Moncton.
Poirier, P., Shédiac.
Thompson, F.-P., Fredericton.
Wood, Josiah, Sackville.

Pour l'île du Prince-Edouard. (4 membres).

Macdonald, A.-A. Charlottetown.
.. ..
Robertson, James E., Montague
Yeo, John, Port Hill.

Pour la Colombie anglaise. (3 membres).

Bostock, H., Monte-Creek.
Macdonald, W.-J., Victoria.
Riley, George, Victoria.

Pour la province du Manitoba. (4 membres).

Chevrier, Noé, Winnipeg.
Kirchhoffer, J.-N., Brandon.
Watson, R., Portage-la-Prairie.
Young, F.-M., Killarney.

Pour la province de Saskatchewan. (4 membres).

Davis, T.-O., Prince-Albert.
Douglas, J.-M., Tantallon.
Prince, B. Battleford.
Ross, J.-H., Regina.

Pour la province d'Alberta. (4 membres).

DeVeber, L.-G., Lethbridge.
Lougheed, J.-A., Calgary.
Roy, P., Edmonton.
Talbot, P., Lacombe.

Greffier du Sénat: Samuel-E. St-Onge Chapleau. ($5,000).

LE LIVRE LE PLUS LU DANS LE MONDE.

Le livre le plus répandu de l'univers entier est un livre chinois. C'est un almanach imprimé chaque année, à Pékin, sur les presses impériales, et tiré à huit millions d'exemplaires, qui sont aussitôt expédiés dans toutes les provinces du Céleste Empire. Et l'intérêt qu'y prennent les Chinois, la confiance qu'ils accordent à ses renseignements et à ses prédictions sont tels que, chaque année, ces huit millions d'exemplaires sont tous vendus jusqu'au dernier.

Il est deux manières de régler nos différends: la discussion ou la force. La discussion est l'instrument de l'homme, la force, celui de la bête.

CICERON.

PROVINCE DE QUEBEC (population 1,620,974).

Le siège du gouvernement local est à **Québec.**

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour cinq ans par le gouverneur-général du Canada en conseil; d'un conseil exécutif de 9 membres, d'un conseil législatif de 24 membres nommés à vie, et d'une assemblée législative de 74 membres élus tous les cinq ans par le peuple; l'indemnité des membres du conseil législatif et de l'assemblée législative est de $1,500 par session.

Lieutenant-gouverneur (9e) : **L'hon. sir Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier,** K. C. M. G., nommé le 15 septembre 1908. ($10,000).

Aide de camp: Capitaine Victor Pelletier.
Aide de camp-adjoint: Capt. A. de L. Panet.
Secrétaire particulier: Alp. Généreux.
Messager en chef: W.-T. Lannen.

Conseil exécutif, (formé en 1909).

L'honorable sir Lomer Gouin, premier ministre et procureur général ($7,000).
" W.-A. Weir, trésorier de la Province.
" Ls-Rod. Roy, secrétaire et régistraire de la Province.
" Ls-Jules Allard, ministre des Terres et Forêts.
" John-C. Kaine, ministre sans portefeuille.
" Chs-R. Devlin, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
" Ls-Alexandre Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail.
" Jérémie-L. Décarie, ministre de l'Agriculture.
" J.-E. Caron, ministre sans portefeuille.
Greffier du Conseil exécutif: Gustave Grenier.

$6,000 chacun.

Conseillers législatifs. ($1,500).

Les honorables: Adélard Turgeon, orateur. ($3,000).

L.-J. Allard, St-Frs du Lac.
T. Berthiaume, Montréal.[ville
C.-B. de Boucherville, Boucher-
Geo. Bryson, jr., Fort Coulonge
Hector Champagne, St-Eusta-
T. Chapais, Québec. [che.
N.-C. Cormier, Plessisville.
Chs-Eug. Dubord, Beauport.
N. Garneau, Ste-Foy.
Ed.-B. Garneau, Québec.
F.-E. Gilman, Montréal.
J. Girouard, Longueuil.
Gosselin, Frs, St-Alexandre.
J. Lanctôt, St-Henri (Montréal).
Bl. Letellier, St-François.
Th.-P. Pelletier, Trois-Pistoles.
N. Pérodeau, Montréal.
J.-Damien Rolland, Montréal.
C.-J. Sharples, Québec.
R. Turner, Québec (Montréal.
Ern. de Varennes, Waterloo.
J.-K. Ward, Côte St-Antoine.
. . . .

Greffier du Conseil législatif: R. Campbell.

Province de Québec. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES. Élus 26 octobre 1908.	LOCALE. Élus 8 juin 1908.
Argenteuil	G.-H. Perley	L'hon. W.-A. Weir
Arthabaska	Louis Lavergne	P. Tourigny
Bagot	Joseph E. Marcile	F.-H. Daignault
Beauce	Henri S. Béland, M.D.	Jos.-Arth. Godbout
Beauharnois	L.-J. Papineau	Arthur Plante
Bellechasse	O.-E. Talbot	Antoine Galipeault
Berthier	A. Ecrément	Jos. Lafontaine
Bonaventure	L'hon Chas. Marcil	J.-H. Kelly
Brome	L'hon. S.-A. Fisher	W.-F. Vilas
Chambly	Victor Geoffrion	
Champlain	P.-E. Blondin	P.-C. Neault
Charlevoix	Rodolphe Forget	P.-D'Auteuil
Châteauguay	J.-P. Brown	Honoré Mercier
Chicoutimi & Saguenay	J. Girard	H. Petit
Compton	A.-B. Hunt	A.-W. Giard
Deux-Montagnes	J.-A.-C. Ethier	Arthur Sauvé
Dorchester	E. Roy	A. Morriset
Drummond	Louis Lavergne	J. Laferté
Gaspé	L'hon. R. Lemieux	Ls.-Jos. Lemieux
Hochelaga	L.-A.-A. Rivet	L'hon. J.-L. Décarie
Huntingdon	James A. Robb	W.-H. Walker
Iberville	(pas de représentant)	J.-A. Benoit
Iles de la Madeleine	(pas de représentant)	L.-A. Thériault
Jacques-Cartier	F.-D. Monk	Ph. Cousineau
Joliette	Adélard Dubeau	J.-M. Tellier
Kamouraska	Ern. Lapointe	L'hon. L.-R. Roy
Labelle	C.-B. Major	(pas de représentant)
Lac St-Jean	(pas de représentant)	J.-B. Charbonneau
Laprairie	R. Lanctot	E.-L. Patenaude
L'Assomption	P.-A. Séguin	Walter Reed
Laval	Chs.-A. Wilson	J.-W. Lévesque
Lévis	L.-A. Carrier	J.-C. Blouin
L'Islet	Eugène Paquet	L'hon. Jos.-Ed. Caron
Lotbinière	Edmond Fortier	J.-N. Francoeur
Maisonneuve	Alphonse Verville	(pas de représentant)
Maskinongé	Horm. Mayrand	Geo. Lafontaine
Matane	(pas de représentant)	Donat Caron
Mégantic	F.-T. Savoie	D.-H. Pennington
Missisquoi	D.-B. Meigs	Jos.-J.-B. Gosselin
Montcalm	D.-A. Lafortune, C.R.	Jos. Sylvestre
Montmagny	Cyrias Roy	Armand Lavergne
Montmorency	Georges Parent	L'hon. L.-A. Taschereau
Montréal, Sainte-Marie	Médéric Martin	Napoléon Séguin
Montréal, St-Jacques	H. Gervais	
Montréal, St-Laurent	R. Bickerdike	John T. Finnie
Montréal, St-Antoine	H.-B. Ames	C.-Ernest Gault
Montréal, Ste-Anne	C.-J. Doherty	M.-J. Walsh
Montréal, St-Louis	(pas de représentant)	G. Langlois
Napierville	R. Lanctot	Cyprien Dorris
Nicolet	Dr. Turcotte	L'hon. Chs-R. Devlin
Ottawa, comté	(pas de représentant)	F.-A. Gendron
Pontiac	G.-F. Hodgins	T.-C. Gaboury

Province de Québec. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Portneuf..	M.-S. Delisle..	L'hon. sir L. Gouin..
Québec, Centre.. .	A. Lachance..	Eugène Leclerc.
Québec, Ouest.. ..	Wm. Price..	L'hon. J.-C. Kaine..
Québec, Est.. .. .	T. H. sir W. Laurier.	L.-A. Létourneau.. ..
Québec, comté.. ..	J.-P. Turcotte..	C.-F. Delâge.. .. .. .
Richelieu..	Adélard Lanctot.. ..	L.-P.P. Cardin.. .. .
Richmond..	E.-W. Tobin..	P.-S.-G. MacKenzie..
Rimouski..	J. Aug. Ross, M.D...	P.-E. D'Anjou.. .. ..
Rouville..	L'hon. L.-P. Brodeur.	J.-E. Robert.
St-Hyacinthe.. ..	A.-M. Beauparlant..	G.-I. Delisle.. .. .. .
St-Jean..	Jos. Demers..	Henri Bourassa.. ..
St-Maurice..	L'hon. J. Bureau.. ..	G. Marchand.. .. ..
St-Sauveur..	(pas de représentant).	.. ..
Shefford..	H.-E. Allen..	L.-P. Bernard.. .. ..
Sherbrooke..	A.-N. Worthington..	L'hon. P. Pelletier.
Soulanges..	Dr. Lortie..	J.-O. Mousseau.. ..
Stanstead..	Charles Lovell..	P.-A. Bissonnette.. .
Témiscouata.. ..	C.-A. Gauvreau.. .. .	N. Dion.. .. ..
Terrebonne..	Bruno Nantel..	L'hon. F.-J.-B. Prévost
Trois-Rivières.. ..	L'hon. J. Bureau.. ..	J.-A. Tessier.. .. ..
Vaudreuil..	Gustave Boyer.. .. .	H. Pilon.. .. ..
Verchères..	(pas de représentant).	A. Geoffrion.. .. .. .
Wolfe..	E.-W. Tobin..	N.-P. Tanguay.. .. .
Wright..	E.-B. Devlin..	(pas de représentant).
Yamaska..	J.-E.-O. Gladu..	Ed. Ouellette.. .. ..

Orateur des Communes: l'hon. Charles Marcil.
Greffier " " T.-B. Flint.
Orateur de l'Assemblée Législative: l'hon. P. Pelletier.
Greffier " " L.-G. Desjardins.

"Time is money".

Mme X..., femme d'un commerçant américain, prend le bateau à New-York pour Le Havre. Son mari l'a accompagnée jusqu'à l'embarcadère.

Bientôt le transatlantique démarre, des passagers agitent leurs mouchoirs en signe d'adieu, et, du quai, leurs amis répondent. M. X... fait flotter un superbe foulard rouge.

Soudain il avise un porteur:

"Mon ami, voulez-vous gagner un dollar?

—Que faut-il faire?

—Prenez mon foulard et agitez-le jusqu'à la disparition du bateau; ma femme est myope; pourvu qu'elle voie le foulard, la main importe peu! Quand vous me rapporterez le foulard, vous toucherez l'argent."

Et le négociant s'éloigne et va à ses affaires, pendant que le commissionnaire fait consciencieusement flotter sa réduction d'étendard.

"Time is money".

PROVINCE D'ONTARIO (population 2,167,978).

Le siège du gouvernement local est à **Toronto.**

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur-général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 11 membres, et d'une assemblée législative de 106 membres élus tous les 4 ans par le peuple. L'indemnité des membres est de $1,000 pour la session.

Lieutenant-gouverneur (9e) : **L'hon. John Morison Gibson,** nommé en 1908. ($10,000 par an).

Aide de camp et secrétaire officiel: Lt-col. McDonald.

Secrétaires privés: MM. Young et Gibson.

Conseil exécutif (formé en 1905).

L'hon. sir J.-P. Whitney, premier et président du Conseil.
" A.-J. Matheson, trésorier provincial.
" J.-J. Foy, procureur général.
" Frank Cochrane, ministre des Terres, Forêts et Mines.
" J.-O. Réaume, commissaire des Travaux publics.
" W.-J. Hanna, secrétaire provincial.
" R.-A. Pyne, ministre de l'Education.
" James-S. Duff, ministre de l'Agriculture.
" J.-S. Hendrie, ministre sans portefeuille.
" Adam Beck, " "
" Isaac-Benson Lucas, " "

Greffier du Conseil exécutif: J.-L. Capreol.

COMTÉS	COMMUNES. Élus 26 octobre 1908.	LOCALE. Élus 8 juin 1908.
Addington..	U. Wilson..	W.-J. Paul.. .. .. ..
Algoma, Est.. .. .	W.-R. Smyth..	Albert Grigg.
Algoma, Ouest.. ..	A.-C. Boyce..	(pas de représentant).
Brant, Nord.. .. .	(pas de représentant).	J.-H. Fisher.. .. .. .
Brant, Sud..	L'hon. W. Paterson..	W.-S. Brewster.. ..
Brantford..	L. Harris..	.. ..
Brockville..	L'hon. G.-P. Graham.	Alb.-E. Donovan.
Bruce, Nord.. .. .	John Tolmie..	C.-M. Bowman.. .. ..
Bruce, Sud..	J.-J. Donnelly..	R.-E. Truax.. .. .. .
Bruce Centre.. ..	(pas de représentant).	Hugh Clark.. .. .. .
Carleton..	E. Kidd	R.-H. McElroy.. .. .
Dufferin..	Dr J. Barr..	Ch.-R. McKeown.. ..
Dundas..	Andrew Broder.. ..	Sir J.-P. Whitney.. ..
Durham, Est.. ..	C.-J. Thornton..	J.-J. Preston.. .. ..
Durham, Ouest.. .	(pas de représentant).	J.-H. Devitt.. .. .. .
Elgin, Est..	David Marshall.. ..	C.-A. Brower.. .. ..
Elgin, Ouest.. ..	T.-W. Crothers.. .. .	F.-G. Macdiarmid.. ..
Essex, Nord.. ..	Hon. R.-F. Sutherland	L'hon. J.-O. Réaume..
Essex, Sud..	A.-H. Clarke, K. C. ..	C.-N. Anderson.. .. .
Fort William et Lac-des-Bois.. .	(pas de représentant).	T.-S.-T. Smellie.. ..
Frontenac..	J.-W. Edwards.. .. .	John S. Gallagher.. .
Glengarry..	J.-A. McMillan.. .. .	D.-R. McDonald.. ..
Grenville..	J.-D. Reid..	G.-H. Ferguson.. ..
Grey, Centre.. ..	Th.-S. Sproule..	L'hon. Isaac B. Lucas.
Grey, Nord..	W.-S. Middlebro.. ..	L'hon. A.-G. MacKay.
Grey Sud..	H.-H. Miller..	D. Jamieson.. .. .. .

Province d'Ontario. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Haldimand..	F.-R. Lalor..	Jacob Kohler.. .. ..
Halton..	D. Henderson..	A.-W. Nixon.. .. ..
Hamilton, Ouest..	T.-G. Stewart..	L'hon. J.-S. Hendrie..
Hamilton, Est.. ..	S. Barker..	Allan Studholme.. ..
Hastings. Est.. ..	W.-B. Northrup.. ..	A.-A. Richardson.. ..
Hastings, Nord..	(pas de représentant).	J.-W. Pearce.. .. ..
Hastings, Ouest..	E.-G. Porter..	J.-W. Johnson.. .. ..
Huron, Ouest.. ..	E.-N. Lewis..	A.-H. Musgrove.. ..
Huron, Est..	Dr. T. Chisholm.. ..	W. Proudfort.. .. ..
Huron, Sud..	M.-Y. McLean..	Henry Eilber.. .. ..
Kenora..	(pas de représentant).	H.-A.-C. Machin.. ..
Kent. Ouest.. .. .	A.-B. McCoig..	G.-W. Sulman.. .. ..
Kent. Est..	D.-A. Gordon..	P.-H. Bowyer.. .. ..
Kingston..	W. Harty..	F.-W. Nickle.. .. ..
Lambton, Est	J.-E. Armstrong.. ..	R.-J. McCormack.. ..
Lambton. Ouest..	Fred. F. Pardee.. ..	L'hon. W.-J. Hanna..
Lanark, Nord.. ..	W. Thoburn	R.-F. Preston.. .. ..
Lanark, Sud.. .. .	Hon. J.-G. Haggart..	L'hon. A.-J. Matheson
Leeds..	G. Taylor..	J.-R. Dargavel.. .. .
Lennox..	U. Wilson..	Th.-Geo. Carscallen..
Lincoln..	E.-A. Lancaster.. ..	Dr Elisha Jessop.. ..
London..	Major Beattie..	L'hon. Adam Beck.. .
Manitoulin..	(pas de représentant).	Robert R. Gamey.. ..
Middlesex, Est.. .	Peter Elson..	G.-W. Neeley.. .. ..
Middlesex, Nord..	Alex. Smith..	Duncan C. Ross.. ..
Middlesex, Ouest..	W.-S. Calvert..	J.-C. Elliott.. .. .. .
Monck..	(pas de représentant).	J.-A. Ross.. .. .. ..
Muskoka..	Wm. Wright..	A.-A. Mahaffy.. .. ..
Nipissing..	Geo. Gordon..	Henry Morel.. .. ..
Norfolk, Nord.. ..	(pas de représentant).	H.-P. Innes .. .. ..
Norfolk. Sud.. ..	Alex. McCall..	A.-C. Pratt.. .... ..
Northumberland, E	C.-L. Owen..	S.-G.-M. Nesbitt.. ..
Northumberland, O	J.-B. McColl..	Samuel Clarke.. .. .
Ontario, Nord.. ..	S.-S. Sharpe..	Wm-H. Hoyle.. .. ..
Ontario, Sud.. ..	F.-L. Fowke..	Ch. Calder.. .. .. ..
Ottawa..	T. H. sir W. Laurier. H.-B. McGiverin.. ..	D.-J. McDougal.... . A.-E. Fripp.. .. .. ..
Oxford, Nord.. .	E.-W. Nesbitt..	And. Mackay.. .. ..
Oxford, Sud.. .. .	M.-S. Schell..	T.-R. Mayberry.. .. .
Parry Sound.. ..	James Arthurs.. .. .	John Galna.. .. .. ..
Peel..	R. Blain..	Sam. Charters.. .. .
Perth, Nord.. .. .	J.-P. Rankin	James Torrance.. ..
Perth Sud..	G.-H. McIntyre.. ..	Val. Stock.. .. .. ..
Peterborough. Est.	J.-A. Sexsmith.. .. .	James Thompson.. ..
Peterborough, O..	J.-R. Stratton..	T.-E. Bradburn.. .. .
Port Arthur & R.R..	.. ..	J.-J. Carrick.. .. ..
Prescott..	Ed. Proulx..	G.-H. Pharand.. .. .
Prince-Edward.. .	M. Currie..	R.-A. Norman.. .. ..
Renfrew, Nord.. .	Gerald-V. White.. ..	N. Reid.. .. ..
Renfrew, Sud.. ..	Thomas A. Low.. ..	T.-W. McGarry.. .. .
Russell..	L'hon. C. Murphy.. .	D. Racine.. .. .. ..
Sault Ste-Marie..	(pas de représentant).	W.-H. Hearst.. .. ..
Simcoe, Est.. .. .	M. Chew..	J.-B. Tudhope.. .. ..
Simcoe, Nord.. ..	J.-A Currie..	Hon. J. Stoddart Duff
Simcoe, Sud.. ..	H. Lennox..	A. Ferguson.. .. .. .
Simcoe, Centre.. .	(pas de représentant).	A.-B. Thompson.. ..
Stormont..	Robert Smith..	W.-J. McCart.. .. ..
Sturgeon Falls.. .	(pas de représentant).	A.-A. Aubin.. .. .. .
Sudbury..	(pas de représentant).	L'hon. F. Cochrane..
Témiscamingue..	(pas de représentant).	R.-T. Shillington.. ..
Thunder Bay & Rainy River.. ..	J. Conmee..	W.-A. Preston.. .. ..

Province d'Ontario. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Toronto, Sud, ...	A.-C. Macdonell.. ..	L'hon. J.-J. Foy.. . / G.-H. Gooderam.. .
Toronto, Nord.. ..	L'hon. Geo.-E. Foster.	Wm.-K. McNaught.. / John Shaw.. .. ..
Toronto, Est.. ..	Jos. Russell..	L'hon R.-A. Pyne... / T.-R. Whitesides..
Toronto, Ouest.. .	E.-B. Osler..	L'hon. T. Crawford. / W.-D. McPherson..
Toronto, Centre..	Ed. Bristol..	(pas de représentant).
Victoria & Haliburton..	S. Hughes..	R.-M. Mason.
Victoria, Ouest.. .	(pas de représentant).	Samuel J.-Fox.. .. ..
Waterloo, Nord..	L'hon. W.-L.-M. King.	H.-G. Lackner.. .. .
Waterloo, Sud.. ..	G.-A. Clare..	Geo. Pattinson.. .. .
Welland..	W.-M. Germain.. .. .	E.-E. Fraser. .. .. .
Wellington, Est..	(pas de représentant).	J.-J. Craig.. .. .. ..
Wellington, Ouest,	A.-M. Martin..	James McEwing.. ..
Wellington, Sud..	H. Guthrie..	J.-P. Downey.. .. ..
Wentworth, Nord..	W.-O. Seeley..	G.-C. Wilson.. .. ..
Wentworth, Sud..	(pas de représentant).	Daniel Reed.. .. ..
York, Est..	W.-F. Maclean.. .. .	A. McCowan.. .. ..
York, Nord.. .. .	Hon. A.-B. Aylesworth	T.-H. Lennox.. .. ..
York, Ouest.. .. .	Thos. Wallace..	Forbes Godfrey.. ..

Orateur de l'Assemblée législative: l'hon. Thomas Crawford.
Greffier " " Arthur-H. Sydere.
Sergent-d'armes " " F.-J. Glackmeyer.

BONNE REPARTIE.

Un avocat très ennuyeux, plaidait devant un juge de Québec. Soudain il s'arrête. Continuez, dit le juge. — C'est inutile, Votre Honneur ne semble pas m'écouter.

—Pardon, reprend le juge, je vous écoute tout le temps.

—Mais, réplique l'avocat, vous ne me regardez pas.

—Ah! monsieur, c'est parce que j'aurais peur d'avoir des distractions si je vous regardais.

* * *

Dans un restaurant:

Le garçon, courant après un client qui s'en va:

—Pardon, monsieur, mais vous emportez le couvert!

Le client, très calme. — Après?

Le garçon. — Mais, monsieur sait que ça ne se fait pas.

Le client. — N'avez-vous pas mis sur l'addition: couvert, cinquante centins?

Le garçon. — C'est exact.

Le client. — Du moment que je l'ai payé, je l'emporte!

* * *

Quels sont les caps les plus célèbres?

Les capacités (les caps à citer).

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE,

(population 459,116).

Le siège du gouvernement local est à **Halifax.**

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 8 membres, d'un conseil législatif de 21 membres, nommés à vie, et d'une assemblée législative de 38 membres, élus tous les 5 ans par le peuple.

Lieutenant-gouverneur (10e) : **L'honorable Duncan C. Fraser.** ($9,000).

Allister Fraser, secrétaire privé.

Aide de camp: Lieut.-col. C.-J. Stewart.

Conseil exécutif.

L'hon. Geo.-H. Murray, premier et secrétaire provincial.
" ...., procureur général et com. des Terres.
" Ch.-Chisholm, comm. des T. P. et des Mines.
" H.-S. LeBlanc, ministre sans portefeuille.
" D. McPherson, " "
" J.-M. Mack, " "
" O.-T. Daniels, " "
" James McDonald, " "
" B.-F. Pearson.

Conseillers législatifs.

L'hon. M.-H. Goudge, président.

L'hon. Isidore Leblanc.
" Jason-M. Mack.
" R. Drummond.
" John McNeil.
" W.-B. Smith.
" William-H. Owen.
" W. Chisholm.
" M.-H. Goudge.
" Amos-B. Etter.
" Geo.-B. Sanderson.
....

L'hon. G.-C. Whitman.
" C.-N. Cummings.
" H.-M. Robichaud.
" A.-P. Welton.
" J.-E. Corbett.
" J.-N. Armstrong.
" W.-F. McCurdy.
" Geo.-J. Troop.
" W.-D.-R. Cameron.
" ....

Greffier: J.-Frank Outhil.

COMTÉS.	COMMUNES (26 oct. 1908)	LOCALE (20 juin 1906).
Annapolis..	S.-W. Pickup..	L'hon. O.-T. Daniels J.-A. Bancroft.. ..
Antigonish..	Wm. Chisholm..	L'hon. Ch.-P. Chisholm. F.-R. Trotter.. .. .
Cap-Breton, N. ..	D.-D. MacKenzie.. ..	A.-S. Kendall.. .. .
Cap-Breton, S. .. .	J.-W. Madden..	N.-J. Gillis.. .. .. .
Colchester..	John Stanfield..	Davidson Hill.. .. B.-F. Pearson.. ..
Cumberland.. .. .	E.-N. Rhodes..	E.-B. Paul.. .. .. . L'hon. W.-T. Pipes.
Digby..	Ch. Jameison..	Angus Gidney.. .. J.-W. Comeau.. ..

Province de la Nouvelle-Ecosse. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Guysborough.. ..	J.-H. Sinclair.. .. .	Wm. Whitman.. .. J.-F. Ellis.. .. .. .
Halifax..	R.-L. Borden.. .. .. A.-B. Crosby..	G.-E. Faulkner.. .. L'hon. D. McPherson R.-E. Finn.. .. ..
Hants..	J.-B. Black..	C.-S. Wilcox.. .. . James O'Brien.. ..
Inverness..	A.-W. Chisholm.. ..	Jas. McDonald.. .. C.-E. McMillan.. ..
Kings..	Sir F.-W. Borden.. ..	B.-H. Dodge.. .. . Charles Campbell..
Lunenburg..	A.-K. Maclean..	C.-U. Mader.. .. .. H.-A. March.. .. ..
Pictou..	E.-M. Macdonald.. ..	R.-M. McGregor.. . A.-C. Baillie.. .. . Robert-H. McKay.
Queens..	L'hon. W.-S. Fielding.	Rév. C.-F. Cooper.. E.-M. Farrell.. .. .
Richmond..	J.-W. Kyte..	Félix Landry.. .. . C.-P. Bissett.. .. .
Shelburne..	L'hon. W.-S. Fielding.	Robert Irwin.. .. . M.-H. Nickerson...
Victoria..	(pas de représentant).	J.-G. Morrisson.. .. L'hon. G.-H. Murray
Yarmouth..	B.-B. Law..	Henry S. LeBlanc.. E.-H. Armstrong...

Orateur de l'Assemblée législative: l'hon. D.-M. Farrell.
Greffier " " Wm-A. Dickson.
Assistant-Greffier: R.-P. Phalen.
Sergent-d'armes: M. McAskill.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK,
(population 331,093).

Le siège du gouvernement local est à **Frédéricton.**

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur nommé pour 5 ans par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 7 membres, et d'une assemblée législative de 46 membres élus tous les 4 ans par le peuple.

Lieut.-gouverneur (12e) : **L'hon. Lionnel-J. Tweedie,** nommé en 1907. ($9,000 par an).

Aides de camp: les lieut.-col. H.-H. McLean, F.-F. Mackenzie et le major J.-W. Bridges.

Secrétaire privé: R.-S. Barker.

Conseil exécutif (formé en 1908).

L'hon. J.-D. Hazen, premier et procureur général.
" James-K. Flemming, secrétaire provincial.
" John Morrissy, min. des Travaux publics.
" W.-C.-H. Grimmer, inspecteur général.
" David Landry, M. D., ministre de l'Agriculture.
" Harry-F. McLeod, solliciteur général.
" Robert Maxwell, ministre sans portefeuille et président du Conseil.

Province du Nouveau-Brunswick. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES (26 oct. 1908)	LOCALE (3 mars 1908)
Albert..	G.-H. McAllister.. ..	W.-B. Dickson.. .. G.-D. Prescott.. ..
Carleton..	F.-B. Carvell..	L'hon. J.-K. Flemming.. .. .. G.-W. Upham. Donald Munro.. ..
Charlotte..	F.-W. Todd..	L'hon. W.-C.-H. Grimmer.. .. .. G.-J. Clarke.. .. .. Thomas A. Hartt.. H.-I. Taylor, M.D..
Gloucester..	O. Turgeon..	J.-P. Byrne.. .. .. A. Sormany, M.D. .. S.-R. Léger.. .. ..
Kent..	O.-J. LeBlanc..	L'hon. D.-V. Landry T.-J. Bourque, M.D. J. Sheridan.. .. ..
Kings..	G.-H. McAllister.. ..	F.-M. Sproule. J.-A. Murray.. .. . Geo.-B. Jones.. ..
Madawaska..	(pas de représentant).	Ch.-L. Cyr.. .. .. . J.-W. Baker.. .. ..
Northumberland..	W.-S. Loggie..	L'hon. John Morrissy.. .. .. John-P. Burchill. W.-L. Allain.. .. . D. MacLachlan.. ..
Queen's..	H.-H. McLean..	H.-W. Woods.. .. . Art.-R. Slipp.. .. .
Restigouche..	James Reid..	C.-H. LaBillois.. .. .. Wm. Currie.. .. ..
St-Jean, Ville.. ..	Dr. J.-W. Daniel.. ..	L'hon. R. Maxwell.. J.-E. Wilson.. .. .. J.-P. McInerney.. . W.-F. Hatheway..
St-Jean, Ville et Comté..	L'hon. W. Pugsley..	James Bentley. James Lovell.. .. .
Sunbury et Queen's	H.-H. McLean..	L'hon. J.-D. Hazen. Parker Glasier.. ..
Victoria..	P. Michaud..	J.-F. Tweeddale.. . James Burgess, jr..
Westmoreland.. ..	H.-R. Emmerson.. ..	C.-W. Robinson.. . F.-J. Sweeney.. .. Arthur B. Copp.. . C.-M. Léger.. .. ..
York..	O.-S. Crockett..	L'hon. H.-F. McLeod.. .. .. James K. Pinder.. John A. Young.. .. Th. Robison.. .. ..

Greffier: Henry B. Rainsford. Orateur: l'hon. G.-J. Clarke.
Assist.-greffier: G.-Y. Dibblee. Chapelain: Rév. James Wesley McConnell.
Sergt-d'armes: H.-C. Rutter.

Quelle est la conjonction avec laquelle on ne peut pas avoir un beau visage?

Néanmoins (nez en moins).

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD,

(population, 103,258).

Le siège du gouvernement est à **Charlottetown.**

Cette province est entrée dans la confédération le 1er juillet 1873, son gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif de 9 membres, et d'une chambre d'assemblée de 30 membres.

Lieutenant-gouverneur (8e) : **L'hon. D.-A. McKinnon,** nommé en 1904. ($9,000). Secrétaire privé: ....

Aides de camp: Lt.-Col. F.-S. Moore et Lt.-Col. J.-B. Mellish.

Conseil exécutif.

L'hon. F.-L. Haszard, premier et président du Conseil.
" ...., secrétaire-trésorier provincial, et com. de l'Agriculture.
" J.-H. Cummiskey, commissaire des Travaux publics.
" Peter MacNutt, membre du Conseil, sans portefeuille.
" George-E. Hughes, " "
" John-M. Clark, " "
" Benjamin Gallant, " "
" Mathew Smith, " "
" Jas.-D. McInnis, " "
M.-H.-James Palmer, K. C., solliciteur général.

Chambre locale (18 nov. 1908).

Orateur: L'hon. Albert-E. Douglas, M. D.

Charlottetown,	L'hon.	G.-E. Hughes, Jas. Warburton, M. D.
King, 1er	"	John Kickham, A.-L. Fraser.
King, 2e	"	.........., l'hon. J.-D. McInnis.
King, 3e	"	W.-A.-O. Morson, P. Bowlen.
King, 4e	"	M. McKinnon, A.-P. Prowse.
King, 5e	"	John-A. Matheson, A.-J. McDonald.
Prince, 1er	district	l'hon. Benj.-T. Gallant, John Agnew.
Prince, 2e	"	l'hon. J.-W. Richards, A. McWilliams.
Prince, 3e	"	l'hon. Peter MacNutt, J.-F.-H. Arsenault.
Prince, 4e	"	................, Joseph Read.
Prince, 5e	"	l'hon. J.-M. Clark, ...
Queen, 1er	"	l'hon. M. Smith, ...
Queen, 2e	"	A.-E. Douglas, M. D., John McMillan.
Queen, 3e	"	l'hon. J.-H. Cummiskey, L. Wood.
Queen, 4e	"	l'hon. F.-L. Haszard, D.-P. Irving.

R.-H. Montgomery, écr., greffier de l'Assemblée législative.

Chambre des communes.

King, A. L. Fraser.
Prince, J.-W. Richards.
Queen, A.-B. Warburton.
" L.-E. Prowse.

Qu'est-ce qui fait le désespoir des teinturiers?

C'est la lune, parce qu'ils ne peuvent l'atteindre (la teindre).

PROVINCE DU MANITOBA, (population 500,000).

Le siège du gouvernement est à **Winnipeg.**

Etabli le 15 juillet 1870, par proclamation royale.

La province du Manitoba n'est qu'une faible portion des territoires du Nord-Ouest. Son gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif. actuellement de 6 membres, d'une chambre d'assemblée de 41 membres. Elle a 4 représentants au Sénat, et 10 à la Chambre des Communes.

Lieut.-gouverneur (Se) : **L'hon. sir D.-H. McMillan,** K. C. M. G., nommé en 1900. ($10,000 par an).

Aide de camp: Capt. Killam.

Secrétaire privé: Gordon Thompsou.

Conseil exécutif, (formé en 1907).

L'hon. R.-P. Roblin, premier, président du Conseil, ministre de l'Agriculture et de l'Immigration, commissaire des Terres. ($6,000).

" H. Armstrong, trésorier provincial. ($5,000).

" Colin-H. Campbell, procureur général. ($5,000).

" G.-R. Coldwell, ministre de l'éducation et commissaire municipal. ($5,000).

" Robert Rogers, ministre des Travaux publics et commissaire des Chemins de fer. ($5,000).

" James-H. Howden, secrétaire-provincial. ($5 000).

Greffier du Conseil exécutif: M. McLean.

Chambre locale. (Elus le 7 mars 1907).

Orateur: l'hon. James Johnson.

Arthur, John Williams.
Assiniboia, Aimé Bénard.
Avondale, James Argue.
Beautiful-Plains, l'hon. Jas.-H. Howden.
Birtle, ...
Brandon (ville), l'hon. R.-A. Coldwell.
" Sud, A.-H. Carroll.
Carillon, Albert Préfontaine.
Cypress, George Steel.
Dauphin, John A. Campbell.
Deloraine, R.-S. Thornton.
Dufferin, l'hon. R.-P. Roblin.
Emerson, Geo. Walton.
Gilbert-Plains, D. Cameron.
Gimli, Sig. Jonasson.
Gladstone, J.-W. Armstrong.
Hamiota, W. Ferguson.
Kildonan-St-Andrews, Orton S. Grain.
Killarney, George Lawrence.
Lakeside, E.-D. Lynch.
Landsdowne, J.-C. Norris.
La Vérandrye, J.-B. Lauzon.
Manitou, l'hon. Robert Rogers.
Minnesoda, Wm-B. Waddell.
Morden, B.-J. McConnell.
Morris, l'hon. C.-H. Campbell.
Mountain, J.-B. Baird.
Norfolk, R.-F. Lyons.
Portage-la-Prairie, l'hon. Hugh Armstrong.
Rhineland, V. Winkler.
Rockwood, Isaac Riley.
Russell, A.-L. Bonnycastle.

PROVINCE DU MANITOBA. — (Suite).

St-Boniface, Jos. Bernier.
Springfield, Donald A. Ross.
Swan River, Jos.-W. Robson.
Turtle Montain, l'hon. Jas. Johnson.
Virden, H. Simpson.
Winnipeg Centre, Thos. W. Taylor.
Winnipeg Nord, J.-F. Mitchell.
" Sud, James-T. Gordon.
" Ouest, T.-H. Johnson.

Greffier de l'Assemblée législative: A.-H. Corelli.

Chambre des Communes.

Brandon, l'hon. C. Sifton.
Dauphin, Glen. Campbell.
Lisgar, W.-H. Sharpe.
Macdonald, W.-D. Staples.
Marquette, W.-J. Roche.
Portage-la-Prairie, A.-E. Meighen.
Provencher, J.-P. Milloy.
Selkirk, G.-H. Bradbury.
Souris, Dr F.-L. Schaffner.
Winnipeg (ville), Alex. Haggart.

PROVINCE DE LA COLOMBIE ANGLAISE,

(population 190,000).

Cette province est entrée dans la confédération le 20 juillet 1871.

Le siège du gouvernement est à **Victoria**. Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 6 membres, d'une assemblée législative de 42 membres élus par le peuple et de 7 membres à la Chambre des Communes. L'indemnité des membres est de huit cents dollars par session.

Lieut.-gouverneur (8e) : **L'hon. James Dunsmuir**, nommé en 1905. ($9,000 par an).

Secrétaire privé: H.-J.-S. Muskett.

Conseil exécutif (1907).

L'hon. Richard McBride, K. C., premier et ministre des Mines.
" F.-L. Carter-Cotton, président du Conseil.
" Henry-Esson Young, M. D., secrétaire provincial.
" W.-J. Bowser, procureur général.
" Price Ellison, commissaire en chef des Terres.
" R.-G. Tatlow, ministre des Finances et de l'Agriculture.
" Th. Taylor, ministre des Travaux Publics.

Chambre locale. (Elus le 2 février 1907).

Orateur: l'hon. D. MacEwen Eberts, K. C.

Alberni, — H.-C. Brewster.
Atlin, — L'hon. Henry-Esson Young, M. D.
Cariboo, — J.-M. Yorston, Harry Jones.
Chilliwhack, — Ch.-W. Munro.

Province de la Colombie anglaise. — (Suite).

Columbia, — H.-G. Parson.
Comox, — Robert Grant.
Cowichan, — W.-H. Hayward.
Cranbrook, — J.-H. King, M. D.
Delta, — John Oliver.
Dewdney, — W.-J. Manson.
Esquimalt, — John Jardine.
Fernie, — Wm-Roderick Ross, K. C.
Grand-Forks, — John McInnis.
Green-Wood, — G.-R. Naden.
Islands, — A.-E. McPhillips, K. C.
Kamloops, — l'hon. Frederic-John Fulton, K. C.
Kaslo, — N.-F. MacKay.
Lillooet, — M.-R. Eagleson.
Nanaïmo (cité), — J.-H. Hawthornthwaite.
Nelson (cité), — G.-A.-B. Hall, M. D.
Newcastle, — Parker Williams.
New-Westminster (cité), — Thomas Gifford.
Okanagan, — l'hon. Price Ellison.
Revelstoke, — Thomas Taylor.
Richmond, — l'hon. Francis-C. Carter-Cotton.
Rossland (cité), — James-Alex. MacDonald, K. C.
Saanich, — l'hon. D.-MacEwen Eberts, K. C.
Similkameen, — Lytton-Wilmot Shatford.
Skeena, — W.-T. Kergin, M. D.
Slocan, — William Hunter.
Vancouver (cité), — l'hon. R.-G. Tatlow, G.-A. McGuire, D.D.S., J.-F. Garden, l'hon. W.-J. Bowser, A.-H.-B. Macgowan.
Victoria (cité), — H.-F.-W. Behnsen, F. Davey, l'hon. R. McBride, K. C., H.-B. Thomson.
Yale, — Stuart Henderson.
Ymir, — J.-H. Schofield.
Greffier de l'Assemblée législative: Thornton Fell, conseiller

Chambre des communes.

Comox-Atlin, — l'hon. William Templeman.
Kootenay, — A.-S. Goodeve.
Nanaïmo, — Ralph Smith.
New-Westminster, — J.-D. Taylor.
Vancouver, (ville), — Geo.-H. Cowan.
Victoria, — G.-H. Barnard.
Yale-Caribou, — Martin Burrell.

Les meilleurs cercles ne sont pas les plus grands, mais les plus exactement tracés; de même, la meilleure vie n'est pas la plus longue, mais la plus riche en bonnes actions.

HALLER.

PROVINCE DE SASKATCHEWAN, (population 91,279).

Le siège du gouvernement est à **Regina**.

La province de Saskatchewan comprend toute cette partie des Territoires, bornée au nord par le soixantième degré de latitude; à l'ouest, par le quatrième méridien principal; au sud, par la ligne internationale, et à l'est, par la limite ouest de la province du Manitoba, et cette même limite produite jusqu'au soixantième degré de latitude.

Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un Conseil exécutif et d'une Assemblée législative de 41 membres élus par des divisions électorales. La province a quatre sénateurs, et dix membres à la Chambre des Communes.

Lieutenant-gouverneur (1er) : **L'hon. Amédée-Emmanuel Forget,** nommé en 1905. ($7,000 par an).

Secrétaire: A.-W.-J. Bourget.

Conseil exécutif, (formé en septembre 1905).

L'hon. Walter Scott, premier, président du Conseil et commissaire des Travaux publics.
" W.-F.-A. Turgeon, procureur général.
" James-Alexander Calder, trésorier provincial, commissaire de l'Education et commissaire des chemins de fer, télégraphes et téléphones.
" William-Richard Motherwell, commissaire de l'Agriculture et secrétaire provincial.
" A.-P. McNab, commissaire municipal.

Greffier du Conseil: John-A. Reid.

Chambre locale. (Elus le 14 août 1908).

Orateur: l'hon. W.-C. Sutherland.

Athabaska, J.-O. Nolin.
Arm River, Geo. A. Scott.
Battleford Sud, S.-S. Simpson.
Battleford Nord, D.-M. Finlayson.
Cannington, J.-D. Stewart.
Canora, J.-D. Robertson.
Duck Lake, l'hon. A. Turgeon.
Estevan, G.-A. Bell.
Francis, J.-J. Stevenson.
Hanley, J.-W. McNeil.
Humboldt, l'hon. W.-R. Motherwell.
Kinistino, G.-H. Johnson.
Last Mountain, T.-A. Anderson
Lloydminister, H.-C. Lisle.
Maple Creek, D.-J. Wylie.
Milestone, A. S. Whitmore.
Moose Jaw Cité, J.-H. Wellington.
Moose Jaw Comté, J. A. Sheppard.
Moose Mountain, W. Elliott.
Moosomin, Alex. S. Smith.
Pelly, J.-K. Johnston.
Pheasant Hills, Henry Willway
Pipestone, A.-B. Gillis.
Prince-Albert Cité, J.-E. Bradshaw.
Prince-Albert Comté, S.-J. Donaldson.
Qu'Appelle Nord, J.-A. McDonald.
Qu'Appelle Sud, F.-W.-G. Haultain.
Redberry, Geo. E. Langley.
Regina Cité, J.-F. Bole.
Régina Comté, F.-C. Tate.
Rosthern, Gerhard, Ens.
Saltcoats, l'hon. J.-A. Calder.
Saskatoon Cité, l'hon. A.-P. McNab.

Province de Saskatchewan. — (Suite).

Saskatoon Comté, l'hon. W.-C. Sutherland.
Souris, Robert Riddell.
Swift Current, l'hon. Walter Scott.
Touchwood, G. M. Atkinson.
Vonda, A. F. Totzke.
Wadena, H.-C. Pierce.
Weyburn, R.-M. Mitchell.
Yorkton, T.-H. Garry.

Greffier de l'Assemblée législative: S. Spencer Page.

Chambre des Communes.

Assiniboia, J.-G. Turriff.
Battleford, A. Champagne.
Humboldt, D.-B. Neely.
Mackenzie, Dr E.-L. Cash.
Moosejaw, W.-E. Knowles.
Prince-Albert, W.-W. Rutan.
Qu'Appelle, R.-S. Lake.
Regina, W.-M. Martin.
Saltcoats, Th. McNutt.
Saskatoon, Geo. McGraney.

"LE TRAVAIL"

"Le travail donne à celui qui le comprend et qui l'aime sincèrement, d'abord le sentiment ferme de sa propre dignité, en même temps qu'une grande tendresse de cœur pour les travailleurs, parce que seul le travail apprend à mesurer et à estimer l'effort et la peine."

"Le travail est un créateur: d'un gravier poudreux et grossier, il a fait sortir des métaux précieux; du sable et de l'argile, il produit le verre aussi pur que le cristal; il transforme la toison des animaux et l'écorce des végétaux en tissus fins et légers; il construit des navires qui bravent les Océans, des ballons qui s'élèvent par-dessus les nuages; il fait aussi, mais pour le malheur de l'humanité, des agents destructeurs plus puissants que le tonnerre et la foudre. C'est le travail qui engendra l'agriculture, la source la plus pure, la plus féconde dubonheur des hommes; c'est lui qui assujettit les animaux à notre service, qui perfectionna leurs formes, leurs produits, leurs aptitudes suivant nos besoins, qui, modifiant les végétaux, fit de racines maigres et coriaces, des légumes savoureux et nourissants, qui embellit nos fleurs et varia nos fruits. C'est le travail, enfin, qui fit naître les arts, les lettres, les sciences, et qui porta la civilisation européenne au plus haut degré de prospérité et de splendeur."

De même que l'abeille blesse avec un aiguillon et distille un doux miel, ainsi la tribulation a deux effets: elle est dure, amère pour la chair, mais elle verse au fond de l'âme une espérance pleine de douceur.

PROVINCE D'ALBERTA, (population 73,022).

Le siège du gouvernement est à **Edmonton.**

La province d'Alberta comprend toute cette partie des Territoires, bornée au nord par le soixantième degré de latitude nord; à l'ouest, par la ligne Colombie anglaise; au sud, par la ligne internationale, et à l'est, par le quatrième degré principal.

Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un Conseil exécutif et d'une Assemblée législative de 41 membres élus par des divisions électorales. La province a droit à quatre sénateurs, et à 7 membres à la Chambre des Communes.

Lieutenant-gouverneur (1er): L'hon. Geo.-H.-V. Bulyea, nommé en 1905.

Secrétaire: G.-H. Babbitt.

Conseil exécutif (1909).

L'hon. A.-C. Rutherford, premier, président du Conseil, trésorier provincial et commissaire de l'Education.
" W.-H. Cushing, commissaire des Travaux publics.
" C.-W. Cross, procureur général.
" Duncan Marshall, commissaire de l'Agriculture et secrétaire provincial.
" W.-A. Buchanan, ministre sans portefeuille.
" P.-E. Lessard, " "

Greffier du Conseil exécutif: M.-J. Macleod.

Chambre locale. (Elus le 22 mars 1909).

Orateur: l'hon. Chas-W. Fisher.

Alexandra, A.-B. Moore.
Athabaska, J.-L. Côté.
Calgary, l'hon. W.-H. Cushing, R.-B. Bennett.
Camrose, G.-P. Smith.
Cardston, J.-W. Woolf.
Claresholm, M. McKenzie.
Cochrane, l'hon. C.-W. Fisher.
Didsbury, J.-E. Stauffer.
Edmonton, l'hon. C.-W. Cross, J.-A. McDougall.
Gleichen, E.-H. Riley.
High River, L.-M. Roberts.
Innisfail, John-A. Simpson.
Lac Ste-Anne, Peter Gunn.
Lacombe, W.-F. Puffer.
Leduc, R.-T. Telford.
Lethbridge, l'hon. W.-A. Bu-
Nanton, J.-W. Clendenning.
Okotoks, Geo. Hoadley.
Olds, l'hon. Duncan Marshall.
Pakan, l'hon. P.-E. Lessard.
Peace River, J.-K. Cornwall.
Pembina, H.-W. McKenny.
Pincher Creek, Dr. Warnock.
Ponoka, Dr. W.-A. Campbell.
Red Deer, M. Michener.
Rocky Mountain, C.-M. O'Brien.
Sedgewick, Ch. Stuart.
St-Albert, R.-B. Boudreau.
Stettler, Robert Shaw.
Stony Plains, J.-A. McPherson.
Strathcona, l'hon. A.-C. Rutherford.

Province d'Alberta (suite).

chanan.
Lethbridge District, A.-J. Mc Lean.
Macleod, Colin Genge.
Medicine Hat, l'hon. W.-T. Finlay.
Sturgeon, J.-R. Boyle.
Vegreville, J.-B. Holden.
Vermillion, Archie Campbell.
Victoria, F.-A. Walker.
Wetaskiwin, Chs-A. Olin.

Greffier de l'Assemblée législative: J.-R. Cowell.

Chambre des Communes.

Calgary, M.-S. McCarthy.
Edmonton, l'hon. F. Oliver.
Macleod, John Herron.
Medicine Hat, C.-A. Magrath.
Red Deer, Dr M. Clark.
Strathcona, J.-M. Douglas.
Victoria, W. H. White.

TERRITOIRE DU YUKON.

Le siège du gouvernement est à **Dawson.**

Le district du Yukon a été constitué et déclaré territoire séparé sous le nom de Territoire du Yukon, par chap. 6 des Actes du Parlement du Canada, 1898, et amendé par le chap. 11, Actes de 1899. Le premier commissaire a été nommé par un arrêté du conseil, en date du 4 juillet 1898.

Le premier représentant au Parlement fédéral a été élu le 2 décembre 1902, conformément au chapitre 34, Acte 2, Edouard VII.

Son gouvernement est actuellement composé d'un commissaire, d'un Conseil exécutif de dix membres élus par des divisions électorales et d'un représentant au parlement fédéral.

Commissaire (2e): l'hon. Alexander Henderson, K.C.M.G.
Assistant-Commissaire (Police-Montée): Major Z.-T. Wood.
Secrétaire: C.-B. Burns.

Conseil exécutif. (Elus en 1909).

Bonanza, — Frank McAlpine et R.-L. Ashbough.
Dawson-Nord, — Charles Bossuyt et A.-W.-H. Smith.
" Sud, — George Black et James-W. Murphy.
Klondike, — Max. Landreville et Angus-W. McLeod.
White-Horse, — Robert Lowe et W.-L. Phelps.

Chambres des Communes.

Yukon, — F.-T. Congdon.

Quand est-ce que les chevaux ressemblent le plus aux hommes ?

Quand ils sont affairés (à ferrer).

REMARQUES D'UN VIEUX CULTIVATEUR.

C'est un signe de froid, quand la flamme du foyer est vive, quand le bois s'enflamme vite et qu'il se noircit en charbon.

* * *

S'il y a des inondations au printemps, on doit s'attendre à de grandes chaleurs et à bon nombre d'animaux nuisibles pour l'été suivant.

* * *

C'est un signe de vent ou de changement de temps, lorsque l'on entend de loin le son des cloches.

* * *

Il y a indice de pluie et de mauvais temps, quand les oiseaux aquatiques s'élèvent sur leurs pattes en battant des ailes, en poussant des cris et paraissant se réjouir.

* * *

Le passage des outardes dans la direction de l'est annonce le retour du printemps.

* * *

Un automne serein annonce un hiver bien agité, venteux; un hiver venteux indique un printemps pluvieux; un printemps pluvieux ramène un été serein; à un été serein, succède un automne agité et venteux; un été humide et frais présage un hiver rigoureux ; un été chaud et sec promet un temps doux pour le commencement de l'hiver, surtout lorsque la chaleur et la sécheresse se prolongent pendant la majeure partie de septembre.

* * *

Le temps qui commence avec la lune est ordinairement assez constant pendant une partie de sa révolution. Si, le quatrième jour de la lune. ses cornes sont nettes, on peut espérer le beau temps pendant quatre jours avant la pleine lune, et quelquefois pendant tout le mois. Lorsque ses cornes sont rouges ou entourées d'une rougeur pâle, on peut prédire du vent ou des ouragans, et si elles sont pâles ou paraissent émoussées, on peut annoncer de la pluie.

* * *

C'est une marque de pluie et de vent, lorsque le soleil est rouge à son lever. Si, en se couchant, il est pur et sans brouillard, et si l'on voit à l'entour de petites nuées rouges, séparées les unes des autres, on peut s'attendre au beau temps.

* * *

Il y a indice de pluie et d'orage, lorsque les canards et les oies volent çà et là pendant le beau temps, en criant et se plongeant lans l'eau.

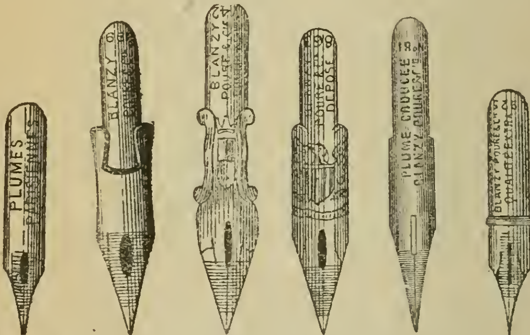
PLUMES METALLIQUES DE

BLANZY, POURE & CIE.

Usine à BOULOGNE-SUR-MER (France)

Réputées dans le monde entier pour l'excellence de leurs qualités.

SPORT	MÉLINITE	NÉVA	NOUVEAU MONDE	CADUCÉE	LYNX
647	899	742	863	81	925



La spécialité des plumes les plus appréciées pour Ecoles, Bureaux, Administrations, Etc.

En boîtes de 144 plumes.

Un grand nombre d'autres modèles s'adaptant à tous les genres d'écriture.

Demandez-les à votre Libraire.

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils

MONTREAL

Seuls Représentants pour le Canada.

Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec.

L'hon. Boucher de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, président ex-officio du Conseil de l'Instruction publique.

Membres du comité catholique : — L'hon. Boucher de la Bruère, président: LL. GG. les archevêques de Québec, Montréal et Ottawa; NN. SS. les évêques de Pembroke, Charlottetown, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, Joliette, Saint-Hyacinthe, du Vicariat Apost. du Golfe Saint-Laurent et du Vicariat Apost. du Témiscamingue; sir F. Langelier, J.C.S.; l'hon. J.-E. Robidoux, J.C.S.; l'hon. H. Archambeault, J.C.S.; sir Lomer Gouin, l'hon. Dr Guerin, l'hon. Th. Chapais, C.L.; MM. Th. Stenson, Cyrille Delâge, M.P.P.; Philippe-H. Roy; M. Mathias Tellier, M.P.P.; l'hon. Hector Champagne, C.L.; l'hon. H.-G. Carroll, J.C.S.; l'hon. Paul-G. Martineau, J.C.S.

Membres associés: — Mgr T.-G. Rouleau, M. l'abbé N. Dubois, MM. John Ahern et J.-V. Désaulniers.

Secrétaires-conjoints du comité catholique : — MM. Paul de Cazes et M.-J.-N. Miller.

Membres du comité protestant: — L'hon. Boucher de la Bruère, ex-officio; le révd W.-I. Shaw, LL.D., D.D., président; le très révd A.-H. Dunn, D.D., évêque anglican de Québec; A.-W. Kneeland, écr., M.A., B.C.L.; le révd A.-T. Love, B.A.; Geo. L. Masten, écr.; H.-B. Ames, écr., B.A., M.P.; W. Peterson, écr., LL.D., C.M.G.; l'hon. Sydney Arthur Fisher, B.A., M.P., MM. Gavin J. Walker, J.-C. Sutherland, B.A., et l'hon. J.-K. Ward, C.L.; J.-W. Robertson, LL.D., C.M.G.; P.-S.-G. Mackenzie, C.R., M.P.P.

Membres associés : — Le révd E.-I. Rexford, M.A., LL.D.; S.-P. Robins, écr., LL.D., D.C.L.; MM. John Whyte, l'hon. W.-A. Weir, C.R., M.P.P.; W.-S. Shurtleff, LL.M., C.R.; l'hon. J.-C. McCorkill et Mlle G. Hunter, B.A.

Secrétaire du comité protestant. — M. Geo.-Wm. Parmelee, D.C.L.

Conseil d'Agriculture de la province de Québec.

L'honorable ministre de l'Agriculture; le sous-ministre de l'Agriculture ; le surintendant de l'Instruction publique, membres ex-officio; MM. Henri Bourassa, M.P.P.; O.-E. Talbot, M.P.; l'hon. N. Garneau, M.C.L.; Thos. Hunter, Aug. Dupuis, Robert Ness, l'hon. C.-E. Dubord, M.C.L., président; B.-T. Décarie, W.-H. Walker, M.P.P., Andrew-J. Dawes, vice-président; Hormisdas Pilon, M.P.P., C.-N. Péloquin, W. Grignon, J.-C. Draper, Louis Lavallée, Paul Tourigny, M.P.P.; Luc Boily, J.-E. Roberge, Salomon Venne.

Secrétaire: — M. Oscar Lessard.

Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec.

L'hon. L.-Rodolphe Roy, secrétaire provincial; l'hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique; M. Thos. Gauthier, président; M. Cyr. Duquet, Québec, vice-président; MM. G.-E. Tanguay, C. Blouin, M.P.P.; R. P. Lemay, S. Casavant, B.-J. Coghlin, U. St-Onge, Wilfred Mercier, J.-M.-M. Duff, H.-W. Raphaël, Peter Lyall, W.-F. Vilas, M,P,P,; D. McManamy, T.-P. Crowe, Joseph Gosselin, J.-B. M. Barthe, J.-P.-L. Bérubé, secrétaire. Bureau: 296, Boulevard St-Laurent, Monument National, Montréal.

Commission du Havre de Montréal.

M. le Major George-W. Stephens, président; MM. L.-E. Geoffrion et C.-C. Ballantyne, commissaires; David Seath, secrétaire ; L.-H.-A. Archambault, assistant-secrétaire et acheteur; T.-F. Trihey, commis; M.-P. Fennell, jr, secrétaire privé; F.-W. Cowie, ingénieur en chef; J.-M. Nelson, W.-J. Sproule, A.-D. Swan, Henri Charlebois et J.-E. Reid, assistants; Geo. Smart, comptable; John Kennedy, ingénieur-consultant; F. Hurtubise, teneur de livres; J. McShane, maître du havre; capt. T. Bourassa, député maître du havre; Robt.-A. Eakin, percepteur de quaiage et paie-maître; W. McD. Cochrane, Hugh Sym, assistants; George Yale, surintendant-mécanicien; J.-P. Garnon, surintendant des travaux du havre; J. Vaughan, surintendant du département du trafic; J.-L. Mercier et J.-E. Drapeau, commis; Ths Glennon, messager; Eugène Leclair, gardien de la Bâtisse des commissaires du havre, 57, rue de la Commune.

LES LETTRES ALPHABETIQUES.

Voulez-vous savoir combien il y a de lettres dans les différents alphabets des langues qui se parlent ou qui se sont éteintes? Je retrouve cette note, dans un dossier; c'est curieux.

Les langues française, anglaise, allemande et hollandaise ont un alphabet composé de 26 lettres;

L'espagnol, le croate ont 27 lettres;

L'arabe en compte 28;

Le persan a 32 signes;

Le géorgien, 31, et le russe, 41;

Le sanscrit en possédait 50 et l'éthiopien 202!

Maintenant, pour les langues qui ont moins de 26 lettres:

Le grec, 24; le latin, 25; le chaldéen et l'hébreu, 22; le bengali, 21; le barman, 19; enfin, pour terminer sur la note gaie, les habitants des îles Sandwich n'ont que 12 lettres à leur disposition!

PHILOGONE.

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS
DE LA PUISSANCE DU CANADA
1909-1910

Président:

M. JOHN HENDRY, Vancouver, C. A.

Premier vice-président:
M. H. ROWLEY, Hull, P. Q.

Vice-présidents provinciaux:

Ontario — M. J.-P. Murray, Toronto, Ont.
Québec — M. W.-A. Marsh, Québec.
Nouvelle-Ecosse — M. J.-P. Edwards, Londonderry, N.-E.
Nouveau-Brunswick — M. James Fleming, St-Jean, N. B.
Manitoba — M. T.-R. Deacon, Winnipeg, Man.
Alberta et Saskatchewan — P. Burns, Calgary, Alta.
Colombie Anglaise — W.-H. Barker, Vancouver, C. A.
Ile du Prince-Edouard — L'hon. F.-L. Haszard, Charlottetown, I. P.-E.
Trésorier: Geo. Booth, Toronto, Ont.
Secrétaire-général: M. G.-M. Murray, Toronto, Ont.

Présidents des Subdivisions:

Toronto — M. G.-S. McKinnon, Toronto, Ont.
Montreal — M. Wm Cauldwell, Montréal, Qué.
Québec — M. Joseph Picard, Québec, Qué.
Nouvelle-Ecosse — Geo. Henderson, Halifax, N.-E.
Colombie Anglaise — W.-H. Barker, Vancouver, C. A.
Manitoba — T.-R. Deacon, Winnipeg, Man.

Chambre de Commerce du District de Montréal
Siège: 76, rue St-Gabriel, Montréal.

MM. Isaïe Préfontaine, président; A.-V. Roy, I. C., vice-président; F.-C. Larivière, 2e vice-président; Joseph Fortier, trésorier; Fortunat Bourbonnière, avocat, secrétaire.

Conseillers: — L'hon. Trefflé Berthiaume, C. L.; MM. W.-U. Boivin, Alph.-N. Brodeur, Armand Chaput, Emilien Daoust, Geo. Gonthier, Ludger Gravel, A.-H. Hardy, J.-O. Labrecque, A.-P. Lespérance, E.-D. Marceau, J.-T. Marchand, C.-E. Martin, J.-P. Mullarkey, O.-S. Perrault, Alex. Prud'homme, L.-Jos. Tarte, J.-A. Vaillancourt, S.-D. Vallières.

Anciens présidents: MM. D. Parizeau, H. Laporte, Jos. Contant, l'hon. Alph. Desjardins, L.-E. Geoffrion, H.-A.-A. Brault, C.-H. Catelli.

Anciens vice-présidents et trésorier: MM. Guillaume Boivin, Alph. Racine, l'hon. J.-D. Rolland, C.L., Ubald Garand, L.-J.-A. Surveyer, J.-B.-A. Lanctot.

Président de la Chambre Syndicale de construction: M. Trefflé Charpentier, jr.

MAXIMES DU COMMERCANT.

Tout commerçant est obligé de grandir son nom par l'intégrité et la bonne foi.

* * *

Celui qui fait ses affaires par amour du travail et non pas par force en retirera un bon fruit.

* * *

Celui qui veille aux intérêts de ses clients veille également sur les siens.

* * *

L'urbanité est le capital le meilleur marché et celui qui donne le plus d'intérêts.

* * *

* * *

Achetez juste ce dont vous avez besoin, attendu qu'avoir trop de marchandises, c'est avoir un capital qui dort.

* * *

Les comptes réglés à courte échéance prolongent l'amitié.

* * *

Mieux vaut ne pas vendre que de vendre à mauvais payeur.

* * *

N'attribuez jamais à vos marchandises des vertus qu'elles n'ont pas, l'acheteur le remarque et ne revient plus chez vous.

* * *

Ne parlez jamais mal des marchandises de vos confrères, car leurs défauts ne cachent pas ceux des vôtres.

* * *

La célérité en tout paiement est la force vitale des affaires.

* * *

Approvisionnez-vous de marchandises qui répondent aux besoins de votre clientèle.

* * *

Allez vers le client et n'attendez pas qu'il vienne à vous.

* * *

Le client pauvre qui achète peu est un grain qui, joint à d'autres grains, forme un grenier.

* * *

Le chef d'une maison doit toujours être vu par le client, même alors qu'il ne pourrait pas le servir.

* * *

N'oubliez pas que vos employés sont des gens comme vous, et que s'ils sont bien dans votre maison, votre maison marchera bien par eux.

* * *

N'économisez pas trop la lumière. Un magasin mal éclairé produit une impression défavorable.

LA LONGEVITE PAR L'ACTION CONTINUE.

"LA vie est faite pour être vécue sobrement et sainement avec un maximum d'activité. L'homme est créé pour produire, que ce soient des œuvres d'esprit ou des travaux manuels, jusqu'à la dernière heure de sa vie ; aussi j'admire fort cette fière épitaphe du Maréchal de Trivulce: **Hic quiescit, qui nunquam quievit**; "Ici repose celui qui jamais ne se reposa." N'y trouve-t-on pas comme la satisfaite pensée à la dernière expression de tous les vaillants qui, en arrivant au terme de leur vie, se préparent à dormir le grand sommeil avec la sensation d'avoir parcouru d'une alerte et constante allure le chemin qu'ils devaient normalement suivre jusqu'au bout.

"Nous n'acquérons chaque jour des forces que pour les dépenser sans cesse et les renouveler encore dans un labeur de production pour lequel nous sommes indiscutablement faits et préparés par la destinée. Les villégiatures prolongées, les repos abêtissants ne font qu'oxyder nos éléments accumulateurs; c'est pourquoi les êtres supérieurement doués comprennent et sentent d'instinct qu'ils s'amoindrissent aussitôt qu'ils s'arrêtent.

"Regardons autour de nous. Parmi ceux qui se retirent de leurs ordinaires affaires, il en est bien peu qui subsistent longtemps et longtemps à leur repos bien gagné; la maladie les guette, la mort les cueille, et les bonnes gens de l'entourage s'écrient: "Ils allaient pourtant être si heureux", Le petit monde, hélas, a le culte des rentes et de la baguenaude."

Luttez, la lutte est un stimulant incomparable, elle n'abat que les faibles, elle trempe les forts et les rend victorieux.

Accomplissez votre œuvre avec gaieté, la joie allège l'effort, c'est le vrai condiment du travail.

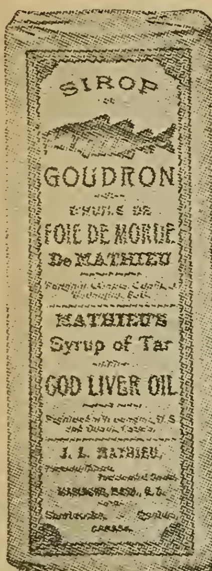
La probité, l'ordre, la loyauté, constituent le premier capital de l'homme d'action.

Je terminerai par une citation de Bossuet, qui résume le présent chapitre "Comme la vie est dans l'action, celui qui cesse d'agir, semble aussi avoir cessé de vivre."

O. UZANNE.

Soyez patient à l'égard de votre père; honorez-le par vos paroles et par vos actions, afin que sa bénédiction demeure sur vous. Soulagez-le dans sa vieillesse, ne l'attristez pas pendant sa vie. Le fils tire sa gloire de l'honneur de son père, et Dieu vous récompense pour avoir aimé jusqu'aux défauts de votre mère.

ECCLESIASTE.



35 cents
la grande bouteille.

Combattez cette Toux de suite.

Ne retardez pas car les retards sont dangereux et votre toux pourrait se transformer en une maladie plus grave.

Quelques doses du

SIROP MATHIEU
de Goudron et d'Huile de Foie de Morue

vous éviteront de payer un médecin.

Non-seulement le **SIROP MATHIEU** guérira votre toux, mais il vous renforcira et vous rendra capable de résister dans la suite au rhume, à la toux **et à toute autre attaque de maladie.**

Ayez-en toujours une bouteille à la maison.

S'il y a de la fièvre ajoutez une Poudre Nervine Mathieu au Sirop.

En vente partout

LA CIE J.-L. MATHIEU,
Propriétaires.
SHERBROOKE, Qué.



18 Poudres pour 25 cents.

PAR TERRE ET PAR MER, ET.....

Les immenses et récents progrès de l'aviation vont nous forcer de modifier certaines phrases familières. On ne dira plus d'un grand voyageur "Il a couru par terre et par mer", ou "il a vu mer et monde", ..."et les airs", faudra-t-il ajouter, pour peu que ce voyageur soit de son temps.

L'homme qui, par destination, semblait rivé à la terre, a, depuis les temps les plus reculés, songé à disputer leur domaine aux oiseaux. La Fable nous confie ses plus anciennes ambitions à ce sujet. Rappelons-nous l'aventure de Dédale. Celui-ci est enfermé dans une prison avec son fils Icare. Le père imagine de fabriquer des ailes pour lui et son rejeton. Puis tous deux s'échappent de la garde des geôliers. Icare, fier de sa première ascension, au lieu de suivre les conseils et l'exemple de Dédale, qui lui disait de prendre terre au premier endroit sûr, s'élève vers le ciel. Par malheur, les ailes n'étaient collées à son corps qu'avec de la cire. Sous l'action du soleil, celle-ci fond, et Icare tombe à la mer, sans avoir eu le temps de se dire: quiconque s'élève sera abaissé.

L'honneur de la première tentative heureuse de s'élever dans les airs revient aux frères Montgolfier, les inventeurs du ballon que nous avons tous connu ; la fameuse sphère gonflée au gaz. Tout Paris la vit planer au-dessus de la ville émerveillée.

Cela se passait sous le règne de Louis XVI, en 1783. Deux ans plus tard, Blanchard, un imitateur des Montgolfier, devançant Blériot, traversait la Manche, mais en sens inverse, c'est-à-dire des côtes de l'Angleterre à celles de France, de Douvres à Calais. Cet exploit lui valut, de la part du roi,



Le dirigeable "République", désemparé à Précy (Cher), le 3 septembre 1909. C'est le même ballon qui fit explosion quelques jours plus tard, entraînant la mort des quatre officiers qui le montaient .

une pension de 1,200 livres par année, et de celle des Parisiens, toujours gouailleurs, le titre de Don Quichotte de La Manche.

Une ascension en ballon ne fut longtemps qu'affaire de curiosité, bien que l'on fît des efforts pour utiliser la découverte des Montgolfier en rendant le ballon dirigeable. Voilà ce que la science a cherché depuis plus de cent ans, et sans grand succès jusqu'à ces derniers temps.

En l'an de grâce 1909, la direction des ballons a progressé à coups d'ailes merveilleux. Le 13 janvier 1908, Farman parcourait un kilomètre, et le *Figaro*, de Paris, criait hurrah! hurrah! Farman s'est tenu sans broncher dans les airs, l'espace d'un kilomètre.

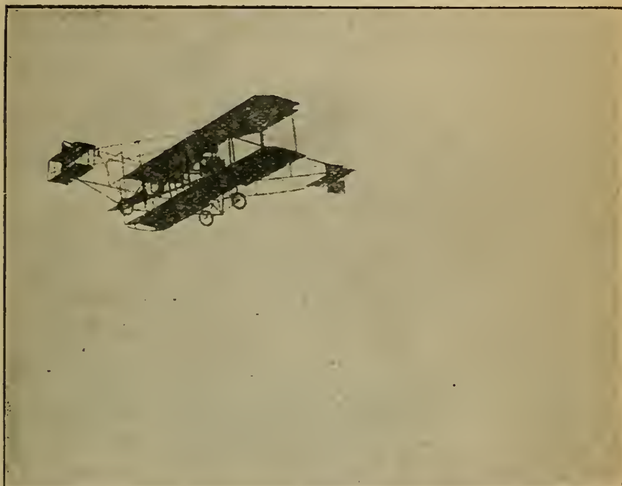
C'était quelque chose de prodigieux, d'inoui. Un an et demi après, le même aviateur effectuait une envolée de 180 kilomètres! Dans l'intervalle, quelle maîtrise acquise dans l'art de voler! Blériot traverse la Manche, Latham se soutient trois heures en aéroplane, Zeppelin parcourt 220 milles en ballon, et s'attarde vingt heures dans l'espace azuré.

Mais, dira-t-on, qu'est-ce qu'un aéroplane? Nous connaissons assez bien le ballon, auquel on donne maintenant les formes les plus bizarres; tantôt il affecte la forme d'un cigare monstre, tantôt celle d'un mastodonte. Mais son rival, qu'est-ce, en somme, et comment s'effectue sa marche? L'aéroplane est de deux sortes: le monoplan et le biplan. Le premier est une large surface, disons une planche immense munie d'ailes sustentatrices; le biplan se compose de deux plans superposés à une certaine distance l'un de l'autre et reliés ensemble. Les frères Wright, les initiateurs de ce genre d'appareil, se servent de ce dernier; Blériot a fait la traversée de la Manche sur un monoplan. Décrivons-le sommairement. Cet appareil, muni de deux ailes, destinées seulement à le maintenir en équilibre, repose sur trois roues qui lui servent à prendre son élan. Il est actionné par une hélice placée à l'avant.

Comment prend-il son vol? ' Un moteur à essence mis en mouvement l'entraîne en avant, dès que le monoplan a acquis une certaine vitesse, la résistance de l'air lui soulève la tête, pour ainsi dire, et il prend son vol, entraîné par l'hélice. Que le moteur cesse d'agir, il tombe à terre lourdement, comme tout objet plus lourd que l'air. Pour bien comprendre le vol des aéroplanes, il faut se reporter au cerf-volant, qui, lui aussi, est maintenu au-dessus de nos têtes par l'effet de la résistance de l'air. Mais pour entrer plus avant dans le fonctionnement de ce nouvel agent de transport, il faut étudier le vol des oiseaux, qui a inspiré Wright et ses émules. Il y a, dans la gent ailée, des rameurs et des planeurs. Avez-vous quelquefois observé, au bord de la mer, les grands oiseaux, comme les mouettes et les cormorans, par exemple; on les voit battre des ailes un instant, puis cessant tout mouvement, s'incliner un peu, filer, planer longuement,

emportés par le vent. L'hélice, dans l'aéroplane, remplace le coup d'ailes de l'oiseau planeur. Quant au rameur, c'est le petit oiseau qui vole, va et vient en s'agitant sans cesse, et dont nous n'avons que faire ici.

L'aéroplane n'est qu'une mouche au point de vue de la taille, à côté du ballon. Voyez plutôt: Tandis que le "Parseval", dirigeable allemand, contient 3,800 mètres cubes de



Un monoplan, à Reims. — L'aviateur se tient au-dessous de l'aéroplane, sur un léger et étroit plancher, auquel les roues sont attachées.

gaz, l'appareil Blériot mesure 24 pieds de longueur avec une envergure de 30 pieds. Son moteur n'est que de 25 chevaux, et le poids total, avec le pilote, est de 600 livres. L'aéroplane de Latham est plus puissant, avec une force motrice de 50 chevaux, une envergure de 40 pieds, et une longueur de 36 pieds.

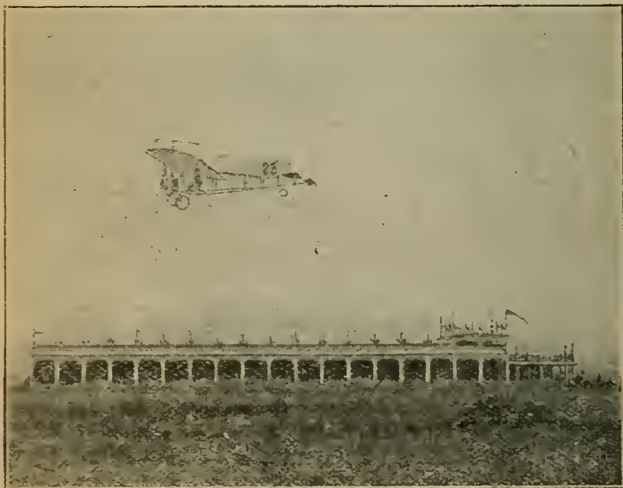
Quelles perspectives pour nos neveux si ballons et aéroplanes deviennent parfaitement dirigeables! En ces temps désirés (?) où l'homme volera dans l'azur, quelles courses affolantes, loin de la boue terrestre et des puanteurs des villes !

Montréal verra alors des postes de ballons et d'aéroplanes à l'instar des "stands" de voitures de place et des garages d'autos.

Comme il est préférable pour l'aviation de partir d'un point élevé, les hommes-volants s'élanceront probablement du parc Mont-Royal pour prendre leur élan, soit vers la montagne de Belœil ou le Pic Johnson, ou bien allant au nord, vers Ste-Agathe, avec escale à St-Jérôme, sur le vaste sommet, transformé en gare, de la fabrique de papier Rolland.

Et dire que les générations nouvelles jouiront de ces merveilles de l'invention scientifique, cherchées depuis tant d'années, sans songer à leurs bienfaiteurs anonymes! Ils ignoreront même le nom d'un des prophètes de l'aviation, le grand Léonard de Vinci. En effet, ce célèbre peintre, qui a étudié avec passion le vol de l'oiseau, avait prévu, avec sa pénétrante intuition, les merveilles d'aujourd'hui.

"L'oiseau, dit-il dans ses "Pensées sur la nature", est un instrument qui opère en vertu des lois mathématiques. Il est au pouvoir de l'homme de l'imiter dans tous ses mouvements, mais non avec une ausssi grande puissance... L'âme de l'oiseau commande tous les mouvements de ses membres, ce que ne pourra faire l'âme de l'homme, séparée de ses organes; surtout dans les mouvements d'un équilibre presque insensible... mais les plus sensibles peuvent venir à la connaissance de l'homme, et il saura obvier à la ruine de l'instrument dont il sera fait l'âme et le guide."



Le biplan de Curtiss, dans son vol, au concours d'aviation de Reims, en septembre 1909, d'après un instantané.

Voilà ce que pensait un homme du seizième siècle. N'est-ce pas là, bien indiqué, le succès possible de l'aviation! Les grands génies pensent, et la foule vit de la réalisation de leurs rêves.

Malgré ses grands progrès, l'aviateur voit encore s'agiter devant lui un ennemi resté jusqu'ici indomptable. Avec un air de défi, le vent lui crie: Casse-cou! En effet, au milieu d'une brise légère, le ballon et l'aéroplane prennent des attitudes de rois des airs; mais, que le vent souffle avec un peu de violence, ils sont désemparés. Ce ne sont que des oiseaux d'accalmie. Il passera bien de l'eau dans la rivière avant que les nouveaux mariés puissent commencer, en sûreté, leur voyage de la lune de miel en dirigeable.

A l'heure qu'il est, la meurtrière auto n'approche pas de la machine volante comme engin de tuerie humaine, et Dieu sait si elle en écrabouille de pauvres imprudents! Donc, d'ici à longtemps, les sages se contenteront d'admirer ballons et aéroplanes en se gardant bien de s'en servir.

A.-D. DeCELLES.



Examen des Yeux gratis



Ne **Négligez** aucun mal d'Yeux, la **Vue** est trop **Précieuse**.
Toute **Lunetterie** non faite **SUR COMMANDE** est toujours **NUISIBLE**.
N'achetez jamais des **VENDEURS AMBULANTS** ni aux **MAGASINS A-TOUT-FAIRE**.
Rien ne remplace l'**EXAMEN** des **Yeux** par un savant **SPECIALISTE**.
Si vous tenez à **GUERIR** vos **YEUX** sans drogues, opération ni douleur.

Allez à... L'Institut d'Optique

VOIR ET CONSULTER LE



Spécialiste Beaumier

Le Meilleur de Montréal.

144, rue Ste-Catherine Est, près Avenue Hôtel-de-Ville.

Il recherche les **Cas** difficiles, **Désespérés**.
Pose **Yeux Artificiels**, *Naturels à se tromper* (Spécialité)
Fabrique et **ajuste** lui-même depuis 25 ans, **Lunettes, Lorgnons, etc.**
Ses nouveaux **"Verres Toric à Ordre"** sont **garantis** pour bien **Voir** de **Loin** et de **Près** ; pour tracer, coudre, lire et écrire.

Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie.

PRENEZ GARDE

pas d'AGENTS sur le chemin pour notre Maison Responsable.
Heures de Bureau : tous les jours, de 9 h. à 9 h. Dimanche de 1 h. à 4 h. p.m.

LA TRAVERSEE DE LA MANCHE.

Depuis les derniers exploits de Wright, les hommes-oiseaux ne faisaient plus parler d'eux. Ils ont pris leur revanche dernièrement, mettant sur les dents: photographes, reporters et curieux.

Latham qui, depuis plusieurs jours, attendait un temps propice pour traverser la Manche, n'a pas été heureux; à son premier essai, le moteur du courageux aviateur s'arrêta, et l'oiseau artificiel descendit en vol plané, sur la surface des flots. A l'heure où s'accomplissait ce glorieux échec, Blériot volait d'Etampes à Orléans, et Paulhan sur son biplan partait de Douai pour atterrir à Saint-Nicolas.

Blériot lui aussi caressait le rêve de franchir la Manche en aéroplane, et quelque sympathique que soit Latham, les Français ont été heureux de voir un des leurs accomplir, le premier, cette prodigieuse traversée qui marquera dans l'histoire du progrès.

Tout prêt, le Blériot XI attendait dans son hangar la première accalmie pour prendre son vol, tandis que l'appareil de Latham n'était pas encore au point.

Le 25 juillet, par un temps splendide, Blériot fit quelques essais puis, pleinement satisfait de la marche de son appareil, avec son merveilleux sang-froid, l'aviateur français descend rapidement la colline et s'élance vers la mer, à 4 h. 42. A 4 h. 50, il est hors de vue des côtes françaises et à 5 h. 41, un sergent de police de Douvres le voit passer au-dessus du château. A 5 h. 43, l'oiseau vient atterrir sur la prairie de Norfolk. Aussitôt que fut répandue la nouvelle de cette arrivée inattendue, le Lord Warden-Hotel où, dès son atterrissage M. L. Blériot fila pour se restaurer, fut pris d'assaut par une foule enthousiaste et par les reporters français et anglais qui félicitent et entourent le triomphateur de la Manche.

A Sangatte, la nouvelle de l'heureuse traversée est accueillie par des hourras; profondément ému, Latham très attristé de n'avoir pas réussi, se tient prêt à une nouvelle tentative et espère renouveler le triomphal exploit de Blériot. Tandis que les Londoniens fêtaient le héros français, Hubert Latham quitta Calais au milieu des acclamations de milliers de spectateurs; à une allure surprenante il arriva ainsi en vue de Douvres; puis, tout à coup, la machine volante dessina un cercle et, désemparée, tombe par bonds dans la mer. Tout un peuple se porte sur l'eau au secours de Latham qui, la face ensanglantée s'embarqua sur le canot du contre-torpilleur français. Trois quarts d'heure plus tard, il arrive lui aussi au Lord Warden-Hotel, où des acclamations sympathiques le réconfortent. Sans une panne de son moteur, le courageux aviateur atteignait les falaises anglaises, et s'il faut de tout cœur applaudir à la facile réussite de Blériot, il faut aussi féliciter Latham et s'incliner devant sa courageuse énergie.

WALK OVER.

LES PERES DU CONCILE PLENIER.

DE QUEBEC.

Délégation apostolique. — S. E. Mgr Donato Sbarretti, archevêque d'Ephèse, Délégué Apostolique au Canada; Mgr Alf. Sinnott, secrétaire du Délégué. Théologiens: Mgr Guil. Varrilly, Bathurst, M. l'abbé J.-N. Gignac, Québec, R. P. C. Gonthier, S. J., Montréal, M. l'abbé P. Perrier, Montréal.

Archidiocèse de Québec. — S. G. Mgr L.-N. Bégin; S. G. Mgr Paul-Eugène Roy. Théologiens: M. l'abbé L. Lindsay, M. l'abbé S.-A. Lortie, M. l'abbé J.-E. Grandbois. Vicaires généraux: Mgr C.-A. Marois, Mgr T.-E. Hamel, Mgr L.-A. Paquet. Protonotaires apostoliques: Mgr Chs Guay, Mgr J.-C.-K. Laflamme, Mgr O.-E. Mathieu. Prélats de Sa Sainteté: Mgr Henri Têtu, Mgr C.-O. Gagnon, Mgr Maj. Bolduc, Mgr Ant. Gauvreau, Mgr F.-X. Faguy, Mgr Th.-G. Rouleau, Mgr N.-J. Sirois, M. l'abbé Amédée Gosselin, recteur de l'Université Laval; M. l'abbé C.-N. Gariépy, directeur du Grand Séminaire.

Archidiocèse de Saint-Boniface. — S. G. Mgr L.-P.-A. Langevin. Théologiens: R. P. J. Grenier, S. J., R. P. Z. Lacasse, O. M. I. Vicaires généraux: Mgr F.-A. Dugas, Mgr J.-P. Allard, O. M. I. Secrétaire particulier: M. l'abbé Jos. Poitras.

Archidiocèse de Montréal. — S. G. Mgr Paul Bruchési. Théologiens: M. D.-C. Lecoq, P. S.S.; M. le chanoine A. Roy. Délégué du chapître: M. le chanoine Dauth. Secrétaire particulier: M. l'abbé J.-U. Demers.

Archidiocèse de Kingston. — S. G. Mgr C.-R. Gauthier. Théologiens: Mgr J. Masterson, V. G.; M. l'abbé P.-J. Hartigan.

Archidiocèse d'Halifax. — S. G. Mgr McCarthy. Théologiens: R. P. C.-J. Lebrun, C. J. M.; R. P. L.-J. Levallois, C. J. M. Vicaire général. Mgr T.-J. Daly. Secrétaire particulier: M. l'abbé Wm-J. Foley.

Archidiocèse de Toronto.—S. G. Mgr F.-P. McEvay. Théologiens: M. l'abbé D. Morris, M. l'abbé R.-M. Moyna, Mgr J.-J. McCann, V. G. Secrétaire particulier: M. l'abbé J.-T. Kidd.

Diocèse d'Antigonish. — S. G. Mgr J. Cameron, Mgr A. Thompson, V. G.

Diocèse de Pembroke. — S. G. Mgr N.-Z. Lorrain. Théologien: M. l'abbé P.-J. Ryan.

Diocèse de Peterboro. — S. G. Mgr R.-A. O'Connor. Théologien: M. l'abbé D.-J. Casey.

Diocèse de Rimouski. — S. G. Mgr A.-A. Blais. Théologien: M. le chanoine F.-X. Ross; M. le chanoine L.-J. Langis, V.G.; M. le chanoine D. Côté, supérieur du Grand Séminaire.

Diocèse de Charlottetown. — S. G. Mgr J.-C. McDonald. M. l'abbé J. Morrison, Vicaire général et théologien; M. J.-H. Blaquière, V. G., Mgr D.-J. Gillis, C. S. S.

Diocèse de Valleyfield. — S. G. Mgr J.-M. Emard. Théologien: M. l'abbé P.-A. Sabourin.

Diocèse de Chicoutimi. — S. G. Mgr Th.-M. Labrecque; M. l'abbé J.-A. Tremblay, théologien; M. l'abbé E. Lapointe, V. G.; Mgr F.-X. Belley, V. G.

Diocèse de Sherbrooke. — S. G. Mgr P. LaRocque; M. l'abbé J.-A. Lefebvre, théologien; M. l'abbé H.-C. Chalifoux, V. G.; Mgr Ed.-C. Tanguay, camérier secret; M. l'abbé A.-O. Gagnon, supérieur du Grand Séminaire.

Diocèse des Trois-Rivières. — S. G. Mgr F.-X. Cloutier; M. l'abbé L. Chartier, théologien; Mgr H. Baril, V. G.; M. le chanoine Geo. Arcand, supérieur du Grand Séminaire.

Diocèse de Saint-Jean. — S. G. Mgr T. Casey; M. l'abbé A. O'Reilly, théologien; M. l'abbé C.-F. Chapman, V. G.; M. l'abbé J. Hébert, V. G.

Diocèse de Saint-Albert. — S. G. Mgr Em. Legal; Dom. Aug. Bernier, C. R. I. C., théologien; R. P. A. Lacombe, O. M. I., V. G.; R. P. H. Leduc, O. M. I., V. G.

Diocèse de Chatham. — S. G. Mgr T.-F. Barry; M. l'abbé L.-J. O'Leary; Mgr L.-N. Dugal, V. G., théologien; Mgr J.-T. Allard, P. A.; Mgr F.-M. Richard.

Diocèse de Nicolet. — S. G. Mgr H. Brunault. Théologien: Mgr D.-L.-V. Thibaudier, V. G.

Diocèse de Joliette. — S. G. Mgr J.-A. Archambeault; M. l'abbé A. Roch, théologien; M. le chanoine P. Sylvestre, délégué du chapître; M. le chanoine Piette, assistant secrétaire.

Diocèse du Sault-Sainte-Marie. — S. G. Mgr D.-J. Scollard. Théologien: R. P. J. Connolly, S. J.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — S. G. Mgr F.-X. Bernard; M. le chanoine P.-Z. Decelles, théologien; M. le chanoine C.-P. Choquette, délégué du chapître; M. l'abbé Daoust, secrétaire particulier.

Diocèse d'Alexandria. — S. G. Mgr W.-A. McDonnell. Théologien: M. l'abbé G. Corbett, V. G.

Diocèse de Prince-Albert. — S. G. Mgr A. Pascal; R. P. H. Lacoste, O. M. I., V. G.; R. P. N.-A.-Th. Valiquette, O. M. I.; M. l'abbé Omer Cloutier.

Diocèse de Victoria. — S. G. Mgr Alex. McDonald; Théologien: M. l'abbé R. Guimont.

Vicariat Apostolique d'Athabaska.—S. G. Mgr E. Grouard, O. M. I.; S. G. Mgr C. Joussard, O. M. I. Théologien: R. P. G. Charlebois, O. M. I.

Vicariat Apostolique du Golfe Saint-Laurent. — S. G. Mgr G. Blanche. Théologien: R. P. J. Sébillet, C. J. M.

Vicariat Apostolique du Témiscamingue. — S. G. Mgr Latulippe. Théologien: R. P. Alexis, O. M. C.

Préfet Apostolique du Yukon. — Mgr E. Bunoz, O. M. I.; Théologien: R. P. A. Poli, O. M. I.

Diocèse de Vancouver. — T. R. P. J. Welch, O. M. I., administrateur. Théologien: M. l'abbé G. Murphy.

Diocèse d'Ottawa. — Mgr J.-O. Routhier, administrateur; R. P. M. Rouleau, O. P., théologien; R. P. G.-J. Murphy, O. M. I., recteur de l'Université.

Diocèse de London. — Mgr J.-Ed. Meunier, administrateur. Théologien: M. l'abbé J.-T. Aylward.

Diocèse de Hamilton. — M. J.-M. Murphy, procureur de Mgr Dowling. Théologien: M. l'abbé Alex. Walter.

Vicariat Apostolique de MacKenzie. — Rév. P. Jodoin, O. M. I., procureur de Mgr Breynat. Théologien: R. P. J.-A. Tourangeau, O. M. I.

Abbé mîtré. — Abbé Dom. Antoine, Notre-Dame-du-Lac, Oka.

Supérieurs d'Ordres religieux. — Les Bénédictins: R. P. B. Doerfiez. Les Dominicains: le R. P. Hen. Hage, O. P.

Les Franciscains: R. P. Colomban-Marie. Les Capucins: R. P. Ernest-Marie. Les Jésuites: R. P. E.-J. Lecompte. Les Eudistes: R. P. P.-M. Degnaud. Les Sulpiciens: M. l'abbé C. Lecoq. La Congrégation du T. S. Rédempteur: R. P. A. Fiset. La Congrégation des Oblats: Les RR. PP. J.-N. Dozois, P. Magnan et P.-H. Gaudin. Congrégation de la Résurrection de N.-S. J.-C.: R. P. W. Kloepfer. Compagnie de Marie: R. P. H. Richard. Congrégation de Sainte-Croix: R. P. G.-A. Dion. Congrégation des Clercs Saint-Viateur: R. P. C. Ducharme. Congrégation Saint-Basile: R. P. J. Teefy.

MAISON

Alfred Mame & Fils

à TOURS (France)

La plus ancienne et la plus importante Librairie classique, religieuse et d'éducation connue du monde entier pour ses

Livres d'Office et de Piété, dont les nombreuses éditions se distinguent toujours de toutes les autres, par l'intégrité du texte, le perfectionnement de l'exécution typographique, la richesse et la solidité des reliures.

Livres de Prix, tous irréprochables au point de vue moral et littéraire, offrent le double avantage du plus grand nombre de Séries et de la plus grande variété de titres dans chaque Série.—L'élégance et le luxe des reliures toujours de si bon goût, avec leurs prix de BON MARCHÉ leur valent une incontestable supériorité.

Les Établissements religieux, Maisons d'éducation, etc., ont intérêt avant tout achat de demander le catalogue et de s'adresser à leur libraire, ou à

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils

6 A 14, Rue Saint-Vincent,

MONTREAL.

Seuls représentants au Canada.

ABANDONNEE.

UN ciel gris, une bise froide. l'été, dirait-on, ne veut pas se faire complice d'un drame qui va se passer.

Sur la grande route où les peupliers se dressent tout grêles dans leur jeune vêtement de feuilles à peine déplissées, on aperçoit une vieille roulotte de bateleurs, échouée là comme une lamentable épave. Pas de bruit dans ses flancs. Seul un chien colossal hurle à la mort en rôdant près des essieux rouillés.

La triste chose que cette grande boîte lavée par la pluie, s'accotant sur un tas de pierres! D'où vient-elle?

Mystère sombre où peut-être se cachent des larmes.

Tout à coup, une fine main de femme, toute ridée par les embruns et les soleils trop vifs, se pend à la portière. Elle essaie, vainement, hélas! de faire mouvoir le pène faussé; bientôt elle retombe lasse. Alors, un cri s'élève dans ce silence trop morne: l'impuissance, un désespoir farouche se mêlent à ces notes brèves et stridentes. Est-ce un appel? Je m'élance, et que vois-je?... Sur une couchette de fer vernissé, se tient debout et comme galvanisée d'épouvante, une femme au torse décharné sous un fichu de laine blanche. Ses yeux larges et fixes sont plantés droit devant elle, de longs cheveux noirs s'épandent en ondes lustrées sur le pauvre coussin bourré de paille où s'appuie son coude de vivant squelette.

Le dernier mot de la douleur est gravé sur le front de cette créature jeune encore, qui épuise sa coupe de misère.

Une pitié tendre m'envahit soudain. Je m'approche du pauvre grabat, et ce léger bruit rappelle à elle la moribonde. Ses prunelles, qu'on dirait presque déjà murées dans la tombe, se reportent vivement sur moi, et elle me tend des bras ou la peau desséchée par la fièvre se froisse comme ferait de la soie humide.

—C'est une amie qui vient à vous, lui dis-je en l'abordant; laissez-moi vous soulager un peu, voulez-vous?

—Merci, répond-elle d'une voix qui fait courir un frisson dans tout mon être, il n'est plus pour moi de soulagement; mais que Dieu vous bénisse, vous qui venez comme l'ange de l'agonie.

Je l'avoue, je fus saisie de stupeur en entendant l'inconnue s'exprimer en ces termes avec un accent très pur.

Instinctivement, comme pour trouver la clef d'une énigme, je jetai un regard autour de moi, et j'aperçus çà et là des vestiges de confort et même de recherche. Un fauteuil dédoré finissait de vieillir dans un coin, une harpe d'ébène laissait pendre ses cordes déjetées sur les parois de la roulante demeure; puis, je vis un grand Christ d'ivoire, d'une facture magistrale, accroché à un clou, bien en face du lit. L'œil si

clairvoyant de la mourante avait suivi mon investigation, elle eut comme un reste de sourire en voyant mon étonnement.

Enfin, elle me prit la main, et toute secouée par des hoquets lugubres, elle me conta brièvement sa tragique histoire. Appartenant à une famille bien connue dans le monde des artistes, dont elle se garda cependant de me décliner le nom, elle s'éprit, à vingt ans, d'un jeune violoncelliste qu'elle épousa malgré sa pauvreté et les répugnances des siens.

—Ah! soupirait-elle, comme Dieu a puni cette révolte envers mes parents! Toujours une ombre est venue se placer entre le bonheur et moi. Nous menâmes, toutefois, durant quelques années, une existence assez brillante. Mon mari m'avait associée à ses succès: nous donnâmes de ci de là des concerts qui eurent de la vogue; puis, un soir, au sortir d'un salon surchauffé, je ramenai mon époux atteint d'une congestion aiguë. Quels jours suivirent?... Ah! la vie des artistes est belle, tant que la santé demeure, mais la maladie survenant vous emporte et le présent et l'avenir... Si, du moins, dans ce naufrage de la fortune, j'avais pu conserver mon mari que j'aimais et qui m'aimait, oh! qui m'aimait tant!...

Elle semblait savourer les joies rétrospectives d'une union bien douce; mais, que c'était poignant d'entendre cette femme parler d'amour sur le seuil de la tombe!

—Il mourut peu après, ajouta-t-elle, en un sanglot convulsif; déjà même son âme était loin de moi qui ne pus obtenir de lui ni un mot ni un dernier regard conscient. Je restai seule, toute seule sur la terre. Seule! non, se reprit-elle, comme saisie de remords, j'avais encore un petit être de mon sang, ma fille, mon trésor. Voyez plutôt comme elle est belle!

Et, soulevant la mince couverture qui l'enveloppait, elle me découvrit une mignonne fillette de deux ans à peine, jolie comme un amour de Greuze. De longs cils dorés et soyeux frangeaient ses paupières d'une blancheur nacrée. Une bouche aux lignes très pures s'entr'ouvrait dans un sommeil paisible: elle riait aux anges, ses frères.

Eperdue, la mère la saisit dans ses bras, la pressa sur son cœur, dont les battements soulevaient l'étoffe qui la ceignait, sans que l'adorable bébé sortît de son calme repos.

—Pauvre bien-aimée, s'écria-t-elle, alors, faut-il donc que ma vie s'épuise si vite et que je t'abandonne? Abandonnée!... Ma fille, une abandonnée! sans parents, sans amis, toute seule dans un monde marâtre aux orphelins!

Cet élan d'amour maternel avait amené une dernière et avare larme dans ses yeux qui déjà avaient tant pleuré.

Le dirai-je? je restai silencieuse; mais sans doute ce silence fut-il plus éloquent que toute parole, car l'inconnue jeta sur moi un regard d'une infinie douceur.

—Quand je restai veuve, continua-t-elle, j'eus recours aux

miens que j'avais tant offensés autrefois; mais ma mère, qui m'eût pardonnée peut-être, venait de s'éteindre, ignorante de mon sort, et mon père se montra impitoyable.

—Ma fille est morte le 12 J... 19..., me fit-il répondre; je ne me connais point d'autre enfant...

C'est là tout ce que j'ai obtenu de lui.

Oh! que le ciel ne me venge pas! s'écria-t-elle dans un délire presque sauvage. Moi, j'avais mérité un refus; mais devait-il rester sourd aux grâces innocentes de ma chérie?...

Nous partîmes donc au hasard des grandes routes; ma voix s'éteignait peu à peu dans le chagrin qui me tenaillait le cœur...

Comment avons-nous vécu depuis lors? J'ai peine à me le rappeler, tant ma mémoire devient rebelle... Je vendais, chaque jour, quelque débris de mon ancienne opulence. Il ne me reste plus que ces rares souvenirs que je lègue à ma fille. Il y a surtout mon grand christ, cadeau de fête de mon mari. Hélas! c'est le seul ami qui me soit resté fidèle dans mon malheur; c'est devant lui que ma chérie a balbutié ses premières prières...

La voici, me dit-elle, après un long silence et en détournant la tête, prenez-la... je vous la donne... Aimez-la bien, n'est-ce pas? Parlez-lui quelquefois de sa pauvre maman qui se meurt de ne pouvoir plus la faire vivre... Aimez-la bien, redit-elle encore, protégez ma...

Soudain, sa tête pâle se renversa sur le coussin, un voile s'étendit sur ses yeux, un souffle court et oppressé la secoua. Elle m'avait légué sa fille sans prononcer le nom qui lui eût assuré peut-être un toit et une famille...

Pieusement, comme à une sœur de misère, je fermai les paupières bleuies que je fis baiser, après moi, à l'enfant, qui, inconsciente de la mort, se tenait éveillée et toute souriante dans mes bras...

La pauvre jeune mère repose en paix dans un coin luxuriant du cimetière du village, où les roses fleurissent jalousement pour elle.

Par les jours bleus, une fillette vêtue de deuil va accrocher une nouvelle couronne à la croix de granit, où seul un *Requiescat in pace* est gravé sur la pierre. Elle se cramponne au collier d'un grand chien danois qui la suit partout, et qui lèche parfois la terre recouvrant les restes d'une maîtresse aimée.

Quand elle sort du jardin funéraire, la bambine aux cheveux d'or brun vient se jeter dans mes bras toujours plus tendrement ouverts.

Ce n'est plus l'Abandonnée, c'est ma Dieudonnée à moi.

Antoinette de Mirecourt, ou mariage secret et chagrins cachés, roman canadien, par Mme Leprohon, traduit de l'anglais. In-12 .... 50c
LA CIE J.-B. ROLLAND & FILS, Montréal.

Le Grand Journal de Famille du Canada.

De nos jours, nul foyer n'est complet sans son **journal de famille.** Les nouvelles du monde, les évènements du voisinage et toutes ces matières à lire si utiles et si intéressantes sont apportées à son chez-soi tous les jours, par le journal **quotidien,** et toutes les semaines par le journal **hebdomadaire.**

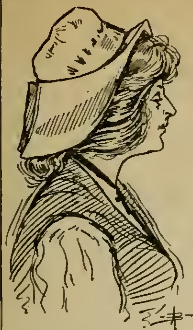
Ici, au Canada, c'est toujours **La Presse** qu'on préfère. Ses nouvelles sont les plus diverses, ses matières à lire sont les plus variées et les plus intéressantes, et, par conséquent son arrivée à la maison est attendue avec le plus grand plaisir.

Tout le monde peut se donner le plaisir de lire régulièrement **La Presse.** Pour l'édition hebdomadaire, le prix d'abonnement est de $1.00 par année, et pour l'édition quotidienne, $3.50 par année. Payable d'avance.

Pour plus de renseignements concernant les abonnements ou autre sujets, ecrivez directement a

LA PRESSE

Montréal, Canada.



Française

LA BLONDE

Il y a quelques années, à Paspébiac. C'est le soir. La mer est d'un calme reposant.

Çà et là des frissons sur la vaste nappe bleue comme de la soie qui se plisse sous les doigts caressants de la femme.

La lune, dans sa plénitude, traverse d'une large raie d'argent les flots assoupis.

Dans la paisible immensité du soir, aussi pure que le cœur d'un séraphin, les étoiles, qui semblent se nuire, tant elles sont nombreuses, étincellent comme une foison de pierreries.

Là-bas, à l'extrémité du barachois, dont le sablonneux triangle se prolonge dans la mer, la lumière du phare jette ses premiers feux.

Et le long de la falaise, et parmi les "chafauds", et sur la mer se meuvent des ombres épaisses.

Ce sont les pêcheurs qui viennent de tendre leurs rets, ou seinent pour la boëtte du lendemain.

Les seines décrivent dans la baie de larges cercles qui vont en se rétrécissant, et quand, enfin, les seineurs se sont rapprochés jusqu'à se toucher du coude, c'est une pluie de diamants qui s'abat sur la grève, à cause de la phosphorescence de la mer.

Emprisonnés dans les mailles étroites, il y a des harengs au dos d'argent, des truites aux écailles miroitantes, des éperlans tout petits et frétillants, des plies au ventre large et plat, des raies à longue queue, des crabes rampants à l'aspect hideux dans l'obscurité.

Ce soir-là, cependant, Abel Horth, fils de Rémi, n'était pas descendu sur le "plain".

Abel avait eu ses dix-sept ans à la Trinité. On eût dit un homme fait. Il était déjà grand, avec des épaules larges, des membres longs et une poitrine qui remplissait tout le tricot de laine brune.

Les traits forts n'avaient rien de caractéristique, à l'exception de la bouche au sourire charmeur, qui donnait à toute la physionomie une expression d'inlassable bonté.

Les yeux, très noirs, étaient couverts de sourcils touffus que l'on n'avait jamais vus se froncer. Le barbe, déjà, commençait à pousser. Et, tout jeune qu'il fût, Abel avait la

réputation d'un pêcheur habile. N'était-il pas, à la dernière pêche du Nord, arrivé deuxième barge?

Ce midi-là, de retour de la pêche, c'est à pas lourds qu'il avait remonté la longue côte menant du banc au chemin du roi. Il demeurait à quelques arpents à l'est du calvaire, sur la falaise.

Et, quand il était passé devant la grande croix noire entourée de la clôture en bois, il s'était signé avec un soupir de douleur.

Abel pousse la porte d'une maisonnette à mansarde.

Il franchit la cuisine, qui sert de salle à manger, et entre dans la pièce voisine que sépare une mince cloison de planches brutes.

Dans un coin, sur un grabat, gît une femme.

Près de la couche, on voit une table de bois blanc couverte de remèdes et d'un crucifix en plâtre.

La pauvre femme paraît immobile. Ses regards sont fixés sur la cloison, où une main pieuse a broqueté quelques lithographies religieuses que l'âge a jaunies.

Les joues creuses et ridées de la malade ne sont pas plus jaunes. Les cheveux en broussailles, ni blancs, ni gris, ont cette teinte de la première neige d'hiver qui disparaît au lever du soleil.

Sur le seuil, Abel s'est arrêté.

Il ne sait pas si sa mère dort, ou bien si, dans le silence glacial de la chambre, ce n'est pas la mort qui a passé par là.

—C'est toé, Abel, demande la malade, sans retourner la tête.

—Oué, mère.... Comment ça va?....

—J'étions ben mal 'épinglée''.... Approche.

Le jeune pêcheur s'avança timidement. Ce squelette vivant qu'il avait, là, devant les yeux, n'allait-il pas entr'ouvrir une des portes de l'éternité?

—Betôt, mon gars, dit la mère d'une voix basse, j'aurai défuntisé... C'est le docteur qui me l'avont dit... M'sieu le Curé itout m'avont préparé pour le grand voyage... Et puis, j'voyons plus ben clair...

—Où est Jacques? demanda le jeune homme, chagrin, parce que son frère n'était pas au chevet.

—Il doit être en haut; je l'avons entendu marcher y a pas cinq minutes... Un instant, mon gars, ajouta-t-elle en retenant par la manche de son tricot Abel, qui se levait pour aller chercher Jacques.

T'as toujours été un bon fils pour moé, dit-elle, le bon Dieu t'en bénira... Ecoute-moé ben... avant que de défuntiser, j'avons une faveur à te demander... Jacques est pas fort; l'état de pêcheur est un métier trop dur pour lui: ça le tueriont... Y tient ça de mon défunt homme, qui s'étiont morfondu à la besogne... Y a ben souffri... Promets-moé de m'remplacer auprès de ton frère...

—J'le promettons, répondit Abel, les yeux humides.

—J'avons encore d'aut' chose à te demander, mon gars, continua la veuve de Rémi Horth, en prenant entre les siennes les mains de son fils. J'avons jamais osé parler de ça à mon homme de son vivant, mais, tous les jours, j'avons pensé... à envoyer Jacques au collège... Promets-moé de le faire éduquer.

Et la mère regarda son fils avec des yeux qui sont tout un monde de mystère et d'amour.

Abel, qui aimait bien son frère, mais encore mieux sa mère, fut quelques secondes sans répondre. Comment s'y prendrait-il, lui, le pauvre, le pêcheur, qui gagnait de peine et de misère le pain des trois? Le collège, pour lui, c'était un gouffre sans fond où s'engloutissaient des sommes fabuleuses.

Mais sa mère, sur son lit de mort, le lui demandait sur un ton qu'il n'avait jamais connu, ni si tendre, ni si pressant.

Sans s'arrêter, alors, à réfléchir, pour n'être pas tenté de refuser, c'est d'une voix assurée qu'il répondit:

—Mère, je vous l'promettons!...

A ce moment, Jacques parut dans l'encadrement de la porte.

Agé d'une douzaine d'années, Jacques était un garçon maladif et maigrelet. Il avait le front bas, comme tout ramassé sur lui-même, le regard glauque et fuyant, le nez camard, les lèvres épaisses. Avec des épaules voûtées, des jambes minces dans la culotte de bure longue et flottante, c'était un enfant pitoyable et peu sympathique.

—A genoux, râla soudain la veuve Horth, à genoux, mes enfants, que j'vous donnions ma bénédiction!...

Abel s'écroula plutôt qu'il ne s'agenouillât, secoué par les sanglots.

Jacques, les yeux secs, le regard distrait, se mit à genoux à côté de son frère.

Alors, tandis que par la fenêtre grande ouverte, montaient de la mer les accords d'une voix mâle qui chantait une complainte, la moribonde, levant son bras décharné, traça dans l'air un signe de croix qu'elle ne put achever...

La main était retombée inerte le long du grabat...

* * *

Abel venait de rentrer après avoir tendu ses rets.

Dans le ciel, sans lune, les nuages s'amoncelaient, et le vent d'ouest chassait les vagues sur la grève avec un bruit de canonnade dans le lointain.

Çà et là dans le village, trouant les ténèbres, qui se font tôt en octobre, brillaient de petites lumières.

Abel alluma la chandelle de suif et mit le loquet aux portes.

Comme il avait soif, il souleva la chaudière de ferblanc, sous l'escalier, et but à même l'ustensile, essuyant du revers de sa main, sa forte barbe noire.

Revenu à la table, où il y avait des restes du repas du soir, il s'assit, la tête dans les mains, et songea longtemps à sa mère défunte, à son frère, à Françoise la blonde.

Son profil se dessinait en silhouette sur la cloison de planches brutes. Il n'entendait que le vent, qui faisait craquer la mauvaise charpente, et les lames qui venaient se briser contre la falaise.

Soudain, le chien d'Abel, qui veillait sous le poêle, gronda sourdement, puis se mit à aboyer.

Abel tressaillit.

Dans cette maison où il vivait seul depuis plus de douze ans, personne n'en avait franchi le seuil après le coucher du soleil.

Et quelqu'un frappait à la porte.

—Qui va là? demanda-t-il à voix haute, sans bouger de son siège.

—Moi, Jacques, ton frère.

—Ah! c'est toé, fit Abel en ouvrant.

Il enleva de sur un coffre son cirage et son suroît encore tout humides.

—Assis-toé là, dit-il, c'est pas un trône, mais ça vaut encore mieux que ma chaise, qui boîte autant que l'vieux Samuel.

As-tu fret, continua-t-il, empressé, j'm'en vas faire du feu? Car, tu sais, moé, j'pensons pas à ça.

—Non, merci, répondit Jacques, je n'ai pas froid.

Au fait, poursuivit-il, il y a quelque temps que je ne t'ai vu... Comment te tires-tu d'affaires?...

—Oué, y a queq' temps... murmura le pêcheur, en baissant la tête avec tristesse.

Sais-tu, mon Jacques, qu'y a betôt deux mois que je t'avons pas vu...

—Oh! prétexta le nouveau médecin de Paspébiac, les visites, les consultations... je n'ai pas un moment à moi...

—Oué, oué, j'comprends ça. Tout de même que c'est ben triste de pas s'voir plus souvent... J'avons fait un p'tit saut à ta maison ben des fois, mais le guignon me poursuit... t'étais toujours sorti... Ensuite... j'aimons autant te le dire, ça m'gêne que d'aller chez vous... j'avons toujours peur de te déranger...

—A propos, observa Jacques, en secouant négligemment la cendre de son cigare, sais-tu bien que les gens commencent à trouver étrange que je ne me marie pas...

—Marie-toé, alors, remarqua le pêcheur avec un sourire triste.

—Fort bien, mon cher, mais on ne se marie pas comme ça, sans crier gare, avec la première venue sur le chemin du roi!...

—C'est pas non plus ce que je voulions dire... On m'a rapporté que tu faisais les yeux doux à Catherine Chapados,

la fille à Philippe... C'est ça qui te ferait une bonne femme, jolie, accorte, bonne ménagère... avec ça que l'bonhomme a des bidous, ajouta-t-il, en frottant son pouce contre son index.

—Bah! fit Jacques, avec une indifférence affectée, je me passerais bien des bidous de Philippe Chapedos... Du reste, sa fille ne me plaît pas, et je ne lui ai jamais fait les yeux doux.

—Tu d'venions difficile. Y est vrai que tout l'monde est pas docteur... Y a encore Charlotte Huard. V'là qui te ferait un bon brin d'femme, et puis...

—Mon cher Abel, interrompit Jacques, tu es à cent lieues de ma pensée... Il n'y a qu'une femme que j'épouserai... Sais-tu qui?

—Non... répondit gauchement Abel, en remplaçant la chandelle, qui menaçait de s'éteindre.

—Françoise Aspirot.

Abel se lève tout d'une pièce, la gorge sèche, les yeux hagards, et retombe comme une masse sur son siège.

—Françoise Aspirot!... t'as dit Françoise Aspirot!... répète-t-il d'une voix brisée... Tu savons donc pas que...

—Abel, qu'as-tu?... demande le médecin sans s'émouvoir. Est-ce que réellement Françoise?... Je n'ignorais pas que tu la trouvais jolie fille, mais de là à en être épris!... S'il fallait s'amouracher de toutes les filles que l'on trouve de son goût... Mais tu ne l'aimes pas?...

—L'aimer! j'en étions fou!... A c't'heure que t'as une position, c'est pour elle, frère, seule que j'travaillons, dans l'espoir de gagner assez d'argent pour la marier...

Et, après un silence:

—Y a six ans que je l'aimions!...

—Et moi donc! reprit Jacques en s'animant, et la voix méchante, l'œil en dessous. Il y a cinq ans, quand je suis revenu de ma dernière année de collège à Québec, et que j'ai rencontré Françoise sur la grève, pure et fraîche comme une rose, je me suis mis à l'aimer comme ça, tout de suite. Et, chaque année, quand je revenais prendre mes vacances d'université, et que je voyais Françoise s'épanouir en sagesse, en beauté, je me promettais bien de n'avoir jamais d'autre femme...

Il se leva et mit une main sur l'épaule du pêcheur:

—Abel, continua-t-il d'une voix radoucie, tu as été plus qu'un frère pour moi... Eh bien! sache que j'aime tellement Françoise que si je ne l'ai pas pour épouse, je ne me marierai jamais...

Abel, mon frère, ma seconde mère, j'ai une faveur à te demander, celle qui couronnera le dévouement de ta vie... Aide-moi à gagner la main de Françoise, et je te devrai le bonheur de mon existence... Fais cela, dis, le veux-tu?...

Le pêcheur se taisait.

Devant ses yeux agrandis par la douleur passèrent deux visions: Françoise, si belle, si douce, si pure, dans sa robe d'indienne blanche, avec ses yeux profonds et bleus comme la mer, et son front de marbre couronné de cette masse ardente de cheveux d'or...

Il n'aimait plus qu'elle et son frère...

Jamais il ne pourrait la sacrifier, même à Jacques... Il l'aimait trop, trop, trop!... Et puis, il y avait si longtemps qu'il caressait le rêve d'en faire sa femme, qu'il la regardait déjà comme sienne...

Des pleurs perlèrent à ses cils.

Sa vue s'embrouilla. Il ne distingua plus clairement la première image qui s'effaça pour faire place à celle d'une femme au front ridé, aux yeux ternes enfoncés dans leurs orbites, à la chevelure d'une blancheur indécise.

Cette femme, étendue sur un grabat de souffrances, disait d'une voix qu'il n'oublierait jamais:

"Promets-moé, mon gars, de m'remplacer auprès de lui"...

Elle était vieille, cette femme, fanée, mourante, mais c'était sa mère. C'était celle qu'il avait juré de remplacer auprès de Jacques.

Son frère lui demandait sa vie: l'amour de Françoise...

Cette vie, il la lui donnerait.

Le pêcheur se leva.

—Jacques, dit-il, la voix cassée, je te l'promettons... je t'aiderons...

—Merci, répondit le médecin, en serrant mollement la main d'Abel.

Maintenant, ajouta-t-il, il faut que je m'en aille, car Abraham Maldemay, qui s'est planté un croc rouillé dans la main, doit venir me voir. Il y a danger d'empoisonnement du sang.

Abel prit le chandelier d'étain pour accompagner son frère jusqu'à la porte.

—Au revoir, dit ce dernier.

—Au revoir, Jacques, répondit le pêcheur en élevant la chandelle de suif fumeuse au-dessus de sa tête, pour mieux éclairer le médecin, qui s'en allait d'un pas léger, en fumant son cigare.

Et quand Jacques eut disparu dans la nuit, Abel, sans refermer la porte, s'écroula en travers de la table, en sanglotant, lui, le colosse, comme un enfant...

* * *

Abel, parti pour la pêche avant l'aube, avait traversé à la Grande-Anse. Il avait passé tout le jour sur mer.

Et, bien qu'il eût fait une pêche abondante, ayant pris nombre de morues qui ne pesaient pas moins de cinquante livres, il revenait à la maison d'un pas pesant, le front sombre.

Il songeait, le pauvre, que cet argent ne lui servirait guère, puisqu'il ne servirait qu'à lui.

Tout le temps qu'il avait peiné, au prix de sacrifices que lui seul connaissait, à faire instruire son frère, à lui obtenir son diplôme de médecin, il avait travaillé avec courage, puisqu'il avait une ambition au cœur.

Et après que Jacques se fût établi dans la paroisse, alors, le pêcheur avait songé à son propre bonheur: se mettre assez d'argent de côté pour épouser Françoise. Il s'était imposé tant de privations, qu'au printemps, pensait-il, il pourrait demander la main de celle qu'il aimait.

Mais, voilà qu'un soir, Jacques avait frappé à sa porte et lui avait demandé sa Françoise aux cheveux d'or...

Suicide moral, le grand frère avait fait saigner jusqu'à la dernière goutte son cœur immensément bon...

Il avait donné sa parole au cadet, à qui il ne pouvait rien refuser en mémoire de la morte...

Sa vie, maintenant, était brisée... Son âme ne rendait plus aucun son, comme la harpe dont la dernière corde vient d'être rompue par une main profane...

Depuis deux jours que Jacques était venu le trouver, il allait ainsi qu'une barge désemparée sur une mer sans rivages...

Se résoudrait-il jamais à parler à Françoise?...

Il faudrait pourtant en finir un jour ou l'autre, il l'avait promis à Jacques...

Il marchait la tête basse.

On venait dans sa direction.

Il allait céder le pas quand un flot de sang monta de son cœur à sa figure.

—Françoise!... s'écria-t-il.

C'était comme s'il eût retrouvé un être adoré que l'on croit à jamais perdu.

Tous deux s'arrêtent.

Abel lève les yeux.

La grande croix noire du calvaire se trouve devant lui...

Il frémit...

Lui faudra-t-il donc, lui aussi, boire jusqu'à la lie le calice de la douleur?...

Il regarde la jeune fille, radieuse dans la paix ambiante de la tombée du jour, sa beauté blonde et fraîche tout ensoleillée, se découpant merveilleusement sur le fond bleu de la mer endormie.

—Françoise, dit Abel, ignorant des roueries du langage, tu m'en voudras pas si ce que j'allons te dire te surprend?... J't'avons jamais fait d'avances, mais t'as p'tet ben cru qu'un bon jour j'te demanderions pour ma femme...

—Abel, tu as toujours été bon et gentil pour moé, répond Françoise en rougissant, mais une honnête fille ne doit pas faire de ces calculs.



—Eh ben! Françoise, j'y avons pensé pour tout de bon depuis queq' jours, et j'm'étions dit comme ça que j'me marierions jamais...

Françoise pâlit et s'accouda à la clôture du calvaire.

—Vois-tu, poursuit Abel, après quelques instants d'un silence atroce pour les deux, j'me sentons pas d'inclination pour le mariage... et puis... et puis... c'est à peine si j'pouvons gagner de quoi vivre tout seul... Plus ça va, moins la morue paye... Et si j't'épousions, Françoise, j'voudrions tant de belles choses pour toé!...

La jeune fille se tait.

—Encore, si j'avions l'espérance de faire de l'argent comme mon frère Jacques... A propos, Françoise, comme j'é-

tions décidé à rester une jeunesse, et que j'aimions ben Jacques, j'serions si content de vous voir convoler...

Elle, la tête basse, ne dit mot.

Le pêcheur, de plus en plus mal à l'aise de ce silence, continue :

—Jacques m'a souvent paru te trouver de son goût... T'es si jolie qu'tas ainq' l'embarras du choix!...

Abel parle, parle, mais c'est une cloche fêlée qui rend un son lugubre.

Françoise est toujours muette.

—Veux-tu que je lui parlions à ton sujet? demande le fils de Rémi, qui lève les yeux vers le calvaire pour ne pas regarder la jeune fille.

Françoise la blonde tend alors la main au pêcheur:

—Au revoir, Abel, il se fait tard... Nous recauserons de cela demain, veux-tu?...

—Bonsoir, Françoise...

Abel sent un frisson terrible secouer ses membres.

Une larme brûlante, larme d'ange, vient de tomber sur sa main hâlée, brisée par les labeurs de la mer.

La jeune fille, elle, poursuivait sa route, sans retourner la tête.

* * *

Le lendemain, un dimanche, le redoutable vent d'est, accompagné de pluie, faisait rage. La terre argileuse du chemin se détrempait en une peinture brique.

Le ciel était d'un gris lamentable.

Dans les sinuosités de la falaise, goélands et mouettes faisaient entendre leurs cris rauques et saccadés.

La sirène du phare retentissait à travers le brouillard de la mer rageuse.

Agenouillés dans l'église, les fidèles priaient.

Un homme, soudain, franchit en courant l'enceinte sacrée.

Sa voix couvre celle des chantres et du petit orgue.

—Les "marrins" sont cassés!... les barges s'en vont à la dérive!...

En un clin d'œil, les pêcheurs, vieillards, hommes dans la force de l'âge, jeunes gens, voire même des enfants qui portent encore la culotte, sortent du temple avec précipitation.

Il y a quelque chose de sinistre dans cette nouvelle.

C'est tout comme si l'on eût crié. "Le feu est à vos maisons !"

Leurs barges, en effet, avec leurs gréements, les rets, les seines, les filets, les voiles. c'est toute leur fortune.

Et les voilà qu'ils courent dans la tempête.

Arriveront-ils à temps pour rattraper leurs barges et les mettre à l'abri du vent, à l'ouest du barachois?

Les éclairs déchirent en zigzags les nues noires. Menaçantes comme des fauves, les vagues se ruent en montagnes écumantes contre la falaise, où elles se brisent avec un sonore fracas.

Débarrassées de leurs ancres, les embarcations sont emportées au large par le déchaînement des éléments.

Les femmes, à l'église, supplient l'Etoile de la Mer et le Dieu qui commande aux flots, d'avoir pitié de leurs hommes et de leurs gars.

Pas une, cependant, ne prie avec autant d'ardeur que Françoise qui, à genoux aux pieds de la Vierge blonde comme elle, laisse tomber sur les grains de pierre bleue de son chapelet des larmes d'amour et d'effroi.

Les pêcheurs, maintenant, sont arrivés sur la grève, balayée jusqu'à la côte du Portage par des houles d'un vert sinistre et magnifique.

Alors, ces héros obscurs de la mer, ces vaillants qui bravent les fureurs de la gueuse pour gagner le pain de tous les jours, s'efforcent de mettre à l'eau leurs ''flats'', afin d'atteindre leurs barges.

Ils n'ont même pas songé à se couvrir de leurs cirages et de leurs suroîts.

Vingt fois ils s'élancent, vingt fois la mer les rejette violemment sur la grève rocailleuse.

Les uns après les autres parviennent enfin à lancer leurs embarcations à la mer.

Chaque vague menace de les engloutir.

Les voici à bord de leurs barges, dont ils hissent les voiles.

Ils dirigent la barre sur le phare.

Le ''parchenier'', compagnon de pêche d'Abel, était retenu à la maison par la maladie.

Resté seul sur le banc, le frère de Jacques réussit, après des efforts surhumains, à mettre son ''flat'' à la mer.

Tantôt, il apparaît sur la crête blanche des vagues en démence, tantôt il disparaît dans des gouffres béants...

C'est à ce moment que les femmes, la messe finie, arrivent sur la grève, haletantes et anxieuses.

Elles voient Abel tendre la voilure en luttant contre le vent qui s'y engouffre.

La barge s'élance avec une rapidité qui fait peur...

Elle court sur la cîme des flots...

On dirait un fantôme qui fuit dans le brouillard...

Deux cents poitrines, soudain, laissent échapper un cri d'horreur...

Les mâtereaux se sont cassés sous la violence de la tempête, les voiles se sont déchirées, et la vague puissante a fait chavirer la barge démâtée.

Abel, les cheveux au vent, les traits transfigurés par une pensée supérieure à celle de la mort, lève les deux bras au ciel, et disparaît dans l'abîme et l'éternité. . . . .

Il avait vu passer, sans doute, devant ses yeux, deux femmes plus chères que la vie: l'une à qui il avait sacrifié l'autre, l'épouse espérée à la mère défunte.



Le lendemain soir, à basse mer, à l'heure où les dernières notes de l'angélus s'égrenaient dans le beau ciel de Dieu, teinté d'orange et de pourpre, les pêcheurs, descendant sur la grève, aperçurent de loin une femme à genoux, enveloppée dans un rayonnement de lumière d'or.

Rendus près d'elle, ils reconnurent Françoise, tenant dans ses bras le cadavre d'Abel Horth.

De ses cheveux blonds déroulés sur ses épaules, elle essuyait les caillots de sang sur la figure tuméfiée du pêcheur.

Quand elle vit les hommes, Françoise se mit à rire aux éclats.

Elle était folle.

RODOLPHE GIRARD.

VARIETES SCIENTIFIQUES.

Cullinan I et Cullinan II.

Les plus gros diamants du monde.

Elle est tout de même intéressante l'histoire du plus gros diamant du monde. Le Cullinan dépasse en dimensions tous les diamants trouvés jusqu'à notre époque. Le 26 janvier 1905, sur un talus de la mine Premier, près de Prétoria, fut recueilli par hasard un énorme diamant; à l'état brut, il pesait 3,027 carats anglais, et l'on prétend que ce n'était qu'un morceau d'une pierre plus volumineuse cassée pendant les travaux de la mine. A cette merveille il fallait un nom. On lui donna celui de M. Cullinan, le président de la Société qui exploite la mine Premier.

Il était difficile d'estimer la valeur de cette pierre, qui mesurait 10 centimètres de haut sur 6 de large. La plus lourde pierre trouvée avant celle-ci ne dépassait pas 971 carats. C'était l'Excelsior. On l'estima, en gros, à plus de 62 millions de francs. Qu'en faire? On la conserva quelque temps à Johannesburg et, au mois d'août, le général Botha proposa au gouvernement du Transvaal de l'offrir au roi Edouard VII, vrai cadeau royal, mais en somme peu onéreux, parce que le Transvaal prélève comme impôt la part du lion, 60 pour cent sur les bénéfices des mines de diamant.

Il fut résolu que ce serait la maison Joseph Asscher et Cie d'Amsterdam et de Paris qui opérerait la taille difficile et délicate du Cullinan, comme elle avait mené à bien celle de l'Excelsior. Le précieux diamant a voyagé, comme tous les diamants, en simple petit colis postal recommandé au tarif ordinaire, mais assuré pour une forte somme. Il arriva intact rue Niew Tolstraat chez MM. Asscher. On l'enferma dans un petit souterrain en ciment armé dont la porte blindée mesurait 0 m. 75 d'épaisseur. Dans ce souterrain éclairé à la lumière électrique, on avait disposé un gros coffre-fort à plusieurs secrets, connus seulement de trois personnes. Tous les soirs, au moyen d'un ascenseur, M. Koë, le polisseur bien connu de la maison, accompagné de l'un de ces messieurs Asscher, descendait le fameux diamant renfermé dans un sac en cuir et le plaçait dans un des compartiments du coffre-fort. Alors tout restait en état jusqu'au lendemain matin, où les mêmes personnes venaient reprendre le diamant.

Le constructeur du souterrain prétend que, à l'ouvrier le plus habile muni des outils les plus perfectionnés, il faudrait au moins quinze jours pour percer soit la porte, soit les murs. Deux veilleurs de nuit allaient, du reste, toutes les heures, visiter l'état des lieux. Malgré les progrès acquis dans l'art

de percer les coffre-forts, on était sans inquiétude à la taillerie Asscher.

Les travaux furent commencés le 23 février 1908. La taille nécessite trois opérations principales: le clivage, le débrutage et le polissage. Le clivage fut exécuté par M. Asscher lui-même. Il permet non seulement d'enlever les défauts existant dans la pierre, mais surtout de réaliser la forme la plus avantageuse, tout en diminuant le moins possible la grosseur de la pierre. A l'état brut, le Cullinan avait une forme peu commode à manier. On dut prendre conseil des meilleurs connaisseurs d'Amsterdam, après avoir fabriqué des modèles en verre que l'on étudia. Finalement, on se résolut à cliver la pierre en deux parties, ce qui devait amener la production de deux diamants volumineux et de petits diamants accessoires. M. Asscher a écrit le procès-verbal de l'opération. ''Dans l'atelier de clivage, dit-il, sont présents mes deux frères, quelques membres de notre personnel technique et trois Anglais représentants du roi d'Angleterre. Je n'éprouve pas la moindre nervosité, et cependant je sais quelle somme énorme, incalculable, est l'enjeu de l'opération. Songez donc, un diamant de 3,027 carats! Comment la pierre va-t-elle réagir sous le coup du maillet? Je retire mon habit je retrousse mes manches et je m'assieds devant l'établi; le diamant est solidement fixé à son support. Sans la moindre hésitation, je place le couteau sur l'entaille, je lève mon maillet et je frappe avec force!

''Un petit bruit sec. C'est le couteau du cliveur qui s'est brisé en deux, ce qui arrive quelquefois. Je recommence avec un nouveau couteau. Je sens que la pierre peut éclater en mille morceaux. Des bravos retentissent. Le clivage a réussi. On était tout de même un peu pâle, autour de l'établi.''

Les deux morceaux obtenus ont dû subir encore quelques nouveaux clivages. Le plus volumineux fut appelé Cullinan I; il pèse 1,700 carats; le second, Cullinan II, est de 1,000 carats. Les autres morceaux, provenant des clivages successifs, sont beaucoup plus petits. Toutefois, l'un d'eux donne encore un magnifique brillant de 100 carats (35,000 livres).

Le polissage, exécuté par M. Henri Koë, a commencé le 3 mars et a duré un mois; il a poli ensuite le Cullinan II sur deux meules en acier de 0 m. 50 de diamètre environ actionnées par un moteur électrique de 12 chevaux, leur imprimant une vitesse de 2,450 tours à la minute. Ordinairement, les meules n'ont que 28 centimètres de diamètre et ne marchent qu'avec une vitesse de 2,000 tours. L'opération aussi assez délicate a bien réussi. Au mois d'octobre, le Cullinan II était terminé; taillé en forme de brillant rond, il ne pèse que 330 carats, le débrutage et le polissage lui ayant fait subir une perte de 670 carats. Malgré ce sacrifice, c'est encore le plus gros diamant connu, après le Cullinan I.

Le Grand-Mogol pèse 279 carats, l'Ortof 245, le Régent 237, le Koh i-Noor 186, réduit à 106 par une seconde taille.

Le Cullinan I n'a été terminé qu'en décembre. Si on compare ces deux merveilles, on peut dire que le Cullinan II excite l'admiration des connaisseurs; il est de couleur blanche teintée de bleu. Les brillants ordinaires ont 58 facettes dont 32 forment la couronne, 24 le pavillon, 2 la table et la culasse. Or, on a doublé les facettes au pavillon et à la couronne; il y a donc 114 facettes. La pierre est resplendissante d'éclat et de beauté.

Le Cullinan I a été taillé en pendeloque; il possède sur son cadet la supériorité de la forme et sa grosseur. De 1,700 carats qu'il pesait à l'état brut, il lui en reste seulement 636, le double à peu près du Cullinan II. On affirme que ces deux pierres pourraient être vendues à la criée jusqu'à 100 millions de francs. Ce sont des estimations évidemment sans grande portée.

Des photographies ont été tirées pendant le travail et seront remises au roi. MM. Asscher ont fait hommage aussi au roi d'un modèle original du Cullinan en forme brute, reproduit en cristal de roche et posé sur un piédestal en or et émail. La taille devait durer deux ans, MM. Asscher sont parvenus à faire ce travail en moins d'un an. Les deux diamants ont été remis au roi Edouard, comme on l'a dit ici, à l'occasion du 67e anniversaire de sa naissance (novembre 1841). Le plus gros diamant du monde va être déposé à la Tour de Londres avec les autres joyaux de la Couronne.

HENRI De PARVILLE.

TELEPHONE BELL, MAIN 1692

ALFRED EAVES (Enregistré)

W.-E. HAYES, (Successeur)

BIJOUTIER EN GROS ET EN DETAIL

Diamants, Perles, Bijouterie de haute nouveauté; Montres, Horloges, Argenterie, Verre coupé, etc., etc.

No 23, rue Notre-Dame Ouest, Montreal

PROBLEME No 11.

Un père a vingt-quatre ans de plus que son fils; mais, si l'on doublait l'âge du fils, on aurait dix ans de plus que l'âge du père. — On demande quel est l'âge de chacun.

Voir réponse, page 36.

POUR REUSSIR.

"L'ACTION."

L'ENERGIE se développe en soi par l'initiative. L'homme d'action ne fait pas ce que pensent les autres, il exécute ce qu'il a pensé, ce qu'il a étudié lui-même. Non pas qu'il néglige les conseils ou l'exemple des gens expérimentés. Il apprécie, mieux qu'aucun autre, la valeur de ces références, il les examine, les contrôle, les soupèse, mais sans se laisser influencer outre mesure ni dominer par elles, sans leur abandonner la moindre parcelle de son jugement ou de sa volonté. Il s'assimile ce qu'il croit nécessaire, ajoute, retranche, juxtapose, imprime la marque de sa personnalité aux idées issues de cette élaboration, les transforme et les perfectionne, en fait des idées neuves et originales avec lesquelles il conquiert le monde. Il n'attend aucun mot d'ordre, aucun signal et n'accepte pas de chef de file. Il est son maître.

Qu'est-ce donc que l'initiative?

C'est agir le premier, par soi-même, et de son propre mouvement.

Fuir les chemins trop battus, où des confrères moutonniers, partisans de la routine, respectueux de traditions caduques, piétinent inlassablement, sans résultat; s'ingénier à créer; mettre un reflet de soi dans les choses sorties de ses mains; imprimer aux mœurs les directions que l'esprit public réclame et cherche en tâtonnant; le cas échéant, rénover des systèmes ou des usages désuets, abandonnés depuis des ans pour des systèmes ou des usages inférieurs; placer au premier plan ce qui se trouve au dernier; prendre la tête, guider, démontrer, rassembler les tendances éparses pour leur donner une forme; trouver l'objet que la foule désire sans qu'elle puisse l'expliquer; faire le geste nécessaire, juste à l'heure qui convient, tout cela c'est l'initiative.

Sitôt vos études terminées, quand a sonné pour vous la dernière heure de classe, quand, de la théorie vous passez à la pratique, et que commence enfin votre vie active, quelque profession que vous embrassiez, à l'atelier comme au bureau, aussitôt que vous êtes en fonctions, cherchez à exciter, à développer en vous cette faculté. Pour cela, il est nécessaire de ne pas faire machinalement, automatiquement, la tâche qui vous est confiée. Vous devez penser votre travail, examiner si les méthodes que l'on vous recommande sont rationnellement établies, s'il en résulte un avantage quelconque, un profit de temps ou d'exécution, afin, dans la négative, d'apporter, si vous en avez l'autorité ou le pouvoir, les modifications que vous croyez utiles; sinon pour enrichir votre expérience d'une observation qui vous servira plus tard.

Cette attention perpétuelle accordée aux plus petites cho-

ses, continuée dans les grandes, ce désir de perfection, cet acquêt professionnel grossissant tous les jours, constituent un capital intellectuel ou manuel de haute valeur que vous serez heureux de mettre à contribution quand sonnera pour vous l'heure de l'action effective.

* * *

Il n'y a ni erreur, ni paradoxe à affirmer que partout où se montrent et se développent la bonne volonté, la franche énergie et l'intelligence accompagnée de la moralité, la misère et l'infortune sont toujours vaincus. La fortune est beaucoup moins capricieuse et injuste que ne disent les paresseux, les joueurs et les voluptueux. Dure et terrible aux vicieux, même au travers des succès éphémères, elle se fait presque toujours accessible, équitable, bonne, souvent généreuse envers le travail sincère et constant, l'effort intelligent et l'énergie noblement virile. Elle se plaît surtout à seconder les œuvres honnêtes, bien conçues et sagement menées par l'ordre, la sobriété, la constance et l'esprit de mesure. Le plus souvent messagère de la justice, elle place beaucoup moins ses faveurs au gré de la brutale fatalité, que ne le prétendent la frivolité, la paresse et le vice.

* * *

Que fait donc l'homme d'action? Oh! rien de surhumain, rien que nous ne puissions faire nous-mêmes, mais ceci tout simplement:

Il choisit la profession à laquelle le destinent ses aptitudes, il met tout son zèle à la bien apprendre.

Il débute jeune afin de connaître les rudiments et les premiers principes qui permettent d'asseoir solidement les connaissances ultérieures.

Il porte son attention sur tous les détails.

Il aime son travail et l'accomplit avec bonne humeur.

Il ignore l'ennui parce que son travail est pour lui une source ininterrompue d'observations intéressantes et variees.

Il est matinal, il suit sans le connaître probablement le précepte de Lantier: "Ce qu'on ôte à ses nuits on l'ajoute à ses jours."

Il ne perd jamais son temps.

Il cherche toutes les occasions d'utiliser ses connaissances techniques.

Il n'abandonne rien au hasard.

Il discerne les bonnes choses des mauvaises, le profit de la perte, le succès de l'échec.

Ses décisions, qui paraissent spontanées, sont toujours sérieusement muries.

Il ne craint pas la fatigue, il ne ménage pas ses démarches.

Il est toujours où il doit être.

Il use du repos, il n'en abuse jamais. L'abus du repos, c'est l'oisiveté, c'est la rouille de l'énergie.

Il écoute avec bienveillance ceux qui ont quelque chose d'intéressant à dire. Il en fait son profit.

Il ne refuse aucun conseil.

Il est psychologue et perçoit rapidement la valeur d'un homme.

Il a le sens de l'économie et de la dépense. Quand il sème beaucoup d'argent, c'est qu'il est sûr que la récolte sera bonne.

Il ne paye jamais un sou ce qui n'a aucune valeur.

Il ne fait pas de sentiment en affaires.

Il ne parle que ce ce qu'il sait.

Son œil ne flâne jamais, son esprit non plus.

Il note ce qu'il craint d'oublier.

Il est honnête, il est ordré, il est exact.

S. R.

LE PLUS BEAU NOM.

L'impératrice d'Autriche, qui fut victime de l'assassin Lucheni, faisait une excursion aux environs de Rampiglio. Elle vit les habitants d'une maison de paysans tout endimanchés, et, comme elle entra, afin de se reposer un moment, elle remarqua vite que ces gens avaient un ennui. Elle en demanda la cause, et on lui avoua que la marraine, que l'on attendait pour le baptême d'une petite fille, n'était point arrivée, et qu'ainsi l'on ne pouvait partir pour l'église.

L'impératrice, tous ces renseignements obtenus, leur offrit de servir de marraine. Les gens ne la connaissaient point; mais ils se montrèrent honorés de cette proposition.

—Quel nom voulez-vous donner à la fillette? interrogea Elisabeth d'Autriche.

—Le vôtre, gracieuse dame! dirent les paysannes.

—Mon nom n'est pas connu, ni en usage dans votre contrée. Donnez à la petite le plus beau de tous les noms qui se trouvent dans la chrétienté, pour une fille ou une femme: "le nom de Marie".

Ce fut convenu, et les parents, le parrain, la marraine improvisée et inconnue, partirent, avec la fillette, pour l'église... Le baptême se fit.

L'étonnement du porteur fut à son comble, quand il lut, sur le livre des baptêmes, le nom de la marraine. Celle-ci le supplia de ne rien laisser paraître.

Le lendemain, un laquais de l'impératrice apportait une importante somme d'argent aux parents de la nouvelle petite Marie, — de la part de "sa marraine: Elisabeth, impératrice d'Autriche".

COMMENT ON GAGNE DE L'ARGENT.

SAVOIR ATTENDRE, NE JAMAIS SE HÂTER.

Que diriez-vous d'un chasseur tirant au hasard, dans un fourré, sans s'inquiéter s'il s'y trouve ou non un gibier quelconque? Vous diriez: ou bien cet homme ne sait que faire de sa poudre, ou bien il est fou. Et vous auriez raison. Comme le chasseur, l'homme d'affaires qui se lance dans une opération, sans savoir s'il en résultera pour lui un bénéfice, ne sait que faire de son temps, ou bien il est déséquilibré. Ce n'est pas sur les traces de cet homme que nous devons marcher.

Les grandes comme les petites choses ont leur saison de maturité, l'art suprême est de connaître exactement l'heure où elles doivent être cueillies. L'individu, suffisamment perspicace pour discerner cette heure et la mettre à profit, se taillera une place prépondérante dans la société, toutes ses actions seront couronnées de succès et toutes ses entreprises florissantes. Ce maître, qu'il soit artiste, ingénieur, industriel, commerçant, peu importe, sait attendre et ne se hâte jamais. Il coopère avec le temps, ce collaborateur tout-puissant et fidèle, il canalise son énergie, la retient en lui, et par là décuple sa force; veille, écoute, inspecte et, passez-moi l'expression: ausculte l'avenir, pour agir à l'instant propice, quand il pressent que le succès passe. Vous devez imiter ce maître et, comme lui, attendre l'heure favorable.

N'oubliez pas que le savoir, la fortune, les honneurs, sont des buts élevés qu'il n'est pas possible d'atteindre d'un bond. Il faut d'abord travailler longuement dans l'obscurité, passer par de pénibles épreuves, franchir, pas à pas, de rudes étapes avant d'arriver au sommet convoité. Gravissez patiemment, joyeusement même, cet inévitable calvaire, qui se dresse devant tous ceux qui débutent! Les faibles reculent devant les difficultés qu'on y rencontre, mais les énergiques au cœur vaillant affrontent courageusement l'obstacle, résistent, luttent et le surmontent. Ce combat prolongé, qui les tient constamment en haleine, les oblige à plus de vigilance, développe leur prudence et leur circonspection, les prémunit contre les emballements dangereux et leur enseigne, par la pratique acharnée qu'il leur impose, le grand art de savoir attendre. Une pause est parfois plus utile qu'un élan prématuré, de même que le silence, dans certains cas, est plus éloquent que la parole.

Si savoir attendre est une cause efficiente de succès, ne pas se hâter en est une autre d'égale importance.

Nos mœurs, le progrès, les exigences sociales, nous obligent à vivre dans une hâte perpétuelle. Notre activité semblerait à nos aïeux, s'ils revenaient parmi nous, une maladie

spéciale, inconnue de leur temps. Ils nous considéreraient avec une indulgente pitié, comme de pauvres agités, ne sachant ce qu'ils veulent, ni quel but extraordinaire nous assignons à notre fébrilité. Nous ne sommes pas entièrement responsables de cet état de choses, mais nous devons, dans la mesure du possible, en atténuer les funestes effets. La hâte est notre grande ennemie, l'ennemie de notre santé et de notre bonheur. Elle use nos organes, surmène notre cerveau, dénature notre travail, nous fait manquer nos meilleures affaires. Nous voulons vivre vite, gagner rapidement, jouir de tout à la fois et nous gaspillons, pour ces divers objectifs, les ressources innombrables et fécondes que la nature a mises en nous.

Si vous êtes atteint de cette fièvre de la hâte, vous ne gagnerez pas d'argent. Votre situation peut devenir brillante, mais elle ne le sera que momentanément. La hâte qui vous a servi, par hasard et contrairement aux lois fondamentales de l'effort et de la vie, aura tôt fait de désorganiser ce qu'elle avait édifié tout d'abord. Votre fortune assise sur des bases instables s'écroulera au moment où vous vous y attendrez le moins. Telles ces pyramides de sable que les enfants élèvent au bord de la mer et que la première vague emporte.

Dire qu'il ne faut pas perdre son temps, ce n'est pas recommander la hâte, c'est conseiller d'accomplir toutes choses régulièrement, avec méthode et persévérance; de ne point écouter les fallacieuses incitations de la paresse ou de la rêverie; de ne pas laisser musarder l'esprit autour de toutes les frivolités qui virevoltent et brillent devant nos yeux éblouis; de rester sourds aux mille voix qui nous appellent loin du chemin que nous devons suivre; de rester, enfin, fidèles au devoir choisi, au but ambitionné.

Mettez, au contraire, une sorte de coquetterie à ne rien faire avec précipitation, dites-vous mentalement: "je ne me hâterai pas, la hâte n'est pas belle, l'homme qui se hâte est gauche ou ridicule." Et en effet, il laisse tomber ce qu'il tient à la main, il s'habille mal, il se coiffe de travers, il aborde les gens maladroitement, quand il ne les heurte pas, il s'exprime mal et fait rire à ses dépens. Dans les affaires il n'est pas moins détestable, il embrouille les choses les plus simples, écrit à Paul ce qu'il voulait dire à Pierre, donne dix rendez-vous et les manque tous pour une onzième opération pressée qui le requiert à l'heure promise. Sur le marché, il achète précipitamment à la première effervescence, alors que s'il avait attendu un ralentissement de la demande, il eût bénéficié de cours moins élevés. Et il en est ainsi chaque jour.

Tandis que l'homme qui connaît la valeur du temps est toujours de sang-froid. Ses gestes sont mesurés, élégants, sa conversation intéressante et choisie. Son travail est irré-

prochable, son atelier et son bureau sont des temples où l'ordre est dieu. Il marche vers la fortune, d'un esprit assuré, parce qu'il sait bien qu'il va l'atteindre et que les ailes de la déesse sont plus courtes que l'angle régulier de son pas persévérant.

L'individu pressé n'obtiendra pas la confiance des personnes avec lesquelles il est en relations, confiance si nécessaire à sa réussite. L'homme d'affaires, le négociant, le banquier, le cliant, défiants de nature et par expérience, n'accorderont pas leur crédit au premier venu. Ils veulent voir à l'œuvre celui qui sollicite leur concours, leurs ordres où leur appui, pour ne s'engager qu'à bon escient. Ils ont même une propension à dépasser les bornes exigées pour se former une opinion et préfèrent dix garanties à une seule. Celui qui brûle les étapes, qui n'a pas le temps de bâtir sa réputation, moellon par moellon, en ajoutant un modeste succès au précédent, ne peut donc pas espérer obtenir la confiance d'autrui. Il doit se passer de cette force considérable. Ses relations sont heurtées, les difficultés, malgré ses efforts personnels, s'aplanissent mal, les accommodements sont laborieux, les intérêts âprement débattus, les rouages manquent d'huile et le fonctionnement de la machine entière est à la merci du moindre grain de sable.

Il faut que l'homme qui s'isole ainsi volontairement ait une bien grande valeur individuelle, un caractère de trempe exceptionnelle, pour vaincre l'hostilité environnante et triompher des obstacles que sa hâte injustifiée accumule autour de lui. A quoi bon cette dépense inutile d'efforts? Puisqu'il dépasse l'étiage ordinaire, qu'il utilise donc ses moyens supérieurs à apprendre à ne pas se hâter. Il y gagnera tout le temps que lui font perdre les multiples complications dérivant de son activité mal employée, il fera des économies de labeur, il ne se démènera plus dans le cercle maudit des inquiétudes et des tracas. Son esprit, libéré des préoccupations et des entraves, se concentrera exclusivement sur l'entreprise ou le travail à exécuter et ce, au grand avantage de son intérêt personnel et de celui de la communauté.

Au point de vue de la santé, la hâte n'est pas moins nuisible. Le surmenage qui en résulte affaiblit le pouvoir de résistance de notre organisme, lequel reste désarmé devant l'invasion, parfois insidieuse, de la maladie. La neurasthénie, la paralysie générale, la terrible tuberculose, principalement, sont des maladies provoquées par l'épuisement physique, et cet épuisement est dû, la plupart du temps, à la hâte, au surmenage, que la victime s'est imposée pendant de longs jours, soit par nécessité, soit par imprudence, sans vouloir tenir compte des malaises bénins du début, qui étaient comme de charitables avertissements donnés par la nature, pour qu'il modérât le zèle exagéré, la dépense vitale qu'il prodiguait sans compter.

De savants médecins ont péremptoirement établi cette

connexion de la hâte avec la maladie, et leurs livres abondent en exemples et statistiques sur ce sujet.

Le lecteur soucieux de ses intérêts et de sa santé, qui possède des tendances à la précipitation, qui ne peut concevoir l'action sans la vitesse, devra réagir de toute sa volonté contre cette disposition néfaste, sans pourtant retomber dans le défaut contraire, dans l'inertie ou la nonchalance. L'auto-suggestion sera d'un grand secours pour lui, qu'il s'en serve dans toutes les occasions. ''Toute idée est une force, partant un commencement d'action'' a dit le philosophe. Pénétrez-vous donc de l'idée d'agir sans hâte.

Ecoutez le précepte qui dit. ''Hâte-toi lentement.'' Habituez-vous à ne précipiter aucun acte, même le plus insignifiant. Habillez-vous, mangez, écrivez, travaillez, sans brusquerie, posément, paisiblement; refrénez les mouvements d'impétuosité qui naissent en vous, que vos mains ne tremblent jamais d'impatience et ne pensez pas à entamer une nouvelle chose avant que ne soit terminée celle qui vous occupe.

Dites-vous à haute voix et sur un ton impératif si cela est nécessaire, car l'audition d'une idée augmente sa force, dites: ''Je veux accomplir cet acte sans précipitation'', ou: ''Je ne suis pas pressé, j'ai le temps de faire ceci.'' ''Je ne me hâterai pas, faisons ce travail lentement'', etc... à la longue, vous accomplirez tous vos actes tranquillement; l'habitude une fois ancrée ne vous quittera plus.

Si vous suivez la formule: un temps pour chaque chose et chaque chose en son temps, vous agirez bien et vous verrez que l'action modérée mais soutenue est toujours le meilleur moyen d'arriver promptement.

Tels sont les principes essentiels qui permettent de faire fortune, parce que le temps, la confiance, l'effort, l'épargne et le calme, habilement employés, se convertissent toujours en argent.

S. R.

J. L. LACHANCE, Limitée

Toujours en mains les meilleures marques de CIMENT, Plâtre ROCK WALL, Briques à feu, Matériaux de Construction en général.

253, Rue St-Paul, QUEBEC.

DOUCES JOIES DE LA VIEILLESSE.

Petits enfants, à qui le bon Dieu, dans sa bonté, laisse, pour vous aimer, et rien que pour vous aimer, celui que vous appelez grand-père, celle que vous appelez grand'mère et que votre seule vue fait doucement sourire.

Petits enfants, si un jour vous les voyez ces bons vieillards qui vous aiment tant, assis près du foyer, la tête baissée et les yeux gros de larmes, allez à eux; et leur montrant cette petite feuille, dites:

—Grand'mère, avez-vous lu?

—Lire? lire? mon enfant? Non; mes yeux sont trop fatigués, et à cette heure, j'ai besoin de penser et de pleurer, même près de toi.

—Eh bien, grand'mère, je vais vous la lire, moi; elle vous fera du bien.

I

O bienveillante vieillesse, qui me rapproche du bon Dieu, tu fais revivre en mon âme les douces émotions que j'éprouvais quand, petit enfant, après dix mois de pension, j'allais en vacances et approchais, à chaque minute, de ma mère, de mon père, de mes frères qui m'attendaient — que m'importaient alors les cahotements de la route?

Je m'approche de ma maison de là-haut; je vais bientôt vous voir, vous, mon père, vous, Jésus-Christ, vous, ô Marie, ma bonne mère, vous tous, mes aimés, mes bien-aimés qui m'avez rendu si douce la vie!

* * *

Non, elle n'est ni effrayante ni triste la vieillesse qu'entoure comme d'un chaud vêtement la pensée du bon Dieu! et du peu de bien qu'on a essayé de faire!

* * *

On a des joies moins vives; on a plus de paix pour laisser pénétrer doucement ce qui fait plaisir.

Ce n'est plus le soleil qui luit éblouissant; c'est la douce lueur du matin et du soir qui éclaire, laissant à l'œil la facilité de voir, — à l'esprit le temps de comprendre, — à la volonté celui d'admirer, — et au cœur celui d'aimer plus intimement.

* * *

On a moins d'ardentes émotions, mais on a des sentiments plus doux, plus bienveillants, plus durables. On a moins d'amis mais plus d'amitiés; et on éprouve une joie, inconnue jusque là, à se voir l'objet de tant de soins affectueux... et les mercis qu'on répète souvent, oh! comme ils sont affectueux. — Je ne suis plus bon qu'à être aimé, disait un vieillard paralysé, et il pleurait de joie et de reconnaissance.

On produit moins, on compose moins; mais on juge mieux et on jouit plus délicieusement des choses de l'esprit. On lit moins de livres, mais ceux qu'on lit, plus délicatement choisis, on les laisse pénétrer doucement dans l'âme. Ce ne sont plus des livres, ce sont des amis. O ne lit pas, on écoute.

* * *

On discute moins, mais on cause plus agréablement.

* * *

On est moins avide de choses nouvelles; mais on est plus heureux de revoir les choses anciennes moins encombrantes et moins passionnées.

* * *

On sent avec plus de délicatesse, le charme de la conversation — et le sourire du vieillard devient le rayon de soleil épanouissant les jeunes intelligences qui s'ouvrent autour de lui.

* * *

La fleur est moins brillante, c'est vrai; elle a perdu sa vigueur, son éclat, sa fraîcheur, mais elle donne son fruit.

* * *

Le visage est moins frais, mais il est plus calme;
Le sourire est moins épanoui, mais il est plus paternel;
Le regard est moins vif, mais il est plus bienveillant;
L'ensemble des traits est un peu raide, mais il repose; il met à l'aise — et, à travers cet éclat perdu, on voit l'âme — et, c'est si beau, l'âme!

* * *

Les paroles sont moins vivantes, moins colorées; elles laissent moins voir l'esprit, mais elles laissent mieux voir le cœur.

Elles ont moins d'harmonie, mais plus de douceur et plus de sagesse.

Elles provoquent moins la gaieté, mais rendent plus heureux. On ne sort jamais d'auprès du bon vieillard sans se sentir plus fort, plus généreux, plus résigné.

* * *

Les membres sont moins souples et leur raideur demande une vie plus sédentaire — mais ce besoin de repos sur la terre fait aspirer après le repos du ciel, et rend plus attrayante la vie avec soi-même.

Oh! cette vie avec soi-même — cette vie qui faisait peur aux jours ensoleillés par la jeunesse et par l'âge mûr — comme elle est douce et bonne, après tant de secousses qui ont ébranlé l'âme et le cœur, après tant d'orages qui ont jeté la perturbation dans la vie, et tant de déceptions!...

* * *

Les sens sont moins actifs — la vue est moins pénétrante, l'ouïe moins subtile — mais ils permettent au vieillard de voir Dieu plus facilement, d'entendre Dieu, de parler à Dieu.

Il a mis sa conscience en paix; et là comme dans un sanctuaire, il vit en compagnie de Jésus et de Marie.

Il y a certes des nuages encore dans ce bleu de ciel, il y a même quelques orages, mais sa vieille expérience lui fait dire, sans se troubler. Ils passeront.

II

Encore, pour nous, pauvres vieillards, encore un rayon de printemps sur notre front que le vent de l'hiver laisse si froid.

Encore un peu de joie pour notre cœur si attristé par l'abandon de ceux que nous aimons toujours.

—Oui, oui!

Le soir de la vie apporte avec soi sa lampe, dit Joubert, et à la pâle et sereine clarté de cette lampe, l'âme voit ce qu'elle n'avait jamais vu si distinctement:

Dieu près d'elle plus qu'autrefois,
Dieu intime plus qu'autrefois,
Dieu affectueux plus qu'autrefois.

Et, dans tout son être, il se fait un doux apaisement; elle a compris que cette vie intime avec Dieu était un apprentissage de la vie du ciel.

* * *

Le vide se fait peu à peu autour du vieillard. Il est moins entouré, moins fêté. Il le voit, il le sent; il en a été, au début, un peu peiné; mais vite le calme paisible s'est fait. et il s'est repris à sourire parce qu'il a mieux joui du petit nombre d'amis qui lui restaient.

* * *

Il est si doux, si encourageant, si attrayant ce rapprochement ou mieux ce versement d'un cœur dans un autre cœur, pour le soutenir, le garder, le soulager, le relever, qui prend le nom d'amitié.

Mais l'amitié n'est jamais, je ne dis pas si utile mais si consolante qu'aux derniers jours de la vie.

Le vieillard est un peu enfant et si l'enfant a besoin de sa mère, le vieillard a besoin d'un ami — ami qui a vécu avec lui, travaillé avec lui, souffert avec lui, prié surtout avec lui.

Oh! quand ils peuvent se revoir les vieux amis, et rester longtemps l'un près de l'autre, comme ils se rendent heureux l'un et l'autre, et comme ils sont doucement émus en prononçant ce mot: Te souviens-tu!

Mon Dieu, disait un homme de cœur, ne laisse pas une maison sans enfants — ne laisse pas un vieillard sans amis.

Et si Dieu permet que tu sois seul, oh! pauvre abandonné, deviens plus pieux. Sur ta poitrine, porte un crucifix que tu baiseras d'heure en heure, et de tes doigts un peu tremblants, égrène doucement ton chapelet et souris en murmurant je vous salue, Marie.

Les causeries autour du vieillard sont moins pétillantes; elles sont plus douces, et plus fécondes en enseignements.

Les vieux souvenirs leur donnent une suavité qui reste dans l'âme comme reste le parfum d'une gerbe de fleurs.

Près de lui, plus affectueux est l'accueil,

Plus indulgents sont les jugements,

Plus sages, plus pratiques, plus désintéressés sont les conseils.

* * *

Le vieillard est celui à qui on peut tout dire, tout confier, tout demander.

Il a tant vu, tant souffert, tant expérimenté, tant pardonné, que plus rien ne l'étonne.

Il est entré dans ce calme du soir où sous la présence douce et silencieuse de Dieu, se fait l'apaisement; et où les choses n'ayant plus ce brillant du jour qui les transformaient, se montrent telles qu'elles sont... peu, bien peu importantes.

Aussi que de conseils lui sont demandés.

Que de tristesses d'âmes, que de meurtrissures de cœur, que de troubles et de froissements, disparaissent sous le doux rayonnement de son sourire et le charme consolant de sa parole.

O mon Dieu, donnez-nous pour ami, pour conseiller, pour consolateur, une de ces âmes qui ont longtemps vécu dans votre intimité, longtemps souffert, et qui ne voient plus dans ceux qui viennent à eux, que des âmes à aimer, à soulager, à mener affectueusement à vous!

* * *

Le vieillard n'a plus en lui ni intérêt matériel ni ambition.

Il n'aspire qu'à une chose, au repos du ciel préparé par le repos d'ici-bas.

Il vit paisible, sous l'influence permanente de cette vertu qui est le reflet de la présence du bon Dieu dans son âme: La bonté.

La bonté, pendant sa vie, a cicatrisé les plaies de son cœur; elle lui fait désirer encore de faire un peu de bien, et souvent il dit à Dieu: Mon Dieu, faites-nous être un peu bon... Sa seule peine est de ne pas être assez reconnaissant.

Oh! la douce et paisible pensée de Mme de Swetchine: "Je me recueille, ô mon Dieu, à la fin de ma vie, comme à la fin d'une journée, pour vous apporter les pensées de ma foi et de mon amour.

Les dernières pensées d'un cœur qui nous aime ressemblent aux derniers rayons du jour, plus intenses et plus colorés avant de disparaître.

Vous avez voulu, mon Dieu, que la vie fût belle jusqu'au bout. Faites-moi croître, reverdir, monter comme la plante, qui dresse encore une fois sa tête vers vous avant de donner la graine et mourir!"

LES PAILLETTES D'OR.

LE PETIT DOIGT DE MAMAN.

MAMAN vient de surprendre sa fille toute en larmes. Qui donc a pu faire de la peine à cette gentille Marthe? Car Marthe est gentille, personne n'en doute dans la maison. Docile envers ses parents, gracieuse envers les visiteurs, complaisante à l'égard de ses amies, la fillette a de plus trouvé le moyen de faire sourire les petits pauvres à qui elle fait l'aumône, et de s'attirer les sympathies du gros chien Bob et de Grisgris, le petit minet. Quand je vous dis que tout le monde l'aime!

Et elle est si franche! Certes, il lui serait bien impossible de cacher à sa maman la moindre de ses sottises. Mon Dieu, oui, Marthe en fait, des fois, malgré sa sagesse coutumière; seulement, dès qu'elle a conscience de sa faute, vite elle va l'avouer à qui de droit. Et du reste, elle sait bien que maman apprendrait tout, alors même que Marthe ne lui dirait rien: il n'est rien de tel comme le petit doigt des mamans pour faire une police discrète et sûre. Alors, Marthe a compris qu'il valait mieux avoir le mérite de s'accuser elle-même. On vous pardonne bien plus vite quand c'est comme çà.

C'est précisément parce que Marthe a un méfait sur la conscience qu'elle pleure depuis un instant. Sa maman était occupée, tout à l'heure, quand la fillette a voulu lui raconter la chose, et qui sait si le petit doigt ne le lui a pas déjà dit?...

Heureusement, les visiteurs sont partis, maman descend au jardin. Quel bonheur! Son sourire est doux, bien tendre. Allons, le petit doigt n'a pas eu le temps d'être indiscret.

Trottinant menu, Marthe se rapproche de sa mère, le cœur un peu gros, mais l'âme moins lourde déjà. Et il y a une petite flamme de crânerie et de courage dans ses yeux, tandis qu'elle murmure à mi-voix:

—Veux-tu me prêter ton petit doigt, maman? J'aurais besoin de lui dire quelque chose!

Maman regarde, pas trop sévère, car elle sait que Marthe va faire de son mieux pour expier ses sottises d'aujourd'hui. Et, en effet, elle prête son petit doigt, ce doigt si savant et qui a de si fines oreilles.

Alors, héroïque, Marthe incline vers lui ses lèvres roses, et tout bas:

—Petit doigt, j'ai pas été sage, ce soir: j'ai tiré la queue à Grisgris, et j'ai pas voulu prêter mon ballon à Roger.

Mais dis à maman qu'elle n'en ait pas trop de peine, car, pour sûr, c'est bien la dernière fois!

—La dernière fois! Est-ce tellement sûr, petite Marthe?...

Quoi? c'est maman qui répond, et Marthe avait confié la chose à...

Oh! ce petit doigt, il n'en fait jamais d'autres, voyez-vous!...

THOMAS LE SUPERSTITIEUX.

LE père Thomas était un paysan fort superstitieux, comme le sont encore beaucoup de ses pareils.

Un jour qu'il s'en allait à la ville chercher chez le notaire une somme d'argent qu'il y avait déposée et dont il avait besoin, il remarqua, sur le chemin qu'il suivait, deux bâtons posés en croix.

—Oh! oh! se dit-il. Deux bâtons en croix, c'est un mauvais présage. Il m'arrivera malheur en route, retournons sur nos pas.

Cela dit, il fit demi-tour et rentra chez lui.

Le lendemain, il se dirigea vers la ville à nouveau. Ce jour-là, les bâtons n'y étaient plus. Rien donc ne l'arrêta.

Or, une fois arrivé devant l'étude du notaire, il constata, avec surprise, qu'elle était fermée.

Il s'informa. Le notaire était parti la veille au soir, emportant l'argent de tous ses clients. Cette fuite causait un scandale énorme dans la ville. Quant à maître Thomas, il était au désespoir.

—Si, seulement, j'était venu hier, se disait-il. Je serais arrivé avant le départ de ce misérable et j'aurais pu toucher la somme que je venais chercher. Je savais bien que les bâtons en croix me porteraient malheur!

Une autre fois, étant à table avec sa femme, celle-ci renversa la salière.

—Malheureuse! s'écria Thomas, tu as renversé la salière et c'est aujourd'hui vendredi. Tu es cause qu'il nous arrivera quelque chose de fâcheux!

Mais sa femme, qui n'était nullement superstitieuse, se mit à rire, ce qui rendit le paysan de fort méchante humeur. Il malmena son épouse, celle-ci répliqua. Bref, des mots, ils en vinrent aux coups, si bien que toute la vaisselle y passa.

Devant ce désastre, Thomas se dit encore:

—Voilà bien la preuve que la salière renversée un vendredi porte malheur.

Quelque temps après, il lui arriva de dîner en nombreuse compagnie chez un voisin. Le repas avait commencé joyeusement. Les mets étaient bons et la liqueur fameuse. Thomas, fort gourmand, se régalait.

Soudain, quelqu'un remarqua:

—Tiens! nous sommes treize à table!

Puis il ajouta, en riant, car il n'était en aucune façon crédule: "L'un de nous mourra dans l'année."

Les autres convives plaisantèrent également sur ce sujet, mais Thomas sentit un frisson le gagner. Il croyait fermement à ce soi-disant présage. Dès cet instant, son bel appétit s'envola, et le plantureux dîner lui passa pour ainsi dire sous le nez sans qu'il y mît la dent.

Par contre, le reste de l'assistance n'en perdit pas une

bouchée, et, chose singulière, personne ne fut même malade d'une simple indigestion.

Le temps passa.

Le superstitieux Thomas n'avait pas oublié le danger auquel il croyait s'être exposé. Aussi, s'informait-il fréquemment de la santé de chacun de ceux qui se trouvaient à table avec lui ce jour-là. Tous se portaient à merveille, et il en fut de même durant les mois qui suivirent. Au fur et à mesure que la fin de l'année approchait, notre paysan devenait de plus en plus inquiet.

—Mon Dieu! se disait-il, aucun des autres ne semble devoir mourir... Est-ce à moi que le mauvais sort est réservé? Je ne me sens pas bien depuis quelque temps.

Son malaise était bien naturel, étant donné le souci qu'il se faisait. Il allait même croissant: ses craintes devenant de plus en plus vives, tant et si bien qu'il finit par dégénérer en une fièvre cérébrale...

Ce n'est pas une maladie toujours mortelle. Il en aurait sans doute guéri s'il avait pu passer l'année.

Malheureusement, son angoisse et ses terreurs furent telles, que la fièvre prit un caractère pernicieux et l'emporta. On était au 25 décembre.

—Voilà qui prouve bien que lorsqu'on est treize à table, l'un des convives meurt dans l'année, aurait-il pu dire, si les morts parlaient.

Et moi, je dis à mon tour: "Voilà qui prouve bien que les présages ne sont funestes que lorsqu'on y attache de l'importance. La meilleure façon de conjurer le mauvais sort est de ne pas y croire. Pourtant, si! A ma connaissance, il existe un présage certain. C'est la crédulité. Elle prouve la sottise."

E. J.

AMUSEMENTS MATHEMATIQUES No 12.

Trouver un nombre composé de 4 chiffres, tels que:

1o Le chiffre des mille, plus celui des centaines, plus celui des dizaines égalent 14;

2o Que le chiffre des mille, plus celui des centaines, plus celui des unités égalent 17;

3o Que le chiffre des mille, plus celui des dizaines, plus celui des unités égalent 13;

4o Que le chiffre des centaines, plus celui des dizaines, plus celui des unités égalent 19.

Voir la solution, page 46.

Le lion sera-t-il toujours le roi des animaux?

Non, car il y a un insecte qui est appelé à régner (araignée).

VIN MORIN



CRESO-PHATES

GRANDIOSE DECOUVERTE

Pour Consomption pulmonaire, Bronchite, Toux, Rhume, Catarrhe, Débilité, Etc.

VICTOIRE DECISIVE

Il faut que je vous dise avec beaucoup de joie que votre Vin Morin, Creso-Phates a été une vraie bénédiction pour une pauvre victime de la Bronchite. Depuis plusieurs années, je souffrais de cette terrible maladie. J'essayai beaucoup de remèdes mais mon état allait de mal en pis. A la fin, je fus persuadée d'essayer le Vin Morin et je suis heureuse de dire que votre médecine a amené en moi un merveilleux changement.

Je peux depuis que j'ai commencé ce traitement vaquer à mes occupations sans éprouver de fatigue. Que la bénédiction de Dieu soit sur vous et l'œuvre immense que fait votre médecine : telle est la prière que fait votre amie qui vous souhaite tout le succès possible.

(Signé) Dame ELZÉAR PLOUTE,
229, Arago, St-Sauveur, Qué.

EN VENTE PARTOUT

Dépot en Gros : **Dr Ed. Morin & Cie**
(Enregistré)

113, Côte de la Montagne, Québec.

ENIGME No 6.

Par moi commence la tempête;
Mais je finis toujours la nuit.
Sans moi, jamais on ne verrait de fête.
On ne m'entend pas dans le bruit.

Voir réponse, page 18.

Les richesses trompent en flattant, elles promettent une chose et en font une autre; leur possession est très précaire, car elles passent de l'un à l'autre, et, dans leur marche aveugle, elles abandonnent ceux qui les possédaient, ou elles vont se donner à ceux qui ne les avaient pas.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

L'HYGIENE.

L'hygiène est la science qui enseigne le secret de nous préserver des maladies qui nous menacent, c'est la conservation de la santé et la prolongation de la vie; c'est donc aussi la prolongation du bonheur, puisque, sans la santé, l'existence est pénible et la vie est à charge.

La santé qui est le plus précieux des biens, est aussi le plus gaspillé des trésors.

L'art de conserver la santé consiste dans l'application des règles hygiéniques, et, si chacun voulait utiliser nos conseils dans l'occasion, il réussirait à maintenir ou à ramener facilement dans son état normal les rouages de cette machine compliquée que nous appelons le corps et le soustrairait à bien des maladies que l'ignorance seule laisse souvent développer en nous, au préjudice de notre santé, de notre repos, de notre bourse et souvent même de notre vie.

Conseils d'hygiène.

Soyez sobre: conservez toujours un restant d'appétit au sortir de table, c'est le premier moyen de vous bien porter.

Ne mangez, ni ne buvez précipitamment. Evitez de boire trop frais. Ne vous exposez pas à l'air froid quand vous êtes en sueur.

La propreté entretient la santé, qu'elle règne donc en vous, en vos vêtements, en votre habitation, et en tout ce qui est à votre usage.

Il faut toujours respirer par le nez et non par la bouche. En respirant par la bouche, on introduit dans les poumons un air trop froid ou trop chaud, le plus souvent chargé de poussières et de microbes; d'autre part, la quantité d'air introduite dans les poumons par la bouche est bien inférieure à celle qui y arrive par le nez. En passant par les narines, l'air est échauffé légèrement avant son entrée dans les voies respiratoires, est filtré au moyen des poils qui tapissent les parois intérieures. Le bon air est le véritable élixir de longue vie. Si votre profession s'exerce à domicile, ventilez bien votre bureau, votre magasin ou votre atelier, et quel que soit votre genre de vie, dormez toujours dans une pièce avec fenêtres ouvertes, en ayant soin de ne pas placer votre lit entre une fenêtre ouverte et une porte ou autre issue mal fermée. Lorsqu'il fait froid, l'on peut diminuer l'ouverture des fenêtres, mais tant qu'il ne gèle pas, elles peuvent rester ouvertes sans crainte du moindre danger.

Ne dormez pas dans une chambre où l'on aurait déposé soit des fruits, soit des fleurs; il s'en exhale, en effet, un gaz qui vicie l'air et le rend impropre à la respiration.

Evitez de faire sécher du linge dans une chambre à coucher.

En hiver, tenez au-dessus du poêle de l'eau, qui, se vaporisant, redonne à l'air l'humidité que le foyer lui ôte.

Un travail modéré est nécessaire à votre santé, pour fortifier vos organes.

Se coucher de bonne heure et se lever bon matin.

Evitez l'humidité et le froid aux pieds.

Portez des vêtements légers, perméables à l'air et ne comprimant aucun organe.

Faites, des graines, des fruits, des légumes et des légumineuses, la base de votre nourriture, n'accordez à la viande qu'une valeur bien relative. Prenez votre nourriture dans l'état le plus naturel. Ne buvez qu'à votre soif, peu ou pas en mangeant, usez surtout d'eau pure comme boisson.

Evitez tous les stimulants, surtout le tabac et l'alcool.

Cultivez le calme, le sang-froid et la gaieté de l'esprit.

Evitez la colère, la rancune et par dessus tout, la crainte.

Prêtez une sérieuse attention aux avertissements que nous donne la nature, sous forme de malaise, de grande fatigue, de dépression, et de douleur; recherchez-en la cause pour la supprimer.

Exercice.

L'exercice est une nécessité de notre être; il est indispensable pour notre santé. Un exercice modéré accroît nos forces, facilite la circulation du sang, excite notre appétit et nous prépare un sommeil tranquille.

Le manque d'exercice procure la constipation et une infinité d'autres maladies.

Travail.

La loi du travail est écrite au frontispice de l'humanité; elle est, pour tous les hommes, un devoir et une obligation, et celui qui y manque frustre la société, tourne le dos au bien-être et au bonheur et se prépare un avenir ténébreux.

Honte, misère, maladie, abrutissement, dégoût de la vie: voilà ce qui attend le paresseux au bout de la route dans laquelle il s'engage.

Santé, bien-être, gaieté, bonheur, considération: voilà les résultats inévitables de l'activité, du travail intelligent et bien entendu.

Alcoolisme.

L'alcool, voilà l'ennemi!

L'alcool fait plus de victimes que toutes les épidémies réunies, il ruine les familles. Il est le principal pourvoyeur des asiles d'aliénés, des hôpitaux, des prisons. Il n'étanche pas la soif, il la donne; il ne réchauffe pas, il ne nourrit pas, il ne fortifie pas, il tue. **Guerre à l'alcool.**

Ivresse. — L'ivresse est une dégradation morale qui ravale l'homme au-dessous de la bête; celui qui boit avec excès, et qui se met dans cet état, s'expose au mépris public; il perd l'estime et la confiance des honnêtes gens. Honte à celui qui s'avilit de la sorte; la société le repousse et la maladie lui tend les bras.

Il peut arriver néanmoins par extraordinaire, quand on se trouve à quelques repas copieux, où quelques verres de bière sont bus pendant la digestion, que l'homme sobre soit surpris par la boisson et tombe dans cet état malheureux.

Pour y remédier, il faut vomir immédiatement en mettant les doigts au gosier et prendre ensuite un bol de thé ou de camomille. Si cela ne suffit pas, il faut boire un verre d'eau sucrée dans laquelle on verse 8 à 10 gouttes d'ammoniaque liquide, ou mieux encore une cuillerée à café d'eau sédative très forte.

On est soulagé ordinairement en quelques minutes en buvant un grand verre de café très fort non sucré, mais au contraire salé.

Ivrognerie chronique. — L'ivrognerie chronique amène les plus tristes résultats dans l'organisme. L'alcool absorbé journellement et en trop grande quantité altère pour ainsi dire tous les organes: l'estomac digère mal, il y a des pituites le matin, le foie devient malade, les mains tremblent, l'intelligence diminue, le caractère s'aigrit et devient violent. L'ivrogne a le visage couperosé et le nez d'un rouge caractéristique. Il peut être pris de **delirium tremens**, espèce de manie aiguë durant laquelle le malade, fou furieux très violent, ayant aux mains et aux pieds un tremblement très accusé et caractéristique, a des hallucinations terrifiantes.

A la longue, le malade plongé dans un abrutissement complet, finit par être dément. Les moindres plaies, les inflammations les plus bénignes deviennent graves chez l'ivrogne et tournent facilement à la gangrène.

CHARADE No 2.

Couleur charmante est mon premier,
Et conjonction mon dernier.
Simple fleur des champs mon entier.

Voir réponse, page 32.

Tabac.

Le tabac est un poison. Il agit sur tout le système nerveux, il prédispose aux congestions cérébrales, fait perdre la mémoire et la vivacité de l'imagination, fait cracher en abondance, ce qui irrite l'estomac, donne une mauvaise haleine et amortit le goût et l'odorat.

Faut-il interdire la prise, la chique, le cigare, la cigarette, la pipe, etc.

Les grands savants ne sont pas d'accord à ce sujet; les uns disent: Oui, il faut absolument défendre l'usage du tabac; les autres prétendent que non.

La vérité, à mon humble avis, est que l'usage modéré du tabac, sous les différentes formes qu'il est employé actuellement (prise, chique, cigarette, cigare, pipe, etc.), ne doit être défendu; l'abus seul est condamnable.

Pour moi, l'usage modéré du tabac répond à un besoin impérieux de notre nature; il nous procure des sensations agréables; il éloigne, par la sensation qu'il procure, les idées noires qui nous assiègent sans cesse, il rend la vie plus gaie, plus agréable; c'est le complément indispensable d'un bon repas, comme aussi la consolation du malheureux qui est obligé de se contenter d'un morceau de pain et d'un verre d'eau.

Aux prêcheurs de fausse morale, je dirai que, pendant ma longue carrière, j'ai vu des milliers de malheureux supporter plutôt la privation du pain que celle du tabac. Dans mes longs voyages, j'ai constaté que partout les hommes fument, prisent ou mâchent; sur toutes les parties du globe, à toutes les latitudes, sous l'influence de tous les climats, dans tous les degrés de la civilisation, dans toutes les conditions de la vie sociale.

Conclusion: usez modérément du tabac; mais gardez-vous bien d'en abuser.

La cigarette.

Il a été reconnu et constaté que pour les jeunes garçons, c'est une aussi mauvaise habitude de fumer la cigarette que pour les adultes de fumer de l'opium.

Le tabac stimule d'abord les nerfs, puis les stupéfie. Le tabac rend les jeunes gens poitrinaires, il leur hypertrophie le cœur, il les rend fous. Que d'enfants charmants et bien portants sont devenus ainsi malades et inintelligents! La cigarette est pire que la pipe ou le cigare. Si cette habitude persiste, le système nerveux s'affecte, l'action du cœur s'affaiblit, et la circulation du sang diminue. En dehors de la qualité inférieure du tabac dont sont faites les cigarettes, la manière de les fumer est très préjudiciable. La fumée, qu'elle soit inhalée ou renvoyée par les narines, amène la sécheresse de la membrane qui tapisse la bouche, le larynx s'affaiblit, la voix perd de sa douceur et de sa clarté. Rien ne nuit plus aux organes vocaux d'un jeune garçon que l'habitude de fumer la cigarette.

Contre les vers des enfants.

Prendre dans un verre ordinaire deux cuillerées à bouche d'eau fraîche, un petit morceau de sucre et le jus d'un citron. Remuer le tout ensemble, on obtient une limonade délicieuse que tous les enfants boivent avec plaisir.
On leur donne cette limonade à jeun.

Le hoquet.

Beaucoup de recettes plus ou moins efficaces, existent pour le faire passer: boire lentement, boucher les oreilles, avoir peur, etc. Le moyen le plus simple et surtout le plus efficace, est d'éternuer, et pour cela rien de plus facile, un grain de tabac provoque un éternuement suffisant pour faire passer immédiatement le hoquet. Essayez et vous verrez.

Rhume de Cerveau.

Coupez un citron en deux; pressez-en la moitié dans le creux de votre main et reniflez-en fortement le jus; après avoir éternué, faites-en de même de l'autre moitié.
On guérit ainsi le rhume de cerveau et on prévient presque toujours l'érysipèle et le rhume de poitrine.

Boisson pour malades.

Voici un breuvage facile à se procurer, et que les pauvres malades altérés par la fièvre, boivent avec le plus grand plaisir:
Prendre deux ou trois pommes, les couper en morceaux sans les peler et les faire bouillir pendant un quart-d'heure environ dans une pinte d'eau; passer dans une passoire, laisser la température de cette boisson s'abaisser à celle de la chambre du malade et la lui donner sans la sucrer.

Liqueur hygiénique.

Mettez dans une pinte d'eau-de-vie ordinaire, deux onces d'écorce d'orange, laissez macérer six jours dans la bouteille, ajoutez ensuite une pinte d'eau ordinaire et une livre de sucre; le tout bien mélangé, la liqueur est prête à prendre; elle est d'une efficacité excellente pour combattre le mal de mer.

L'activité est aussi nécessaire au bonheur que l'agitation lui est contraire.

Les propriétés de la pomme.

La pomme est excellente pour le cerveau, parce qu'elle contient plus d'acide phosphorique sous une forme aisément digérée que les autres fruits. Elle excite l'action du foie, procure un bon sommeil profond, et désinfecte complètement la bouche. De plus, la pomme prévient l'indigestion et a des propriétés reconnues contre les maladies de la gorge.

Il est salutaire de manger des pommes au moment de se mettre au lit. Elles ne causeront aucun mal, même aux personnes les plus délicates, à condition, bien entendu, qu'elles soient mûres et juteuses.

Constipation.

Nous conseillons vivement aux personnes qui souffrent habituellement de la constipation de prendre tous les matins, au sortir du lit, pendant cinq à six jours de suite, un verre d'eau fraîche avec des graines de lin.

Le soir, avant de se coucher, mettre dans un verre d'eau une bonne cuillerée à bouche de graines de lin, bien couvrir le verre et, le matin, agiter fortement et avaler l'eau et les graines sans les mâcher. Résultats certains.

Cors aux pieds, Œils-de-perdrix, Durillons, Oignons, etc.

Un remède bien simple et qui donne toujours de très bons résultats, consiste à faire tremper dans un demi-verre de fort vinaigre, et cela pendant une journée, des feuilles de lierre grimpant ou même des queues de poireau (vert du poireau), retirer du vinaigre les dites feuilles ou queues de poireau, et, après avoir bien lavé le cor, en appliquer un morceau (toujours bien mouillé de vinaigre sur la callosité); avec une bandelette de toile, l'attacher pour la maintenir jusqu'au lendemain matin.

On enlève la bandelette et la feuille ou vert de poireau et, avec l'ongle, on fait disparaître le cor, qui est complètement ramolli.

Avoir soin de bien presser avec le doigt pour voir s'il ne reste pas quelque parcelle de pointe ou racine du cor. Si on ne sent aucune douleur, la guérison est complète; si, au contraire, on éprouve la moindre douleur, ce qui indique qu'il y a encore des parcelles de racine, on frotte vivement avec un petit morceau d'oignon de lys sur la place qu'occupait le cor.

Au bout de deux minutes, il ne reste plus aucune trace de callosité et la guérison est radicale.

Destruction des fourmis dans les arbres, fruits, plantes.

Il y a un remède bien simple et surtout peu coûteux. Il consiste tout bonnement à mettre dans une petite soucoupe ou autre ustensile concave, environ deux onces de cassonnade ordinaire dans laquelle on incorpore de l'essence de térébenthine. On donne à ce mélange la consistance d'une pâte peu épaisse, et l'on dépose ensuite ces soucoupes dans les endroits envahis, dans les plates-bandes ou au pied des arbres attaqués.

Les fourmis, très friandes et d'un odorat très subtil, viennent en rangs serrés pour dévorer le sucre, mais comme en même temps elles ont absorbé l'essence de térébenthine, elles ne tarderont pas à se tordre dans des convulsions et à expirer.

Pour éloigner les fourmis des arbres fruitiers, on donne au tronc une couche circulaire de quelques pouces de largeur d'huile de lin mélangée à de la suie de cheminée. Quand on répand de la sciure de bois sous les arbres, les fourmis n'en approchent pas.

Pour détruire les fourmis, aussi bien dans les champs que dans les appartements, il suffit de semer dans les endroits qu'elles fréquentent, du marc de café (le résidu du café que l'on jette), les fourmis le mangent avec délices et c'est un poison violent pour elles.

Feuilles de Noyer.

Parmi les nombreux traitements préconisés contre le diabète, il en est un qui donne des résultats vraiment merveilleux. Ce traitement consiste tout simplement à boire, matin et soir, un grand verre d'une infusion de feuilles de noyer (une once pour une pinte d'eau).

Les feuilles de noyer activent la digestion et la circulation du sang, augmentent l'énergie des fonctions.

Sous leur influence, les chairs deviennent plus fermes, la pâleur chloratique fait place à une teinte rosée.

Leur action, il est vrai, est un peu lente. Il faut une vingtaine de jours au moins pour que les effets en soient sensibles.

On doit la conseiller non seulement dans le diabète mais aussi dans l'anémie, etc.

CHARADE No 1.

Une interjection se voit en mon premier,
L'eau de la mer nous fournit mon dernier.
Pour attacher, commode est mon entier.

Voir réponse, page 42.

Plantes d'appartement.

Le meilleur de tous les engrais pour les plantes d'appartement est le marc de café.

On en répand une couche très légère sur la surface des pots, on arrose.

Il faut remettre souvent une nouvelle couche, sans enlever l'ancienne.

Le marc de café prévient les maladies et donne de la vigueur aux plantes.

Procédé pour clarifier l'eau sans filtre.

Aux personnes qui ont quelques difficultés à se procurer une eau saine et pure, nous recommandons le procédé suivant: Mettre 10 grammes d'alun dans un seau d'eau; cette quantité suffit pour clarifier les eaux les plus malsaines; les impuretés se précipitent au fond du récipient et le liquide devient aussitôt cristallin.

Un jardin dans un verre d'eau.

Quand les glands joncheront la terre, prenez-en un bien net, sans trace de piqûres d'insectes; parcez-le avec une aiguille enfilée, dans le sens de la longueur, de façon à laisser le fil dans l'intérieur; vous poserez le gland à la surface de l'eau, dans un verre à boire, et pour qu'il ne s'enfonce pas, vous attacherez les extrémités du fil autour du verre.

Au bout de quelque temps, vous verrez germer le gland : un petit chêne sortira du côté de l'air, tandis que des radicelles s'épanouiront dans l'eau. Assurément, je ne vous assure pas que le chêne deviendra grand et qu'il pourra un jour causer au roseau, comme dans la fable, mais, enfin, cette expérience est intéressante par elle-même, et il faut la tenter.

PHILOGONE.

Dans la vie, il faut savoir se contenter de la petite part qui nous est faite, sans se décourager des déceptions que l'on rencontre; mais en les surmontant, au contraire, par du courage et de la persistance.

CHANSONNIER DES FAMILLES (Le), lyre canadienne, 3e édition, revue et considérablement augmentée. Plusieurs des chansons de cette édition sont avec musique. In-18 br. 30c.; cart. 40c. franco par la poste. La Cie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

LA FEMME CHRETIENNE.

"L'influence des femmes sur la vie tout entière est excessivement grande. Si nous étudions attentivement l'histoire, nous devons reconnaître que très souvent les femmes ont exercé une bien plus grande influence, sur la marche du monde, que nous, les fils orgueilleux d'Adam.

"Mais l'influence de la femme est plus grande encore au sein de la famille. Là, les femmes sont les gardiennes des bonnes mœurs, de la vraie piété, du sentiment religieux.

"Tous ceux qui ne sont pas entièrement corrompus portent, gravé dans leurs cœurs, le souvenir de ce qu'ils doivent à leurs mères. L'amour de sa mère ne s'éteint jamais au cœur d'un bon fils: il survit à la mort; un bon fils aime à visiter souvent la tombe de sa mère: c'est la preuve de la puissance maternelle. Et, une mère qui comprend et remplit dignement, par sa parole et son exemple, cette mission de gardienne du sentiment religieux et des bonnes mœurs, devant son mari et devant ses enfants, une telle mère fait un bien immense, incomparable.

"Quand la mère de famille trouve que c'est préférable d'aller s'amuser hors de chez elle, de fréquenter des concerts, les bals, le théâtre, etc., d'abandonner ses enfants aux domestiques, eh! alors, il ne faut pas s'étonner que plus tard les fils tournent mal et que les filles suivent des voies qui ne peuvent que nous déplaire et nous attrister.

"La femme mariée s'appelle mère de famille; sa place est donc dans la famille pour s'occuper de l'éducation de ses enfants et de leur formation religieuse.

"De nos jours, plus que jamais, il est absolument nécessaire d'attacher une grande importance à cette éducation de famille, à l'éducation faite par la mère. J'ai la ferme conviction que tous les efforts tentés, parmi nous, pour corrompre la jeunesse, échoueront contre l'amour tendre et dévoué des mères."

M. WINDHORST.

ENIGME No 7.

Je donne un mets exquis, fort à la mode,
Je fournis sauce et plat: Par ma foi, c'est commode!
Tu prends un glaive dans ta main,
Tu me le plonges dans le sein,
Puis dans ta bouche impatiente,
Tu m'engloutis toute vivante.

Voir réponse, page 40.

UNE DE PERDUE, DEUX DE TROUVEES, roman canadien, par G. de Boucherville. Nouvelle édition, avec couverture illustrée. 2 volumes in-12 . . . .$1.00
La Cie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

Où se trouve le vrai bonheur.

"Ah! le bonheur, on le cherche parfois bien loin, alors qu'on l'a sous la main. Non pas le bonheur chimérique et vague, tel qu'on le rêve en des romans, mais le bonheur humain, le vrai, celui qui fleurit sous les larmes et s'épanouit dans l'espoir d'une Eternité bienheureuse et dans la confiance en Dieu.

Etre heureux, ce n'est pas être riche, être adulé, être puissant; c'est avoir, malgré les misères de la vie, et ses tourments et ses angoisses, le contentement intérieur, cette paix intime et sans trouble qui ne se trouve que dans l'accomplissement du devoir journalier.

Marcher bravement dans le petit chemin que Dieu nous a tracé, sans trop se retourner, sans regarder jalousement, à droite et à gauche, si les sentiers où cheminent nos voisins sont moins rudes ou moins caillouteux que le nôtre; aller toujours de l'avant, en priant le Bon Dieu, chaque jour, de nous donner, avec notre pain quotidien, la force et le courage pour l'étape de la journée, voilà le bonheur!

Travailleurs, mes chers amis, ne cherchez les heureux de ce monde que parmi ceux qui travaillent et qui prient; malgré les épreuves et les misères, ceux-là seuls ont trouvé le secret d'être toujours joyeux.

"Pour vivre heureux, vivons cachés!"

ANDRE BESSON.

A MA FILLE.

Oh! bien loin de la voie
Où marche le pécheur,
Chemine où Dieu t'envoie!
Enfant, garde ta joie!
Lis, garde ta blancheur!

Sois humble! que t'importe
Le riche et le puissant!
Un souffle les emporte.
La force la plus forte
C'est un cœur innocent.

Reste à la solitude!
Reste à la pauvreté!
Vis sans inquiétude,
Et ne te fais étude
Que de l'éternité!

VICTOR HUGO.

A GENOUX POUR LA PRIERE, MAIS DEBOUT POUR LA LUTTE.

Cette devise bretonne, la connaissez-vous, jeunes gens? Et cette autre, bien chrétienne et si entraînante:

je dois, — je veux, — je peux, — Dieu est là.

Ah! ne vous contentez pas de les admirer, ces devises, faites-les pénétrer avec tout ce qu'elles ont de vie et de force et dans votre esprit et dans votre cœur et dans votre volonté.

C'est pour vous que Michelet, un homme certes qui n'est point suspect, écrivait: Au milieu de tant de progrès matériels et intellectuels, le sens moral a baissé. Tout avance, tout se développe, une seule chose diminue, c'est l'âme.

Or, l'âme, ce n'est pas la poésie qui fait rêver et chanter d'harmonieuses paroles, ce ne sont pas les brillantes théories qui enfantent d'éloquentes discussions — l'âme est tout cela sans doute, mais elle est surtout le caractère, c'est-à-dire, comme l'écrit le Père Lacordaire, l'énergie constante de la volonté pour le bien, résolue pour entreprendre et forte pour résister...

Le caractère, c'est le "non possumus" dans le devoir et la vérité.

—C'est, le plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes.

C'est la vie entière mise au service du vrai et du bien.

C'est la résistance calme mais énergique à tout ce qui est injuste.

Lisez cette page de Taine, parlant d'un gentilhomme qui, pendant la Terreur, avait été condamné à la peine de mort.

Sans se troubler, il se dit:

"Je suis condamné très légalement, ce n'est pas douteux, mais en vertu d'une loi infâme et par un tribunal de bandits.

"Je suis donc en état de défense, parfaitement illégale, c'est vrai, — mais absolument légitime."

Et il afficha sur tous les murs les paroles suivantes qu'il signa de son nom:

Qu'on vienne me prendre pour me mener à la guillotine: j'habite telle rue, tel numéro; je ne chercherai pas à fuir; je continuerai à mener ma vie ordinaire. Mais j'avertis charitablement ceux qui se présenteront pour m'arrêter, que j'aurai désormais deux pistolets chargés sur moi, qui ne me quitteront plus. Je tuerai mes deux hommes, vous n'en tuerez qu'un.

Or, Taine rapporte que ce gentilhomme s'est promené tranquillement dans les rues de sa grande ville, pendant toute la Terreur, que personne n'a songé à l'inquiéter, et que même quand il se promenait, on se rangeait avec beaucoup de respect sur son passage.

"J'admire beaucoup, ajoute M. de Lamarzelle, — en rapportant ce fait, — toutes les victimes héroïques qui, pendant la Terreur, ont porté avec tant de courage, de résignation, de fierté, de dédain souvent, leurs têtes sur l'échafaud; mais j'admire plus encore le gentilhomme aux deux pistolets.

Car lui, au moins, a pu, lorsqu'il est mort tranquillement dans son lit, se rendre ce témoignage: "Si tous avaient agi comme moi, mon pays n'aurait pas connu toutes les horreurs qui l'ont ensanglanté, toutes les hontes qui l'ont déshonoré à cette époque sinistre."

* * *

Avec un peu plus de virilité — un peu plus de fermeté dans le caractère — un peu plus de ce sang froid qui est le résultat de la possession de soi-même et un peu plus de confiance en Dieu — comme on resterait maître de soi et des autres, comme on saurait résister et combattre.

La vieille devise:

Aide-toi et Dieu t'aidera

est toujours vraie.

Ce n'est pas Dieu qui manque à notre appel, c'est nous qui manquons à l'appel de Dieu — nous qui ne savons ni nous lever, ni marcher, ni résister avec la pensée que Dieu près de nous et avec nous est toujours vivant et s'appelle toujours le Dieu fort.

FEUILLES D'AUTOMNE.

Quel joli tapis font aux chemins, les feuilles mortes de l'automne! On dirait d'une pluie d'or tombant des arbres secoués par le vent; et ces petites choses légères, fragiles comme une soie usée qui se casserait aux plis, chantent dans leurs rondeaux une chanson douce et triste à la fois: la complainte des étés défunts, des brises mortes et des parfums évanouis.

Où s'en vont-elles ainsi murmurantes, poussées par une force invisible?

Elles s'en vont où vont les choses qui ont fini leur existence particulière, mais dont Dieu veut se servir encore sous une incarnation nouvelle. Car Dieu ne fait rien ici-bas d'inutile, ni l'insecte bourdonnant qui paraît importun et qu'on chasse d'une main impatiente, ni ces pauvres feuilles de l'automne, qui vont achever de mourir dans le sol, où leurs atomes désagrégés se mêlent à d'autres atomes, afin de renaître ensuite sous une autre forme, et de faire lever les prochaines moissons.

Petits enfants, aux yeux quêteurs d'images, quand vous voyez tourbillonner les feuilles mortes, songez au Dieu si bon, qui dispose tout dans la nature avec une infinie sagesse, et qui ne nous envoie l'automne que pour nous préparer au retour du printemps.

BERTHEM BONTOUX.

LA VOIE.

La voie, bonne ou mauvaise, que l'homme suit dans sa jeunesse, il la suivra plus tard.

Le docteur saint Paul, dans sa prévoyance, indique un grand nombre de voies, afin que chacun prenne celle qu'il voudra et qu'il jugera lui convenir mieux.

La voie de la virginité est bonne ; mais comme elle est difficile et sublime, elle demande des âmes mieux trempées.

La voie du veuvage n'est pas aussi difficile que celle de la virginité, mais elle est rocailleuse et hérissée de difficultés; elle veut des âmes plus prudentes.

La voie du mariage est bonne aussi; elle est unie et droite, mais elle arrive à la demeure des saints par un plus long détour: c'est par elle que marche le plus grand nombre.

Il vaut beaucoup mieux arriver à un royaume par un chemin difficile que d'être conduit au supplice par une voie agréable et sans difficulté.

La femme n'a point été formée des pieds de l'homme pour être sa servante, ni de sa tête pour être sa maîtresse, mais de son côté pour être sa compagne.

* * *

Une maison n'est pas parfaitement établie sans cette triple union de l'homme et de la femme, du père et du fils, du maître et du serviteur.

* * *

Rechercher les richesses, accroître son argent par le prêt, étendre ses possessions dans des ventes aux enchères, est une industrie et un gain aux yeux des hommes; mais aux yeux de Dieu, c'est un crime et un châtiment.

* * *

Etre maître de son cœur, maître de soi, vaut mieux qu'être maître d'une ville, dit L'Ecclésiaste; car la longueur de la vie et la douce paix d'une vieillesse heureuse sont la juste récompense de la modération en tout.

CHANTS LITURGIQUES, extraits du Graduel, du Vespéral et du Processionnal de la province ecclésiastique de Québec (notation en plain-chant). Quatrième édition sur beau papier blanc. In-18, pleine reliure toile anglaise. Prix: la douzaine $4.80; l'exemplaire 50c. franco par la poste. La Cie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

L'ORIGINE DES FRUITS ET DES LEGUMES.

D'une statistique récente, nous détachons l'origine des végétaux suivants:

Le thé nous arrive de Chine;

L'épinard est originaire de la Perse;

Le navet poussa dans la campagne de Rome;

Le raifort vient d'Angleterre;

Les melons sont asiatiques;

Le haricot arrive d'Egypte;

La sauge poussait dans le midi de l'Europe;

Les petits pois (pas ceux d'Argenteuil) sont également du Midi;

Le concombre est un légume tropical;

L'ail est originaire de Sicile et des rives méditerranéennes;

L'asperge, jadis plante sauvage des côtes anglaises, est cultivée avec soin;

Le riz vient de Chine et des îles océaniennes;

Le clou de girofle et la noix de muscade sont originaires de Malacca et de Sumatra;

La tomate fut découverte par le Portugais Toma, dans l'Amérique du Sud;

Le persil, si on en croit la mythologie, vient d'Egypte;

L'oignon était l'objet d'un culte spécial de la part des habitants des rives du Nil, mais il vient des Indes;

Le café vient des îles des Antilles;

Les citrons poussaient dans l'Italie méridionale, mais ils avaient été importés d'Asie;

Enfin, la pomme de terre vient d'Amérique.

Pour les fruits, nous trouvons:

La groseille vient de la Grande-Bretagne;

Les noisettes sont originaires de la Grèce;

Les coings étaient cultivés à Corinthe;

La pêche est persane;

Les prunes viennent de Damas;

Le gingembre était commun dans les Indes;

L'abricot vient d'Amérique;

Les poires furent importées d'Orient par les Romains;

La noix est originaire de la Perse et du Caucase;

Les cerises étaient appréciées en Asie dès le commencement de notre ère;

Les pommes, comme les poires, furent importées à Rome par des voyageurs venant d'Orient.

Solon pleurait la mort de son fils: "Pourquoi pleurer, lui disait-on, puisque vos larmes sont inutiles?

—C'est pour cela même que je pleure, répondit-il.

Pâtisserie Légère,
Pain Délicieux, Gâteaux Exquis,
Céréales à déjeuner sans rivales.

Voilà ce que vous obtiendrez avec les produits supérieurs

OGILVIE

Ogilvie's Royal Household — **La Farine Royale** La grande favorite de la bonne Ménagère Canadienne, parce que c'est elle qui répond le mieux à tous les besoins du ménage — pain ou pâtisseries.

Ogilvie's Rolled Oats — **La Farine d'Avoine Ogilvie** est préparée avec la meilleure avoine au monde : l'avoine du Manitoba ; elle flatte le palais par sa saveur sucrée qui en fait un aliment recherché pour le déjeuner.

Ogilvie's Wheat Marrow — **La Moelle du Blé Ogilvie** contient tous les éléments digestibles et assimilables du meilleur blé — tout ce qui est essentiel à l'entretien du corps, à la réparation des pertes de l'organisme : on en fait des puddings, des gâteaux savoureux.

Produits Recommandés pour leur excellence

Ogilvie's "Golden Meal", "Pearl Barley", "Pearl Hominy".

THE OGILVIE FLOUR MILLS CO., Ltd.

Par Brevet Royal Fournisseurs de
S. A. R. le Prince de Galles.

MONTREAL and WINNIPEG.

SIROP LAFLECHE



"LES loups-garous, les enfants, faut pas rire de ça, par rapport que ce sont des êtres qui sont, comme qui dirait, pleins de marifices, et peuvent vous jouer un mauvais tour de leur composition, comme la chose m'est arrivée à moi qui vous parle en ce moment."

Celui qui s'exprimait ainsi n'était autre qu'un dénommé Fricotto, ancien homme de chantier retiré de la profession et devenu charretier sur ses vieux jours.

Le père Fricotto (était-ce son nom? je ne l'ai jamais su) conduisait, il y a quelques années, les voyageurs de X...... à Z......, et ne se faisait jamais prier pour régaler ses clients de quelques-unes de ces histoires fabuleuses dont il possédait un répertoire inépuisable à faire envie à Ladébauche et à Jos. Violon. Ce soir-là, nous étions deux chasseurs dans sa voiture; ce qu'il appelait son cheval cheminait au petit pas, et c'est à la suite d'une réflexion irrévérencieuse de mon camarade envers les loups-garous, que notre automédon s'était déboutonné de la tirade précitée.

—Ah! oui, continua-t-il, vous autres, les jeunesses d'aujourd'hui, vous faites les farauds avec ces choses-là, mais, je sais ben, moé, que si vous en rencontriez tant seurement la queue d'un de loup-garou, ou ben un fiforlet ben fâché, vous auriez une rodeuse de frousse que ça vous en flanquerait une colique dans la bedaine pour le restant de vos jours et de votre vie, vieille misère à joual sur un quêteux!

—Vous en avez donc vus, vous, père Fricotto, des loups-garous? fis-je pour faire jaser le bonhomme.

—Comment si j'en ai vus? Ben, ça s'adonne que oui, et un tannant.

—Racontez-nous ça.

—Correct, les enfants, je vais vous en conter le court et le long, à seule fin de donner le poli à votre éducation, qui me fait l'effet d'avoir été pas mal négligée du côté des choses qu'on comprend pas.

Et ayant bourré sa pipe, le bonhomme commença en ces termes:

—Cric !

—Crac !

C'est donc pour vous faire assavoir, les enfants, que dans ce temps-là, qu'était mon jeune temps, j'étais pas aussi vieux qu'aujourd'hui, comme de raison.

C'est pas pour me vanter, mais bagasse! j'étais une jeunesse qu'avait pas frette aux yeux.

Parlez-en au p'tit défunt Tanisse au père Latrouille de par chez-nous, ou ben encore au grand Ged Brind'amour; y vont vous le dire eux-autres si Fricotto était une jeunesse ou ben si c'en était pas une.

Ben mieux que ça, demandez au défunt Pit Bordeleau, j'y ai donné seulement qu'un coup de poing, une fois qu'y voulait s'essayer...... il est mort.

—Du coup de poing?

—Non, d'une enflammation de célestins, vingt-trois ans après.

Oui, les amis, j'avais le bras raide, un peu dépareillé, comme on dit. Faut ça, voyez-vous, dans la profession de cageux, rapport que dans les chanquiers de ce temps-là, c'était ben plus nécessaire d'avoir une bonne poigne que de savoir le latin comme un curé, vu que c'était plus à la mode de parler avec ses poings qu'avec des tarmes d'avocats.

Au jour d'aujourd'hui, vieux cimiquière! c'est pus comme ça dans les chanquiers d'à c't'heure; on porte pas de poignets blancs pis c'est juste.

Aussi, y a pus de "fun" à monter par en-haut.

Donc, pour revenir à mon histoire, je vous disais donc que c't'année-là, qui tombait justement l'année que mon défunt père a acheté la taure caille au b'om Zéphirin Petaregret, je m'étais engagé pour le compte d'un boss irlandais, qui ne répondait pas au nom de Pat Fracassonne, qui pourtant lui avait été octroyé le jour de son baptême, pour la bonne raison qu'il était sourd comme un potte, sous vot' respect.

On partit donc pour faire chanquier dans le haut de la Gatineau, une paroisse qu'a pas sa pareille pour quant à ce qui en est des fiforlets, loups-garous, chasse-galerie, et tout le tremblement des vomitures de Satan et de ses amis.

N'importe quel Canayen qu'a fait sa cléricature d'homme de chanquier dans ce Crysosthome de pays-là peut vous le dire aussi ben que moi. Ça se "bitt" pas, que je vous dis.

Dans ce temps-là, vous savez, on voyageait pas dans les

chars, comme à c't'heure, non, on prenait pas le poulemane, je vous en passe un papier; on s'crachait dans les mains, pis on s'plantait sus l'aviron.

Dans mon canot on était deux de notre gang, moé pis le grand Sirop Laflèche, un crapet de sacreur, les enfants, que j'vous mens pas, ça pouvait faire r'dresser le poil sur la blague d'un voyageur.

Ce bondance-là vous avait dans le gosier la plus belle couvée de sacres, que je me demande encore ousque le véreux avait trouvé ça.

Quand y commençait, ça finissait pus, c'était quasiment comme les sarmons de notre vicaire, on voyait pas poindre l'ainsi-soit-il avant une bonne demi-heure.

Je cré, ma conscience du bon Yeu, que ses vermonts de sacres faisaient des petits, sous vot' respect.



Pat Fracassonne.

—Sirop, que j'y disais amicalement, espèce d'escorpion gélatineux, cesse donc d'interboliser tout ce qu'y a de sacré, tu vas nous attirer queuque malédiction.

Va donc te promener, qu'il me rentassait, espèce d'escrépuleux.

Je répliquais pas, vu que ça aurait servi à rien, mais je me disais à l'intérieur du gabareau: C'coco-là nous portera malheur, c'est sûr. Je me trompais pas, comme vous allez voir.

Si encore l'insécrable avait eu que ce défaut-là, j'aurais trop rien dit, vu qu'y venait de Sorel, une place ousque les sacres poussent tout seuls, mais le pendard avait une autre infirmité.

Il avait un petit Sahara dans le gosier, et, comme de rai-

son, fallait que le gabareau humecte ça continuellement. Ce qui fait, que je voyageais pas avec un homme, je voyageais avec un entonnoir qui sacrait comme défunt Sacrant lui-même.

Moi, comme de raison, j'y coulais ça en douceur, pour tâcher de le ramener correct, si ben qu'un beau jour, le v'là qui se fâche.

—Ecoute, Fricotto, qu'y me déclare entre une lampée d'étoffe du pays et un pépère de sacre qui venait moiquié de Sorel, moiquié de Trois-Rivières, si tu fais encore l'enfant de chœur escrépuleux, je te bougre là au prochain portage.

Alors, moi, comme je voulais pas qu'y me plante là, tout



Le père Fricotto.

fin seul avec le canot et les bagages, j'ai pas dit un crapet de mot.

On finit par se rendre comme ça jusqu'à Bytown, sans qu'il nous arrive rien.

Mais, là, ôtez vos pieds de dedans le blé-d'Inde, Charlot s'est mis de la partie, que, ma foi de gueux, je me sens souleur jusque dans mes talons de bottes, et je cré ben, sans vous commander, que j'aurai pas la force de vous conter ça, si vous avez pas une larme de queuque chose à m'offrir pour me remettre sur le ton, comme disent les avocats.

Nous nous empressâmes de nous rendre à son invitation, et après s'être copieusement rincé la dalle et avoir bourré une seconde pipe, le père Fricotto reprit:

—De sacres en sacres et de lampées en lampées, on est donc arrivé à Bytown, comme je viens d'avoir l'honneur de vous le dire.

Comme on avait à peu près une demi-journée d'avance sur les copains, on amarre le canot et on part faire un tour en ville.

On avait pas fait dix pas que v'là mon Sirop qui me dit comme ça :

—Ecoute, mon vieux Fricotto, si ça ne te fait pas de différence, je vais piquer une pointe à environ un mille d'icitte; je voudrais aller voir mon oncle Cornu, que j'ai pas vu depuis le jour de mon baptême. Ça y ferait plaisir. Je te rejoindrai au petit jour.

—C'est ben correct, que j'y réplique d'un œil décidé, vas-y le voir ton Cornu d'oncle, tant que tu voudras; seulement, j'vas te dire une chose, si tu peux te saouler et oublier de revenir, mon bougre de salaud, t'auras affaire à Bibi, c'est tout ce que j'peux te dire. Incruste-toé ça dans le grenier de l'entonnoir.

Et sur c'te recommandation paternelle, je le lâchai lousse. Quant à moé, après m'être fourré une moyenne torquette dans le gavion, je m'en fus chez la p'tite Célanir au père François, une jeunesse un peu extra que je manquais jamais d'aller voir, à chaque fois que je passais à Bytown.

Y avait justement râfle et bal chez Célanir, ce soir-là. Faut pas demander si Fricotto a été ben reçu, bondance!

C'est pas pour me vanter, mais en me voyant, le père François a avindu son ''stuff'', et la mère, ses tourquières, rapport que c'étaient des gens un peu recevants, je vous en passe un papier.

Toujours est-il, comme disent les notaires, qu'on s'est trémoussé la corporation jusqu'au matin, ça marchait sus un temps; c'est pas pour rien dire de trop, mais, vieux pétard! c'est des jeunesses qu'y en avait dedans; tout du ''stock'' liméro un. Une gigue attendait pas l'autre, pis ho donc! pis ho donc! que, ma foi de gueux, j'cré quasiment que ces créatures-là avaient le guiable au corps, sous vot' respect.

A la fin des fins, finalement, a ben fallu se greyer pour partir, rapport que le soleil commençait à se montrer le museau à l'horizon.

Y se sont mis à me tourmenter pour rester, comme de raison, mais, bougez pas, quand Fricotto est décidé, c'est pour tout de bon.

Après avoir souhaité le bonjour à la compagnée et avoir embrassé la p'tite Célanir, derrière la porte, pendant que le bonhomme François avait le dos tourné pour me verser le coup de partance, j'ai pris le bord du bord de l'eau, ousque le canot était amarré, pis ousque ce crapet de Sirop devait m'attendre.

Le canot était toujours là, mais pas plus de Sirop que dans le creux de la main.

—Bon, que je me module à l'intérieur de la couenne, je gagerais un écu contre une chique de tabac noir, que le Crysosthome s'est saoulé comme un possédé de salaud qu'il est.

Me v'là ben en peine, vous comprenez.

Je me mets à l'attendre, pis attend, pis attend.

Au bout d'une bonne demi-heure, comme le citron ne s'amenait pas, je fais ni une ni deusse, je me crache dans les mains, et je pars au-devant de lui, en me disant comme ça, à moé tout seul :

—Toé, mon vieux de Sirop, si faut que je te trouve plein, tu vas en manger une tannante, que tu t'en souviendras le jour de tes noces, de la poigne à Fricotto.

Après avoir marché pas mal longtemps et m'être informé à toutes les maisons que je rencontrais, j'ai fini pas jeter l'ancre dans les eaux de l'oncle Cornu à Sirop Laflèche.

Arrivant là, je me trouve nez à nez avec un vieux type qui, je ne vous mens pas, vous avait une trompe à faire rigoler un saule-pleureur.

Il était assis sur le banc des siaux, près de la porte; le pauvre bougre était atteint d'un ''black-eye'' accompagné d'une gueule synagogue d'une tomate. On aurait dit qu'il était tombé sur un tas de coups de poing.

—Bateau! que je m'intercalle en le voyant, v'là un Canayen qui a dû avoir un ''fun'' vert.

J'ôte ma tuque et je lui transvase d'un œil poli:

—C'est-y vous qu'êtes l'oncle Cornu de votre neveu Sirop Laflèche?

—Oui, qu'il me rentasse d'un ton sec, avec une voix de cadavre enrhumé.

—Ben, dans ce cas-là, sans vous commander, je voudrais ben savoir ousqu'est ce pochard de Sirop?

—Pour quoi faire?

—Pour y bougrer la plus rôdeuse de tripottée que ce crapet d'ivrogne a jamais attrapée.

—Ah! mon ami, parlez-moi-z'en pas, qu'il se met à brailler, quel malheur! quel malheur! Le pauvre Sirop est retourné loup-garou.

—??? !!!! . . . .

Devant c't'aveu, dénudé de feu d'artifice, je suis tombé dans un épatement susceptible de faire ruer un joual de bois.

—Vous voulez dire qu'il est saoul? que je lui interroge.

—Hélas! s'il n'était que saoul, ça ne serait rien d'estraordinaire.

—Ousqu'il est?

—Ça, le bon Yeu le sait.

—Mais comment que c't'aventure-là lui est succombée?

—Ben, v'là l'affaire:

Hier au soir, on était tranquillement en train de dire le chapelet en famille, ma femme, mes deux garçons, pis moé, quand tout à coup, v'là un grand gabareau qui rentre, et, après s'être informé si y était ben chez Baptiste Cornu, nous déclare qu'il est le gas à Zéphir Laflèche, qui est mon beau-frère. Alors, nous autres, naturellement, comme on est des gens recevants, on avint la cruche, et on se met à jaser des parents, des cochons, des volailles et autres affaires, tout en prenant queuque chose, comme de raison.

J'ai pas pris de temps à m'apercevoir que mon neveu Sirop était pas à sa première rencontre avec une cruche de whisky, rapport que, m'as dire comme on dit, le gaillard crachait pas dedans, je vous le garantis. Si ben que vers les minuit, le gas était plus que dérangé, il était plein comme un juge, sous vot' respect. Le v'là qui se met à vouloir tout casser, y sacrait, que ça en faisait du feu. Quand on a vu ça, on s'est pas laissé jaser par ce vaurien-là, on l'a agrafé, mes garçons pis moé, on l'a mis au grenier, et on l'a embarré en clef, pis on l'a laissé couver son vin.

Vers les deux heures du matin, je me lève et je grimpe au grenier pour voir ce que faisait mon neveu, j'ouvre la porte, j'allume la chandelle, je regarde, rien... Je fouille partout, pas plus de neveu que dans le fondement d'un avocat.

Devant ce mystère, je commence à me sentir souleur; je me demandais si Charlot en personne n'était pas venu le chercher.

Je descendis au jardin, ah! mon ami, vous parlez d'un chambardement! Venez voir ça.

Et, m'agrafant par ma bougrine, le bonhomme m'entraîne derrière la maison, dans le parmi de ses cultures; on aurait dit qu'un ouragan était venu y faire un pique-nique. Le blé-d'Inde était couché, les oignons arrachés, le sol piétiné.

—Tenez, l'ami, qu'il m'incruste, v'là comment j'ai trouvé mon jardin.

—Qui qu'a fait ça?

—Ce damné Sirop Laflèche, qu'est reviré en loup-garou. Pendant que j'étais là, pieds truffés par la surprise, je vois arriver sur moi une grosse bête noire, qui marchait à reculons comme une équervisse, aussi vrai que vous êtes là. Mais c'est pas tout, c'te crapette de bête arrachait mes carottes avec sa queue et se les fourrait dans un endroit par ousque c'est pas l'habitude de prendre son dîner.

Et, avant que j'aie eu le temps de reprendre mes sens, v'là c't'e sale bibite qui me bougre deux coups de queue en travers de la muserolle; j'en ai vu trente-six chandelles, et demeurai sans connaissance à la même place jusqu'au matin.

Qu'est-ce que vous dites de ça, vous?

—C'est ben court, bateau, à force de sacrer, ce pendard de Sirop s'est reviré loup-garou.

—C'est aussi mon idée.

—Ben, puisque c'est comme ça, je vais retourner à Bytown avertir les camarades, qui doivent être arrivés, et à soir, à la brunante, on viendra en gang, avec des fusils, pour tâcher de délivrer ce pauvre bougre de Sirop.

—Correct, que me rentasse le vieux.

Je retourne à Bytown, les gas venaient justement d'arriver et se préparaient à aller à une manière de cirque qu'était campé sur le chemin d'Aylmer, et ousqu'on montrait des singes, des éléphants et autres volailles susceptibles d'arracher des coppes aux Canayens. Je leur racontai l'aventure et leur fis part de mon idée d'aller délivrer Sirop Laflèche.

Ma proposition fut acceptée plutôt froidement par les amis, rapport que, si c'étaient pas des gens à rechigner devant un coup de torchon, faut avouer que pas un ne se sentait l'envie de se matcher avec un loup-garou ou autres manigances de l'enfer; mais je les remontai en leur parlant de la gloire et de l'honneur qui dégoulineraient sur eux-autres quand ils auraient délivré ce pauvre Sirop des griffes de Satan. A la fin, ils finirent par se décider à tenter l'aventure.

Le soir donc, armés de fusils à plomb, nous étions tous réunis chez le père Cornu.

Après avoir pas mal discuté, on décide de se cacher et d'attendre que le loup-garou s'amène, pis de tâcher de le prendre par la douceur.

Nous étions là, cachés dans chacun notre coin, depuis à peu près une bonne demi-heure, quand j'aperçois une grosse bête qui s'amène à reculons en frotillant de la queue. Le temps de le dire, on l'avait cernée, et, chose surprenante, au lieu de nous sauter dessus, le loup-garou nous reluquait avec un air bon enfant, en dodelinant de la tête et en agitant les oreilles. Alors y me pousse une idée: au lieu de le maganner, j'arrache une carotte et j'y offre poliment, rapport que les loups-garous, faut toujours prendre ça par la douceur; rappelez-vous de ça, les enfants!

Le loup-garou accepte sans se faire prier, et, pour me remercier et me prouver qu'il était pas fier, m'passe sa queue sous le bras sans cérémonie.

—Attends un peu, mon vieux Sirop, que je propageai à ce loup-garou bon garçon, je vais te conduire chez le curé pour qu'il te désensorcelle.

—Gnouf! gnouf! qu'il me répond.

Alors, bras-dessus, queue dessous, nous s'dirigeons vers Bytown, suivis de toute la gang, qui ne cessait de répéter:

—Pauvre Sirop! c'est y pas trop de valeur d'être reviré comme ça.

Tout le long du chemin, la grosse bête me contait des histoires auxquelles je comprenais pas un traître mot. Mais, comme y faut jamais contredire les loups-garous, je lui rentassais tout le temps:

—T'as raison, mon vieux Sirop, t'as raison.

Arrivés chez le curé, on lui explique l'affaire; y sort de son presbytère pour désensorceler ce pauvre Sirop, qui achevait d'arracher la porte du jardin avec sa queue.

—Tas d'imbéciles! que s'écrie le curé en voyant la bête, c'est pas un loup-garou, c'est un éléphant. Allez le mener au cirque, y vient sûrement de là.

—Eléphant ou autre, ça m'est égal, que je rentasse au curé, ça n'empêche pas que c'est notre ami Sirop.



Arrivés chez le curé, on lui explique l'affaire.

—Tant pis pour lui, je n'y puis rien. Reconduisez-le au cirque, que je vous dis. Tenez, on vient justement le chercher.

En effet, je m'retourne et je me trouve nez à nez avec

deux grands escogriffes qui baragouinaient en anglais des affaires que je comprenais pas. Le curé, qu'était un savant, se mit à leur répondre dans leur langue, en leur montrant le loup-garou éléphant.

—Lâchez l'éléphant, que dit soudain le curé, en se tournant de mon côté. Laissez-le à ces messieurs, c'est leur propriété.

J'ai voulu protester, mais pas d'affaire, le curé ne voulait rien entendre, et a fallu se résigner à voir notre ami Sirop partir pour le cirque, dans la peau d'un éléphant loup-garou.

Quant à nous autres, on a repris la route de par en haut, les oreilles basses, et je peux vous garantir une chose, c'est que, aussi vrai que vous êtes là, y s'est pas lâché tant seulement un petit sacre véniel dans le chanquier, c't'hiver-là, je vous en passe un papier.

On aurait dit, ma foi de gueux, un chanquier d'enfants de chœur. La perspective de devenir éléphant de cirque, figeait les jurons dans le gosier des sacreurs.

. . . .

Combien de temps que Sirop est resté éléphant? ça, je l'sais pas. Tout ce que je sais, c'est qu'il a été délivré, rapport que je l'ai rencontré dix ans après, dans la paroisse de Ste-Amélie de l'Epouvante.

J'y ai touché deux mots de l'aventure, mais l'insécrable a voulu rien admettre; y s'est contenté de rire de moé en m'disant que j'étais facile à emplir, qu'il avait jamais été loup-garou, qu'il avait simplement bougré le camp de chez son oncle Cornu, par la fenêtre du grenier, parce qu'il était tanné de voyager avec des escrépuleux qui voulaient pas le laisser twister ses sacres à son goût.

J'ai fait semblant de gober ça, mais moé je sais ben que Sirop Laflèche a été loup-garou, qu'il le veuille ou non.

. . . .

—Cric !

—Crac !

A. BOURGEOIS.

POUR ACHETER ou VENDRE des
VOLAILLES, GIBIERS, OEUFS et PLUMES
la meilleure place connue, est chez

P. POULIN & CIE

39, Marché Bonsecours

MAISON ETABLIE DEPUIS 1865

elle possède la **Glacière la plus moderne** pour conserver la marchandise sur les lieux.

PROVINCE DE QUEBEC

Bureau du Lieutenant-Gouverneur.

Lieutenant-Gouverneur — L'hon. sir **C.-Alphonse-Pantaléon Pelletier, K. C. M. G., C. P.**

Aide de camp — **Capt. Victor Pelletier.**

Aide de camp-adjoint — **A. de L. Panet.**

Secrétaire particulier — **Alphonse Généreux.**

Messagers — **Walter-T. Lannen, A. Prémont.**

Conseil Exécutif.

L'honorable **sir Lomer Gouin**, premier et procureur général,

" **L.-J. Allard**, ministre des Terres et Forêts.

" **W.-A. Weir**, trésorier provincial.

" **Rod. Roy**, secrétaire provincial.

" **J.-L. Décarie**, ministre de l'Agriculture.

" **John-C. Kaine**, ministre sans portefeuille.

" **Chs.-R. Devlin**, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.

" **L.-Alex. Taschereau**, ministre des Travaux publics et du Travail.

Gustave Grenier, greffier du Conseil exécutif.

Wm. Learmonth, sténographe; **Alphonse Généreux**, commis; **S. Gilbert**, messager.

Employés du Conseil Législatif.

R. Campbell, greffier.

Arthur St-Jacques, gentilhomme, huissier de la verge noire.

E.-A. Panet, sous-greffier, greffier des journaux anglais, greffier des bills privés et traducteur anglais.

L.-A. Fortier, greffier du journal français et traducteur.

J.-E. Baribeau, sergent-d'armes et greffier des comités.

J. Blais et **M. Dalbec**, messagers.

Employés de l'Assemblée Législative.

L.-G. Desjardins, greffier de l'Assemblée Législative; **A.-C. Guilbault**, sous-greffier.

Ed.-H. Laliberté, sergent-d'armes; **J.-O. Delisle**, sous-sergent.

Laurent Simoneau, comptable et caissier; **J.-W. Deschambault**, sous-comptable.

E.-R. Alleyn, greffier suppléant, greffier du journal anglais.

Alfred-K. Austin, sous-greffier du Journal anglais.

Ernest Chouinard, chef des traducteurs français.

Ernest Mercier, 1er sous-traducteur français.

Edouard Laberge, 2e sous-traducteur français.

J. Honoré Joanette, 3e sous-traducteur français.

Crawford Lindsay, chef des traducteurs anglais.
J. A. Jordan, 1er sous-traducteur anglais.
P.-W. Langlois, 2e sous-traducteur anglais.
Chs-C. Delagrave, greffier des Bills privés.
F.-L. Desaulniers, greffier des Comités.
Ant. Couillard, sous-greffier des Comités et chef-conjoint des copistes.
Ant. Taschereau, greffier des Procès-verbaux; **J.-R. Rainville**, sous-greffier.
L. N. Patenaude, greffier du journal français.
G.-D.-B. Watters, sous-greffier.
Robert Rocher, greffier en Loi.
P. Kirwin, commis du bureau de la papeterie.
Chs Pageau, greffier des impressions.
Z. Benoit, maître de poste; **Léon Seers**, assistant.
J.-G. Papineau, greffier des distributions.
P.-P. Daunais, chef des copistes.
Thomas Hamel, copiste.
L.-L. Dion, gardien de la salle de lecture.
M. Patry, messager en chef.
Geo. Dubois, messager de l'Orateur; **V. Juneau**, sous-messager.
Paul Côté, Octave Caron, messagers.
Geo. Gagné, secrétaire du greffier.
Ulric Lavoie, Albert Alarie et M. Plamondon, messagers.
James McLoughing, messager.

DEPARTEMENTS

Agriculture.

L'hon. J.-L. Décarie, ministre.
G.-A. Gigault, sous-ministre.
B. Michaud, secrétaire du département.
Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture.
J.-Arthur Paquet, comptable.
J.-O. Morency, assistant-comptable.
Oct. Demers, régistraire.
Ed. Fafard, assistant-régistraire.
Ch.-A. Dumas, Alex. Dion, officiers spéciaux.
O. Bresse et A. Larue, commis.
Arthur-R. Jenner Fust, rédacteur du "Journal of Agriculture", Montréal.
Alex. Girard, rédacteur du "Journal d'Agriculture", Québec.
H. Nagant, assistant-rédacteur du "Journal d'Agriculture".
G. Henry, ingénieur civil.
Dr W. Grignon, conférencier agricole, Ste-Adèle, comté de Terrebonne.
O.-E. Dalaire, secrétaire-trésorier de la Société d'Industrie laitière, St-Hyacinthe.

J.-A. Camirand, surintendant de la voirie, Sherbrooke.
John-D. Duchène, médecin-vétérinaire, 58, rue du Pont, Québec.
A.-L. Tourchot, directeur du laboratoire officiel, St-Hyacinthe.
J.-T. Lamb, Victor Germain et Jos.-L. Allaire, messagers.

Bibliothèque de la Législature.

Dr N.-E. Dionne, bibliothécaire.
Joseph Desjardins, assistant.
Joseph Trudelle et Lucien Lemieux, commis.
Cyrille Pettigrew, messager.

Travaux publics et Travail.

L'hon. L.-Alex. Taschereau, ministre.
S. Sylvestre, sous-ministre des Travaux publics et du Travail.
Alph. Gagnon, secrétaire du département.
Arthur Gagnon, comptable.
Elzéar Charest, ingénieur, directeur des travaux publics.
L.-A. Vallée, ingénieur, directeur des Chemins de fer.
J.-A. Lefebvre, secrétaire du bureau des Chemins de fer.
Geo. Saint-Michel et L.-P. Vallerand, dessinateurs.
J.-H. Brassard, assistant-comptable.
F. Gibaut, teneur de livres.
J.-E. Garneau, registraire; Jos. Roy, assistant.
J.-B. Gosselin et Claude Dénéchaud, commis.
Joseph Fortier, contremaître à l'hôtel du gouvernement.
Pierre Fiset, ingénieur des calorifères.
Adélard Gagnon, électricien.
Joachim Fortier et Joseph Paquet, messagers du département.

Imprimeur du Roi.

Charles Pageau, imprimeur du Roi.
Ed. Trudelle, traducteur français.
Eusèbe Sénécal, Jean Lortie et J.-G. Gingras, officiers spéciaux.

Instruction Publique.

L'hon. P. Boucher de la Bruère, surintendant.
Paul de Cazes et M. J.-N. Miller, secrétaires-conjoints français du département.
George W. Parmelee, secrétaire anglais du département.
John Parker, officier spécial.
Cyprien Lévesque, comptable.
F.-X. Couillard, assistant-comptable et commis préposé à la statistique.
Ls-Jos. Prégen, archiviste.
Dr L.-P. Fiset, officier spécial.

M. Raymond, bibliothécaire et commis de la correspondance française.
M. l'abbé V.-A. Huard, conservateur du Musée.
M. A. Dessane, préposé à la correspondance relative à l'inspection des écoles.
Ernest Gagnon, assistant-comptable.
Arthur Thiboutot, assist.-conservateur du Musée.
Louis Lefebvre, commis de la comptabilité.
W.-G.-L. Paxman, commis de la correspondance anglaise.
Ludger-E. Lévesque, George Gale, J.-G. Tremblay, Avila de Belleval et Rodolphe Crépeau, commis.
Georges Côté, Onés. Asselin et L. Gignac, messagers.

Département des Terres et Forêts.

L'hon. L.-J. Allard, ministre.
E.-E. Taché, député-ministre.
C.-E. Gauvin, surintendant des arpentages.
Hy. O'Sullivan, inspecteur des arpentages.
J.-E. Girard, assistant-surintendant des arpentages.
N.-V. Lefrançois et F. Kéroack, commis.
Gust. Rinfret, A.-M. Taché, L. Guenette et A. Dorval, dessinateurs.
H.-O. Fortier, W.-G. Waddell, commis.
J.-H. Boisvert, comptable.
J. Creighton, assistant-comptable.
Jos. Patry, commis.
Paul Blouin, surintendant des Bois et Forêts.
Wm. Delaney, assistant-surintendant des Bois et Forêts.
W.-H. Hatch et P.-R. Plamondon, commis.
W.-C.-J. Hall, surintendant de la Protection des Forêts.
B.-L. O'Hara, assistant-surintendant de la Protection des Forêts.
Chs-O. Lavoie, surintendant, Ventes des terres.
Eug. Rouillard, secrétaire, Ventes des terres.
Jos. Grenier, assistant-surintendant, Ventes des terres, section Ouest.
T.-H. Thomson, B.-A. Turner, J.-A. Mercier et Jules Bolduc, commis, Ventes des terres, section Ouest.
J.-M. Gingras, assistant-surintendant, Ventes des terres, section Est.
D. Mercier, Edm. de Sales Laterrière, A.-J. Chauveau, J.-A. Bédard, F. Lachaîne et Alfred Verrault, commis, Ventes des terres, section Est.
J.-Et. Samson, régistraire.
Jean Bouffard, officier en loi.
Tancrède Rinfret, commis.
F.-X. Lemieux, secrétaire privé du Ministre.
Chs Côté, Em. Clavet, A. Lacasse, O. Fiset et O. Beaulieu, messagers.

AGENTS DES TERRES DE LA COURONNE.

NOM	RESIDENCE	AGENCE
F.-X. Lemieux....	Arthabaska..............	Arthabaska.
J. Kelly.........	Bonaventure-Est.........	New-Carlisle.
W.-H. Clapperton.	Bonaventure-Ouest........	Maria.
W.-B. de Léry....	Chaudière (partie de).....	Beauceville.
J.-S. Ouellet......	" "	Ste-Germaine.
Wm. Clark . . .	Coulonge-Est.............	Morehead.
J.-O. Tremblay...	Coulonge-Ouest...........	Ville-Marie.
J.-A. Lespérance.	Gaspé-Est................	Percé.
D. Roy	" "	Cap-Chat.
John Carter.....	" Centre..............	Gaspé.
R.-M. Gendron...	Gatineau-Supérieure......	Maniwaki.
L.-A. Gendron....	" "	Hull.
A. Synek........	" (partie sud).....	Gracefield.
N. Lebel........	Grandville...............	Fraserville.
....	Iles de la Magdeleine......	Etang du Nord
J.-A. Lambert....	Lac Mégantic.............	Vill. Mégantic.
C. Vézina........	Lac St-Jean (Centre).....	Hébertville.
J.-A. Claveau....	" " (Est)........	Chicoutimi.
Geo. Audet......	" " (Ouest)......	Roberval.
A. Poliquin......	" " (Nord-Ouest).	St-Félicien.
E.-J. Marchand...	L'Assomption (et partie de Petite-Nation).........	Ste-Agathe-des-Monts.
J.-A. Martin.....	L'Assomption (partie de)..	Joliette.
Mme B. Pinault..	St-Laurent de Matapédia..	St-Laurent de Matapédia.
Saucier & Dionne.	Vallée de Matapédia......	Amqui.
A.-E. Michon.....	Montmagny..............	Montmagny.
J.-E. Clément....	Ottawa-Supérieur.........	Montréal.
S.-A. Filion......	Petite-Nation (Est)......	Arundel.
U. Joubert.......	" " (Centre)....	Ripon.
Nap. Pagé.......	" " (Nord).....	St-Ignace de Nominingue.
J.-B. D'Anjou....	Rimouski-Ouest...........	Rimouski.
Alex. Fraser......	" Est............	Matane.
E. Caron........	Saguenay...............	Tadoussac.
J.-E. Boily.......	St-Charles..............	Québec.
J.-C. Millier......	St-François..............	Sherbrooke.
N.-E. Morisset...	St-Maurice..............	Trois-Rivières.
L.-J. Turgeon....	St-Philémon.............	St-Philémon.
L.-A. Lord.......	Trois-Rivières...........	Trois-Rivières.

Inspecteur des agences: **A.-B. Filion à Arundel.**
" " " **G.-A. Langelier à Québec.**

Agents des biens des Jésuites, de la seigneurie de Lauzon et du domaine de la Couronne.

Evariste Lemieux, agent pour la seigneurie Lauzon, Notre-Dame de Lévis.

A. Lord, agent de perception, seigneurie du Cap de la Madeleine, seigneurie de Batiscan et biens des Jésuites, ville des Trois-Rivières.

Félix Larue, agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, district de Québec (partie de) et agents du domaine de la Couronne.

Alexis Moquin, agent de perception et de commutation, biens des Jésuites, district de Montréal.

Trésor.

L'hon. **W.-A. Weir**, trésorier de la Province.

Henry T. Machin, sous-trésorier et secrétaire du bureau de la Trésorerie; **H.-H. Rodger**, secrétaire particulier.

Alexander Hyde, comptable; **David Rea**, premier commis; **P.-D. Gowen**, régistraire.

Robert-H. O'Regan, sténographe et commis des cautionnements.

F.-S. Lee, commis-payeur.

G. Beach, **W. Boyd** et **J.-H. Paquet**, messagers.

Auditeur.

J. Morin, auditeur de la Province.

Georges-V. Tessier, assistant-auditeur de la Province.

J.-B. O'Regan, assistant-comptable.

F. LaRoche, officier spécial.

G.-T.-Arthur Evanturel, comptable des dépôts judiciaires.

J.-O.-N. Tanguay, **J.-S. Paquet**, **Ed. Corriveau** et **A.-E. Vézina**, commis.

Adolphe Couet, messager.

Revenu de la Province.

Alfred Brosnan, contrôleur; **Thomas Poston**, inspecteur.

J.-E. Robitaille, comptable et teneur de livres.

L.-P. Barthe, archiviste.

Charles J. Knight, commis aux timbres et assistant-teneur de livres.

E.-F. Joncas, assistant-teneur de livres.

O.-A. Bériau, sténographe et dactylographe.

Procureur Général.

L'hon. sir **L. Gouin**, premier ministre et procureur général.
Louis-P. Geoffrion, secrétaire particulier.
Chs Lanctôt, assistant procureur général et greffier en loi.
J.-E. Duhamel, inspecteur des bureaux d'enregistrement, L'Assomption.
D.-C. Robertson, Robert Rocher, E. Lortie et **O.-J. Morin**, officiers spéciaux en loi.
St-Georges Legendre, Arthur Dionne, E.-L. Pacaud, Donat Geoffrion et **Georges L. Dussault**, officiers spéciaux.
Alexandre Fréchette, Eugène Pelletier, Joseph Pelletier, Omer Drolet et **Roméo Roy**, messagers.

Secrétaire et Régistraire de la Province.

L'hon. **L.-R. Roy**, secrétaire de la Province.
Jos. Simard, secrétaire particulier.
Joseph Dumont, sous-secrétaire.
Auguste Edge, correspondance française.
J.-A. Marcoux, comptable.
Ernest Myrand, régistraire du département.
Alexandre Desmeules, assistant-régistraire.
Arthur Talbot, T.-Nap. Pelletier, asiles d'aliénés, écoles de réforme et d'industrie.
P. Murphy, correspondance anglaise et traducteur pour la Gazette Officielle.
E.-H. Bisson, registres des juges de paix et commissaire des petites causes, statistiques municipales.
T.-G. Aubert, tenue de registres pour asiles d'aliénés, écoles de réforme et d'industrie.
A. Malette, grossoyeur des documents sous le Grand Sceau et annonces pour la Gazette Officielle.
J.-F. Forgues, dactylographe; **J.-O. Montreuil**, copiste.
Joseph-Elisé Soucy, Aristobule Bérubé, Wm Murphy, messagers.

Bureau du Régistraire.

L'hon. **L.-R. Roy**, régistraire de la Province.
Jos. Dumont, député-régistraire.
Eudore Evanturel et **Alfred Simard**, commis aux archives et enregistrements.

Colonisation, Mines et Pêcheries.

L'hon. **C.-R. Devlin**, ministre.
S. Dufault, sous-ministre.
Alfred Pelland, publiciste.
Arthur Gagnon, comptable.
Denis Donovan, secrétaire particulier.
Geo. Belleau, secrétaire de la Colonisation.

J.-N. Gastonguay, ingénieur et inspecteur.
Thomas Sheehan et J.-G. Vincent, commis.
L.-E. Carufel, agent de la Colonisation, Montréal.
E. Marquette, agent d'Immigration, Montréal.
Elzéar Turgeon et Joseph Marcoux, commis.
Rosario Genest, dessinateur.
F.-E. Gauvreau, Jules Sinclair, Alcide Olivier, Ernest Robitaille et Arthur Lavigne, commis.

Mines.

J.-X. Mercier, secrétaire.
Jacques Rousseau, constable.
G.-E. Cartier, J.-H. Valiquet, Thos. Ledden et H. Beaudry, commis.

Pêcheries.

H. Caron, surintendant.
Eugène Hamel, assistant.
J.-A. Bélisle, inspecteur général de chasse et pêche.
O.-M. Parent et Ed. Lavoie, commis.
Cadastre:—Chs Chartré, secrétaire, Québec.
G.-A. Varin, secrétaire, Montréal.
Thomas Kirk, géomètre, Montréal.
N.-J.-E. Lefrançois et Pierre Gosselin, inspecteurs.
J.-A. Rouleau, assistant-secrétaire.
J.-H. Samson, dessinateur.
Messagers:—Alfred Paradis, Benj. Charette, Cléop. Brodrigue et Odessa Piché.

PROBLEME No 10.

Un voyageur arrivant à Montréal a, dans son gousset, une certaine quantité de pièces de dix centins.

Le premier jour il en dépense le neuvième;
Le second " " le huitième;
Le troitième " " le septième.
Alors, il lui en reste 313.
Combien en avait-il à son arrivée?

Voir réponse, page 30.

LES BIENS TEMPORELS SONT MENSONGERS.

Premièrement, ils promettent la sécurité et apportent les soucis ;

Secondement, ils promettent de rassasier et ils affament;

Troisièmement, ils promettent le plaisir et ils blessent;

Quatrièmement, ils promettent la gloire et apportent la honte ;

Cinquièmement, ils promettent la liberté et apportent l'esclavage ;

Sixièmement, ils promettent le bonheur et rendent malheureux.

RENDEZ SERVICE, VOUS N'AUREZ QUE SEVICES.

Il y avait une fois un homme qui, allant chercher du bois dans la forêt, rencontra un ours.

—Allons oust! donne-moi ton cheval! lui dit l'animal féroce. Donne-moi ton cheval, sinon j'étranglerai toutes tes brebis un de ces jours.

—Seigneur ours, aie pitié de moi! implora le paysan. Nous n'avons pas un brin de bois à la maison. Laisse-moi conduire ma charge jusqu'à ma ferme, autrement nous mourrons de froid, moi, ma femme et mes enfants. Demain matin, je te ramènerai le cheval.

—Allons, c'est entendu. Mais, si demain matin, tu ne reviens pas, gare à tes moutons!

L'homme chargea sa voiture et s'en retourna. Mais il n'était pas d'humeur joyeuse, on ne risque rien à le croire. Quand il rencontra, au tournant du chemin, un renard.

—Quelle triste figure! dit celui-ci. Qu'as-tu donc, paysan?

—Ah! c'est qu'il a fallu promettre à l'ours de lui donner mon cheval demain, sans quoi, gare à mes brebis!

—Bah! n'est-ce que cela? Je me charge de te sortir de ce mauvais pas, à condition que tu me donnes ton bouc le plus gras.

—Affaire conclue!

—Attention! quand tu viendras demain matin avec le cheval, je glapirai au milieu des rochers, et lorsque l'ours te demandera qui pousse ces cris, tu lui diras que c'est Wolfrid, le chasseur d'ours, le plus adroit tireur du monde, et il ne dépendra ensuite que de toi de te débarrasser de l'ours.

Le lendemain matin, l'homme étant au rendez-vous, des glapissements se firent entendre à quelques pas.

—Qu'est-ce que c'est que ça? demanda l'ours en arrivant.

—Ah! c'est Wolfrid, le chasseur d'ours, le meilleur tireur du monde. Je reconnais son appel.

Une voix de renard contrefaite et simulant celle d'un homme, cria :

—Erik, as-tu vu passer un ours par ici?

—Dis que non, chuchota l'ours.

—Non, je n'en ai pas vu trace!

—Mais, qu'est-ce que je vois donc près de ta voiture?

—Réponds que c'est une vieille souche d'arbre, souffla l'ours.

—Ça? Ce n'est qu'une vieille souche d'arbre!

—Alors, tu n'as qu'à la porter sur ta voiture, comme c'est l'usage; si tu n'es pas assez fort, j'irai t'aider.

—Dis que tu n'as pas besoin de lui, insinua l'ours, et portemoi sur ta voiture.

—Merci, Wolfrid, je suis assez fort!

—Ensuite, nous attacherons la souche, pour qu'elle ne roule pas et ne fasse pas cahoter la voiture.

—Remercie et lie-moi, dit l'ours.

—Je l'attacherai bien moi-même! répondit le paysan.

En même temps, il entortillait l'ours de toutes les cordes dont il disposait et il serrait si fort, que l'animal ne pouvait remuer une patte, ni ouvrir la gueule.

—Enfin, reprit la voix, c'est la coutume chez nous de planter la cognée dans la souche, afin d'avoir les mains plus libres pour conduire dans les pentes raides.

—Fais semblant de me planter la cognée dans le corps, marmotta l'ours.

Le paysan prit la cognée, à deux mains, et fendit le crâne de l'ours, qui fut tué net...

Le bûcheron et compère renard étaient bons amis; ils revinrent ensemble. Mais quand ils furent arrivés près de la maison :

—Je m'arrête là, dit le renard, car je n'aime guère tes chiens. Je vais t'attendre ici, tu m'y amèneras le bouc le plus gras, sinon gare à tes poules!

L'homme dit qu'il tiendrait sa promesse et remercia encore son associé.

Lorsqu'il eut mis le cheval à l'écurie, il se dirigea vers la bergerie.

—Où vas-tu? lui demanda sa femme.

—Je vais chercher un bouc bien gras, pour le brave renard qui a sauvé notre cheval, en me faisant tuer un ours. Je ne fais que m'acquitter de ma promesse.

—Ta promesse? Que le diable emporte ton renard! Nous avons conservé notre cheval et l'ours n'est plus à craindre; mais le renard nous a déjà volé des oies pour plus que le bouc ne vaut. Nous sommes donc quittes! Crois-moi, prends nos deux chiens, fourre-les dans ton sac, et quand tu seras près du renard, lâche-les après lui.

L'homme se rendit au conseil de sa femme.

—As-tu le bouc? demanda le renard.

—Oui, viens l'attraper!

Sur ce, il ouvrit le sac et mit les mâtins aux trousses du renard.

—Ouf! cria celui-ci en faisant un bond, je reconnais la vérité de l'adage: rendez service, vous n'en recueillerez que sévices!

Puis, il prit sa course au fond des bois.

JEAN ROSNIL.

PROVERBE.

Le bien-faire vaut mieux que le bien-dire.
Le bien-dire ne dispense pas du bien-faire.
Il y a loin du vouloir au faire.

TARIF ET REGLEMENTS DES POSTES

Cartes postales.

On ne peut rien attacher à une carte postale, et elle ne doit ni être coupée ni changée aucunement. Une carte postale ayant déjà servi, sur laquelle aura été apposé un timbre de 1 cent, ne sera pas acceptée comme carte postale.

Les cartes postales des Etats-Unis peuvent être mises à la poste au Canada, à destination des Etats-Unis, si elles sont affranchies d'un timbre-poste canadien de 1 cent.

Cartes postales privées.

Des cartes privées affranchies d'un cent peuvent être maintenant transmises par la malle dans la Puissance du Canada et aux Etats-Unis.

Les cartes postales privées, affranchies de 2 cents, peuvent être mises à la poste en Canada adressées à tous pays de l'Union Postale, mais ces cartes ne peuvent excéder les dimensions de la carte postale officielle; lesquelles sont de 6 pouces en longueur et 3 5-8 pouces en largeur, ni être moindres de 3 1-4 pouces de long sur 2 1-4 de large.

Communications permises sur le côté de l'adresse des cartes postales illustrées.

En ce qui concerne les cartes postales illustrées au verso de l'adresse, le Département autorise la réserve d'un espace au côté gauche de l'adresse même, pour toute communication désirée.

Cet espace doit être séparé de l'adresse par une ligne verticale, et il est permis d'appliquer sur le verso et sur la partie gauche du recto, des vignettes ou des photographies, sur papier très mince, à condition qu'elles soient complètement adhérentes à la carte. La grandeur et la qualité des cartes postales sont sujettes aux règlements pour les cartes postales privées.

Le tarif d'affranchissement sur ces cartes est de un cent pour le Canada, le Mexique et les Etats-Unis, et de deux cents pour les autres pays.

Les hommes aiment assez qu'on leur montre leurs sottises en général, pourvu qu'on ne désigne personne en particulier. Chacun applique alors à son voisin ses propres ridicules; et tous les hommes rient aux dépens les uns des autres.

VOLTAIRE.

MANDATS DE POSTE

L'émission et le paiement d'un mandat de poste ne sont l'affaire que de quelques instants.

Le tarif de la commission sur les mandats de poste émis en Canada et payables en Canada, Antigua, Barbade, Bahama, Bermudes, Guyane Anglaise, Iles Cayman, Cuba, Dominique (La), Grenade (La), Guam, Hawaï, Montserrat, Nevis, Terre-Neuve, la Zône du Canal Panama, Iles Philippines, Porto-Rico, St-Christophe, (St-Kitts), Ste-Lucie, St-Vincent, Iles Turques, Trinidad, Tobago, Tutuila, (Samoa), Iles Vierges et les Etats-Unis d'Amérique, est comme suit:

S'ils n'excèdent pas $5				3 cents
Au-dessus de	$5	et n'excédant pas	$10	6 "
"	10	"	30	10 "
"	30	"	50	15 "
"	50	"	75	25 "
"	75	"	100	30 "

Le tarif de la commission sur les mandats de poste payables dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, dans les possessions britanniques et dans tous les autres pays étrangers pour lesquels des mandats de poste sont émis, excepté ceux ci-haut énumérés, est comme suit:

S'ils n'excèdent pas $10				10 cents
Au-dessus de	$10	et n'excédant pas	$20	20 "
"	20	"	30	30 "
"	30	"	40	40 "
"	40	"	50	50 "
"	50	"	60	60 "
"	60	"	70	70 "
"	70	"	80	80 "
"	80	"	90	90 "
"	90	"	100	$1.00 "

Il n'y a pas d'échange de mandats de poste avec l'Espagne.

Les duplicatas de mandats de poste sont donnés gratuitement ainsi que les formules nécessaires pour changements dans les noms des personnes à qui les mandats sont payables ou de l'endroit où ils sont payables.

La richesse la plus grande et la plus assurée consiste à ne pas convoiter l'argent, à ne pas trop tenir à l'impôt, à être content de ce qu'on possède.

BONS DE POSTE

Le système de bons postaux, établi par le Département des Postes, procure un moyen facile et peu coûteux pour l'envoi de sommes modiques. Les bons de poste sont vendus ou payés à plus de 10,000 bureaux de poste en Canada.

Taux de Commission:

1 cent sur un bon de	$	20	2 cents sur un bon de	$	90
1	"	25	2	"	1 00
1	"	30	2	"	1 50
1	"	40	2	"	2 00
2 cents	"	50	2	"	2 50
2	"	60	3	"	3 00
2	"	70	3	"	4 00
2	"	75	3	"	5 00
2	"	80	5	"	10 00

Des soldes de un à neuf cents peuvent être ajoutés à aucune de ces sommes par le moyen de timbres-poste apposés au Bon Postal, si ces sommes sont payables au Canada.

Des timbres-poste ne peuvent être apposés aux bons de poste payables aux Etats-Unis.

Les Bons de Poste canadiens ne sont payables qu'au Canada et aux Etats-Unis.

COLIS POSTAUX.

Des échanges directs de colis postaux sont en opération entre le Canada et les pays mentionnés dans le tableau suivant, le taux et la limite du poids étant ainsi spécifiés dans chaque cas.

	TAUX D'AFFRANCHISSEMENT		Limite du poids.
	Pour la 1ère livre.	Pour chaque livre addition.	
Royame-Uni	16 Cents	12 Cents.	11 livres.
Barbade	20 "	20 "	7 "
Guyane Anglaise	16 "	12 "	11 "
Grenade	25 "	25 "	7 "
Jamaïque	20 "	20 "	7 "
Isles sous le Vent	20 "	20 "	7 "
Terre-Neuve	15 "	15 "	7 "
Ste-Lucie	20 "	20 "	7 "
St-Vincent	25 "	25 "	7 "
Trinidad	16 "	16 "	7 "
Hong-Kong et Shanghai	16 "	12 "	11 "
Japon	20 "	20 "	7 "
Nouvelle Galles du Sud	24 "	24 "	11 "
New Zealand	24 "	24 "	11 "
Queensland	24 "	24 "	11 "
South Australia	24 "	24 "	11 "
Victoria	24 "	24 "	11 "

La transmission des colis-postaux pour le Brésil est limitée aux trois villes de Rio-de-Janeiro, Pernambuco (Recifé) et Bahia (San Salvador).

Les paquets scellés ne sont plus reçus de, ou envoyés à Hawai, mais les articles de quatrième classe (ouverts à l'inspection) peuvent être envoyés à Hawai, ainsi qu'à Porto Rico, et aux Iles Philippines; limite du poids, 4 lbs et 6 onces; taux, 1 cent par once.

Une convention conclue entre l'administration des postes du Canada et celle des îles Bahama, pour un échange direct par la poste des colis fermés, est venue en force le 1er juillet 1909.

Le tarif d'affranchissement des colis, pour les îles Bahama, est de douze cents pour chaque livre ou fraction de livre; le maximum de poids est de sept livres et le maximum des dimensions est de deux pieds pour la longueur et un pied pour la largeur ou l'épaisseur.

Depuis le 1er octobre 1909, un échange de colis postaux se fait entre le Canada et le Mexique. Le tarif d'affranchissement est de 12 cents pour chaque livre ou fraction de livre; la limite du poids est de 11 livres; le maximum des dimensions est de deux pieds pour la longueur et un pied pour la largeur ou l'épaisseur.

DEFINITION DES REGLEMENTS

1ère Classe. — Comprend les lettres, les cartes postales, documents légaux ou commerciaux écrits en tout ou en partie, à l'exception de ceux spécialement exemptés, et toute chose du genre d'une lettre ou d'une correspondance écrite. Les lettres, pour Lettres locales, un centin par once ou fraction d'une once; et pour le Canada, les Etats-Unis, la Zône du Canal de l'Isthme de Panama, Porto Rico, Hawaï, Guam, Iles Philippines, Mexico, le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, doivent être affranchies d'un port de 2 cents par once, et pour tous les autres pays, 5 cents pour la première once et 3 cents pour chaque once ou fraction de chaque once additionnelle.

Un envoi de cette classe insuffisamment affranchi, déposé à la poste et délivré au Canada, est taxé du double de l'insuffisance d'affranchissement.

Les lettres non affranchies sont envoyées en rebut.

Celles qui sont insuffisamment affranchies pour les Etats-Unis ou en venant, sont taxées de l'insuffisance d'affranchissement payable lors de la distribution. Les lettres pour les Etats-Unis doivent être affranchies au moins d'un port de 2 cents.

Les lettres non affranchies pour le Royaume-Uni et autres pays sont passibles d'un port double à leur destination, et du double de l'insuffisance d'affranchissement quand elles ont été insuffisamment affranchies.

Des coupons-réponses, afin de permettre aux envoyeurs de lettres à l'étranger de payer l'affranchissement de la réponse, sont maintenant en vente à 6 cents chacun.

2e Classe. — Les journaux d'occasion imprimés et publiés au Canada peuvent être expédiés en ce pays, Terre-Neuve, Etats-Unis, Mexique et Grande-Bretagne au taux de 1 cent par 4 onces; limite de poids, 4 lbs et 6 onces.

Tous les autres journaux sont sujets au taux de 1 cent par 2 onces; affranchissement obligatoire; limite de poids, 4 lbs et 6 onces.

Un journal seul ne pesant pas plus d'une once pourra être admis pour un demi-cent.

3e Classe. — Objets divers pour le Canada.

1. Paquets de livres. — Port, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces; limite de poids, 5 lbs, excepté pour un livre seul, pour lequel la limite est de 10 lbs.

2. Objets divers. — (A) Pamphlets imprimés, circulaires imprimés: port, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces.

(B) Les cartes géographiques, lithographies, photographies, dessins et gravures, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces.

(C) Graines, boutures, racines et greffes : port, 2 cents pour les premières 4 onces ou fraction de 4 onces, et 1 cent pour chaque 4 onces additionnelles ou fraction de 4 onces.

Circulaires, prix courants, pour être admis au taux de 1 cent par 2 onces, doivent être **entièrement imprimés.** Aucune insertion à l'encre n'est permise, excepté le nom et l'adresse du destinataire, le nom de l'envoyeur et la date de la circulaire.

Les circulaires imprimées de manière à ressembler à la clavigraphie sont admises au taux de 1 cent par 2 onces, lorsque au moins 20 exemplaires conçus dans des termes absolument identiques sont déposés en même temps au bureau de poste. Lorsque des circulaires de ce genre sont jetées à la boîte, elles doivent être attachées ensemble. Les circulaires au moyen du clavigraphe (typewriter) doivent être affranchies comme lettres.

Les objets divers doivent être enveloppés de manière à être facilement examinés. La limite du poids est de 5 lbs.

3. Les patrons et les échantillons: port, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces, limite de poids, 3 lbs; devront être enveloppés avec sûreté et faciles à examiner; pour la farine

et objets de la sorte, on devra se servir de boîtes et de sacs en toile; pour les objets en verre, des boîtes en métal ou en bois.

Les envois de thé comme échantillons ne doivent pas peser au delà de 8 onces, et doivent être des échantillons ''bona fide''.

Objets de 3e Classe pour les Etats-Unis.

Comprenant les livres: port, 1 cent par 2 onces; mais un affranchissement d'au moins 5 cents est nécessaire pour les papiers légaux ou commerciaux et de 2 cents pour les patrons et échantillons.

La limite de poids pour les patrons et échantillons est de 12 onces, et pour autres objets dans cette classe, de 4 lbs, 6 onces.

4e Classe. — Comprend les articles non passibles de port moins élevé. Le port est d'un cent par once ou par fraction d'once. Limite du poids, 5 lbs pour le Canada, et de 4 lbs et 6 onces pour les Etats-Unis, 2 pieds de longueur et 1 pied de hauteur ou largeur. Les objets qu'on prétend être de la 4e classe doivent être arrangés de manière à ce qu'on puisse facilement s'assurer de leur contenu. Les paquets de 4e classe, comprenant des graines, boutures, racines, greffes, peuvent être expédiés aux Etats-Unis, au taux de 1 cent par once, mais le contenu sera passible d'inspection et de droits de douane aux Etats-Unis.

Les boîtes fermées contenant du poisson, du homard, des légumes, des viandes, etc., dont les étiquettes indiquent clairement le contenu, étant dans les conditions de sûreté voulues, peuvent être transmises en Canada comme objets de 4e classe, mais rien de cacheté ne peut être ainsi transmis aux Etats-Unis. Les liquides, les huiles et les substances grasses peuvent être transmis en Canada et aux Etats-Unis comme objets de 4e classe, quand ils sont déposés dans les conditions de sûreté exigées. Les clichés sont inclus dans cette classe. Un paquet de 4e classe insuffisamment affranchi sera taxé du double du port dû pour le Canada; l'affranchissement doit être complet pour les Etats-Unis.

LISTE DES PRINCIPAUX ARTICLES TRANSMIS PAR LA POSTE AVEC TARIF.	TAUX POUR LE CANADA.	TAUX POUR LES ETATS-UNIS.	TAUX POUR TOUS AUTRES PAYS.
Actes........................	2 par 1 oz.	1 par 2 oz.*	1 par 2 oz.*
Boutures	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	Paquet Poste.
Bulbes.................. ...	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	" "
Calendriers	1 par 2 oz.	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Cartes géographiques montées ou non montées............	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Cartes de Noël.......	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Cartes de Visite..............	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Cartes Postales	1c chaque	1c chaque.	2c chaque.
Cartes Postales, en lots, non adressées	1 par 2 oz.	1 par 2 oz.	1 par 2 oz.
Catalogues..................	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "

Circulaires imprimées........	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
(b) Circulaires produites par un procédé mécanique	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Clichés (Electrotypes)........	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.
Cotes de Banquiers, Courtiers, imprimées	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 par 2 oz. *
Dessins	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Documents légaux.	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Echantillons de Botanique et d'Entomologie	1 " 2 "	(a)1 " 2 "	(a)1 " 2 "
Echantillons.	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Exposition (Billets d'Entrée).	1 " 2 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Epreuves typographiées	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Feuilles volantes	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Fleurs naturelles	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.
Formes imprimées (Papeterie)	1 " 2 "	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Graines........................	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	Paquet Poste.
Gravures	1 par 2 oz.	1 " 1 "	1 par 2 oz.
Greffes........................	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	Paquet Poste.
Huile	1 par 1 oz.	1 " 1 "	" "
Lettres de Villes	1 " 1 "		
LETTRES	2 " 1 "	2 " 1 "	Voir le classe.
" recommandées, 5c additionnels	2 " 1 "	2 " 1 "	
Listes d'Electeurs (imprimées)	1 " 2 "	1 " 2 "	
Listes d'Electeurs écrites ou partiellement écrites.........	1 " 2 "	1 " 2 "	
Lithographies................	1 " 2 "	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Liquides	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.
Livrets de Banques..........	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 par 2 oz. *
Livrets de Sociétés de Construction, Prêts et Placements	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Livres imprimés..............	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Lorgnons	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.
Marchandises.................	1 " 1 "	1 " 1 "	" "
Manifestes de Douane.........	1 " 2 "	1 " 2 "	
Manuscrits de livres ou journaux	1 " 2 "	1 " 2 " *	1 par 2 oz. *
Musique.......................	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
" Livres d'Instruction.	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Pamphlets	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Papiers de Commerce.........	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Papiers d'Examen	1 " 2 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Patrons	1 " 2 "	1 " 2 "(a)	1 " 2 "(a)
Plans sans spécifications.....	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Plans avec spécifications.....	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Publications périodiques.....	1 " 4 "	(d)1 " 4 "	1 " 2 "
Photographies	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Polices d'Assurance	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Prix courants (imprimés)....	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Racines......	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	Paquet Poste.
Rapports de Municipalités....	1 par 2 oz.		
Substances grasses...........	1 " 1 "	1 " 1 "	" "
Testaments....................	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 par 2 oz. *
Talons de Livres de reçus....	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Verres Microscopes	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.

(*) Un minimum d'affranchissement de 5c est requis, couvrant ainsi 10 onces.

(a) Un minimum d'affranchissement de 2c est requis, couvrant ainsi 4 onces.

(b) Lorsqu'au moins 20 copies sont mises à chaque fois à la poste.

(c) 1 cent pour chaque quatre onces ou fractions de quatre onces additionnelles.

(d) Les journaux et les publications périodiques publiés au Canada, pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, et les colonies mentionnées sous le titre des Matières de 2e classe, sont passibles du même port et soumis aux mêmes règlements que ceux pour le Canada.

Objets recommandés.

Tout article expédié par la malle, pour le Canada, les Etats-Unis et les pays de l'Union Postale, peut être enregistré sur paiement de 5 cents en sus du port ordinaire, et l'envoyeur pourra s'assurer un reçu de livraison de l'objet expédié en payant 5 cents en sus de l'enregistrement.

Des objets de toute classe peuvent être recommandés pour le Canada, les Etats-Unis et tout autre endroit de l'Union Postale, et sur paiement d'un droit de 5 cents en sus des 5 cents pour la recommandation, l'envoyeur peut obtenir un avis de réception du destinataire.

Les lettres recommandées mises à la poste au Canada et pour livraison au Canada peuvent être assurées pour des montants n'excédant pas vingt-cinq piastres, sur paiement des honoraires suivants en sus du tarif d'affranchissement et d'enregistrement, savoir: 3 cents pour $10; 4 cents pour $15; 5 cents pour $20; 6 cents pour $25.

(A) Papiers de commerce; (B) Livres; (C) Echantillons pour les pays de l'Union Postale.

Les ''Papiers de Commerce'' comprennent toutes les pièces ou documents manuscrits écrits ou dessinés en tout ou en partie à la main (excepté les lettres ou communications ayant le caractère d'une correspondance actuelle et personnelle), les pièces de procédure, les actes de tous genres dressés par les officiers publics, les copies ou extraits d'actes sous seing privé, les connaissements, factures ou autres documents d'un caractère mercantile, les différents documents de service des compagnies d'assurance ou autres compagnies publiques, les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits de livres ou autres œuvres littéraires, et autres papiers de même nature.

Les ''Imprimés'' comprennent les journaux périodiques, les livres brochés ou reliés, les papiers de musique, les cartes de visite, les cartes-adresse, les épreuves d'imprimerie avec ou sans les manuscrits qui s'y rapportent, les gravures, les photographies (sans verre), dessins, plans, cartes géographiques, catalogues, prospectus, annonces, avis et circulaires imprimés, gravés et lithographiés.

(A et B) Limite de poids et de grandeur: 5 lbs pour le Royaume-Unis, 24 pouces de longueur et 12 pouces de hauteur ou largeur, et 4 lbs et 6 onces pour les autres pays de l'Union Postale, 13 pouces de longueur et 18 pouces de hau-

teur ou largeur. Pour ceux ne faisant pas partie de l'Union Postale, 18 pouces par 18 pouces de largeur et de hauteur.

(C) Royaume-Uni: poids, 5 lbs; longueur 2 pieds; épaisseur ou largeur, 1 pied. Limites de pesanteur et grandeur pour les pays de l'Union Postale, 12 onces; longueur 1 pied, largeur 8 pouces, hauteur 4 pouces.

LE JUGEMENT D'UN SAGE.

Un riche marchand perdit un sac contenant mille pièces d'or avec un serpent de même métal, dont les yeux étaient faits de pierres précieuses.

Tout de suite, il fit crier dans les rues que celui qui le lui rapporterait, aurait pour récompense cent pièces d'or.

Un pauvre homme le trouva, et dès qu'il eut appris qu'on le réclamait, il se rendit chez le marchand, le lui remit, et attendit la récompense promise.

Mais le marchand, qui avait l'intention de ne rien donner, ouvrit le sac, l'examina, et prétendit qu'il manquait un serpent, parce qu'il y en avait deux.

Là-dessus, grandes contestations.

Les bourgeois de la ville s'en mêlèrent, prirent parti de leur confrère, et accusèrent de vol le pauvre homme.

L'affaire alla ainsi en justice. Mais, le bruit des débats parvint aux oreilles du roi, qui se fit amener les parties, et chargea un sage de sa cour du jugement de ce procès.

Le sage, alors, appela l'homme pauvre, et, après lui avoir fait jurer qu'il n'avait rien pris dans le sac, il prononça ainsi :

—Ce marchand est un homme d'honneur, je n'aurais garde de le soupçonner, et je le crois incapable de réclamer ce qui ne lui appartiendrait pas. Mais, il affirme que son sac contenait deux serpents; or, comme celui qu'on a rapporté n'en contient qu'un, ce ne peut être le sien.

"Quant à celui-ci, n'ayant pas trouvé de maître, il est de plein droit à vous, sire roi, et je suis d'avis que vous le gardiez jusqu'au jour où son propriétaire se présentera.

"Cependant, cet honnête homme, qui a eu la probité de le rapporter, a compté sur cent pièces d'or qu'on lui avait promises; il est juste qu'il ne sorte pas sans les recevoir."

Le roi et toute l'assemblée approuvèrent cette sentence, qui fut exécutée sans délai.

La vérité peut être enfermée et enchaînée, elle ne saurait être vaincue; elle se contente du petit nombre de ceux qui la professent, et le grand nombre ne lui fait pas peur.

BANQUES EN CANADA

No.	Nom de la Banque	Quand fondée	Capital souscrit	Capital versé	Caissier ou gérant général	Bureau principal	Dividende de l'année dernière	Mon tant
	QUÉBEC		$					$
1	Banque de Montréal (138)............	1817	14,400,000	14,400,000	Sir E.-S. Clouston	Montréal.	10 p.100	200
2	" de l'Am. B. du N. (57).......	1836	4,866,666	4,866,666	H. Stikeman......	"	6 "	200
3	" d'Epargne (11)	1846	2,000,000	600,000	P. Lespérance....	"	16p.act'n	120
4	" Molson (68)	1855	5,000,000	3,500,000	Jas. Elliott.	"	p. 100	50
5	Merchants' Bank of Canada (114)....	1868	6,000,000	6,000,000	D.-C. Macarow...	"	7 "	100
6	Banque de Québec (23).............	1822	2,500,000	2,500,000	Allan McDougall.	Québec*........	6 "	100
7	" Nationale (41).........	1860	2,000,000	2,000,000	P. Lafrance......	" *........	"	30
8	" d'Union du B.-C. (131).......	1866	3,207,200	3,201,780	A.-S. Jarvis......	" *........	7 "	100
9	" des Cantons de l'Est (78).....	1859	3,000,000	3,000,000	E.-L.-S.Patterson	Sherbrooke *...	7 "	50
10	" d'Hochelaga (33)	1874	2,500,000	2,500,000	J.-A.Prendergast.	Montréal.	8 "	100
11	" Provinciale du Canada (34)...	1900	1,000,000	1,000,000	T. Bienvenu......	"	3 "	12.50

	ONTARIO							
12	Banque de Toronto (75)	1855	4,000,000	4,000,000	W.-R. Wadsworth	Toronto *......	10 p. 100	100
13	Canadian Bank of Commerce (170)...	1867	10,000,000	10,000,000	H.-B. Walker	" *	7 "	50
14	" de Hamilton (97)	1872	2,500,000	2,500,000	J.-P. Bell........	Hamilton.......	10 "	100
15	" Dominion (60).............	1871	4,000,000	4,000,000	A. Pepler. ...	Toronto *	10 "	50
16	" Standard (48)..............	1876	1,929,950	1,920,075	H.-T. McMillan..	"	10 "	50
17	" d'Ottawa (72)., ...	1874	3,000,000	3.000,000	D.-M. Finnie......	Ottawa *......	9 "	100
18	" Imperial of Canada (75)....	1875	5,000,000	5,000,000	O.-F. Rice........	Toronto *......	10 "	100
19	Trader's Bank of Canada (87)........	1885	4,367,500	4,354,311	Frank W. Strathy	"	6 "	100
20	Metropolitan Bank of Canada (32)...	....	1,000,000	1,000,000	W.-H. Burns.....	"	....	100
21	Home Bank of Canada (21)..........	1905	1,083,000	1,017,304	J. Cooper Mason..	"	....	100
22	Farmers Bank of Canada (33).......	...	1,000,000	565,340	C.-R. Hill........	....	....	....
23	Northern Crown Bank (77)....	......	2,207,500	2,202,181	A.-E. Molson.....	....	....	....
24	Sterling Bank of Canada (52)........	......	876,300	841,610	F.-H. Marsh.....	....	....	....
25	United Empire Bank of Canada (9)...	.....	637,600	505,255	Geo. P. Reid.....	....	....	... .
	NOUVELLE-ECOSSE							
26	Banque de la Nouvelle-Ecosse (70)....	1832	3,000,000	3,000,000	H.-A. Flemming..	Halifax *.......	9 p. 100	100
27	Union Bank of Halifax (34)..........	1856	1,500,000	1,500,000	C.-W. Frazee.....	"	7 "	50
28	Royal Bank of Canada (94)..........	1888	4,951,800	4,869,100	E.-L. Pease......	" *.......	7 "	100
	NOUVEAU-BRUNSWICK							
29	Banque du Nouveau-Brunswick (16)..	1820	750,000	750,000	A. McDonald.....	St-Jean....	12 p. 100	100
30	" de Saint-Stephens...........	1836	200,000	200,000	J.-T. Whitlock....	St-Stephens.. ..	5 "	100

NOTA.—Le chiffre entre parenthèses, à la suite du nom d'une banque, indique le nombre d'agences en Canada.
L'astérisque après le nom du bureau principal d'une banque veut dire que cette banque a une agence à Montréal.



A la bonne Plume-Fontaine

CONVIENT LA MEILLEURE ENCRE

A la Plume-Fontaine commune

IL LA FAUT

Pour assurer le parfait fonctionnement de n'importe quelle Plume-Fontaine, faites usage de l'encre " **Waterman's Ideal Fountain Pen** " et vous aurez la plus entière satisfaction, car **elle est toujours limpide,** ne dépose pas et n'oxyde jamais.



Invariable dans son procédé de fabrication, elle conserve toujours ses précieuses qualités et détient un record perpétuel.

Elle se livre en flacons pour le voyage et le bureau.

En vente chez tous les marchands.

L.-E. WATERMAN COMPANY, Limited.
MONTREAL

Le caractère par la démarche.

Les psychologues ne perdent pas leur temps. Ils veulent trouver dans la démarche de chacun le moyen de découvrir quel est son caractère.

Il y a, selon ces savants, quatre types de pas.

Les petits pas précipités appartiennent aux gens superficiels, aux pessimistes, aux intellectuels et aux femmes frivoles.

Les petits pas lents désignent les âmes simples, sereines.

Les grands pas lents marquent la volonté réfléchie, le calcul opiniâtre.

Les grands pas rapides indiquent l'ardeur, la décision, l'humeur batailleuse, l'esprit combatif.

Les gens entreprenants, confiants en eux-mêmes, décidés, marchent droit en frappant le sol du talon; les gens rusés, traîtres, diplomates, décrivent des courbes sinueuses; les découragés, les mélancoliques traînent les pieds; les énergiques tendent le jarret; les nonchalants se dandinent, et les timides rasent les murs.

Avec ces renseignements, plus moyen d'être trompé par son prochain.

ANECDOTES DU PALAIS.

MALGRE la solennité avec laquelle siègent nos tribunaux, malgré l'air renfrogné de certains juges, il ne faut pas s'imaginer que l'on ne rit jamais devant le prétoire. Ah! non, il s'y passe parfois des scènes du plus haut comique; j'ai, pendant que j'étais au Barreau, assisté à des farces très amusantes.

S'il est un préjugé bien répandu chez le peuple, c'est que ces pauvres avocats vendent souvent les intérêts de leurs clients. En voici un incident bien amusant auquel j'ai moi-même été mêlé.

J'occupais pour la défense, dans une cause civile, contre mon ami, feu Philippe Malouin, un avocat excellent, laborieux et d'une honnêteté irréprochable.

A une heure, le juge ajourna la Cour pour dix minutes seulement. Impossible d'aller manger chez soi. J'invitai mon confrère à passer à la bibliothèque pour partager mon lunch. Je vis un éclair dans l'œil de son client.

Soudain, la voix stridente de l'huissier criant silence! silence! nous annonça que le juge venait de monter sur le banc.

La cause se continue, la preuve se termine et nous plaidons. Quelques jours après, le jugement était rendu: le sort des armes tourna contre mon ami Malouin qui perdit ce procès.

Lorsque son client se présenta pour régler les frais, il s'aperçut qu'il lui faisait grise mine. Quand il eut son reçu dans sa poche, il lui demanda s'il lui devait autre chose.

—Non, répliqua Malouin, tout est réglé.

—Eh bien! maintenant, reprit le client, je vais vous dire ce que je pense: je savais que j'allais perdre ma cause.

—Comment cela, répondit Malouin?

Bah! lors du procès, quand je vous ai vu revenir de l'autre chambre, la gueule encore pleine de confitures, j'ai bien vu que ma cause était sacrée!

Et, cet individu quitta l'étude de Malouin, bien convaincu qu'il avait trahi ses intérêts.

* * *

Les témoins sont généralement honnêtes; mais, il en est beaucoup qui viennent à la Cour, bien décidés à faire gagner la partie qui les a assignés. Il en est d'autres qui se laissent influencer par le sujet du litige. C'est surtout dans les causes de chevaux que la chose arrive.

Il s'agissait un jour d'une action en résiliation de vente d'un cheval à cause d'une maladie qu'il avait à la patte. Un maquignon de la plus belle eau était dans la tribune des témoins, de la part du demandeur; les avocats le pressaient de questions: le malheureux témoin suait sang et eau.

Tout à coup, poussé au pied du mur, il s'adresse au tribu-

nal: ''C'est bien difficile, M. le juge, dans une cause comme celle-ci de dire la vérité. Comme il s'agit de cheval, je demande à sortir du serment.''

Mais, reprend le juge, vous devez dire la vérité, quelles qu'en soient les conséquences.

—L'avocat du demandeur continue:

—''Vous savez, n'est-ce pas? que le cheval du défendeur avait mal à une patte? Etait-ce grave?''

—''J'avais un cheval qui avait une maladie semblable et il est mort.''

C'était concluant. L'avocat de la défense un peu abasourdi par cette réponse se risqua tout de même à lui poser une autre question.

—''Votre cheval est-il mort de cette maladie-là?''

—Hésitation du témoin, il ne veut pas répondre.

—''Mais répondez donc, dit le juge.''

—...''Non, monsieur, il s'est fait tuer par les chars.''

Immense éclat de rire dans l'auditoire.

* * *

Une autre scène très cocace fut provoquée par un avocat, renommé pour son esprit, aujourd'hui l'un de nos juges les plus distingués. Il était reconnu comme presque sans égal pour questionner les témoins; il leur faisait dire à peu près tout ce qu'il voulait.

Il agissait un jour pour la défense dans une saisie en revendication d'un ''cochon sous poil blanc''. Le demandeur venait de faire sa preuve par un témoin qui avait répondu avec la meilleure bonne foi du monde. Voici le moment des transquestions arrivé:

L'avocat: Vous connaissez très bien le cochon en question, n'est-ce pas?

Le témoin: Ah! oui, ben sûr, M. l'avocat, il est né dans ma cour, je l'ai vu venir au monde.

L'avocat: C'est un cochon blanc, n'est-ce pas?

Le témoin: Oui, oui.

L'avocat: N'est-il pas vrai, témoin, que, presque tous les cochons sont blancs?

Le témoin: Oui, presque tous.

L'avocat: Alors, supposez que l'on mette le cochon en question avec une cinquantaine d'autres cochons blancs comme lui, jurez-vous que vous pourriez le reconnaître parmi les autres?

Le témoin: Certainement,

L'avocat: Vous jurez cela positivement?

Le témoin: Certainement.

L'avocat, d'un air indigné: Dites à la Cour, alors, par quelle marque vous pourriez le distinguer des autres?

Le témoin: C'est bien simple, M. le juge, par son step!

L'avocat: Sortez de la boîte, témoin.

Voici le témoin qui sort de la tribune des témoins, croyant bien qu'il en avait fini avec l'avocat. Au moment où il se croit libre, l'avocat, avec un geste solennel, dit aux gens qui entourent la tribune des témoins: "Eloignez-vous, éloignez-vous." Le vide se fait autour du malheureux témoin.

L'avocat: "Arrêtez, témoin! Dites donc, vous venez de dire que vous pourriez reconnaître le cochon par son **step**: faites-nous donc le step du cochon."

Le témoin jette un regard d'indignation à l'avocat et lui répond avec calme:

"Vous pouvez bien faire un fou de moi, mais vous apprendrez que vous ne me ferez jamais faire le cochon devant la Cour."

Et le juge, et les avocats et tout le public de rire aux larmes.

* * *

Il arrive parfois que certains témoins veulent faire les finauds. En voici un exemple:

On procédait à la preuve sur une action en dommages pour injures. Un témoin est assermenté; c'est un individu grand, mince, un œil couvert d'un carton vert, ayant une mine assez étrange.

L'avocat: Vous étiez présent lors de l'incident qui a donné lieu à ce procès?

Le témoin: Oui, monsieur.

L'avocat: Veuillez nous raconter ce qui a eu lieu.

Le témoin: Vous ne vous imaginez pas que je vais dire ce que le défendeur a dit au demandeur! C'est pas disable.

Voilà l'avocat du demandeur vivement intéressé; il flaire un témoin qui va prouver sa cause.

L'avocat: Vous êtes obligé de dire ce que vous savez.

Le témoin: Vous imaginez-vous, en bonne vérité, que je vais répéter cela devant tout le monde, en pleine Cour? Ça n'a pas de bon sens.

L'avocat: J'insiste à ce que vous répondiez à ma question.

Le témoin: Vous n'êtes pas sérieux? Jamais je ne dirai cela, c'est trop effrayant.

L'avocat: Je demande à la Cour d'ordonner au témoin de répondre.

Le juge: Témoin, vous devez répondre.

Le témoin: J'ai trop de respect pour vous pour répéter de pareilles choses devant vous: vous en seriez scandalisé.

Le juge: Qu'à cela ne tienne, j'en ai entendu bien d'autres, et vous êtes ici pour dire la vérité.

Le témoin: Vous me forcez donc à parler?

Le juge: Oui, oui et, dépêchez-vous.

Le témoin: Ah! quelle affaire! si j'avais su cela, j'aurais déchiré mon subpœna et je ne serais jamais venu à la Cour.

L'avocat: Répondez-donc; vous nous faites perdre notre temps pour rien.

Le témoin: Si vous étiez à ma place, vous ne feriez pas tant votre petit coq.

L'avocat: Il faut que cette comédie finisse. Je demande à la Cour de forcer le témoin à répondre.

Le juge: Je commence à être ennuyé de vos histoires. Si vous persistez à ne pas répondre, je serai obligé de vous envoyer en prison. Il faut que cela finisse.

Le témoin: Ne vous fâchez pas, M. le juge: si vous saviez ce que j'ai à dire, vous ne me forceriez pas de répondre devant tout ce monde-là. Est-ce que je ne pourrais pas vous dire cela à vous tout seul, en secret?

Le juge: Non, il faut que vous disiez cela devant le public. Parlez.

Le témoin: Je ne puis pas me décider à le dire: j'ai trop honte.

Le juge: Parlez de suite ou je vais sévir contre vous.

Le témoin: Mais est-il vraiment possible que vous allez me forcer à dire une chose pareille?

Le juge (irrité): Dites-donc, voulez-vous vous moquer de la Cour?

Le témoin: Puisque c'est de même, je vais tout dire... tant pis pour ceux qui m'y auront forcé.

Le témoin s'essuie le front, puis, poussant un grand soupir: "Je vais tout dire."

Les avocats, le juge et l'auditoire sont suspendus à ses lèvres... Il hésite encore.

L'avocat: Eh bien! dites, dites!

Le témoin (l'air profondément ahuri): Vous voulez le savoir, c'est bien... Le défendeur a dit... ah! quelle affaire!... le défendeur a dit que le demandeur... Mon Dieu que ça me coûte!... le défendeur a dit que le demandeur était... un maudit individu! Vous le vouliez, eh bien! vous l'avez.

L'avocat du demandeur qui croyait obtenir une preuve accablante tomba déconcerté sur son siège au milieu des rires du public.

* * *

Une bonne repartie d'un juge de beaucoup d'esprit, aujourd'hui en retraite.

Il avait permis une preuve contraire à la loi. Au moment où le témoin allait commencer à parler, l'avocat se lève le code à la main:

—Qu'allons-nous faire de l'article du code?

—Quel article, reprend le juge?

—L'article qui défend d'entendre les parties dans une cause.

—Laissez-le donc le code, réplique le juge sans sourciller, il servira à d'autres.

Ebahissement du malheureux avocat.

CHS LANGELIER.

Cour Criminelle

Districts	Chefs-lieux	Termes	Greffiers de la Cour
Arthabaska ...	Arthabaska	22 octobre chaque année ..	P.-H. Côté
Beauce..	St-Joseph	20 mars...........	Vézina & Ferron
Beauharnois ..	Valleyfield	15 février	S.-A. Brodeur
Bedford.	Sweetsburg	1er lundi d'octobre	Léonard & Noyes
Chicoutimi	Chicoutimi	22 janvier	F.-X. Gosselin
Gaspé	Percé	15 octobre	Joseph-X. Lavoie
	New-Carlisle ..	20 janvier	G.-F. Maguire
Iberville.......	St-Jean	22 octobre	Alphonse Morin
Joliette........	Joliette.... ...	15 septembre chaque année	Ducharme & Rivest
Kamouraska..	Fraserville	5 décembre.	J.-G. Pelletier
Montmagny...	Montmagny....	5 avril	A.-J.-C. Beaubien
Montréal......	Montréal........	1 mars, 1 juin, 10 sept., 2 nov	Sicotte & Lafontaine
Ottawa........	Hull	6 mars	Grondin & Vincent
Québec........	Québec..........	10 avril et 10 octobre	Pouliot & Chênevert
Richelieu	Sorel	11 janvier	Cardin & de Grandpré
Rimouski......	Rimouski..	22 mars..................	Letendre & Chamberland
Saguenay.....	Murray-Bay.....	4 juillet....	J.-A. Martin
St-François ...	Sherbrooke......	1er octobre	G.-L. de Lottinville
St-Hyacinthe ..	St-Hyacinthe....	19 juin....	Roy & Beauregard
Terrebonne....	Ste-Scholastique	1er février	Grignon & Fortier
Trois-Rivières.	Trois-Rivières ..	1er mars	Alfred Désilets

Cour Supérieure

Juges	Salaire	Résidence	Districts
L'hon. sir F. Langelier, *cj.*	$8,000		
" F.-X. Lemieux....	7,000		
" J.-C. McCorkill ...	7,000	Québec.	Québec
" sir L.-A. Jetté.....	7,000		
" sir M.-M. Tait, *chef.*	8,000		
" C.-P. Davidson.. .	7,000		
" Louis Tellier	7,000		
" J.-S. Archibald ..	7,000		
" S. Pagnuelo.	7,000		
" T.-H. Fortin	7,000		
" John Dunlop	7,000	Montréal.....	Montréal
" Eug. Lafontaine..	7,000		
" N. Charbonneau...	7,000		
" Ed. Guérin	7,000		
" H.-C. St-Pierre....	7,000		
" Chs-C. de Lorimier.	7,000		Montréal et une partie de
" J.-E. Robidoux....	7,000		[Terrebonne
" R.-S. Cooke	5,000	Trois-Riv...	Trois-Rivières
" L.-J. Cannon.....	5,000	Québec.....	
" L.-P. Demers . ..	5,000	Sherbrooke ..	St-François
" M. Hutchinson....	5,000		
" H.-C. Pelletier .	5,000	Québec.	Beauce et Montmagny
" A. Rochon	5,000	Hull........ ...	Ottawa
" P.-G. Martineau..	5,000	St-Hyacinthe ..	St-Hyacinthe
" W.-W. Lynch.....	5,000	Knowlton	Bedford
" A.-A. Bruneau ...	5,000	Sorel	Richelieu
" J.-A. Gagné	4,500	Chicoutimi.....	Saguenay et Chicoutimi
" F.-S. Tourigny...	4,500	Rimouski	Gaspé
" F.-O. Dugas . ..	5,000	Joliette...	Joliette
" W. Mercier........	5,000	Valleyfield......	Beauharnois
" D. Monet.........	5,000	Saint-Jean	Iberville
" Albert Malouin....	5,000	Québec.	Arthabaska
" Ernest Cimon.....	5,000	Québec.........	Kamouraska

(Juridiction pour sommes au-dessus de $200)

COUR SUPÉRIEURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICTS	COMTÉS, ETC., Compris dans le district.	CHEFS-LIEUX	TERMES	PROTONOTAIRES	SHÉRIFS
Arthabaska	Arthabaska, Drummond et Mégantic	Arthabaska	Fixés par le juge chaque mois, sauf juillet et août	P.-H. Côté	P.-L. Tousignant
Beauce	Beauce et Dorchester	Saint-Joseph	16-19 de chaque mois, sauf avril, juillet et août	Vézina & Ferron	Joseph Poirier
Beauharnois	Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay	Valleyfield	23-28 février, mai, septembre et décembre	S.-A. Brodeur	Philémon Laberge
Bedford	Shefford, Missisquoi et Brome	Sweetsburg	le 2e lundi, et les 4 jours juridiques suivants de chaque mois, sauf juillet et août	Léonard & Noyes	Chs-S. Cotton
Chicoutimi	Chicoutimi et Lac St-Jean	Chicoutimi	A Chicoutimi, le 2e mardi et les 4 jours jurid. suivants des mois de janv., mars, mai, juin, oct. et déc. ; A Roberval, le lundi, suivant l'époque fixée pour Chicoutimi, et les 2 jours jurid. suivants des mêmes mois	F.-X. Gosselin	Edmond Savard
Gaspé	Gaspé	Percé	28 janvier au 3 février, 1-7 juin et 15-20 octobre	Joseph-X. Lavoie	James-T. Tuzo
	Gaspé et Bonaventure	New-Carlisle	11-14 janvier, 10-14 juin, 27-30 septembre	G.-F. Maguire	W.-M. Sheppard
Iberville	St-Jean, Napierville et Iberville	Saint-Jean	6 premiers jours jurid. des mois de fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov., déc., les 6 premiers jours juridiques qui suivent le 14 septembre, samedi excepté	Alphonse Morin	Louis Mayrand
Joliette	Joliette, l'Assomption, Montcalm et Berthier	Joliette	le 1er lundi et les 5 jours suivants ; les 2e lundi et mardi de chaque mois, sauf juillet et août	Ducharme & Rivest	A.-M. Rivard
Kamouraska	Kamouraska et Témiscouata	Fraserville	le 2e lundi de février, mars, mai, juin, octobre, novembre, décembre et les jours suivants	J.-G. Pelletier	P.-Eug. Martin
Montmagny	Montmagny, l'Islet et Bellechasse	Montmagny	2-3 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre	Cléophas Leclerc	Georges Roy

Montréal. ...	Hochelaga, Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly et la cité de Montréal............	Montréal.....	La Cour peut siéger tous les jours jur. de chaque mois, sauf juillet et août ; mais les jrs de séances sont fixés par le Juge en Chef..	Alfred Girard	....
Ottawa.	Ottawa.............	Hull	Du 28 au 5 du mois suivant de chaque mois de l'année, sauf juillet et août ; du 28 au 30 juin.	Grondin & Vincent.	C.-M. Wright
Québec.......	Lévis, Lotbinière, Montmorency, Portneuf Québec, Québec ville, et juridiction concurrente sur le comté de Bellechasse avec district de Montmagny, 51-52, Vic., c. 19; et sur les paroisses de St-Anselme, Ste-Claire, St-Malachie, St-Léon de Standon, Ste-Hénédine, St-Isidore, St-Bernard, Ste-Marguerite et St-Edouard de Frampton comté de Dorchester. District de Beauce, 52, Vic., c. 28,	Québec.......	Sauf les 4 derniers jours juridiques de chaque mois et le samedi, tous les autres jours juridiques des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre et novembre, les jours juridiques suivant le 9 de janvier et septembre, et ceux de décembre précédant le 21......	L'hon. Amédée Robitaille......	L'hon. C. Langelier
Richelieu.....	Richelieu, Yamaska et Verchères	Sorel	1-11 fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov., déc. et 11-16 sept....	Cardin & de Grandpré...	P. Guévremont
Rimouski.....	Rimouski	Rimouski	les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de la 2e semaine d'oct. ; les lundi, mardi, mercredi et jeudi de la 2e semaine de fév., mars, avril, mai, juin, novembre et décembre....	Letendre et Chamberland.........	Chs D'Anjou
Saguenay....	Charlevoix et Saguenay......	Murray-Bay......	17-21 février, 26-30 juin, 4-7 septembre, 23-28 octobre	J.-A. Martin........	Elie Maltais
St-François ..	Richmond, Wolfe, Compton, Stanstead, les cantons d'Ascot et d'Orford et la cité de Sherbrooke......	Sherbrooke ..	Les 4 jours jurid. suivant le 2e et le 4e lundi de chaque mois...	Genest et Broderick.	L'hon. H. Aylmer
St-Hyacinthe.	St-Hyacinthe, Bagot et Rouville.................. ...	St-Hyacinthe.	Les 6 jours suiv. les 2 1ers jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et sept....	Roy et Beauregard.	Jos.-L. Cormier
Terrebonne..	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes..... ...	Ste-Scholastique..	Le premier lundi et 4 jours suivants des mois de février, mars, avril, juin, octobre et novembre.	Grignon et Fortier..	T.-W.-R. Lapointe & F.-X Prévost
Trois-Rivières	Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet et la cité des Trois-Rivières..........	Trois-Rivières....	16-24 de chaque mois, sauf juillet et août, 16-20 décembre........	Lottinville & Dumont..	Ch. Dumoulin

COUR SUPREME DU CANADA.
(Siège à Ottawa).

La plus haute cour en Canada est connue sous le nom de Cour Suprême du Canada. Elle exerce aussi une juridiction d'appel dans tous les cas d'élections contestées et peut faire un examen et un rapport sur tout bill privé ou sur toute pétition demandant l'adoption d'un bill privé ou requête. Elle a juridiction dans tous les cas de contestation entre les provinces et la Puissance du Canada et entre les provinces elles-mêmes, à la condition, toutefois, que la Législature adopte un acte accordant telle juridiction.

La Cour Suprême est composée d'un juge en chef et de cinq juges puînés. On peut toujours en appeler de la décision de la Cour Suprême, excepté dans les cas criminels, au comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre, la plus haute cour de l'Empire; dans ces cas, les jugements sont toujours décisifs.

L'hon. sir Chs. Fitzpatrick, juge en chef ($10,000).

Juges puînés, ($9,000 chacun).

L'hon. Désiré Girouard.	**Régistraire,—**
" sir L. H. Davies, K.C.M.G.	E.-R. Cameron, C.R.
" James MacLennan.	
" L.-P. Duff.	**Rapporteur,—**
" J. Idington.	C.-H. Masters.

JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.
Cour du Banc du Roi.

L'hon. . . . ., juge en chef, ($8,000).

L'hon. N.-W. Trenholme	Juges puînés, ($7,000).	L'hon. H. Archambeault.
" J. Lavergne,		" H.-G. Carroll.
" A.-G. Cross.		

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

District d'Arthabaska. — Siège à Arthabaska, tous les mois au choix du juge, sauf juillet et août. **A Inverness** et à **Drummondville**, 4 fois par année.

District de Beauce. — Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 20 au 21 de chaque mois, sauf avril, juillet et août. **A Sainte-Hénédine**, le 14 mai et 22 novembre. **A Lambton**, le 23 janvier, juin et septembre. **A Lac Mégantic**, le 25 janvier, juin et septembre.

District de Beauharnois. — Siège à Valleyfield, du 17 au 22 de février, mai, septembre et décembre. **A Sainte-Martine**, pour le comté de Châteauguay, du 1er au 4 février, mai et septembre. **A Huntingdon**, pour le comté de Huutingdon, du 8 au 11 février, mai et septembre.

District de Bedford. — Siège à Sweetsburg, le deuxième lundi et les quatre jours juridiques suivants de chaque mois, sauf juillet et août. A **Waterloo**, pour le comté de Shefford, les 26, 27 et 28 janvier, avril, juin et octobre. A **Knowlton**, pour le comté de Brome, les 28 et 29 mars, mai, septembre et décembre. A **Bedford**, pour le comté de Missisquoi, les 26 et 27 février, mai, septembre et novembre. A **Farnham**, pour le comté de Missisquoi, les 29 et 30 janvier, avril, juin et octobre.

District de Chicoutimi. — Siège à Chicoutimi, le 2e mardi de chacun des mois de janvier, mars, mai, juin, octobre et décembre. A **Roberval**, le lundi, suivant l'époque fixée cidessus pour Chicoutimi, de chacun des mêmes mois de janvier, mars, mai, juin, octobre et décembre.

District de Gaspé. — Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, du 25 au 28 janvier, du 26 au 31 mai, et du 10 au 15 octobre. A **Sainte-Anne-des-Monts**, du 1er au 8 mars. A **Rivière-au-Renard**, du 16 au 21 juillet, du 18 au 21 septembre. A **Amherst** (Iles de la Magdeleine), du 27 juin au 26 juillet, du 23 août au 1er septembre. A **New-Carlisle**, pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 27 au 30 septembre. A **Carleton**, du 12 au 20 février, du 26 au 28 juillet et du 3 au 5 novembre. A **Matapédia**, du 22 au 25 février, du 30 juillet au 1er août et du 8 au 10 novembre.

District d'Iberville. — Siège à Saint-Jean, les 3 jours juridiques, samedis exceptés, qui suivent le 9 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. Pour le comté d'Iberville, à **Iberville**, le 15 des mois de février, mai et octobre. Pour le comté de Napierville, à **Napierville**, le 17 des mois de février, mai et octobre.

District de Joliette. — Siège à Joliette, les mercredi, jeudi et vendredi, suivant le terme de la Cour Supérieure, à chaque mois. A **Berthier**, le 3e mardi qui suit le 1er lundi de chaque mois. A **l'Assomption**, les 3e jeudi et vendredi qui suivent le 1er lundi de chaque mois. A **Sainte-Julienne**, pour le comté de Montcalm, le 4e mardi qui suit le 1er lundi de chaque mois. Les mois de juillet et août exceptés.

District de Kamouraska. — Siège à Fraserville, les 2e lundi et mardi de janvier, avril et septembre; les 3e lundi et mardi de juin. A **Saint-Jean-Baptiste** (Ile-Verte), du 11 au 13 février, juin et octobre. A **Kamouraska** (village), du 15 au 17 février, juin et octobre.

District de Montmagny. — Siège à Montmagny, les 4 et 5 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. A **Saint-Raphaël**, pour le comté de Bellechasse, les 1er février, avril et octobre. A **Saint-Jean Port-Joli**, pour le comté de l'Islet, les 6 février, avril et octobre.

District de Montréal. — Siège à Montréal, du 1er au 20 inclusivement de chaque mois, sauf juillet et août.

District d'Ottawa. — Siège à Hull, du 25 au 28 de chaque mois, sauf juillet et août. **A Papineauville**, du 5 au 9 février, du 11 au 15 mai et du 6 au 10 octobre.

District de Québec. — Siège à Québec, sauf les 4 derniers jours juridiques de chaque mois et le samedi, tous les autres jours juridiques des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre et novembre; les jours juridiques suivant le 9 de janvier et septembre, et ceux précédant le 21 de décembre.

District de Richelieu. — Siège à Sorel, du 13 au 15 de février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre, et du 17 au 19 septembre. **A Verchères**, pour le comté de Verchères, du 11 au 13 janvier, du 17 au 19 février, mars, mai, juin, octobre et novembre, les 20 et 21 septembre. **A Saint-François du Lac**, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de février, mars, mai, juin, septembre et octobre.

District de Rimouski. — Siège à Rimouski, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de la troisième semaine d'octobre; les vendredi et samedi de la deuxième semaine des mois de février, mars, avril, mai, juin, novembre et décembre. **A Saint-Jérôme de Matane**, du 19 au 21 juin et du 7 au 9 octobre.

District de Saguenay. — Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, du 14 au 16 février, du 22 au 24 juin, du 1er au 3 septembre, du 20 au 22 octobre. **A Baie Saint-Paul**, pour le comté de Charlevoix, du 11 au 13 février, du 20 au 22 mai et du 1er au 3 octobre.

District de Saint-François. — Siège à Sherbrooke, le 1er mardi et les 2 jours suivants de chaque mois, sauf juillet et août. **A Stanstead**, du 18 au 20 février, juin et octobre. **A Coaticook**, du 22 au 24 février, juin et octobre. **A Danville**, du 21 au 31 janvier, mai et septembre. **A Cookshire**, pour le comté de Compton, le 25 janvier, mai et septembre. **A Richmond**, du 18 au 20 janvier, mai et septembre. **A Ham Sud**, pour le comté de Wolfe, du 15 au 17 février, juin et octobre. **A Lac Mégantic**, le 3 de février, mai et le 15 octobre.

District de Saint-Hyacinthe. — Siège à Saint-Hyacinthe, les 2 premiers jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. **A Marieville**, pour le comté de Rouville, les 25 et 26 de février, avril, juin, octobre et 26 décembre. **A Acton**, pour le comté de Bagot, les 27 et 28 février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Terrebonne. — Siège à Sainte-Scholastique, le 3e lundi des mois de février, mars, avril, mai, septembre et novembre. **A Saint-Jérôme,** pour le comté de Terrebonne, le 2e lundi des mois de février, mars, avril, juin, octobre et novembre. **A Lachute,** pour le comté d'Argenteuil, le 3e mercredi de février, mai et septembre.

District des Trois-Rivières. — Siège aux Trois-Rivières, du 13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. **A Louiseville,** pour le comté de Maskinongé, les 1er et 2 de février, avril, juin, octobre et décembre. **A Nicolet,** pour le comté de Nicolet, les 10 et 11 de février, avril, juin, octobre et décembre. **A Grand'Mère,** pour le comté de Champlain, les 6 et 7 de février, juin et octobre.

Propreté intempestive.

Savez-vous pourquoi les chats se lavent la figure après les repas ?

Non. Eh bien! voici.

Un jour, dit-on, une hirondelle fut attrapée par un chat. Le pauvre oiseau, au moment où son ennemi allait le croquer, lui dit:

—Les messieurs se lavent toujours les mains avant le dîner.

—Vraiment! dit le chat, qui se piquait d'être un gentleman.

Et il procéda à sa toilette.

Pendant ce temps l'hirondelle prit son vol.

Depuis ce jour, le chat jura qu'il ne se laverait plus le museau avant le dîner, mais après seulement.

* * *

Demandez les

Brosses "BOECKH"

Elles donnent toujours la plus entière satisfaction.

Un trône n'est qu'une planche garnie de velours.

Napoléon.

The Gutta Percha & Rubber Mfg Co. of Toronto, Limited

Fabricants de la Célèbre CLAQUE



"Maltese Cross"

COURROIES, BOYAUX, PAQUETAGES, Etc., Etc

NOS PRODUITS SONT DE QUALITE SUPERIEURE

Bureau-Chef et Fabrique : **Toronto, Ont.**
Succursale : Nos 357 et 359, Rue Saint-Jacques, **MONTREAL**

OSCAR F. BERTHIAUME

Courtier d'Assurances contre l'Incendie.

Représentant les Compagnies suivantes :

ÆTNA	Bureau : 24 et 26 Rue St-Sacrement.
BRITISH AMERICA	Téléphone Bell : Main 3377.
HOME	Résidence : 1887, Ste-Catherine Est, Coin Aylwin.
SUN	Téléphone Bell : Est 2529.

Assurances placées dans les Compagnies ci-haut mentionnées qui sont toutes très fortes, et les intérêts des Assurés sauvegardés en cas d'incendie. De plus, si quelques clients préféraient la **Mutuelle** de Montréal ou **Mont-Royal**, je me ferai un devoir de me rendre à leur désir et de prendre leurs intérêts comme pour moi-même. Je m'occupe aussi d'Assurance sur la vie dans les Compagnies **Sun, Ætna, London & Lancashire**, et au besoin, de rêts d'argent au désir des emprunteurs.

Geo. H. Hees, Son & Co., Limited

MANUFACTURIERS

de

Toiles pour Châssis, Poles et Ornements de Poles

Rideaux en Dentelle

Tapisseries pour Ameublements, Tentures, Rideaux, etc.

MONTREAL
COIN DES RUES
Récollet & St-Pierre

TORONTO
52, Bay Street

Régistrateurs pour la province de Québec.

COMTÉS.	RÉGISTRATEURS.	BUREAUX.
Argenteuil..	George F. Calder......*	Lachute.
Arthabaska..	M.-J.-A. Poisson.	Arthabaska.
Bagot..	Morel & Bathalon	St-Liboire.
Beauce..	Taschereau & Fauteux..	St-François.
Beauharnois..	J. P. Laplante..	Beauharnois
Bellechasse..	Fortunat Belleau..	St-Michel.
Berthier..	J.-A. Laferrière.. .. ..*	Berthier.
Bonaventure, 1e div..	L.-P. LeBel.. .. .. ..*	New-Carlisle.
Bonaventure, 2e div..	J.-A. Verge.. .. .. ..*	Carleton.
Brome..	H.-S. Foster.. .. .. ..*	Knowlton.
Chambly..	J.-T. A. Robert } conj. P.-B. Lamarre }	} Longueuil.
Champlain..	Ferdinand Trudel.. ...*	Ste-Geneviève de Batiscan.
Charlevoix, 1e div...	J.-A. Martin.. .. .. ..*	Malbaie.
Charlevoix, 2e div...	Joseph Gariépy..	Baie St-Paul.
Châteauguay..	Edmour McGown..	Ste-Martine.
Chicoutimi, 1e div.	Thomas Bossé.. .. ...*	Chicoutimi.
Chicoutimi, 2e div.	Napoléon Hudon.. ....*	Hébertville.
Coaticook..	Ostis Shurtleff & Léon Trudeau..	Coaticook.
Compton..	William H. Léonard.. .*	Cookshire.
Deux-Montagnes.. .	Henri Langlois.. .. ...*	Ste-Scholastique
Dorchester..	C. S. Vaillancourt.. ...*	Ste-Hénédine
Drummond..	{ Ls. Adolphe Bernard. Chs Howard Miller.	Drummondville.
Gaspé..	Joseph X. Lavoie.. ...*	Percé.
Hochelaga et J.-Car..	{ Am. Chauret et G. A. Lacombe, conj........	Montréal.
Huntingdon..	John G. Bruce.. .. ...*	Huntingdon.
Iberville..	Philibert Contant.. ...*	Iberville.
Iles de la Madeleine.	Edouard Alfr. Brasset.*	Amherst.
Ile d'Orléans.. .. .	F.-X. Lachance.. .. ..*	St-Laurent.
Joliette..	Lavoie & Guilbault, Conj.	Joliette.
Kamouraska..	Paul Dessaint.. .. ....*	Kamouraska.
Labelle..	P. de Varenne.. .. ....*	Papineauville.
Lac Mégantic.. .. .	C.-A. Léger..	Lac Mégantic
Lac Saint-Jean.. ..	Louis Lindsay..	Roberval.
Laprairie..	Lt.-Col. Brosseau.. ...*	Laprairie.
L'Assomption.. .. .	Barthélemy Rocher ....*	L'Assomption.
Laval..	P.-A. Longpré.. .. ....*	Ste-Rose.
Lévis..	J. A. Carrier.. .. .. ..*	Lévis.
L'Islet..	A. Gustave Verrault.. ..	St-Jean-Port-Joli.
Lotbinière..	Couture & Augé, conj...*	
Maskinongé..	Clovis Caron.. .. .. ..*	Ste-Croix.
Mégantic..	W.-H. Lambly..	Louiseville.
Missisquoi..	E.-F. Curries.. .. .. ..*	Inverness.
Montcalm.	A.-E. Thibaudeau.. ....*	Bedford.
Montmagny..	J.-S. Gendron.. .. ....*	Ste-Julienne.
Montmorency, 1e div.	Herménégilde Dick.....*	Montmagny.
Montmorency, 2e div.	(Voir Ile d'Orléans).. ..	Château-Richer.
Montréal-Est.	{ C.-L. Champagne et E. Lalonde, conjoints.. ..	Montréal.

Régistrateurs pour la province de Québec.—Suite.

COMTÉS.	RÉGISTRATEURS.	BUREAUX.
Montréal-Ouest.. .. .	J.-P. Cook..	Montréal.
Napierville..	Alex. Richardson.. ...*	Napierville.
Nicolet, Div. No 1..	J.-A. Blondin..	Bécancour.
Nicolet, Div. No 2..	W. Denis..	Nicolet.
Pontiac, Div. No 1..	Walter Rymer..	Havelock.
Pontiac, Div. No 2..	J. Maillard..	Ville-Marie.
Portneuf..	H.-Q. de Saint-Georges *	Cap Santé.
Québec..	Dr Ch.-E. Côté..	Québec.
Richelieu..	Alfred Guèvremont .. .	Sorel.
Richmond..	W.-J. Ewing.. .. ..*	Richmond.
Rimouski, No 1.. ..	Saucier & Bernier.. ...*	Matane.
Rimouski, No 2.. ..	Edouard Letendre.. ...*	Rimouski.
Rouville..	Ste-Marie & Pelletier * Conjoints.	Marieville.
Saguenay..	E. Omer Bouliane.. ...*	Tadoussac.
Shefford..	J.-H. Lefebvre..	Waterloo.
Sherbrooke..	William Henry Lovell *	Sherbrooke.
Soulanges..	Adrien Rouleau.. .. .. ..*	Coteau-Landing.
Stanstead..	Alf. Nevill Thompson..*	Stanstead Plain.
Ste-Anne-des Monts.	Joseph Thibault..	Ste-Anne des M.
Saint-Hyacinthe.. .	Joseph Nault.. .. ..*	St-Hyacinthe.
Saint-Jean..	Jos. P. Carreau.. .. .. ..*	Saint-Jean.
Témiscouata..	L.-V. Dumais..	Fraserville.
Terrebonne..	L. de G. Lachaine et J. A. Théberge.. .. .. Conjoints.	St-Jérôme.
Trois-Rivières.. ..	R. Kiernan..	Trois-Rivières.
Vaudreuil..	J.-N. Lefebvre..	Vaudreuil.
Verchères..	Jos. Geoffrion..	Verchères.
Wolfe..	Oscar Lamoureux.. ...*	Ham-Sud.
Wright..	Dr Ls Duhamel.. .. .. ..*	Hull.
Yamaska..	Ls M. Blondin et C.-E. Courchêne.. .. .. Conjoints.	St-François du Lac.

Inspecteur des Bureaux: L.-P. Duhamel, L'Assomption.

Par proclamations du Lieut.-Gouverneur et publiées dans la "Gazette Officielle" de Québec, les bureaux d'enregistrements qui suivent sont maintenant régis d'après les dispositions de l'Acte de Québec, 57 Victoria, chapitre 41, savoir: —Hochelaga et Jacques-Cartier, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Québec, Saguenay, Ile d'Orléans.

Par proclamation du Lieutenant-Gouverneur publiée dans la "Gazette Officielle" de Québec, en date du 2 juillet 1904, les bureaux d'enregistrement de Hochelaga et Jacques-Cartier, Montréal-Est et Montréal-Ouest, d'après les dispositions de l'Acte de Québec, 4, Edouard VII, chapitre 44, ferment chaque jour, les dimanches et fêtes d'obligation exceptés, à 3 h. p. m.

"L'Association des Régistrateurs de la Province de Québec", fondée en 1884, se compose de 55 Régistrateurs désignés par un astérique (*) au tableau ci-dessus. Ses officiers pour l'année 1908-1909 sont: MM. P. Contant, président; W.-H. Léonard, vice-président; E. Lalonde, secrétaire; A. Chauret, trésorier; J.-P. Carreau, régisseur.

Le but principal de cette association est l'étude des lois sur l'enregistrement, l'esprit de corps et d'uniformité dans la pratique, et par ce moyen, une diminution de 60 p. c. dans le coût des primes d'assurance, de garantie, pour chaque membre de cette association seulement.

PROPRIETAIRES DE CHEVAUX



Pour conserver vos chevaux en bonne santé et pour les guérir de la Toux, du Soufle, etc., ayez toujours à la portée de la main une bouteille de **VIGORA**; le spécifique reconnu sans rival pour toutes les maladies du cheval.

Des centaines et des centaines de guérisons accomplies à l'aide de ce puissant remède.

Demandez circulaires à

J.-B. MORIN, Pharmacien,

318½, Rue St-Joseph, - - QUEBEC

CHARADE No 3.

Mon premier est simple voyelle,
Mon second est charmante fleur,
Et l'emblème de la candeur.
Imite-la, gentille jouvencelle;
Elle est l'orgueil du jardinier.
Joli prénom féminin, mon entier.

Voir réponse, page 34.

LOIS DE CHASSE ET DE PECHE POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

8 EDOUARD VII, CHAPITRE 25.

Loi amendant la loi de la chasse de Québec.

("Sanctionnée le 25 avril 1908").

SA MAJESTE, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. L'article 1399 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et amendé par les lois 2 Edouard VII, chapitre 14, section 1; 3 Edouard VII, chapitre 23, section 2, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 2, est de nouveau amendé en en remplaçant le paragraphe 1 par le suivant:

"1. Le castor en aucun temps jusqu'au premier novembre 1910 pour la zone No 1, et après cette date, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année."

2. L'article 1400 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et amendé par les lois 1 Edouard VII, chapitre 12, section 2; 2 Edouard VII, chapitre 14, section 2; 3 Edouard VII, chapitre 23, section 3, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 3, est de nouveau amendé en insérant, après le mot: "espèce", dans la deuxième ligne du paragraphe "b", le mot: "excepté".

3. L'article 1400a des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 1 Edouard VII, chapitre 12, section 3, et remplacé par les lois 3 Edouard VII, chapitre 23, section 4, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 4, est de nouveau remplacé par le suivant:

"1400a. Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane, avant le premier jour d'octobre 1910.

Toute livraison de telle perdrix faite autrement qu'à titre purement gratuit constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix autrement qu'à titre purement gratuit constitue un achat, dans le sens de cette disposition.

Si une telle perdrix est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession, pour des fins de vente, des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix en sa possession avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.

Toute contravention aux dispositions du présent article rend celui qui en est trouvé coupable passible, pour une première infraction, d'une amende de $2.00 au plus, et de $1.00 au moins, et des dépens, par chaque tête de perdrix; pour une deuxième infraction, d'une amende de $10.00 au plus et de $5.00 au moins par chaque tête; pour une troisième infraction et toute récidive, de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec dépens dans tous les cas.''

4. L'article 1401a des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, est amendé en y ajoutant l'alinéa suivant:

''Cependant, lorsqu'il s'agit de l'orignal, du caribou et du chevreuil, le propriétaire, possesseur ou fermier, sera tenu de produire, dans les quinze jours qui suivront le jour où il aura chassé, tué, pris ou détruit aucun de ces animaux, une déclaration solennelle au département de la colonisation, des mines et des pêcheries, attestant que les susdits animaux causaient ou menaçaient sérieusement de causer des dommages aux biens meubles et immeubles.''

5. L'article suivant est inséré dans les Statuts refondus après l'article 1402c, tel qu'édicté par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 8:

''1402d. Les chefs d'exploitation de bois, les entrepreneurs et sous-entrepreneurs de coupe de bois seront tenus responsables de toutes violations de la loi de la chasse concernant l'orignal, le caribou et le chevreuil, commises par les hommes sous leur contrôle.

Cependant, cette responsabilité n'est pas encourue si la personne qui y est assujettie prouve qu'elle n'a pu empêcher les faits reprochés.''

6. L'article 1407 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et remplacé par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 12, est de nouveau remplacé par le suivant:

''1407. Toute personne trouvée coupable d'avoir eu ou d'avoir actuellement en sa possession, en sa garde, ou sous ses soins, les objets ainsi confisqués ou passibles de l'être, est, dans chaque cas, passible d'une amende de pas moins de vingt-cinq piastres, mais de pas plus de deux cents piastres, pour la première offense; pour la deuxième offense, de pas moins de cinquante et de pas plus de cinq cents piastres, et à défaut de paiement immédiat, à un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus d'un an dans la prison commune du district dans les limites duquel la contravention a eu lieu ou la saisie et la confiscation ont été opérées, avec dépens dans tous les cas.

Il est disposé de cette amende tel que prescrit par l'article 1410.''

7. L'article 1410 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et remplacé par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 16, est amendé en y ajoutant l'alinéa suivant:

''Les chefs d'exploitation de bois, les entrepreneurs et sous-entrepreneurs de coupe de bois mentionnés dans l'article 1402d tombent sous le coup de cet article dans la mesure y indiquée.''

8. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

LOI DE CHASSE DE QUEBEC

La province de Québec est divisée en deux zones appelées respectivement Zone No 1 et Zone No 2.

La Zone No 1 comprend toute la province, moins cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

La Zone No 2 comprend cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

DES PROHIBITIONS DANS LA ZONE No 1.

1o Orignal, Chevreuil et Caribou.

''1396. **Prohibition de chasser;**

Il est défendu:

1. Le chevreuil et l'orignal;

De chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'orignal, entre le premier jour de janvier et le premier jour de septembre de chaque année; sauf dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac, où il est défendu de les chasser, tuer ou prendre, entre le premier décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante :

2. Le caribou;

De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année ;

3. Chiens pour chasser l'orignal, etc. Exceptions;

De se servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'orignal, le caribou ou le chevreuil; mais il est permis de chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil (red deer) depuis le vingt octobre jusqu'au premier novembre de chaque année;

4. Ravages, etc.;

De chasser, tuer ou prendre l'orignal ou le chevreuil dans les "ravages" d'hiver ("yarding") de ces animaux ou en profitant de la croûte de la neige ("crusting");

5. Faons;

De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des faons ou broquarts, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 de cet article;

6. Femelle de l'orignal;

De chasser, tuer ou prendre en quelque temps que ce soit, la femelle de l'orignal. (S. R. Q., 1396; 52 V., ch. 19, art. 1; 59 V., ch. 20, art. 1; 3 Ed. VII, ch. 23, art. 1.)

"1397. Transport de l'orignal, etc., prohibé.

Il est défendu aux compagnies de chemins de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter ou d'avoir en leur possession l'orignal, le caribou, le chevreuil, en tout ou en partie, ou la chair, la tête et la peau verte d'aucun de ces animaux, à moins qu'il n'y soit attaché un coupon ("tag") émis par le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, autorisant ce transport."

2. Id. après les 15 premiers jours de la prohibition.

Il est défendu aux compagnies de chemins de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, après les quinze premiers jours de la date de prohibition, de transporter l'orignal, le caribou, le chevreuil, la chair ou la tête, en tout ou en partie, ou la peau verte d'aucun de ces animaux."

3. Exception, si l'orignal, etc., a été pris dans une autre province.

Les deux paragraphes précédents ne s'appliquent pas au transport de l'orignal, du caribou et du chevreuil ou de la chair, en tout ou en partie, ou de la tête et de la peau verte d'aucun de ces animaux, s'il y est attaché un affidavit attestant qu'ils ont été tués ou pris dans une autre province de la puissance du Canada, en conformité des lois de cette province ou dans un des Etats-Unis d'Amérique.

4. Paquet, etc., confectionné de manière à indiquer le contenu.

Tout sac, paquet ou coffre, toute boîte ou valise ou tout autre réceptacle servant à transporter le gibier doivent être confectionnés de manière à faire voir leur contenu et la description de leur contenu. Les nom et adresse du propriétaire y doivent être indiqués sur une étiquette à cet effet.

5. Pénalité.

Toute compagnie de chemin de fer, de bateaux à vapeur ou autres, ou les rouliers publics ou tout autre personne favorisant, de quelque manière que ce soit, la contravention à cet article, est passible d'une amende de dix piastres au moins et de vingt-cinq piastres au plus pour chaque infraction et les dépens.

6. Permis de transport peut être accordé par le ministre.

Néanmoins, il est loisible au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries d'accorder, en tout temps, des permis de transport lorsqu'il a été prouvé, à sa satisfaction, que l'orignal, le caribou ou le chevreuil ou partie d'iceux, que l'on désire transporter, ont été pris ou tués dans un temps où la chasse en est permise et d'une manière légale.

7. Honoraire des permis.

Pour tout permis, ou coupons mentionnés dans cet article, il peut être exigé un honoraire dont le ministre fixe le montant, suivant les circonstances, mais qui ne doit pas excéder cinq piastres. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 1).

''1398. Nombre des animaux qui peuvent être tués. — Permis autorisant d'en tuer un plus grand nombre. — Proviso.

Nul ne peut chasser, tuer ou prendre vivants, pendant une saison de chasse, plus d'un orignal, deux chevreuils et deux caribous.

Le ministre peut néanmoins, s'il le juge à propos, accorder à toute personne domiciliée dans la province, sur paiement d'un honoraire de cinq piastres, un permis l'autorisant à chasser, tuer ou prendre vivants au plus trois caribous et trois chevreuils additionnels.

Toutefois, le ministre peut dispenser du paiement de l'honoraire ci-dessus tout colon de bonne foi ou tout sauvage, dont la pauvreté lui est démontrée d'une manière satisfaisante, et qui a besoin de ce gibier comme un moyen de subsistance pour lui-même et pour sa famille.'' (S. R. Q., 1398; 59 V., ch. 20, art. 1; 1 Ed. VII, ch. 12, art. 1).

2o Castor, Vison, Loutre, Martre, Pékan, Lièvre, Ours, Rat Musqué, etc.

''1399. Défense de chasser:

Il est défendu de chasser, tuer ou prendre:

1. Le castor;

Le castor, en tout temps jusqu'au premier novembre 1910 pour la zone No 1, et après cette date, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année'' (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

2. **Le vison, etc.;**

Le vison, la loutre, la martre, le pékan, le renard et le chat sauvage, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année. Cependant, il est permis en tout temps de chasser, tuer ou prendre les variétés de renards connus sous le nom de renards jaunes ou rouges.

3. **Le lièvre, etc.;**

Le lièvre, entre le premier jour de février et le premier jour de décembre de chaque année, et l'ours entre le premier jour de juillet et le vingtième jour d'août de chaque année. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

4. **Le rat musqué ;**

Le rat musqué en aucun temps de l'année, excepté dans le mois d'avril. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

5. **Rapport au ministre par personne faisant le commerce de fourrures ;**

"Toute compagnie, société ou personne faisant le commerce de fourrures qui, en vertu de quelqu'une des dispositions de cette loi, a chassé ou fait chasser les animaux à fourrures ou une espèce quelconque des animaux à fourrures mentionnés dans cet article, est tenue de faire rapport dans les quinze premiers jours du mois de mai de chaque année, au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, de la quantité et de l'espèce de ces animaux qu'elle a tués ou achetés, ou mis sur le marché dans la province de Québec." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

3o Bécasse, Bécassine, Perdrix, Canard Sauvage, Macreuse, Sarcelle, etc.

"1400. **Défense de chasser:**

Il est défendu:

1. De chasser, tuer ou prendre:

(a) **La bécasse, etc.;**

Les bécasses, les bécassines, les pluviers, les courlis, les chevaliers et les maubèches, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année; les perdrix grises et de savane, entre le quinzième jour de décembre et le premier jour de septembre de chaque année, et les perdrix blanches (ptarmigan) entre le premier jour de février et le premier jour de novembre de chaque année;

(b) **La macreuse, etc.;**

"Les macreuses, les sarcelles ou les canards sauvages d'aucune espèce, excepté les harles (becs-scies), les huards et les goélands, entre le premier jour de mars d'une année et le premier jour de septembre de la même année." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 3).

(c) **Défense de chasser pendant certaines heures.**

En tout temps de l'année, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, d'aucune manière, la bécasse, la bécassine, la perdrix ou les macreuses, sarcelles ou canards sauvages, d'aucune espèce; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder ou d'exposer, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage;

2. **Enlèvement des œufs. — Droit de chasser pour la nourriture dans certaines parties de la province.**

"De déranger, endommager, cueillir ou enlever en tout temps, les œufs d'aucune espèce de gibier à plume. Les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus.

Néanmoins, les habitants de cette partie de la province comprise dans la zone No 2, telle que définie par cette loi, et ceux du comté de Gaspé, peuvent, pour leur nourriture seulement, y chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe *b* du présent article en tout temps de l'année — sauf entre le premier juin et le premier août." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 3).

"**1400a. Achat et vente de perdrix prohibés. — Expressions "vente" et "achat" définies. — Fardeau de la preuve en certains cas. — Pénalité.**

"Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane et aucune bécasse avant le premier jour d'octobre 1910.

Toute livraison de telle perdrix ou de telle bécasse faite autrement qu'à titre purement gratuit, constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix ou de telle bécasse autrement qu'à titre purement gratuit constitue un achat, dans le sens de cette disposition.

Si une telle perdrix ou une telle bécasse est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession pour des fins de vente des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix ou cette bécasse en sa possession avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.

Toute contravention aux dispositions du présent article rend celui qui en est trouvé coupable passible pour une première infraction d'une amende de $2.00 au plus, et de $1.00 au moins et des dépens par chaque tête de perdrix et de bécasse, selon le cas; pour une deuxième infraction, d'une amende de $10.00 au plus et de $5.00 au moins par chaque

tête; pour une troisième infraction et toute récidive, de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec dépens dans tous les cas.'' (6 Ed. VII, ch. 19, art. 4).

COUT DE LA LICENCE DE CHASSE.

Les personnes non domiciliées dans la Province de Québec qui ne sont membres d'aucun club dûment incorporé dans la Province $25.00

Les personnes non domiciliées dans la Province, membres actifs de clubs de chasse et de pêche légalement organisés $10.00

Les résidents de la Province qui veulent faire transporter le gibier ou le vendre (Art. 1414a) $1.00

LA PEUR DU TONNERRE.

La peur du tonnerre n'est pas générale. Il est des personnes qui aiment pendant l'orage à ouvrir portes et fenêtres pour mieux admirer les éclairs et les illuminations électriques. Celles-là prétendent que c'est une pratique sans danger et sourient de voir les autres manifester une véritable crainte à chaque nouveau coup de tonnerre.

La foudre est très capricieuse, et il faut souvent un rien pour décider de sa marche dans les endroits habités. Une porte ouverte, un courant d'air, une cheminée qui fume, et la route est toute tracée au fluide électrique.

Et beaucoup de personnes ne s'inquiètent pas des dangers de la foudre. C'est un tort, et il convient de ne pas plus jouer avec la foudre qu'avec le feu.

Dans les maisons, les précautions sont bien connues. Ne pas se grouper, s'éloigner des cheminées: la suie est bonne conductrice de l'électricité. Eviter les courants d'air, choisir pour se réfugier le milieu de grandes pièces.

En somme, il faut réagir contre la peur du tonnerre, mais éviter de s'exposer bénévolement, par indifférence ou ignorance, aux coups de foudre.

LOGOGRIPHE No 5.

Ma tête à bas, de grand, je deviens tout petit;
Et je n'ai plus ni pieds, ni pattes.
De savoir qui je suis, lecteur, si tu te flattes,
C'est que tu crois avoir beaucoup d'esprit.

Voir réponse, page 38.

PECHE

Temps pendant lequel la pêche est permise.

Saumon. — Du 1er mai au 31 juillet; pêche à la mouche: du 2 février au 14 août.

Truite de mer. — Du 1er décembre au 31 octobre.

Ouananiche. — Du 1er décembre au 30 septembre.

Truite mouchetée (sal. fontinalis). — Du 1er mai au 30 septembre. La pêche à travers la glace est prohibée.

Truite grise (lunge) touladi (lake trout). — Du 2 décembre au 14 octobre.

Achigan (longueur, pas moins de 9 pouces. Bar non compris). — Du 16 juin au 1er avril.

L'Anguille peut être prise dans des nasses et dans des écluses, mais ne peut l'être de manière à l'empêcher entièrement d'arriver à d'autres nasses.

Les mailles des filets ne doivent pas avoir moins d'un pouce et un huitième, et le poisson moins de 30 pouces.

L'anguille ne peut être prise au dard ou au flambeau, durant les mois d'octobre et de novembre, dans les eaux fréquentées par le saumon et la truite.

Doré (longueur, pas moins de 15 pouces). — Du 16 mai au 14 avril.

Eperlan. — Du 2 juillet au 31 mars.

Poisson blanc. — Du 1er décembre au 9 novembre.

Maskinongé (longueur, pas moins de 24 pouces). — Du 15 juin au 15 avril.

Esturgeon (longueur, pas moins de 36 pouces). — Du 30 juin au 31 mai.

Les personnes non domiciliées dans la province et qui désirent y faire la pêche, devront, avant de commencer à pêcher, se procurer à cet effet un permis spécial.

Tarif des licences pour non résidents.

Pour la pêche au saumon	$25.00
Membres des clubs non résidents	25.00
Pour toute autre espèce de poisson	10.00
Les membres de clubs	5.00

Les invités de clubs et les membres honoraires devront payer le taux ordinaire de la licence.

Pour obtenir les licences de pêche, il faut s'adresser au Département des Pêcheries, à Québec, ou à nos agents, inspecteurs et officiers, aussi aux secrétaires des différents clubs

autorisés à délivrer les licences aux membres et aux invités de leur club respectif.

Art. 1402b. — Toute personne ou toutes personnes sans aucun permis, ayant en sa possession un engin de pêche ou de chasse prohibé par la loi, sera présumée violer la loi, et la dite présomption sera suffisante pour établir que la dite personne ainsi trouvée, à pêcher ou chasser illégalement, et il incombera à cette personne de démontrer qu'elle possédait cet engin sans aucun objet illégal.

Art. 1394aa. — Quiconque "fait usage de dynamite" ou autres "explosifs" pour la pêche des poissons visés par cette loi, est passible d'un "emprisonnement" de douze mois.

Exportation de certaines espèces de truite.

Personne ne recevra, n'expédiera, ne transportera ni n'aura en sa possession, dans le but de l'expédier ou de la transporter hors du Canada, aucune truite mouchetée, truite de rivière ou de mer, prise ou capturée dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard; pourvu:—

(a) que toute personne pourra ainsi expédier la truite capturée par elle pour le sport jusqu'à vingt-cinq livres pesant, si l'envoi est accompagné d'un certificat à cet effet, soit de l'officier local des pêcheries dans le district duquel le poisson a été capturé, soit de l'agent local de la station adjacente à la localité où le poisson a été capturé, ou est accompagné d'une copie de la licence ou du permis officiel délivré à la personne faisant l'envoi;

(b) qu'aucun paquet de cette truite n'excédera vingt-cinq livres pesant, ni que personne n'aura la permission d'expédier plus qu'un paquet durant la saison.

Pour vivre heureux.

Un vieux docteur écrivant à son fils lui donnait les conseils suivants:

"Marche deux heures par jour. Dors sept heures toutes les nuits. Lève-toi dès que tu t'éveilles.

"Travaille dès que tu es levé. Ne mange qu'à ta faim, et toujours lentement. Ne bois qu'à ta soif. Ne parle que lorsqu'il le faut et ne dis que la moitié de ce que tu penses. N'écris que ce que tu peux signer. Ne fais que ce que tu peux dire.

"N'oublie jamais que les autres compteront sur toi, mais tu ne dois pas compter sur eux. N'estime l'argent ni plus ni moins qu'il vaut; c'est un bon serviteur, mais c'est un mauvais maître."

PRONOSTICS DE LA TEMPERATURE POUR L'ANNEE 1910.

JANVIER. — Les premiers jours de l'année seront beaux; du 3 au 11, nous devons nous attendre à une tempête de neige durant ces jours; du 11 au 18, nous avons toutes les probabilités de la continuité de la neige et temps froid; du 18 au 25, la température se maintient froide avec vent du nord-est; du 25 au 2 février, les jours seront moins froids et le ciel plus clair.

FÉVRIER. — Du 2 au 9, nous avons la certitude de fortes chutes de neige qui causeront des obstructions dans les chemins; du 9 au 16, ces jours nous apporteront de grands vents; du 16 au 22, nous aurons des journées variables de pluie ou de neige; du 22 au 4 mars, ce laps de temps sera presque toujours beau et froid.

MARS. — Du 4 au 11, durant cet espace de temps, nous aurons quelques tempêtes de neige; du 11 au 17, continuation de la neige durant les premiers jours, ensuite la température s'améliore; du 17 au 25, la température de ces jours sera variable, avec grand vent à l'approche des Equinoxes; du 25 à la fin du mois, les premiers jours, pluie ou neige, et sur la fin du mois le ciel devient plus clair.

AVRIL. — Du 1er au 9, la majeure partie de cette durée sera du beau temps; du 9 au 16, durant les premiers jours, continuation du beau temps, mais vers les derniers jours, température humide; du 16 au 24, le ciel est légèrement couvert, et la température devient plus chaude; du 24 à la fin du mois, le vent du sud nous apportera beaucoup de pluie.

MAI. — Du 1er au 9, durant ce laps de temps, la température est changeante, tantôt beau, tantôt pluvieux; du 9 au 15, ces jours seront beaux et favorables aux travaux de la terre; du 15 au 24, la température est froide et humide pour la saison; du 24 à la fin du mois, nous aurons de belles journées avec ciel clair.

JUIN. — Du 1er au 7, ce mois commence par de belles journées, mais encore froides pour la saison; du 7 au 14, durant ces jours, la température est variable; du 14 au 22, le vent du sud nous apportera des pluies fréquentes; du 22 au 29, après quelques jours d'humidité, nous aurons un ciel clair; et du 29 au 6 juillet, nous aurons du beau temps et des journées très chaudes.

JUILLET. — Du 6 au 14, nous avons toutes les probabilités de belles journées pendant cette durée; du 14 au 22, la température est variable, et des orages accompagnés de tonnerre éclateront sur plusieurs points; du 22 au 29, durant ce laps de temps, nous aurons des jours pluvieux; du 29 au 5 août, les derniers jours du mois nous donneront des journées orageuses, et la température s'améliorera au commencement d'août.

AOUT. — Du 5 au 12, nous aurons de belles journées et très chaudes; du 12 au 20, le temps est incertain et nuageux; du 20 au 29, nous aurons de fréquentes averses pendant ces jours; du 27 au 3 septembre, durant ce laps de temps, nous aurons de fréquentes ondées et des nuits très froides.

SEPTEMBRE. — Du 3 au 11, il faut s'attendre à une température variable, mais plutôt mauvaise que belle; du 11 au 18, vent frais avec orages fréquents durant ces jours; du 18 au 25, nous aurons les plus belles journées de l'automne; du 25 au 3 octobre, les derniers jours du mois seront beaux, mais ensuite nous aurons quelques gros orages accompagnés de tonnerre.

OCTOBRE. — Du 3 au 11, température plus froide avec quelques averses; du 11 au 18, nous aurons pendant cette durée des journées variables, mais plutôt mauvaises que belles; du 18 au 25, durant ce laps de temps, nous aurons des journées très pluvieuses; du 25 à la fin du mois, nous aurons de belles journées, mais froides.

NOVEMBRE. — Du 1er au 10, nous aurons des pluies froides et quelques brouillards pendant ces jours; du 10 au 16, durant cet espace de temps, nous aurons de belles journées, mais froides; du 16 au 23, nous avons la certitude de pluie durant les premiers jours; du 23 à la fin du mois, le temps est nuageux et fréquentes averses.

DÉCEMBRE. — Du 1er au 9, ce mois commence par de belles journées, mais froides; du 9 au 16, nous aurons quelques coups de vent avec neige durant ces jours; du 16 au 23, après quelques jours d'un ciel clair, nous aurons une tempête de neige; du 23 à la fin du mois, l'année se termine par des journées très froides, avec neige et grand vent.

Telephones : Bell Main 1021
Marchands 920

H. P. LABELLE & CIE, Limitée

Manufacturiers et Marchands de

MEUBLES, TAPIS, RIDEAUX,
DRAPERIES, Etc.

Nos 5 à 9, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL, Can.

On se souvient plus longtemps de la qualité d'un article que du prix qu'il a été payé.

PREDICTIONS DE THOMAS MOULT

POUR L'ANNEE 1910.

Prédictions générales. — En cette année, le printemps sera froid et mauvais aux biens de la terre. Les blés auront mauvaise venue dans le commencement de l'été, parce que la saison sera froide. Les blés recueillis en bonne terre seront bons et de garde.

Tous les grains gerberont bien; mais août sera tardif, et tous les grains se vendront bien en tous pays, en été.

Les vendanges seront tardives; mais il y aura en tous pays beaucoup de vin.

A la fin de cette année, les grains diminueront de prix, mais le bon vin sera requis et cher.

Prédictions particulières. — Naissance d'un grand prince. Le commerce et les beaux arts seront portés jusqu'à leur plus haute valeur et perfection.

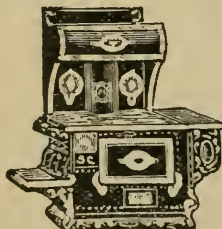
Traité de paix entre les princes chrétiens.

Grande conspiration découverte.

Pronostications des biens de la terre. — Cette année, le premier jour de l'année étant un samedi, l'hiver sera venteux, le printemps beau, l'été variable et humide, l'automne sec; le froment sera cher, et la vendange très rare. Il règnera beaucoup de fièvres tierces et quartes. Mortalité de vieilles gens. Il y aura passablement de bétail et beaucoup de fruits; en un mot, les incendies seront très communs, et causeront des pertes considérables à plusieurs provinces.



Fer
" Neverslip "





Poêle " PILOT" en Acier,
Avec ou sans pattes

Peintures Préparées New-Era
Pour maison, etc., etc.

Demandez Catalogues détaillés et prix à . . . Ludger Gravel, 26, Place Jacques-Cartier, MONTREAL, P. Q.

Phones: Main 512 et 641; Marchands 961; après 6 p.m., Est 2314; à Québec 752

La paix règnera sur cette terre, quand nous aurons compris que travailler au bonheur d'autrui, c'est acquérir le nôtre.

Téléphone : Main 208 et 1396.

ALEX. McARTHUR & CIE, Limitée

82, RUE McGILL.

FABRICANTS DE

FEUTRE GOUDRONNÉ " Black Diamond. " TOITURES GOUDRONNÉES (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3 plis. PAPIERS A CONSTRUCTION, gris, paille et goudronné. PAPIERS A LAMBRIS: Cyclone, Crown. GOUDRON et CIMENT pour toitures. PRODUITS de GOUDRON. FEUTRE pour TAPIS.

Manufacture :

Coin des Rues HAVRE & LOGAN.

TAPISSERIES,

PAPIERS à IMPRIMER pour Livres, Journaux, etc.

PAPIERS de COULEURS.

PAPIERS d'EMBALLAGE, brun, gris et Manille.

Moulins :

JOLIETTE, P. Q.

Librairie J.-G. GRATTON

GROS ET DETAIL

Librairie, Articles Religieux, de Fantaisie, Jouets, Etc.

MONTREAL

500, Rue Ste-Catherine Est

Téléphones Bell :
Bureau, Main 4161
Dépt. d'Ordres, Main 2220
Privé, Mount 3310-2
Notre-Dame de Grâce

Etablie en 1889
Incorporée en 1907
Téléphone des Marchands 543

I.-L. LAFLEUR, Limitée

IMPORTATEURS DE

Ferronneries, Peintures, Vitres, Vernis, Etc.

MONTREAL

362-366 RUE NOTRE-DAME OUEST
ET 43 à 57 rue DUPRE.

Spécialités : MOTEURS A GAZOLINE " VIM "
BATEAUX EN ACIER " MULLIN "



La plus grande manufacture au Canada de

HARNAIS, SELLES, VALISES, SACS DE VOYAGE, LICOUS, COUVERTES A CHEVAUX, Etc., Etc.

Nos voyageurs vont dans toutes les parties du Canada.

Nous envoyons nos catalogues aux marchands qui nous en font la demande.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338, RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, Can

The Montreal Plate Glass & Mirror Co.,

LIMITED

Manufacturiers, Importateurs et Exportateurs de MIROIRS, VITRES & VERRES DÉCORÉS.

Biseautage, Polissage, Taillage & Ré-Argenture "Une Spécialité"

Bureau : Montréal, 104, Rue St-François-Xavier.
Fabrique : " 63, Rue St-Louis.

Etablie en 1867 Tél. Bell Est 1848

N. RHEAUME & FRERE

Manufacturiers

MOULURES, CADRES ET POLES A RIDEAUX

Manteaux de Cheminées, Miroirs de Salon.

En différents styles et absolument corrects dans le fini.

SCULPTURE ET DORURE

Nous avons un grand choix de GRAVURES RELIGIEUSES et PROFANES, CARBONS, reproduction de GRANDS MAITRES.

No 135, BOULEVARD ST-LAURENT

Manufacture : 46, 48, 50, rue St-Dominique



ETABLIE EN 1866

L. J. A. SURVEYER

Importateur de

Quincaillerie, Coutellerie, Outils,

Articles de Chasse et de Pêche, Peintures, Vernis, etc.

Seul Agent pour

La Veilleuse en nickel " MONTREAL BEAUTY "

Prix par la malle $1.00

Commandes par la malle remplies avec soin.

52, Boulevard St-Laurent, MONTREAL.

Daly & Morin

MANUFACTURIERS DE

Toiles sur ressorts pour châssis (*Blinds*)

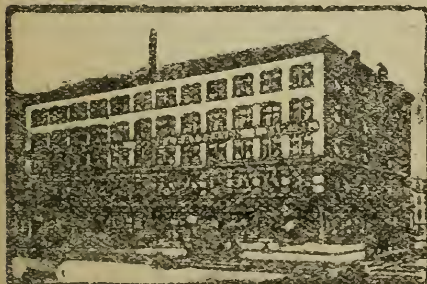
Poles et Ornements de Poles

Garnitures en tous genres

BROSSES, PINCEAUX, BALAIS, Etc., Etc.

EN GROS SEULEMENT

32, Rue Saint-Sulpice, - MONTREAL



MEUBLES,

TAPIS,

RIDEAUX,

DRAPERIES, Etc

RENAUD, KING & PATTERSON,

Limitée

COIN DES RUES STE-CATHERINE & GUY

Prix spéciaux aux acheteurs hors Montréal.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé	$ 4,000.000
Capital payé	2,500,000
Fonds de réserve	2,150,000
Actif	20,000,000

DIRECTEURS :

F.-X. St-Charles, Président,
R. Bickerdike, M.P., V.-Prés.,
L'hon. J.-D. Rolland, C. L.,
J.-A. Vaillancourt, Ecr,
Alph. Turcotte, Ecr,
E.-H. Lemay, Ecr,
J.-M. Wilson, Ecr,

M.-J.-A. Prendergast, Gér.-Gén.,
F.-G. Leduc, Gérant,
E.-C. Vidricaire, As.-Gér.
O.-E. Dorais, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Succursales de Quartiers :

Rue Sainte-Catherine Est.
" " " Centre.
" Notre-Dame Ouest.
Av. Mont-Royal, Ville St-Louis.
Viauville.
Saint-Henri.
Pointe Saint-Charles.
Hochelaga.
Maisonneuve.
Verdun.
Delorimier.
Saint-Edoua rd.

Succursales :

Berthierville, P.Q.
Edmonton, Alta.
Farnham, P.Q.
Joliette, P.Q.
Laprairie, P.Q.
L'Assomption, P.Q.
Louiseville, P.Q.
Québec, P.Q.
Québec, St-Roch.
Sherbrooke, P.Q.
Sorel, P.Q.
St-Boniface, Man.
St-Jacques (Co. Montcalm.)
St-Jérême, P.Q.
St-Hyacinthe, P.Q.
St-Pierre, Man.
Trois-Rivières,P.Q
Valleyfield, P.Q.
Vankleek Hill, Ont.
Wininpeg, Man.

GUILBAULT, DESPAROIS & GARNEAU

CHAPEAUX, CASQUETTES ET FOURRURES EN GROS.

Assortiment complet et de premier choix. Nos marques de Chapeaux "PROGRESS" "BENNET" "GARNEAU" sont des plus populaires. CASQUETTES, une spécialité. FOURRURES de toutes sortes.

244, RUE NOTRE-DAME OUEST, TELEPHONE, MAIN 1666.
MONTREAL

SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

PAR LE

" Québec Railway Light & Power Co. "

Des chars électriques, confortables, font le service toutes les demi-heures entre Québec et les Chutes, et toutes les heures entre Québec et Sainte-Anne.

Il est envoyé par la poste gratuitement, sur demande au Surintendant, des horaires et des pamphlets illustrés.

J.-A. EVERELL, Surintendant, QUEBEC.

ALMANACH
ROLLAND

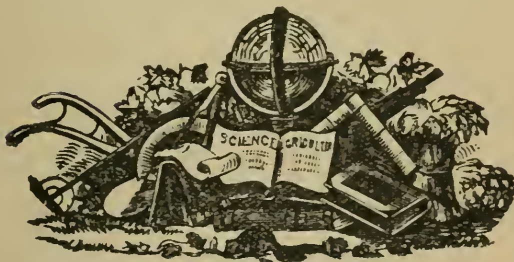
AGRICOLE,
COMMERCIAL ET DES FAMILLES

DE

LA COMPAGNIE J.-B. ROLLAND & FILS

1911

QUARANTE-CINQUIÈME ANNEE



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil neuf cent onze, par La Compagnie J.-B. Rolland & Fils, au bureau du ministre de l'Agriculture à Ottawa.

CANADA

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS

N. B.—Cet almanach contient beaucoup de matières d'un intérêt général et mérite d'être conservé à titre de renseignements utiles.

A NOS LECTEURS.

En vous offrant cette quarante-cinquième édition de notre Almanach "Rolland" Agricole, Commercial et des Familles, nous avons la certitude qu'elle ne pourra manquer de vous apporter à son tour plaisir et profit, tant par l'utilité de ses nombreux renseignements que par l'heureux choix de ses autres matières que nous vous citons sommairement:

Comput ecclésiatique; fêtes mobiles; calendrier conforme à l'Ordo; éphémérides des douze derniers mois; la hiérarchie catholique du Canada précédée d'un tableau synoptique; une large part faite aux inoubliables et grandioses fêtes du Congrès Eucharistique; les Conseils de l'Instruction publique, de l'Agriculture, des Arts et Manufactures, et la Commission du Havre; l'Association des Manufacturiers Canadiens; la Chambre de Commerce; les gouverneurs généraux et lieutenants-gouverneurs depuis la Confédération; le Parlement fédéral et les Législatures de chaque province; d'intéressantes statistiques de la Ville de Montréal; le tableau des Cours de Justice et des Banques; le tarif des Postes; les lois de Chasse et de Pêche; les pronostics de la température.

A toutes ces informations se joignent d'agréables légendes, d'intéressantes histoires inédites par nos auteurs canadiens: **"Fontaine, je ne boirai jamais de ton eau"**, par A.-D. DeCelles; **"Un Monsieur qui sait le Bridge"**, par R. Girard; **"Tiquienne Ladouceur"**, par A. Bourgeois; des conseils et recettes pratiques d'économie domestique; variétés amusantes, excellentes annonces, etc., etc. **Les Editeurs.**

Comput ecclésiastique pour 1911.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire)....... 12

Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire).................................... XXX

Cycle solaire (il est de 28 ans).................. 16

Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège)........................... 9

Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année) .... A

Lettre du Martyrologue .... P

Fêtes mobiles.

Septuagésime . . . 12 février	Pentecôte. . . . . . .4 juin
Les Cendres . . . 1 mars	Sainte Trinité. . . . 11 juin
Dim. de la Passion. 2 avril	Fête-Dieu . . . . . .15 juin
" des Ramaux. 9 avril	1er dim. de l'Avent.. 3 déc.
Pâques. . . . . . .16 avril	Dimanches après la Pentecôte. 25
Rogations . .22, 23 et 24 mai	
Ascension . . . . . . .25 mai	

Quatre-Temps.

Printemps. . . . . les 8, 10 et 11 mars.
Eté. les 7, 9 et 10 juin.
Automne. . . . . les 20, 22 et 23 septembre.
Hiver . . . . les 20, 22 et 23 décembre.

Commencement des quatre Saisons.

Le Printemps, le 21 mars, à 0 h. 54 m. du soir. (Equinoxe,) c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée.

L'Eté, le 22 juin, à 8 h. 35 m. du matin.

L'Automne, le 23 septembre, à 11 h. 17 m. du soir. (Equinoxe,) c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée.

L'Hiver, le 22 décembre, à 5 h. 53 m. du soir.

Fêtes religieuses d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 25 mai, l'Ascension.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée Conception.
Le 25 décembre, Noël.

Fêtes légales. (Jours non juridiques).

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 1er mars, les Cendres.
Le 14 avril, Vendredi saint.
Le 17 avril, Lundi de Pâques
Le 24 mai, Reine Victoria.
Le 25 mai, l'Ascensiou.
Le 3 juin, Fête du Roi.
Le 1er juillet, la Confédération.
Le 4 septembre, Fête du travail.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée Conception.
Le 25 décembre, Noël.

Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, ou pourra célébrer la solennité des "Noces" du 7 janvier au 28 février inclusivement, et du 24 avril au 2 décembre aussi inclusivement.

Eres de l'année 1911.

De la création (4945 suivant les Bénédictins)........	6874
De la période Julienne..............................	6624
De la naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 déc.	1911
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril....	2664
" " de Québec, 3 juillet	303
" " de Montréal, 17 mai..............	269
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11-12 octobre..........................	419
De la découverte du Canada, par Jacques Cartier, 16 juillet	377
De la cession du Canada à l'Angleterre, 9 février....	148
De la république des Etats-Unis, 4 juillet.............	135
De la république française, 4 septembre............	41
De la Puissance du Canada, 1er juillet...............	44
Du règne de S. S. Pie X, 4 août..................	8
" " du roi Georges V, 7 mai................	1

Observations météorologiques, etc.

En 1909. — Première gelée d'automne, 29 octobre.
" " neige " 22 novembre.
" Commencement de l'hiver, le 24 novembre.
En 1910. — Première traversée en voiture sur la glace, de Longueuil à Hochelaga, le 26 janvier.
" La glace du Saint-Laurent commence à bouger vis-à-vis de Montréal, le 26 mars.
" Le traversier "Longueuil" arrive dans le port de Montréal, le 1er avril.
" Arrivée du premier Steamer d'outre-mer:
" "l'Iona", de la ligne Thomson, le 26 avril.
" Première forte gelée d'automne, le 28 octobre.
" Première tempête de neige, le 10 novembre.

Nota.—Pour le détail des années précédentes, voir nos Almanachs des années dernières.

BAROMETRE PERPETUEL.

Le tableau ci-dessous, préparé pour le climat de la Grande-Bretagne par le célèbre astronome Herschel, a été modifié par des hommes compétents, de manière à convenir au climat du Canada.

Si la nouvelle Lune, la pleine, le 1er quartier, ou le dernier arrivent:	EN ÉTÉ.	EN HIVER.
Entre minuit et 2 h. du matin....	Beau	Forte gelée, à moins que le vent ne vienne du sud ou de l'ouest.
" 2 et 4 "	Frais, fréquentes ondées	Neige et tempête.
" 4 et 6 "	Pluie	" "
" 6 et 8 "	Vent et pluie	Tempête.
" 8 et 10 "	Variable	Neige, si le vent est à l'est ou à l'ouest.
" 10 et midi	Fréquentes ondées....	Neige, si le vent est à l'ouest.
Entre midi et 2h. p.m..	Très pluvieux........	Neige ou froid.
" 2 et 4 " ..	Variable	Beau et doux.
" 4 et 6 " ..	Beau	Beau.
" 6 et 8 " ..	Beau, si le vent est N.-O. .... Pluie, s'il est sud ou S.-O	Beau et gelée, si le vent est N. ou N.-E. Pluie ou neige, s'il est sud ou sud-ouest.
" 8 et 10 " ..	" " "	" " "
" 10 et minuit	Beau	Beau et froid.

N. B.—Les prédictions de ce tableau seront d'autant plus correctes que les changements de la lune s'effectueront plus près de midi ou de minuit.
Le tableau de l'été est plus exact que celui de l'hiver

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année;

2°. Les jours de "Vigile" de la Pentecôte, (3 juin); de la solennité des SS. Apôtres Pierre et Paul, (1er juillet); de la solennité de l'Assomption, (19 août); de la Toussaint, (31 octobre).

3° Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants, 2, 3 et 4 mars.

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême;

5° Le dimanche des Rameaux et les six autres jours de la Semaine sainte;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

N. B.—Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant, les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence "totale", mais seulement "partielle"; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire un "seul" repas en gras (le midi) et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Eclipses durant l'année 1911.

Cette année il y aura deux éclipses toutes deux du soleil.

Le 28 avril, éclipse totale du soleil, visible au Canada, seulement comme éclipse partielle; le soleil se couchant éclipsé; visible dans l'est de l'Australie et dans une large partie du centre et du sud de l'Océan Pacifique.

Le 21 octobre, éclipse annulaire du soleil, invisible au Canada, mais visible dans une grande partie de l'Asie, l'Australie et dans une partie des Océans Pacifique et Indien.

Apparence des Planètes pour 1911.

Venus sera étoile du soir depuis le commencement de l'année jusqu'au 15 septembre; ensuite étoile du matin le reste de l'année.

Mars sera étoile du matin depuis le commencement de l'année jusqu'au 25 novembre; ensuite étoile du soir le reste de l'année.

Jupiter sera étoile du matin depuis le commencement de l'année jusqu'au 30 avril; ensuite étoile du soir jusqu'au 18 novembre; étoile du matin le reste de l'année.

Saturne sera étoile du soir depuis le commencement de l'année jusqu'au 1er mai; ensuite étoile du matin jusqu'au 10 novembre; étoile du soir le reste de l'année.

Explication des signes et abréviations.

La colonne CL. désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune. P. Q., Premier Quartier.
P. L., Pleine Lune. D. Q., Dernier Quartier.
H. M., Heure, Minute. Q. Tps., Quatre-Temps.

JANVIER — 31 JOURS



Consacré à l'Enfant Jésus — Signe du Verseau

Les jours croissent de 1 heure 5 minutes.

P. Q. le 8, à 1h. 26m. du matin. — D. Q. le 22, à 1h. 27m. du matin.
P. L. le 14, à 5h. 32m. du soir. — N. L. le 30, à 4h. 51m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE L. C.
				H.M	H.M.	H. M.
DIM.	1	b	CIRCONCISION, doub. 2e cl.	7 47	4 21	5 5
Lundi	2	r	Octave de St Etienne, M., doub.	7 47	4 22	6 10
Mardi	3	b	Octave de St Jean, Ap. et Ev., d.	7 47	4 23	7 20
Merc.	4	r	Octave des SS. Innocents, doub.	7 46	4 24	8 31
Jeudi	5	b	*Vigile* de l'Epiphanie, semid.	7 46	4 25	9 44
Vend.	6	b	EPIPHANIE, doub. 1re cl. (d'obl.)	7 46	4 26	10 59
Sam.	7	b	De l'Octave, semid.	7 45	4 28	matin
DIM.	8	b	Dim. dans l'Octave, semid.	7 45	4 29	0 13
Lundi	9	b	De l'Octave, semid.	7 44	4 30	1 28
Mardi	10	b	De l'Octave, semid.	7 44	4 31	2 48
Merc.	11	b	De l'Octave, semid.	7 43	4 32	4 8
Jeudi	12	b	De l'Octave, semid.	7 42	4 33	5 28
Vend.	13	b	Octave de l'Epiphanie, doub. privil.	7 42	4 34	6 43
Sam.	14	b	St Hilaire, E. D., doub.	7 42	4 35	lever
DIM.	15	b	2 *Ep*. T.S. NOM DE JÉSUS, d. 2e cl.	7 40	4 37	5 28
Lundi	16	r†	St Marcel, P. et M., semid.	7 40	4 38	6 44
Mardi	17	b	St Antoine, Abbé, doub.	7 39	4 39	7 58
Merc.	18	b	Chaire de St Pierre à Rome, d.maj.	7 39	4 41	9 12
Jeudi	19	r†	St Canut, M., semid.	7 38	4 42	10 25
Vend.	20	r	SS. Fabien et Sébastien, MM., d.	7 37	4 43	11 30
Sam.	21	r	Ste Agnès, V. et M., doub.	7 36	4 45	matin
DIM.	22	b	3 *Ep.* STE FAMILLE J.M.J., d. 2e cl.	7 35	4 46	0 37
Lundi	23	b	Epousailles de la B. V. M., d. maj.	7 34	4 47	1 44
Mardi	24	r	St Timothée, E. et M., doub.	7 33	4 49	2 50
Merc.	25	b	Conversion de St Paul, doub. maj.	7 32	4 51	3 55
Jeudi	26	r	St Polycarpe, E. et M., doub.	7 32	4 52	4 58
Vend.	27	b	St Jean Chrysostôme, E.D., doub.	7 32	4 53	5 57
Sam.	28	b†	St Raymond de Penn., Conf., semid.	7 31	4 54	6 50
DIM.	29	b	4 *Ep.* St François de Sales, E. D., d.	7 31	4 56	7 33
Lundi	30	r†	Ste Martine, V. et M., semid.	7 30	4 58	couc.
Mardi	31	b	St Pierre Nolasque, Conf., doub.	7 28	5 0	6 19

Beaucoup d'étoiles visibles le Jour des Rois,
Dénotent sécheresse et chaleur d'été.
L'hiver est fort bonne saison
Quand on a pour faire tison.

Le véritable honneur est dans l'estime que Dieu fait de nous. "Peu m'importe le jugement que portent les hommes sur moi; mon juge, c'est Dieu." **S. Paul, apôtre.**

JANVIER.

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....
11 ....
12 ....
13 ....
14 ....
15 ....
16 ....
17 ....
18 ....
19 ....
20 ....
21 ....
22 ....
23 ....
24 ....
25 ....
26 ....
27 ....
28 ....
29 ....
30 ....
31 ....

FEVRIER



28 JOURS.

Consacré aux Douleurs de la Ste Vierge

Signe des Poissons

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

P. Q. le 6, à 10h. 34m. du matin.
P. L. le 13, à 5h. 44m. du matin.
D. Q. le 20, à 10h. 50m. du soir.
N. L. le 28, à 7h. 37m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Merc.	1	r	St Ignace, E. et M., doub.	7 27	5 1	7 34
Jeudi	2	b	PURIFICATION DE LA B.V.M., d. 2e cl.	7 26	5 2	8 50
Vend.	3	r†	St Blaise, E. et M., s. (r† Pass. de N.-S.)	7 25	5 3	10 3
Sam.	4	b	St André Corsini, E.C., doub.	7 23	5 5	11 17
DIM.	5	r*	5 *Ep.* Ste Agathe, V. et M., d. (Sol. de	7 22	5 6	matin
Lundi	6	b	St Tite, E.C., doub. [la Purif.)	7 20	5 8	0 36
Mardi	7	b	St Romuald, Abbé, doub.	7 19	5 9	1 55
Merc.	8	b	St Jean de Matha, Conf., doub.	7 18	5 11	3 12
Jeudi	9	b	St Cyrille d'Alexandrie, E.D., doub.	7 17	5 13	4 26
Vend.	10	b	Ste Scholastique, V., doub.	7 16	5 14	5 34
Sam.	11	b	N.-D. de Lourdes, doub. maj.	7 14	5 16	6 29
DIM.	12	vl*	SEPTUAGÉSIME, 2e cl., semid.	7 13	5 17	lever
Lundi	13	b	Ste Geneviève, V., doub.	7 11	5 18	5 33
Mardi	14	r	Prière de N.-S., doub. maj.	7 9	5 19	6 49
Merc.	15	r	SS. Martyrs Japonais, doub.	7 8	5 20	8 4
Jeudi	16	b†	T. S. Sacrement, semid.	7 6	5 22	9 13
Vend.	17	vl†	De la Férie (r† Passion de N.-S.)	7 4	5 24	10 19
Sam.	18	r	St Siméon, E. et M., doub.	7 3	5 25	11 28
DIM.	19	vl	SEXAGÉSIME, 2e cl., semid.	7 1	5 27	matin
Lundi	20	vl†	De la Férie (b† SS. Anges).	7 0	5 28	0 37
Mardi	21	r	De la Passion de N.-S., doub. maj.	6 59	5 30	1 43
Merc.	22	b	Chaire de St Pierre à Antioche, d.m.	6 57	5 31	2 46
Jeudi	23	b	*Vig.* St Pierre Damien, E.D., doub.	6 55	5 33	3 47
Vend.	24	r	ST MATHIAS, Ap., doub. 2e cl.	6 53	5 34	4 42
Sam.	25	b†	Ste Marguerite Cort., pénit., sd.	6 51	5 35	5 28
DIM.	26	vl	QUINQUAGÉSIME, 2e cl., semid.	6 49	5 37	6 8
Lundi	27	vl†	De la Férie (b† SS. Anges).	6 48	5 38	6 40
Mardi	28	vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 47	5 39	couc.

Février trop doux présage un printemps froid.
Vaut autant voir un loup à travers un troupeau,
Que le mois de février beau.
Tous les mois de l'année maudissent un beau mois de février.

Ni les plus secrètes forêts, ni les plus hautes montagnes ne donnent le bonheur à l'homme, s'il n'a en lui-même la solitude de l'esprit, la paix de la conscience, les ascensions du coeur. **S. Yves de Chartres.**

FEVRIER.

---

1 ....

2 ....

3 ....

4 ....

5 ....

6 ....

7 ....

8 ....

9 ....

10 ....

11 ....

12 ....

13 ....

14 ....

15 ....

16 ....

17 ....

18 ....

19 ....

20 ....

21 ....

22 ....

23 ....

24 ....

25 ....

26 ....

27 ....

28 ....

MARS

Consacré à Saint Joseph



31 JOURS

Signe du Bélier

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

☽ P. Q. le 7, à 6h. 8m. du soir.
🌕 P. L. le 14, à 7h. 5m. du soir.

☾ D. Q. le 22, à 7h. 32m. du soir.
🌑 N. L. le 30, à 7h. 44m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Merc.	1	vl	LES CENDRES. (1)	6 44	5 42	6 35
Jeudi	2	vl†	De la Férie (b† T. S. Sacrement).	6 42	5 43	7 51
Vend.	3	r	Ste Couronne d'Epines, doub. maj.	6 40	5 44	9 3
Sam.	4	b†	St Casimir, Conf., semid.	6 39	5 45	10 24
DIM.	5	vl*	1ER DU CARÊME, 1re cl., semid.	6 37	5 47	11 44
Lundi	6	r	SS. Perpétue et Félicité, MM., doub.	6 36	5 48	matin
Mardi	7	b	St Thomas d'Aquin, C. D., doub.	6 34	5 49	1 3
Merc.	8	b	*Q. Tps.* St Jean de Dieu, Conf., d.	6 31	5 51	2 18
Jeudi	9	b	Ste Françoise, Ve, doub.	6 29	5 53	3 27
Vend.	10	r	*Q. Tps.* Ste Lance et SS. Clous, d. m.	6 27	5 54	4 27
Sam.	11	vl†	*Q. Tps.* De la Férie (b† Imm. Conc.)	6 25	5 55	5 11
DIM.	12	vl*	2E DU CARÊME, 2e cl., semid.	6 24	5 56	5 47
Lundi	13	b	St Grégoire I, P. D., doub. (d'hier).	6 22	5 58	6 16
Mardi	14	vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 20	5 59	lever
Merc.	15	vl†	De la Férie (b† St Joseph).	6 18	6 1	6 56
Jeudi	16	vl†	De la Férie (b† T. S. Sacrement).	6 16	6 2	8 2
Vend.	17	b	St Patrice, E. C., doub. maj.	6 14	6 3	9 12
Sam.	18	b	St Cyrille de Jérusalem, E. D., d.	6 11	6 4	10 22
DIM.	19	b	3E C. ST JOSEPH, pat. de l'Egl., C.,	6 10	6 6	11 28
Lundi	20	b	St Gabriel, Archange, d. m. [d. 1re cl.	6 9	6 7	matin
Mardi	21	b	St Benoit, Abbé, doub. maj.	6 7	6 8	0 34
Merc.	22	r	St Suaire de N.-S., d. m. (du 17).	6 5	6 9	1 36
Jeudi	23	b	St Turibe, E. C., doub.	6 3	6 11	2 32
Vend.	24	r	Des Cinq Plaies de N.-S., doub. maj.	6 1	6 12	3 23
Sam.	25	b	ANN. B. V. M., d. 1re cl. (non d'obl.)	5 59	6 13	4 4
DIM.	26	vl*	4E DU CARÊME, 2e cl., sd. (S. l'Ann.)	5 57	6 14	4 37
Lundi	27	b	St Jean Damascène, C. D., doub.	5 55	6 16	5 6
Mardi	28	b†	St Jean de Capistran, Conf., semid.	5 53	6 17	5 28
Merc.	29	vl†	De la Férie (b† St. Joseph).	5 52	6 18	5 46
Jeudi	30	vl†	De la Férie (b† T. S. Sacrement).	5 50	6 20	couc.
Vend.	31	r	Précieux Sang de N.-S., d. maj.	5 47	6 21	8 4

Le plus fort vent des premiers jours du carême,
Le plus souvent dans l'année est le même.
Quand mars bien mouillé sera,
Bien du lin se récoltera.

Le pauvre qui s'enrichit ne fait que changer de misère.
Epictète.

(1) Jeûne, tous les jours du Carême, les dimanches exceptés.

MARS.

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....
11 ....
12 ....
13 ....
14 ....
15 ....
16 ....
17 ....
18 ....
19 ....
20 ....
21 ....
22 ....
23 ....
24 ....
25 ....
26 ....
27 ....
28 ....
29 ....
30 ....
31 ....

AVRIL

Consacré à Notre-Dame Auxiliatrice



30 JOURS

Signe du Taureau

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

P. Q. le 6, à 1h. 1m. du matin.
P. L. le 13, à 9h. 43m. du matin.
D. Q. le 21, à 1h. 42m. du soir.
N. L. le 28, à 5h. 31m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
Sam.	1	vl†	De la Férie (b† Imm. Conception).	5 44	6 22	9 28
DIM.	2	vl	Passion, 1re cl., semid. (1)	5 44	6 23	10 49
Lundi	3	vl†	De la Férie.	5 42	6 24	matin
Mardi	4	b	St Isidore, E. D., doub.	5 41	6 25	0 7
Merc.	5	b	St Vincent Ferrier, Conf., doub.	5 39	6 27	1 20
Jeudi	6	vl†	De la Férie.	5 37	6 29	2 23
Vend.	7	b	Notre-Dame de Pitié, doub. maj.	5 36	6 30	3 12
Sam.	8	vl†	De la Férie.	5 33	6 31	3 49
DIM.	9	vl	Rameaux, 1re cl., semid.	5 32	6 32	4 20
Lundi	10	vl	De la Férie.	5 30	6 33	4 40
Mardi	11	vl	De la Férie.	5 28	6 34	4 57
Merc.	12	vl	De la Férie.	5 26	6 36	5 16
Jeudi	13	b	Jeudi Saint, doub. 1re cl.	5 24	6 37	lever
Vend.	14	n	Vendredi Saint, doub. 1re cl.	5 22	6 38	8 6
Sam.	15	b	Samedi Saint, doub. 1re cl.	5 20	6 40	9 15
DIM.	16	b	PAQUES, doub. 1re cl.	5 18	6 42	10 21
Lundi	17	b	De l'Octave, } doub. 1re cl.	5 17	6 43	11 23
Mardi	18	b	De l'Octave, } doub. 1re cl.	5 15	6 44	matin
Merc.	19	b	De l'Octave, } semid.	5 13	6 45	0 23
Jeudi	20	b	De l'Octave, } semid.	5 11	6 47	1 16
Vend.	21	b	De l'Octave, } semid.	5 10	6 48	2 0
Sam.	22	b	De l'Octave, } semid.	5 8	6 49	2 37
DIM.	23	b	1 *Pâq.* Quasimodo, doub. privil.	5 6	6 50	3 7
Lundi	24	r	St Fidèle de Sigm., M., doub.	5 5	6 51	3 31
Mardi	25	r	St Marc, Ev., d. 2e cl. (*proc. rog. vl.*)	5 3	6 53	3 50
Merc.	26	r†	SS. Clet et Marcellin PP. et MM., sd.	5 2	6 54	4 6
Jeudi	27	b	N.-D. du Bon-Conseil, doub. maj.	5 0	6 56	4 27
Vend.	28	b	St Paul de la Croix, Conf., doub.	4 58	6 57	4 49
Sam.	29	r	St Pierre, M., doub.	4 56	6 58	couc.
DIM.	30	b*	2 *Pâq.* Ste Catherine de Sienne, V., d.	4 55	6 59	9 47

Ne crois pas de l'hiver avoir atteint la fin
Que la lune d'avril n'ait accompli son plein.
En avril quand il tonne
C'est nouvelle bonne.

Jésus ne dit à Madeleine que ce seul mot: "Marie!", et elle ne lui répondit que cet autre mot: "Maître!" C'était tout dire.
Fénelon.

(1) Pas d'offices votifs pendant la quinzaine de la Passion.

AVRIL.

---

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....
11 ....
12 ....
13 ....
14 ....
15 ....
16 ....
17 ....
18 ....
19 ....
20 ....
21 ....
22 ....
23 ....
24 ....
25 ....
26 ....
27 ....
28 ....
29 ....
30 ....

MAI

Consacré à Marie



31 JOURS

Signe des Gémeaux

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

P. Q. le 5, à 8h. 20m. du matin.
P. L. le 12, à 1h. 16m. du matin.
D. Q. le 21, à 4h. 29m. du matin.
N. L. le 28, à 1h. 30m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1	r	SS. PHIL. ET JACQUES, Ap., d. 2e cl.	4 54	7 0	11 4
Mardi	2	b	St Athanase, E. D., doub.	4 53	7 1	matin
Merc.	3	r	INVENT. de la STE CROIX, d. 2e cl.	4 51	7 3	0 15
Jeudi	4	b	Ste Monique, Ve, doub.	4 50	7 4	1 8
Vend.	5	b	St Pie V, P. C., doub.	4 49	7 5	1 52
Sam.	6	r	St Jean dev. la Porte Latine, d. maj.	4 47	7 7	2 24
DIM.	7	b	3 *Pâq.* PATRON. ST JOSEPH, d. 2e cl.	4 45	7 8	2 49
Lundi	8	b	App. de St Michel, Arch., d. maj.	4 43	7 9	3 6
Mardi	9	b	St Grégoire de Naz., E. D., doub.	4 42	7 10	3 20
Merc.	10	b	St Antonin, E. C., doub.	4 41	7 11	3 37
Jeudi	11	b	St François de Gérolamo, Conf., d.	4 40	7 12	3 55
Vend.	12	r†	SS. Nérée, etc., MM., semid.	4 39	7 13	4 13
Sam.	13	b	St Léon I, P. D., doub. (du 11 avril).	4 37	7 15	lever
DIM.	14	b	4 *Pâq.* Du Dimanche, semid.	4 36	7 16	9 14
Lundi	15	b	St Jean-Bte de la Salle, Conf., doub.	4 35	7 17	10 15
Mardi	16	b†	St Ubald, E. C., semid.	4 34	7 18	11 11
Merc.	17	b	St Pascal Baylon, Conf., doub.	4 33	7 19	11 56
Jeudi	18	r	St Venant, M., doub.	4 32	7 20	matin
Vend.	19	b	St Pierre Célestin, P. C., doub.	4 31	7 20	0 36
Sam.	20	b†	St Bernardin de Sienne, C., semid.	4 30	7 22	1 8
DIM.	21	r*	5 *Pâq.* St Jean Népomucène, M., d.	4 29	7 23	1 32
Lundi	22	b	*Rog.* St Isidore le labour., C., doub.	4 28	7 24	1 52
Mardi	23	b	*Rog.* St Anselme, E. D., d. (du 21 avril).	4 27	7 25	2 10
Merc.	24	b	*Rog. Vig.* N.-D. de Bonsecours, d. m.	4 27	7 27	2 30
Jeudi	25	b	ASCENSION, doub. 1re cl. (d'obl.)	4 26	7 28	2 52
Vend.	26	b	St Philippe de Néri, Conf., doub.	4 25	7 29	3 12
Sam.	27	b	St Bède, C. D., doub.	4 24	7 30	3 40
DIM.	28	b	*D. dans l'O.* St Aug. de Cant., E. C., d.	4 23	7 31	couc.
Lundi	29	b†	Ste M.-Madeleine de Pazzi, V., sd.	4 22	7 32	9 54
Mardi	30	b†	De l'Octave, semid.	4 21	7 33	10 58
Merc.	31	b	Ste Angèle de Mérici, V., doub.	4 20	7 34	11 48

De la pluie le premier jour de mai,
Ote aux fourrages leurs qualités.
Mai humide, beaucoup de paille et peu de blé.
Tant vaut l'homme, tant vaut la terre.
Une abeille vaut mieux que mille mouches.

La science creuse la vie et ne la comble pas; la piété l'illumine, l'élève et la remplit. **R. P. Lacordaire.**

MAI.

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....
11 ....
12 ....
13 ....
14 ....
15 ....
16 ....
17 ....
18 ....
19 ....
20 ....
21 ....
22 ....
23 ....
24 ....
25 ....
26 ....
27 ....
28 ....
29 ....
30 ....
31 ....

JUIN
Consacré au Sacré Cœur de Jésus



30 JOURS
Signe de l'Écrevisse

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

☽ P. Q. le 3, à 5h. 10m. du soir.
🌕 P. L. le 11, à 4h. 57m. du soir.
☾ D. Q. le 19, à 3h. 57m. du soir.
🌑 N. L. le 26, à 8h. 26m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
Jeudi	1	b	Octave de l'Ascension, doub. priv.	4 20	7 34	matin
Vend.	2	b	N.-D. de Grâce, doub. maj. (d'hier).	4 20	7 36	0 26
Sam.	3	r	*Jeûne.* De la Vigile.	4 19	7 37	0 52
DIM.	4	r	PENTECOTE, doub. 1re cl.	4 19	7 37	1 13
Lundi	5	r	De l'Octave, } doub. 1re cl.	4 18	7 38	1 27
Mardi	6	r	De l'Octave, } doub. 1re cl.	4 18	7 38	1 45
Merc.	7	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, } semid.	4 17	7 39	2 4
Jeudi	8	r	De l'Octave, } semid.	4 17	7 40	2 19
Vend.	9	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, } semid.	4 17	7 40	2 39
Sam.	10	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave, } semid.	4 17	7 41	3 4
DIM.	11	b	1 *Pent.* STE TRINITÉ, doub. 2e cl.	4 17	7 42	lever
Lundi	12	b	St Jean de St Facond, C., doub.	4 16	7 42	9 5
Mardi	13	b	St Antoine de Padoue, Conf., doub.	4 16	7 43	9 54
Merc.	14	b	St Basile le Grand, E.D., doub.	4 16	7 43	10 36
Jeudi	15	b	FÊTE-DIEU, d. 1re cl. (non d'obl.)	4 16	7 44	11 10
Vend.	16	b	St Jean Frs Régis, Conf., doub.	4 16	7 44	11 36
Sam.	17	b	De l'Octave, semid.	4 16	7 44	11 57
DIM.	18	b	2 *P.* Dim. dans l'O., semid. (S. Fête-	4 16	7 45	matin
Lundi	19	b	Ste Julienne de F., V., d. [Dieu, Pr.)	4 16	7 46	0 13
Mardi	20	b	De l'Octave, semid.	4 16	7 46	0 29
Merc.	21	b	St Louis de Gonzague, Conf., doub.	4 16	7 46	0 49
Jeudi	22	b	Octave de la Fête-Dieu, doub. priv.	4 16	7 47	1 12
Vend.	23	b	SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, doub. 1re cl.	4 17	7 47	1 36
Sam.	24	b	ST JEAN-BAPTISTE, doub. 1re cl.	4 17	7 47	2 9
DIM.	25	b*	3 *P.* St Guillaume, Abbé, d. (Sol. S. J.-	4 18	7 47	2 53
Lundi	26	r	SS. Jean et Paul, MM., d. [Bte).	4 18	7 47	couc.
Mardi	27	r	St Barnabé, Ap., doub. maj. (du 11).	4 18	7 46	9 35
Merc.	28	b†	*Vig.* St Léon II, P. C., semid.	4 19	7 46	10 20
Jeudi	29	r	SS. PIERRE ET PAUL, d. 1re cl. (n. d'obl.).	4 19	7 46	10 52
Vend.	30	r	Commém. de St Paul, Ap., d. maj.	4 20	7 46	11 15

Les pluies pendant le mois de juin
Font belle avoine et chétif foin.
Il n'est si grand sur cette terre
Que n'abatte un coup de tonnerre.

Rechercher des relations distinguées pour se mettre en relief, c'est reconnaître qu'on ne peut briller sans le reflet d'autrui.

JUIN.

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....
11 ....
12 ....
13 ....
14 ....
15 ....
16 ....
17 ....
18 ....
19 ....
20 ....
21 ....
22 ....
23 ....
24 ....
25 ....
26 ....
27 ....
28 ....
29 ....
30 ....

JUILLET



31 JOURS

Consacré au Précieux Sang

Signe du Lion

Les jours décroissent de 58 minutes.

P. Q. le 3, à 4h. 26m. du matin.
P. L. le 11, à 7h. 59m. du matin.
D. Q. le 19, à 0h. 37m. du matin.
N. L. le 25, à 3h. 18m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
Sam.	1	b	*Jeûne.* Octave de St Jean-Bte, d.	4 20	7 46	11 33
DIM.	2	b	4 *P.* VISIT. DE LA B. V. M., d. 2e cl. (Sol.	4 21	7 46	11 54
Lundi	3	r	PRÉC. S. N.-S., d. 2e cl. (d'hier). [SS. Ap.)	4 22	7 46	matin
Mardi	4	r†	De l'Octave, semid.	4 23	7 45	0 10
Merc.	5	b	St Antoine-Marie Zaccaria, C., d.	4 23	7 45	0 25
Jeudi	6	r	Octave des SS. Pierre et Paul, doub.	4 24	7 44	0 43
Vend.	7	b	SS. Cyrille et Méthode, CC. PP., d.	4 24	7 44	1 6
Sam.	8	b†	Ste Elisabeth, Vc, semid.	4 25	7 44	1 37
DIM.	9	b	5 *P.* DÉDIC. DES EGLISES, d. 1re cl.	4 26	7 44	2 13
Lundi	10	r†	Les SS. 7 Frères, MM., semid.	4 26	7 42	2 59
Mardi	11	b	St Michel des Saints, Conf., doub.	4 27	7 42	lever
Merc.	12	b	St Jean Gualbert, Abbé, doub.	4 27	7 42	9 12
Jeudi	13	r†	St Anaclet, P. et M., semid.	4 28	7 41	9 41
Vend.	14	b	St Bonaventure, E. D., doub.	4 29	7 41	10 4
Sam.	15	b†	St Henri, Conf., semid.	4 30	7 41	10 20
DIM.	16	b	6 *P.* Oct. de la Dédicace, d. (Sol. S. C.)	4 31	7 40	10 35
Lundi	17	b†	St Alexis, Conf., semid.	4 32	7 39	10 54
Mardi	18	b	St Camille de Lellis, Conf., doub.	4 33	7 38	11 15
Merc.	19	b	St Vincent de Paul, Conf., doub.	4 34	7 37	11 35
Jeudi	20	b	St Jérôme Emilien, Conf., doub.	4 35	7 36	matin
Vend.	21	b	N.-D. du Mont-Carmel, d. m. (du 16).	4 35	7 35	0 4
Sam.	22	b	Ste Marie-Madeleine, doub.	4 37	7 34	0 42
DIM.	23	r	7 *P.* St Apollinaire, E. et M., doub.	4 38	7 33	1 31
Lundi	24	vl†	*Vig.* de St Jacques (b† SS. Anges),	4 39	7 32	2 31
Mardi	25	r	ST JACQUES LE MAJ., A., d. 2e cl. (1)	4 40	7 31	couc.
Merc.	26	b	STE ANNE, pat. de la P. Q., d. 1re cl.	4 41	7 30	8 49
Jeudi	27	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid. (1)	4 42	7 30	9 17
Vend.	28	r†	SS. Nazaire, etc., MM., semid.	4 42	7 28	9 37
Sam.	29	b†	Ste Marthe, V., semid.	4 44	7 27	9 52
DIM.	30	b	8 *P.* Du Dim., s. (Sol. Ste Anne). (1)	4 45	7 26	10 11
Lundi	31	b	St Ignace de Loyola, Conf., doub.	4 46	7 25	10 29

De la canicule la claire journée
Annonce une bonne année,
Si tu sarcles peu, tu moissonneras peu.
Pays rude, peuple rude; pays gras, peuple paresseux

Il n'y a eu de tout temps qu'un certain nombre de ficelles pour gouverner le monde. **A. Thiers.**

(1) Dans le diocèse de Montréal : le 25, r, St Jacques, titulaire de la cathédrale, d. 1re cl. avec oct.; le 27, r†, de l'Oct. de St Jacques, sd. ; le 30, r* Du Dimanche, sd.

JUILLET.

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....
11 ....
12 ....
13 ....
14 ....
15 ....
16 ....
17 ....
18 ....
19 ....
20 ....
21 ....
22 ....
23 ....
24 ....
25 ....
26 ....
27 ....
28 ....
29 ....
30 ....
31 ....

AOUT

Consacré au Saint Cœur de Marie



31 JOURS

Signe de la Vierge

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

☽ P. Q. le 1, à 6h. 35m. du soir.
☺ P. L. le 9, à 10h. 1m. du soir.
☾ D. Q. le 17, à 7h. 17m. du matin.
☺ N. L. le 23, à 11h. 21m. du soir.
☽ P. Q. le 31, à 11h. 27m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1	b	St Pierre-ès-Liens, doub. maj. (1)	4 48	7 24	10 47
Merc.	2	b	Octave de Ste Anne, doub.	4 50	7 22	11 9
Jeudi	3	r†	Invention de St Etienne, semid.	4 51	7 21	11 35
Vend.	4	b	St Dominique, Conf., doub. maj.	4 53	7 20	matin
Sam.	5	b	N.-D. des Neiges, doub. maj.	4 53	7 19	0 12
DIM.	6	b	9 *P.* Transfiguration de N.-S., d.m.	4 55	7 17	0 53
Lundi	7	b	St Cajetan, Conf., doub.	4 56	7 16	1 44
Mardi	8	r†	SS. Cyriaque, etc., MM., semid.	4 57	7 14	2 43
Merc.	9	b	*Vig.* St Alp. M. de Lig., E. D., d. (du 2)	4 58	7 12	lever
Jeudi	10	r	St Laurent, M., doub. 2e cl.	4 59	7 11	8 8
Vend.	11	r	Ste Philomène, V. et M., doub.	5 1	7 9	8 27
Sam.	12	b	Ste Claire, V., doub.	5 2	7 8	8 43
DIM.	13	b	10 *P.* B. J.-M. Vianney, C., doub. (1)	5 3	7 7	9 3
Lundi	14	vl†	*Messe de la Vig.* de l'Assomption. (1)	5 4	7 5	9 20
Mardi	15	b	ASSOMPTION, doub. 1re cl.	5 5	7 3	9 39
Merc.	16	b	St Hyacinthe, Conf., doub.	5 6	7 2	10 4
Jeudi	17	r	Octave de St Laurent, doub.	5 7	7 1	10 36
Vend.	18	b	St Roch, Conf., doub.	5 8	6 59	11 21
Sam.	19	b†	*Jeûne.* De l'Octave, semid.	5 9	6 57	matin
DIM.	20	b	11 *P.* St Joachim, d. 2e cl. (Sol. de	5 11	6 55	0 16
Lundi	21	b	Ste Jeanne-Frse de C., Ve, d. [l'Ass.)	5 12	6 54	1 23
Mardi	22	b	Octave de l'Assomption, doub.	5 13	6 52	2 38
Merc.	23	b	*Vig.* St Philippe Béniti, C., doub.	5 14	6 50	3 56
Jeudi	24	r	St Barthélemi, Ap., doub. 2e cl.	5 16	6 48	couc.
Vend.	25	b	St Louis, roi, Conf., doub.	5 18	6 46	7 56
Sam.	26	b	St Bernard, C. D., doub. (du 20).	5 19	6 45	8 12
DIM.	27	b	12 *P.* St Cœur de Marie, doub. maj.	5 20	6 43	8 34
Lundi	28	b	St Augustin, E. D., doub.	5 21	6 41	8 50
Mardi	29	r	Décollation de St Jean-Bte, d. maj.	5 22	6 40	9 10
Merc.	30	b	Ste Rose de Lima, V., doub.	5 23	6 38	9 35
Jeudi	31	b	St Raymond Nonnat, Conf., doub.	5 24	6 36	10 8

Août humide, hiver rude;
Août sec, hiver neigeux,
Autant vaut celui qui chasse et rien ne prend,
Que celui qui lit et rien n'entend.

L'on n'arrive à rien d'utile en ayant peur d'autre chose que de l'erreur et de la lâcheté. R. P. Lacordaire.

(1) Dans le diocèse de Montréal : le 1er août, r, Octave de St Jacques, d.; le 13 août, b, St Pierre-ès-Liens, d. m. (du 1er); le 14 août, b, B. J.-M. Vianney, d. (du 4.)

AOUT.

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....
11 ....
12 ....
13 ....
14 ....
15 ....
16 ....
17 ....
18 ....
19 ....
20 ....
21 ....
22 ....
23 ....
24 ....
25 ....
26 ....
27 ....
28 ....
29 ....
30 ....
31 ....

SEPTEMBRE

Consacré à Saint Michel



30 JOURS

Signe de la Balance

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

P. L. le 8, à 11h. 3m. du matin.
D. Q. le 15, à 0h. 57m. du soir.
N. L. le 22, à 9h. 43m. du matin.
P. Q. le 30, à 6h. 14m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
Vend.	1	b†	St Gilles, Abbé, s. (r† Pass. de N.-S.)	5 26	6 34	10 48
Sam.	2	b†	St Etienne, Conf., semid.	5 28	6 32	11 34
DIM.	3	vr	13 *P.* Du Dimanche, semid. (1)	5 29	6 30	matin
Lundi	4	vr†	De la Férie (b† SS. Anges).	5 30	6 28	0 31
Mardi	5	b†	St Laurent Justinien, E. C., semid.	5 31	6 27	1 33
Merc.	6	vr†	De la Férie (b† St Joseph).	5 32	6 24	2 40
Jeudi	7	b†	T. S. Sacrement, semid.	5 33	6 23	3 50
Vend.	8	b	NATIVITÉ DE LA B. V. M., doub. 2e cl.	5 35	6 21	lever
Sam.	9	b	St Pierre Claver, Conf., doub.	5 36	6 19	7 5
DIM.	10	b	14 *P.* St Nom de Marie, d. m. (S. de la	5 37	6 17	7 25
Lundi	11	b†	De l'Octave, semid. (1) [Nat.) (1)	5 39	6 16	7 46
Mardi	12	b†	De l'Octave, semid. (1)	5 39	6 14	8 7
Merc.	13	b†	De l'Octave semid. (1)	5 40	6 12	8 37
Jeudi	14	r	Exaltation de la Ste Croix, d. maj.	5 42	6 10	9 18
Vend.	15	b	Octave de la Nativité, doub. (1)	5 43	6 7	10 8
Sam.	16	r†	SS. Corn. et Cyp., PP. et MM., sd.	5 44	6 6	11 8
DIM.	17	b	15 *P.* N.-D. DES 7 DOULEURS, d. 2e cl.	5 45	6 4	matin
Lundi	18	b	St Joseph de Cop., Conf., doub.	5 46	6 2	0 19
Mardi	19	r	SS. Janvier et ses C., MM., doub.	5 48	6 0	1 36
Merc.	20	r	*Q. T. J. Vig.* SS. Eustache, etc., MM.,	5 49	5 57	2 53
Jeudi	21	r	ST MATHIEU, Ap., doub. 2e cl. [doub.	5 50	5 56	4 12
Vend.	22	b	*Q. Tps. J.* St Thomas de Vill., E. C., d.	5 51	5 54	couc.
Sam.	23	r†	*Q. Tps. J.* St Lin, P. et M., semid.	5 52	5 52	6 40
DIM.	24	b	16 *P.* N.-D. de la Merci, doub. maj.	5 54	5 50	6 53
Lundi	25	vr†	De la Férie (b† SS. Anges).	5 56	5 48	7 12
Mardi	26	r†	SS. Cyp. et Justine, MM., s. (r† SS.	5 56	5 46	7 35
Merc.	27	r†	SS. Côme et Damien, MM., sd. [Apôt.)	5 57	5 45	8 5
Jeudi	28	r†	St Wenceslas, M., semid.	5 59	5 43	8 41
Vend.	29	b	ST MICHEL et tous les SS. Ang., d. 2e	6 0	5 40	9 25
Sam.	30	b	St Jérôme, C. D., doub. [cl.	6 2	5 38	10 19

A la Saint-Mathieu (le 21) les jours
Egaux aux nuits dans leur cours.
Pluie abondante pendant l'automne
Annonce printemps sec.

La jalousie est un hommage maladroit que l'infériorité rend au mérite.

(1) Dans les diocèses de Montréal, de Valleyfield et de Joliette : le 3 sept., Solennité de la Nativité de la B. V. M. ; le 10 sept., b, St Nom de Marie, fête patronale, doub. 1ère cl. avec octave ; les 11, 12, 13 et 15 sept., b†, de l'Octave du St Nom de Marie, semid.

SEPTEMBRE.

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....
11 ....
12 ....
13 ....
14 ....
15 ....
16 ....
17 ....
18 ....
19 ....
20 ....
21 ....
22 ....
23 ....
24 ....
25 ....
26 ....
27 ....
28 ....
29 ....
30 ....

OCTOBRE  31 JOURS

Consacré aux Anges Gardiens — Signe du Scorpion

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

P. L. le 7, à 11h. 17m. du soir. — N. L. le 21, à 11h. 15m. du soir.
D. Q. le 14, à 6h. 52m. du soir. — P. Q. le 30, à 1h. 48m. du matin.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H. M.	SOLEIL Cou. H. M.	LUNE L. C. H. M.
DIM.	1	b	17 *P.* N.-D. du St Rosaire, d.2e cl.	6 3	5 37	11 20
Lundi	2	b	SS. Anges Gardiens, doub. maj.	6 4	5 35	matin
Mardi	3	vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 5	5 33	0 23
Merc.	4	b	St François d'Assise., C., d. maj.	6 7	5 31	1 32
Jeudi	5	b†	Du T. S. Sacrement, semid.	6 8	5 30	2 44
Vend.	6	b	St Bruno, Conf., doub.	6 9	5 27	3 59
Sam.	7	b†	De l'Immaculée Conception, semid.	6 11	5 25	5 14
DIM.	8	b	18 *P.* Matern. B.V.M., d.m. (Sol. S.	6 12	5 24	lever
Lundi	9	r†	SS. Denis, etc., MM., sd. [Michel).	6 12	5 21	6 10
Mardi	10	b†	St Frs de Borgia, Conf., semid.	6 14	5 20	6 39
Merc.	11	vr†	De la Férie (b† St Joseph).	6 15	5 19	7 16
Jeudi	12	b†	Du T. S. Sacrement, semid.	6 17	5 17	8 3
Vend.	13	b†	St Edouard, Conf., semid.	6 18	5 14	9 2
Sam.	14	r	St Calixte, P. et M., doub.	6 20	5 12	10 10
DIM.	15	b	19 *P.* Pureté de la B. V. M., d. m.	6 21	5 11	11 23
Lundi	16	b	St Gérard Majella, Conf., doub. (1)	6 23	5 9	matin
Mardi	17	b	B. Marguerite-Marie Alac., V., d.	6 24	5 7	0 38
Merc.	18	r	St Luc, Evang., doub. 2e cl.	6 25	5 5	1 55
Jeudi	19	b	St Pierre d'Alcantara, Conf., doub.	6 26	5 4	3 11
Vend.	20	b	St Jean de Canti, Conf., doub.	6 28	5 2	4 29
Sam.	21	r	Ste Ursule et ses C., VV. et MM., d.	6 29	5 1	5 35
DIM.	22	b	20 *P.* Patron. de la B. V. M., d. m.	6 31	4 59	couc.
Lundi	23	b	T. S. Rédempteur, doub. maj.	6 32	4 57	5 37
Mardi	24	b	St Raphaël, Archange, doub. maj.	6 33	4 55	6 4
Merc.	25	r†	SS. Chr. et Darie, MM., s. (b† St Jos.)	6 35	4 53	6 38
Jeudi	26	b†	Du T. S. Sacrement, semid.	6 36	4 52	7 19
Vend.	27	vl†	*Vig.* SS. Simon et Jude (r† P. de N.-S.)	6 38	4 50	8 8
Sam.	28	r	SS. Simon et Jude, Ap., d. 2e cl.	6 39	4 48	9 5
DIM.	29	vr	21 *P.* Du Dimanche, semid.	6 41	4 47	10 8
Lundi	30	vr†	De la Férie (b† SS. Anges).	6 42	4 46	11 14
Mardi	31	vl†	*Jeûne. Vig.* de la Touss. (r† SS. Apôt.)	6 43	4 45	matin

Où le vent couche à la Saint-Denis (le 9)
Il y reste les trois quarts de l'année.
Dîne sobrement, soupe bonnement,
Dors passablement et tu vivras longtemps.

Autant tu retrancheras à tes plaisirs, autant tu ajouteras à ta vertu.
Isocrate.

(1) Dans la province de Montréal, vr† De la Férie (b† SS. Anges).

OCTOBRE.

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....
11 ....
12 ....
13 ....
14 ....
15 ....
16 ....
17 ....
18 ....
19 ....
20 ....
21 ....
22 ....
23 ....
24 ....
25 ....
26 ....
27 ....
28 ....
29 ....
30 ....
31 ....

NOVEMBRE

Consacré aux Ames du Purgatoire



30 JOURS

Signe du Sagittaire

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

P. L. le 6, à 10h. 54m. du matin.
D. Q. le 13, à 2h. 26m. du matin.
N. L. le 20, à 3h. 55m. du soir.
P. Q. le 28, à 8h. 48m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev.	SOLEIL Cou.	LUNE L. C.
				H. M.	H. M.	H. M.
Merc.	1	b	TOUSSAINT, d. 1re cl. (d'oblig.)	6 44	4 44	0 22
Jeudi	2	n	TRÉPASSÉS, doub.	6 46	4 42	1 35
Vend.	3	b†	De l'Octave, semid.	6 48	4 40	2 48
Sam.	4	b	St Charles Borr., E.C., doub.	6 49	4 39	4 3
DIM.	5	b	22 *P.* Du Dimanche, semid.	6 51	4 37	5 18
Lundi	6	b†	De l'Octave, semid.	6 52	4 36	lever
Mardi	7	b†	De l'Octave, semid.	6 54	4 34	5 11
Merc.	8	b	Octave de la Toussaint, doub.	6 55	4 32	5 57
Jeudi	9	b	Dédic. de la Basil. de Latran, d.m.	6 56	4 31	6 52
Vend.	10	b	St André Avellin, Conf., doub.	6 57	4 29	8 0
Sam.	11	b	St Martin, E. C., doub.	6 58	4 28	9 14
DIM.	12	vr	23 *P.* Du Dimanche, semid.	7 0	4 27	10 30
Lundi	13	b†	St Didace, Conf., semid.	7 1	4 26	11 44
Mardi	14	r	St Josaphat, E. et M., doub.	7 3	4 26	matin
Merc.	15	b	Ste Gertrude, V., doub.	7 5	4 25	1 0
Jeudi	16	b	St Stanislas de Kostka, Conf., d.	7 6	4 24	2 17
Vend.	17	b†	St Grégoire le Thaumat., E. C., sd.	7 7	4 23	3 27
Sam.	18	b	Déd. des B. de SS. Pierre et Paul, [d.m.	7 8	4 22	4 35
DIM.	19	b	24 *P.* Ste Elisabeth, Ve, doub.	7 11	4 21	5 46
Lundi	20	b	St Félix de Valois, Conf., doub.	7 12	4 20	6 57
Mardi	21	b	PRÉSENTATION DE LA B.V.M., d.m.	7 13	4 19	couc.
Merc.	22	r	Ste Cécile, V. et M., doub.	7 14	4 18	5 14
Jeudi	23	r	St Clément, P. et M., doub.	7 16	4 18	6 1
Vend.	24	b	St Jean de la Croix, Conf., doub.	7 17	4 17	6 56
Sam.	25	r	Ste Catherine, V. et M., doub.	7 18	4 16	7 56
DIM.	26	b	25 *P.* St Silvestre, Abbé, doub.	7 19	4 15	8 59
Lundi	27	b	St Léonard de P. Maurice, C., doub.	7 21	4 15	10 6
Mardi	28	vr†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	7 22	4 14	11 16
Merc.	29	vl†	*Vigile* de St André (b† St Joseph).	7 23	4 13	matin
Jeudi	30	r	ST ANDRÉ, Ap., doub. 2e cl.	7 25	4 12	0 27

Autant d'heures de soleil le jour de la Toussaint,
Autant de semaines à souffler dans ses mains.
Neige de Saint-André (le 30)
Menace de cent jours durer.

Le flot chasse le flot. La renommée est comme ces vagues qui viennent se briser au rocher pour se reperdre bientôt dans la grande mer de l'oubli.

NOVEMBRE.

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....
11 ....
12 ....
13 ....
14 ....
15 ....
16 ....
17 ....
18 ....
19 ....
20 ....
21 ....
22 ....
23 ....
24 ....
25 ....
26 ....
27 ....
28 ....
29 ....
30 ....

DECEMBRE

Consacré à Marie conçue sans péché



31 JOURS

Signe du Capricorne

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 21 au 23.

P. L. le 5, à 9h. 58m. du soir.
D. Q. le 12, à 0h. 52m. du soir.
N. L. le 20, à 10h. 46m. du matin.
P. Q. le 28, à 1h. 58m. du soir.

Jours de la semaine.		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL Lev. H M.	SOLEIL Cou. H.M.	LUNE L. C. H. M.
Vend.	1	vr†	De la Férie (r† Pass. de N.-S.)	7 26	4 12	1 43
Sam.	2	r†	Ste Bibiane, V. et M., semid.	7 28	4 12	2 48
DIM.	3	vl*	1ER DE L'AVENT, 1re cl., semid.	7 28	4 12	4 8
Lundi	4	b	St Pierre Chrysologue, E.D., doub.	7 29	4 11	5 29
Mardi	5	b	St François-Xavier, C., d.m.(du 3).	7 30	4 11	6 52
Merc.	6	b	*Jeûne.* St Nicolas, E. C., doub.	7 31	4 11	lever
Jeudi	7	b	*Vig.* St Ambroise, E. D., doub.	7 32	4 11	5 42
Vend.	8	b	*Jeûne.* L'IMMAC. CONC., d. 1re cl. (d'oblig.)	7 33	4 11	6 55
Sam.	9	b†	De l'Octave, semid.	7 35	4 11	8 12
DIM.	10	vl	2E DE L'AVENT, 2e cl., semid.	7 35	4 11	9 32
Lundi	11	b†	St Damase, P. C., semid.	7 36	4 11	10 50
Mardi	12	b	Transl. S. M. de Lorette, d.m. (du 10).	7 37	4 11	matin
Merc.	13	r	*Jeûne.* Ste Lucie, V. et M., doub.	7 38	4 11	0 7
Jeudi	14	b†	De l'Octave, semid.	7 39	4 11	1 18
Vend.	15	b	*Jeûne.* Oct. de l'Imm. Conc., doub.	7 39	4 12	2 26
Sam.	16	r†	St Eusèbe, E. et M., semid.	7 40	4 12	3 36
DIM.	17	vl*	3E DE L'AVENT, 2e cl., semid. (1)	7 41	4 12	4 47
Lundi	18	b	Expect. de la B. V. M., d. m.	7 42	4 12	5 54
Mardi	19	vl†	De la Férie.	7 42	4 13	7 0
Merc.	20	vl†	*Q. Tps. Jeûne. Vig.* De la Férie.	7 43	4 13	couc.
Jeudi	21	r	ST THOMAS, Ap., doub. 2e cl.	7 43	4 13	4 49
Vend.	22	vl†	*Q. Tps. Jeûne.* De la Férie.	7 44	4 14	5 48
Sam.	23	vl	*Q. Tps. Jeûne.* De la Férie.	7 44	4 15	6 50
DIM.	24	vl*	4E DE L'AV., 2e cl., *Vig.* de Noël, d.	7 45	4 15	7 57
Lundi	25	b	NOEL, doub. 1re cl.	7 45	4 16	9 5
Mardi	26	r	ST ETIENNE, M., doub. 2e cl.	7 45	4 17	10 13
Merc.	27	b	ST JEAN, Apôt. et Evang., d. 2e cl.	7 45	4 18	11 24
Jeudi	28	vl	SS. INNOCENTS, MM., doub. 2e cl.	7 46	4 18	matin
Vend.	29	r	St Thomas de Cantorb., E. et M., d.	7 46	4 19	0 35
Sam.	30	b	De l'Octave, semid.	7 47	4 20	1 43
DIM.	31	b	*D. dans l'O.* St Silvestre, P. C., d.	7 47	4 20	3 2

Regarde comment sont menées
Depuis Noël douze journées,
Car en suivant ces douze jours,
Les douze mois feront leur cours.

Rends souvent grâces à Dieu de tous les biens qu'il t'a faits, de sorte que tu sois digne d'en avoir davantage.

S. Louis, roi.

(1) Pas d'offices votifs depuis le 17 décembre.

DECEMBRE.

1 ....
2 ....
3 ....
4 ....
5 ....
6 ....
7 ....
8 ....
9 ....
10 ....
11 ....
12 ....
13 ....
14 ....
15 ....
16 ....
17 ....
18 ....
19 ....
20 ....
21 ....
22 ....
23 ....
24 ....
25 ....
26 ....
27 ....
28 ....
29 ....
30 ....
31 ....

Sa Reconnaissance n'a rien de surprenant

Il doit sa guérison aux GIN PILLS (pilules de genièvre) absolument.

Si vous désirez savoir ce que les GIN PILLS (pilules de genièvre) peuvent faire dans les cas de Maladies des Rognons et de la Vessie, vous n'avez qu'à écrire à M. Fraser. Il vous l'apprendra; car il sait ce qu'il en est. Durant nombre d'années, il a souffert du Mal de Reins, du Mal de Tête, de l'Indigestion, de la Bile, dont la Maladie des Rognons est ordinairement accompagnée. La vie a été pour lui un cauchemar. Il a essayé à peu près tout ce qui est connu pour la Maladie des Rognons. Il a pris toutes sortes de médicaments, mais ses rognons le faisaient toujours souffrir de plus en plus. Il en était au désespoir, lorsque notre annonce des GIN PILLS (pilules de genièvre) lui tomba sous les yeux; il se décida, comme dernier recours, à en faire l'essai.

BRIDGEVILLE, N.-E.

"Durant vingt-cinq ans, j'ai souffert de la Maladie des Rognons et de la Vessie et reçu les soins de plusieurs médecins, sans cependant en retirer beaucoup de soulagement. J'avais abandonné tout espoir de guérison quand j'essayai les GIN PILLS (pilules de genièvre). Maintenant je suis heureux de déclarer que j'ai été guéri après avoir employé quatre boîtes de GIN PILLS (pilules de genièvre)."

Une dépense de deux dollars seulement en GIN PILLS (pilules de genièvre) opéra ce que tous les médecins n'avaient pu obtenir. Quatre boîtes seulement ont guéri M. Fraser. Les GIN PILLS (pilules de genièvre) vous guériront radicalement de la Maladie des Rognons, des Urines brûlantes, de la Suppression ou de l'Incontinence des Urines, du Mal de Reins, du Rhumatisme, de la Sciatique, ou de la Pierre dans la Vessie.

Vous n'avez pas à acheter les GIN PILLS (pilules de genièvre) pour en faire l'essai—ni à en payer le coût si elles ne vous soulagent pas. Vous pouvez obtenir un échantillon gratuit de GIN PILLS (pilules de genièvre) en écrivant à la **"National Drug and Chemical Co.,** of Canada, Limited" (Dept. R.A. Toronto.) Essayez-les et voyez si elles ne vous font pas de bien—puis procurez-vous les boîtes régulières chez votre fournisseur—50c la boîte, 6 pour $2.50. Si, après l'essai de six boîtes de GIN PILLS (pilules de genièvre), vous n'avez pas constaté aucun soulagement, retournez tout simplement les boîtes vides à votre pharmacien et votre argent vous sera de suite remboursé. Chaque boîte de GIN PILLS (pilules de genièvre) est vendue avec cette garantie positive, nous croirons à votre parole si vous désirez que votre argent vous soit remis. Ecrivez pour l'échantillon gratuit—essayez les GIN PILLS (pilules de genièvre)—puis procurez-vous les boîtes régulières de votre fournisseur. Si vous ne pouvez obtenir les GIN PILLS (pilules de genièvre) dans votre voisinage, écrivez directement à la **"National Drug and Chemical Co., Toronto",** et envoyez timbres ou mandat-poste pour en solder le coût.

Charade No 9: **Jeton.**

JANVIER.

EPHEMERIDES 1910.

1—Installation de Wm-J. Gaynor à la mairie de New-York.
3—La Sterling Bank of Canada ouvre une succursale à Winnipeg.
6—Lord Strathcona souscrit $25,000 pour aider à enrayer l'épidémie de la typhoïde qui sévit à Montréal.
7—M. Godefroy Langlois abandonne la direction du journal "Le Canada".
7—M. L.-J. Lemieux, député de Gaspé au parlement local, est nommé shérif de Montréal.
7—A Montréal, mort de Mlle Robertine Barry ("Françoise"), femme de lettre distinguée.
8—A Rome, mort de S. E. le cardinal Satolli, âgé de 70 ans.
10—Dissolution du parlement anglais, par S. M. Edouard VII.
11—Un traité entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, relatif à l'emploi des eaux limitrophes, est signé à Washington.
14—L'hon. W.-A. Weir, trésorier provincial, démissionne.
15—Premier jour de votation aux élections générales de l'Angleterre.
16—S. G. Mgr Heylen, évêque de Namur (Belgique), et président du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, arrive à Montréal.
16—Graves émeutes à Naples, provoquées par l'augmentation du loyer des ouvriers.
17—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, mort du R. P. Léonardo, ex-desservant de la colonie italienne; âgé de 55 ans.
17—A Washington, ouverture de la conférence des gouverneurs de tous les Etats, par le président Taft.
18—A Ottawa, ouverture du Congrès d'éducation des Canadiens-français d'Ontario.
20—Ouverture de la 1ère session du 12ème parlement de la Colombie Anglaise, par le lieutenant-gouverneur Paterson.
20—Mise en nomination des candidats à la mairie, au bureau de contrôle et des échevins de la ville de Montréal.
21—Catastrophe à Espanola, Ont.; le pont jeté sur la Spanish River s'effondre au passage d'un train; 37 morts et 45 blessés.
24—En France, par suite des pluies persistantes, les inondations atteignent les proportions d'une catastrophe.
25—Ouverture de la 2ème session du 12ème parlement de Toronto.
27—La ville de Paris devient une nouvelle Venise; plus de chemin de fer, effondrements partout.
29—Le niveau de la Seine commence à baisser.



Nécessaire de voyage pour l'alimentateur de la Plume-Fontaine—25c.

La

Meilleure Encre

pour la

Meilleure Plume

(The right Ink for the right Pen)



Alimentateur contenu dans le Nécessaire de voyage

Rien ne contribue plus au mauvais fonctionnement d'une plume à réservoir (Plume-Fontaine), que la qualité de l'encre dont on fait usage. Le mélange de diverses encres produit aussi généralement une action chimique qui l'épaissit, et la rend impropre au service d'aucune plume-fontaine.

Ce n'est qu'aprés avoir fait des expériences avec l'encre de nombreux fabricants, et sans résultats satisfaisants, que nous avons décidé de fabriquer nous-mêmes une encre, de laquelle nous pourrions garantir la qualité et avoir la certitude que, avant de lui faire porter notre marque de commerce, elle posséde réellement toutes les propriétés qu'elle doit avoir pour une ENCRE SUPÉRIEURE.

Elle se livre en flacons de toute grandeur

De 2 onces à une pinte. Combinaison—Bleue—Noire

pour écrire et copier.

Il est incontestable que si cette encre reste toujours fluide dans le réservoir d'une plume-fontaine, telle que l'IDEAL DE WATERMAN, elle doit aussi donner pleine et entière satisfaction lorsqu'on veut s'en servir pour écrire avec une plume en acier.

C'est à cette précieuse qualité qu'elle doit sa haute renommée et l'accroissement constant de sa demande,



Nécessaire de Bureau pour l'alimentateur de la Plume-Fontaine—25c.

FABRIQUÉE PAR

L. E.

WATERMAN

COMPANY, Limited

MONTREAL.



Flacon de 4 onces. Encre pour Plume-Fontaine

Métagramme No 6: Digue—Figue—Ligue.

FEVRIER.

EPHEMERIDES 1910.

1—Le nouveau traité de commerce franco-canadien entre en vigueur.
1—Le résultat final des élections générales en Angleterre donne une majorité de 124 voix au parti ministériel.
1—Elections municipales à Montréal: M. le docteur Guerin est élu par une majorité de 12,954 voix. 9 candidats perdent leur dépôt.
1—Attaque du palais de glace, à Montréal, par les clubs de raquetteurs.
2—Mort inopinée du R. P. Albert, de la Compagnie de Marie, supérieur de la maison de Dorval.
2—Mort de sir George A. Drummond, sénateur et industriel; âgé de 81 ans.
3—Mort de M. l'abbé Adolphe Bérard, curé de Verchères, dans sa 60ème année.
6—A Paris, la première représentation de la nouvelle pièce d'Edmond Rostand, "Chanteclerc", est couronnée de succès. La recette de $15.600 est destinée aux victimes de l'inondation.
9—Démission du cabinet espagnol.
9—A Ottawa, mort subite de l'hon. G.-B. Baker, sénateur; âgé de 76 ans.
10—Ouverture de la 3ème session du 12ème parlement du Manitoba, ainsi que de la 1ère session du 2ème parlement de l'Alberta.
11—Le paquebot transatlantique "Général-Chanzy", se rendant de Marseille à Alger, avec 150 passagers, fait naufrage en Méditerranée, près des îles Baléares. Un membre de l'équipage est l'unique survivant.
13—Désastreux incendie à Ottawa, rue Rideau ; pertes. $97,500.
13—Première conférence du R. P. Ponsard, oratorien, prédicateur de la station quadragésimale à l'église Notre-Dame de Montréal.
15—A Ottawa, l'hon. W.-S. Fielding fait rapport des négociations avec l'Allemagne, pour la suppression de la surtaxe du tarif.
17—Election dans le comté de Gaspé au parlement local. M. J.-L. Perron, avocat, élu par une majorité de 713.
21—M. Napoléon Drouin est élu maire de Québec, par une majorité de 1,300 voix.
21—Ouverture du nouveau parlement anglais, par S. M. Edouard VII.
25—L'on signale la rupture du cable sous-marin des Iles de la Madeleine.

J. R. WALKER & CIE
35, rue Common, Montréal
Emballeurs et Marchands de Chiffons et de Ferrailles
Manufacturiers de bourre à Matelas et de Laine à rembourrer
Moulins : Saint-Paul, Qué.
Manufacturiers de
Papier Feutre (Felt Paper) Carton-Cuir (Leather Board)
Moulins : Sault-au-Récollet, Qué.
Téléphones : Main 1338 et 1339

AU HASARD DES RENCONTRES.

Si la distinction naturelle et l'élégance d'allure sont le privilège d'un petit nombre de personnes seulement, la politesse et les bonnes manières sont, au contraire, obligatoires pour tout le monde.

On raconte qu'un jour Louis XV sortait de Versailles en compagnie de son gouverneur, lorsqu'aux portes du palais, un décrotteur, apercevant le jeune roi, se découvrit et salua.

Le gouverneur, quittant alors la main de son royal élève, rendit le salut au pauvre diable.

—Mais il me semble, interrogea le roi, que vous saluez un domestique?

—Sire, je préfère saluer un domestique que d'entendre dire qu'un domestique est plus poli que moi.

Ce gouverneur, qui tenait à sa réputation, était un homme avisé, car le monde a vite fait de classer les gens, selon leur mérite apparent, dans la catégorie des gens bien élevés ou dans la catégorie de ceux qui ne le sont pas.

WILFRID LEBEL WALTER H. EWING
Lackawanna Coal Co.
MARCHANDS DE
Charbon Bitumineux et Anthracite
Edifice Liverpool & London & Globe. Tél. Main 102.
112, Rue St-Jacques, - Montréal

Charade No 2: **Feuilleton.**

MARS.

EPHEMERIDES 1910.

1—Les Filles de la Sagesse prennent la direction domestique de l'hôpital Sainte-Justine, à Montréal.

1—Mort de José Domingo de Obaldia, président de Panama; âgé de 65 ans.

3—Le brise-glace "Montcalm" part de Québec pour les Sept-Iles.

4—A Philadelphie, grève formidable des employés de transit; 75,000 hommes quittent l'ouvrage.

4—Terrible désastre sur la ligne du C. P. R., à Rodger's Pass. Un train de déblaiement et une cinquantaine d'ouvriers sont ensevelis sous une avalanche des monts Selkirk.

6—L'Union St-Joseph et St-Michel, de Sorel, célèbre avec éclat le cinquantenaire de sa fondation.

7—La banque de St-Stephen, N. B., ferme ses portes.

7—A Percé, mort de M. J.-X. Lavoie, protonotaire du district de Gaspé.

6—A Berlin, les socialistes protestent contre la loi du suffrage. Sanglantes manifestations.

6—S. M. Edouard VII assiste incognito à la représentation de "Chanteclerc", à Paris.

7—La traverse de Longueuil est fermée à la circulation des voitures.

7—A New-York, mort du docteur Louis Klopsch, rédacteur en chef du "Christian Herald"; âgé de 58 ans.

7—S. S. Pie X accorde une dernière audience à Mgr Bégin.

8—L'hon. S.-N. Pérodeau, C. L., est nommé ministre sans portefeuille dans le cabinet Gouin.

10—Les amendements de MM. Borden et Monk, au bill de la marine canadienne, sont rejetés, le premier par un vote de 55 voix, et le second par 157.

15—Ouverture de la 2ème session du 11ème parlement de Québec, par le lieutenant-gouverneur Pelletier.

18—Conflagration à Yokohama (Japon). Plus de 500 bâtisses détruites.

19—Inauguration d'un ascenseur à la coupole de Saint-Pierre de Rome.

22—Fin de la grève des employés de transit, à Philadelphie. 30,000 unionistes retournent au travail.

29—Les pilotes de Québec célèbrent le cinquantenaire de la fondation de leur association.

30—Le remorqueur "Robert Mackay" évolue dans le port de Montréal.

31—Au Monument National, conférence d'adieu du R. P. Ponsard, "Chants de France".

QUEL EST, SELON VOUS, LE PLUS BEL ELOGE QUE L'ON PUISSE FAIRE D'UNE FEMME?

Réponses: "Elle sait penser, agir, se taire et prévoir.

"Son intelligence est fixée dans le beau, son cœur dans le bien, sa volonté dans le sacrifice.

"C'est une femme de caractère, incapable de fléchir devant le respect humain, et une femme de dévouement qui ne recule jamais devant le sacrifice.

"Présente, on l'oublie; absente, on la réclame.

"Elle est comme le rayon qui éclaire, échauffe, vivifie tout, sans tenir la moindre place.

"Elle a rendu meilleurs tous ceux qui l'ont approchée."

Cette dernière pensée nous fournira notre Bouquet spirituel:

"Rendons meilleurs tous ceux qui nous approchent."

Ou bien, comme ce bon saint dont parle le P. Delaporte dans l'une de ses légendes (l'ombre seule de ce saint guérissait les malades):

Faire le plus de bien sans m'en apercevoir,
Devenir saint sans le savoir;
Semer joies et bonheur sans cueillir de louanges!

Les Tapisseries "STAUNTON"

sont les plus **vendables** parce que les **dessins** et les **couleurs** sont des plus attrayants.

Elles sont aussi les plus **avantageuses** pour la raison que **tous les prix** sont **plus bas** que ceux des autres manufacturiers :-: :-:

En écrivant pour demander nos échantillons et nos prix, veuillez spécifier **"l'Almanach Rolland."** :-: :-: :-: :-: :-:

STAUNTON'S Limited

Ces tapisseries sont aussi vendues par

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

Charade No 11: **Banqueroute.**

AVRIL.

EPHEMERIDES 1910.

1—Le bateau traversier "Longueuil" arrive dans le port de Montréal.
3—Le fleuve est libre de glace jusqu'au golfe.
6—Mort subite de S. G. Mgr John Cameron, évêque d'Antigonish, dans sa 85ème année.
7—Mgr Sbarretti, délégué apostolique au Canada, quitte Ottawa pour Rome.
9—A Montréal, mort du lieutenant-colonel Alex.-A. Stevenson, ancien échevin; âgé de 81 ans.
14—Les bateaux de la Compagnie Richelieu commencent leur service régulier entre Montréal et Québec.
14—A Alexandria, pose de la pierre angulaire de la première église catholique canadienne-française, par S. G. Mgr MacDonell.
14—Sacre de Mgr J.-J. Rice, évêque de Burlington, par Mgr Beaven.
14—M. Louis-V. Filteau est nommé imprimeur du Roi, à Québec.
14—A l'hôpital de Belœil, mort de M. l'abbé Isidore Bessette, dans sa 72ème année.
15—Lord Kitchener arrive à New-York.
16—Mort de Ignacio Mariscal, qui fut pendant trente ans le chargé des affaires étrangères du Mexique.
17—La comète Halley passe à un point très rapproché de la terre.
18—Epouvantable catastrophe à 60 milles de La Tuque, sur la ligne du Transcontinental. 25 hommes sont engloutis dans un éboulis.
20—A Ottawa, le bill de la marine est voté en troisième lecture par 111 voix contre 70.
21—Mort de Samuel Langhorne Clemens (Mark Twain), célèbre auteur anglais, à Redding, Conn., dans sa 72ème année.
21—S. M. le roi Edouard VII visite Lourdes.
23—A Bruxelles, ouverture de l'Exposition universelle, par le nouveau roi, Albert I.
24—Elections législatives en France. Le parti ministériel triomphe.
26—A Washington, inauguration officielle de l'édifice du Bureau international des Républiques américaines.
26—Arrivée à Montréal du premier transatlantique de la saison, "l'Iona", de la ligne Thomson.
27—Juan Vincente Gomez est élu président du Vénézuéla.
28—Louis Paulhan fait une envolée de Londres à Manchester (185 milles), et remporte le prix de $50,000.

PAPETERIE

Insistez auprès de votre fournisseur pour qu'il vous procure les plus hautes nouveautés en boîtes de papeterie.

Demandez les boîtes:

" VIOLETTES "

Boîte imprimée en couleurs, or et violet, sur papier blanc, contenant 24 feuilles et 24 enveloppes d'un beau papier blanc fini toile.

La boîte - - - - - - - - - - - 15 cts

" ESTHER "

Boîte imprimée en couleurs, bleu de ciel et or, dessin en relief, sur papier blanc, contenant 24 feuilles et 24 enveloppes d'un beau papier blanc fini toile.

La boîte - - - - - - - - - - 20 cts

" FASHIONABLE "

Boîte imprimée en couleurs, rose et or, dessin en relief, sur papier blanc ; contenant 24 feuilles et 24 enveloppes d'un papier fin, blanc, fini toile.

La boîte - - - - - - - - - - 20 cts

" MAPLE LEAF "

Boîte imprimée en bronze vert, dessin en relief, sur papier de fantaisie ; contenant 24 feuilles et 24 enveloppes de papier extra fin, blanc et fini toile.

La boîte - - - - - - - - - - 25 cts

Le format de ces boîtes est $5\frac{3}{4}$ pces par $7\frac{1}{4}$ pces.

Plus 10 cts par boîte pour frais de port.

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils

MONTREAL

MAI.

EPHEMERIDES 1910.

4—Prorogation du parlement fédéral par lord Grey.

4—Un tremblement de terre détruit la ville de Cartago (Costa-Rica). Plus de mille pertes de vie.

6—Au palais de Buckingham, mort de S. M. Edouard VII, roi d'Angleterre, surnommé "le pacificateur", dans sa 69ème année.

7—Le prince de Galles est proclamé roi d'Angleterre, sous le titre de Georges V.

8—Une explosion se produit à la poudrerie de la "General Explosive Company", située dans les limites de Hull. 15 morts, nombreux blessés et dégâts considérables. Panique à Ottawa.

8—Le second tour de scrutin des élections françaises confirme le résultat du premier.

9—Le maire Guerin et l'échevin Tétreau sont délégués par la ville de Montréal aux funérailles du roi Edouard VII.

11—A Niagara, pose d'une plaque commémorative en l'honneur du R. P. Hennepin, franciscain et premier apôtre de ces rives, sous les auspices des Chevaliers de Colomb.

14—Mort de sir William Higgins, célèbre astronome anglais; âgé de 86 ans.

16—A Oberrammergau (Bavière), première représentation décennale du drame de "La Passion".

17—Un incendie dévaste Carleton Place, Ont. Pertes, $300,000.

20—Funérailles de S. M. Edouard VII. Neuf souverains y assistent. Messe pontificale à la cathédrale de Montréal. Allocution de circonstance par Mgr Bruchési.

26—Le sous-marin "Pluviose", manœuvrant en rade de Calais, est, pendant une plongée, abordé et coulé par un paquebot de transport. Tout l'équipage, composé de 27 hommes et de 3 officiers, sont ensevelis vivants.

27—Départ de M. Ernest Tremblay, délégué du gouvernement fédéral à l'Exposition de Bruxelles.

28—25ème anniversaire de la bataille de la Butte-aux-Français, dans le Nord-Ouest.

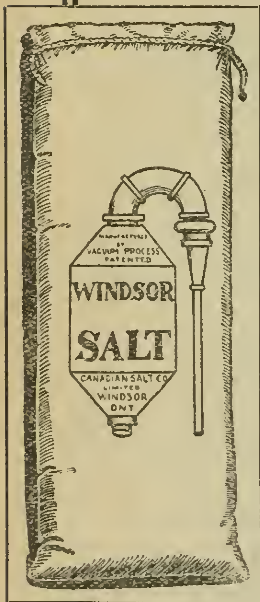
28—Fin de la grève des mineurs d'anthracite dans la région de Pittston, Pa. 10,000 retournent à l'ouvrage.

29—Démonstration patriotique et religieuse à l'église Notre-Dame de Montréal, à l'occasion du 250ème anniversaire de la mort de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons, à Long-Sault.

31—Proclamation royale de l'*Union* des républiques sud-africaines. Capetown devient le siège du gouvernement local et Prétoria celui du fédéral.

Pour le moins 95 sur 100 femmes Canadiennes qui achètent du sel, n'achètent que le

"Sel Windsor"



Ce n'est pas par l'effet d'un caprice ou d'une pure fantaisie mais c'est parce qu'elles sont convaincues que le **"Sel Windsor"** est le meilleur **"Sel."**

Si elles ont jamais fait l'essai d'aucun autre sel, soit pour table, beurre ou fromage, elles ont été désappointées, et bien contentes de revenir au SEL qui est TOUJOURS BON le **"Sel Windsor".**

Le **"Sel Windsor"** est TOUT SEL, PUR SEL et RIEN AUTRE CHOSE QUE DU SEL. Il ne durcit pas, ne devient pas en morceaux et ne désappointe jamais.

The Canadian Salt Co.

WINDSOR. ONTARIO.

Charade No 4: Ami.

JUIN.

EPHEMERIDES 1910.

1—Formation du nouveau cabinet de l'Alberta; l'hon. A.-L. Sifton, premier.
2—Mort de M. l'abbé L.-J.-P. Lauzon, ancien curé de Mascouche.
4—Prorogation de la Législature de Québec.
4—A Monroe, Mich., dévoilement de la statue de Custer, par le président Taft.
6—L'hon. Benj. Rogers est assermenté comme lieutenant-gouverneur de l'Ile du Prince-Edouard.
7—La ville de Calitri (Italie) presque détruite par un tremblement de terre. Très grand nombre de victimes sous les ruines. Le roi Victor-Emmanuel et la reine Hélène se rendent sur les lieux.
8—A Paris, M. Brisson est réélu président de la Chambre des députés.
9—Le sous-marin "Pluviose" est renfloué et remorqué au port de Calais. L'on procède à l'enlèvement des cadavres.
10—Tout un quartier de la ville de Seattle, Wash., rasé par un incendie.
11—L'expulsion des juifs de Kiev, en Russie, bat son plein.
13—Au parlement anglais, introduction d'un bill amendant la formule du serment royal, par le premier Asquith.
13—Epouvantable catastrophe à Montréal: l'édifice du "Herald" s'écroule, entraînant dans sa chute, personnel et matériel. L'incendie éclate aussitôt. 32 mort et 23 blessés.
19—A Valence (Espagne), démonstrations anti-catholiques.
20—Mise en nomination des échevins pour les huit nouveaux quartiers de Montréal.
21—Mort de M. Richard White, président de la "Gazette Printing Co.", dans sa 66ème année.
21—A Joliette, on célèbre avec éclat le 60ème anniversaire de la fondation du collège de cette ville.
25—Ouverture du grand concours d'aviation à la Pointe-Claire, près Montréal. Le comte de Lesseps triomphe par de superbes envolées avec son "Blériot".
26—Porfirio Diaz est réélu président de la République du Mexique, pour son 8ème terme.
28—Les directeurs de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal font appel à la générosité du public.
30—A Lyon, mort de Melle Tamisier, initiatrice des Congrès Eucharistiques, dans sa 76ème année.

VOLAILLES

Plymouth Rocks Barrées

Elevées pour les Expositions et pour la ferme.



Mon catalogue sera adressé sur demande

JEAN ROLLAND

MONT ROLLAND, Qué.

JUILLET.

EPHEMERIDES 1910.

1—Le club de crosse canadien-français, ''le National'', défait le ''Toronto'' par 5 contre 3.
4—Les maçons et briqueteurs de Montréal se mettent en grève.
4—Elections municipales dans les huit nouveaux quartiers annexés à Montréal.
4—A Montréal, mort de l'hon. Charles Desnoyers, juge en retraite; âgé de 75 ans.
4—A Reno (Nevada), le nègre James Johnson, victorieux de James Jeffries après quinze assauts, reste le champion des boxeurs poids lourd du monde entier.
5—Nomination de MM. Greenshields, Laurendeau, Pouliot et Globensky, comme juges de la Cour Supérieure.
6—Au séminaire de Québec, mort de Mgr J.-C.-K. Laflamme, homme de sciences très distingué.
7—''L'Artic'', sous le commandement du capitaine Bernier, quitte Québec pour les régions du Pôle Nord.
9—A Buénos-Ayres, ouverture du quatrième congrès panaméricain.
11—Elections législatives au Manitoba. Le gouvernement Roblin triomphe.
12—Conflagration à Campbelton et Richardsville, N.-B. Plus de 5,000 personnes sans abri.
13—Ouverture de l'exposition annuelle de Winnipeg, par sir Wilfrid Laurier.
17—Inauguration d'un monument élevé à la mémoire de Montcalm à Vestric-Candiac, par M. Doumergue, ministre de l'Instruction publique. Vibrant discours du sénateur Dandurand.
17—A Québec, mort du docteur F. Nesbitt, ancien journaliste et bibliothécaire du parlement.
18—Grève des conducteurs et employés des trains du Grand-Tronc. Le service est interrompu.
20—A l'assemblée du Conseil de la ville de Montréal, M. L.-O. David, greffier, communique une lettre de M. Albert Millette, dénonçant un prétendu complot de la loge ''l'Emancipation''.
27—A Londres, le bill amendant la formule du serment royal passe en seconde lecture.
29—Rupture des relations diplomatiques entre l'Espagne et le Vatican.
31—A la Pointe-au-Père, arrestation du docteur H. Crippen et de Mlle LeNève, à bord du steamer ''Montrose''.

SANS SCRUPULES.

Certain aventurier n'ayant pas les moyens de remplacer ses chaussures usées, eut recours, pour s'en procurer de neuves, à un expédient faisant plus d'honneur à son ingéniosité qu'à sa délicatesse.

Il alla chez un cordonnier et lui commanda des bottines, avec prière de les lui livrer au jour et à l'heure qu'il indiqua. Il se rendit ensuite chez un autre disciple de saint Crépin auquel il fit une commande identique et la même recommandation; en ayant soin seulement de changer l'heure de la livraison.

Le jour convenu, le premier cordonnier arrive, et notre homme essaye les bottines. Mais il feint d'être gêné par celle du pied droit. "—Il faut remettre sur la forme, dit-il, et me la rapporter demain matin sans faute, car je suis obligé d'aller en voyage."

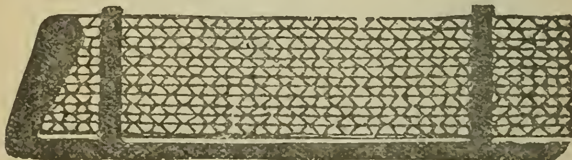
Le deuxième cordonnier ne tarde pas à se présenter. Cette fois c'est le pied gauche qui se trouve un peu à l'étroit et qu'il faut remettre sur la forme.

Inutile d'ajouter que notre malhonnête individu n'attendit pas le retour de trop confiants cordonniers, et qu'il s'empressa de lever les deux pieds.

Telephone Bell. Telephone St-Laurent.

Robert Duguay & Cie MARCHANDS GENERAUX

Manufacturiers de la Cloture **KITSELMAN**



Nous manufacturons la clôture la plus forte et la plus économique que les cultivateurs puissent désirer. Clôture de Jardins, Clôture de Champs, à l'épreuve de tous les animaux

Demandez notre catalogue et nos listes de prix pour 1911.

LA BAIE
Co. d'Yamaska, Que.

Robert Duguay & Cie

Logogriphe No 5: **Méprise—Mépris—Epris.**

AOUT.

EPHEMERIDES 1910.

1—A Québec, brillante ouverture de la 28ème convention annuelle des Chevaliers de Colomb, (la première en Canada). Plus de 4,000 délégués y prennent part.

2—La fameuse grève des employés du Grand-Tronc prend fin, grâce à l'intervention du gouvernement canadien.

2—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, mort de M. l'abbé Onésime Hébert, P. S. S.; âgé de 58 ans.

3—A Londres, ajournement du parlement au 15 novembre.

6—Echec du ''National'' à Toronto. Le Tecumseh victorieux par 6 contre 3.

6—Lancement du plus puissant croiseur du monde, le ''Lion'', à Davenport, Angleterre.

7—A Québec, mort de l'hon. J.-A. Gagné, juge de la Cour Supérieure pour le district de Gaspé; âgé de 68 ans.

7—Le village de Cochrane, Ont., est en partie dévasté par un incendie. Pertes, $150,000.

8—M. Ludger Larose, secrétaire de la loge ''l'Emancipation'', fait émettre un mandat d'arrestation contre A.-J. Lemieux, pour vol de grand chemin.

8—Ouverture de l'Exposition agricole de Trois-Rivières.

9—Le maire Gaynor, de New-York, est blessé de deux coups de revolver, sur le pont du ''Kaiser Wilhelm'', au moment de son départ pour l'Europe. J.-J. Gallagher, auteur de l'attentat, est arrêté.

13—A Londres, mort de Florence Nightingale, célèbre infirmière de la guerre de Crimée; âgée de 90 ans.

17—A Saint-Jean de Terre-Neuve, célébration du tricentenaire de l'arrivée des premiers colons.

22—La ville de Managua (Nicaragua) tombe aux mains des insurgés. Démission du président Madriz. José Dolorès Estrada prend les rênes du gouvernement.

24—Proclamation de l'annexion de la Corée au Japon.

26—S. E. le cardinal Vannutelli, délégué apostolique au Congrès Eucharistique de Montréal, s'embarque à Liverpool, à bord de ''l'Empress of Ireland''.

27—Le docteur Crippen, accusé du meurtre de sa femme, Belle Elmore, et Mlle LeNève, arrivent à Liverpool à bord du ''Mégantic''.

29—Le R. P. Ovide Charlebois, O.M.I., est nommé vicaire apostolique de Keewatin.

31—A Québec, ouverture du premier Congrès catholique de tempérance, de la province. 300 délégués y prennent part.

31—A Bruxelles, la 16e conférence interparlementaire s'ouvre avec 800 délégués.

Les Lacets Ecossais de PATON

Pour BOTTINES et pour SOULIERS sont

LES MEILLEURS

Surpassent toutes les imitations allemandes

Voyez le nom sur chaque boîte. On ne peut pas obtenir de meilleure valeur. Demandez nos Echantillons et nos Prix.

COTON, LIN, LAINE, SOIE,
CUIR ET PEAU DE MARSOUIN.

Fil de Soie pour Machine à Coudre **"Ward's Coronet"** Etiquette Rouge et Bleue.

SANS EGAL POUR LA QUALITE ET LE PRIX

Les FILS DE LIN de Paton n'ont pas de rivaux pour la Qualité.

Aiguilles Marque CHURCH

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

Geo. D. Ross & Co., 72, rue Bay, Toronto, 142, rue Craig Ouest, Montréal.

Un épicier entend du bruit dans sa cave. Il s'arme et descend.

En face de lui se dresse un loqueteux, qui lui dit d'un air aimable.

—Ne faites pas attention, ce n'est qu'un voleur.

—Et vous, répond l'épicier en l'ajustant, ne faites pas attention, ce n'est qu'un revolver!

The DOUGALL VARNISH CO., Limited

Associés de MURPHY VARNISH CO., (Etats-Unis.)



Manufacturiers de la meilleure qualité de VERNIS.

J.-S.-N. Dougall, Président, 305, rue Manufacturers, Montréal.

Enigme No 8: **Abbaye.—A. B. I.**

SEPTEMBRE.

EPHEMERIDES 1910.

1—Arrivée à Québec de S. E. le cardinal Vannutelli et des autres dignitaires congressistes. Indescriptible démonstration religieuse et patriotique.

2—Mort de l'hon. Hector Fabre, haut commissaire du Canada à Paris; âgé de 76 ans.

3—Le "Lady Grey", ayant à son bord le cardinal légat et sa suite, arrive à Montréal, brillamment escorté.

4—Le "National" termine sa saison régulière en triomphant des "Shamrocks", par 11 contre 2.

6—Ouverture officielle du 21e Congrès Eucharistique International à Montréal. Echange de cablogrammes entre S. S. Pie X, S. M. Georges V et S. E. le cardinal-légat.

6—S. G. Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, est nommé au siège d'Ottawa.

7—Retour de sir Wilfrid Laurier à Ottawa, de sa tournée de l'Ouest.

11—Clôture du Congrès Eucharistique, par la plus grandiose et la plus imposante manifestation de foi. Plus de 100,000 fidèles défilent dans la procession du Saint-Sacrement.

12—La Grande-Bretagne et les Etats-Unis acceptent la décision du tribunal d'arbitrage de La Haye, dans la question des pêcheries de Terre-Neuve.

13—Cérémonie de la reconnaissance officielle des restes de la vénérable Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame; présidée par S. E. le cardinal Vannutelli.

13—A l'église Notre-Dame de Montréal, conférence de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, sur Jeanne d'Arc.

14—Centenaire de l'indépendance du Mexique. Brillantes fêtes à Mexico.

15—Elections générales au nouveau parlement de l'Union sud-africaine. Le parti nationaliste triomphe. Premier Botha défait.

15—Départ de S. E. le cardinal Vannutelli pour Ottawa.

19—A Montréal, mort de M. F.-X. Saint-Charles, président de la Banque d'Hochelaga, dans sa 78e année.

21—L'hon. Bl. Letellier, M.C.L., est nommé juge de la Cour Supérieure pour le district de Gaspé.

21—A Paris, mort du R. P. Olivier, dominicain et prédicateur célèbre; âgé de 75 ans.

25—A Oberammergau, dernière représentation du drame de la Passion.

27—Mort de l'hon. D.-C. Fraser, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse; âgé de 65 ans.

27—L'hon. J.-D. Rolland, M.C.L., est nommé président de la Banque d'Hochelaga.

Tél. Bell Est, 1650
P. FROIDEVAUX
ENTREPRENEUR
PLOMBIER, FERBLANTIER, COUVREUR
Poseur d'appareils de chauffage en tout genre
Tout ordre promptement exécuté
106, Boulevard St-Laurent.
MONTREAL

E.-F. WALTER & CO.
IMPORTATEURS ET
AGENTS COMMISSIONNAIRES
POUR LES MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET
ALLEMANDES
Et Articles de Vienne.
166-168, Rue McGill, Montréal

Ne laisse pas échapper ce qui te semble avantageux; l'occasion a le front chevelu et le derrière de la tête chauve.

La modestie tient bon contre les louanges; mais elle n'est pas toujours aussi puissante contre la critique.

Si en examinant le caractère et la conduite des autres, tu viens à les blâmer, songe que nul n'est exempt de reproches.

Les femmes dont on parle le mieux après leur mort sont celles dont on a le moins parlé pendant leur vie.

SULFOMANGANINE
ENCRE A MARQUER LE LINGE



Noire et d'une indélébilité parfaite.

RESISTANT AUX AGENTS CHIMIQUES.

Cette encre peut être employée indifféremment avec la plume ou avec un timbre en bois, en métal ou en caoutchouc.

Flacon verre en étui carton avec porte-plume et anneau bois, la douzaine, $2.40.

Demandez-la à votre fournisseur.

LA CIE J.-B. ROLLAND & FILS, Seuls Agents au Canada.

OCTOBRE.

EPHEMERIDES 1909.

1—Mort de l'hon. John Joseph Curran, juge de la Cour Supérieure du district de Montréal; âgé de 67 ans.

4—A Berne (Suisse), congrès de l'Union postale internationale. Dévoilement d'un monument commémoratif, par M. Millerand.

4—Pose de la pierre angulaire de la nouvelle école technique de Montréal.

5—Retour à Québec de l'expédition du capitaine Bernier, après un séjour de 14 mois dans les régions arctiques.

6—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, mort de M. l'abbé Anselme Baril, curé de Saint-Rémi; âgé de 61 ans.

7—Mort de l'hon. W.-T. Pipes, procureur-général de la Nouvelle-Ecosse; âgé de 59 ans.

11—A Montmorency (France), mort de sir Henri-Elzéar Taschereau, juge en chef de la Cour du Banc du Roi; âgé de 68 ans.

13—L'hon. Aram-J. Pothier est réélu gouverneur du Rhode-Island.

13—Le professeur Francesco Ferrer, accusé de conspiration, est fusillé à la forteresse de Montjuich, à Barcelone.

15—A Rome, mort de Mgr M.-G. Proulx, supérieur du séminaire de Nicolet; âgé de 74 ans.

16—Conflagration dans le port de Québec.

16—Inauguration officielle du port militaire de Douvres, par le prince de Galles.

16—A Seattle, clôture de l'Exposition Alaska-Yukon-Pacifique.

20—Dissolution de la Législature de la Colombie britannique.

21—Ouverture de l'Institut royal Edouard pour la tuberculose, à Montréal, effectuée sous la pression d'un bouton électrique, par S. M. Edouard VII. de West Dean Park.

21—Dissolution du cabinet espagnol. Senor Moret appelé à former un nouveau ministère.

24—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, mort du R. P. Campeau, O.M.I.; âgé de 45 ans.

25—Naufrage du steamer "Hestia" de la ligne Donaldson sur les récifs "Old Proprietor", N.-E. Le capitaine Newman et 35 matelots périssent.

26—Assassinat du prince Ito, du Japon, par un Coréen à la station de Harbin (Mandchourie).

26—Départ du premier train de passagers du C.P.R., de Winnipeg à Wetaskiwin.

30—Le nouveau tarif de douane américain "Payne" entre en vigueur.



LINIMENT

MINARD

d'une efficacité absolue

pour la guérison des maladies internes et externes de l'homme et de l'animal :-: :-: :-:

PRIX : 25cts la bouteille.

. . DEMANDEZ-LE PARTOUT . .

Minard's Liniment Co.,

LIMITED.

YARMOUTH, N.-E.

COMBIEN DE TEMPS PEUT-ON VIVRE SANS MANGER.

Un cheval peut vivre 25 jours sans manger, à condition d'avoir de l'eau à boire; et il vivra 17 jours seulement s'il n'a pas à boire; et il mourra après 5 jours s'il mange sans boire.

Un chat résiste à l'inanition de 15 à 20 jours (en buvant).

Un chien a vécu 39 jours sans manger, en buvant; il meurt après 20 jours s'il est privé de boisson.

Le lapin résiste 14 jours; le pigeon 10 jours; le moineau 2 jours seulement. L'homme résiste 20 jours environ.

NOVEMBRE.

EPHEMERIDES 1909.

1—Clôture solennelle du premier Concile Plénier de Québec.
2—William J. Gaynor est élu maire de New-York, par une majorité de 70,000.
2—L'hon. R.-F. Sutherland est assermenté à Toronto, comme juge de la Haute Cour de Justice d'Ontario.
6—Pose de la pierre angulaire de l'arsenal du 65e régiment des Carabiniers du Mont-Royal, par S. G. Mgr Bruchési.
8—Incendie à la manufacture Rolland et Frères, de Montréal. 2 pompiers tués et 6 blessés.
9—68e anniversaire de la naissance de S. M. Edouard VII.
11—Ouverture de la 2e session du 11e Parlement d'Ottawa, par lord Grey.
11—Sir Louis-Amable Jetté est appelé à la présidence de la Cour d'Appel, en remplacement de feu sir Henri-Elzéar Taschereau.
11—De sérieuses tentatives de soulèvement sont signalées parmi les Indiens de l'Ile Vancouver.
11—Lettre pastorale de S. G. Mgr Bruchési, dénonçant le théâtre de l'Académie de Musique.
12—M. Clément Robillard, candidat ministériel, enlève la division Saint-Jacques de Montréal aux nationalistes, par une majorité de 296 voix.
13—Explosion de grisou dans la mine de la "Saint-Paul Coal Company" de Cherry (Illinois). Plus de 400 pertes de vie.
14—A Québec, l'hon. L.-R. Roy, secrétaire provincial, est nommé juge de Rimouski.
18—L'hon. J.-L. Décarie succède à l'hon. L.-R. Roy comme Secrétaire Provincial et l'hon. J.-E. Caron devient ministre de l'Agriculture.
18—Ouverture de la 2e session du 2e parlement de l'Alberta.
19—A l'Hôtel Cecil, à Ottawa, mort subite du docteur John Barr, représentant de Dufferin aux Communes; âgé de 66 ans.
21—Le roi Manuel du Portugal arrive de Londres à Paris.
24—A Manille, W. Cameron Forbes est assermenté comme gouverneur-général des Philippines.
25—Elections générales à la Législature de la Colombie Anglaise. Le parti conservateur triomphe.
25—Départ du dernier transatlantique de la saison, le steamer "Montreal" de la ligne du Pacifique Canadien.
28—Bénédiction du nouveau carillon de l'église Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par S. G. Mgr Bruchési.

LA CURE AUX ABEILLES.

Un journal médical vient de réhabiliter un peu certains insectes qui répandent la terreur nocturne,—les punaises, puisqu'il faut les appeler par leur nom; il paraît que leurs piqûres ne sont pas sans effet bienfaisant pour le traitement des rhumatismes.

Mais il y a beaucoup mieux, comme puissance thérapeutique: ce sont les piqûres des abeilles.

Voici la recette. Il s'agit, par exemple, d'un genou rhumatisant ou arthritique. Le saupoudrer de sucre, et le placer à proximité d'une ruche: les abeilles viennent y butiner; elles piquent là-dessus à qui mieux mieux; le genou enfle; on souffre, mais ensuite on est absolument débarrassé de son mal.

C'est un remède à la portée de toutes les bourses, mais non pas de tous les courages. Il est héroïque.



A VENDRE

Conditions Faciles

22 chevaux reproducteurs importés de cette année, âgés de 3 à 5 ans et aussi 3 pouliches importées de 1 à 5 ans.

Chevaux BELGES, ARDENNAIS, BRABANÇONS, PERCHERONS.

(de 1500 à 2000 lbs.)

Visite et correspondance sollicitées. . .

N.B.—Je m'occupe aussi de vente de terrains à Montréal et à la Campagne.

BRUNO BEAULIEU, IMPORTATEUR DE CHEVAUX ST-JEROME, Comté de Terrebonne, Qué.

Les hommes sont aussi jaloux sur le chapitre de l'esprit que les femmes sur celui de la beauté.

On peut avoir pour cent mille dollars de succès sans avoir pour deux sous de talent.

—L'argent est comme le temps: n'en gaspillez pas, vous en aurez assez.

DECEMBRE.

EPHEMERIDES 1909.

3—A Londres, prorogation du parlement par S. M. Edouard VII.

3—M. Thomas W. Paterson est nommé lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise, en remplacement de l'hon. James Dunsmuir, démissionnaire.

3—Annexion du village de Limoilou à la cité de Québec.

5—La compagnie "Canadian Northern" inaugure officiellement sa nouvelle ligne directe entre Québec et Ottawa.

7—A l'Hôtel-Dieu de Montréal, mort de M. l'abbé Alfred Bastien, P. S. S.; âgé de 43 ans.

8—Forte tempête sur le lac Erié. 52 morts et pertes matérielles de plus d'un million.

8—Organisation officielle des comités du Congrès eucharistique de Montréal, sous la présidence de S. G. Mgr Bruchési.

9—A Paris, réception de M. Edmond Poincarré à l'Académie française.

13—S. G. Mgr Bégin part pour l'Europe.

13—L'hon. juge Cannon, président de la Commission Royale dans l'enquête des affaires municipales de Montréal, présente son rapport au cabinet provincial.

14—Le R. P. Fallon, O. M. I., de l'Université d'Ottawa, est nommé évêque de London.

15—Incendie du couvent des Filles de la Sagesse, à Sainte-Agathe des Monts.

17—A Bruxelles, mort de S. M. Léopold II, roi de Belgique; âgé de 74 ans.

17—Mort de M. J.-J. Proctor, rédacteur en chef du "Chronicle" de Québec; âgé de 78 ans.

18—Le cabinet du Portugal offre sa démission au roi Manuel, qui l'accepte. Quatre jours après, un nouveau ministère progressiste est formé, sous la présidence de Senor Beirao.

18—Prorogation de la Législature de la Saskatchewan.

23—Avènement au trône de Belgique du prince Albert, neveu du feu roi Léopold II, et fils unique du comte Philippe de Flandre, sous le titre d'Albert I.

29—La Chambre des députés, à Paris, vote le nouveau tarif par 365 voix contre 42.

29—Désastreux incendie à Thessalon, Ont. Pertes, $100,000.

31—Henri Farman remporte la coupe Michelin et la bourse de $5,000, pour le record du plus long vol en aéroplane durant 1909.

L'EGLISE CATHOLIQUE DANS LA PUISSANCE DU CANADA

	DIOCÈSES.	Evêques.	Prêtres.	Ecclésiastiques.	Eglises et Dessertes.	Séminaires.	Collèges classiques.	Pensionnats et Académies.	Ecoles pour garçons ou filles.	Hôpitaux et Asiles.	Communautés religieuses.	Population catholique.
Province ecclésiastique de Québec.	Québec	2	614	60	239	1	3	140	1272	23	42	360,000
	Trois-Rivières	1	107	17	51	1	1	40	291	8	15	81,900
	Nicolet	1	131	21	67	1	1	39	240	3	12	90,000
	Rimouski	1	147	20	125	2	....	9	280	1	9	127,583
	Chicoutimi	1	111	16	66	1	1	5	260	2	16	70,000
	Vicariat apost. du golfe St-Laurent	1	21	......	28	...	....	1	32	....	2	10,000
Province ecclésiastique de Montréal.	Montréal	2	720	425	168	2	6	188	675	77	36	470,000
	Saint-Hyacinthe	1	183	25	74	....	2	41	450	10	19	115,000
	Sherbrooke	1	116	19	75	1	1	36	375	2	11	85,000
	Valleyfield	1	102	15	40	1	2	19	217	4	10	56,801
	Joliette	1	120	21	42	1	....	32	255	6	11	63,500
Province ecclésiastique d'Ottawa.	Ottawa	1	276	15	140	1	2	23	450	9	26	154,000
	Pembroke	1	40	5	70	...	....	1	95	2	4	32.237
	Vic. apost. du Témiscamingue	1	13	2	29	....	....	2	10	1	2	25,000
Province ecclésiastique de Toronto.	Toronto	2	80	25	104	1	1	21	27	2	9	70,000
	Hamilton	1	67	10	50	....	1	6	26	7	5	54,000
	London	1	88	25	83	...	1	9	86	4	7	60,000
Province ecclésiastique de Kingston.	Kingston	....	57	5	62	....	1	5	35	5	3	45,000
	Peterborough	1	29	6	49	....	....	41	51	4	1	26,200
	Alexandria	1	19	15	25	....	....	3	30	3	3	25,000
	Sault Ste-Marie	1	48	3	73	....	...	4	50	3	4	35,500
Province ecclésiastique d'Halifax.	Halifax	1	71	32	80	1	2	7	10	4	7	56,000
	Antigonish	....	93	10	70		1	7	15	2	4	75,000
	Saint-Jean, N.-B.	1	50	10	98	1	1	5	15	2	4	60,000
	Chatham, N.-B	1	96	9	90	....	1	12	..	6	15	66,000
	Charlottetown, I.-P.-E	1	52	6	50	....	1	8	66	2	3	50,000
Province ecclésiastique de Saint-Boniface.	Saint-Boniface	1	225	15	100	1	1	29	2	16	26	123,073
	Saint-Albert	1	116	3	111	1	3	14	22	10	21	55,000
	Prince-Albert	1	52	2	65		....	6	54	5	8	43,500
	Vicariat apost. d'Athabaska	2	25	......	22	....	....	..	6	4	6	6,000
	" " de MacKenzie	1	21	......	....	....	....	1	12	1	1	8,200
	" " de Keewatin	1	......	......	....	...	....	..	..	....	......	....
Province ecclésiastique de Vancouver.	Vancouver	1	23	2	96	....	1	7	..	3	6	32,000
	Victoria	1	19	4	30	....	1	2	9	1	4	10,000
	Préfecture apost. du Yukon	....	9	......	....	...	....	1	..	2	3	....
	Totaux	36	3,944	846	2,472	17	35	767	5,418	231	355	26,141,494

CLERGE. — COUR DE ROME.

Pape actuellement régnant.

Sa Sainteté Pie X.



S. S. PIE X, Joseph Sarto.

(258e successeur de saint Pierre), né à Riese, diocèse de Trévise (Italie), le 2 juin 1835; ordonné prêtre en l'église de Castel-Franco, le 18 septembre 1858; appelé à la cure de Tobomlo en 1867, et peu de temps après à celle de Salzano; nommé chanoine de la cathédrale de Trévise en 1875; préconisé évêque de Mantoue le 10 novembre 1884 et sacré à Rome, par le cardinal Parocchi; créé cardinal du titre de Saint-Bernard aux Thermes, le 12 juin 1893 et promu au patriarcat de Venise par Léon XIII, le 15 du même mois; élu souverain pontife le 4 août 1903 et couronné le dimanche, 9 août 1903.

Le Pape a pour conseil le Sacré Collège, qui doit être composé, suivant la bulle de Sixte V, du 3 décembre 1586, de soixante-dix cardinaux, partagés en trois ordres: six cardinaux-évêques, cinquante cardinaux-prêtres et quatorze cardinaux-diacres. Les cardinaux-évêques ont chacun pour titre un évêché voisin de Rome, d'où leur vient le nom d'évêques suburbicaires. Les cardinaux-prêtres et les cardinaux-diacres ont chacun pour titre une église de cette capitale du monde chrétien.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE QUEBEC.

La province de Québec comprend les diocèses de Québec, Trois-Rivières, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, et le vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent.

Diocèse de Québec, (P. Q.)

Comprend les comtés de Québec, Portneuf, Montmorency, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Lévis, Beauce, (moins les cantons Spalding, Ditchfield et Woburn) Lotbinière, Mégantic, et cinq paroisses dans le comté de Témiscouata.

Erigé en diocèse le 1er octobre 1674. En métropole le 12 juillet 1844. La cathédrale fut érigée en basilique mineure par un bref de Pie IX, à l'occasion du 200e anniversaire de l'érection du siège épiscopale de Québec, le 28 août 1874.

Archevêque (7e) : S. G. Mgr L.-N. BEGIN, (17e év.), né à Lévis le 10 janvier 1840; ordonné prêtre le 10 juin 1865; sacré évêque de Chicoutimi le 28 octobre 1888; nommé coadjuteur de S. E. le cardinal Taschereau, le 22 décembre 1891, et administrateur du diocèse le 3 septembre 1894; devenu archevêque le 12 avril 1898; décoré du Pallium le 22 janvier 1899.

Auxiliaire: S. G. Mgr P.-E. ROY, né à Berthier, comté de Montmagny, le 9 novembre 1859; ordonné prêtre le 13 juin 1886; préconisé évêque titulaire d'Eleuthéropolis et auxiliaire de l'archevêque de Québec le 8 avril 1908; sacré en la Basilique de cette ville, le 10 mai 1908.

Vicaires généraux: Mgr C.-A. Marois, Mgr T.-E. Hamel et Mgr L.-A. Paquet.

Archevêché.—LL. GG. Mgr L.-N. Bégin et Mgr P.-E. Roy; Mgr C.-A. Marois, V. G., Mgr H. Têtu, procureur et aumônier; MM. L. St-G. Lindsay; secrétaire-archiviste; J.-V.-A. Huard, J.-C. Arsenault, Eug.-C. Laflamme, secrétaire du diocèse; J.-J. Laberge, ass.-secrétaire et maître des cérémonies.

Paroisses et missions: 239.

Population catholique: 360,000.

Diocèse des Trois-Rivières, (P. Q.)

(Erigé le 8 juin 1852).

Comprend les comtés de Champlain, Maskinongé et Saint Maurice.

Evêque (3e) : S. G. Mgr F.-X. CLOUTIER, né à Sainte-Geneviève de Batiscan, le 2 novembre 1848; ordonné prêtre à Nicolet, le 22 septembre 1872; préconisé évêque des Trois-Ri-

vières, le 8 mai 1899; sacré évêque en la cathédrale de cette ville, le 25 juillet de la même année.

Vicaires généraux: Mgr H. Baril, P. A.; M. J.-B. Comeau.

Chancelier: M. Ubald Marchand, J. C. D.

Chapitre de la Cathédrale. — Chanoines titulaires: Mgr H. Baril, P. A. et V. G., prévôt; MM. J. B. Comeau, V. G., pénitencier; N. Caron, J.-N. Tessier, J.-F. Béland, Chs Bellemare, T. Laflèche, L. Denoncourt, U. Marchand, J. C. D.; Léon Arcand, théologal et J.-A. Moreau.

Chanoines honoraires: MM. H. Trahan, P.-H. Marchand.

Paroisses: 44. — Dessertes: 7.

Population catholique: 81,900.

Diocèse de Nicolet, (P. Q.)

(Erigé le 10 juillet 1885).

Comprend les comtés d'Arthabaska, Drummond, Nicolet, Yamaska et une partie de Bagot et Shefford.

Evêque (2e) : S. G. Mgr J.-S.-H. BRUNAULT, né à Saint-David d'Yamaska, le 10 janvier 1857; ordonné prêtre le 29 juin 1882; nommé évêque de Tubuna, I. P. I., et coadjuteur de l'évêque de Nicolet, le 30 septembre 1899; sacré à Nicolet le 27 décembre de la même année; devenu évêque de ce diocèse le 2 février 1904.

Vicaires généraux: Mgr J.-A.-I. Douville, P. D., et Mgr Onil Milot.

Procureur et secrétaire : MM. F.-A. Saint-Germain, J. C. D.; ass.-secrétaire: C.-E. Saint-Germain, J. C. D.

Paroisses: 66.

Population catholique: 90,000.

Diocèse de Saint-Germain de Rimouski, (P. Q.)

(Erigé le 15 janvier 1867).

Comprend les districts de Rimouski et de Gaspé, (moins les Iles de la Madeleine), et la plus grande partie du comté de Témiscouata.

Evêque (2e) : S. G. Mgr A.-A. BLAIS, né à Saint-Valier, le 26 août 1842; ordonné prêtre le 6 juin 1868; préconisé évêque titulaire de Germanicopolis et coadjuteur de l'évêque de Rimouski le 30 décembre 1889; sacré le 18 mai 1890; devenu évêque de Rimouski le 6 février 1891.

Vicaire général: Mgr L.-J. Langis, P. H., curé de Saint-Octave de Métis.

Vicaires forains: M. J.-E. Ouellet, curé à la Grande-Rivière, pour le comté de Gaspé; M. J.-B.-A. Bélanger, à Carleton, pour le comté de Bonaventure.

Procureur: M. C.-H. Garneau; sous-secrétaire: M. Jean Forest.

Chapitre. — Prévot: Mgr L.-J. Langis; chanoines titulaires: MM. C.-A. Carbonneau, pénitencier; P.-J. Saucier, Luc Rouleau, L.-N. Bernier, R.-Ph. Sylvain, J.-O. Normandin, D. Morisset, J.-H. Lavoie, F.-X. Ross, C.-Ph. Côté.

Chanoines honoraires: Mgr M. Bolduc, P. D.; MM. J.-B.-A. Bélanger et J.-E. Ouellet.

Paroisses et missions: 125.

Population catholique: 127,583.

Diocèse de Chicoutimi, (P. Q.)

(Erigé le 28 mai 1878).

Comprend les comtés de Chicoutimi, Charlevoix et une partie du Saguenay à l'ouest de la rivière Portneuf.

Evêque (3e) : S. G. Mgr T. LABRECQUE, né à Saint-Anselme, le 30 décembre 1849 ordonné prêtre le 28 mai 1876; sacré évêque de Chicoutimi, en la basilique de Québec, le 22 mai 1892.

Vicaire général: Mgr Eug. Lapointe, supérieur du séminaire.

Vicaires forains: MM. M.-P. Hudon et Léon Parent.

Secrétaire: M. F.-X.-Eug. Frenette.

Evêché. — S. G. Mgr M.-T. Labrecque, MM. F.-X.-E. Frenette, secrétaire; Edm. Duchesne, principal de l'Ecole Normale.

Cathédrale. — MM. Almas Larouche, curé d'office; Louis Plourde, Jean Brassard et Arthur Dégagné, vicaires.

Paroisses: 56. — Dessertes: 10.

Population catholique: 70,000.

Vicariat apostolique du golfe Saint-Laurent.

Erigé en Préfecture apostolique le 29 mai 1882; annexé au diocèse de Chicoutimi en 1892; confié aux RR. PP. Eudistes, le 13 juillet 1903; érigé en Vicariat apostolique le 28 août 1905.

Comprend, au sud, depuis la rivière Portneuf (l'île d'Anticosti incluse), jusqu'au Blanc-Sablon; à l'est, depuis le

Blanc-Sablon jusqu'à l'extrémité nord du Labrador; au nord, depuis cette extrémité jusqu'à l'entrée de la baie d'Hudson; à l'ouest, la rive est de la baie d'Hudson jusqu'à la baie James.

Vicaire apostolique (1er) : S. G. Mgr GUSTAVE BLANCHE, Eudiste, évêque titulaire de Sicca; né en 1848; ordonné prêtre le 16 mars 1878; élu évêque titulaire de Sicca et vicaire apostolique du Golfe Saint-Laurent le 12 septembre 1905; sacré à Chicoutimi le 28 octobre 1905. Résidence : Sept-Iles.

Paroisses et missions: 28.

Population catholique: 10,000 dont 3,000 sauvages.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE MONTREAL.

La province de Montréal fut érigée par Léon XIII, le 10 mai 1887, elle comprend les diocèses de Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette.

Diocèse de Montréal, (P. Q.)

(Erigé le 31 mai 1836, devenu archevêché le 8 juin 1886).

Comprend le district de Montréal, et une partie des districts de Richelieu et Terrebonne.

Archevêque (2e) : S.-G. Mgr PAUL BRUCHESI (4e évêque), né à Montréal le 29 octobre 1855; ordonné prêtre à Rome, le 21 décembre 1878; élu archevêque de Montréal le 25 juin 1897; sacré à Montréal le 8 août 1897; décoré du Pallium le 8 août 1898.

Auxiliaire: S. G. Mgr ZOTIQUE RACICOT, né au Sault-au-Récollet, le 13 octobre 1845; ordonné prêtre le 6 novembre 1870; préconisé évêque titulaire de Pogla et auxiliaire de l'archevêque de Montréal, le 27 mars 1905; sacré le 3 mai 1905.

Archevêché. — LL. GG. Mgr Paul Bruchési et Zotique Racicot; MM. W.-C. Martin, chan., archi-diacre, procureur; L.-E. Cousineau, chan., économe; G. Dauth, chan., vice-recteur de l'Université Laval; E. Roy, chan., chancelier; G. Gauthier, chan., curé de la Cathédrale; A. Sylvestre, chap., assistant-procureur; J.-U. Demers, maître des cérémonies; J. McCrory, vice-chancelier; Elie-J. Auclair, secrétaire de la Revue Canadienne; A. Arbour, vicaire; J.-L. Desjardins, secrétaire de l'Université Laval; A.-D. Laporte.

Paroisses et missions: 141.

Population catholique: 470,000.

Diocèse de Saint-Hyacinthe, (P. Q.)

(Erigé le 8 juin 1852).

Comprend les comtés de Saint-Hyacinthe, Richelieu, Rouville, Bagot, Iberville, Missisquoi et partie de ceux de Brome, Shefford et Verchères.

Evêque (6e) : S. G. Mgr ALEXIS-XYSTE BERNARD, né à Belœil, le 29 décembre 1847; ordonné prêtre le 1er octobre 1871; nommé protonotaire apostolique le 24 mai 1901; élu évêque de Saint-Hyacinthe le 16 décembre 1905; sacré le 15 février 1906.

Vicaire général et secrétaire: M. J.-L. Guertin.

Evêché. — S. G. Mgr A.-X. Bernard, MM. J.-L. Guertin, V. G. et sec.; C.-A. Beaudry, pro.; A.-M. Daoust, L.-O. Roberge, ass.-sec.; F. Langelier, ass.-pro.; L.-A. Sénécal, curé de la Cathédrale; J.-M.-H. Phaneuf, J.-B. Larochelle, J.-A. Fontaine, Albert Vézina, vicaires.

Chapitre. — Chanoines titulaires: MM. J.-L. Guertin, V. G., prévôt; A. O'Donnell, F.-X. Jeannotte, J.-B. Dupuy, A. Dumesnil, théologal; C.-A. Beaudry, P.-Z. Decelles; J.-C. Bernard, J.-A. Lemieux, L.-A. Sénécal, pénitencier; C.-P. Choquette.

Chanoines honoraires: MM. J.-B. Michon, J.-B.-O. Guy, N. Gauthier.

Paroisses: 74.

Population catholique: 115,000.

Diocèse de Saint-Michel de Sherbrooke, (P .Q.)

(Erigé le 28 août 1874).

Evêque (2e): S. G. Mgr PAUL LAROCQUE, né à Sainte-Marie de Monnoir, le 28 octobre 1846; ordonné prêtre le 9 mai 1869; préconisé évêque de Sherbrooke le 24 septembre 1893; sacré à Sherbrooke le 30 novembre de la même année.

Vicaire général: Mgr H.-O. Chalifoux, P. A.

Conseil diocésain. — Mgr H.-O. Chalifoux, V. G.; MM. P. Quinn, J.-A. Dufresne, J.-H. Roy, P.-J.-A. Lefebvre, J.-C.-D., P. Brassard, J.-D. Bellemare.

Officialité diocésaine.—Mgr H.-O. Chalifoux, V.G., official; MM. P.-J.-A. Lefebvre, P. Quinn, J.-A. Dufresne, P. Brassard, assesseurs; A.-O. Gagnon, promoteur; A. Maltais, vice-promoteur; H.-A. Simard, chancelier.

Evêché. — S. G. Mgr Paul Larocque, MM. J.-H. Roy, curé d'office; H. Darche et A. Turcotte, vicaires; F.-V. Charest, miss. agricole.

Paroisses: 75.

Population catholique: 85,000.

Diocèse de Valleyfield, P. Q.

(Erigé le 6 avril 1902).

Evêque (1er): S. G. Mgr JOSEPH-MEDARD EMARD, né à Saint-Constant, le 1er avril 1853; ordonné prêtre à Montréal, le 10 juin 1876; préconisé évêque de Valleyfield, le 5 avril 1892; sacré à Valleyfield le 9 juin de la même année.

Vicaire général: Mgr J.-C. Allard, P. A.

Archidiacre et procureur: M. M. Marleau.

Chancelier: M. J. Dorais.

Evêché. — S. G. Mgr J.-M. Emard, Mgr J.-C. Allard, P. A., V. G. et curé; MM. M. Marleau, archidiacre et procureur; J. Dorais, chancelier; M.-J.-E. Guillaume, T.-Z. Simon, H. Delage, vicaires.

Officialité. — MM. C.-A. Santoire, official; T. Chagnon, P.-E. Lussier, F.-X. Sauriol, J.-O. Godin, assesseurs; M. Mainville, promoteur; N. Aubry, vice-promoteur; A.-C. Dugas, chancelier.

Vicaires forains: MM. C.-A. Santoire, P.-E. Lussier, R. Chaput, F.-X. Sauriol.

Paroisses: 38. — Dessertes: 4.

Population catholique: 56,801.

Diocèse de Joliette, (P. Q.)

(Erigé le 27 janvier 1904).

Evêque (1er) : S. G. Mgr JOSEPH-ALFRED ARCHAMBEAULT, né à l'Assomption, le 23 mai 1859; ordonné prêtre le 29 juin 1882; préconisé évêque de Joliette le 27 juin 1904; sacré à Joliette le 24 août de la même année.

Evêché. — S. G. Mgr J.-A. Archambeault, MM. G.-N. Ferland, chan., procureur et vice-gérant; F.-X. Piette, chan., curé d'office; E. Dugas, chan., chancelier; M. Clermont, V. Deschênes, L. Beaudry, vicaires; E. Lachapelle, secrétaire.

Chapitre de la Cathédrale. — Mgr P. Beaudry, V. G., P. D.; MM. D. Lafortune, O. Dubois, A. Brien, P. Sylvestre, G.-N. Ferland, F.-X. Piette et Eust. Dugas, chanoines.

Vicaires forains:—MM. A. Brien, chan., Sainte-Elisabeth; O. Dubois, chan., Saint-Esprit; V. Dupuis, Saint-Cuthbert; P. Sylvestre, chan., Saint-Gabriel.

Paroisses: 42.

Population catholique: 63,500.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'OTTAWA.

La province d'Ottawa fut érigée par Léon XIII, le 10 mai 1887, elle comprend les diocèses d'Ottawa, Pembroke et le vicariat apostolique du Témiscamingue.

Diocèse d'Ottawa, (P. Q. et O.)

(Erigé le 25 juin 1847, devenu archevêché le 8 juin 1886).

Le diocèse d'Ottawa comprend dans Ontario les comtés de Prescott, Russell, Carleton et Lanark nord; dans Québec, le comté d'Ottawa et partie d'Argenteuil, Terrebonne et Mont-

Archevêque (2e): S. G. Mgr CHARLES-HUGH GAUTHIER, (3e évêque), né à Alexandria, P. O., le 13 septembre 1844; ordonné prêtre, le 28 août 1866; sacré archevêque de Kingston, le 18 octobre 1898; transféré de ce siège à celui d'Ottawa, le 6 septembre 1910.

Vicaire général: .... chancelier: M. J.-A. Sloan, chanoine; secrétaire: M. F.-X. Brunet.

Chapitre de la Basilique.—Mgr J.-O. Routhier, archiprêtre; MM. L. N. Campeau, archidiacre; G. Bouillon, primicier; J.-A. Plantin, J.-P. Bélanger, S. Philip, F.-P. Beauchamp, P. Corkery et J.-A. Sloan, chanoines titulaires.

Paroisses: 114. — Dessertes: 25.

Population catholique: 154,000.

Diocèse de Pembroke, (P. O.)

(Erigé en vicariat le 11 juillet 1882; en évêché le 4 mai 1898).

Evêque (1er): S. G. Mgr NARCISSE-ZEPHIRIN LORRAIN, né à Saint-Martin, le 13 juin 1842; ordonné prêtre le 4 août 1867; vicaire général du diocèse de Montréal le 3 août 1880; nommé évêque titulaire de Cythère et vicaire apostolique de Pontiac, le 11 juillet 1882; sacré le 21 septembre 1882, en l'église Notre-Dame de Montréal; a pris possession de son vicariat à Pembroke, le 22 septembre 1882; nommé premier évêque du diocèse de Pembroke le 4 mai 1898 et a pris possession de son siège épiscopal le 22 septembre de la même année.

Secrétaire: M. H.-E. Letang.

Evêché. — S. G. Mgr N.-Z. Lorrain; MM. J. Kimpton, recteur; Jos. Hébert, vicaire; H.-E. Letang, secrétaire.

Paroisses: 27.

Population catholique: 32,237.

Ce qui rend un peu suspects nos hommages à la vieillesse, c'est que notre vénération pour elle augmente à mesure que nous en approchons.

Vicariat Apostolique du Témiscamingue.

(Erigé le 22 septembre 1908).

Vicaire apostolique (1er). — S. G. Mgr ELIE-ANICET LATULIPPE, né à Saint-Anicet le 3 août 1859; ordonné prêtre à Montréal, le 30 mai 1885; nommé évêque de Catenna et vicaire apostolique de Témiscamingue le 1er octobre 1908; sacré le 30 novembre de la même année, en la cathédrale de Pembroke; a pris possession de son siège le 2 décembre 1908, à Haileybury, P.O.

Recteur: M. Roméo Gascon.
Secrétaire: M. Pierre Martineau.
Paroisses: 8. — Dessertes: 21.
Population catholique: 25,000.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE TORONTO (Ont.)

La province de Toronto comprend les diocèses de Toronto, Hamilton et London.

Diocèse de Toronto, (P. O.)

(Erigé le 17 décembre 1841, devenu archevêché le 18 mars 1870).

Archevêque (4e): S. G. Mgr FERGUS-PATRICK McEVAY, (6e évêque), né à Lindsay, P. O., le 8 décembre 1852; ordonné prêtre le 9 juillet 1882; sacré évêque de London, le 6 août 1899; nommé archevêque de Toronto, le 13 avril 1908; intronisé le 17 juin suivant.

S. G. Mgr D. O'Connor, retiré au Noviciat de Saint-Basile.
Vicaire général: Mgr J.-J. McCann.
Secrétaire: M. J.-T. Kidd, St. John's Grove, Toronto.

Paroisses: 54. — Dessertes: 46.
Population catholique: 70,000.

Diocèse de Hamilton, (P. O.)

(Erigé le 17 février 1856).

Evêque (4e). — S. G. Mgr T.-J. DOWLING, né à Limerick, Irlande, en 1840; ordonné prêtre à Hamilton, le 7 août 1864; sacré évêque de Peterborough le 1er mai 1887; transféré au siège de Hamilton le 11 janvier 1889.

Vicaire général: T. R. J.-M. Mahoney.
Secrétaire: M. A.-J. Leyes.
Cathédrale. — S. G. Mgr T.-J. Dowling; MM. J.-M. Mahoney, F. Hinchey, J. Bonome, J. Traynor, A.-C. Walter.

Paroisses: 43.
Population catholique: 54,000.

Diocèse de London, (P. O.)

(Erigé sous ce nom le 21 février 1856; transféré à Sandwich le 22 février 1859; transféré de nouveau à London, le 3 octobre 1869).

Evêque (5e): S. G. Mgr M.-F. FALLON, né à........, le ....; ordonné prêtre le......; nommé évêque de London le 4 décembre 1909; sacré à London, le 25 avril 1910.
Chancelier: M. P. McKeon.
Secrétaire: M. D. O'Neil.
Cathédrale Saint-Pierre. — MM. J.-T. Aylward, curé; M.-D. O'Neil, secrétaire; S.-P. Sowry.
Paroisses: 54.
Population catholique: 60,000.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE KINGSTON, (P. O.)

La province de Kingston fut érigée par S. S. Léon XIII, en 1889; elle comprend les diocèses de Kingston, Peterborough, Alexandria et Sault Sainte-Marie.

Diocèse de Kingston, (P. O.)

(Erigé le 17 janvier 1826, devenu archevêché en 1889).

Archevêché. —Siège vacant.
Vicaire général: M. J. Masterson.
Vicaire forain: M. C.-B. Murray.
Chancelier: M. J.-H. McDonald.
Cathédrale de l'Imm. Conception. — MM. A.-J. Hanley, recteur; C.-A. McWilliams, C.-J. Mea, procureur; J.-H. McDonald, R.-T. Halligan, et J.-V. Meagher.
Paroisses: 38. — Dessertes: 24.
Population catholique: 45,000.

Diocèse de Peterborough, (P. O.)

(Erigé le 11 juillet 1882).

Comprend les districts de Parry Sound et Muskoka; les comtés de Victoria, Durham, Peterborough et Northumberland.
Evêque (3e). — S. G. Mgr R.-A. O'CONNOR, né à Listowel, comté Kerry, (Irlande), le 15 avril 1838; ordonné prêtre le 2 août 1861; sacré le 1er mai 1889.
Vicaire général: M. Jos. Browne.
Conseil diocésain: MM. Jos. Browne, V. G.; D.-J. Casey, archidiacre.
Chancelier et secrétaire: M. M.-J. O'Brien, D. D.
Evêché. — S. G. Mgr R.-A. O'Connor; MM. W.-J. McColl, recteur; M.-J. O'Brien, D. D.; P.-J. Kelly, V. McFadden, Wm.-P. Meagher.
Paroisses: 21. — Dessertes: 28.
Population catholique: 26,200.

Diocèse d'Alexandria, (P. O.)

(Erigé le 21 janvier 1890).

Evêque (2e). — S. G. Mgr W.-A. MacDONELL, né à Saint-André, le.......; ordonné prêtre le 14 septembre 1881; nommé évêque d'Alexandria le 21 mars 1906; sacré en cette ville le 24 juin suivant.

Vicaire général: T. R. M.-Geo. Corbett, curé à Cornwall.

Evêché. — S. G. Mgr W.-A. MacDonell; MM. W.-M. Fox, J.-W. Dulin, A.-L. McDonald, secrétaire.

Paroisses: 14.

Population catholique: 25,000.

Diocèse du Sault Sainte-Marie, (P. O.)

(Erigé le 16 septembre 1904).

Comprend les districts d'Algoma et de la Baie du Tonnerre avec les îles Manitoulin et Saint-Joseph; et l'ouest du district de Nipissing.

Evêque (1er). — S. G. Mgr D.-J. SCOLLARD, né à Ennismore, comté de Peterborough, le 4 novembre 1862; ordonné prêtre le 21 décembre 1890; sacré évêque du Sault Sainte-Marie, le 24 février 1905. Résidence: North Bay.

Pro-Cathédrale de N.-D. du Lac. — S. G. Mgr D.-J. Scollard; MM. J.-J. O'Brien, J.-S. Monahan.

Paroisses: 29. — Dessertes: 64.

Population catholique: 35,500 dont 5,500 sauvages.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE D'HALIFAX,

(Nouvelle-Ecosse).

La province d'Halifax comprend les diocèses d'Halifax, Antigonish, Saint-Jean, N.-B., Chatham, N.-B., et Charlottetown, I. P.-E.

Diocèse d'Halifax, (N.-E.)

(Erigé en évêché en 1842, et en archevêché le 4 mai 1852).

Comprend tous les comtés de la Nouvelle-Ecosse (à l'exception de ceux de Pictou, d'Antigonish et Guysborough) et les îles Bermudes.

Archevêque (5e). — S. G. Mgr E.-J. McCARTHY (7e évêque), né à Halifax le 25 janvier 1850; ordonné prêtre à Halifax le 9 juillet 1870; sacré le 9 septembre 1906.

Vicaire général: Mgr T.-J. Daly, P. D.

Cathédrale Sainte-Marie. — S. G. Mgr E.-J. McCarthy; MM. W.-J. Foley, D. D., recteur; W.-K. Collins, P. McQuillan, D.-J. Somers.

Paroisses: 35. — Dessertes: 40.

Population catholique: 56,000.

Diocèse d'Antigonish, (N.-E.)

(Erigé sous le nom d'Arichat, le 21 septembre 1844, et sous celui d'Antigonish le 22 août 1886).

Comprend l'île du Cap Breton et les comtés de Pictou, de Guysboro, et d'Antigonish.

Evêché. — Siège vacant.

Cathédrale. — MM. M.-A. MacAdam, curé d'office; J.-H. Nicholson, vicaire.

Vicaire général. —M. A.-McD. Thompson, D. D.

Secrétaire: M. H. MacPherson.

Population catholique: 75,000.

Diocèse de Saint-Jean, (N.-B.)

(Erigé le 30 septembre 1842).

Comprend la partie sud du Nouveau-Brunswick.

Evêque (3e). — S. G. Mgr TIMOTHY CASEY, né à Charlotte County, le 20 février 1862; ordonné prêtre le 29 juin 1886; élu évêque d'Utina et coadjuteur de l'évêque de Saint-Jean, le 30 septembre 1899; sacré dans cette même ville, le 11 février 1900; intronisé le 25 mars 1901.

Evêché. — S. G. Mgr T. Casey; MM. A. Meahan, W. Duke, D.-S. O'Keefe et M. O'Brien.

Paroisses: 49. — Dessertes: 44.

Population catholique: 60,000.

Diocèse de Chatham, (N.-B.)

(Erigé le 8 mai 1860).

Comprend la partie nord du Nouveau-Brunswick.

Evêque (2e). — S. G. Mgr THOMAS-F. BARRY, né à Pokemouche, N.-B., le 3 mars 1841; ordonné prêtre le 5 août 1866; sacré à Saint-Jean, le 11 février 1900; devenu évêque de Chatham, le 7 août 1902.

Vicaire général: Mgr L.-N. Dugal, D. P.

Paroisses: 56. — Dessertes: 32.

Population catholique: 66,000.

Diocèse de Charlottetown, (île du Prince-Edouard).

(Erigé en 1829).

Comprend l'île du Prince-Edouard et les îles de la Madeleine.

Evêque (4e). — S. G. Mgr J.-CHARLES McDONALD, D. D., né le 14 juin 1840, à Saint-Andrews, I. P.-E.; ordonné prêtre le 4 juillet 1873 à Charlottetown; préconisé évêque titulaire d'Irina et coadjuteur de l'évêque de Charlottetown le 13 juin 1890; sacré à Charlottetown le 28 août 1890; devenu évêque de Charlottetown le 1er mai 1891.

Vicaires généraux: Mgr James Phelan; MM. J.-H. Blaquière, D. D., et James Morrison, D. D.

Diocèse de Charlottetown (Suite).

Secrétaire: M. G.-J. McLellan, D. D.
Cathédrale Saint-Dunstan. — MM. G.-J. McLellan, D. D.; P.-A. McDonald et M. McDonald.
Paroisses: 35. — Dessertes: 14.
Population catholique: 50,000.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE.

La province de Saint-Boniface fut érigée par Pie IX, le 22 septembre 1871, elle comprend les diocèses de Saint-Boniface, Saint-Albert, Prince-Albert et les vicariats apostoliques d'Athabaska, Mackenzie et Keewatin.

Diocèse de Saint-Boniface, (Manitoba).

Comprend la province de Manitoba, la partie du district d'Assiniboia à l'est du 109° de longitude ouest, dans la province de Saskatchewan; la partie du district de Keewatin à l'est du fleuve Nelson et la partie de la province d'Ontario, à l'ouest du 91° de longitude.

Archevêque (2e): S. G. Mgr LOUIS-PHILIPPE-ADELARD LANGEVIN, O. M. I., (3e évêque), né à Saint-Isidore, comté de Laprairie, le 23 août 1855; ordonné prêtre le 30 juillet 1882; préconisé le 8 janvier 1895; sacré le 19 mars 1895.

Vicaire général. — Mgr Frs-Az. Dugas, P. A.
Chancelier. — M. A. Béliveau.
Secrétaire. — M. J. Poitras.
Archevêché. — S. G. Mgr J.-P.-A. Langevin, O. M. I.; Mgr Frs-Az. Dugas, P. A., V. G.; M. A. Béliveau, procureur; R. P. Dandurand, O. M. I., aumônier de l'Orphelinat des filles; M. J.-H. Prud'homme, D. S. Th., D. D. C., sec-archiviste; M. J. Poitras, secrétaire; M. J.-M.-T. Paré, ass.-procureur; M. N.-A. Bellavance, économe; MM. A. Benoit, D. D. C., J. Gagnon, D.-J.-A. Lamy.
Paroisses: 100.
Population: 123,073 dont 45,000 du rite Grec-Ruthène.

Diocèse de Saint-Albert, (Alberta).

(Erigé le 22 septembre 1871).

Evêque (2e). — S. G. Mgr EMILE-JOSEPH LEGAL, O. M. I., né le 9 octobre 1849 à Saint-Jean de Boisseau, diocèse de Nantes (France) ; ordonné prêtre le 29 juin 1874; nommé évêque titulaire de Pogla le 29 mars 1897; sacré le 17 juin 1897, à Saint-Albert; devenu évêque de Saint-Albert, le 3 juin 1902.

Vicaires généraux: RR. PP. Alb. Lacombe, et H. Leduc, O. M. I.

Diocèse de Saint-Albert (Suite).

Cathédrale Saint-Albert. — S. G. Mgr Emile Legal, O.M.I.; RR. PP. H. Leduc, O.M.I., V.G.; M. Mérer, O.M.I., sup.; V. Ladet, O. M. I.; V. Philippot, O. M. I.

Paroisses: 56. — Dessertes avec église: 55; sans église: 98.

Population catholique: 55,000.

Diocèse de Prince-Albert, (Sask.)

(Erigé en vicariat apost. en 1890, et en évêché en 1907).

Evêque (1er).—S. G. Mgr ALBERT PASCAL, O.M.I., né le 3 août 1848, à Saint-Genest. diocèse de Viviers (France); ordonné prêtre le 1er novembre 1873 à Montréal; préconisé le 5 juin 1891; sacré le 28 juin 1891, à Viviers (France). Résidence: Prince-Albert.

Evêché. — S. G. Mgr A. Pascal, O. M. I.; T. R. P. H. Lacoste, V. G., curé; RR. PP. F. McCaffrey, vicaire; H.-E. Pascal, O. M. I., procureur.

Vicaire général: — T. R. P. H. Lacoste, O. M. I., D.D.

Paroisses et dessertes: 65.

Population catholique: 43,500.

Vicariat apostolique d'Athabaska.

(Erigé en 1862).

Vicaire apostolique (2e): S. G. Mgr EMILE GROUARD, O.M.I., évêque titulaire d'Ibora, né le 2 février 1840, à Brûlon, diocèse du Mans (France); ordonné prêtre à Boucherville le 3 mai 1862; préconisé le 18 octobre 1890; sacré le 1er août 1891 à Saint-Boniface, Man.

Résidence:—Grouard (Mission St-Bernard). — S. G. Mgr Emile Grouard, O. M. I.; RR. PP. C.-L. Falher, procureur; H. Giroux. économe; Y. Floch et Ed. Petour, O. M. I.

Coadjuteur: — S. G. Mgr Célestin Joussard, O. M. I., évêque titulaire d'Arcadiopolis, du diocèse de Grenoble. Résidence: Grouard.

Missions: 10.—Dessertes: 15.

Population catholique: 6,000.

Vicariat apostolique de Mackenzie.

(Erigé en 1901).

Vicaire apostolique (1er): S. G. Mgr GABRIEL BREYNAT, O.M.I., né en 1867; ordonné prêtre le 21 février 1891; élu évêque titulaire d'Adramyte et vicaire apostolique de Mackenzie en 1901; sacré le 6 avril 1902.

Résidence: — Fort Résolution via Edmonton (Alta.)., S. G. Mgr G. Breynat, O. M. I.; RR. PP. A. Mansoz, Art. Laity et A. Duport. O. M. I.

R. P. C. Lefebvre. O. M. I., procureur des missions du Mackenzie, à Edmonton, Alta.

Missions: 11.

Population catholique: 8,200.

Vicariat apostolique de Keewatin.

(Erigé en 1910).

Vicaire apostolique (1er): S. G. Mgr OVIDE CHARLEBOIS, O. M. I., né à Saint-Benoit, le.......1862; ordonné prêtre, le 17 juillet 1887; nommé vicaire apostolique de Keewatin, et évêque titulaire de Bérénie en Lybie, le 29 août 1910; sacré sous ce titre, le 30 novembre 1910.

PROVINCE ECCLESIASTIQUE DE VANCOUVER, (C.A.).

La province de Vancouver fut érigée par S. S. Léon XIII en 1903; elle comprend les diocèses de Vancouver, Victoria et la **Préfecture apostolique** du Yukon. Le diocèse de New-Westminster transféré à Vancouver en 1908, est devenu la métropole de la province.

Diocèse de Vancouver, (C.A.).

(Erigé en 1908).

Archevêque (1er): S. G. Mgr Neil McNEIL, D. D., (4e évêque), né le......., ordonné prêtre le......., sacré à Antigonish, N.-E., le 20 octobre 1895; évêque de Saint-Georges (Terre-Neuve), le 18 février 1904; archevêque de Vancouver en 1909.

Population catholique: 32,000.

Diocèse de Victoria.

(Erigé en évêché en 1847, en archevêché le 19 juin 1903, redevenu évêché en 1908).

Evêque (8e): S. G. Mgr ALEX. MACDONALD, né à Mabou, C. B., le 18 février 1858; ordonné prêtre le 8 mars 1884; nommé évêque de Victoria le 1er octobre 1908; sacré à Rome, le 3 janvier 1909.

Cathédrale Saint-André. — T. R. M. McDonald; MM. Jos. Leterme, J.-A. Van Nevel et D. Daly.

Paroisses: 15. — Dessertes: 80.

Population catholique: 10,000.

Préfecture apostolique du Yukon.

(Erigée en 1908).

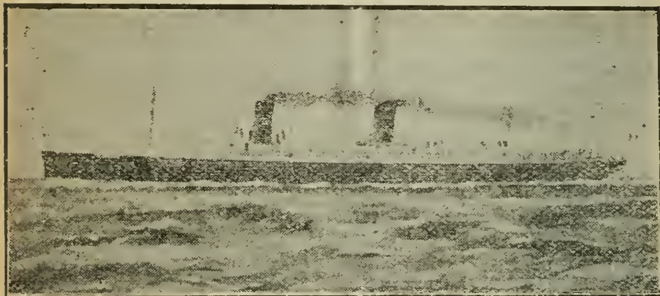
Préfet apostolique. — T. R. Emile Bunoz, O. M. I., nommé le 8 avril 1908. — Résidence: — Prince-Rupert, C. A.

DIOCESE DE MONTREAL (Le), à la Fin du XIXe Siècle.
Un beau et fort volume de 816 pages, mesurant 9 x 12 pouces, illustré de 1,600 magnifiques gravures.
Prix: Pleine reliure en percaline.. .. .. $4.00
" " " cuir.. .. .. .. 6.00
La Cie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

Compagnie Générale Transatlantique

SERVICE de NEW-YORK, le HAVRE, PARIS

- - et vice-versa - -



La Route la plus courte vers l'Europe

PAR LES STEAMERS A GRANDE VITESSE

PAQUEBOTS EXPRESS A 2 HELICES

LA PROVENCE
14,000 ton., 30,000 ch.

LA SAVOIE
11,500 ton., 22,000 ch.

LA LORRAINE
11,500 ton., 22,000 ch.

LA TOURAINE
10,000 ton., 15,000 ch.

PAQUEBOTS RAPIDES

LA BRETAGNE
8,000 ton., 9,000 ch.

LA GASCOGNE
8,000 ton., 9,000 ch.

Départs tous les jeudis de New-York

Départs supplémentaires par le nouveau steamer

"CHICAGO"

11,250 tonnes, 9,500 ch. v.

(Demandez la liste des départs).

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CANADA :

GENIN, TRUDEAU & CIE

22, rue Notre-Dame Ouest, MONTREAL

XXIe CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

MONTREAL, 1910.



S. E. le Cardinal Vannutelli.

MISSION OFFICIELLE
DESIGNEE PAR LA SECRETAIRIE D'ETAT

Son Eminence le Cardinal Vannutelli, Légat Pontifical, Archevêché.

Mgr le Prince de Croy, Protonotaire Apostolique, Archevêché.

Mgr Tampieri, Camérier Secret Surnuméraire, Archevêché.

M. Thomas Hughes Kelly, Grand Croix du Saint-Sépulcre, Camérier Secret de Cape et d'Epée, Archevêché .

M. Charles Lemoyne de Martigny, Camérier Secret de Cape et d'Epée, 36, rue Bishop.

MISSION PRIVEE
DESIGNEE PAR LE CARDINAL LEGAT

Rév. P. Gelase Uginet, Secrétaire, Archevêché.

M. le Comte Galileo Vannutelli, Secrétaire, Hôtel Windsor.

M. Domenico Cagiati, Gentilhomme d'honneur du Cardinal Légat, Hôtel Windsor.

ORDRE DE PROMOTION ET RESIDENCES

DES

CARDINAUX, ARCHEVEQUES ET EVEQUES

AU

CONGRES EUCHARISTIQUE DE MONTREAL

Son Eminence le Cardinal Vannutelli, Légat du Pape, Archevêché, 471, rue Lagauchetière Ouest.

Son Eminence le Cardinal Gibbons, Archevêque de Baltimore, Sir Thomas Shaughnessy, 905, rue Dorchester Ouest.

Son Eminence le Cardinal Logue, Archevêque d'Armagh, Primat d'Irlande, presbytère Saint-Patrice, 230 rue Dorchester Ouest.



S. G. Mgr Paul Bruchési.

Venez vous joindre à nous, catholiques du monde;
Franchissez les déserts, les continents et l'onde;
Accourez rendre hommage au doux et divin Roi,
Et devant l'univers proclamez votre foi!

ARCHEVEQUES



Cathédrale de Montréal.

Mgr Paul Bruchési, Montréal, président du Congrès, Archevêché de Montréal. 471, rue Lagauchetière Ouest.

Mgr T.-L. Heylen, Namur, président du Comité permanent, Archevêché, 471, rue Lagauchetière Ouest.

Mgr F.-H. Redwood, Wellington, Océanie,—13 mai 1887,— Lady Hingston, 460, rue Sherbrooke Ouest.

Mgr J. Ireland, Saint-Paul, E.-U., — 15 mai 1888, — Hôtel Windsor.

Mgr Gillow Y. Zavalza, Antequera, Mexique, — 23 juin 1891, — Presbytère Saint-Enfant-Jésus, 1257, rue Saint-Dominique.

Mgr A. Langevin, Saint-Boniface, — 8 janvier 1895, — M. S. Beaudin, 44, rue Bishop.

Mgr L.-N. Bégin, Québec, — 29 novembre 1895, — Mont Sainte-Marie, 326, rue Guy.

Mgr C.-H. Gauthier, Kingston, — 29 juillet 1898, — Presbytère Saint-Gabriel, 273, rue Centre.

Mgr Christie, Portland, Oregon, — 12 février 1899, — Orphelinat Saint-Alexis, 247, rue Saint-Denis.

Mgr Szeptycki, Lemberg, Autriche, — 19 juin 1899, — Presbytère Saint-Vincent-de-Paul, 1270, rue Sainte-Catherine Est.

Mgr J. Farley, New-York, — 25 septembre 1902, — M. Chs Smith, 334, rue Peel.

Mgr J. Quigley, Chicago, — 8 janvier 1903, — Congrégation Notre-Dame, Maison-Mère, 1010, rue Sherbrooke Ouest.

Mgr H. Moeller, Cincinnati, — 27 avril 1903, — 29, rue Saint-Marc.

Mgr F. Bourne, Westminster, — 11 septembre 1903, — Lord Strathcona, 911, rue Dorchester Ouest.

Mgr J.-J. Glennon, Saint-Louis, Missouri, — 13 novembre 1903, — Presbytère Saint-Antoine, 351, rue Saint-Antoine.

Mgr M. Howley, Saint-Jean, Terreneuve, — 8 février 1904, — Presbytère Saint-Patrice, 280, rue Dorchester Ouest.

Mgr J. Blenk, Nouvelle-Orléans, — 20 avril 1906, — Mme Lussier, 901, rue Dorchester Ouest.

Mgr J.-M. McCarthy, Halifax, — 23 juin 1906, — Couvent du Sacré-Cœur, 102, rue Saint-Alexandre.

Mgr W. O'Connell, Boston, — 30 août 1907, — M. le Maire Guerin, 4, Edgehill Avenue.

Mgr J.-B. Pitaval, Santa Fé, — 1er février 1909, — Maison Mère des Sœurs-Grises, 390 rue Guy.

EVEQUES

Mgr J. Montes de Oca, Saint-Louis, Mexique, — 6 mars 1871, — Sénateur Béique, 540, rue Sherbrooke Ouest.

Mgr E. Isley, Birmingham, Angleterre, — 19 novembre 1879, — Pensionnat de Jésus-Marie, Outremont.

Mgr N.-L. Gallagher, Galveston, Texas, — 10 janvier 1882, — Collège de Notre-Dame-des-Neiges, Côte-des-Neiges.

Mgr H. Northrop, Charleston, Caroline du Sud, — 16 septembre 1881, — Presbytère Saint-Michel, 1634, rue Saint-Denis.

Mgr H. Richter, Grand Rapids, — 30 janvier 1883, — Académie Marie-Rose, 410, rue Rachel.

Mgr N.-Z. Lorrain, Pembroke, Ont., — 21 août 1882, — Ecole Normale, rue Sherbrooke Est.

Mgr J.-J. Koppes, Luxembourg, — 28 septembre 1883, — Presbytère d'Hochelaga, 305, rue Desery.

Mgr Reed da Silva, Trajanopolis — 17 mars 1884, — M. Panet Raymond, 2057, avenue du Parc.

Mgr C.-P. Maes, Covington, Ky, — 1er octobre 1884, — M. R. Forget, 361, rue Sherbrooke Est.

Mgr P. Ludden, Syracuse, N. Y., — 14 novembre 1886, — Couvent de Jésus-Marie, Chemin Sainte-Catherine, Outremont.

Mgr M. Harkins, Providence, R. I., — 11 février 1887, — Couvent du Sacré-Cœur, 102, rue Saint-Alexandre.

Mgr T. Bonacum, Lincoln, Nebraska, — 9 août 1887, — Asile Saint-Patrice, Notre-Dame-des-Neiges.

Mgr R. Scannell, Omaha, Nebraska, — 9 août 1887, — Hôtel Windsor.

Mgr J. Janssen, Bellerive, — 28 février 1888, — Presbytère Saint-Joseph, rue Richmond.

Mgr J. Hennessy, Wichita, Kansas, — 28 août 1888, — Presbytère de Saint-Joseph, 306, rue Richmond.
Mgr. R. O'Connor, Peterborough, Ont., — 1er mai 1889, — Collège Loyola, 68, rue Drummond.
Mgr A. Blais, Rimouski, Québec, — 30 décembre 1889, — Presbytère Sainte-Cunégonde, 1637, rue Saint-Jacques Ouest.
Mgr. A. Pascal, Prince-Albert, — 5 juin 1891, — M. Théo. Trudeau, 267, rue Visitation.
Mgr H. Gabriels, Ogdensburg, N.-Y., — 20 décembre 1891, — Presbytère du Sacré-Cœur, 835, rue Ontario Est.
Mgr C. McDonnell, Brooklyn, N. Y., — 11 mars 1892, — Queen's Hotel.
Mgr J.-M. Emard, Valleyfield, Québec, — 5 avril 1892, — M. J.-U. Emard, 6, avenue du Parc.
Mgr M. Labrecque, Chicoutimi, — 8 avril 1892, — Pères du Très Saint-Sacrement, 368, avenue Mont-Royal.
Mgr T. Beaven, Springfield, Mass., — 9 août 1892, — Sœurs Grises, Maison-Mère, 390, rue Guy.
Mgr J. Morice, Cayes, Haiti, — 4 mars 1893, — Pères du Très Saint-Sacrement, 368, avenue Mont-Royal.
Mgr P. LaRocque, Sherbrooke, — 24 septembre 1893, — M. J.-O. Gravel, 59, rue Mansfield.
Mgr P. Donahue, Wheeling, M. V., — 23 janvier 1894, — M. le Juge Doherty, 282, rue Stanley.
Mgr T. Burke, Albany, — 15 mai 1894, — Couvent du Sacré-Cœur, 102, rue Saint-Alexandre.
Mgr S. Touchet, Orléans, — 18 mai 1894, — Congrégation Notre-Dame, 1010, rue Sherbrooke Ouest.
Mgr J. McFaul, Trenton, — juillet 1894, — Hôtel Windsor.
Mgr T. O'Gorman, Sioux Falls, — 24 janvier 1896, — M. D. Gallery, 237, rue Mountain.
Mgr H. McSherry, Cape Colony, — 21 janvier 1896, — M. McCrory, 140, rue Cathédrale.
Mgr M.-J. Hoban, Scranton, — 1er février 1896, — M. N. Kinsella, 237, rue Saint-Antoine.
Mgr E. O'Dea, Seattle, — 8 septembre 1896, — Sœurs de la Providence, 369b, rue Sainte-Catherine Est.
Mgr E. Legal, Saint-Albert, — 29 mars 1897, — Pères Oblats, 107, rue Visitation.
Mgr J.-J. Monaghan, Wilmington, — 19 avril 1897, — Mme Hicks, 565, rue Argyle.
Mgr J. Rumeau, Angers, France, — 28 novembre 1898, — Hôtel-Dieu, 420, avenue des Pins.
Mgr F. Eis, Marquette, — 22 juin 1899, — Collège Loyola, 68, rue Drummond.
Mgr J. Brunault, Nicolet, — 30 septembre 1899, — M. L.-O. Loranger, 230, rue Prince-Arthur.
Mgr T.-P. Barry, Chatham, — 30 septembre 1899, — M. W.-J. O'Leary, 584, rue Grosvenor.

Mgr T. Casey, Saint-Jean, N.-B., — 30 septembre 1899, — Couvent du Sacré-Cœur, 102, rue Saint-Alexandre .

Mgr B. Keily, Savannah, — 3 juin 1900, — Mme Wright, 163, rue Stanley.

Mgr H.-J. Alerding, Fort Wayne, 24 septembre 1900, — M. McDonald, avenue Edgehill.

Mgr A.-X. Albano, Bethsaide, — 13 mars 1901, — Presbytère Saint-Henri, 1967, rue Saint-Jacques.

Mgr A. McFarlane, Dunkeld, Ecosse, — 18 avril 1901, — Collège Loyola, 68, rue Drummond.

Mgr E. Garvey, Altoona, — 10 mai 1901, — Hospice Auclair, 421, rue Rachel.

Mgr J. O'Connor, Newark, — 24 mai 1901, — Sœurs Grises, Maison-Mère, 390, rue Guy.

Mgr G. Breynat, MacKensie, — 22 juillet 1901, — M. N. Harris, 623, rue Dorchester Ouest.

Mgr T.-J. Conaty, Los Angeles, — 12 août 1901, — Couvent d'Hochelaga, 1857, rue Notre-Dame Est.

Mgr P.-J. Garrigan, Sioux City, — 21 mars 1902, — Hôtel Windsor.

Mgr C. Galton, Guyane Anglaise, — 4 mai 1902, — Collège Sainte-Marie, 142, rue Bleury.

Mgr G.-J. Kenny, Saint-Augustin, — 18 mai 1902, — Couvent d'Hochelaga, 1857, rue Notre-Dame Est.

Mgr G.-H. Colton, Buffalo, — 25 juin 1903, — Mme L. Masson, 340, rue Sherbrooke Ouest.

Mgr J. Keane, Cheyenne, — 25 juin 1903, — Hôtel Windsor.

Mgr J. Hartley, Columbus, — 23 décembre 1903, — M. R. Rafferty, 1820, rue Notre-Dame Est.

Mgr P. Cusack, auxiliaire de New-York, Mont Sainte-Marie.

Mgr J. Fox, Green Bay, — 27 mai 1904, — Sœurs de Miséricorde, 470, rue Dorchester Est.

Mgr J.-A. Archambault, Joliette, — 27 juin 1904, — Pères du Saint-Sacrement, 368, avenue Mont-Royal.

Mgr M. Lenihan, Great Falls, — 28 août 1904, — Hospice des Incurables, Notre-Dame-de-Grâce.

Mgr J.-P. Carroll, Helena, — 9 septembre 1904, — Mme Viau, 335, rue Sherbrooke Est.

Mgr J. Scollard, Sault-Sainte-Marie, — 20 septembre 1904, — Collège Sainte-Marie, 142, rue Bleury.

Mgr Z. Racicot, Pogla, auxiliaire de Montréal, — 15 janvier 1905, — Archevêché.

Mgr T.-F. Hickey, Rochester, — 18 février 1905, — M. Pelletier, 203, rue Esplanade.

Mgr E. Calvo, Tunja, Colombie, — 24 juin 1905, — Presbytère Sainte-Brigide, 108, rue Champlain.

Mgr G. Blanche, Golfe-Saint-Laurent, — 12 septembre 1905, — Bon-Pasteur, 64, rue Sherbrooke Est.

Mgr A.-X. Bernard, Saint-Hyacinthe, — 16 décembre 1905, — Immaculée-Conception, 303, rue Rachel.

Mgr A. McDonnell, Alexandria, — 8 mars 1906, — Académie Saint-Gabriel, rue Centre.

Mgr J.-B. Morris, Little Rock,—6 avril 1906,—Presbytère Saint-Aloysius, angle des rues Nicolet et Hochelaga.

Mgr L.-C. Walsh, Portland, Maine, — 3 août 1906, — Saint Bridget's Home, 277, rue Lagauchetière Ouest.

Mgr J. March, Havre-de-Grâce, — 28 août 1906, — Maison du chapelain, couvent d'Hochelaga, 1850, rue Notre-Dame Est.

Mgr. C. Guertin, Manchester, — 16 décembre 1906, — Pensionnat Saint-Basile, 347, avenue Mont-Royal.

Mgr S.-E. Ortynsky, Daulia, Ruthene, — 28 février 1907, — Presbytère Saint-Charles, rue Centre.

Mgr J. Collins, Kingston, Jamaïque, — 12 juin 1907, — Mme Mathews, 418, rue Dorchester Ouest.

Mgr J. Herrera y Pina, Tulancingo, — 16 septembre 1907, — M. O. Faucher, 847, rue Dorchester Ouest.

Mgr Koudelka, Germanicopolis, Auxiliaire de Cleveland, — 29 novembre 1907, Asile Sainte-Cunégonde, 773, rue Albert.

Mgr D. O'Connell, Auxiliaire de San Francisco, — 16 décembre 1907, — Sir Thomas Shaughnessy, 905, rue Dorchester Ouest.

Mgr Feehan, Fall-River, — 19 décembre 1907, — M. Cuddy, 622 avenue de l'Hôtel de Ville.

Mgr P. Roy, Eleutheropolis, Auxiliaire de Québec, — 8 avril 1908, — Sourdes-Muettes, 595, rue Saint-Denis.

Mgr E.-A. Latulippe, Catenna, Vicaire Apostolique du Témiscamingue, — 1er octobre 1908, — Asile du Mile-End, rue Saint-Dominique.

Mgr J. Tohill, Down et Connor, Irlande, — 9 juin 1908, — Hôtel Windsor.

Mgr A. McDonald, Victoria, — 1er octobre 1908, — Pensionnat Sainte-Angèle, 410, rue Saint-Antoine.

Mgr C. Joussard ,Arcadiopolis, Coadjuteur d'Athabaska, — 11 mai 1909, — M. J.-E. Lebeau, 1875, rue Saint-Urbain.

Mgr M. Fallon, London, Ont. — 1910, — M. W.-J. Poupore, 288, avenue Wood, Westmount.

Mgr Weherle, Bismark, N. D., — 1910, — Académie Saint-Jean-Baptiste, 786, rue Sanguinet.

Mgr Lawler, Saint-Paul, Minn., — 1910, — Petites-Filles de Saint-Joseph, 45, rue Notre-Dame-de-Lourdes.

Mgr J. Rice, Burlington, Vt., — 1910, — M. K.-N. Kearney, 499, avenue Elm, Westmount.

Mgr O'Reilley, Fargo, Dakota Nord, E.-U., — 19 mai 1910, — Hôtel Windsor.

LA SEMAINE EUCHARISTIQUE.

IL N'Y A PAS de langue humaine capable d'exprimer tous les sentiments qui ont remué l'âme de notre peuple, pendant la grande semaine du Congrès eucharistique de Montréal.



Reposoir au Parc Mance.

Quels spectacles !

Jésus, le Fils du Très-Haut, Jésus, le Verbe Incarné, Jésus-Hostie, acclamé avec amour, avec enthousiasme, par la

nation canadienne et par les représentants de tous les pays du monde, comme le Roi Eternel des siècles et des hommes, véritablement présent au Saint Sacrement de l'autel. Nous avons encore dans l'oreille le bruit formidable du "Béni soit Jésus-Christ au Très Saint Sacrement de l'autel!" qui fut poussé, d'une seule voix, par 300,000 poitrines, à la clôture de la bénédiction du Saint-Sacrement donnée par le Cardinal-Légat, au Parc Mance, en ce soir inoubliable du 11 septembre. Jamais les échos de notre beau pays ne retentirent d'une acclamation eucharistique aussi puissante, aussi profondément sincère. Ceux à qui Dieu a donné le bonheur de vivre cette minute, unique dans notre vie nationale, trouveront toujours dans le souvenir de cette scène grandiose qui arracha des larmes aux plus froids, une force morale dont il est impossible de mesurer aujourd'hui l'influence et l'étendue d'action. C'était comme la consécration d'un peuple à la gloire de l'Hostie.

Et cette procession, symbole étonnant de la catholicité de l'Eglise! Français, Anglais, Américains, Polonais, Bohémiens, Irlandais, Brésiliens, Chinois, Italiens, Canadiens, tous, en une escorte qui prit bientôt les proportions d'un triomphe mondial, tinrent à honneur d'accompagner le Maître dans sa marche de bénédiction à travers les rues de Ville-Marie.

Quelle coïncidence aussi! La ville de Marie appelée, la première dans le Nouveau-Monde, à voir se tenir, dans ses murs, ces grandes assises eucharistiques! N'y a-t-il pas là, oserions-nous dire, comme un signe de Dieu? Au moment où le Père bien-aimé des fidèles, Pie X, vient d'autoriser et de recommander tout particulièrement le culte de Notre-Dame du Très Saint Sacrement, les fêtes de Ville-Marie n'ont-elles pas uni d'une façon frappante et merveilleuse, aux yeux du monde entier, Jésus-Hostie et la Vierge-Mère?

N'était-il pas, aussi, souverainement impressionnant, ce spectacle de la Sainte Eucharistie portée par un Cardinal-Légat, qui est comme la personnification du pape à l'étranger? L'Eucharistie et la Papauté répandant sur tous les assistants, sur Ville-Marie, sur le sol béni qu'ensemença l'héroïsme de nos pères, l'amour, la force et la fécondité, voilà ce qu'il a été donné à nos pauvres yeux de contempler, l'après-midi du 11 septembre, pendant qu'une foule innombrable, prosternée dans la poussière des rues, offrait à Jésus-Hostie l'hommage sincère et humble d'une inébranlable foi.

Il y eut, le samedi 3 septembre, à l'arrivée du cardinal Vannutelli, à Montréal, une manifestation de foi populaire, dont on a peu parlé et qui fut pourtant l'une des plus touchantes de celles qui marquèrent cette semaine historique. Après avoir espéré un beau jour de soleil pendant des se-

maines de sacrifices et de préparatifs considérables, après avoir compté longtemps sur une entrée triomphale du Légat et sur des splendeurs qui devaient réjouir les yeux aussi bien que les âmes, voilà que vers la fin de ce jour si impatiemment attendu, un véritable orage de pluie et de vent vint jeter le désappointement et la tristesse dans les cœurs. Vaincu, mais non découragé. le peuple de Montréal ne se rendit pas moins en masse sur les quais, et là, sous une pluie battante, après avoir enduré, pendant une heure et deux heures même, les ennuis et les inconvénients d'une attente pénible, n'en fit pas moins au Cardinal-Légat une de ces réceptions enthousiastes, dont on oserait presque dire que seul le peuple canadien-français a le secret. Le Congrès commençait par un sacrifice, que Dieu récompensa, les jours suivants, par des splendeurs inouïes et par des consolations comme le Maître sait en accorder à ceux qui lui sont fidèles dans l'épreuve. Consolations immenses, comme celles que nous venons de rappeler. pour les âmes catholiques; consolations très grandes aussi pour tous les cœurs français.

Jamais, nous le disons avec fierté, la race française ne s'affirma avec autant d'éclat, devant les représentants du monde entier, sur cette terre d'Amérique. Jamais la piété et l'éloquence françaises ne brillèrent, chez nous. d'une si belle splendeur, aux yeux des autres races. Français et Canadiens-français portèrent si haut, en ces jours inoubliables, la noblesse du verbe national, que nous ne nous sommes jamais sentis plus fiers d'être fils de Gaulois. Il ne nous souvient pas d'avoir vu apparaître, d'une façon aussi nette et aussi accentuée. aux yeux de toute la race. le lien puissant qui unit, depuis des siècles, la foi catholique et la langue française. Sans cesse, les noms de Jeanne d'Arc, de Maisonneuve, de Champlain, de Laval, de Marguerite Bourgeois, revenaient, comme tout naturellement, sur les lèvres des orateurs. Sans cesse, l'âme populaire, profondément remuée par ces envolées grandioses, se sentait ramenée, comme par une force irrésistible, vers les origines si profondément chrétiennes et si françaises de notre chère patrie.

Catholiques, d'abord et avant tout, Canadiens-français, toujours et malgré tout — voilà, pour nous, la grande, la suprême leçon du Congrès eucharistique de Montréal.

M. l'Abbé Antonio Huot.

Il y a trois amours sans lesquels on n'est point catholique: l'amour du Sacrement de Jésus-Christ, l'amour de la Mère de Jésus-Christ et l'amour du Vicaire de Jésus-Christ.

Mgr de Ségur.

PROGRAMME.

Le samedi, 3 septembre, 3½ heures p. m., réception solennelle de Son Eminence le cardinal légat du pape, Mgr Vincenzo Vannutelli, au quai de la rue McGill. Adresse de M. le Maire Guerin. Réponse de son Eminence.

Le dimanche, 4 septembre, Son Eminence le cardinal-légat honore de sa présence les grandes réunions ouvrières à l'église Notre-Dame.

Le mardi, 6 septembre, 8½ heures p. m., à la Cathédrale. — Ouverture officielle du Congrès Eucharistique.

Le mercredi, 7 septembre, 1 heure p. m., à l'hôtel Windsor, banquet offert à Son Eminence le cardinal-légat et aux dignitaires ecclésiastiques, par le gouvernement provincial; 9 heures p. m., à l'hôtel Windsor, réception officielle en l'honneur de Son Eminence le cardinal-légat, par le gouvernement fédéral; 11 heures p. m., à l'église Notre-Dame, heure d'adoration; à minuit, messe pontificale, sermon, communion générale par les hommes.

Le jeudi, 8 septembre, 8 heures a. m., à la Cathédrale, messe pontificale pour les communautés religieuses d'hommes et de femmes; 10 heures à midi, réunion des sections générales (française et anglaise) — section française: Université Laval et Monument National; section anglaise: Salle Stanley et Windsor; 2½ heures p. m., réunion spéciale des prêtres à l'église du T. S.-Sacrement; 2½ heures p. m., réunion spéciale des dames à l'Université Laval; 8 heures p. m., à l'Hôtel de Ville, grande réception civique en l'honneur du cardinal-légat.

Le vendredi, 9 septembre, 8½ heures a. m., messe pontificale au Parc de la Montagne (remise au samedi, le 10): allocutions française et anglaise par deux évêques; 10 heures p. m., réunion des sections générales comme la veille; 2½ heures p. m., séance des prêtres à l'église du T. S.-Sacrement:—exercice spécial d'adoration; 2½ heures p. m., devant la Cathédrale: défilé des enfants et bénédiction de Son Eminence le cardinal-légat; 8 heures p. m., à l'église Notre-Dame: grande séance générale, discours.

Le samedi, 10 septembre, 8½ heures a. m., à l'église Saint-Patrice, messe pontificale, sermon; 10 heures à midi, réunion des sections générales; 2½ heures p. m., réunion spéciale des jeunes gens à l'Aréna, et des hommes au Monument National, sous la présidence du cardinal-légat; 8 heures p. m., à l'église Notre-Dame: grande séance générale, discours.

Le dimanche, 11 septembre, 9 heures a. m., à la Cathédrale: messe pontificale célébrée par Son Eminenecc le cardinal-légat, sermons en français et en anglais; 11½ heures a. m., dans toutes les églises à proximité des gares: messe basse pour les voyageurs; 1 heure p. m., procession solennelle du Très Saint-Sacrement.

Parcours de la Procession.

Rues: — Notre-Dame, — Gosford, — Champ de Mars, — Bonsecours, — Craig, — Saint-Hubert, — Cherrier, — Carré Saint-Louis,— Avenue Laval, — Rachel, — Reposoir au Parc de la Montagne. — Déposition du T. S. Sacrement dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu.

Ordre de la Procession.

Les corps ouvriers, — l'A. C. J. G. F., — les sociétés catholiques, — les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, — les délégations diocésaines et paroissiales, — les ligues du Sacré-Coeur, — les congrégations laïques de la Sainte-Vierge, — les tertiaires de Saint-François et de Saint-Dominique, — les communautés religieuses d'hommes, — les enfants de choeur, — les prêtres, — les représentants d'évêques, — les prélats, — l'épiscopat.

Le Dais.

Les camériers de cape et d'épée, — les chevaliers des différents ordres, — les zouaves pontificaux, — le maire de Montréal, — les ministres fédéraux et provinciaux, — les députés fédéraux et provinciaux, — la magistrature, — le Conseil de Ville, — le corps universitaire, — l'adoration nocturne, — la confrérie du T. S.-Sacrement.

8 heures p. m., illumination générale de la ville.

Jubile, Montréal, noble cité choisie
Pour voir glorifier l'auguste Eucharistie;
Ce grand événement rend ton nom immortel;
Elève un trône immense au Dieu bon de l'autel.

Ces jours sont les plus beaux de toute ton histoire;
Tel fils sauront toujours en garder la mémoire.
La terre unie aux cieux, adorant Jéhovah,
Fait retentir tes murs d'un sublime hosanna!

O fête incomparable, ô scène grandiose!
Jésus Hostie est là: c'est son apothéose:
Au pied du Mont-Royal un million de chrétiens,
Les princes de l'Eglise et d'ardents chérubins!

Z. Mayrand.

PIE X ET LE JANSENISME.

Ce qui réconforte et rassure les vrais catholiques, c'est la manière méthodique, patiente, dont Sa Sainteté Pie X lutte contre l'erreur. Le Pape semble prendre le contre-pied systématique des doctrines juives, huguenotes, jansénistes, et ce serait même, pour quelqu'un qui ne serait pas éclairé comme lui par les lumières surnaturelles, un sûr moyen de ne pas se tromper, les dites doctrines s'étant toujours systématiquement dressées contre la vraie religion, pour tenter de la renverser.

C'est ainsi que la décision d'avancer l'âge des enfants pour la première communion n'est point une innovation, mais un retour à la vieille tradition catholique. Pie X l'a proclamé lui-même.

Personne n'ignore que le jansénisme fut, sous Louis XIV, une erreur à la mode et influença jusqu'à des membres du haut clergé. On sait aussi, qu'entre autres théories, le jansénisme prêchait hypocritement l'éloignement des sacrements. Sous prétexte de respect envers Dieu, il terrorisait les âmes, leur montrait les sacrements comme une récompense qu'il fallait obtenir par de longues périodes de préparations, et non comme un secours qui aide, fortifie et améliore. C'est lui qui fit rejeter à neuf ans, puis à onze ans, l'âge de la première communion qui avait lieu jadis à sept ans, âge où l'enfant sait déjà discerner parfaitement le bien du mal, âge de raison par conséquent.

Cette décision fait beaucoup de bruit, parce qu'elle touche plus directement à la vie des populations, mais elle n'est point isolée; elle n'est qu'un chaînon de la ligne de conduite que s'est tracée Notre Saint-Père le Pape.

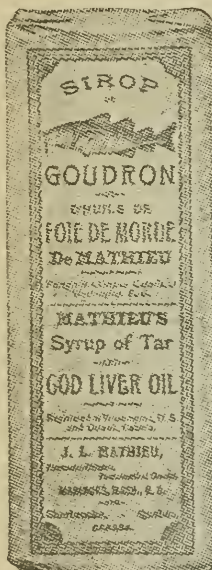
Le jansénisme n'est point mort, comme on le croit généralement. Il est l'allié des juifs et des huguenots depuis la Révolution française dans laquelle il joua un rôle infâme.

Il était alors représenté à la Constituante et à la Convention par un gredin du nom de Camus qui, de concert avec deux autres jansénistes, Martineau et Freteau, redigea, proposa et fit voter le fameux et infâme décret de la contribution civile du clergé.

On conçoit que Sa Sainteté Pie X ait hâte de faire disparaître, je ne dirai pas du dogme, mais des habitudes de l'Eglise, les moindres parcelles des souvenirs jansénistes, même de ceux qui semblaient inoffensifs, comme l'âge de la première communion.

Jean Drault.

PETIT RECUEIL DE CONSEILS et de prières à l'usage des enfants de la première communion. In-18, le cent $3.00; la douz. 40 c.; l'exempl.. .. .. 5 c



35 cents
la grande bouteille.

Combattez cette Toux de suite.

Ne retardez pas car les retards sont dangereux et votre toux pourrait se transformer en une maladie plus grave.

Quelques doses du

SIROP MATHIEU
de Goudron et d'Huile de Foie de Morue

vous éviteront de payer un médecin.

Non-seulement le **SIROP MATHIEU** guérira votre toux, mais il vous renforcira et vous rendra capable de résister dans la suite au rhume, à la toux **et à toute autre attaque de maladie.**

Ayez-en toujours une bouteille à la maison.

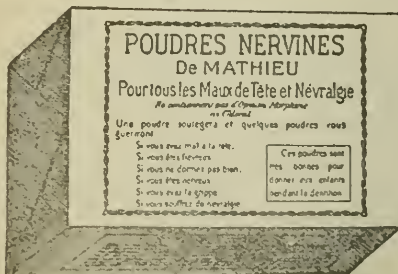
S'il y a de la fièvre ajoutez une Poudre Nervine Mathieu au Sirop.

En vente partout

LA CIE J.-L. MATHIEU,

Propriétaires.

SHERBROOKE, Qué.



18 Poudres pour 25 cents.



TABLEAU CHRONOLOGIQUE
des
GOUVERNEURS GENERAUX, LIEUTENANTS-GOUVERNEURS ET PREMIERS MINISTRES DU CANADA, DEPUIS LA CONFEDERATION.

Gouverneurs Généraux du Canada, 1867-1910.

Nom	Nomination		Entrée en fonction	
Le très hon. vicomte Monck, C.C.M.G. . . .	1er juin	1867	1er juillet	1867
Le très hon. lord Lisgar, C.C.M.G. (sir John Young)	29 déc.	1868	2 fév.	1869
Le très hon. comte de Dufferin, C.P., C.C.B., C.C.M.G.	22 mai	1872	25 juin	1872
Le très hon. marquis de Lorne, C.C., C.C.M.G., B.C., etc.	5 oct.	1878	25 nov.	1878
Le très hon. marquis de Lansdowne, C.C.M.G. .	18 août	1883	23 oct.	1883
Le très hon. lord Stanley de Preston, C.C.B. . .	1er mai	1888	11 juin	1888
Le très hon. comte d'Aberdeen, C.C., C.C.M.G.	22 mai	1893	18 sept.	1893
Le très hon. comte de Minto, C.C.M.G. . . .	30 juillet	1898	12 nov.	1898
Le très hon. comte Grey, C.C.M.G.	26 sept.	1904	10 déc.	1904

PREMIERS MINISTRES DU CANADA — 1867-1910.

Nom		Nomination	
Le très hon. sir John-A. Macdonald	(Cons.)	1er juillet	1867
L'hon. Alexander Mackenzie . . .	(Lib.)	7 nov.	1873
Le très hon. sir John-A. Macdonald	(Cons.)	17 oct.	1878
L'hon. sir J.-J.-C. Abbott	(Cons.)	16 juin	1891
Le très hon. sir J.-S.-D. Thompson	(Cons.)	5 déc.	1892
L'hon. sir Mackenzie Bowell. . .	(Cons.)	21 déc.	1894
L'hon. sir Chs. Tupper, baronnet .	(Cons.)	15 janv.	1896
Le très hon. sir Wilfrid Laurier .	(Lib.)	11 juillet	1896

LIEUTENANTS-GOUVERNEURS — 1867-1910.

PROVINCE DE QUEBEC.

Nom	Nomination	
L'hon. sir N.-F. Belleau	1er juillet	1867
L'hon. sir N.-F. Belleau . . . (maintenu)	31 janv.	1868
L'hon. Réné-Edouard Caron	11 fév.	1873
L'hon. Luc Letellier de Saint-Just . . .	15 déc.	1876
L'hon. Théodore Robitaille	26 juillet	1879
L'hon. L.-F.-R. Masson	7 nov.	1884
L'hon. A.-R. Angers	24 oct.	1887
L'hon. sir J.-A. Chapleau	5 déc.	1892
L'hon. L.-A. Jetté	2 fév.	1898
L'hon. L.-A. Jetté . . . . . (maintenu)	9 fév.	1903
L'hon. sir Charles-A.-P. Pelletier	4 sept.	1908

PROVINCE D'ONTARIO.

Nom	Nomination	
Major-général H.-W. Stisted	1er juillet	1867
L'hon. W.-P. Howland	14 juillet	1868
L'hon. John-W. Crawford	5 nov.	1873
L'hon. D.-A. Macdonald	18 mai	1875
L'hon. John-Beverley Robinson	30 juin	1880
L'hon. sir Alexander Campbell	8 fév.	1887
L'hon. George-A. Kirkpatrick	30 mai	1892
L'hon. sir Oliver Mowat	18 nov.	1897
L'hon. sir William-Mortimer Clark . . .	20 avril	1903
L'hon. John-M. Gibson	22 sept.	1908

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Nom	Nomination
Lieut.-général sir W.-F. Williams	1er juillet 1867
Major-général sir C.-Hastings Doyle . . .	18 oct. 1867
Lieut.-général sir C.-Hastings Doyle (maintenu)	31 janv. 1868
Sir E. Kenny (suppléant)	13 mai 1870
L'hon. Joseph Howe	1 mai 1873
L'hon. A.-G. Archibald	4 juillet 1873
L'hon. Matthew-Henry Richey	4 juillet 1883
L'hon. A.-W. McLelan	9 juillet 1888
L'hon. Malachy Bowes Daly.	11 juillet 1890
L'hon. Malachy Bowes Daly . (maintenu)	29 juillet 1895
L'hon. Alfred-G. Jones	7 août 1900
L'hon. Duncan-C. Fraser	27 mars 1906
L'hon. James D. McGregor	19 octobre 1910

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom	Nomination
Major-général C.-Hastings Doyle	1er juillet 1867
Col. F.-P. Harding	18 oct. 1867
L'hon. L.-A. Wilmot	14 juillet 1868
L'hon. Samuel-Leonard Tilley	5 nov. 1873
L'hon. E.-Baron Chandler	16 juillet 1878
L'hon. Robert-Duncan Wilmot	11 fév. 1880
L'hon. sir Samuel-Leonard Tilley (maintenu)	31 oct. 1885
L'hon. John Boyd	21 sept. 1893
L'hon. John-A. Fraser	20 déc. 1893
L'hon. A.-R. McClelan	9 déc. 1896
L'hon. Jabez-B. Snowball	5 févr. 1902
L'hon. L.-J. Tweedie	2 mars 1907

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom	Nomination
L'hon. W.-C.-F. Robinson	10 juin 1873
L'hon. sir Robert Hodgson	22 nov. 1873
L'hon. Thomas-H. Haviland	14 juillet 1879
L'hon. Andrew-Archibald Macdonald . .	1 août 1884
L'hon. Jedediah-S. Carvell	21 sept. 1889
L'hon. Geo.-Wm. Howlan	21 fév. 1894
L'hon. P.-A. MacIntyre	13 mai 1899
L'hon. D.-A. McKinnon	3 oct. 1904
L'hon. Benj. Rogers	29 mai 1910

PROVINCE DU MANITOBA.

Nom	Nomination	
L'hon. A.-G. Archibald	20 mai	1870
L'hon. Francis-Goodschall Johnson . . .	9 avril	1872
L'hon. Alexander Morris	2 déc.	1872
L'hon. Joseph-Ed. Cauchon	2 déc.	1877
L'hon. James-C. Aikens	22 sept.	1882
L'hon. J.-C. Schultz	1er juillet	1888
L'hon. J.-C. Patterson	2 sept.	1895
L'hon. sir D.-H. McMillan	16 oct.	1900
L'hon. sir D.-H. McMillan . . (maintenu)	11 mai	1906

PROVINCE DE LA COLOMBIE ANGLAISE.

Nom	Nomination	
L'hon. J.-W. Trutch	5 juin	1871
L'hon. Albert-Norton Richards.	27 juin	1876
L'hon. Clement-F. Cornwall	21 juin	1881
L'hon. Hugh Nelson	7 fév.	1887
L'hon. Edgar Dewdney	1er nov.	1892
L'hon. Thom.-R. McInnes	18 nov.	1897
L'hon. sir Henry-G. Joly de Lotbinière . .	21 juin	1900
L'hon. James Dunsmuir	11 mai	1906
L'hon. T.-W. Paterson	3 déc.	1909

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Nom	Nomination	
L'hon. A.-G. Archibald	10 mai	1870
L'hon. Francis-Goodschall Johnson . . .	9 avril	1872
L'hon. Alexander Morris	2 déc.	1872
L'hon. David Laird, P.C.	7 oct.	1876
L'hon. Edgar Dewdney	3 déc.	1881
L'hon. Joseph Royal	1er juillet	1888
L'hon. C.-H. MacKintosh	31 oct.	1893
L'hon. M.-C. Cameron	30 mai	1898
L'hon. A.-E. Forget	11 oct.	1898
L'hon. A.-E. Forget . . . . (maintenu)	30 mars	1904

PROVINCE D'ALBERTA.

Nom	Nomination
L'hon. George-H.-V. Bulyea	1er sept. 1905
L'hon. George-H.-V. Bulyea (maintenu) . . .	4 oct. 1910

PROVINCE DE LA SASKATCHEWAN.

Nom	Nomination
L'hon. A.-E. Forget	1er sept. 1905
L'hon. George-W. Brown	4 oct. 1910

PUISSANCE DU CANADA (population 5,338,883).

Siège du gouvernement, **Ottawa.**

Son Excellence le très honorable comte **Albert-Henry-George Grey, L. L. M., J. P.,** lord lieutenant de Northumberland et vicomte de Howick, nommé gouverneur général du Canada en 1904, ($48,664).

Secrétaire et secrétaire militaire: le major comte de Lanesborough, M.V.O., Coldstream Guard.

Secrétaire privé: Arthur-F. Sladen.

Aides de Camp: le major G.-F. Trotter, M.V. O., D. S. O.; le capitaine A.-J. Fife; le lieutenant vicomte Lascelles, H. G. C.

Aides de Camp honoraires: les lieutenants-colonels C.-T. Irwin, H.-R. Smith, A.-P. Sherwood, S.-C.-D. Roper, V.-A.-S. Williams, A. Roy; l'hon. col. S.-B. Steele; les colonels sir Henry-M. Pellatt, F.-L. Lessard et C.-W. Drury; le contre-amiral Ch.-E. Kingsmill; le major-général et l'hon. J.-F. Wilson.

Conseil privé du Roi en Canada, (formé en 1908).

Le très honorable sir Wilfrid Laurier, G.C.M.G., D.C.L., premier et président du Conseil, ($12,000).

Le très honorable sir Richard Cartwright, G.C.M.G., ministre du Commerce et de l'Industrie.
L'hon. sir Frédéric-William Borden, ministre de la Milice.
" Sydney-Arthur Fisher, ministre de l'Agriculture.
" W.-S. Fielding, ministre des Finances.
" William Paterson, ministre des Douanes.
" William Templeman, ministre du Revenu de l'Intérieur.
" L.-P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries.
" Frank Oliver, ministre de l'Intérieur et surintendant général des affaires des sauvages.
" A.-B. Aylesworth, ministre de la Justicé.
" Rodolphe Lemieux, ministre des Postes.
" William Pugsley, ministre des Travaux publics.
" George-P. Graham, ministre des Chemins de fer et Canaux.
" W.-L. Mackenzie King, ministre du Travail.
" Charles Murphy, secrétaire d'Etat.
" Jacques Bureau, solliciteur général.
Greffier du Conseil privé: M. Rodolphe Boudreau.

$7.000 chacun.

Le plus grand art d'un homme habile, c'est de cacher son habileté.

MEMBRES DU SENAT DU CANADA.

L'hon. J.-K. Kerr, président. ($4,000).

Pour la province de Québec. (24 membres).

Les honorables MM. ($2,500 par session).

Béïque, F.-L., Montréal.
Bolduc, Jos., St-Victor de Tring
Boyer, A., Montréal.
Casgrain, J.-P.-B., Montréal.
Choquette, P.-A., Québec.
Cloran, H.-J., Montréal.
David, L.-O., Montréal.
Dandurand, R., Montréal.
DeBoucherville, C.E.B., C.M.G., Boucherville.
Dessaules, G.-C., St-Hyacinthe.
Fiset, J.-B.-R., Rimouski.
Forget, L.-J., Montréal.
Godbout, J.-M.-D., St-François.
Landry, A.-C.-P.-R., Candiac.
Louis Lavergne, Arthabaska-ville.
Legris, J.-H., Louiseville.
MacKay, Robert, Montréal.
Mitchell, Wm., Drummondville.
Montplaisir, H., Trois-Rivières.
Owens, W., Montréal.
Shehyn, J., Québec.
Tessier, Jules, Québec.
Thibaudeau, A.-A., Montréal.
.. ..

Pour la province d'Ontario. (24 membres).

Beith, R., Bowmanville.
Belcourt, N.-A., Ottawa.
Bowell, sir Mackenzie, K.C.M.G., Belleville, Ont.
Campbell, A., Toronto.
Carling, sir J., K.C.M.G., London.
Cartwright, sir Richard, G.C.M.G., Ottawa.
Coffey, Thomas, London.
Cox, Geo.-A., Toronto.
Derbyshire, D., Brockville.
Edwards, W.-C., Rockland, Ont.
Frost, F.-T., Smith's Falls.
Gibson, W., Beamsville.
Jaffray, R., Toronto.
Jones, L.-M., Toronto.
Kerr, James-K., Toronto.
McHugh, Geo., Lindsay.
McLaren, P., Perth.
McMillan, Donald, Alexandria.
McMullen, Mount Forest.
Ratz, V., Parkhill.
Ross, W., Toronto.
Scott, R.-W., Ottawa.
Sullivan, M., Kingston.
Wilson, Dr J.-H., St-Thomas.

Pour la province de la Nouvelle-Ecosse. (10 membres).

Comeau, A.-H., Meteghan River
McDonald, Wm., Lit. Glace Bay
McKay, Thomas, Truro.
MacKeen, D., Halifax.
Miller, W., Arichat.
Power, L. G., Halifax.
Ross, W., Halifax.
. . . .

Membres du Sénat du Canada. — (Suite).

Pour la province du Nouveau-Brunswick. (10 membres).

Baird, G. T., Perth Centre.
Costigan, John, Edmunston.
Domville, James, Rothesay.
Gillmor, D., St-George.
Ellis, John-V., St-John.
King, Geo. G., Chipman.
McSweeney, Peter, Moncton.
Poirier, P., Shédiac.
Thompson, F.-P., Fredericton.
Wood, Josiah, Sackville.

Pour l'île du Prince-Edouard. (4 membres).

Macdonald, A.-A. Charlottetown.
. . . .
Robertson, James E., Montague
Yeo, John, Port Hill.

Pour la Colombie anglaise. (3 membres).

Bostock, H., Monte-Creek.
Macdonald, W.-J., Victoria.
Riley, George, Victoria.

Pour la province du Manitoba. (4 membres).

Chevrier, Noé, Winnipeg.
Kirchhoffer, J.-N., Brandon.
Watson, R., Portage-la-Prairie.
Young, F.-M., Killarney.

Pour la province de Saskatchewan. (4 membres).

Davis, T.-O., Prince-Albert.
Douglas, J.-M., Tantallon.
Prince, B. Battleford.
Ross, J.-H., Regina.

Pour la province d'Alberta. (4 membres).

DeVeber, L.-G., Lethbridge.
Lougheed, J.-A., Calgary.
Roy, P., Edmonton.
Talbot, P., Lacombe.

Greffier du Sénat: Samuel-E. St-Onge Chapleau. ($5,000).

MANIES DE GRANDS HOMMES.

Le fameux politicien irlandais Parnell n'aurait jamais bu une tasse de café dont le sucre aurait été remué en tournant la cuiller de gauche à droite.

Le grand Charles Dickens ne voyageait jamais sans une boussole, parce qu'à aucun prix il ne voulait coucher dans un lit qui ne fût pas orienté du nord au midi.

L'historien Macaulay, en allant par les rues, n'aurait jamais posé le pied sur l'interstice entre deux pavés.

Lord Roberts, le vainqueur des Boers, est convaincu qu'il a dû ses succès à l'envoi qui lui fut fait d'un vieux fer à cheval ramassé dans Trafalgar Square.

Ce sont évidemment là des restes de superstitions de nos ancêtres.

Les Romains, par exemple, avaient la grande préoccupation de chausser leur pied droit avant le gauche, sans quoi ils se croyaient exposés à toutes les mauvaises chances.

PROVINCE DE QUEBEC (population 1,620,974).

Le siège du gouvernement local est à **Québec**.

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour cinq ans par le gouverneur-général du Canada en conseil; d'un conseil exécutif de 9 membres, d'un conseil législatif de 24 membres nommés à vie, et d'une assemblée législative de 74 membres élus tous les cinq ans par le peuple; l'indemnité des membres du conseil législatif et de l'assemblée législative est de $1,500 par session.

Lieutenant-gouverneur (9e) : **L'hon. sir Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier, K. C. M. G.**, nommé le 15 **septembre** 1908. ($10,000).

Aide de camp: Capitaine Victor Pelletier.
Aide de camp-adjoint: Capt. A. de L. Panet.
Secrétaire particulier: Alp. Généreux.
Messager en chef: W.-T. Lannen.

Conseil exécutif, (formé en 1909).

L'honorable sir Lomer Gouin, premier ministre et procureur général ($7,000).
" P.-S.-G. MacKenzie, trésorier de la Province.
" Jérémie-L. Décarie, secrétaire et régistraire de la Province.
" Ls-Jules Allard, ministre des Terres et Forêts.
" John-C. Kaine, ministre sans portefeuille.
" Chs-R. Devlin, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.
" Ls-Alexandre Taschereau, ministre des Travaux Publics et du Travail.
" J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture.
" N.-P. Pérodeau, ministre sans portefeuille.
Greffier du Conseil exécutif: Gustave Grenier.

$6,000 chacun.

Conseillers législatifs. ($1,500).

Les honorables: Adélard Turgeon, orateur. ($3,000).

A. Bergevin, Montréal.
T. Berthiaume, Montréal.
C.-B. de Boucherville, Boucherville.
Geo. Bryson, jr., Fort Coulonge
Hector Champagne, St-Eustache.
T. Chapais, Québec.
E. Choquette, St-Hilaire.
N.-C. Cormier, Plessisville.
Chs-Eug. Dubord, Beauport.
N. Garneau, Ste-Foy.
Ed.-B. Garneau, Québec.
F.-E. Gilman, Montréal.
J. Girouard, Longueuil.
J. Lanctôt, St-Henri (Montréal).
Bl. Letellier, St-François.
Th.-P. Pelletier, Trois-Pistoles.
N. Pérodeau, Montréal.
J.-Damien Rolland, Montréal.
C.-J. Sharples, Québec.
Adélard Turgeon, Québec.
R. Turner, Québec (Montréal.
Ern. de Varennes, Waterloo.
. . . .

Greffier du Conseil législatif: R. Campbell.

Province de Québec. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES. Élus 26 octobre 1908.	LOCALE. Elus 8 juin 1908.
Argenteuil..	G.-H. Perley..	John Hay.. .. .. ..
Arthabaska..	Arthur Gilbert	P. Tourigny.. .. .. .
Bagot..	Joseph E. Marcile ..	F.-H. Daignault.. ..
Beauce..	Henri S. Béland, M.D.	Jos.-Arth. Godbout..
Beauharnois.. ..	L.-J. Papineau.. .. .	Arthur Plante.. .. ..
Bellechasse.. .. .	O.-E. Talbot..	Antoine Galipeault.
Berthier..	A. Ecrément..	Jos. Lafontaine.. ..
Bonaventure.. ..	L'hon Chas. Marcil . .	J.-H. Kelly.. .. .. ..
Brome..	L'hon. S.-A. Fisher..	W.-F. Vilas.. .. .. ..
Chambly..	Victor Geoffrion.. ..	E.-M. Désaulniers ..
Champlain..	P.-E. Blondin..	P.-C. Neault.. .. .. .
Charlevoix..	Rodolphe Forget.. ..	P.-D'Auteuil.. .. ..
Châteauguay.. ..	J.-P. Brown..	Honoré Mercier.
Chicoutimi & Saguenay	J. Girard..	H. Petit.. .. ..
Compton..	A.-B. Hunt..	A.-W. Giard.. .. ..
Deux-Montagnes..	J.-A.-C. Ethier..	Arthur Sauvé.. .. ..
Dorchester..	E. Roy..	A. Morriset.. .. .. ..
Drummond..	Arthur Gilbert	L'hon. L.-J. Allard ..
Gaspé..	L'hon. R. Lemieux.. .	J.-L. Perron .. .. ..
Hochelaga..	L.-A.-A. Rivet.. .. .	L'hon. J.-L. Décarie.
Huntingdon.. .. .	James A. Robb.. .. .	W.-H. Walker.. .. ..
Iberville..	(pas de représentant).	J.-A. Benoit.. .. .. .
Iles de la Madeleine..	(pas de représentant).	L.-A. Thériault.. .. .
Jacques-Cartier. .	F.-D. Monk..	Ph. Cousineau.. .. ..
Joliette..	Adélard Dubeau.. ..	J.-M. Tellier .. .. ..
Kamouraska.. ..	Ern. Lapointe..	L.-A. Dupuis.. .. ..
Labelle..	C.-B. Major..	(pas de représentant).
Lac St-Jean.. ..	(pas de représentant).	J.-B. Charbonneau.
Laprairie..	R. Lanctot..	E.-L. Patenaude.. ..
L'Assomption.. ..	P.-A. Séguin..	Walter Reed.. .. ..
Laval..	Chs.-A. Wilson.. ..	J.-W. Lévesque.
Lévis..	L.-A. Carrier..	J.-C. Blouin.. .. .. .
L'Islet..	Eugène Paquet.. .. .	L'hon. Jos.-Ed. Caron.
Lotbinière..	Edmond Fortier	J.-N. Francoeur.. ..
Maisonneuve.. ..	Alphonse Verville.. .	(Pas de représentant)
Maskinongé.. .. .	Horm. Mayrand.. ..	Geo. Lafontaine.. ..
Matane..	(pas de représentant).	Donat Caron.. .. ..
Mégantic..	F.-T. Savoie..	D.-H. Pennington.. ..
Missisquoi..	D.-B. Meigs..	Jos.-J.-B. Gosselin..
Montcalm..	D.-A. Lafortune, C.R.	Jos. Sylvestre.. .. ..
Montmagny.. .. .	Cyrias Roy..	Armand Lavergne.. .
Montmorency.. ..	Georges Parent.. .. .	L'hon. L.-A. Taschereau .. ..
Montréal, Sainte-Marie..	Médéric Martin.. ..	Napoléon Séguin.
Montréal, St-Jacques..	H. Gervais..	Clément Robillard ..
Montréal, St-Laurent..	R. Bickerdike..	John T. Finnie.. .. .
Montréal, St-Antoine..	H.-B. Ames..	C.-Ernest Gault.. ..
Montréal, Ste-Anne	C.-J. Doherty..	M.-J. Walsh.
Montréal, St-Louis	(pas de représentant).	G. Langlois.. .. .. .
Napierville..	R. Lanctot..	Cyprien Dorris .. ..
Nicolet..	Dr. Turcotte..	L'hon. Chs-R. Devlin.
Ottawa, comté.. ..	(pas de représentant).	F.-A. Gendron.. .. ..
Pontiac..	G.-F. Hodgins..	T.-C. Gaboury.. .. ..

Province de Québec. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Portneuf..	M.-S. Delisle..	L'hon. sir L. Gouin..
Québec, Centre.. .	A. Lachance..	Eugène Leclerc.
Québec, Ouest.. ..	Wm. Price..	L'hon. J.-C. Kaine..
Québec, Est.. .. .	T. H. sir W. Laurier.	L.-A. Létourneau.. ..
Québec, comté.. ..	J.-P. Turcotte..	C.-F. Delâge.. .. .. .
Richelieu..	Adélard Lanctot.. ..	L.-P.-P. Cardin .. ..
Richmond..	E.-W. Tobin..	P.-S.-G. MacKenzie..
Rimouski..	J. Aug. Ross, M.D...	P.-E. D'Anjou.. .. ..
Rouville..	L'hon. L.-P. Brodeur.	J.-E. Robert.
St-Hyacinthe.. ..	A.-M. Beauparlant..	Henri Bourassa.. ..
St-Jean..	Jos. Demers..	.. ..
St-Maurice..	L'hon. J. Bureau.. ..	G.-I. Delisle.. .. .. .
St-Sauveur..	(pas de représentant).	J.-A. Langlois .. ..
Shefford..	H.-E. Allen..	L.-P. Bernard.. .. ..
Sherbrooke..	A.-N. Worthington..	L'hon. P. Pelletier.
Soulanges..	Dr. Lortie..	J.-O. Mousseau.. ..
Stanstead..	Charles Lovell..	P.-A. Bissonnette.. .
Témiscouata.. ..	C.-A. Gauvreau.. .. .	N. Dion.. .. ..
Terrebonne..	Bruno Nantel..	L'hon. F.-J.-B. Prévost
Trois-Rivières.. ..	L'hon. J. Bureau.. ..	J.-A. Tessier.. .. ..
Vaudreuil..	Gustave Boyer.. .. .	H. Pilon.. .. ..
Verchères..	(pas de représentant).	A. Geoffrion.. .. .. .
Wolfe..	E.-W. Tobin..	N.-P. Tanguay.. .. .
Wright..	E.-B. Devlin..	(pas de représentant).
Yamaska..	J.-E.-O. Gladu..	Ed. Ouellette.. .. ..

Orateur des Communes: l'hon. Charles Marcil.
Greffier " " T.-B. Flint.
Orateur de l'Assemblée Législative: l'hon. P. Pelletier.
Greffier " " L.-G. Desjardins.

LA PROPAGATION DU SON EN HAUTEUR.

Des expériences aérostatiques ont prouvé que les sons émis à la surface de la terre se propagent à de grandes hauteurs dans l'atmosphère en gardant une intensité perceptible.

Le sifflet d'une locomotive s'étend à une hauteur de 10,000 pieds.

Le bruit d'un chemin de fer monte à 8,000 pieds.

Les cris d'une population, ainsi que le chant d'un coq, retentissent jusqu'à 5,000 pieds; le son d'une cloche résonne à la même hauteur.

La voix humaine parvient à 3,000 pieds.

CHARADE No 12.

Mon premier est un ordre.
Mon second est membre d'un ordre.
Mon tout est un désordre.

Voir réponse page 160

PROVINCE D'ONTARIO (population 2,167,978).

Le siège du gouvernement local est à **Toronto.**

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur-général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 11 membres, et d'une assemblée législative de 106 membres élus tous les 4 ans par le peuple. L'indemnité des membres est de $1,000 pour la session.

Lieutenant-gouverneur (9e) : **L'hon. John Morison Gibson,** nommé en 1908. ($10,000 par an).

Aide de camp et secrétaire officiel: Capt. D.-D. Young.

Secrétaires privés: MM. Fellowes et Gibson.

Conseil exécutif (formé en 1905).

L'hon. sir J.-P. Whitney, premier et président du Conseil.
" A.-J. Matheson, trésorier provincial.
" J.-J. Foy, procureur général.
" Frank Cochrane, ministre des Terres, Forêts et Mines.
" J.-O. Réaume, commissaire des Travaux publics.
" W.-J. Hanna, secrétaire provincial.
" R.-A. Pyne, ministre de l'Education.
" James-S. Duff, ministre de l'Agriculture.
" J.-S. Hendrie, ministre sans portefeuille.
" Adam Beck, " "
" Isaac-Benson Lucas, " "

Greffier du Conseil exécutif: J.-L. Capréol.

COMTÉS	COMMUNES. Élus 26 octobre 1908.	LOCALE. Élus 8 juin 1908.
Addington..	U. Wilson..	W.-J. Paul.. .. .. ..
Algoma, Est.. .. .	W.-R. Smyth..	Albert Grigg.
Algoma, Ouest.. .	A.-C. Boyce..	(pas de représentant).
Brant, Nord.. .. .	(pas de représentant).	J.-H. Fisher.. .. .. .
Brant, Sud..	L'hon. W. Paterson..	W.-S. Brewster.. ..
Brantford..	L. Harris..	.. ..
Brockville..	L'hon. G.-P. Graham.	Alb.-E. Donovan.
Bruce, Nord.. .. .	John Tolmie..	C.-M. Bowman.. .. ..
Bruce, Sud..	J.-J. Donnelly..	R.-E. Truax.. .. .. .
Bruce Centre.. ..	(pas de représentant).	Hugh Clark.. .. .. .
Carleton..	E. Kidd	R.-H. McElroy.. .. .
Dufferin..	John Best..	Ch.-R. McKeown.. ..
Dundas..	Andrew Broder.. ..	Sir J.-P. Whitney.. ..
Durham, Est.. ..	C.-J. Thornton..	J.-J. Preston.. .. ..
Durham, Ouest.. .	(pas de représentant).	J.-H. Devitt.. .. .. .
Elgin, Est..	David Marshall.. ..	C.-A. Brower.. .. ..
Elgin, Ouest.. ..	T.-W. Crothers.. .. .	F.-G. Macdiarmid.. ..
Essex, Nord.. ..	O.-J. Wilcox..	L'hon. J.-O. Réaume..
Essex, Sud..	A.-H. Clarke, K. C. ..	C.-N. Anderson.. .. .
Fort William et Lac-des-Bois.. .	(pas de représentant).	T.-S.-T. Smellie.. ..
Frontenac..	J.-W. Edwards.. .. .	John S. Gallagher.. .
Glengarry..	J.-A. McMillan.. .. .	D.-R. McDonald.. ..
Grenville..	J.-D. Reid..	G.-H. Ferguson.. ..
Grey, Centre.. ..	Th.-S. Sproule..	L'hon. Isaac B. Lucas.
Grey, Nord..	W.-S. Middlebro.. ..	L'hon. A.-G. MacKay.
Grey Sud..	H.-H. Miller..	D. Jamieson.. .. .. .

Province d'Ontario. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Haldimand	F.-R. Lalor	Jacob Kohler
Halton	D. Henderson	A.-W. Nixon
Hamilton, Ouest	T.-G. Stewart	L'hon. J.-S. Hendrie
Hamilton, Est	S. Barker	Allan Studholme
Hastings, Est	W.-B. Northrup	A.-A. Richardson
Hastings, Nord	(pas de représentant).	J.-W. Pearce
Hastings, Ouest	E.-G. Porter	J.-W. Johnson
Huron, Ouest	E.-N. Lewis	A.-H. Musgrove
Huron, Est	Dr. T. Chisholm	W. Proudfort
Huron, Sud	M.-Y. McLean	Henry Eilber
Kenora	(pas de représentant).	H.-A.-C. Machin
Kent, Ouest	A.-B. McCoig	G.-W. Sulman
Kent, Est	D.-A. Gordon	P.-H. Bowyer
Kingston	W. Harty	F.-W. Nickle
Lambton, Est	J.-E. Armstrong	R.-J. McCormick
Lambton, Ouest	Fred. F. Pardee	L'hon. W.-J. Hanna
Lanark, Nord	W. Thoburn	R.-F. Preston
Lanark, Sud	Hon. J.-G. Haggart	L'hon. A.-J. Matheson
Leeds	G. Taylor	J.-R. Dargavel
Lennox	U. Wilson	Th.-Geo. Carscallen
Lincoln	E.-A. Lancaster	Dr Elisha Jessop
London	Major Beattie	L'hon. Adam Beck
Manitoulin	(pas de représentant).	Robert R. Gamey
Middlesex, Est	Peter Elson	G.-W. Neeley
Middlesex, Nord	Alex. Smith	J.-W. Doyle
Middlesex, Ouest	D.-C. Ross	J.-C. Elliott
Monck	(pas de représentant).	J.-A. Ross
Muskoka	Wm. Wright	A.-A. Mahaffy
Nipissing	Geo. Gordon	Henry Morel
Norfolk, Nord	(pas de représentant).	H.-P. Innes
Norfolk, Sud	Alex. McCall	A.-C. Pratt
Northumberland, E	C.-L. Owen	S.-G.-M. Nesbitt
Northumberland, O	J.-B. McColl	Samuel Clarke
Ontario, Nord	S.-S. Sharpe	Wm-H. Hoyle
Ontario, Sud	F.-L. Fowke	Ch. Calder
Ottawa	H.-B. McGiverin	D.-J. McDougal
	A. Allard	A.-E. Fripp
Oxford, Nord	E.-W. Nesbitt	And. Mackay
Oxford, Sud	M.-S. Schell	T.-R. Mayberry
Parry Sound	James Arthurs	John Galna
Peel	R. Blain	Sam. Charters
Perth, Nord	J.-P. Rankin	James Torrance
Perth, Sud	G.-H. McIntyre	Val. Stock
Peterborough, Est	J.-A. Sexsmith	James Thompson
Peterborough, O	J.-R. Stratton	T.-E. Bradburn
Port Arthur & R.R.		J.-J. Carrick
Prescott	Ed. Proulx	G.-H. Pharand
Prince-Edward	M. Currie	R.-A. Norman
Rainy River	J. Conmee	W.-A. Preston
Renfrew, Nord	Gerald-V. White	N. Reid
Renfrew, Sud	Thomas A. Low	T.-W. McGarry
Russell	L'hon. C. Murphy	D. Racine
Sault Ste-Marie	(pas de représentant).	W.-H. Hearst
Simcoe, Est	M. Chew	J.-B. Tudhope
Simcoe, Nord	J.-A Currie	Hon. J. Stoddart Duff
Simcoe, Sud	H. Lennox	A. Ferguson
Simcoe, Centre	(pas de représentant).	A.-B. Thompson
Stormont	Robert Smith	W.-J. McCart
Sturgeon Falls	(pas de représentant).	A.-A. Aubin
Sudbury	(pas de représentant).	L'hon. F. Cochrane
Témiscamingue	(pas de représentant).	R.-T. Shillington

Province d'Ontario. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Toronto, Sud, ...	A.-C. Macdonell.. ..	L'hon. J.-J. Foy.. . G.-H. Gooderam.. .
Toronto, Nord.. ..	L'hon. Geo.-E. Foster.	Wm.-K. McNaught.. John Shaw.. .. ..
Toronto, Est.. ..	Jos. Russell..	L'hon R.-A. Pyne... T.-R. Whitesides..
Toronto, Ouest.. .	E.-B. Osler..	L'hon. T. Crawford. W.-D. McPherson..
Toronto, Centre..	Ed. Bristol..	(pas de représentant).
Victoria & Haliburton..	S. Hughes..	R.-M. Mason.
Victoria, Ouest.. .	(pas de représentant).	Samuel J.-Fox.. .. ..
Waterloo, Nord..	L'hon. W.-L.-M. King.	H.-G. Lackner.. .. .
Waterloo, Sud.. ..	G.-A. Clare..	Geo. Pattinson.. .. .
Welland..	W.-M. Germain.. .. .	E.-E. Fraser. .. .. .
Wellington, Est..	(pas de représentant).	J.-J. Craig.. .. .. ..
Wellington, Ouest,	A.-M. Martin..	James McEwing.. ..
Wellington, Sud..	H. Guthrie..	.. ..
Wentworth, Nord..	W.-O. Seeley..	G.-C. Wilson.. .. ..
Wentworth, Sud..	(pas de représentant).	Daniel Reed.. .. ..
York, Est..	W.-F. Maclean.. .. .	A. McCowan.. .. ..
York, Nord.. .. .	Hon. A.-B. Aylesworth	T.-H. Lennox.. .. ..
York, Ouest.. .. .	Thos. Wallace..	Forbes Godfrey.. ..

Orateur de l'Assemblée législative: l'hon. Thomas Crawford.
Greffier " " Arthur-H. Sydere.
Sergent-d'armes " " F.-J. Glackmeyer.

VARIETES.

En wagon.

Deux messieurs sont seuls, en face l'un de l'autre.

Le premier, désirant fumer, tire un cigare de sa poche, et le montrant, avec une exquise politesse:

—Vous permettez?

—Parfaitement... Je vous remercie beaucoup, répond l'autre en prenant le cigare et en l'allumant.

Il était sourd.

Un jeune homme qui a beaucoup vécu se décide à faire une fin et se marie.

—J'espère bien, mon cher gendre, lui dit sa belle-mère le jour de la noce, que maintenant vous ne ferez plus de bêtises?

—Oh! chère maman, répond le gendre avec vivacité, je vous promets que celle-ci sera la dernière.

Sur un album:

"Il en est des femmes comme des monnaies, plus elles sont fausses, plus elles s'efforcent de paraître bonnes."

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE,

(population, 459,574).

Le siège du gouvernement local est à **Halifax.**

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé pour 5 ans, par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 8 membres, d'un conseil législatif de 21 membres, nommés à vie, et d'une assemblée législative de 38 membres, élus tous les 5 ans par le peuple.

Lieutenant-gouverneur (11e):—**L'hon. James D. McGregor**, nommé en 1910. ($9,000).

Secrétaire privé: Alester Fraser, B.A., LL.B.

Aide de camp: major Allan-W. Duffus.

Conseil exécutif.

L'hon. Geo.-H. Murray, premier et secrétaire provincial.
" A.-K. MacLean, procureur général et com. des Terres.
" Ch.-Chisholn, comm. des T. P. et des Mines.
" H.-S. LeBlanc, ministre sans portefeuille.
" D. McPherson, " "
" J.-M. Mack, " "
" O.-T. Daniels, " "
" James McDonald, " "
" B.-F. Pearson.

Greffier: J.-F. Mathers, LL.B.

Conseillers législatifs.

L'hon. M.-H. Goudge, président.

L'hon. Isidore Leblanc.
" Jason-M. Mack.
" R. Drummond.
" John McNeil.
" W.-B. Smith.
" William-H. Owen.
" M.-H. Goudge.
" Amos-B. Etter.
" Geo.-G. Sanderson.
. . . .

L'hon. G.-C. Whitman.
" C.-N. Cummings.
" H.-M. Robichaud.
" A.-P. Welton.
" J.-E. Corbett.
" J.-N. Armstrong.
" W.-F. McCurdy.
" Geo.-J. Troop.
" W.-D.-R. Cameron.
. . . .

Greffier: J.-Frank Outhit.

COMTÉS.	COMMUNES(26 oct. 1908)	LOCALE(20 juin 1906.)
Annapolis..	S.-W. Pickup..	L'hon. O.-T. Daniels J.-A. Bancroft.. ..
Antigonish..	Wm. Chisholm..	L'hon. Ch.-P. Chisholm. F.-R. Trotter.. .. ..
Cap-Breton, N. ..	D.-D. MacKenzie.. ..	A.-S. Kendall.. .. ..
Cap-Breton, S. .. .	J.-W. Madden..	N.-J. Gillis.. .. .. ..
Colchester..	John Stanfield..	Davidson Hill.. .. L'hon. B.-F. Pearson
Cumberland.. .. .	E.-N. Rhodes..	E.-B. Paul.. .. .. .. J.-H. Livingston ..
Digby..	Ch. Jameson	Angus Gidney.. .. J.-W. Comeau.. ..

Province de la Nouvelle-Ecosse. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES.	LOCALE.
Guysborough.. ..	J.-H. Sinclair..	Wm. Whitman.. .. J.-F. Ellis.. .. .. .
Halifax..	R.-L. Borden.. .. .. A.-B. Crosby..	G.-E. Faulkner.. .. L'hon. D. McPherson R.-E. Finn.. .. ..
Hants..	J.-B. Black..	A. Parsons.. .. .. James O'Brien.. ..
Inverness..	A.-W. Chisholm.. ..	L'hon. J. Macdonald C.-E. MacMillan ..
Kings..	Sir F.-W. Borden.. ..	B.-H. Dodge.. .. . C.-A. Campbell. ..
Lunenburg..	John-D. Sperry	C.-U. Mader.. .. .. L'hon. A.-K.McLean
Pictou..	E.-M. Macdonald.. ..	R.-M. McGregor .. A.-C. Baillie.. .. . Robert-H. McKay.
Queens..	L'hon. W.-S. Fielding.	Rév. C.-F. Cooper.. W.-L. Hall .. .. ..
Richmond..	J.-W. Kyte..	Félix Landry.. .. . C.-P. Bissett.. .. .
Shelburne..	L'hon. W.-S. Fielding.	Robert Irwin.. .. . M.-H. Nickerson...
Victoria..	(pas de représentant).	A.-A. Buchanan .. L'hon. G.-H. Murray
Yarmouth..	B.-B. Law......	L'hon. H.-S.LeBlanc E.-H. Armstrong...

Orateur de l'Assemblée législative: l'hon. G. E. Faulkner.
Greffier " " Wm-A. Dickson.
Assistant-Greffier: R.-P. Phalen.
Sergent-d'armes: M. McAskill.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK,

(population, 331,120).

Le siège du gouvernement local est à **Frédéricton.**

Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur nommé pour 5 ans par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 7 membres, et d'une assemblée législative de 46 membres élus tous les 4 ans par le peuple.

Lieut.-gouverneur (12e) : **L'hon. Lemuel-John Tweedie,** K.C., LL.D., nommé en 1907. ($9,000 par an).

Aides de camp: les lieut.-col. H.-H. McLean, D.-B.-F. Mackenzie.

Secrétaire privé: R.-S. Barker.

Conseil exécutif (formé en 1908).

L'hon. J.-D. Hazen, premier et procureur général.
" James-K. Flemming, secrétaire provincial.
" John Morrissy, min. des Travaux publics.
" W.-C.-H. Grimmer, inspecteur général.
" David Landry, M. D., ministre de l'Agriculture.
" Harry-F. McLeod, solliciteur général.
" **Robert Maxwell, ministre sans portefeuille et président du Conseil.**

Province du Nouveau-Brunswick. — (Suite).

COMTÉS.	COMMUNES (26 oct. 1908)	LOCALE (3 mars 1908)
Albert..	G.-H. McAllister.. ..	W.-B. Dickson.. .. G.-D. Prescott.. ..
Carleton..	F.-B. Carvell..	L'hon. J.-K. Flemming.. .. .. G.-W. Upham. Donald Munro.. ..
Charlotte..	F.-W. Todd..	L'hon. W.-C.-H. Grimmer.. .. .. L'hon. G.-J. Clarke. Thomas A. Hartt.. H.-I. Taylor, M.D...
Gloucester..	O. Turgeon..	J.-P. Byrne.. .. .. A. Sormany, M.D. .. S.-R. Léger.. .. ..
Kent..	O.-J. LeBlanc..	L'hon. D.-V. Landry T.-J. Bourque, M.D. J. Sheridan.. .. ..
Kings..	G.-H. McAllister.. ..	F.-M. Sproule. J.-A. Murray.. .. . Geo.-B. Jones.. ..
Madawaska..	(pas de représentant).	Ch.-L. Cyr.. .. .. . J.-W. Baker.. .. ..
Northumberland..	W.-S. Loggie..	L'hon. John Morrissy.. .. .. John-P. Burchill. W.-L. Allain.. .. . D. MacLachlan.. ..
Queen's..	H.-H. McLean..	H.-W. Woods.. .. . Art.-R. Slipp.. .. .
Restigouche.. .. .	James Reid..	C.-H. LaBillois.. .. Wm. Currie.. .. ..
St-Jean, Ville.. ..	Dr. J.-W. Daniel.. ..	L'hon. R. Maxwell.. J.-E. Wilson.. .. .. J.-P. McInerney, M.D
St-Jean, Ville et Comté..	L'hon. W. Pugsley..	W.-F. Hatheway.. James Lowell .. .. Allister F. Bentley
Sunbury et Queen's	H.-H. McLean..	L'hon. J.-D. Hazen. Parker Glasier.. ..
Victoria..	P. Michaud..	J.-F. Tweeddale.. . James Burgess, jr.
Westmoreland.. ..	H.-R. Emmerson.. ..	C.-W. Robinson.. . F.-J. Sweeney.. .. Arthur B. Copp.. . C.-M. Léger.. .. ..
York..	O.-S. Crocket	L'hon. H.-F. McLeod.. .. .. James K. Pinder.. John A. Young.. .. Th. Robison.

Greffier: Henry B. Rainsford. Orateur: l'hon. G.-J. Clarke.
Assist.-greffier: G.-Y. Dibblee. Chapelain: Rév. James Wesley McConnell.
Sergt-d'armes: H.-C. Rutter.

Les bons mouvements ne sont rien s'ils ne deviennent de bonnes actions.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD,

(population, 103,258).

Le siège du gouvernement est à Charlottetown.

Cette province est entrée dans la confédération le 1er juillet 1873, son gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif de 9 membres, et d'une chambre d'assemblée de 30 membres.

Lieutenant-gouverneur (8): **L'hon. Benj. Rogers**, nommé en 1910. ($9,000). Secrétaire privé:..............

Aides de camp: Lt.-Col. F.-S. Moore et Lt.-Col. J.-B. Mellish.

Conseil exécutif.

L'hon. F.-L. Haszard, premier et procureur général.
" **John Richards**, secrétaire-trésorier provincial, et com. de l'Agriculture.
" J.-H. Cummiskey, commissaire des Travaux publics.
" **Geo.-E. Hughes**, membres du Conseil, sans portefeuille.
" **Benjamin Gallant**, " "
" **Jas.-D. McInnis**, " "
" Joseph Read " "
" **John McMillan**, " "
" **Lauchlin McDonald**, " "

Greffier: Arthur Newberry.

Chambre locale (18 nov. 1908).

Orateur: L'hon. Albert-E. Douglas, M. D.

King, 1er		L'hon. L. McDonald, J. McLean.
King, 2e		" J.-D. McInnis, R.-N. Cox.
King, 3e		" J.-A. McDonald, Dewar.
King, 4e		" M. McKinnon, A.-P. Prowse.
King, 5e		" John-A. Matheson, A.-J. McDonald.
Prince, 1er	district	l'hon. Benj.-T. Gallant, John Agnew.
Prince, 2e	"	l'hon. A. McWilliams, J.-W. Richards.
Prince, 3e	"	H.-D. Dobie, A.-E. Arsenault.
Prince, 4e	"	M.-C. Delaney, Jas. Kennedy.
Prince, 5e	"	l'hon. J.-E. Wyatt, J.-A. McNeil.
Queen, 1er	"	M. Kennedy, C.-W. Crosby.
Queen, 2e	"	John McMillan, W. Laird.
Queen, 3e	"	l'hon. J.-H. Cummiskey, H.-J. Palmer.
Queen, 4e	"	l'hon. F.-L. Haszard, D.-P. Irving.
Queen, 5e	"	l'hon. G.-E. Hughes, Jas. Warburton, M.D.

R.-H. Montgomery, écr., greffier de l'Assemblée législative.

Chambre des communes.

King, A. L. Fraser.
Prince, J.-W. Richards.
Queen, A.-B. Warburton.
" L.-E. Prowse.

—Qui paye ses dettes s'enrichit.
—C'est un bruit que les créanciers font courir.

PROVINCE DU MANITOBA, (population 500,000).

Le siège du gouvernement est à **Winnipeg.**

Etabli le 15 juillet 1870, par proclamation royale.

La province du Manitoba n'est qu'une faible portion des territoires du Nord-Ouest. Son gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un conseil exécutif. actuellement de 6 membres, d'une chambre d'assemblée de 41 membres. Elle a 4 représentants au Sénat, et 10 à la Chambre des Communes.

Lieut.-gouverneur (8e) : **L'hon. sir D.-H. McMillan,** K. C. M. G., nommé en 1900. ($10,000 par an).

Aide de camp: Capt. Killam.

Secrétaire privé: Capt. G.-M. Thompson.

Conseil exécutif, (formé en 1907).

L'hon. R.-P. Roblin, premier, président du Conseil, ministre de l'Agriculture et de l'Immigration, commissaire des Terres. ($6,000).
" H. Armstrong, trésorier provincial. ($5,000).
" Colin-H. Campbell, procureur général. ($5,000).
" G.-R. Coldwell, ministre de l'éducation et commissaire municipal. ($5,000).
" Robert Rogers, ministre des Travaux publics et commissaire des Chemins de fer. ($5,000).
" James-H. Howden, secrétaire-provincial. ($5,000).

Greffier du Conseil exécutif: M. McLean.

Chambre locale. (Elus le 11 juillet 1910).

Orateur: l'hon. James Johnson.

Arthur, A.-M. Lyle.
Assiniboia, Aimé Bénard.
Avondale, James Argue.
Beautiful-Plains, l'hon. Jas.-H. Howden.
Birtle, Geo.-J.-H. Malcolm.
Brandon (ville), l'hon. R.-A. Coldwell.
" Sud, A.-H. Carroll.
Carillon, Albert Préfontaine.
Cypress, George Steel.
Dauphin, J.-G. Harvey.
Deloraine, J.-C.-W. Reid.
Dufferin, l'hon. R.-P. Roblin.
Emerson, D.-H. McFadden.
Gilbert-Plains, S. Hughes.
Gimli, B.-L. Baldwinam.
Gladstone, J.-W. Armstrong.
Hamiota, W. Ferguson.
Kildonan-St-Andrews, Orton S. Grain.
Killarney, George Lawrence.
Lakeside, C.-D. McPherson.
Landsdowne, J.-C. Norris.
La Vérandrye, W. Molloy.
Manitou, l'hon. Robert Rogers
Minnesola, J.-W. Thompson.
Morden, B.-J. McConnell.
Morris, l'hon. C.-H. Campbell.
Mountain, J.-B. Baird.
Norfolk, R.-F. Lyons.
Portage-la-Prairie, l'hon. Hugh Armstrong.
Rhineland, V. Winkler.
Rockwood, Isaac Riley.
Russell, A.-L. Bonnycastle.

Province du Manitoba. — (Suite).

St-Boniface, Jos. Bernier.
Springfield, Donald A. Ross.
Swan River, D.-D. McDonald.
Turtle Mountain, l'hon. Jas. Johnson.
Virden, H. Simpson.
Winnipeg Centre, Thos. W. Taylor.
Winnipeg Nord, S.-H. Green.
" Sud, L. McMeans.
" Ouest, T.-H. Johnson.

Greffier de l'Assemblée législative: A.-H. Corelli.

Chambre des Communes.

Brandon, l'hon. C. Sifton.
Dauphin, Glen. Campbell.
Lisgar, W.-H. Sharpe.
Macdonald, W.-D. Staples.
Marquette, W.-J. Roche.
Portage-la-Prairie, A.-E. Meighen.
Provencher, J.-P. Milloy.
Selkirk, G.-H. Bradbury.
Souris, Dr F.-L. Schaffner.
Winnipeg (ville), Alex. Haggart.

PROVINCE DE LA COLOMBIE ANGLAISE,

(population 190,000).

Cette province est entrée dans la confédération le 20 juillet 1871.

Le siège du gouvernement est à **Victoria**. Le gouvernement se compose d'un lieutenant-gouverneur, nommé par le gouverneur général du Canada en conseil, d'un conseil exécutif de 6 membres, d'une assemblée législative de 42 membres élus par le peuple et de 7 membres à la Chambre des Communes. L'indemnité des membres est de douze cents dollars par session.

Lieut.-gouverneur (9e) : L'hon. Thomas-Wilson Paterson, nommé en 1909. ($9,000 par an).

Secrétaire privé: H.-J.-S. Muskett.

Conseil exécutif (1909).

L'hon. Richard McBride, K. C., premier et ministre des Mines.
" A.-E. McPhillips, président du Conseil.
" Henry-Esson Young, M.D., LL.D., secrétaire provincial et ministre de l'Education.
" W.-J. Bowser, procureur général.
" W.-R. Ross, ministre des Terres.
" Price Ellison, ministre des Finances et de l'Agriculture.
" Th. Taylor, ministre des Travaux Publics.

Chambre locale (Elus le 25 novembre 1909).

Orateur: l'hon. D. MacEwen Eberts, K. C.

Alberni, — H.-C. Brewster.
Atlin, — L'hon. Henry-Esson Young, M. D.
Cariboo, — Michael Callahan, M.D.
John-Anderson Fraser.
Chilliwhack, — Samuel-Arthur Cawley.

Province de la Colombie anglaise. — (Suite).

Columbia, — H.-G. Parson.
Comox, — Michael Manson.
Cowichan, — William-Henry Hayward.
Cranbrook, — Thomas-Donald Caven.
Delta, — Francis-James-A. MacKenzie.
Dewdney, — W.-J. Manson.
Esquimalt, — John Jardine.
Fernie, — l'hon. Wm-Roderick Ross, K.C.
Grand-Forks, — Ernest Miller.
Green-Wood, — John-Robert Jackson.
Islands, — l'hon. A.-E. McPhillips, K.C.
Kamloops, — James-Pearson Shaw.
Kaslo, — N.-F. MacKay.
Lillooet, — Archibald Macdonald.
Nanaïmo (cité), — J.-H. Hawthornthwaite.
Nelson (cité), — Harry Wright.
Newcastle, — Parker Williams.
New-Westminster (cité), — Thomas Gifford.
Okanagan, — l'hon. Price Ellison.
Revelstoke, — l'hon. Thomas Taylor.
Richmond, — l'hon. Francis-C. Carter-Cotton.
Rossland (cité), — William-Robert Braden.
Saanich, — l'hon. D.-MacEwen Eberts, K. C.
Similkameen, — Lytton-Wilmot Shatford.
Skeena, — William Manson.
Slocan, — William Hunter.
Vancouver (cité), — Chs.-E. Tisdall, G.-A. McGuire, D.D.S., H.-H. Watson, l'hon. W.-J. Bowser, A.-H.-B. Macgowan.
Victoria (cité), — H.-F.-W. Behnsen, F. Davey, l'hon. R. McBride, K. C., H.-B. Thomson.
Yale, — l'hon. Richard McBride.
Ymir, — J.-H. Schofield.
Greffier de l'Assemblée législative: Thornton Fell.

Chambre des communes.

Comox-Atlin, — l'hon. William Templeman.
Kootenay, — A.-S. Goodeve.
Nanaïmo, — Ralph Smith.
New-Westminster, — J.-D. Taylor.
Vancouver, (ville), — Geo.-H. Cowan.
Victoria, — G.-H. Barnard.
Yale-Cariboo, — Martin Burrell.

Oblige, si tu le peux, même les gens que tu ne connais pas. Se ménager des amis par ses bienfaits vaut mieux que de gagner un trône.

PROVINCE DE SASKATCHEWAN, (population 91,279).

Le siège du gouvernement est à **Regina.**

La province de Saskatchewan comprend toute cette partie des Territoires, bornée au nord par le soixantième degré de latitude; à l'ouest, par le quatrième méridien principal; au sud, par la ligne internationale, et à l'est, par la limite ouest de la province du Manitoba, et cette même limite produite jusqu'au soixantième degré de latitude.

Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un Conseil exécutif et d'une Assemblée législative de 41 membres élus par des divisions électorales. La province a quatre sénateurs, et dix membres à la Chambre des Communes.

Lieutenant-gouverneur (2e): **L'hon. George-W. Brown,** nommé en 1910. ($7,000 par an).

Secrétaire: A.-W.-J. Bourget.

Conseil exécutif, (formé en septembre 1905).

L'hon. Walter Scott, premier, président du Conseil et ministre des Travaux publics.
" W.-F.-A. Turgeon, procureur général.
" James-Alexander Calder, trésorier provincial, ministre de l'Education, des chemins de fer, télégraphes et téléphones.
" William-Richard Motherwell, ministre de l'Agriculture et secrétaire provincial.
" A.-P. McNab, ministre des affaires municipales.

Greffier du Conseil: J.-W. McLeod.

Chambre locale. (Elus le 14 août 1908).

Orateur: l'hon. W.-C. Sutherland.

Athabaska, J.-O. Nolin.
Arm River, Geo. A. Scott.
Battleford Sud, S.-S. Simpson.
Battleford Nord, D.-M. Finlayson.
Cannington, J.-D. Stewart.
Canora, J.-D. Robertson.
Duck Lake, l'hon. A. Turgeon.
Estevan, G.-A. Bell.
Francis, J.-J. Stevenson.
Hanley, J.-W. McNeil.
Humboldt, l'hon. W.-R. Motherwell.
Kinistino, G.-H. Johnston.
Last Mountain, T.-A. Anderson
Lloydminister, H.-C. Lisle.
Maple Creek, D.-J. Wylie.
Milestone, A. S. Whitmore.
Moose Jaw Cité, J.-H. Wellington.
Moose Jaw Comté, J.-A. Sheppard.
Moose Mountain, W. Elliott.
Moosomin, Alex. S. Smith.
Pelly, J.-K. Johnston.
Pheasant Hills, Henry Willway
Pipestone, A.-B. Gillis.
Prince-Albert Cité, J.-E. Bradshaw.
Prince-Albert Comté, S.-J. Donaldson.
Qu'Appelle Nord, J.-A. McDonald.
Qu'Appelle Sud, F.-W.-G. Haultain.
Redberry, Geo. E. Langley.
Regina Cité, J.-F. Bole.
Régina Comté, F.-C. Tate.
Rosthern, Gerhard, Ens.
Saltcoats, l'hon. J.-A. Calder.
Saskatoon Cité, l'hon. A.-P. McNab.

Province de Saskatchewan. — (Suite).

Saskatoon Comté, l'hon. W.-C. Sutherland.
Souris. Robert Riddell.
Swift Current, l'hon. Walter Scott.
Touchwood, G.-M. Atkinson.
Vonda, A.-F. Totzke.
Wadena, H.-C. Pierce.
Weyburn, R.-M. Mitchell.
Yorkton, T.-H. Garry.

Greffier de l'Assemblée législative: S. Spencer Page.

Chambre des Communes.

Assiniboia, J.-G. Turriff.
Battleford, A. Champagne.
Humboldt, D.-B. Neely.
Mackenzie, Dr E.-L. Cash.
Moosejaw, W.-E. Knowles.
Prince-Albert, W.-W. Rutan.
Qu'Appelle, R.-S. Lake.
Regina, W.-M. Martin.
Saltcoats, Th. McNutt.
Saskatoon, Geo.-E. McGraney.

LA PUISSANCE DE L'IMAGINATION.

Une femme de la campagne, qui s'imaginait que sa vue commençait à baisser, rencontre un jour, en revenant du marché, un marchand de lunettes. Celui-ci, espérant faire une vente, l'aborde et lui dit:

—Madame, je vois que vos yeux sont fatigués, affaiblis, achetez-moi donc des lunettes, cela reposera votre vue et vous fera voir plus clair.

La bonne femme se laissa convaincre et essaya des lunettes à travers lesquelles elle voyait les objets brouillés. Elle en essaya plusieurs autres, mais sans obtenir un meilleur succès.

Devant cette déception, le colporteur a l'idée d'un stratagème. Il sort une nouvelle paire de lunettes.

—Tenez, essayez encore celles-ci, si elles ne vous satisfont pas, il faudra renoncer à y voir clair.

Et, disant ces mots, le malin commerçant lui assujettit les lunettes sur le nez.

Cette fois-ci, la paysanne se montre satisfaite. Elle y voit comme à vingt ans. Aussi, sans hésitation, elle conclut le marché.

Aussitôt rentrée à la ferme, elle fait part à son mari de son acquisition, lui montre les lunettes. Le brave homme les examine et s'aperçoit qu'elles n'ont pas de verres.

ENIGME No 7.

Qu'est-ce qui change à chaque seconde pour chacun de nous?

Voir réponse page 130.

PROVINCE D'ALBERTA, (population 73,022).

Le siège du gouvernement est à **Edmonton.**

La province d'Alberta comprend toute cette partie des Territoires, bornée au nord par le soixantième degré de latitude nord; à l'ouest, par la ligne Colombie anglaise; au sud, par la ligne internationale, et à l'est, par le quatrième degré principal.

Le gouvernement local se compose d'un lieutenant-gouverneur, d'un Conseil exécutif et d'une Assemblée législative de 41 membres élus par des divisions électorales. La province a droit à quatre sénateurs, et à 7 membres à la Chambre des Communes.

Lieutenant-gouverneur (1er) : L'hon. Geo.-H.-V. Bulyea, nommé en 1905; renommé pour un second terme en 1910, Secrétaire: G.-H. Babbitt.

Conseil exécutif (1910).

L'hon. A.-L. Sifton, premier, président du Conseil, trésorier provincial et ministre des Travaux publics.
" Charles-R. Mitchell, procureur général et ministre de l'Education.
" A.-J. McLean, secrétaire provincial.
" Duncan Marshall, ministre de l'Agriculture.

Greffier du Conseil exécutif: M.-J. Macleod.

Chambre locale. (Elus le 22 mars 1909).

Orateur: l'hon. Chas-W. Fisher.

Alexandra, A.-B. Moore.
Athabaska, J.-D. Côté.
Calgary, W.-H. Cushing, R.-B. Bennett.
Camrose, G.-P. Smith.
Cardston, J.-W. Woolf.
Claresholm, M. McKenzie.
Cochrane, l'hon. C.-W. Fisher.
Didsbury, J.-E. Stauffer.
Edmonton, C.-W. Cross, J.-A. McDougall.
Gleichen, A.-J. McArthur.
High River, L.-M. Roberts.
Innisfail, John-A. Simpson.
Lac Ste-Anne, Peter Gunn.
Lacombe, W.-F. Puffer.
Leduc, R.-T. Telford.
Lethbridge, W.-A. Buchanan.
Lethbridge District, l'hon. A. J. McLean.
Macleod, R. Patterson.
Medicine Hat, l'hon. C.-R. Mitchell.
Nanton, J.-W. Clendenning.
Okotoks, Geo. Hoadley.
Olds, l'hon. Duncan Marshall.
Pakan, P.-E. Lessard.
Peace River, J.-K. Cornwall.
Pembina, H.-W. McKenny.
Pincher Creek, Dr. Warnock.
Ponoka, Dr. W.-A. Campbell.
Red Deer, E. Michener.
Rocky Mountain, C.-M. O'Brien.
Sedgewick, Ch. Stuart.
St-Albert, L. Boudreau.

Province d'Alberta (suite).

Stettler, Robert Shaw.
Stony Plains, J.-A. McPherson.
Strathcona, A.-C. Rutherford.
Sturgeon, J.-R. Boyle.
Vegreville, J.-B. Holden.
Vermillion, l'hon. A.-L. Sifton.
Victoria, F.-A. Walker.
Wetaskiwin, Chs.-A. Olin.

Greffier de l'Assemblée législative: J.-R. Cowell.

Chambre des Communes.

Calgary, M.-S. McCarthy.
Edmonton, l'hon. F. Oliver.
Macleod, John Herron.
Medicine Hat, C.-A. Magrath.
Red Deer, Dr M. Clark.
Strathcona, J.-M. Douglas.
Victoria, W. H. White.

NOTRE ARGENT.

Il ne s'appelle jamais "argent". Chaque catégorie le nomme de façon différente.

Le banquier dit: mes fonds.
Le prince: ma dotation.
L'ouvrier dit: ma paye, mon salaire.
Le troupier: mon prêt.
Le marin: ma solde.
La jeune fille: ma dot.
L'employé: mes appointements, ou émoluments.
Le commerçant: mes bénéfices.
Le fonctionnaire: mon traitement.
L'administrateur: mes jetons.
L'avocat et le médecin: mes honoraires.
Le boursier: ma commission.
Le directeur de journal: ma subvention.
Le capitaliste: mes revenus.
L'artiste dramatique: mes feux.
Le domestique: mes gages.
L'héritier: mon legs.
L'ouvreuse: mes petits bénéfices.
Le rentier: mes rentes.
Le député ou sénateur: mon indemnité.
Le propriétaire: ma fortune.
Le professeur de musique: mes cachets.
Le gamin: mes picaillons.
Le conseiller municipal: mes frais de voiture.
Le retraité: ma pension.
Le moine: ma prébende.
Le pape: mon denier de Saint-Pierre.
Le roi: ma liste civile.
Le prodigue, enfin, appelle "espérances" l'argent qu'il n'a pas encore.

TERRITOIRE DU YUKON (Population 9,000).

Le siège du gouvernement est à **Dawson.**

Le district du Yukon a été constitué et déclaré territoire séparé sous le nom de Territoire du Yukon, par chap. 6 des Actes du Parlement du Canada, 1898, et amendé par le chap. 11, Actes de 1899. Le premier commissaire a été nommé par un arrêté du conseil, en date du 4 juillet 1898.

Le premier représentant au Parlement fédéral a été élu le 2 décembre 1902, conformément au chapitre 34, Acte 2, Edouard VII.

Son gouvernement est actuellement composé d'un commissaire, d'un Conseil exécutif de dix membres élus par des divisions électorales tous les trois ans, et d'un représentant au parlement fédérale.

Commissaire (2e): **l'hon. Alexander Henderson,** K.C.B.A., nommé en juin 1907.

Officier-Commandant.— (Police Montée): Major Z.-T. Wood.
Commissaire de l'Or: F.-X. Gosselin.
Assistant-Commissaire de l'Or (Whitehorse): R.-C. Miller.
Registraire: N. Laliberté.
Aviseur légal: E.-C. Senkler.
Secrétaire: C.-B. Burns.

Conseil exécutif. (Elus en 1909).

Orateur: l'hon. Robert Lowe.
Bonanza, — Frank McAlpine et R.-L. Ashbough.
Dawson-Nord, — Charles Bossuyt et A.-W.-H. Smith.
" Sud, — George Black et James-W. Murphy.
Klondike, — Max. Landreville et Angus-W. McLeod.
White-Horse, — Robert Lowe et W.-L. Phelps.

Chambres des Communes.

Yukon, — F.-T. Congdon, K. C.

On trouve qu'aéroplane est un mot un peu long et que "flyers" est un mot trop anglais. On voudrait mieux pour désigner les nouveaux appareils de locomotion.

On propose aéroplane, aérauto, planeur, avis, autocelle, alérion, etc.

Alérion est évidemment le plus harmonieux des vocables proposés. Mais n'est-il pas probable que l'usage consacrera *aéro*, comme il a consacré *auto?*

—Le meilleur usage que l'on puisse faire de son esprit est de s'en défier. (Fenelon).

TERRITOIRE DU YUKON (suite).

Départements.

Travaux publics.—S.-A.-D. Bertrand, surintendant; D.-R. MacFarlane, inspecteur et comptable; J.-H. Bell, secrétaire.

Mines.—A.-J. Beaudette, ingénieur des mines.

Trésor.—J.-T. Lithgow, R. Smart, essayeur.

Santé.—W.-T. Barrett, M.D., G.-H. Acres, inspecteur sanitaire.

Education.— T.-G. Bragg, surintendant; R. Smellie, principal des écoles publiques; T. R. P. E.-M. Bunoz, O. M. I., principal des écoles catholiques.

Intérieur.—F.-X. Gosselin, commissaire; O. S. Fennie, secrétaire en chef.

Arpentage.—C.-W. MacPherson, directeur; J. Gibbon, ingénieur; J.-F. MacDonald, collecteur.

Agriculture.—G.-H. Acres, et S. Nyblett, médecins vétérinaires.

Affaires des Sauvages.—L.-A. Paré, M. D., et W.-F. Thompson, M. D.

Justice.—L'hon. C.-A. Dugas, juge en chef; les hon. J. Craig et A.-D. Macaulay, juges; Charles MacDonald, greffier de la Cour; R. J. Eilbeck, shérif.

Marine et Pêcheries.—H.-T. Mackay, collecteur.

Poste.—I.-J. Hartman, maître de poste à Dawson.
" F.-W. Kane, maître de poste à White-Horse.

Télégraphe.—H. Gilchen, surintendant du district; W. Brownlow, gérant.

VARIETES.

M. du Val-Cartier apprend la vie à son plus jeune fils.

—Mon enfant, lui dit-il, pour être heureux, il faut avoir de l'argent devant soi. Et, pour avoir de l'argent "devant soi", il faut le mettre "de côté".

A Montréal.

Deux messieurs causent:

—Je suis partisan acharné de la crémation des morts. Et vous?

—Moi aussi; je comprends même la crémation des vivants.

—Allons donc!

—Eh! oui, je suis directeur de théâtre.

—Celui qui fait toujours ce qu'il veut, fait rarement ce qu'il doit. **(Fenelon).**

Conseil de l'Instruction publique de la province de Québec.

L'hon. Boucher de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, président ex-officio du Conseil de l'Instruction publique.

Membres du comité catholique : — L'hon. Boucher de la Bruère, président: LL. GG. les archevêques de Québec, Montréal et Ottawa; NN. SS. les évêques de Pembroke, Charlottetown, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, Joliette, Saint-Hyacinthe, du Vicariat Apost. du Golfe Saint-Laurent et du Vicariat Apost. du Témiscamingue; sir F. Langelier, J.C.S.; l'hon. J.-E. Robidoux, J.C.S.; l'hon. H. Archambeault, J.C.S.; sir Lomer Gouin, l'hon. Dr Guerin, l'hon. Th. Chapais, C.L.; MM. Th. Stenson, Cyrille Delâge, M.P.P.; M. Mathias Tellier, M.P.P.; l'hon. Hector Champagne, C.L.; l'hon. H.-G. Carroll, J.C.S.; l'hon. Paul-G. Martineau, J.C.S.; MM. L.-J. Perron, C.R.; Jules-Edouard Prévost.

Membres associés: — Mgr T.-G. Rouleau, M. l'abbé N. Dubois, MM. John Ahern et J.-V. Désaulniers.

Secrétaires-conjoints du comité catholique : — MM. Paul de Cazes et J.-N. Miller.

Membres du comité protestant: — L'hon. Boucher de la Bruère, ex-officio; le révd. W.-I. Shaw, LL.D., DD., président; le très révd A.-H. Dunn, D.D., évêque anglican de Québec; A.-W. Kneeland, écr., M.A., B.C.L.; le révd A.-T. Love, B.A., D.D.; Geo. L. Masten, écr.; H.-B. Ames, écr., B.A., M.P.; W. Peterson, écr., LL.D., C.M.G.; l'hon. Sydney Arthur Fisher, B.A., M.P.; MM. Gavin J. Walker, J.-C. Sutherland, B.A.; J.-W. Robertson, LL.D., C.M.G.; P.-S.-G. Mackenzie, C.R., M.P.P.

Membres associés : — Le révd E.-I. Rexford, M.A., LL.D.; S.-P. Robins, écr., LL.D., D.C.L.; MM. John Whyte, l'hon. W.-A. Weir, J.C.S.; W.-S. Shurtleff, LL.D., C.R.; l'hon. J.-C. McCorkill, J.C.S., et Mlle G. Hunter, B.A.

Secrétaire du comité protestant. — M. Geo.-Wm. Parmelee, D.C.L.

Conseil d'Agriculture de la province de Québec.

L'honorable ministre de l'Agriculture; le sous-ministre de l'Agriculture ; le surintendant de l'Instruction publique, membres ex-officio; MM. O.-E. Talbot, M.P.; l'hon. N. Garneau, M.C.L.; Thos. Hunter, Aug. Dupuis, Robert Ness, l'hon. C.-E. Dubord, M.C.L.; B.-T. Décarie, W.-H. Walker, M.P.P., Andrew-J. Dawes, président; Hormisdas Pilon, M.P.P., C.-N. Péloquin, W. Grignon, J.-C. Draper. Louis Lavallée, Paul Tourigny, M.P.P., vice-président; J.-E. Roberge, Salomon Venne, Jos. Lafontaine, M.P.P., et J.-B. Carbonneau, M.P.P.

Secrétaire: — M. Oscar Lessard.

Conseil des Arts et Manufactures de la province de Québec.

L'hon. Jérémie L. Décarie, secrétaire provincial; l'hon. L.-A. Taschereau, ministre des Travaux publics et du Travail; l'hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique; M. Thos. Gauthier, président; M. Cyr. Duquet, Québec, vice-président; MM. G.-E. Tanguay, C. Blouin, M.P.P.; R. P. Lemay, S. Casavant, U. St-Onge, J.-M.-M. Duff, H.-W. Raphaël, Peter Lyall, W.-F. Vilas, M.P.P.; D. McManamy, T.-P. Crowe, Joseph Gosselin, J.-B. M. Barthe, J.-P.-L. Bérubé, secrétaire. Bureau: 296, Boulevard St-Laurent, Monument National, Montréal.

Commission du Havre de Montréal.

M. le Major George-W. Stephens, président; MM. L.-E. Geoffrion et C.-C. Ballantyne, commissaires; David Seath, secrétaire; M.-P. Fennell, jr, assistant-secrétaire; L.-H.-A. Archambault, acheteur; T.-F. Trihey, commis; F.-W. Cowie, ingénieur en chef; A.-D. Swan, ingénieur résident; J.-M. Nelson, W.-J. Sproule, F.-L. Gagnon, Henri Charlebois et J.-E. Reid, assistants; Geo. Smart, comptable; John Kennedy, ingénieur-consultant; F. Hurtubise, teneur de livres; J. McShane, maître du havre; capt. T. Bourassa, député maître du havre; Robt. A. Eakin, percepteur de quaiage et paie-maître; D. Stewart, Hugh Sym, assistants; George Yale, surintendant-mécanicien; J.-P. Garnon, surintendant des travaux du havre; J. Vaughan, surintendant du département du trafic; J. Dumais, commis; Ths Glennon, messager; Eugène Leclair, gardien de la Bâtisse des commissaires du havre, 57, rue de la Commune.

Lorsque, dans un âge avancé, tu critiqueras les actes et les paroles des autres, rappelle-toi ce que tu auras fait dans ta jeunesse.

* * *

Méfie-toi des gens au parler doucereux et patelin. Quand l'oiseau veut tromper l'oiseau, il lui siffle un air tendre.

* * *

N'entre pas en discussion avec les grands parleurs: la parole est donnée à tous; la sagesse au petit nombre.

* * *

Ne te laisse point abattre par l'adversité. Conserve l'espérance: l'espérance seule tient compagnie à l'homme jusqu'au lit de mort.

Antoinette de Mirecourt, ou mariage secret et chagrins cachés, roman canadien, par Mme Leprohon, traduit de l'anglais. In-12 .. .. 50c

LA CIE J.-B. ROLLAND & FILS, Montréal.

ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS
DE LA PUISSANCE DU CANADA
1910-1911.

Président:
M. W.-H. ROWLEY, Hull, P. Q.
Premier vice-président:
M. NATHANIEL CURRY, Montréal, P. Q.
Vice-présidents provinciaux:

Ontario — M. W.-B. Tindall, Toronto, Ont.
Québec — M. J.-S.-N. Dougall, Montréal, P. Q.
Nouvelle-Ecosse — M. J.-P. Edwards, Londonderry, N.-E.
Nouveau-Brunswick — M. James Fleming, St-Jean, N.-B.
Manitoba — M. T.-R. Deacon, Winnipeg, Man.
Alberta et Saskatchewan — M. W.-H. Clark, Edmonton, Alta.
Colombie Anglaise — M. B.-T. Rogers, Vancouver, C. A.
Ile du Prince-Edouard — L'hon. F.-L. Haszard, Charlottetown, I. P.-E.
Trésorier: Geo. Booth, Toronto, Ont.
Secrétaire-général: M. G.-M. Murray, Toronto, Ont.

Présidents des Subdivisions:

Niagara District — M. J.-T. Dillon, Welland, Ont.
Hamilton — M. A.-F. Hatch. Hamilton, Ont.
Manitoba — M. F. Christie, Winnipeg, Man.
Montréal — M. Robert Gardner, Montréal, P. Q.
Toronto — M. C. Phillips, Toronto, Ont.

Chambre de Commerce du District de Montréal
Siège: 76, rue St-Gabriel, Montréal.

MM. Ovila S. Perrault, président; Fred.-C. Larivière, vice-président; Armand Chaput, 2e vice-président; Geo. Gonthier, trésorier; Fortunat Bourbonnière, C. R., secrétaire.

Conseillers: — MM. Narcisse Beaudry, Arthur Berthiaume, W.-U. Boivin, A.-N Brodeur, Emilien Daoust, A.-P. Frigon, J.-O. Gareau. Alph.-A. Granger, Ludger Gravel, A.-H. Hardy, Mendoza Langlois, Lt.-Col. A.-E. Labelle, J.-T.-R. Laurendeau, A.-S. Lavallée, J.-T. Marchand. C.-E. Martin, J.-P. Mullarkey, Alexandre Prud'homme, Alphonse Renaud, Ls.-Joseph Tarte.

Aviseur légal:—Louis-J. Loranger, C. R.

Anciens présidents:—MM. D. Parizeau. H. Laporte, Jos. Contant, l'hon. Alph. Desjardins, L.-E. Geoffrion, H.-A.-A. Brault, C.-H. Catelli, Isaïe Préfontaine.

Anciens vice-présidents et trésoriers:—MM. Guillaume Boivin, Alph. Racine, l'hon. J.-D. Rolland, C. L., Ulbald Garand, A.-V. Roy, L.-J.-A. Surveyer, J.-B.-A. Lanctôt, Joseph Fortier.

Président de la Chambre Syndicale de construction:—M. **Octave Lemay.**

MAISON

Alfred Mame & Fils

à TOURS (France)

La plus ancienne et la plus importante Librairie classique, religieuse et d'éducation connue du monde entier pour ses

Livres d'Office et de Piété, dont les nombreuses éditions se distinguent toujours de toutes les autres, par l'intégrité du texte, le perfectionnement de l'exécution typographique, la richesse et la solidité des reliures.

Livres de Prix, tous irréprochables au point de vue moral et littéraire, offrent le double avantage du plus grand nombre de Séries et de la plus grande variété de titres dans chaque Série.—L'élégance et le luxe des reliures toujours de si bon goût, avec leurs prix de BON MARCHÉ leur valent une incontestable supériorité.

Les Établissements religieux, Maisons d'éducation, etc., ont intérêt avant tout achat de demander le catalogue et de s'adresser à leur libraire, ou à

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils

6 A 14, Rue Saint-Vincent,

MONTREAL.

Seuls représentants au Canada.

LES VOYAGES D'UN CHANTEUR.

Un chanteur italien, de talent médiocre, racontait sur un ton d'insupportable vanité ses pérégrinations à travers les capitales de l'ancien et du nouveau continent.

"Ze souis été, zézayait-il, oun ann (un an) à Saint-Pétersbourg, oun ann à Londres, oun ann à Berlin, oun ann à New-York, oun ann à Chicago..."

La maîtresse de la maison, agacée de cette énumération, l'interrompit enfin:

"En somme, monsieur, je vois que vous avez été oun ann (un âne) partout.

M.

MONTREAL (Canada).

Statistiques préparées par le Département du Greffier de la Cité.

Le gouvernement de Montréal a subi de fréquents changements. Sous l'ancien régime, la ville fut placée sous la régie de gouverneurs, dont quelques-uns, s'ils ne réussirent pas à exercer, manifestèrent du moins une certaine autocratie. La nomenclature qui suit est une liste des gouverneurs qui ont été en fonction depuis 1642 jusqu'à la fin de la domination française:

Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve;
Etienne Pézard, sieur de la Touche;
Zacharie Dupuis;
Dominique de Lamothe, sieur de Lucière et de Saint-Paul;
Sieur de la Fredière;
François-Marie Perrot;
F.-X. Tarieu de la Naudière, sieur de la Pérade;
Hénault de Rivaux;
Louis-Hector de Callières;
Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil;
Claude de Ramesay;
Charles Le Moyne, 1er baron de Longueuil;
Jean Bouillet de la Chassaigne;
Dubois Berthelot, chevalier de Beaucourt;
J.-B.-Roch de Ramesay; Charles Le Moyne, 3e baron de Longueuil;
Pierre de Rigaud de Vaudreuil, frère du gouverneur-général.

Le système de gouverneurs locaux se continua encore durant quelques années après la Cession, le brigadier général Gage ayant été nommé premier gouverneur anglais de Montréal et du district environnant par Son Excellence le Général Murray. Il eut pour successeur le Col. Burton. En 1764, le régime militaire fit place au gouvernement civil, et des Cours de justice furent créées pour tenir des assises régulières.

De 1796 à 1833, les affaires municipales de Montréal furent administrées par des Juges de Paix siégeant à cet effet en sessions spéciales. En 1832, la cité fut incorporée (1 Guillaume IV, chap. 59) et à cette fin elle fut partagée en huit quartiers, savoir: les quartiers Est, Ouest, Saint-Anne, Saint-Joseph, Saint-Antoine, Saint-Laurent, Saint-Louis et Sainte-Marie. La première réunion ou assemblée de la Corporation eut lieu le 5 juin 1833.

A cette assemblée, Monsieur Jacques Viger fut élu maire de Montréal, charge qu'il continua de remplir jusqu'à l'époque de la nouvelle incorporation, en 1840. Les membres de la Corporation de 1840 furent nommés par le Gouverneur-Général pour un terme devant expirer en décembre 1842, alors que leurs successeurs devaient être élus par le peuple.

De 1840 à 1852, les maires furent élus par le Conseil, à l'exception de l'hon. M. McGill, en 1840. Par l'Acte 14 et 15 Vict., chap. 128, passé le 31 août 1851, l'élection du premier magistrat de la cité fut confiée aux citoyens.

Superficie de la Cité.—24,034 acres.
Population.—450,000 (d'après estimation).
Quartiers.—31.

Gouvernement civique. —La Cité est gouvernée par un Conseil, composé d'un échevin pour chaque quartier et d'un maire élu par toute la ville. Elle est administrée par un Bureau de Contrôle composé de cinq membres. Le Maire est ex-officio le Président du Bureau. Les quatre autres membres sont élus par le suffrage universel de la cité. Le terme d'office du Maire et des Echevins est de deux ans; celui des Contrôleurs, de quatre ans.

Valeur imposable. —Propriété foncière, $327,899,557; exemptions, $68,445,183: laissant une valeur imposable nette de $259,454,374. Evaluation de la propriété foncière de la Corporation, $15,026,833 (le service de l'aqueduc et des égouts non compris).

Dettes. — La dette consolidée (moins un emprunt de $2,000,000 pour Capital productif) est de $36,278,025.33. Le montant des intérêts et du fonds d'amortissement est de $1,516,717.53 par an. Le pouvoir d'emprunt est limité à 15 pour cent de la valeur de la propriété imposable.

La Cité n'a jamais été en défaut dans le paiement du principal ou des intérêts.

Taux de la taxe. — $1.00 par $100.00 pour toutes les fins de la Cité.

Taxes d'écoles. — 40 cents par $100.00.
Recettes du Revenu général pour l'année 1909:

Cotisations (taxes d'écoles non comprises)..	$2,552,082.64
Taxes d'eau..	629,569.87
Taxes d'affaires..	474,292.94
Taxes d'eau au compteur (et arrérages)	246,858.53

Licences	263,136.25
Cour du Recorder..	37,352.83
Marchés..	112,555.26
Permis et certificats..	23,012.02
Loyers et privilèges..	5,926.20
Vente de vieux matériaux..	873.32
Divers..	64,197.93
Intérêts..	107,393.45
Montreal Street Ry Co. (pourcentage sur recettes)..	260,527.85
Contribution des compagnies d'assurances..	7,580.29
	4,785,359.38
Moins remboursements..	13,618.38
Total pour l'année courante.. ..	4,771,741.00
ARRERAGES:	
Cotisations..	962,555.19
Taxes d'eau..	99,428.53
Taxes d'affaires..	64,269.42
Total des arrérages..	1,126,253.14
Total du revenu général..	$5,897,994.14

Département de la Police. — Nombre d'hommes, 612. Nombre de stations, 19. Total des salaires, $471,407.93. Total des dépenses, $534,794.55. Total des arrestations, 8,995.

Département du Feu. — Nombre d'hommes, 454. Nombre de stations, 33. Total des salaires, $281,747.77 (le Bureau de l'Inspection des Bâtiments et des Bouilloires, et les Départements d'Alarmes d'Incendies et de l'Eclairage non compris). Total des dépenses, $423,410.32. Equipement de la Brigade: 32 dévidoirs; 1 wagon combinaison de matières chimiques et boyaux; 2 wagons Siamese; 7 trucks à échelles aériennes; 18 trucks combinaison d'échelles et crochets; 3 voitures de sauvetage; 14 engins à vapeur; 2 tours d'eau; 2 engins chimiques; 5 voitures à charbon; 9 bogheis pour officiers supérieurs; 1 automobile pour le chef.

Département de l'Aqueduc. — Nombre d'employés, 32 (personnel permanent). Coût de l'aqueduc, $11,000,000. Dépenses d'opération, $295,000. Revenu, $1,042,700. Prise d'eau, le fleuve Saint-Laurent; l'eau est conduite, par le moyen de pompes hydrauliques, au réservoir du bas niveau

et de là au réservoir du haut niveau. Pompes, service du bas niveau, capacité 52,000,000 de gallons, mesure impériale, soit: 2 pompes de 12,000,000 de gallons, 2 de 10,000,000 de gallons et 1 pompe à vapeur Worthington de 8,000,000. Service du haut niveau, capacité de 5,000,000 de gallons, mesure impériale; 1 pompe à vapeur Worthington de 500,000 gallons; 2 pompes à vapeur Gilbert de 500,000 gallons (de réserve); 1 pompe à turbine mue par l'électricité. Réservoirs, capacité 38,750,000 gallons, mesure impériale: 37,000,-000 pour service du bas niveau—200 pieds au-dessus du niveau du fleuve; 1, 750,000 pour service du haut niveau—430 pieds au-dessus du niveau du fleuve. Distribution: Conduites principales, 250 miles; coût des extensions payé avec fonds d'emprunt. Nombre d'embranchements pour service, 70,000—faits gratuitement par la Cité. Services en plomb payés par la Cité. Compteurs, 1,800 dont 1,745 sont la propriété de la Cité; tous sont sous le contrôle de la Cité. Le taux de l'eau est de 5 pour cent d'après l'évaluation du loyer des logements. Les compteurs sont obligatoires pour les fins du commerce seulement. Bornes-fontaines publiques, 1,850; privées, 40. Consommation journalière: moyenne 37,000,000 de gallons, mesure impériale; maximum, 44,000,000 de gallons; minimum, 33,000,000 de gallons. Consommation d'eau en 1909, 13,404,804,249 gallons. Pression: ordinaire bas niveau, de 40 à 150 livres; haut niveau de 100 à 140 livres, on se sert d'engins à vapeur. Travaux projetés: nouvel aqueduc de 300 pieds de large en voie de construction, pour developper le pouvoir d'eau de façon à pomper jusqu'à 50,000,000 de gallons par jour sans l'emploi de pouvoir à vapeur, et l'installation d'un système de filtration. Coût estimé de ces travaux $4,000,000.

Bureau de Santé. — Le Bureau de Santé est sous la direction d'un médecin, avec 125 employés travaillant sous son contrôle. Total des salaires, $83,820.92. Total des dépenses, $125,790.

La Cité possède deux grands hôpitaux pour le traitement de la diphtérie, la rougeole, la scarlatine, l'érysipèle et un autre pour recevoir les cas de petite vérole. Il existe un bon service d'inspection sanitaire. Il y a aussi un service efficace pour l'inspection médicale dans les écoles. Presque toute la population est protégée par la vaccination. Le Bureau a un personnel d'inspecteurs bien avisés qui donnent une attention toute spéciale au lait expédié tous les jours à la Cité. Un bon service existe aussi pour la désinfection des lieux infectés. La Cité subventionne plusieurs institutions philanthropiques pour le soin et l'alimentation des bébés durant les chaleurs de l'été. Deux analystes s'occupent de l'examen des aliments et des boissons.

Mortalité. — 22.03 par 1000; mortalité des enfants au-dessous de cinq ans, 54.92 par cent du total des décès. Diminution des décès par la tuberculose, 9.28 par cent; diminution des décès par la diphtérie, 13.28 par cent; diminution de la mortalité infantile, 0.62 par cent; diminution de la mortalité en général, 0.96 par cent.

Naissances. — 37.15 par 1000.

Département de l'Incinération. — L'enlèvement et la disposition des déchets de maison, des rebuts et des cendres sont faits par la Cité. Nombres d'employés, 153. Tonnes de matières transportées. 123,084. Tonnes de matières incinérées, 40,577. Coût de l'opération de l'incinérateur, $12.637.50. Coût du transport, 77¼ cents par tonne; coût de l'incinération, 34½ cents par tonne. Total des dépenses, $146,949. L'incinérateur en usage est celui connu sous le nom de "Thackeray."

Egouts. — Nombre de milles d'égouts en brique, 232. Coût d'entretien, de réparation, etc., $10,844.47.

Eclairage des rues. — Nombre de lampes à arc, 2898; nombre de lumières incandescentes de 80 c., 130; nombre de lumières incandescentes de 40 c., 476; nombre de lumières à gaz, 274. Coût total du service de l'éclairage, $132,670.08. Coût par lampe: lampes à arc de 6.6 ampères, $72.70; lampes à arc de 4 ampères, $63.15; lampes incandescentes de 80 c., $23.00; lampes incandescentes de 40 c., $16.00. Eclairage des édifices municipaux 5 à 9 cents par heure kilowatt.

Parcs. — Nombre de parcs publics, 38. Superficie, 632 acres. Dépenses totales, $73,964.60.

Rues. — Nombre de milles de rues, 257. Nombre de milles de rues pavées, 60.

Tramways. — Nombre de milles de chemins de tramway, voie simple, 117.64. Nombre de passagers transportés, 95,376,373. Pourcentage payé à la Cité par la "Montreal Street Railway Co." $259,171.81.

Officiers de la Cité. — L'hon. J.-J.-E. Guerin, Maire, salaire $10,000; Joseph Ainey. L.-N. Dupuis, E.-P. Lachapelle, M. D. et F.-L. Wanklyn, C.I.. Contrôleurs, salaire, $7.500 chacun; salaire des 31 Echevins, $1,000 chacun; L.-A. Lapointe, Président du Comité de Législation, $1,000 additionnels; l'hon. L.-O. David, Greffier de la Cité, salaire, $5,000; L.-J. Ethier, avocat en chef de la Cité, salaire, $7,500; W. Robb, Trésorier de la Cité, salaire,

$5.000; J. Pelletier, Contrôleur et Auditeur de la Cité, salaire, $5,000; J.-H. Ferns. président du Bureau des Evaluateurs, salaire. $2.400; A. Bienvenu, Surintendant du Département des Licences, salaire, $2,750; J.-R. Barlow, Inspecteur de la Cité, salaire, $5,000; O. Campeau, Chef de Police, salaire. $4,000; S.-H. Carpenter. Chef des Détectives, salaire, $3,000; R.-S. Weir, C. R., et F.-X. Dupuis, C. R., Recorders, salaire, $4,000 chacun; J.-B. Chénevert. Surintendant du Département de l'Incinération, salaire, $2,500; J. Tremblay, Chef du Département du Feu, salaire, $3.600; J. Ferns, Surintendant du Département des Alarmes d'Incendies, salaire, $2,500; A. Parent. Surintendant du Département de l'Eclairage, salaire, $2,500; A. Chaussé, Inspecteur des Bâtiments, salaire. $2,200; E.-O. Champagne, Inspecteur des bouilloires, salaire, $2,200; G. Janin, Surintendant du Département de l'Aqueduc, salaire, $3.750; J.-A.-E. Biron, Surintendant du Département des Marchés, salaire, $2.200; L. Laberge, Médecin du Bureau de Santé. salaire, $3,200; J.-E. Doré, Ingénieur Sanitaire, salaire, $2.000; E. Bernadet, Surintendant des Parcs, salaire, $1,200; J. Henderson, Surintendant du Parc Mont-Royal, salaire, $1,450.

WILLIAMS & WILSON

FOURNITURES de MACHINERIE

320-326, RUE ST-JACQUES
MONTREAL

LOCUTIONS PROVERBIALES.

Pas de nouvelles bonnes nouvelles. — On fait bien de calmer l'inquiétude d'autrui par ces sages paroles.

* * *

Sur quelle herbe avez-vous marché? — Cette expression vient de la croyance populaire à la vertu des herbes. En Normandie, on dit que celui qui a perdu son chemin a marché sur une mauvaise herbe.

* * *

Rira bien qui rira le dernier. — Celui qui rira le dernier obtiendra l'avantage disputé et il rira d'autant plus qu'il se réjouira de la déception de l'autre.

* * *

Mettre tous ses œufs dans le même panier. — Placer sa fortune entière dans une seule affaire.

FONTAINE, JE NE BOIRAI JAMAIS DE TON EAU.

En L'AN 1835 vivait à Montréal un notaire qui marquait parmi ses confrères de cette ville. Ce n'était ni sa science, ni de hautes qualités qui mettaient au blanc maître Ferland. Une singularité de caractère, une bizarrerie de goûts lui avaient valu une notoriété de plus ou moins bon aloi. Son étude, sise rue Saint-Vincent, à l'endroit où s'élèvent aujourd'hui les bureaux de la Compagnie Rolland, étalait sur son unique porte des panonceaux de cuivre, toujours tenus reluisants. Maître Ferland avait lu quelque part que cette enseigne du tabellionage orne le domicile de tous les notaires de la Normandie. C'est en cela seul qu'il ressemblait à ses confrères d'outre-mer.

Tous les jours, à l'heure sacramentelle de l'absinthe, quelques notaires du voisinage s'amenaient chez Ferland, et là, la Jamaïque aidant, on passait quelques joyeux moments. Si les graves leçons de Pothier ne tenaient que peu de place dans le cerveau de Maître Ferland, les histoires les plus saugrenues, les plus gauloises, y avaient élu domicile. Il savait Verviers de Verville par cœur. Il y avait de l'acteur, du cabotin, chez cet *imparfait* notaire. Gestes truculants, voix en fausset, mimique extravagante, donnaient chez lui aux gais, sinon édifiants dires des temps passés, un piquant fort goûté de ses auditeurs.

De relations sociales, il n'en avait aucune, à part celles de ses confrères notaires. Ses manières, ou l'absence de manières, l'excluaient des salons. Aux yeux des belles dames de Montréal, Ferland passait pour l'ours le plus mal léché du monde. Notre homme affichait l'effronterie de rendre au beau sexe haine pour haine. A l'entendre, jamais il ne s'abaisserait à faire la cour à une femme, jamais il ne fléchirait le genou devant l'idole par trop adorée. Lorsque ses amis poussaient la discussion sur le sujet, la colère antiféminine de Ferland éclatait, il aurait volontiers dit comme Octave Crémazie, cet autre ennemi des femmes, "Je ne donnerais pas un poil de ma barbe pour la plus belle femme du monde." Il va sans dire que ses amis ne croyaient pas à la durée de ses serments.

—Tu finiras bien, comme tant d'autres, par le mariage, disait l'un.

—Jamais de la vie, tonnait Ferland, plutôt mourir.

—Il ne faut pas dire "Fontaine, je ne boirai jamais de ton eau", répliquait un autre. On a vu des légions de vieux garçons comme toi, de vieux ours, domptés par le regard d'une jolie fille, transformés en agneaux bêlant leur amour tendre.

—Ça, c'est bon pour des naïfs comme vous autres. Mariés, vous regrettez votre erreur. Vous vous cherchez des compa-

gnons d'infortune et de chaîne, trop orgueilleux pour l'avouer. Pas si bête, moi, Ferland, je connais trop les trahisons et les faussetés que cachent les sourires de la femme. Mon expérience de notaire m'en a fait voir de ces unions mal assorties, véritables enfers sur la terre. Combien vite l'amour, c'est-à-dire la folie d'avant le contrat de mariage, cède la place à la haine. Presque tous les conjoints qui ont passé par mon étude m'ont avoué que si c'était à recommencer . . . . Ah oui, il faudrait que je sois bête à manger du foin, si l'exemple des autres ne m'éclairait point.

Ta, ta, répliquait Lafarge, qui en était à sa troisième femme, paroles en l'air que tout ça. Que vaut ton expérience à côté de la mienne? Me voici à mon troisième numéro, et je me porte aussi bien que toi. N'exagérons rien, mon vieux, la vie à deux, entrevue sous des couleurs si décevantes par les amoureux, ne tient pas, à la vérité, toutes ses promesses; tant s'en faut. Il suffit pour les gens raisonnables qu'elle en tienne quelques-unes pour la rendre supportable. Il n'y a pas de mariage parfait, mais on en trouve de passables. Si les mariés ne peuvent vivre comme des amoureux, il leur est possible de se supporter comme amis.

—Ferland, tu finiras comme nous, ajoutait Rastoul, et rappelle-toi ce distique:

"L'amour est ton maître,
"L'est, l'a été ou doit l'être!"

Et cette discussion, souvent renouvelée, se terminait toujours de la même façon, le verre à la main.

—A la santé des femmes et du mariage! disait-on d'un côté.

Et de l'autre:

—Vive la liberté et la vie de garçon!

L'horreur du mariage n'était pas la seule bizarrerie du caractère de Ferland. Il détestait les voyages. Jamais il n'était sorti de Montréal. Le moindre déplacement lui répugnait. Ce n'est pas lui qui serait parti à la découverte de l'Amérique. Il lui fallut cependant un jour boucler ses malles et tourner le dos à Montréal. Vivait alors à Sorel un ami de Ferland, le médecin T.... En maintes circonstances, le disciple d'Esculape avait rendu des services au notaire. Et c'était ce bienfaiteur malade qui mandait Ferland auprès de lui. Comment fermer l'oreille à cet appel, peut-être suprême? La durée du voyage de Ferland, fixée, au départ, à deux jours, s'était prolongée à une semaine. Les confrères de Montréal ne comprenaient rien à cette absence anormale pour un reclus. Le docteur T. était revenu à la santé, rien apparemment ne retenait Ferland à Sorel, bourg qui, dans ces temps éloignés, suintait l'ennui. Ce n'était pas alors la sémillante et active petite ville que nous connaissons.

Enfin, il reparut, rue Saint-Vincent, mais, grand Dieu, quel changement dans sa personne! Le Ferland gouailleur, rica-

neur, s'est mué en un sentimental be-bête. Ses amis ne le reconnaissent plus. L'ours affichait une tenue sortable; il avait fait la connaissance d'un tailleur; ses ongles, jadis endeuillés comme une lettre funéraire, luisaient comme ceux d'un petit-maître; il s'était fendu d'une raie bien marquée au milieu de sa chevelure. Lui, naguère indifférent au monde extérieur, apercevait maintenant la nature sous un tout autre angle.



—Dis-nous donc ce qui t'a retenu si longtemps à Sorel, toi qui n'avais de ta vie, avant ton fameux voyage, découché de ton antre de la rue Saint-Vincent? interroge un de ses compagnons.

—Ah! mes amis, mon voyage à Sorel, ç'a été une révélation. Je détestais ce que je ne connaissais pas. J'ai fait connaissance avec la belle nature, je l'ai aimée du premier coup. Aussi, je retournerai dans quelques jours à cet endroit où le Richelieu verse ses eaux dans le Saint-Laurent. Quel charmant coup d'œil embrasse le panorama de Sorel, avec la rencontre des deux rivières, les îles du lac Saint-Pierre, le Pot-au-beurre, le Chenal du Moine. Ah! la nature nous en réserve des émotions!

Et la semaine suivante voyait partir Ferland, au grand ébahissement de ses amis. Ils l'avaient cru réfractaire à toute émotion, et ils le voyaient frémissant comme une sensitive. Il y avait dans cette transformation un mystère qui allait bientôt s'éclaircir.

Or, un jour, le docteur T., l'ami de Ferland, arrive à

Montréal, et s'entend poser par les habitués de l'étude de notre notaire la même question.

—Dites donc, docteur, qu'avez-vous fait à Ferland, à Sorel? Vous l'avez transformé; vous nous l'avez rendu méconnaissable. Rien de ce qui le passionnait jadis, ne l'intéresse aujourd'hui. Pensez donc, lui, le patriote enragé, n'a pas assisté à la dernière assemblée de Papineau, son idole. Est-ce un miracle de la grâce, enfin quoi?

—Oui, miracle si vous voulez, mais miracle opéré par les grâces de Mademoiselle de B. Comment, vous, avocats, habitués, par métier, à chercher la cause de tous les effets, vous ne vous êtes pas dit: Où est la femme, en voyant la tête bouleversée de Ferland? Je vous croyais plus de flair. A première vue, notre haïsseur de femmes a été pris. Il a essayé de me dissimuler sa flamme, mais je l'ai vue trop ardente pour rester cachée. Avant son départ de Sorel, je l'ai pris en particulier, et en ma qualité de médecin des maladies mentales aussi bien que des affections corporelles, je lui ai dit son fait. J'ai diagnostiqué son cas. Il n'est pas guérissable. Il vous a parlé, dites-vous, de la belle nature, de nos points de vue; histoires en l'air que tout cela. Il n'en a rien vu; il ne connaît que de nom les îles de Sorel, le Pot-au-beurre, où il n'y a rien à voir du reste, et le Chenal du Moine. Ah! c'est un fameux hypocrite que le notaire Ferland! Les beaux yeux de Fanny de B. ont plus de prix pour lui que toutes les splendeurs de la nature. Quant à la belle, je dois vous dire qu'elle ne correspond guère aux aspirations de notre ami. La première impression produite par le notaire sur Fanny a été plutôt fâcheuse.

Ce que Ferland fut gouaillé, turlupiné, par ses confrères, on ne saurait l'imaginer ! Il lui a fallu subir, à rebrousse-poil, toutes ses anciennes tirades contre l'amour, les femmes et le mariage! Il soutint bien cette bastonnade morale. A toutes les railleries, il se contentait de répondre:

—Que voulez-vous, c'était fatal; ça devait arriver!

Entre temps, il écrivait au docteur T. force missives du genre de celle-ci:

"Mon cher docteur,

"Comment va cette chère Fanny? Savez-vous que je ne cesse de penser à elle? Le travail du bureau a perdu tout intérêt pour moi. Je ne m'en occupe que parce qu'il faut alimenter la marmite. Mais les actes de vente, les testaments, me puent au nez. Il n'y a que les contrats de mariage qui me paraissent supportables, parce qu'ils me font penser à celui dans lequel j'espère figurer un jour, comme futur conjoint. Partout la belle Fanny m'apparaît en de pures visions, incarnation de la beauté, de la grâce et des plus belles qualités de l'âme. Que la vie doit s'embellir dans la compagnie d'une pareille femme! Je m'arrête, j'en dirais

trop, et vous n'êtes pas en état de correspondre à mes sentiments.

"Je vous devrai, mon cher docteur, le plus grand bonheur de toute ma vie, car c'est vous qui m'avez fait connaître cet ange de mes jours à venir.

"Votre très reconnaissant,

"Ferland."

Le pauvre docteur se voyait accablé de missives de ce genre. Elles se ressemblaient toutes bien entendu, comme du reste, toutes les lettres d'amour passées, présentes et futures. Littérature ancienne et toujours nouvelle, sentiments qui traînent depuis l'arche de Noé et partagés par les princesses et les cuisinières. L'expression seule en diffère.

Il advint un jour que le docteur T. reçut de Ferland une épitre sur un tout autre ton. Le voici dans son acerbe et violente teneur:

"Monsieur,

"Il ne m'est plus permis de vous appeler ami. Vous avez brisé, par votre trahison, les liens qui nous unissaient. Je ne veux plus avoir aucun rapport avec vous. Désormais, je vous regarderai comme le plus méprisable des hommes.

"Ferland."

Comment ce subit et étrange revirement s'était-il produit? Quelle araignée venimeuse avait piqué notre tabellion amoureux? Voici ce qui était arrivé. Le docteur avait écrit au notaire L. ce billet:

"Cher L......,

"Que vous et les autres amis de Ferland êtes peu clairvoyants! Vous ne vous apercevez point qu'il est fou et qu'il est à surveiller. Ses lettres depuis quinze jours sont d'un insensé, d'un homme au dernier degré de la démence. Il faut l'interner quelque part."

Or, Ferland étant entré au bureau de L. et ayant reconnu dans l'adresse de cette lettre l'écriture de T., l'ouvrit sans plus de cérémonie, avec une indélicatesse qu'il n'aurait pas eue *mense sanâ*. Il comptait y trouver des nouvelles de sa Dulcinée. Se voyant dénoncé comme fou par son meilleur ami, il fut pris d'une rage blanche.

Quelques jours plus tard, la folie de Ferland se manifestait avec une évidence lamentable. Ses amis le voyaient remplir l'écritoire de jamaïque et leur verser à boire avec la fiole à encre, jeter des plumes d'oie en guise de macaroni dans la marmite! Il fallut l'interner.

On se demanda, après sa disparition, si c'était l'amour qui lui avait enlevé la raison, ou si c'était la folie qui l'avait rendu amoureux. La question resta toujours sans réponse.

A. D. DeCELLES.

EGARDS DUS AUX DOMESTIQUES.

La politesse est obligatoire pour tous, du haut en bas de l'échelle sociale. Si les conditions diffèrent, si l'éducation est plus ou moins développée, la dignité humaine permet à chacun d'être jaloux de ses droits, tout en l'obligeant à un respect imprescriptible des droits d'autrui.

Par suite d'un pacte fortuit et d'un consentement mutuel, moyennant un salaire que vous avez fixé et qui a été accepté, des gens entrent à votre service, sont appelés à vivre sous votre toit, à assurer le maintien du bon ordre dans votre maison. Somme toute, les circonstances font de ces gens vos inférieurs, puisqu'ils dépendent de vous, que c'est vous qui les avez choisis et qui les payez. Votre supériorité sur eux est de tous les instants. Il leur est loisible d'y échapper par la rupture du contrat tacite qui les lie à vous, mais, pendant qu'ils sont à votre service, traitez-les avec bienveillance et non comme des esclaves. Vous payez peut-être leurs peines et leurs fatigues, c'est-à-dire une partie de la vie toute matérielle qu'ils consacrent à votre service, mais vous vous devez à vous-même de les traiter avec humanité comme vous leur devez certains égards, ne fut-ce qu'en échange de la résignation qu'ils apportent dans leurs fonctions subalternes.

Une personne qui introduit des serviteurs dans sa maison endosse, par là même, de graves responsabilités. Ce n'est pas trop dire qu'elle prend charge d'âmes, et que, si sa qualité de maître l'autorise à exiger une subordination et une obéissance absolues, un sentiment de justice lui ordonnera d'user, en toutes circonstances, d'une bienveillance extrême et d'une grande indulgence vis-à-vis des domestiques.

Aussi bien n'est-ce pas en se montrant bon, patient, et poli avec les gens de service que l'on obtiendra le plus facilement leur dévouement et leur zèle? Ce sera, du moins, le meilleur moyen de les contraindre au respect, et un maître ne conserve vraiment toutes ses prérogatives que lorsque les domestiques sont respectueux de son autorité et de sa personne. On a dit très justement que le respect s'inspire bien plus qu'il ne s'impose. La sagesse du maître, son attitude sérieuse, son langage correct, son esprit d'équité, pourront renforcer son autorité et donner du poids à ses avis. Son insouciance, sa mobilité auront vite fait de détruire tout son prestige.

LE SALUT.

Le salut est le plus élémentaire des signes extérieurs de la politesse.

On salue toutes les personnes que l'on connaît et un grand nombre de celles que l'on ne connaît pas. Ne mar-

chandez jamais un salut: Il ne coûte ni fatigue, ni dépense et indique la bonne éducation de celui qui le donne. Les gens qui ne rendent pas un salut sont grossiers et méprisables.

La forme du salut diffère selon la condition des personnes, l'endroit où elles se trouvent et aussi les gens auxquels il s'adresse.

LE SALUT DU CHAPEAU.

L'homme, hors de chez lui, soulève son chapeau pour saluer. Privilège ou servitude, cette forme catégorique du salut a l'avantage d'être apparente et bien démonstrative.

Le geste bien banal de l'homme qui soulève son chapeau doit s'exécuter comme tous les gestes de politesse, avec naturel, mais aussi avec grâce.

Un salut adressé à une personne seulement doit être discret et ne pas attirer l'attention des gens qui passent et à qui il n'est pas destiné. Il ne doit pas être cependant trop restreint. N'ayez pas l'air de mesurer votre politesse.

Certaines personnes, pour saluer, ont la déplorable habitude de se contenter de porter la main à leur chapeau. Ce geste n'est permis qu'au cocher sur son siège. De la part des gens du monde, il sera considéré comme une négligence blâmable ou même comme une impertinence.

Retirez donc complètement votre chapeau en saluant. N'exagérez cependant pas le mouvement en descendant votre coiffure jusqu'au genou. Le salut ne comporte pas la servilité.

Adressé à un groupe de personnes, le salut du chapeau sera légèrement prolongé. Insistez discrètement afin de bien faire comprendre aux gens que vous saluez que c'est vers eux qu'est dirigé votre geste.

En principe, on ne doit pas abaisser son chapeau au-dessous du niveau de l'épaule, lorsque, pour une raison ou pour une autre, le geste du salut est interrompu, lorsque, par exemple, on s'arrête pour poser une question à un passant, ce qui met dans l'obligation de conserver un instant le chapeau à la main, on doit limiter le geste environ à la hauteur des yeux, mais, répétons-le, jamais plus bas que l'épaule.

Saluez sans précipitation, mais aussi sans tâtonnement. Les chapeaux rigides, tels que les chapeaux de feutre dur, s'enlèvent par le bord de devant. Les chapeaux de feutre mou, les panamas et coiffures souples se prennent à poignée par la calotte.

On salue toujours de la main droite.

Le salut militaire, qui n'est que l'esquisse d'un salut, s'exécute en portant la main droite au bord du képi. Les militaires, lorsqu'ils rencontrent des dames, sont tenus de soulever leur képi.

QUELQUES OCCASIONS DE SALUER.

En générale, nous devons saluer dans la rue toutes les personnes que nous connaissons et même celles que nous reconnaissons pour les avoir rencontrées avec ou chez des amis.

C'est aux plus jeunes que revient, en principe, l'initiative du salut. Une personne bien élevée doit montrer qu'elle n'attend pas un salut pour le rendre.

Un inférieur dans quelque hérarchie que ce soit, devra toujours saluer son supérieur. Toutefois, un homme âgé saluera le premier un jeune homme, si ce dernier est accompagné d'une dame.

Vous avez salué une personne, et, immédiatement après, vous la rencontrez de nouveau: ne renouvelez pas votre politesse, à moins que vous ne passiez devant cette personne, que vous ne fassiez obstacle à son passage, ou à sa vue. Dans ce cas, l'inclination dont vous l'honorerez constituera plutôt une demande d'excuses qu'un geste de salutation.

Lorsque l'on rencontre dans la rue une personne de connaissance, on évitera de l'aborder si elle n'est pas seule. On ne la saluera et on ne s'arrêtera que si l'on s'y voit invité.

Un monsieur ne devra jamais saluer en conservant le cigare ou la cigarette aux lèvres. Il le dissimulera ou même le jettera s'il s'arrête pour engager une conversation. Bien entendu, une femme ne fera jamais observer aux gens mal élevés qui continueraient de fumer devant elle, que leur impolitesse l'exaspère. Elle se contentera de rompre l'entretien.

Un homme attend toujours qu'une femme ait montré qu'elle l'a vu pour se permettre de la reconnaître et de la saluer.

Les enfants doivent toujours enlever leur chapeau quand ils parlent à de grandes personnes. Ils le tiennent à la main jusqu'à ce qu'on leur dise de se recouvrir. Leur salut doit être franc. Jusqu'à douze ans environ, ils sont dispensés d'incliner la tête en saluant.

Dans le cas où, marchant dans la rue avec des amis, nous croisons des personnes, inconnues de nous, qui saluent nos amis, il est de notre devoir de rendre le salut discrètement aux inconnus, sans les dévisager, et sans, après leur passage, poser aucune question à leur sujet. Si nos amis trouvent utile de nous les faire connaître, ils en prendront l'initiative. N'oubliez pas qu'il est parfois des rencontres gênantes et sur lesquelles il peut être indiscret d'insister.

Comtesse de Gencé.

L'AVIATION.

Epris du large espace, ivre de liberté,
L'aviateur s'élance et vogue dans l'abîme;
Le ciel autour de lui s'étend illimité
Et s'ouvre sans obstacle à son essor sublime.

Affranchi des liens qui l'enchaînaient au sol,
D'un bond vers le zénith l'homme osant le prodige,
Désormais roi de l'air, tranquille en plein vertige,
Mesure son domaine à l'ampleur de son vol.

Saura-t-il sainement jouir de sa conquête
Et, l'esprit dégagé par ce nouveau milieu,
En laissant loin de lui la terre, âme inquiète,
Dans la pure clarté se rapprocher de Dieu?...

De Chadenac.

L'ANCETRE DES AEROPLANES.

Il n'y a de nouveau sur terre, a dit un sage, que ce qui a été oublié.

Nos aviateurs savent-ils qu'il y a un siècle, un inventeur, partisan du plus lourd que l'air, exécuta des vols surprenants, en s'élevant à une hauteur prodigieuse?

Voici, en effet, ce que relate le Journal de Liège, dans un de ses numéros de l'année 1808:

"Hier après-midi, l'artiste Degen a fait, à Vienne, un nouvel essai de la machine à voler. Il était vêtu de bleu et des ailes rouges lui donnaient l'air d'un perroquet de l'Inde. Il s'éleva d'abord perpendiculairement à six brasses de hauteur, descendit ensuite, jeta une partie du poids dont il s'était chargé, monta à environ vingt brasses, vola dans différentes directions, à la vue d'une foule de spectateurs étonnés qu'il saluait en imitant exactement le battement d'ailes et le mouvement des oiseaux; il redescendit à terre, se débarrassa d'une partie de son poids et s'éleva à une hauteur prodigieuse, où il se soutint, s'arrêta longtemps et plana de différents côtés, de sorte qu'il ressemblait à un aigle.

"Pour prouver avec quelle assurance il se dirigeait, il s'abattit dans un lieu où il y avait beaucoup d'arbres, de chevaux et de voitures. Aussitôt il fut entouré d'une foule d'habitants qui poussaient des cris de joie et qui le portèrent chez lui comme en triomphe.

Donc, on a volé en 1808! N'est-il pas regrettable que le secret de Degen se soit perdu! Qu'en pensent MM. Farman, Blériot, Delagrange et les frères Wright?

On n'est heureux que quand on est riche, mais on n'est pas heureux parce qu'on est riche.

Canadian Northern Steamships Limited



LA LIGNE ROYALE

Turbiniens à Triple Hélice

"ROYAL EDWARD" "ROYAL GEORGE"

Paquebots les mieux aménagés et absolument les plus rapides sur la route Canadienne.

DÉPARTS BI-MENSUELS.

De **MONTREAL** et **QUEBEC** à **BRISTOL**, depuis le 17 mai 1911.
D'HALIFAX, l'hiver, depuis le 7 décembre 1910.

Détenteurs incontestables du record pour la traversée la plus rapide. **MOINS DE QUATRE JOURS EN MER.**

Pour billets et renseignements s'adresser à tout agent maritime ou à

GUY TOMBS, *Agent général des voyageurs.* A.-H. DAVIS, *Agent des passagers.*



La route la plus directe pour l'Assomption, l'Epiphanie, Rawdon, Joliette, Shawinigan Falls, Grand'Mère et Québec. Raccordements pour la fertile région du Lac St-Jean.

L **ligne la plus intéressante** de la Province de Québec longeant les Laurentides et le Saint-Laurent.

La Route Populaire du chasseur et du pêcheur; gibiers et poissons en abondance. Demandez notre brochure "Moose & Caribou".

GUY TOMBS, *Agent général des voyageurs.* C. A. LANGEVIN, *Agent des passagers.*

286 RUE ST-JACQUES,

Edifice de la Banque Impériale, - - MONTREAL.

Enigme No 7: **L'âge.**



A lire au coin du feu, les longues soirées d'hiver, quand on n'a pas mieux à faire et qu'on a envie de jouer au bridge.

NOUS étions quatre dans la garçonnière de mon ami Charles Moreau, deux célibataires et deux hommes mariés dont les femmes étaient allé faire un mois de villégiature à Vaudreuil.

Nous avions dîné en ville, c'est-à-dire que nous avions mangé et bu comme de joyeux compères en rupture de ban avec la cuisine du foyer sacré.

Nous étions assis ou couchés avec tout le sans-gêne d'intimes dans un intérieur confortable quand ils ne sont pas en présence de dames. Car, si la société de la femme est chose charmante en soi, dans le cours ordinaire de la vie, rien n'est plus embêtant que sa compagnie après un copieux repas.

Et, à travers la frange de nos cils à demi-fermés, nous voyions, dans une savoureuse somnolence, flotter sur les nuages de nos pipes et de nos cigares des houris qui nous enveloppaient de leurs plus enivrants sourires...

Après que nous eûmes consciencieusement déchiqueté notre prochain, Raoul Planchon, le gros ventru, qui regarde le sommeil du jour comme une faiblesse humaine, nous dit de sa voix de contrebasse que l'on croirait émerger des cavités d'un tonneau qu'il est lui-même:

—A table, Messieurs, du bridge à un cent du point!...

—Accepté! criâmes-nous en chœur.

A ces mots, mon ami Charles, qui rêvassait dans un coin, sur une ottomane plus moëlleuse que la couche du plus choyé des dieux de mythologique mémoire, bondit de son siège...

—Holà! s'écria-t-il, vampires qui vous nourrissez de sang humain, vous voulez donc ma mort?...

—Bridge! bridge! clamâmes-nous plus fort.

—Pas de bridge! ni ce soir, ni demain, ni après-demain,... jamais!

—Tiens! observa le petit Jérôme Cornu, de sa voix aigrelette, les yeux rieurs derrière le binocle, Charles a fait vœu de ne plus jouer aux cartes pour trouver à se marier.

Ce dernier, dédaignant de répondre à ce trait malicieux, continua:

—Comment! misérables, j'arrive, ce matin, exténué des fatigues d'un long voyage, je vous offre à dîner, je vous invite à venir ici, loin de tout œil inquisiteur et de toute mauvaise langue, laisser s'évaporer les effets de votre gloutonnerie, et de quelle manière me témoignez-vous votre gratitude?... En me jetant à la tête une invitation de bridge!...

Ingrats!... mais vous êtes donc plus enragés que mes cannibales de là-bas!...

Et, comme il terminait cette tirade, qu'il avait débitée tout d'un trait, sans reprendre haleine, ses yeux tombèrent sur un jeu de cartes charmantes, exquises, délicieuses, brillantes, qui semblaient cligner de l'œil pour l'inviter à jouer.

Charles, à cette vue, devient pourpre.

Il ne fait qu'un saut.

S'emparant avec rage de ces cartes, il les lance par la fenêtre... Les pauvres s'envolent à droite et à gauche, tourbillonnent comme une pluie d'or poussée par la rafale, et vont s'abattre en horoscope sur la tête des passants amusés...

—Il devient fou!... murmurai-je, ajoutant presque foi à mes propres paroles.

Charles m'avait entendu.

—Ah oui! je deviens fou, tu dis, le grand Girard, eh bien! je serais curieux de savoir si toi et les autres ne le seriez pas devenus avant moi, la même aventure vous étant arrivée?...

Ecoutez:

Las d'inhaler à pleins poumons la poussière microbienne de notre ville enfumée, dégoûté de l'eau grisâtre que nous fournit le réservoir assassin, fatigué des confidences et des jérémiades de clients qui ne nous paieront que dans l'autre monde, harassé de plaider devant des juges qui ne vous écoutent que d'une oreille, sont sourds de l'autre, vous font la leçon vingt fois par audience et ne rendent leurs jugements que lorsque vous avez les cheveux blancs, je résolus de prendre un mois de vacances.

Dans tous les journaux je fis annoncer que M. Charles Moreau, avocat bien connu, partait pour l'Angleterre, où il allait plaider devant le Conseil privé.

Et le lendemain soir, j'achetais modestement mon ticket à la gare Bonaventure en destination de...

—En destination de?... insistai-je.

—Peu importe l'endroit! répondit Charles, après quelques moments d'hésitation, car le fléau dont je veux vous parler, ce soir, atteint tous les humains si tous n'en meurent point.

Toujours est-il que, par un clair matin, courbaturé, fourbu, les membres ankylosés par des centaines de milles de chemin de fer, je débarquais dans le plus beau coin du monde que l'on puisse rêver.

—Au nom de ce que tu as de plus sacré! lui dis-je, ne va pas nous infliger une description poétique et topographique!

—Imaginez un ciel...

—Passons au déluge! interrompit la contrebasse.

...un ciel qui avait fait toilette neuve, un vrai ciel de dimanche, d'un bleu si pur et d'une limpidité telle que vous n'auriez pu, vous, pécheurs endurcis, vous écrier avec le poète:

"Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur!"

Vous est-il jamais arrivé de vous arrêter devant une toile de maître dont le pinceau magique semble plutôt avoir reproduit un paysage de son imagination qu'une scène réelle de la nature, un paradis terrestre vingtième siècle, peint avec les couleurs les plus merveilleusement belles?

Eh bien! tout ça, c'est de la paille à côté du pays enchanteur où je descendis une matinée du quinzième jour de juillet, en l'an du Seigneur mil neuf cent neuf.



Je résolus de prendre un mois de vacances.

D'un côté, la mer, la mer à perte de vue, avec sa mystérieuse mélancolie, ses voiles blanches sous les feux étincelants du soleil, et le phare qui s'avance, là-bas, au loin, dans les eaux bleues... Et tout près de moi, à mes pieds, c'est la vague charmeresse, étouffant ses mugissements comme un fauve dompté qui vient s'abattre sur la grève solitaire...

A ma droite, j'aperçois des côtes vertes, fleuries, couvertes de bosquets sans nombre, émaillés de lilas et de pommiers en fleurs, dont le parfum délicat est imprégné d'un arôme salin.

Tout cela est moucheté de points brillants aux couleurs les plus légères et les plus gaies. Ce sont les maisons qui, à

mesure que l'on monte, se dessinent plus nettement, pimpantes et parées de fleurs comme des jeunes mariées. On dirait que ces châlets ont une âme tant ils sont attirants et qu'ils communiquent de joie et de contentement.

—Si tu continues ta description, fit la voix en trompette, tu vas nous conduire à Nangasaki, avec ses collines, ses pommiers, ses lilas. Il n'y manquerait plus que madame Butterfly.

—C'est précisément là où j'allais en venir.

Je mettais pied à terre sur le quai de la station, avec cet air d'indécision et d'égarement qui nous accompagne quand on débarque dans une place inconnue, lorsque, soudain, mer, voiles blanches, phare, pentes en fleurs, bosquets, cottages égrenés dans la verdure, tout disparut comme sous le coup d'une baguette enchantée.

Et cette baguette enchantée était une enfant superbe...

—Naturellement, c'était inévitable, interrompit le petit Cornu, encore quelque affaire de femme...

—Silence! je vous ai ordonné de ne pas m'interrompre, ou sinon je vous flanque tous à la porte!

—A l'ordre! à l'ordre! hurlâmes-nous, avec un accord touchant.

—Je disais donc, continua Charles, une enfant superbe, la plus adorable créature qu'aient jamais abritée les cieux. Elle n'était pas grande, mais si délicieusement petite! Sa taille se dégageait si souple et onduleuse dans la robe de satinette bleu marin. Elle avait le pied si mignon que c'était une pitié de lui voir fouler les mauvais madriers du quai de la station. Ils n'étaient faits que pour marcher sur des tapis de lys et de roses.

—Quelle était la couleur de ses cheveux? demanda Planchon.

Et les questions s'entrecroisant:

—De ses yeux?

—Portait-elle un "merry-widow"?

—Ou un "mushroom"?

—Ou un canotier?

—Etait-ce un panama?

—Vous êtes assommants avec vos questions, interrompit le narrateur avec humeur. Il n'y a vraiment pas de plaisir à vous raconter d'histoire...

D'abord, je vous dirai qu'elle ne portait pas de coiffure. Et c'était bien fait, car c'eût été une honte de masquer sous une de ces horribles cuvettes que la mode impose à nos femmes, à nos sœurs, à nos fiancées, la masse des cheveux qui nimbait son front de vierge d'un diadème d'or.

Etait-ce éblouissement, dans la blancheur rayonnante de son teint de blonde, ses grands yeux chatoyants me parurent deux améthystes dans un écrin de satin immaculé.

—Des améthystes! s'exclama Cornu avec un rire insulteur, les cheveux d'or, passe! mais tu ne nous feras jamais croire que ta Belle au Bois dormant avait les yeux violets!....

—Je maintiens ce que j'ai dit, répartit Charles, piqué au vif. Quand nos regards se croisèrent—jamais de la vie je n'oublierai cet instant—je surpris, dans ses pupilles allumées, un reflet qui rappelle cette teinte violette des horizons, quand le soleil descend, aux dernières heures du jour, derrière la ligne brisée des sapinières embaumées...

Les femmes, vous ne l'ignorez pas, m'ont toujours laissé l'esprit passablement en repos, et jamais l'amour ne me fit faire de ces bêtises qui troubleront la sérénité de vos vieux jours...

Si Charles n'avait été protégé par les lois trois fois sacrées de l'hospitalité, ces insinuations outrageantes l'eussent fait mettre en charpie.

Il en fut quitte pour se rétracter.

La tempête apaisée, Charles poursuivit:

—Eh bien! à ce moment j'eus peur. Je me dis que si je ne prenais garde, cette jeune fille—j'avais jeté un regard furtif sur ses mains pour m'assurer qu'elle ne portait pas d'alliance—me ferait tourner aux quatre vents comme des ailes de moulin.

Bref, pour la première fois de ma vie, j'étais tombé dans le panneau: j'étais amoureux fou de mon inconnue au diadème d'or et aux yeux d'améthyste...

* * *

J'avais fui Montréal avec la sincère et ferme résolution de dire adieu temporairement au monde, à ses pompes, à ses œuvres, à ses frivolités. Voyager incognito, me débarrasser des civilités et des exigences mondaines, avec tout le branlebas des empesages de salons et de garde-robes, voilà ce que je me proposais bien de faire.

D'avance, je me faisais une fête de me rouler dans les flots saisissants et réconfortants de la mer, de m'étendre dans le sable chaud d'une plage solitaire qui ne porte pas quelque appellation pompeuse et aristocratiquement roturière où plus que jamais on est l'esclave de l'obsession des mondains émigrés aux eaux. En un mot, je me jurais de tout oublier, sans en excepter mes créanciers.

Et ne voilà-t-il pas que, dès mon arrivée en ce pays d'autant plus beau qu'il est moins connu, je m'éprends d'une jeune fille qui m'enlève la première des libertés: la pensée. Dorénavant, je ne devais plus faire un pas, un geste, sans penser à elle.

Quand je montai à bord de la voiture de l'hôtellerie, la belle m'accompagna longtemps du regard.

—Comment s'appelait l'ondine? demandai-je.

Et Cornu et Planchon de blaguer:

—Anastasie?
—Céleste?
—Opportune?
—Simplicie?
—Peu importe le nom, rétorqua Charles, avec humeur; il n'enlève ni n'ajoute un iota aux qualités et aux charmes de l'être qu'on aime.
—N'empêche, répondis-je, que je préfèrerais me nommer Pierre ou Jean que Sémaphore.
—Alors, tu comprendras mon enthousiasme quand je t'aurai dit qu'elle s'appelait...
—Silence! commanda la contrebasse, nous allons apprendre le nom de la nymphe aux yeux d'améthyste!...
—Suzette! murmura tout bas Charles, comme s'il eût craint de profaner ce nom si doux en notre compagnie de mauvais garnements.
Alors, nous nous levâmes avec respect, et, emplissant nos verres, nous tonnâmes:
—A la santé de Suzette! "What's the matter with Suzette? She's all right!"...
Charles, qui se fâche vite, crut que l'on voulait se payer sa tête.
Tout rouge, il s'écria:
—Holà! si vous pensez me faire perdre patience, et m'empêcher de vous faire mes confidences, vous vous trompez! Vous m'entendrez jusqu'au bout!...
—Va! mon garçon, fis-je conciliant, nous ne demandons pas mieux que de t'écouter.
—Je n'avais pas mis le pied sur la vérandah de l'hôtellerie, continua Charles radouci, que des éclats de voix parvinrent à mes oreilles:
—Pas d'atout!
—Je double!
—Puis-je jouer, partenaire?
—S'il vous plaît.
Tiens! me dis-je étonné, on joue donc au bridge, par ici!
Si l'on jouait au bridge! Hélas! j'allais l'apprendre à mes frais et dépens...
Je soupe, et je suis à peine sorti de table, qu'un des pensionnaires de l'hôtel me dit, très poli, en se courbant très bas:
—Monsieur joue-t-il au bridge?
Ah! pourquoi la folie humaine, l'orgueil qui se tapit comme une méchante bête au fond d'un chacun de nous, nous poussant à croire que l'on sait tout, que l'on peut tout, me fit-il répondre à l'étourdie:
—Oui, un peu.
Mes lèvres avaient dit un peu, mais ces mots ne sont que trop souvent le synonyme déguisé de beaucoup. C'est ce que le quidam avait compris à l'intonation avec laquelle je les avais prononcés.

—Alors, dit-il, monsieur nous ferait-il le plaisir et l'honneur de faire la partie avec nous?

Grand Dieu! pourquoi ai-je jamais fait cet aveu fatal?...

Je jouai. Et, naturellement, comme, en face de moi, se trouvait une brune aux yeux vifs, qui avait conservé tous les charmes jeunes d'une fille vieille, et, à ma droite, une septuagénaire à l'air très respectable, je m'efforçai de bien faire les choses.

Il faut croire que je les fis si bien, qu'on me tint sur la sellette jusque sur le coup de minuit.

Le lendemain, madame et mademoiselle étaient pour moi tout sourire, et le monsieur très poli avait pour mon humble personne des égards à nuls autres pareils.

Et, lorsque je traversai le village, je crus surprendre des regards de curiosité mêlée d'attendrissement et d'admiration.

Cet intérêt insolite m'intrigua.

Je parcourus mon être de la tête aux pieds pour m'assurer que je n'avais pas quelque chose de trop ou qu'il ne me manquait rien.

Je ne découvris rien d'anormal.

En revanche, je rencontrai, sur un bout de trottoir, un homme très propre, la figure sereine, le regard imposant.

J'allais, en homme bien élevé, lui céder le pas, quand, d'une voix émue, et me tendant gracieusement la main, il me dit:

—Monsieur Moreau, bien que je n'aie pas eu l'honneur de faire votre connaissance, permettez-moi de vous dire que j'ai entendu parler de vous dans les termes les plus flatteurs...

V'lan! ça y est! pensai-je alarmé. Je suis découvert, et mon voyage à Londres, et mon plaidoyer devant le Conseil privé! Ce que l'on va en faire des gorges chaudes à mon sujet!

—Oh! fis-je avec modestie, en baissant les yeux.

—Vous jouez parfaitement au bridge, nous dit-on.

—Ah! ne pus-je m'empêcher de répondre bêtement, furieux d'avoir cru, un instant, que ma bonne renommée avait parcouru des centaines de milles.

—Permettez-moi de me présenter: je suis le notaire Marsolais.

—Enchanté de faire votre connaissance!

Et, comme la conversation tombait:

—Beau temps, fit-il.

Il y avait apparence de pluie.

—Superbe! répondis-je, pour ne pas le contredire.

—Vous aimez le pays?

—Délicieux!

Je voyais, toutefois, que le brave homme avait une question à poser qui lui brûlait les lèvres.

Je lui tirais ma révérence quand il dit timidement comme une chose honteuse:

—Etes-vous engagé, ce soir?

—Comment le serais-je: j'arrive dans la contrée.

Ses lèvres esquissèrent un sourire de contentement manifeste.

—Alors, dit-il, voulez-vous me faire le plaisir de venir chez moi?

Bien qu'animé d'un mauvais pressentiment, je répondis:

—Avec plaisir.

Allez donc refuser quelque chose à un homme si gentil!...

Il n'y a pas à dire, pensai-je, les gens sont bien élevés dans ce pays.

Mais, diable! il paraît que les bons joueurs de bridge sont bien notés.

Je ne saurais résister à la tentation qui me dévore de vous faire, en quelques coups de pinceau, le portrait de celui qui faillit devenir mon beau-père.

Je le vis venir de loin et, sur-le-champ, sa vue me frappa. Il faisait chaud et, cependant, le petit gros homme qui s'avançait, avec la majesté d'un monarque, au-devant de sa cour portait un long pardessus en drap noisette. Son crâne chevelu et crépu comme celui d'un guerrier du Zoulouland était couronné d'un haut de forme gris.

Le personnage marchait à petits pas, mais il avait le buste ferme, les épaules rejetées en arrière, la démarche assurée. De la main droite il portait une canne à pommeau d'or avec toute l'élégance d'un incroyable; la gauche était passée à la Bonaparte derrière le dos.

Une émotion insurmontable m'avait saisi: j'allais au-devant de quelque chose d'intéressant, de grand, d'extraordinaire!...

Pour rien au monde je n'aurais perdu le moindre de ses gestes.

Maintenant, l'apparition se dessinait avec plus de netteté. Le pardessus déboutonné laissait entrevoir la redingote gris clair et un morceau du gilet blanc. Détail que j'appris plus tard, ce gilet avait quelque chose de particulier: toujours entr'ouvert à la hauteur des trois premiers boutons, le plastron de la chemise resplendissait avec le faux rubis de la grosseur d'une châtaigne. Il portait une sempiternelle cravate blanche. De toute cette blancheur émergeait une figure de bronze rehaussée d'une moustache et d'une impériale napoléonienne d'un noir de suie. Dans les traits épais, rien de caractéristique. Si, la nature avait gratifié notre grand homme, sous la paupière droite, d'un pois chiche qui lui donnait un air pas comme un autre.

Maintenant voici ce que m'apprirent de charitables commères plus empressées dans cette partie du pays que partout ailleurs de nous renseigner sur le compte du voisin.

Cet original, qui s'était marié sur le retour de l'âge, se teignait la barbe et les cheveux. De mauvaises langues pré-

tendaient qu'il avait toujours porté le même chapeau, le même pardessus, le même gilet et la même chemise. D'autres, cependant, plus généreuses, expliquaient cette malice en disant que le notaire, depuis l'âge d'homme, avait adopté cette manière de s'habiller que les exigences des diverses modes successives ne lui avaient point fait quitter depuis. Sa garde-robe contenait alignés toute une série de pardessus et de couvrechefs façonnés à Londres sur commande. Ces reliques feraient partie du bagage des héritiers.

Il ne buvait pas, ne fumait pas et jouait du violon.

Le soir donc, j'arrive chez Mtre Marsolais.

Je me trouve devant une maison qui suinte l'antiquité comme son propriétaire.

Je soulève le marteau en cuivre poli.

La porte roule sur ses gonds.

O surprise ineffable! inénarrable ébahissement! Elle m'apparaît dans tout son éblouissement avec ses cheveux de flamme et ses yeux de lumière.

L'émotion m'a cloué sur place, muet et stupide.

M. Marsolais est-il chez lui? demandai-je enfin avec effort, comme dans un rêve.

Alors, d'une voix qui chantait à mes oreilles telle une harpe éolienne, elle me répondit avec grâce:

—Oui, monsieur, veuillez entrer.

Elle n'avait dit que cela et de ma vie je n'avais rien entendu de si joli.

J'allais ajouter quelque parole aimable quand mon prince noir parut dans l'encadrement de la porte, toujours digne, solennel.

—Entrez donc, cher monsieur, me dit-il, la main tendue.

—Monsieur Moreau, ma fille Suzette, ajouta-t-il en présentant.

Sa fille! cet être incomparable! pensai-je avec ahurissement. Elle, l'enfant de ce peau-rouge! Est-il surprenant, après cela, que Darwin nous donne le singe pour aïeul. Je serais curieux de voir la mère.

—Au nom de tout ce que tu as de plus cher! interrompit Planchon, fais-nous grâce de la description de la bonne femme. C'est déjà assez de celle du vieux!

—Ça s'adonne bien: elle était morte.

—Il est huit heures et demie, monsieur, me dit mon hôte; nous sommes quelques minutes en retard, puisque nous commençons à jouer à huit heures précises tous les soirs. Ce que nous allons jouir de votre société! Vous jouez si bien le bridge!...

—Comment! me dis-je alarmé, eux aussi! mais dans quelle galère suis-je donc tombé?...

Et, tandis que le notaire disposait les chaises autour du tapis vert;

—Vous savez, depuis la mort de ma sainte femme, et depuis que j'ai abandonné l'exercice de ma profession, j'ai été mordu par la passion des cartes... Mais, fit-il, en se reprenant, quand je dis la passion des cartes, je veux parler du bridge... Au grand jamais! nous ne mettons d'argent à l'enjeu: c'est contre mes principes... Chaque soir, des amis viennent jouer avec moi... Ma fille, seule, ne joue pas... Elle n'a jamais voulu apprendre le bridge. Un si beau jeu!...

Dans mon for intérieur, je l'en aimai davantage et la contemplai avec une admiration émue: elle ne connaissait pas le bridge!...

Les amis arrivés, nous jouâmes au bridge jusqu'à une heure.

Et toutes les ouvertures étaient fermées, et nous rôtissions comme dans un four à chaux. Mais le notaire, comme on l'appelait dans le village, tenait constamment et fenêtres et portes closes.

Il prétendait que le moindre courant d'air était contraire à sa constitution qu'il soignait avec une sollicitude toute paternelle.

Le lendemain, soirée chez M. le maire.

Faut vous dire que l'on faisait les choses en grand dans ce village. On jouait au "high life" des villes tapageuses. On y mettait un sérieux et une bonne foi touchants. La comédie, parfois, n'était pas trop mal réussie. Mais aussi, il arrivait que c'était délicieux!... Cette parodie mondaine me rappelait joliment les petites filles qui s'affublent des jupes de leurs mamans pour donner leurs "five o'clock teas".

Je balançai longtemps avant d'accepter l'invitation dont m'avait honoré Mme la Mairesse. Sur mes gardes, désormais, j'avais présent devant les yeux le souvenir du bridge comme un épouvantail.

Mais, j'étais certain de revoir ma Suzette chez M. le Maire. La pensée de la jouissance que me procureraient les moments passés en tête-à-tête avec elle vainquit ma résistance et mes appréhensions.

* * *

Je venais de saluer les hôtes de la maison quand, assise sur un banc rustique, sous une tonnelle à demi-baignée de la lumière douce et calme de la lune qui montait, là-bas, au-dessus des flots assoupis, je l'aperçus belle et captivante comme dans un conte des Mille et une Nuits.

Vite! je me glisse dans sa direction, mon cœur battant à me rompre les côtes...

Je m'asseois sur le siège, à côté d'elle, la seule place de libre.

Aucun danger d'être interrompu.

Mon âme tressaillait d'allégresse...

Enfin, j'allais causer seul à seul avec cette beauté qui me souriait, et quel sourire!...

Que j'avais bien fait de ne pas m'arrêter à des craintes futiles et de me rendre à cette soirée!

On a beau aimer le bridge, ces gens étaient raisonnables et civils. On ne fait pas un abus même des meilleures choses.

J'allais entamer la conversation, quand, dans l'atmosphère attiédie et parfumée du soir, une voix retentit à mes oreilles comme un éclat de tonnerre:

—Monsieur Moreau est-il là?

Hélas! oui, il était là.

Un moment, je fus tenté de ne pas répondre, me cacher, fuir.

Et la raison aidant:

—A quoi bon, pensai-je, on finira toujours par savoir, et l'on me prendra pour un sauvage.

—Présent, fis-je d'une voix défaillante.

Je levai les yeux.

L'opulente personnalité de Mme la Mairesse masquait presque en entier l'encadrement lumineux de la porte.

—Nous vous attendons, cher monsieur Moreau, dit-elle, le bridge vous réclame.

—Le bridge! pensai-je, atterré... Ils sont donc mordus dans ce pays et ne me laisseront pas une heure de répit!...

Et jusqu'à deux heures, nous le fîmes sans atout, nous le fîmes cœur, nous le fîmes carreau, nous le fîmes trèfle, nous le fîmes pique; nous bridgeâmes et rebridgeâmes; nous doublâmes et redoublâmes, tandis que dans la pièce voisine, aux accords de la musique entraînante, je voyais valser les couples enlacés, et que, mon amour, qui ne savait pas le bridge, —heureuse mortelle—passait légère comme une sylphide et radieuse comme un beau ciel de printemps, dans les bras des danseurs que je maudissais de tout mon cœur!...

* * *

Plusieurs fois, j'allai, et le soir et l'après-midi, voire même la matinée, chez le notaire, dans l'espérance de me trouver en tête-à-tête avec la jolie Suzette.

Fatalité! Le marteau retombait, la porte s'ouvrait, et moi, je tombais dans les bras de l'homme au castor gris.

—Vous arrivez bien, mon ami,—j'étais devenu son ami— me disait-il, la figure épanouie. Nous sommes trois, nous allons faire la partie.

Ils étaient toujours trois, et, depuis mon voyage dans ce satané beau pays, je me défie du nombre trois que j'ai appris à regarder comme néfaste.

Et nous nous attablions, et nous jouions au bridge. Et, à mon retour à l'hôtel, si c'était le jour, la vieille dame à l'air très respectable et la brunette aux yeux clairs venaient vers moi, au sortir de table, la bouche en cœur:

—Une partie de bridge, monsieur Moreau. Nous n'abusons pas, n'est-ce pas?...

Et moi, par mollesse, je jouais, espérant toujours revoir enfin, seule, ma Suzette aux yeux doux.

Avais-je le malheur d'être invité quelque part, on me lançait invariablement la même phrase à la tête en accourant au-devant de moi:

—Oh! monsieur Moreau, nous allons avoir une partie de bridge!... Et vous allez vous amuser, car le bridge, ça nous connaît!... Nous ne ressemblons pas aux Grondin, qui jouent comme des pieds!... Cher monsieur Moreau, que vous avez dû trouver cela ennuyeux de jouer avec des gens qui ne connaissent rien!...

Ailleurs, c'était pire:

—De grâce! monsieur, me demandait-on avec des yeux suppliants, montrez-nous donc le bridge!... On ne parle que de vous dans le village.

Alors, je devenais professeur de bridge.

J'en perdis le sommeil, le boire et le manger. Mes nuits étaient assaillies de cauchemars. Cartes et chiffres s'alignaient à l'infini. C'étaient des batailles entre le rouge et le noir.

Une fois, j'avais édifié un gigantesque château de cartes. Avec ma Suzette, j'allais en franchir le pont-levis, quand un Barbe-Noire monstrueux, sortant des profondeurs des forêts voisines, d'un coup de pouce abattit le château, nous ensevelissant, Suzette et moi, sous les décombres. Je ne fus jamais si marri qu'à mon réveil: moi qui croyais en avoir fini avec le bridge.

—Mais, interrompit Plançon, rien ne t'empêchait de déguerpir et d'aller finir tes vacances ailleurs?

—Rien! s'écria Charles avec transport, et que faites-vous de ma Suzette? J'aimais à la folie la fille du notaire. Je ne pouvais me résoudre à la quitter. Sa pensée me hantait partout. Et cependant, me croirez-vous si je vous dis que, depuis dix jours que j'étais arrivé, je n'avais encore réussi à lui adresser la parole, encore moins à lui déclarer de quels feux je brûlais pour elle, pour sa taille onduleuse, ses cheveux d'or, ses yeux d'améthyste et sa voix de sirène...

Chaque soir, avant de me mettre au lit, furieux, je faisais ma malle. Le lendemain, cependant, après avoir vu passer dans mes rêves la chaste Suzette, je débouclais, honteux, quitte à reboucler le soir même.

* * *

Emporté sur l'aéroplane de la renommée, mon nom avait franchi les frontières du village.

Ah! que je comprends, aujourd'hui, le poids de la gloire et la tyrannie de la grandeur! D'aucuns n'avaient songé à me demander qui j'étais ni d'où je venais.

J'ETAIS LE MONSIEUR QUI SAVAIS LE BRIDGE!

Ce parchemin d'honneur et d'intelligence supérieure m'ouvrait à deux battants les portes les plus récalcitrantes.

Un jour, par une exquise après-dînée, j'étais descendu sur la plage, quand, à distance, je surpris Suzette, belle comme la mer calme et bleue dont la dentelle venait gracieusement couvrir ses jolis petits pieds roses.

Elle était seule, les yeux perdus dans l'immensité. Sa robe de mousseline mauve s'enroulait autour d'elle suivant les caprices de la brise légère. Les cheveux, sous l'étincellement du soleil, la couronnaient d'une auréole.

Cette fois, pensai-je, je suis certain de mon affaire: je cours à elle, je me jette à ses genoux, et je lui déclare mon amour!...

Et déjà, j'allongeais le pas, quand, tout à coup, des voix criardes retentirent à mes oreilles:



Voulez-vous bien me ficher la paix!

—Ah! ah! monsieur Moreau, c'est comme ça que vous fuyez la compagnie des dames pour les plages solitaires!

Je me retourne, je suis cerné.

—Marie, as-tu tes cartes? demande une dondon au faux chignon à triple étage.

—Oui, ma chère, répond une grande flûte, au nez allongé en saxophone surmonté d'une paire de lunettes.

—Alors, une partie de bridge sur la grève!... Ça sera très original!...

Et toutes de battre des mains comme des oies qui se font aller les ailes.

—Nous étions trois, remarque la dondon, vous êtes le quatrième et le plus important... Il y a une demi-heure que nous vous cherchons...

Toujours trois!...

Et Marie sortit des cartes de sa bourse...

A cette vue, je ne fais qu'un tour.

Pour comble de déveine, j'aperçois le notaire, comme un cerbère, se dirigeant vers sa fille.

Cette fois, c'en est trop.

Je perds patience... J'oublie tout... et ma galanterie que l'on harcelle depuis quinze jours. et le conseil privé, et les sarcasmes qui m'attendent à mon retour à Montréal, et surtout mon adorable et bien-aimée Suzette!...

—Ah ça! leur criai-je sous le nez, voulez-vous bien me f... la paix avec votre bridge!... ...

* * *

Et je remonte la côte quatre à quatre, si je puis dire.

J'entasse tout pêle-mêle dans ma malle...

Je règle ma note d'hôtel, et, un quart d'heure plus tard, j'étais à bord du rapide en route pour Montréal et la liberté... me félicitant d'avoir échappé à mes bourreaux pour ne pas pleurer au souvenir de ma Suzette perdue à jamais... ...

Montréal, octobre 1910.

RODOLPHE GIRARD.

CHARADE No 2.

Mon premier au vent tourbillonne.
De mon deux maint chantre détonne.
Mon entier souvent déraisonne.

Voir réponse, page 34.

Quand les hommes auront appris aux femmes à penser, peut-être qu'à leur tour les femmes l'apprendront aux hommes.

UNE DE PERDUE, DEUX DE TROUVEES, roman canadien, par G. de Boucherville. Nouvelle édition, avec couverture illustrée. 2 volumes in-12.. .. ..$1.00
La Cie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

LA DEFENSE DE FUMER.

A l'époque où le regretté curé Labelle occupait le poste de sous-ministre de l'Agriculture, sous le ministère de Mercier, une défense sévère avait été faite de "fumer" dans les édifices du gouvernement. Ceux qui savent combien les douceurs du calumet étaient chères au bon curé Labelle peuvent se faire une idée du mécontentement que cette défense souleva chez lui.

La scène décrite par M. Grignon est prise sur le vif.

Ça va bien, mes colons. Un céleste abonné,
Au Sanctus, ce matin, nous a téléphoné
Dans l'oreille tout bas: Annoncez la victoire.
Vite mon calumet, vieux compagnon de gloire,
Encore un feu de joie et peut-être le dernier.
Tout retourne sitôt en cendre de brasier...
Mais tiens, cette pancarte, est-ce un nouvel ukase
D'un officiel bedeau? Voyons ce que ça jase:
"A tout le personnel de tout département,
Défense de fumer dans tout appartement."
Défense de fumer, c'est ainsi qu'on me traite!
Veut-on que dès ce soir je prenne ma retraite?
Défense de fumer! C'est jouer au tyran.
Défense de fumer! Je vais le dire à m'man.
Va, mon Labelle, va! L'épine sous la rose...
Lève-toi rayonnant pour te coucher morose.
Mais on radote, sûr. Défense de fumer!
C'est dire aux amoureux: On vous défend d'aimer.
Au soldat: En avant! mais bas, la baïonnette.
Oh! la rage me prend de faire maison nette.
Dans mon labeur ardu, qui me confortera
Contre les intrigants, castors et cætera?
Quel labarum aurai-je, exilé de ma mère?
Se fumer les cinq doigts, la saveur est amère.
Cette tendre maman, encore en gros chagrin,
Quand le ciel voudra-t-il de son pauvre orphelin?
Moi si fier d'avoir fait triompher le principe,
Au grand marchand de bois d'avoir cassé sa pipe.
Oui, mais la mienne est morte, et la règle est de fer,
Dans la politique, hein! on est mûr pour l'enfer.
Ceux-là sont bien heureux, au pays que j'adore,
De goûter, à cette heure, au tabac d'Isidore.
Pourquoi ne suis-je là, la pipe ferme au bec,
Tirant une bordée aux gamins de Québec?
Plutôt, bonne maman, assis dans ma grand'chaise,
Je veux en boucannant t'agacer à mon aise!
Je suis las du salut, Monsignor, trop grand nom...
Appelle-moi tout court: Mon gros petit Toinon.
Encore un cheveu blanc, es-tu donc inquiète?

Je n'ai pourtant pas l'air d'un homme à la diète.
Quoi de neuf par ici? Fais-tu des cavaliers?
Je redoute William, c'est un des plus sorciers.
Pour sa conversion, ça prendra plus d'un cierge,
Mais on m'assure qu'il aime la sainte Vierge...
Il aime tant le sexe! Aussi je tiens beaucoup
A ce qu'il monte au ciel, un scapulaire au cou...
Ces fabriques d'enfants, Jules, Médard, Gonzague...
J'aime ce maigrichon, quand il m'offre sa blague.
Que je gonfle d'orgueil, à répéter là-bas
Qu'à Saint-Jérôme on a le meilleur des tabacs...
Rallumons! Pour ma part j'en fais un cas énorme.

UNE VOIX

—Veuillez vous rappeler la défense uniforme...
Hein! qui donc a l'audace...? Allez dire à Mercier
Qu'il ne me reste plus qu'à bien le remercier
De ses hautes faveurs. Tiens, liquidons l'affaire,
Lui, garde le pays; moi, ma pipe et ma mère.

Deux secondes plus tard, le curé rallumait,
Sur permis spécial, le joyeux calumet.

Dr Grignon.



Examen des Yeux gratis



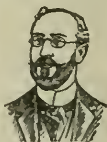
Ne Négligez aucun mal d'Yeux, la Vue est trop Précieuse.
Toute Lunetterie non faite SUR COMMANDE est toujours NUISIBLE.
N'achetez jamais des VENDEURS AMBULANTS ni aux MAGASINS A-TOUT-FAIRE.
Rien ne remplace l'EXAMEN des Yeux par un savant SPECIALISTE
Si vous tenez à GUERIR vos YEUX sans drogues, opération ni douleur,

Allez à... **L'Institut d'Optique**

VOIR ET CONSULTER LE

Spécialiste Beaumier

Le Meilleur de Montréal.



144, rue Ste-Catherine Est, près Avenue Hôtel-de-Ville.

Il recherche les Cas difficiles, Désespérés.
Pose Yeux Artificiels, *Naturels à se tromper* (Spécialité)
Fabrique et ajuste lui-même depuis 25 ans, Lunettes, Lorgnons, etc.
Ses nouveaux "Verres Toric à Ordre" sont garantis pour bien Voir de Loin et de Près ; pour tracer, coudre, lire et écrire.

Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie.

PRENEZ GARDE

pas d'AGENTS sur le chemin pour notre Maison Responsable.
Heures de Bureau : tous les jours, de 9 h. à 9 h. Dimanche de 1 h. à 4 h. p.m.

Tiquienne Ladouceur

(Histoire de chantier).



ET VOUS DITES que ces magnières d'affaires-là, qui volent en l'air, c'est nouveau?

—Sûrement, père Fricotto, c'est la grande conquête du siècle.

—Venez donc pas m'emplir, vous autres les jeunes, avec vos crapettes de machines à voler. Ça, des inventions nouvelles? Vieille mère! si ça fait piquié d'entendre dire des choses comme ça, par des jeunesses comme vous êtes! A quoi donc que ça sert d'user des douzaines de paires de culottes sur les bancs des collèges, et de savoir lire dans les directoiris et autres almanachs en latin, si vous savez tant seurement pas que ces bonguiennes de machines-là, ça existait un rodeux de bout de temps avant que vous pensiez à venir au monde? Pétard de sort! tenez, parlez-moé pus de ça, ou je me fâche flambant raide et je sors de mon caractère tout rond.

—Cependant, père Fricotto......

—Y a pas de cependant qui pende, que je vous dis. Voulez-vous insinuer que je radotte, tas de vermines! Vous avez pas honte d'essayer d'en remontrer à un homme comme dont lequel je suis, qui a vu tout ce que j'ai vu, qu'a voyagé jusque dans les States, pis dans les pays d'en-haut ; qu'a délivré des loups-garous et qui s'est boxé avec des fifarlets?

Dans le temps de ma jeunesse, on en voyait des affaires autrement qu'au jour d'aujourd'hui, vieux vice ! Et ces manigances-là que vous payez une belle piasse du bon Yeu pour aller voir, voulez-vous que je vous dise? Ben, c'est que de la petite bière à côté des ceuses qui se balladaient sur le terrain des moineaux, autrement dit, en l'air, pour parler en tarmes, dans le temps de la jeunesse a c'tit-là qui vous parle en ce moment.

Seulement, à c't'époque dont je vous jase, on n'appelait pas ça avec des mots latins, comme aujourd'hui: des "anéroplates"! Je vous demande un peu si y a du bon sens d'inventer des sorbiquets de c't'épaisseur-là!

Nous autres, dans les paroisses d'en-bas, on se bougrait ben des tarmes et de tout le bataclan, on appelait tout bêtement ça la chasse-galerie, sous vot' respect. Et c'est ben mon idée que vos "anéropannes" c'est rien autre chose que la chasse-galerie apprivoisée et habillée à la mode avec un corset "straight front", et qu'on a rebaptisée avec un nom chinois ou autre, pour vous emplir et vous enfirouaper vos piasses. C'est pas pour rien dire de trop, mais les gens

d'aujourd'hui, ça se cré ben fins, et y a rien de plus facile à embêter quand on sait les prendre par là ousque ça les pique. On leur sert des vieilles affaires rafistollées à la mode, et les cornichons vous avalent ça comme un coup de lait. Eh! ben, dites ce que vous voudrez, mais c'est pas à Bibi que vous ferez avaler vos "airalopannes", je vous en passe un papier par devant ou par derrière notaire, comme vous voudrez.

—Vous l'avez vue, vous, la chasse-galerie?

—Comment, si je l'ai vue? Cinq tonnes de la Potaquière! ça s'adonne que oui en scie ronde. Tenez, rien que d'y penser, je sens les poils qui se redressent sur ma blague à tabac.

—Contez-nous ça.

—Correct, je veux ben, rapport que chacun sait que Fricotto est pas un homme qu'a jamais kicqué quand y s'agit d'abreuver des ondes naturelles de son expérience de voyageur, les jeunesses dont la déricature est infirme pour quant à ce qui en est du département du bon sens, comme on dit dans la restracrassie de la Grande-Allée ou ben de la rue Shalbrooke. Seurement, je vous persuade une chose, le premier véreux qui dit que c'est pas vrai ou ben que j'ai menti, ce qu'est quasiment synagogue, j'y colle ma botte sur la propriété foncière de son individualité corporelle, comme disent les notaires.

Attention, j'commence.

Cric! Crac!

C'est donc pour vous dire, les enfants, que c't'année-là, qui timbait justement l'année que mon défunt père a vendu sa taure caille au père Brham Brindamour, qu'avait les cornes coupées, j'avions fait chanquier dans le haut du Saint-Maurice avec une gang un peu dépareillée, je vous en passe un papier, que le boss, qu'était un connaisseur, avait été cueillir dans les concessions de Trois-Rivières, une place qu'est reconnue pour la production des hommes de chanquier, comme Montréal pour ses échevins, sous le respect que je vous dois.

Le boss, qu'était une magnière d'Ecossais éclos en Irlande, avait donc choisi la fine fleur de la crème de Trois-Rivières, ce qui formait une rodeuse de gang un peu dépareillée, je vous en passe un papier.

Y avait là Sirop Laflèche, Brham Pétaregret, Tonisse Laderoute, Ged Laframboise, Tipit Sanschagrin, Damase Citrouillard, Zénon Deslauriers, Misaël Deschamps, Zotique Tournebobe, Trefflé Leblanc, Pancrasse Morel, Ignace Monat et une barge d'autres citoyens de la restrocrassie des cages, dont j'ai oublié les noms. Tous des hommes comme y faut, je vous le garantis. C'est pas pour rien dire de trop, mais, vieux vice! c'est ben mon idée qu'y faudrait se fouiller en grand pour trouver une gang de ce calibre-là au jour

d'aujourd'hui. Du monde comme ça, y s'en fait pus, c'est ben court... Ils n'avaient qu'un petit défaut, tous tant qu'ils étaient. Les bougres étaient pas ben, ben escrupuleux dans l'orthographe de leur langage; autrement dit, y en avait pas un véreux qui parlait en tarmes de salon.

Mais le plus insécrabe de la bande, c'était Tiquienne Ladouceur, la jeunesse au père Toussaint Ladouceur, de par chez nous, qui faisait sa cliricature d'homme de chanquier c't'année-là.

Vous parlez d'un bondance, les amis, c'était ce Chrysostôme de paroissien-là.

Ça avait tous les vices avec queques défauts en plus.

Nous v'là donc partis, nous étions vingt, tous ben comptés, quatre par canot, à part du bagage, comme de raison.

J'avais Tiquienne dans mon canot, vu que j'étais chargé par le boss d'y faire son éducation de voyageur.

Tout le temps du voyage, ça n'a pas marché trop mal. Tiquienne twistait ben queques sacres un peu raides par-ci, par-là; il prenait ben, aussi, la cruche par la taille, plus souvent qu'à son tour, mais à part de ça, ça allait correct.

J'avais pas été sans remarquer depuis notre départ qu'il y avait quelque chose de mystérieux dans notre bonguienne de canot. Je disais trop rien, mais j'en pensais pas moins à l'intérieur du paroissien : "Y a seurement du maréfice dans ce canot-là, et c'est ce pendard de Tiquienne qu'est la cause de ça, j'en mettrais ma blague au feu."

Je me trompais pas, comme vous allez voir.

Ce qu'on en arrachait pour guider ce véreux de canot, c'est rien de le dire .

Il allait dans tous les sens, ni plus ni moins que s'il avait été possédé. J'avais jamais vu une affaire comme ça, moi qui vous parle.

Les autres prétendaient que c'était rapport à Tiquienne qui savait pas ramer. Mais, moi, j'avais mon idée là-dessus, et je la partageais en grand.

Toujours est-il qu'on a fini par arriver à l'endroit ousqu'on devait faire chanquier.

On amarre les canots, on décharge les bagages, on se retrousse les manches, on prend une moyenne chique, on se crache dans les mains, pis on se plante comme un seul homme. Une vingtaine de paires de bras amanchés après des bons Canayens, ça prend pas de temps à vous abattre des épinettes; aussi, en moins de deux jours, la cabane était bâtie et le chanquier battait son plein, comme disent les avocats. Alors, j'ai commencé à m'apercevoir que cet insécrabe de Tiquienne avait un autre défaut à ajouter à sa nombreuse collection.

L'animal était fainéant et paresseux comme un député, sous vot' respect.

Le guiabe l'aurait pas fait travailler, que je vous dis. Il était toujours disparu dans queuque coin à manigancer on sait pas quoi.

Et avec ça, plein de tours, que c'en était une vraie nuisance.

Le scélérat avait pas tardé à se ramasser une petite gang à lui, rapport que, vous savez, comme dit mossieur le curé, le vice s'attrape toujours plus vite que la vertu; ce qui fait, comme je viens de vous le dire, que le véreux s'était rapaillé un petit set d'amis qu'était pas ordinaire, je vous le persuade dans les trois X.

Moi, comme de raison, je les watchais tout le temps, rapport que je me transvasais, comme ça, en-dedans de la corporation: ''Fricotto, mon vieux, tout ça c'est ta faute, c'est toë qui a amené c'te vermine de Tiquienne dans le chanquier; aussi, c'est ton devoir de mettre ton nez dans ce que ces gas-là tripottent.''

C'est pourquoi j'ouvrais l'œil, et le bon, je vous en passe un papier.

Les crapets avaient pas tardé à s'apercevoir que je les watchais, ce qui fait qu'ils me regardaient à rebrousse-poil de temps à autre.

Pas besoin de vous dire que ça me faisait pas un pli sur la jambe de botte, rapport que chacun sait que Fricotto est un Canayen qui se plante et qui se démanche.

Y avait aussi ce bonguienne de canot que je surveillais et qui me chicottait en grand.

On s'en servait pas, et pourtant le vinguienne se trouvait jamais à la même place, et c'est justement quand la bande à Tiquienne disparaissait de la circulation que le canot disparaissait aussi pour se retrouver, le lendemain, caché dans queuque coin.

''Ousqu'y peuvent ben aller? que je m'interrogeais comme ça?''

C'était surtout le samedi soir que la bande disparaissait subitement, comme si Charlot l'avait emportée pour ne revenir que le lundi matin, avec des têtes qui ont couché sur la corde à linge, habrilées avec une échelle.

Ça me chicottait de plus en plus, et le grand Ged. Laframboise aussi. Un jour y m'agraffe en secret et me transvase la suivante:

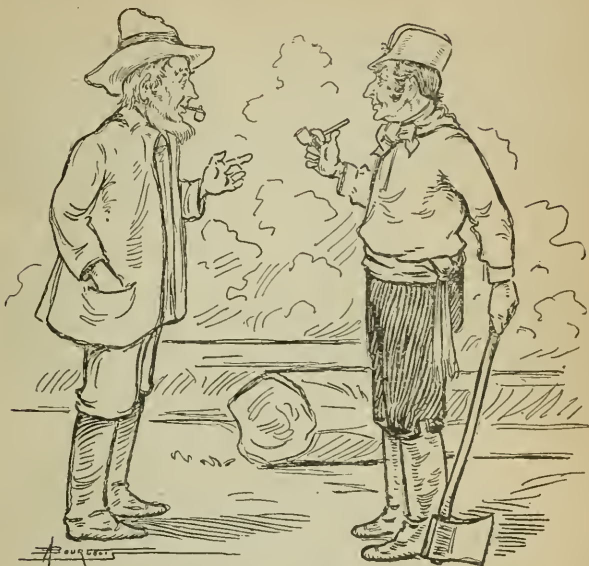
—Ecoute, Fricotto, je sais que t'es un homme comme y faut, je vais te confier une chose.

—Je t'écoute, que j'y répercute.

—Ben, v'là ce que c'est: Y se passe dans le chanquier des choses extraordinaires depuis queques jours, je veux savoir le court et le long des manigances de la bande à Tiquienne. Faut qu'on tire ça au clair.

—Ouais! veux-tu mon opinion? que j'y intercalle à brûle coup de poing.

—Quoi que t'en penses?



—J'en pense que ces véreux-là parlent au guiabe, c'est ben court.

—C'est aussi mon idée, qu'il me rentasse.

—T'as dû remarquer qu'y manquait toujours un canot?

—Oui, et je serais pas surpris que les crapauds s'en serviraient pour courir la chasse-galerie.

—Pour ça, ça se peut ben. Tiquienne serait vendu au guiabe que ça me surprendrait pas une bougresse de miette. D'autant plus, comme dit le bedeau de chez nous, que ce canot-là est ensorcelé; je m'en suis aperçu en montant.

—Qui ça qu'est ensorcelé? qu'interroge tout-à-coup la trompe à Tiquienne en personne naturelle, en émergeant de derrière un tas de branches à côté de nous autres.

—Toë ! espèce d'écornifleux, que j'y rentasse d'un œil sévère.

—Vous êtes saoûls, tous les deux, qu'il répercute en se sauvant.

Devant cette interruption, comme de raison, on avait un peu l'air bête:

—Je te gage que la canaille a tout entendu, que me déclare Ged.

—Ça m'étonnerait pas, que j'y relance sur le même ton. Ouvrons l'œil.

Et là-dessus, on a continué notre besogne, tout en faisant semblant de rien. Ça n'empêche pas qu'en dedans de la caboche, je me promettais ben de watcher Tiquienne et ses amis, le samedi soir suivant.

Quant à Tiquienne, à chaque fois que je le rencontrais, il me regardait avec un air tout autre, et je le surprenais souvent en petit conciliabule, comme disent les sénateurs, avec ses amis.

Qu'est-ce qu'ils manigançaient à mon égard? Je l'ai jamais su.

Toujours est-il que le samedi soir venu, v'là la bande qui disparaît comme d'habitude.

Je fais ni un ni deux, je me dirige tout drette à l'endroit où était ce fameux canot ensorcelé, afin de savoir ousque les possédés pouvaient ben aller.

J'arrive, ben décidé, mais, bougez pas, y avait pas plus de canot que sus la main.



Y avait pas plus de canot que sus la main.

Je regarde en haut, en bas de la rivière, rien, rien partout.

—Batêche! que je me dis, faut qu'ils soient partis en chasse-galerie, je vois pas autre chose. Mais, vieux pétard de Sorel! si j'ai pas pu les voir partir, je vais toujours les voir revenir, quand je devrais passer la nuit ici. Je m'assis au pied d'un arbre, j'allume ma pipe et j'attends.

Ah! les enfants, vous parlez d'une nuit! Fricotto est pas un peureux, chacun sait ça ; eh! ben, rien qu'à y penser je me sens souleur jusque dans mes talons de bottes. J'étais au pied de mon arbre depuis j'sais pas combien de temps, rapport que je m'étais endormi, quand, tout-à-coup, je suis éveillé en cerceau par des voix qui partaient d'en l'air et qui criaient en chœur:

Oh ! Oh ! Fricotto !
Oh ! Oh ! Fricotto !

Au même moment, je recevais sur la tête un paquet de queuque chose de chaud que j'ai reconnu tout suite, rien qu'à l'odeur, pour une de ces magnières de pâtés que les vaches cuisinent au soleil, un peu partout, sous vot' respect.

—Vieux cimiquière! que je me dis, v'là la vache du chanquier qui se promène dans les airs. Tout est ensorcelé par icitte!

Je va pour lever la tête, bonguienne! je reçois un fer à cheval.

Comment? misère à poil! les chevaux aussi!

Tout le chanquier était dans les airs, les amis, je ne vous mens pas.

Et v'là que ça se met à tomber dru; des chaudières, des pelles, des rondins, des arbres tout ronds, vieux vice! pendant que des milliers de voix criaient avec des accents d'enfer:

"Fricotto, v'là la chasse-galerie qui passe!
"Fricotto, ta dernière heure est arrivée!"

Et que d'autres chantaient comme des possédés:

"Canot d'écorce qui vole, qui vole,
Canot d'écorce qui va voler."

Tout tremblait, les amis, et il faisait noir comme dans un four, pas moyen de rien voir.

Finalement, à la fin des fins, je viens à bout de me ramasser, et je prends le bord du chanquier sans demander mon reste. J'en avais assez de la chasse-galerie, je vous en passe un papier.

J'étais tout vermoulu et couvert de "black-eyes" des pieds à la tête, sans compter que j'empestais, rapport à cette fameuse pâtisserie que j'avais reçue sur la frippe et qui sentait pas la viande fraîche, je vous le persuade.

Comme vous voyez, les enfants, la chasse-galerie de ce temps-là, c'était autrement "tough" que les p'tits "anéro pannes" d'au jour d'à c't'heure.

C'était Charlot en personne qui faisait marcher ça, voyez-vous; il y avait que ceux qui s'étaient vendus au guiabe qui pouvaient embarquer. Jamais j'ai entendu dire qu'un créquien avait voyagé là-dedans. Vous comprenez que j'ai jamais parlé de ça à personne dans le chanquier.

Et quant à Tiquienne, il n'a jamais voulu admettre qu'il parlait au guiabe.

A notre retour, l'insécrabe est allé raconté à tout le monde par chez nous, que lui et ses amis allaient chaque samedi au chanquier voisin, à quatorze milles en amont, et que, comme ils s'étaient aperçu que je les espionnais, ils s'étaient cachés un soir dans le faîte des arbres et s'étaient amusés à me garrocher toutes sortes d'agrès pour me flanquer une peur.

Alors, moi, pour y prouver que j'étais pas un menteur, j'y ai administré la plus rodeuse de tripottée que le possédé a jamais attrapée, à seule fin d'y apprendre à ne pas contredire des gens qui en connaissent plus long que lui.

. . . .

—Mais, dites donc, père Fricotto, l'avez-vous vue, la chasse-galerie?

—Ah, ben, pour parler franchement, non, rapport qu'y faisait ben trop noir pour ça, mais je vous passe un papier que je l'ai entendue et... sentie.

A. BOURGEOIS.

TELEPHONE BELL, MAIN 1692

ALFRED EAVES (Enregistré)

W.-E. HAYES, (Successeur)

BIJOUTIER EN GROS ET EN DETAIL

Diamants, Perles, Bijouterie de haute nouveauté ; Montres, Horloges, Argenterie, Verre coupé, etc., etc.

No 23, rue Notre-Dame Ouest, Montréal

L'INFLUENCE DE LA FEMME SUR LE BONHEUR DE LA FAMILLE

Recette pour faire un bon ménage:

(Trouvée dans un vieux livre bâlois).

"Mettez à la marmite beaucoup de patience et de persévérance, avec même quantité de bonne humeur et de bonne volonté: écumez soigneusement pour enlever l'égoïsme, la paresse et la négligence. Laissez mijoter longuement sans quitter le foyer et vous aurez accommodé le bonheur."

On se trompe infiniment en pensant trouver ses aises dans le mariage, et pourtant, combien de jeunes filles ne cherchent-elles pas à se mettre en ménage, dans le but unique de se soustraire à un travail régulier?

Si l'homme apporte par son labeur l'argent nécessaire à faire vivre sa famille, il ne saurait amener l'aisance au logis sans le concours assidu de sa femme, qui doit réaliser par son travail une somme équivalente et doubler ce gain en le faisant valoir.

Le mari fournissant de quoi subvenir aux dépenses, l'activité de la femme peut sembler inutile; mais c'est précisément de son industrie, de son infatigable prévoyance, que dépendent la prospérité et l'avenir.

La "bonne femme" doit être à l'oeuvre dès le point du jour; elle doit se lever la première, comme elle a pour devoir de se coucher la dernière. Ses soins doivent porter sur les choses les plus infimes comme sur les plus importantes, "rien" ne doit échapper à sa surveillance si elle comprend son travail, et sa journée suffit à peine à l'accomplissement de tant de devoirs. Je ne vois pour elle, ni le moment de faire une station dans la rue, ni celui de causer au coin du feu chez la voisine. Elle doit se donner complètement aux siens, avec l'abnégation d'un coeur chrétien qui sait comprendre et accomplir joyeusement sa tâche.

Sans doute les difficultés sont grandes, mais, quelle compensation dans le résultat de cette chose si belle, si rare: la paix et le bonheur de la famille. Le but de la vie de la femme est d'arriver à ce résultat.

C'est de la femme que dépend presque toujours la bonne entente du ménage. L'homme, moins capricieux, d'un jugement plus sûr, apporte dans son intérieur moins de causes de discorde. Il aime, sauf de rares exceptions, son foyer auquel il s'intéresse et où il resterait volontiers aux jours de repos, si sa femme savait le lui rendre agréable. Avec de l'intelligence et une bonté constante on arrive même sûrement à modifier un caractère difficile, à retenir chez lui un mari habitué à fréquenter les brasseries ou les débits de vin.

Pourquoi la femme ne cherche-t-elle pas par tous les moyens à garder son mari auprès d'elle et de ses enfants pendant la journée du dimanche? Il serait facile de lui servir à la maison la bouteille de vin ou de bière avec le petit pain bien choisi et bien frais qu'il va consommer au dehors. Ne pourrait-elle pas parfois ajouter à ce goûter de l'après-midi une chose qu'il aime et ne trouverait pas là-bas? La peine serait bien petite, et le profit si grand!

Ne vaudrait-il pas mieux, l'été après la promenade en famille, et par les mois d'hiver, rester chez soi le dimanche, à causer dans l'intimité avec quelques amis, plutôt que de s'atabler dans un débit de boissons enfumé et malsain d'où l'on sort hélas rarement avec toute sa raison?

Pourquoi ne ferait-on pas, à haute voix, la lecture de ces jolis livres contant des histoires intéressantes et instructives, et qui peuvent s'échanger chaque semaine dans les salles de lecture ouvertes heureusement dans presque toutes les quarties? Ces lectures en famille, une fois qu'on en a pris l'habitude, ont un charme infini, et les enfants qui de nos jours savent lire très couramment ont un plaisir particulier à remplir le rôle de lecteur.

Pour conserver la paix à la maison, il faut mettre un soin infini à éviter toute occasion de contestation, toute impatience et surtout toute "colère", savoir "se taire" voilà la chose indispensable. Cela est-il si difficile? Non vraiment, car il suffit d'avoir pu se vaincre une fois ou deux pour que l'habitude en soit prise pour toujours. Jamais l'on ne devrait s'endormir quand la journée a été mauvaise, sans s'être fait l'un à l'autre l'aveu de ses torts. Il est nécessaire que la femme prenne l'initiative de l'accomplissement de cette noble tâche, car, si l'homme a ses grandes qualités, il a aussi ses défauts, et toujours, celui de ne pas aimer à reconnaître ses torts le premier. Pour la femme, plus souple, plus accoutumée à se plier à l'obéissance, ce sacrifice d'amour-propre est moins difficile, et, lui coûterait-il infiniment, elle s'y soumettra certainement, considérant le résultat excellent de cet unique moyen de mettre un terme à une situation pénible.

La soumission est nécessaire à celle qui sera toujours la plus faible, mais cette soumission doit être raisonnée, et non passive. Une femme courageuse ne recule pas devant la crainte de faire à son mari une observation utile. Mais que de précautions sont nécessaires pour ne pas arriver à un résultat contraire. Un conseil aussi sérieux ne doit être donné que dans un moment de calme, évitant avec soin la colère et l'aigreur, par des paroles pesées à l'avance, avec un sentiment de déférence éloignant toute pensée d'humiliation, et d'une façon écourtée qui ne laisse pas à la

mauvaise humeur le temps de se faire jour. Ce qu'on ne saurait obtenir par la violence, s'obtient sûrement par l'amitié et la douceur.

Grand'Mère Marthe.

UNE LEÇON DE DESSIN.

Horace Vernet, voyageur en Suisse, s'arrêta un jour sur les bords du lac de Genève pour prendre quelques croquis.

Comme il était absorbé dans son travail, une jeune Anglaise curieuse s'approcha de lui et examina son dessin d'un air connaisseur:

—Ce n'est vraiment pas mal, ce que vous faites là, monsieur! Mais cet arbre me paraît trop incliné... le rocher est moins élevé que vous ne l'avez indiqué... A votre place, j'ombrerais davantage ce châlet, je ferais ceci, je ferais cela..., etc., etc.

Le maître accepta fort poliment observations et conseils; et lorsque la *miss* prit congé de lui, il la remercia avec une parfaite courtoisie.

Le lendemain, comme il s'embarquait pour une promenade sur le lac, l'illustre peintre aperçut sur le bateau son critique de la veille qui vint à lui:

—Monsieur, vous qui êtes Français, vous devez connaître Horace Vernet.

—En effet, je le connais un peu.

—On vient de m'affirmer qu'il est sur ce bateau. Si vous l'apercevez, monsieur, voulez-vous être assez aimable pour me le montrer?

—Vous tenez donc beaucoup à le voir?

—Oh! oui, énormément beaucoup.

—Eh bien, *miss*, c'est lui qui, hier, au bord du lac, a eu l'honneur de recevoir de vous une leçon de dessin.

En attendant ces mots, la téméraire Anglaise ne sut comment s'excuser et s'éloigna fort confuse.

M.

CHARADE No 11.

On voit là beaucoup d'argent.
Ici, beaucoup de poussière.
Mon entier ne laisse guère
Que poussière et pas d'argent.

Voir réponse, page 36.

Le fard rend les vieilles femmes un peu plus laides et les jeunes un peu moins jolies.

LES SECRETS DU SUCCES DE LA PUBLICITE DES MAGASINS.

Un sage a écrit:

"Permettez à n'importe qui de vous raconter son histoire matin et soir seulement pendant un an et il deviendra votre maître."

Cette phrase contient tous les secrets du succès de la publicité: l'intérêt, la persistance, la périodicité, la durée.

Le marchand qui raconte avec persistance, régulièrement son histoire au public, finit par faire sa conquête. Il impose sa maison, elle devient une chose familière, un endroit tellement connu dans son ensemble et ses détails, qu'on s'y retrouve aussi facilement, aussi volontiers que dans une maison amie.

Le public est chez lui dans un magasin dont il connaît bien l'histoire, les façons de vente, les prix. Il y entre confiant, il y fait ses emplettes sans arrière-pensée, avec plaisir, il en sort toujours satisfait, il y revient inévitablement et de plus en plus nombreux.

Bien raconter son histoire au public, la lui raconter beaucoup, la lui raconter souvent, voilà tous les secrets du succès de la publicité des magasins.

MAXIMES DU BON EMPLOYE.

Ne rêvez pas pendant votre travail; le travail et la rêverie ne vont pas ensemble.

Ne vous mettez pas sur le seuil de la maison sous prétexte que vous n'avez pas autre chose à faire.

Ne craignez pas de vous occuper de bon coeur des plus petits détails, ils ont leur importance.

N'ayez pas peur des moments difficiles, ce sont les meilleures écoles.

Ne vous croyez pas trop fôrt pour votre poste surtout si vous avez une éducation supérieure.

N'agissez pas comme si vous saviez tout et votre client rien.

En parlant peu vous entendrez davantage.

Les épis vides portent la tête haute.

Ayez connaissance des nouvelles marchandises.

Le succès a son prix, et vous pouvez le payer si vous le désirez, mais la compétence est la seule monnaie courante acceptée dans ce marché.

La deuxième des fautes majeures dans les affaires est la négligence. La plus grande est le manque de soin.

Savoir où l'on va et ce que l'on veut c'est de l'ordre.

Ne dites pas: comment puis-je faire pour avoir de l'avancement? Mais: comment puis-je étudier de façon à pouvoir remplir les fonctions quand elles se présentent.

Vous convoitez de plus gros salaires, de plus grands profits, de plus grands succès, alors montrez plus d'habileté, plus de capacité, plus de tête.

Il n'y a aucun obstacle entre vous et la place que vous ambitionnez. La porte est toujours ouverte et vous pouvez passer quand vous le voudrez, si vous pouvez faire preuve de compétence.

La tâche dont on s'occupe est la plus importante du moment. Demain vous aurez soin de vos devoirs de demain, si ceux d'aujourd'hui sont accomplis aujourd'hui.

Ne faites pas deux fois la même faute.

Donc jeune ami, persévérant petit employé encore sans surface qui végétez dans un obscur emploi, qui alignez des caisses ou empilez des paquets, mais qui portez en vous le germe de l'homme qui réussit, du futur patron, du maître de demain, méditez longuement et attentivement les maximes qui précèdent, agissez en conséquence. Ecoutez mon conseil, le conseil désintéressé de celui qui veut vous savoir heureux un jour. Soyez vif, alerte, primesautier, plein d'application et de patience. Logez bien dans votre esprit, au moment où vous exécuterez votre travail, qu'il est indispensable, qu'il est, sinon important, du moins absolument nécessaire à la bonne gestion de la maison qui vous occupe. En pensant ainsi vous l'aimerez et vous le ferez d'une manière satisfaisante. Regardez autour de vous, observez et, le soir, votre journée finie, prenez votre carnet et notez, fût-elle unique, la pensée intéressante que votre travail ou celui de vos collègues vous aura suggérée. Vous relirez ces observations de temps à autre et vous acquerrez ainsi dans un délai assez court, une expérience suffisamment éprouvée pour qu'elle vous conduise sans trop d'échecs au succès convoité.

S. Roudès.

CHARADE No 4.

Mon premier est le premier sur vingt-cinq.
Mon second le troisième sur sept.
Mon tout est rare et précieux.

Voir réponse, page 40

Au cercle.

Deux messieurs jouent au bésigue; l'un a une déveine continue, l'autre aligne les cent et les mille!

A la fin, le perdeur se fâche.

—Je ne m'explique pas, sacrebleu, comment vous faites pour gagner toujours.

—C'est peut-être, dit l'autre, parce que vous perdez continuellement!

Vous avez un beau Poêle

VOUS VOULEZ QU'IL RESTE BEAU



EMPLOYEZ

LA MINE GRASSE **SULTANA**

La seule qui ne tache pas les mains. La seule qui conserve son lustre. Pas d'ouvrage—Pas de saleté. La plus grosse boite à 10c. Chez tous les EPICIERS

SULTANA, LIMITED, Fabricants,

313, Rue Saint-Paul, - - MONTREAL.

Ecrivez pour notre Prospectus "Une manière et une autre" (GRATIS)

Charade No 12: **Vacarme.**

A MON FILS.

Va droit, suis ton chemin, debout, quoi qu'il advienne!
Quelque sombre que soit l'horizon de tes jours.
Enfant, homme, vieillard, sans cesse il te souvienne
Qu'un triomphe n'est rien s'il ne dure toujours!

Fais ce que dois, que l'on t'approuve ou qu'on te blâme.
Passe invaincu, les yeux ardents et le cœur fier!
Aux sources des devoirs, alimente ton âme:
Pour autrui sois de miel et pour toi sois de fer!

A qui se sent armé, la route paraît belle.
Arme-toi dès l'aurore et combats jusqu'au soir:
Qu'à la lutte succède une lutte nouvelle:
Ce n'est qu'au pied du but que tu pourras t'asseoir!

Aimer éperdument fait les âmes heureuses.
On n'arrive au bonheur qu'à force de bonté!
Dévoué partisan des choses généreuses,
Dore ton existence avec ta volonté!

Au siècle indifférent laisse le rire sombre;
A l'égoïsme abject, mis à l'ordre du jour,
Réponds, quand tu serais isolé dans le nombre,
A cet abaissement, par l'idéal: l'Amour!

Des sentiments vaincus, reste la *Vieille Garde*
Du groupe inentamé, jalouse le labeur;
A la déroute aveugle, à la face hagarde,
Oppose ton esprit, ta poitrine et ton cœur!

Oppose ta raison, ton *Credo*, ton exemple!
Avec ceux que la foi masse autour des drapeaux.
Relève, des vertus, les ruines du temple
Et sois le militant sans trêve et sans repos!

Non! la vertu n'est point trompeuse ni fictive;
Rare, mais éternelle, elle exalte l'effort!
Amante des sommets, elle est la Grâce active
Qui ne baise le front que du juste et du fort!

A l'auguste baiser, mon enfant, sois fidèle.
Si le Dispensateur t'a marqué son élu,
Laisse ramper le vice, et, fuyant d'un coup d'aile
Meurs incompris et pur, comme Dieu l'a voulu!

M. Dolques.

Les hommes posent les chiffres et le temps fait la preuve.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

LES SALADES.

Les salades, en dehors de leurs qualités alimentaires, rendent de réels services en thérapeutique usuelle et possèdent des vertus fort intéressantes qui, naturellement, varient suivant les espèces.

Les salades dont les propriétés méritent d'être signalées sont: le **céleri**, le **concombre**, le **cresson**, la **laitue**, le **pissenlit**, le **pourpier**.

Le **céleri** possède des propriétés stimulantes, stomachiques, apéritives et diurétiques. La décoction préparée avec les feuilles ou la racine de cette plante potagère est, par suite, utile dans une foule de cas. On l'administre notamment avec succès dans les débilités d'estomac, les engorgements, les maladies scrofuleuses, le rhumatisme. Cette tisane, qui s'obtient en faisant bouillir, jusqu'à réduction de moitié, dans une pinte d'eau, une once de feuilles hachées ou de racines coupées en morceaux, doit être regardée, en outre, comme un excellent fibrifuge.

Préparée avec du lait, la même tisane est l'un des meilleurs expectorants à employer dans l'asthme humide, les affections catarrhales, l'aphonie ou extinction de voix.

A l'extérieur, la décoction de céleri s'emploie avec succès, en lotions, pour déterger les ulcères rebelles, et en gargarismes, contre les ulcérations de la gorge.

Le **concombre** est doué d'incontestable vertus laxatives. La salade préparée avec cet excellent légume est calmante, rafraîchissante et convient aux nerveux, aux personnes bilieuses, irritables. Le suc exprimé du concombre, pris le matin à jeun, est un bon remède contre la constipation. La pulpe des fruits, en applications externes, apaise la douleur des brûlures, des dartres enflammées, des abcès. Il en est de même de l'émulsion obtenue en faisant bouillir les semences du concombre dans du lait. Cette émulsion rend de grands services à l'intérieur, contre le rhume et la toux et dans les inflammations de la vessie.

De toutes les salades, le **cresson** est assurément la plus intéressante au point de vue médical. Les remarquables vertus de cette crucifère riche en soufre, en fer, en phosphate, agissent, suivant les cas, comme rafraîchissant, stimulant, apéritif, diurétique, expectorant, antiscorbutique. Le cresson convient surtout aux anémiques, aux dyspeptiques, aux personnes atteintes d'obstructions des reins et du foie, ou d'une maladie de peau. L'on peut manger la plante en nature, ou faire usage du suc exprimé de cresson. La purée de cresson, qui contient très peu de sucre et de substances amylacées, forme un excellent aliment pour les diabétiques.

Les cataplasmes, faits avec les feuilles et les tiges pilées

de cresson, constituent un cicatrisant de premier ordre dans les ulcères scorbutiques et scrofuleux.

La laitue est calmante et rafraîchissante. Cette salade convient aux personnes nerveuses et d'un naturel irritable. La décoction de laitue, deux onces de feuilles par pinte d'eau, prise le soir, est un bon remède contre l'insomnie.

Quant au **pissenlit**, il agit comme tonique, dépuratif, laxatif et diurétique. La décoction préparée avec les racines de cette plante, le suc exprimé des feuilles produisent, par suite, de bons effets dans le traitement des maladies de peau, des faiblesses d'estomac, dans la jaunisse, l'hydropisie. Les mêmes préparations coupées avec du lait frais et sucrées, calment la toux, les irritations de poitrine, et sont recommandées dans la tuberculose pulmonaire. Enfin, la racine de pissenlit bouillie dans du vin donne une bonne tisane fébrifuge.

Il faut regarder le **pourpier** comme rafraîchissant et vermifuge. Le pourpier mâché raffermit les gencives ramollies et ulcérées par le scorbut. Pour calmer le délire des fièvres ardentes et guérir les maux de tête nerveux, on conseille d'appliquer sur le front des cataplasmes préparés avec des feuilles de pourpier hachées, du sel et du vinaigre fort. Le suc du pourpier incorporé à du miel, s'emploie souvent avec avantage, en applications répétées, contre les hémorrhoïdes.

Pour avoir du persil frais l'hiver.

Achetez un de ces pots en terre percés de trous où l'on fait pousser des crocus, et placez dans chaque trou de la rangée inférieure une pousse de persil avec sa racine. Puis, par le haut, introduisez de la terre végétale pour couvrir ces racines. Placez des pousses dans la rangée de trous au-dessus; remettez de la terre, et ainsi de suite jusqu'à ce que chaque trou ait sa touffe et que le vase soit plein de terre. Arrosez de temps en temps, et tenez à l'abri des gelées, à la lumière. Vous coupez ce dont vous avez besoin au fur et à mesure, et le persil repousse toujours.

Pour faire disparaître les odeurs des éviers de cuisine.

Versez de l'ammoniaque ou de la soude; elle entraîne les matières grasses en décomposition qui sont la cause de celles-ci.

Cristallisation des végétaux.

La cristallisation ne présente aucune difficulté: Jugez-en plutôt: additionnez à l'eau bouillante, jusqu'à saturation, de l'alun cristallisé réduit en poudre impalpable. Prolongez, jusqu'à réduction de moitié, l'ébullition de cette solution saturée; puis transvasez le liquide dans un récipient assez profond. Laissez baigner, dans cette solution alunée, pendant douze heures environ, les plantes à cristalliser, placées préalablement dans un panier à salade. Retirez avec soin les plantes du bain et suspendez à l'ombre, en endroit sec et bien ventilé. Après dessiccation, les végétaux ainsi traités sont placés dans les appartements où ils produisent toujours le plus charmant effet, à cause des cristallisations brillantes qui les recouvrent. Ces fleurs conservent presque indéfiniment leur valeur décorative, si l'on a soin de les maintenir à l'abri de la poussière et de l'humidité. On peut également cristalliser les plantes desséchées, en les plongeant dans une solution diluée de gomme arabique et en les saupoudrant ensuite de poudre argentée ou de brillantine.

La volière et la cage des oiseaux.

La volière et la cage des oiseaux exhalent souvent une odeur désagréable. Pour s'en débarrasser, répandre sur le fond une couche de gypse (pierre à plâtre) en poudre ou en petits morceaux, qu'on recouvre d'un peu de sable. Le même procédé s'applique aux pigeonniers et poulaillers, et la ''colombine'' ou engrais des oiseaux, en devient plus riche. Cette colombine, avec le sable et le gypse, servira d'engrais dans le jardin ensuite.

Epouvantail pour moineaux.

Les moineaux causent souvent de grands ravages dans les vergers. Pour les effrayer, il suffit de placer çà et là, dans les jardins potagers ou fruitiers, des pommes de terre, auxquelles on donne l'aspect de gros oiseaux en y enfonçant des plumes de dindon, d'oie ou de poule. Ces épouvantails, faciles à fabriquer, sont suspendus au moyen d'une ficelle aux branches des arbres, et mis en mouvement par le moindre vent.

Pour conserver vos bouquets.

Employez non pas de l'eau pure, mais de l'eau additionnée de cinq grammes de sel ammoniac par litre d'eau. Les fleurs se conservent de la sorte mieux et plus longtemps, quinze jours au moins dans certains cas.

Au poulailler.

Ne jamais avoir de poules de plus de 4 ans, à cet âge, les manger ou les vendre. A 3 ans la poule donne le maximum d'œufs; à 4 ans, ils sont plus gros, mais moins nombreux, et à 5 ans, tout en coûtant autant à nourrir, la poule rapporte moins que précédemment. N'ayez que des poules de 1, 2, 3 ans, 4 ans au plus. En outre, seules les jeunes pondent en hiver, moment où les œufs sont le plus rares et le plus chers.

Stérilisation de l'eau.

En temps d'épidémie (choléra), en été, il est urgent de stériliser l'eau. Il faut la faire bouillir; mais il vaut mieux la faire bouillir en bouteilles (bouteilles à bière à fermeture mécanique) que l'on ferme avant même d'avoir commencé à chauffer. De la sorte l'eau est encore mieux stérilisée, et elle est plus agréable et saine à boire, étant restée aérée. Quant aux filtres, on ne s'y fiera pas.

Pour brosser les habits.

Employez une éponge de grain moyen, bien lavée, humide, dont l'eau a été en partie chassée par compression dans une serviette et promenez-la doucement dans le sens du fil ou des poils, sur les vêtements, le velours, la soie, le chapeau; elle s'empare de la poussière dont vous la débarrassez ensuite en la plongeant dans l'eau.

Nettoyage des gants.

Faire une pâte de: Savon en poudre, 8 onces, ammoniaque liquide, 10 grammes, eau de javelle 150 grammes, eau ordinaire, 150 grammes. En imprégner de la flanelle avec laquelle on frotte les gants. La benzine est très bonne aussi, mais elle donne une odeur forte et peu recherchée. L'essence de pétrole vaut mieux, au point de vue de l'odeur du moins; mais alors il faut sécher le gant en le gardant sur la main. Parfois on emploie le lait et le carbonate de soude, au titre de 10 grammes du dernier pour une pinte du premier.

Nettoyage des patins.

Essuyer avec un linge de façon à bien sécher toutes les parties, et ensuite frotter avec un chiffon fortement imbibé de vaseline ou de pétrole. Les patins resteront brillants et ne se rouilleront pas.

Sueur des pieds.

Des expériences faites en Allemagne permettent de recommander, contre cette infirmité désagréable, des lotions avec une solution d'acide chromique à 5 ou 10 pour cent (eau 90; acide 10 grammes). Après avoir bien lavé les pieds à l'eau ordinaire, on badigeonne une fois avec la solution, et l'on recommence après 15 ou 21 jours. Cette méthode, employée sur 18,000 soldats, en guise d'expérience, a donné les meilleurs résultats.

Contre le hoquet.

Toute personne, atteinte du hoquet, n'a qu'à saisir le bout de sa langue avec un linge,—pour empêcher le glissement des doigts,—et à le maintenir quelques instants au dehors, pour être débarrassée de ce spasme gênant et fatigant.

Corps étrangers dans l'œil.

Il n'est pas toujours facile d'expulser les corps étrangers logés dans les yeux. Un moyen très simple et qui réussit généralement est le suivant: Coupez en petits morceaux un oignon aussi près que possible de l'œil en ayant soin de baisser la tête. Au bout de quelques instants, des larmes apparaissent qui entraînent le "corps étrangers".

Pour se nettoyer les mains à fond.

Se frotter d'abord avec de la vaseline fortement et se laver ensuite à l'eau chaude et au savon de Castille. On obtient de la sorte un lavage que le savon seul est incapable de procurer.

La colle de farine.

La colle de farine, mélange d'eau et de farine ou d'amidon, est une substance qui se conserve très mal et se corrompt rapidement. Pour l'empêcher de se détériorer, ajouter un peu d'acide phénique, ou d'acide thymique. L'acide borique est également excellent, et a l'avantage de ne point avoir d'odeur, ce qui le fait préférer par beaucoup de personnes.

Pour blanchir l'ivoire jauni.

Lorsque les objets en ivoire ont pris une teinte jaunâtre, on peut les régénérer en les enduisant tout d'abord au pinceau ou avec un morceau de flanelle d'une légère couche d'essence de térébenthine; puis on les expose au soleil pendant trois ou quatre jours. Ils redeviennent d'un blanc immaculé.

Mèches pour lampes à huile.

Préparez une solution saturée de sel de cuisine dans de l'eau. Après avoir filtré cette solution, plongez-y les mèches que vous ferez ensuite sécher à l'ombre.

Les mèches ainsi préparées donnent une flamme brillante et ne fument pas.

Nettoyage des bijoux et diamants.

Frotter d'abord, au moyen d'une brosse à dents demi-dure, avec du blanc d'Espagne; laver ensuite dans de l'eau de savon chaude; tremper encore dans de l'esprit de vin pour enlever le savon, et enfin faire sécher dans de la sciure de bois chaude, après avoir laissé égoutter. On peut, pour finir, frotter une fois encore avec un linge fin ou une brosse bien propre.

Pour nettoyer la peau de chamois.

Pour nettoyer la peau de chamois qui, à force de nettoyer l'argenterie et la verrerie, se salit et coûte cher à remplacer, préparez une solution de savon râpé avec de la soude en petite quantité, et laissez-y la peau pendant deux heures, après quoi vous rincez dans l'eau de savon tiède. Pour finir, tordre dans un linge, et sécher vite. Ne jamais employer l'eau pure qui durcit la peau.

Nettoyage des éponges.

Placez-les dans un bassin, exprimez le jus d'un citron dessus, et coupez celui-ci en morceaux que vous laissez dans le bassin. Versez de l'eau bouillante sur le tout, et, le lendemain, l'éponge est propre. On emploie souvent aussi l'eau avec 4 pour cent d'acide chlorhydrique et 6 pour cent d'hyposulfite de soude, mais l'acide est nuisible et altère l'éponge.

Nettoyage des dentelles.

Tremper dans du thé faible, et retirer aussitôt, pour repasser entre deux linges. La teinte varie selon la force du thé.

Pour enlever les taches.

Pour enlever les taches de sucre, sang, gélatine, albumine, eau simple; de rouille, lavage avec du protochlorure d'étain; de graisse, eau de savon tiède ou ammoniacale, benzine, éther, ammoniaque, pierre de Sainelles; de peinture, essence de térébenthine ou benzine, pur savon; de fruits, vapeur de soufre en combustion, puis laver à l'eau chlorée; de substances alcalines, eau simple ou précédée d'un lavage à l'acide citrique; d'acides, eau, eau chlorée, ammoniaque; de tannin, eau de javelle, eau chlorée chaude, acide tartrique; de goudron et cambouis, savon et térébenthine tour à tour, benzine pour la soie.

Pour nettoyer les cols de velours.

Pour nettoyer les cols de velours des vêtements d'hommes, il suffit de frotter le velours avec le côté gras d'une couenne de lard.

Pour nettoyer les marbres.

Employer 1 litre d'eau avec 60 grammes de chlorure de chaux. Frotter avec une éponge mouillée dans cette eau, et après deux heures laver à l'eau pure. Après une ou deux applications, le marbre est propre; il est bon d'y passer un peu d'huile de lin ou de cire dissoute dans l'essence de térébenthine pour finir.

Pour polir l'acajou et le noyer.

Dissoudre à température douce de la cire d'abeille dans de l'essence de térébenthine rectifiée. Une fois le mélange devenu visqueux, en frotter le bois avec de la flanelle ou un chiffon de laine, longtemps.

Pour nettoyer les bouteilles grasses.

Pour nettoyer les bouteilles grasses ayant contenu de l'huile ou des corps gras, employer la benzine. L'eau fortement savonneuse est également très recommandable, et chacun a cela sous la main.

Pour conserver les citrons frais.

Faites sécher du sable fin près du feu ou dans le four. Une fois sec et refroidi, mettez-en une couche au fond d'une caisse, et disposez sur le sable un lit de citrons, placés la queue en bas, enveloppés chacun dans un morceau de papier, et séparés par un petit intervalle où l'on coule du sable. Au-dessus de la couche de citrons faites une couche de sable, et continuez jusqu'à ce que la caisse soit pleine, recouverte d'un lit de sable.

Pain perdu.

Faites bouillir deux verres de lait avec du sucre, quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger ou du zeste de citron, une pincée de sel. Prenez de petites tartines de pain que vous coupez en losanges ou en ronds; mettez-les tremper dans le lait bouilli et faites-les égoutter. Prenez ensuite deux œufs que vous battez en omelette; trempez vos tartines dedans et tournez-les dans la mie de pain, enfin faites frire à friture chaude, saupoudrez de sucre et servez.

Diplomate au rhum.

Prenez une demi-livre de biscuits à la cuiller; couvrez chacun des biscuits de marmelade d'abricots et trempez-les dans un sirop fait de sucre, de rhum et d'eau. Beurrez bien ensuite un moule, placez vos biscuits par lits, et, entre chaque lit, mettez des raisins de Smyrne, du cédrat, de l'écorce d'oranges et de l'angélique, coupés en petits dés; finissez par une couche de biscuits et faites cuire au bain-marie une heure et demie à peu près. N'emplissez pas tout à fait le moule, parce qu'en cuisant les biscuits gonfleront.

Pâté de poulet (pour excursions).

Prendre un pain de forme ronde, lui faire une ouverture, enlever toute la mie par cette ouverture. Préparer une fricassée de poulets, la lier avec deux jaunes d'œuf dans lesquels on a exprimé le jus d'un citron, ajouter un peu de muscade et 25 grammes de beurre; la laisser à peu près refroidir, ranger les morceaux dans l'intérieur du pain, verser la sauce, laisser refroidir, reboucher avec la partie du pain enlevée.

Civet de lièvre au vinaigre.

Découper un lièvre, le mettre dans une terrine avec carotte, oignon, thym, laurier, arroser avec deux verres de vinaigre; laisser mariner pendant 4 à 5 heures; faire un roux avec du lard fondu et de la farine, mettez-y votre lièvre et sa marinade; agiter pour mélanger, ajouter une bouteille de vin rouge et une pinte d'eau ou de bouillon, tourner sur le feu jusqu'à ébullition; laisser cuire trois quarts d'heure, ajouter petits oignons et petit salé coupé en dés.

Céleri en beignets.

Faire cuire trois pommes de céleri, faire une pâte à frire, assaisonner le céleri avec poivre, sel, huile, vinaigre et persil haché, tremper chaque tranche dans la pâte et les faire frire.

Crème Sambaglione.

Prenez six œufs; mettez les jaunes dans une casserole avec un quart de sucre et un verre de rhum; mêlez ensemble et mettez sur le feu en ayant soin de tourner tout le temps avec une cuiller de bois, jusqu'à ce que la crème épaississe. Retirez ensuite du feu et ajoutez les six blancs d'œufs battus en neige; remuez vivement pour que la crème soit mousseuse et versez dans les pots à crème. Servez de suite.

Asperges à la Parmesane.

Prenez des asperges appelées asperges vertes et faites-les cuire à l'eau bouillante avec sel. Lorsqu'elles sont à peu près cuites, retirez-les de l'eau et ne prenez que la partie verte que vous coupez par morceaux; prenez un plat qui aille au four, mettez-y du beurre, puis un lit d'asperges saupoudrées de fromage de parmesan râpé, sel, poivre, beurre. Recommencez par un lit d'asperges saupoudrées de fromage râpé, sel, poivre et beurre fondu et faites prendre couleur à four doux.

Deux mots sur le vin.

En hiver, préférer les vins corsés et forts, et garder les légers pour l'été. Le bordeaux doit toujours être tiède et les vins de liqueur aussi. Le bourgogne doit être frais. Le grave et le sauterne peuvent se boire froids. Le champagne est toujours meilleur très froid ou frappé. Vous tiendrez donc le bordeaux à la chambre, pour qu'il se réchauffe; le bourgogne restera à la fenêtre ou dans la cave; le champagne ira à la glacière.

Ordre où se servent les vins.

On boit avec:

Les Huîtres: Sauternes, Chablis, Mâcon;

Le Potage: Madère, Xérès sec, Sauterne, Barsac, Terrac;

Le Poisson: Chablis, Graves, Pouilly, Meursault;

Les Entrées: Pomard, Nuits, Volnay, Clos-Vougeot, Chambertin, Bordeaux, St-Julien, St-Emilien, Léoville; le Champagne frappé commence à circuler;

Les Rôtis: Château-Laffitte, Château-Margaux, Château-Latour, Côte-Rotie, Tavel, Roussillon, Jurançon, Saint-Péray, Tokay;

Le Dessert: Muscat, Frontignan, Grenache, Malaga, Xérès, Lacryma-Christi, Chypre, Constance. Alicante.

Y A-T-IL DE L'ARGENT DANS LES CLOCHES?

La plupart des cloches de nos anciennes églises ont un son très doux et caractéristique: on dit communément qu'elles ont un son ''argentin''.

On croyait autrefois pouvoir expliquer cette particularité par la présence d'une certaine quantité d'argent dans la composition des cloches, et aujourd'hui encore, beaucoup de gens pensent fermement que si on faisait fondre les cloches, on en tirerait des pièces de cent sous. Un publiciste anglais ne demandait-il pas récemment, dans le *Treasury*, si, oui ou non, les fondeurs du moyen-âge jetaient quelques lingots d'argent dans le bronze destiné aux cloches?

Il semble bien qu'il n'y ait là qu'une légende.

Si elle a pu s'accréditer, c'est à cause d'une curieuse cérémonie, le baptême des cloches, à laquelle se rattachait une amusante particularité dont nous allons dire deux mots.

Le bronze est un alliage de cuivre et d'étain et quelquefois de plusieurs autres métaux: de fer, de zinc et de plomb. L'art de couler le bronze remonte à des temps fort reculés. Les hommes travaillaient le bronze après s'être servis d'instruments de pierre et de fer.

Le bronze est beaucoup plus dur que le cuivre. C'est pour cela qu'on l'employait, avant la connaissance de l'acier, à la fabrication des instruments tranchants. C'est pour cela qu'on l'emploie aujourd'hui encore dans la fonte des médailles, des monnaies, de certains canons, des statues et des cloches.

On comprend sans peine que les hommes se soient efforcés de perfectionner un métal qui trouvait tant d'emplois. Et comme ce perfectionnement dépendait des différents matériaux mêlés à sa composition, on essaya un peu de tout, suivant l'usage particulier qu'on voulait faire du bronze.

Celui qu'on emploie pour les cloches est fait de cuivre, d'étain, de zinc et de plomb. L'analyse a même démontré qu'accidentellement on a pu y mêler autrefois du fer, du bismuth et de l'argent. Certains fondeurs affirmaient même que l'argent devait nécessairement entrer dans la composition des cloches dont il rendait le son plus clair et plus pur. Ils l'affirmaient parce qu'ils y trouvaient leur compte.

Parlons, en effet, du vieil usage de baptiser les cloches et de leur donner un parrain. Au cours de cette cérémonie, la personne qui tenait la cloche sur les fonts baptismaux devait plonger dans le four du fondeur la quantité d'argent dont elle faisait hommage à la paroisse et qui était destinée à embellir le son de la cloche.

Or, malgré ces munificences, il ne se trouva, les trois quarts du temps, pas plus d'argent dans les cloches terminées qu'il n'y en avait dans les métaux employés par le fon-

deur. C'est qu'en réalité le trou dans lequel on était invité à jeter l'argent, au lieu de communiquer avec le bronze en fusion, ne communiquait qu'avec le cendrier du four, où le malin fondeur allait chercher l'argent après l'opération.

Cette pratique était même connue de beaucoup de gens. On s'y conformait parce que c'était la coutume. Quant au gros public, comme il n'était pas au courant de ce procédé, il persista longtemps à croire que l'argent était indispensable aux cloches et qu'elles en contenaient toujours.

S.

LA FEMME.

Etonnante organisation de la femme! Tant de gloire et de mansuétude unies à tant de force morale! L'esprit souvent le plus juste, le jugement le plus fin et les plus sérieuses intuitions sous les apparences les plus frivoles; souvent aussi la raison la plus ferme, les résolutions les plus inébranlables avec la plus vive mobilité d'impressions! Quels singuliers contrastes! Et quel admirable assemblage! L'homme n'acquiert toute sa valeur que par l'éducation, et dans son orgueil n'aspire qu'à faire voir le plus tôt possible jusqu'où vont ses facultés. Mais il y a dans l'âme de la femme des qualités exquises qu'elle ne doit à aucun instituteur, que Dieu lui-même lui a données.

Il y a, dans cette âme harmonieuse, des cordes délicates qui ne vibrent point à tout moment, et de mystérieux trésors d'intelligence qui ne se révèlent que dans les grandes circonstances. Alors, la femme la plus ignorante trouve tout à coup pour exprimer ses émotions un langage poétique, imagé, saisissant, que nul professeur de rhétorique n'a pu lui enseigner; la femme la plus modeste se lève avec le regard enflammé et la parole entraînante d'une prophétesse.

XAVIER MARMIER.

POUR ACHETER ou VENDRE des
VOLAILLES, GIBIERS, OEUFS et PLUMES

la meilleure place connue est chez

P. POULIN & CIE

39, Marché Bonsecours

MAISON ÉTABLIE DEPUIS 1865

elle possède la **Glacière la plus moderne** pour conserver la marchandise sur les lieux.

LE FILLEUL DE CHRISTOPHE COLOMB.

UN soir de mai, je m'étais arrêté en terre italienne, à Cogoletto, près de Gênes. Pays célèbre, puisque là Christophe Colomb est né. Du moins, les bourgeois de cette ville le soutiennent, et ils ont fort raison contre les Génois, qui n'ont fait, eux, qu'abriter le grand navigateur.

En quête de renseignements concernant Masséna, je ne pus recueillir, chez un vieux savant, qu'une histoire originale: celle d'un enfant qui avait reçu, en 1480, le prénom d'Adriano.

Elle me fut ainsi contée:

Au seuil d'une chaumière abritée par un contrefort de l'Apennin, cette montagne qui couvre notre ville, un homme simplement vêtu s'arrêtait dans l'après-midi du 10 juillet 1489. Il venait de loin et à pied, car son manteau noir et ses chaussures étaient couverts de poussière. Son premier appel faisait accourir un bambin qui, tout joyeux, se jetait dans les bras de l'arrivant et demandait:

"C'est bien toi, mon parrain, que j'attends depuis deux jours?"

Christophe Colomb entrait dans la maison. Il n'y avait, en fait d'habitant, qu'une très vieille femme, assise près du foyer. Elle apprenait au visiteur qu'Adriano était orphelin. La Méditerranée avait, dans une colère, brisé la barque qui portait son père. Six mois plus tard, une fièvre avait couché sa mère dans le tombeau. La grand'mère présente sentait, elle, ses bras mal assurés. Une bonne prudence lui conseillait de confier à de fortes mains celui qui voulait être marin.

A Colomb l'enfant disait:

"Je veux te suivre, tu seras mon père, mon ami, mon guide."

Il eut bientôt noué les coins d'une pièce de linge qui contenait ses effets d'habillement. Il fut visiter les voisins qui s'étaient intéressés à son enfance. Il récita tout haut sa prière devant le crucifix qu'avait embrassé sa mère déjà mourante.

Et, les yeux remplis de larmes, le bambin couvrait de caresses la vieille femme si fatiguée que sa tête penchait vers la terre. Il balbutiait:

"Quoi qu'il puisse arriver, grand'maman chérie, je penserai toujours à toi... Veux-tu me bercer encore une fois, la dernière fois, sur tes genoux? Ainsi faisais-tu quand j'étais tout petit..."

* * *

Christophe Colomb et son filleul s'éloignaient de Cogoletto. Alors, le soleil se couchait derrière le rideau de montagnes. Le bruit que fait la mer courait au long du rivage en plaintes sourdes. Des hauteurs, le chant d'un pâtre des-

cendait. La nuit enveloppait le sillon du chemin, quand les deux voyageurs arrivèrent devant Gênes. On ne leur ouvrit que difficilement la porte. Pressant le pas, Colomb et l'enfant gagnèrent un logis situé dans la basse-ville, devant le grand palais Doria.

Un homme attendait Colomb, un grand seigneur habillé de velours et portant une longue épée suspendue à une chaîne d'or: c'était l'ambassadeur du roi d'Aragon. Il annonça:

''Sa Majesté Ferdinand V a reçu la nouvelle, récemment, que des navigateurs ont pu entrevoir, dans une course lointaine, cette terre que le seigneur Toscanelli place, en géographie, à l'ouest de notre continent. Cette nouvelle vient donc à l'appui de votre opinion, c'est-à-dire qu'il existe un nouveau monde. La reine veut favoriser vos recherches. Or, il ne vous reste pas un jour à perdre si vous voulez paraître à Séville dans une semaine...''

Colomb s'engagea à partir dès le lendemain.

Il décida qu'Adriano serait gardé par une parente. Après lui avoir fait de tendres adieux, le navigateur alla, escorté par des amis, au port où était amarré le grand bateau qui, bientôt mis sous voiles, devait tracer sa route à travers les flots de l'Océan. Le signal du départ était donné à midi.

Colomb restait sur le pont à regarder la ligne du rivage qui semblait s'éloigner. L'incertitude du retour tourmentait alors son âme. A sa belle patrie il adressàit un pieux adieu. Ses lèvres ne s'ouvraient que pour laisser échapper une confidence:

''Désormais, je vivrai parmi les étrangers.''

Une voix grave lui répondit:

''Apprends donc, parrain, que je me suis attaché à tes pas.''

Colomb tourna la tête et il aperçut Adriano sortant d'une cabine:

''Tu as osé, dit-il, te cacher à bord quand rester dans Gênes t'était imposé?''

L'enfant s'était agenouillé. Il plaça sa tête d'ange sur les genoux du navigateur:

''Bon parrain, je veux être ton fils, ton camarade; je te suivrai pour t'aider et te consoler. Embrasse-moi, comme le faisait grand'mère...''

* * *

Le 3 août 1492, les trois bateaux ou caravelles *Santa-Maria*, *Nina*, *Pinta*, étaient à l'ancre dans le port de Palos. Sur le quai, une tente spacieuse abritait la cour d'Aragon des rayons d'un soleil ardent. De très loin, des foules étaient accourues, voulant assister au départ de l'escadre des découvertes.

A midi, Christophe Colomb, somptueusement vêtu, descen-

dait la ville et se présentait, tête nue, devant Ferdinand V, surnommé le Catholique parce qu'il avait pu chasser les Mahométans de Grenade. Le navigateur saluait le roi et l'archevêque de Séville, avant de mettre un genou en terre pour baiser fort civilement la main de la reine Isabelle de Castille.

''Monsieur notre amiral, disait Isabelle, il manque à votre équipage un chantre. J'ai fait former ce chantre, moi-même, par un maître de chapelle. Je le recommande tout particulièrement aujourd'hui à votre attention.''

Adriano, habillé d'un pourpoint de soie, tenant à la main droite une guitare arabe, s'avançait vers son parrain qu'il n'avait pas vu depuis dix mois.

Colomb disait:

''Madame, puis-je exposer cet enfant aux dangers que nous allons courir?

—Il vous sera, monsieur notre amiral, un précieux auxiliaire. Afin qu'il parte, le roi joint ses prières aux miennes. Dieu ne manquera pas de protéger l'orphelin et son guide. Allons...''

La reine, qui avait embrassé affectueusement Adriano, le poussait dans les bras du navigateur. Sa caresse donnée, Colomb se rendit à bord de la *Santa-Maria*, avancée, sous l'impulsion des rames, à l'embouchure du Rio-Tinto.

Resté debout au pied du grand mât chargé de toiles, Adriano produisait une musique fort harmonieuse; il chantait l'adieu au rivage:

''Nous te quittons, ô belle terre d'Espagne!—Nous vous saluons très respectueusement, grand roi d'Aragon et de Castille.—Nous vous vénérons, reine généreuse.—Nous implorons votre bénédiction, archevêque de Séville.—Nous prenons congé de toi, peuple qui nous acclames, pour aller affronter la colère des flots.—Nous irons loin d'ici, très loin, au lieu où peut se coucher le soleil, derrière la mer bleue.—Nous reviendrons riches et joyeux...''

Il chanta longtemps. Les navires voguèrent au large. On perdit de vue la terre. Le soir vint. Alors, une forte ventée tordit les voiles. Et le petit artiste dit à Colomb:

''Parrain, es-tu content de moi?—Oui.—Embrasse-moi longuement, tendrement, comme se plaisait à m'embrasser grand'mère.''

* * *

Depuis le départ, des heures, des jours, des semaines ont passé. L'escadre des trois caravelles vogue à l'aventure sur l'immensité de l'Océan. Les matelots, si gais à leur embarquement, sont devenus inquiets. Il leur paraît que la route maritime est et restera sans bornes. Ils voient que, chaque matin, le soleil sort du sein des flots pour plonger, le soir, encore dans les flots; que la lune projette, durant son voyage

nocturne, des feux blancs au large de cette immensité qui effraie parfois l'homme; que leur amiral est pensif.

Le 3 septembre, après trois jours de navigation, un timonier demande:

''Où allons-nous?''

Colomb répondit:

''A des découvertes qui vous couvriront de gloire. Nous nous trouvons, j'estime, à moitié de notre course. Avant qu'un mois se soit écoulé, l'homme de vigie aura crié: ''Terre!'' Rassurez-vous quant aux provisions. Vespucci, intendant de la marine du roi d'Aragon, nous a très abondamment pourvus. Le vent nous conduira sans encombre au port.''

Cela entendu, le premier maître d'équipage décida:

''Monsieur l'amiral, nous vous accordons un mois.''

On navigua, dès lors, sans incident.

Mais le 3 octobre, avant midi, les voiles furent roulées autour des mâts. Aucune terre ne se trouvant en vue, les marins espagnols voulaient reprendre la route de Palos. Colomb demanda à ses auxiliaires un nouveau délai; ce que le maître d'équipage lui refusa.

A cet homme irascible, Adriano rendit visite dans sa cabine. Il s'approcha de lui, tout près, pour balbutier à son oreille:

''Maître, apprends que mon parrain est au désespoir. Son œuvre entravée, il ne peut rentrer vivant en Espagne. Pourrais-tu conduire au roi d'Aragon les trois caravelles sans leur amiral et dire à Sa Majesté qu'une révolte de matelots a fait échouer la grande entreprise? Consulte ton cœur. Souvent, tu m'as dit que la plus tendre affection te rapprochait de moi. Cède à mon désir et à mes larmes... Repartons vers une grande terre...

—Par Notre-Dame de Séville, petit, tu as raison. De nouveau les voiles seront tendues. Va porter au patron cette bonne nouvelle.''

Colomb éprouvait une indicible joie. Il attirait l'enfant sur son cœur.

Adriano lui disait, tout bas:

''Tu es content, parrain?... Embrasse-moi, longuement, tendrement, comme se plaisait à m'embrasser grand'mère...''

* * *

Le 11 octobre, un vol d'oiseau passait au-dessus du vaisseau *la Pinta*, qui traçait le chemin de la petite escadre. D'après ce signe, une terre était proche. Toute inquiétude cessant à bord des navires, chaque homme se demandait quelle merveille il allait apercevoir.

Dans la soirée, un cap apparut, situé à peine au-dessus des flots. Dessus, quelques palmiers élevaient leurs panaches

verts. Cette île, du groupe des Grandes-Antilles, n'abritait pas une créature humaine.

La voix de Colomb indiqua:

''Passez à droite. Allons plus loin!''

Et l'équipage se pressait aux manœuvres et redisait:

''Allons plus loin!''

Pendant de longues heures, les caravelles glissèrent dans les ténèbres. Enfin, avant que parût l'aube du 12 octobre 1492, le matelot en vigie cria trois fois:

''Terre!''

A deux cents mètres d'un large rivage, la *Santa-Maria* laissait tomber l'ancre. Aux premiers rayons du soleil, l'amiral put apercevoir un véritable paradis terrestre, jardin enchanteur d'où sortirent, en groupe, des êtres étranges: Indiens peu vêtus, aux têtes chargées de plumes: hommes qui poussaient d'étranges clameurs et se préparaient à mal recevoir les étrangers.

Pouvait-on parlementer avec des individus dont la langue n'était pas connue des Espagnols? Pouvait-on disperser le rassemblement à coups de canon? Pouvait-on faire des victimes au nom de la civilisation européenne?

Adriano avait pris sa guitare arabe.

Dans le plus beau matin qu'on puisse se représenter, l'enfant tirait de l'instrument des sons mélodieux. A l'instant, les indigènes laissaient tomber leurs arcs. Ils entonnaient une sorte de cantique. Ils s'approchaient du rivage les mains pleines de fruits, pour rendre hommage à des visiteurs de si loin.

Sur cette terre, nommée d'abord Colombie,—de Colomb,—puis Amérique, — d'Americo Vespucci, — l'amiral espagnol pouvait poser les pieds, achever sa belle entreprise; et au petit musicien, qui avait pu désarmer les Indiens, il disait:

''Tu as été mon bon ange. Comment te payer des services rendus?''

L'enfant sauta sur les genoux du navigateur et lui demanda:

''Cher parrain, embrasse-moi, longuement, tendrement, comme se plaisait à m'embrasser grand'mère...''

E. Gachot.

CHANSONNIER DES FAMILLES (Le), lyre Canadienne, 3e édition, revue et considérablement augmentée. Plusieurs des chansons de cette édition sont avec musique. In-18 br. 30c.; cart. 40c. franco par la poste. La Cie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

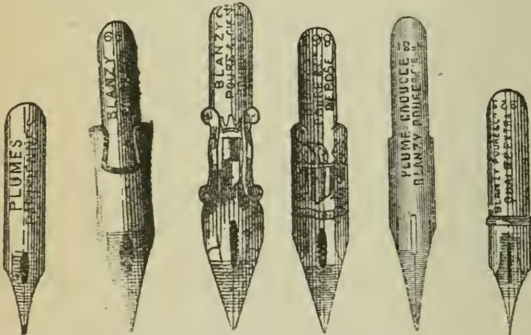
PLUMES METALLIQUES DE

BLANZY, POURE & CIE.

Usine à BOULOGNE-SUR-MER (France)

Réputées dans le monde entier pour l'excellence de leurs qualités.

SPORT	MÉLINITE	NÉVA	NOUVEAU MONDE	CADUCEE	LYNX
647	899	742	863	81	925



La spécialité des plumes les plus appréciées pour Ecoles, Bureaux, Administrations, Etc.

En boîtes de 144 plumes.

Un grand nombre d'autres modèles s'adaptant à tous les genres d'écriture.

Demandez-les à votre Libraire.

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils

MONTREAL

Seuls Représentants pour le Canada.

TARIF ET REGLEMENTS DES POSTES

Cartes postales.

On ne peut rien attacher à une carte postale, et elle ne doit ni être coupée ni changée aucunement. Une carte postale ayant déjà servi, sur laquelle aura été apposé un timbre de 1 cent, ne sera pas acceptée comme carte postale.

Les cartes postales des Etats-Unis peuvent être mises à la poste au Canada, à destination des Etats-Unis, si elles sont affranchies d'un timbre-poste canadien de 1 cent.

Cartes postales privées.

Des cartes privées affranchies d'un cent peuvent être maintenant transmises par la malle dans la Puissance du Canada et aux Etats-Unis.

Les cartes postales privées, affranchies de 2 cents, peuvent être mises à la poste en Canada adressées à tous pays de l'Union Postale, mais ces cartes ne peuvent excéder la dimension de la carte postale officielle; laquelle ne peut excéder 6 pouces en longueur et 3 5-8 pouces en largeur, ou être moindre de 3 1-4 pouces de long sur 2 1-4 pouces de large.

Communications permises sur le côté de l'adresse des cartes postales illustrées.

En ce qui concerne les cartes postales illustrées au verso de l'adresse, le Département autorise la réserve d'un espace au côté gauche de l'adresse même, pour toute communication désirée.

Cet espace doit être séparé de l'adresse par une ligne verticale, et l'espace pour l'adresse ne doit pas avoir moins de 3 1-4 pouces de longueur sur 1 1-2 pouces de largeur. Il est permis d'appliquer sur le verso et sur la partie gauche du recto, des vignettes ou des photographies, sur papier très mince, à condition qu'elles soient complètement adhérentes à la carte. La grandeur et la qualité des cartes postales sont sujettes aux règlements pour les cartes postales privées.

Le tarif d'affranchissement sur ces cartes est de un cent pour le Canada, le Mexique et les Etats-Unis, et de deux cents pour les autres pays.

"Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font" fut le texte que prit le prédicateur au mariage de d'Aubigné, âgé de soixante-dix-sept ans, et d'une jeune fille de dix-sept.

MANDATS DE POSTE

L'émission et le paiement d'un mandat de poste ne sont l'affaire que de quelques instants.

Le tarif de la commission sur les mandats de poste émis en Canada et payables en Canada, Antigua, Barbade, Bahama, Bermudes, Guyane Anglaise, Iles Cayman, Cuba, Dominique (La), Grenade (La), Guam, Hawaï, Montserrat, Nevis, Terre-Neuve, la Zône du Canal Panama, Iles Philippines, Porto-Rico, St-Christophe, (St-Kitts), Ste-Lucie, St-Vincent, Iles Turques, Trinidad, Tobago, Tutuila, (Samoa), Iles Vierges et les Etats-Unis d'Amérique, est comme suit:

S'ils n'excèdent pas $5				3	cents
Au-dessus de $5 et n'excédant pas $10				6	"
"	10	"	30	10	"
"	30	"	50	15	"
"	50	"	75	25	"
"	75	"	100	30	"

Le tarif de la commission sur les mandats de poste payables dans le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, dans les possessions britanniques et dans tous les autres pays étrangers pour lesquels des mandats de poste sont émis, excepté ceux ci-haut énumérés, est comme suit:

S'ils n'excèdent pas $ 5				5	cents
Au-dessus de $ 5 et n'excédant pas $10				10	"
"	10	"	20	20	"
"	20	"	30	30	"
"	30	"	40	40	"
"	40	"	50	50	"
"	50	"	60	60	"
"	60	"	70	70	"
"	70	"	80	80	"
"	80	"	90	90	"
"	90	"	100	$1.00	"

Il n'y a pas d'échange de mandats de poste avec l'Espagne.

Les duplicatas de mandats de poste sont donnés gratuitement ainsi que les formules nécessaires pour changements dans les noms des personnes à qui les mandats sont payables ou de l'endroit où ils sont payables.

La calomnie est comme la guêpe qui nous importune, et contre laquelle il ne faut faire aucun mouvement, à moins qu'on ne soit sûr de la tuer, sans quoi elle revient à la charge plus furieuse que jamais.

BONS DE POSTE

Le système de bons postaux, établi par le Département des Postes, procure un moyen facile et peu coûteux pour l'envoi de sommes modiques. Les bons de poste sont vendus ou payés à plus de 10,000 bureaux de poste en Canada.

Taux de Commission:

1 cent sur un bon de	$ 20	2 cents sur un bon de	$	90
1 "	25	2 "		1 00
1 "	30	2 "		1 50
1 "	40	2 "		2 00
2 cents "	50	2 "		2 50
2 "	60	3 "		3 00
2 "	70	3 "		4 00
2 "	75	3 "		5 00
2 "	80	5 "		10 00

Des soldes de un à neuf cents peuvent être ajoutés à aucune de ces sommes par le moyen de timbres-poste apposés au Bon Postal, si ces sommes sont payables au Canada.

Des timbres-poste ne peuvent être apposés aux bons de poste payables aux Etats-Unis.

Les Bons de Poste canadiens ne sont payables qu'au Canada et aux Etats-Unis.

COLIS POSTAUX.

Des échanges directs de colis postaux sont en opération entre le Canada et les pays mentionnés dans le tableau suivant, le taux et la limite du poids étant ainsi spécifiés dans chaque cas.

	TAUX D'AFFRANCHISSEMENT		
	Pour la 1ère livre.	Pour chaque livre addition.	Limite du poids.
Royame-Uni	12 Cents.	12 Cents.	11 livres.
Barbade	12 "	12 "	11 "
Guyane Anglaise	12 "	12 "	11 "
Grenade	25 "	25 "	7 "
Jamaïque	12 "	12 "	11 "
Isles sous le Vent	20 "	20 "	7 "
Terre-Neuve	15 "	15 "	7 "
Ste-Lucie	12 "	12 "	11 "
St-Vincent	25 "	25 "	7 "
Trinidad	12 "	12 "	11 "
Hong-Kong et Shanghai	16 "	12 "	11 "
Japon	20 "	20 "	7 "
Nouvelle Galles du Sud	24 "	24 "	11 "
New Zealand	24 "	24 "	11 "
Queensland	24 "	24 "	11 "
South Australia	24 "	24 "	11 "
Victoria	24 "	24 "	11 "

La transmission des colis-postaux pour le Brésil est limitée aux trois villes de Rio-de-Janeiro, Pernambuco (Recifé) et Bahia (San Salvador).

Les paquets scellés ne sont plus reçus de, ou envoyés à Hawai, mais les articles de quatrième classe (ouverts à l'inspection) peuvent être envoyés à Hawaï, ainsi qu'à Porto Rico, et aux Iles Philippines; limite du poids, 4 lbs et 6 onces; taux, 1 cent par once.

Une convention conclue entre l'administration des postes du Canada et celle des îles Bahama, pour un échange direct par la poste des colis fermés, est venue en force le 1er juillet 1909.

Le tarif d'affranchissement des colis, pour les îles Bahama, est de douze cents pour chaque livre ou fraction de livre; le maximum de poids est de sept livres et le maximum des dimensions est de deux pieds pour la longueur et un pied pour la largeur ou l'épaisseur.

Depuis le 1er octobre 1909, un échange de colis postaux se fait entre le Canada et le Mexique. Le tarif d'affranchissement est de 12 cents pour chaque livre ou fraction de livre; la limite du poids est de 11 livres; le maximum des dimensions est de deux pieds pour la longueur et un pied pour la largeur ou l'épaisseur.

DEFINITION DES REGLEMENTS

1ère Classe. — Comprend les lettres, les cartes postales, documents légaux ou commerciaux écrits en tout ou en partie, à l'exception de ceux spécialement exemptés, et toute chose du genre d'une lettre ou d'une correspondance écrite. Les lettres, pour Lettres locales, un centin par once ou fraction d'une once; et pour le Canada, les Etats-Unis, la Zône du Canal de l'Isthme de Panama, Porto Rico, Hawaï, Guam, Iles Philippines, Mexico, le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et l'Irlande, doivent être affranchies d'un port de 2 cents par once, et pour tous les autres pays, 5 cents pour la première once et 3 cents pour chaque once ou fraction de chaque once additionnelle.

Un envoi de cette classe insuffisamment affranchi, déposé à la poste et délivré au Canada, est taxé du double de l'insuffisance d'affranchissement.

Les lettres non affranchies sont envoyées en rebut.

Celles qui sont insuffisamment affranchies pour les Etats-Unis ou en venant, sont taxées de l'insuffisance d'affranchissement payable lors de la distribution. Les lettres pour les Etats-Unis doivent être affranchies au moins d'un port de 2 cents.

Les lettres non affranchies pour le Royaume-Uni et autres pays sont passibles d'un port double à leur destination, et du double de l'insuffisance d'affranchissement quand elles ont été insuffisamment affranchies.

Des coupons-réponses, afin de permettre aux envoyeurs de lettres à l'étranger de payer l'affranchissement de la réponse, sont maintenant en vente à 6 cents chacun.

2e Classe. — Les journaux d'occasion imprimés et publiés au Canada peuvent être expédiés en ce pays, Terre-Neuve, Etats-Unis et Mexique, au taux de 1 cent par 4 onces; limite de poids: pour le Canada, 5 lbs; les Etats-Unis et le Mexique, 4 lbs et 6 onces.

Tous les autres journaux sont sujets au taux de 1 cent par 2 onces; affranchissement obligatoire; limite de poids, 4 lbs et 6 onces.

3e Classe. — Objets divers pour le Canada.

1. Paquets de livres. — Port, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces; limite de poids, 5 lbs, excepté pour un livre seul, pour lequel la limite est de 10 lbs.

2. Objets divers. — (A) Pamphlets imprimés, circulaires imprimées: port, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces.

(B) Les cartes géographiques, lithographies, photographies, dessins et gravures, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces.

(C) Graines, boutures, racines et greffes : port, 2 cents pour les premières 4 onces ou fraction de 4 onces, et 1 cent pour chaque 4 onces additionnelles ou fraction de 4 onces.

Circulaires, prix courants, pour être admis au taux de 1 cent par 2 onces, doivent être entièrement imprimés. Aucune insertiou à l'encre n'est permise, excepté le nom et l'adresse du destinataire, le nom de l'envoyeur et la date de la circulaire.

Les circulaires imprimées de manière à ressembler à la clavigraphie sont admises au taux de 1 cent par 2 onces, lorsque au moins 20 exemplaires conçus dans des termes absolument identiques sont déposés en même temps au bureau de poste. Lorsque des circulaires de ce genre sont jetées à la boîte, elles doivent être attachées ensemble. Les circulaires au moyen du clavigraphe (typewriter) doivent être affranchies comme lettres.

Les objets divers doivent être enveloppés de manière à être facilement examinés. La limite du poids est de 5 lbs.

3. Les patrons et les échantillons: port, 1 cent par 2 onces ou fraction de 2 onces, limite de poids, 3 lbs; devront être enveloppés avec sûreté et faciles à examiner; pour la farine

et objets de la sorte, on devra se servir de boîtes et de sacs en toile; pour les objets en verre, des boîtes en métal ou en bois.

Les envois de thé comme échantillons ne doivent pas peser au delà de 8 onces, et doivent être des échantillons "bona fide".

Objets de 3e Classe pour les Etats-Unis.

Comprenant les livres: port, 1 cent par 2 onces; mais un affranchissement d'au moins 5 cents est nécessaire pour les papiers légaux ou commerciaux et de 2 cents pour les patrons et échantillons.

La limite de poids pour les patrons et échantillons est de 12 onces, et pour autres objets dans cette classe, de 4 lbs et 6 onces.

4e Classe. — Comprend les articles non passibles de port moins élevé. Le port est d'un cent par once ou par fraction d'once. Limite du poids, 5 lbs pour le Canada, et de 4 lbs et 6 onces pour les Etats-Unis, 2 pieds de longueur et 1 pied de hauteur ou largeur. Les objets qu'on prétend être de la 4e classe doivent être arrangés de manière à ce qu'on puisse facilement s'assurer de leur contenu. Les paquets de 4e classe, comprenant des graines, boutures, racines, greffes, peuvent être expédiés aux Etats-Unis, au taux de 1 cent par once, mais le contenu sera passible d'inspection et de droits de douane aux Etats-Unis.

Les boîtes fermées contenant du poisson, du homard, des légumes, des viandes, etc., dont les étiquettes indiquent clairement le contenu, étant dans les conditions de sûreté voulues, peuvent être transmises en Canada comme objets de 4e classe, mais rien de cacheté ne peut être ainsi transmis aux Etats-Unis. Les liquides, les huiles et les substances grasses peuvent être transmis en Canada et aux Etats-Unis comme objets de 4e classe, quand ils sont déposés dans les conditions de sûreté exigées. Les clichés sont inclus dans cette classe. Un paquet de 4e classe insuffisamment affranchi sera taxé du double du port dû pour le Canada; l'affranchissement doit être complet pour les Etats-Unis.

LISTE DES PRINCIPAUX ARTICLES TRANSMIS PAR LA POSTE AVEC TARIF.	TAUX POUR LE CANADA.	TAUX POUR LES ETATS-UNIS.	TAUX POUR TOUS AUTRES PAYS.
Aotes	2 par 1 oz.	1 par 2 oz.*	1 par 2 os.*
Bontures	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	Paquet Poste.
Bulbes	(o) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	" "
Oalendriers	1 par 2 oz.	1 " 2 "	1 par 2 os.
Cartes géographiques moutées ou non montées........ ...	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Cartes de Noël....	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Oartes de Visite....	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Oartes Postales	1o chaqne	1o chaque.	2c chaque.
Oartes Postales, eu lots, non adressées	1 par 2 os.	1 par 2 oz.	1 par 2 os
Oatalogues....................	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "

Circulaires imprimées	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
(b) Circulaires produites par un procédé mécanique	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Clichés (Electrotypes)	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.
Cotes de Banquiers, Courtiers, imprimées	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 par 2 oz. *
Dessins	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Documents légaux	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Echantillons de Botanique et d'Entomologie	1 " 2 "	(a)1 " 2 "	(a)1 " 2 "
Echantillons	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Exposition (Billets d'Entrée)	1 " 2 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Epreuves typographiées	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Feuilles volantes	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Fleurs naturelles	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.
Formes imprimées (Papeterie)	1 " 2 "	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Graines	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	Paquet Poste.
Gravures	1 par 2 oz.	1 " 1 "	1 par 2 oz.
Greffes	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	Paquet Poste.
Huile	1 par 1 oz.	1 " 1 "	" "
Lettres de Villes	1 " 1 "		
LETTRES	2 " 1 "	2 " 1 "	Voir 1e classe.
" recommandées, 5c additionnels	2 " 1 "	2 " 1 "	
Listes d'Electeurs (imprimées)	1 " 2 "	1 " 2 "	
Listes d'Electeurs écrites ou partiellement écrites	1 " 2 "	1 " 2 "	
Lithographies	1 " 2 "	1 " 2 "	1 par 2 oz.
Liquides	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.
Livrets de Banques	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 par 2 oz. *
Livrets de Sociétés de Construction, Prêts et Placements	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Livres imprimés	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Lorgnons	1 " 1 "	1 " 1 "	Paquet Poste.
Marchandises	1 " 1 "	1 " 1 "	" "
Manifestes de Douane	1 " 2 "	1 " 2 "	
Manuscrits de livres ou journaux	1 " 2 "	1 " 2 " *	1 par 2 oz. *
Musique	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
" Livres d'Instruction	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Pamphlets	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Papiers de Commerce	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Papiers d'Examen	1 " 2 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Patrons	1 " 2 "	1 " 2 " (a)	1 " 2 " (a)
Plans sans spécifications	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Plans avec spécifications	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Publications périodiques	1 " 4 "	(d)1 " 4 "	1 " 2 "
Photographies	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Polices d'Assurance	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Prix courants (imprimés)	1 " 2 "	1 " 2 "	1 " 2 "
Racines	(c) 2 par 1er 4 oz.	1 " 1 "	Paquet Poste.
Rapports de Municipalités	1 par 2 oz.		
Substances grasses	1 " 1 "	1 " 1 "	" "
Testaments	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 par 2 o
Talons de Livres de reçus	2 " 1 "	1 " 2 " *	1 " 2 " *
Verres Microscopes	1 " 1 "	1 " 1 "	Paqu e' Pos

(*) Un minimum d'affranchissement de 5c est requis, couvrant ainsi 10 onces.

(a) Un minimum d'affranchissement de 2c est requis, couvrant ainsi 4 onces.

(b) Lorsqu'au moins 20 copies sont mises à chaque fois à la poste.

(c) 1 cent pour chaque quatre onces ou fractions de quatre onces additionnelles.

(d) Les journaux et les publications périodiques publiés au Canada pour la Grande-Bretagne, l'Irlande et les colonies, mentionnés sous le titre des Matières de 2e classe, sont passibles du même port et soumis aux mêmes règlements que ceux pour le Canada.

(A) Papiers de commerce; (B) Livres; (C) Echantillons pour les pays de l'Union Postale.

Les "Papiers de Commerce" comprennent toutes les pièces ou documents manuscrits écrits ou dessinés en tout ou en partie à la main (excepté les lettres ou communications ayant le caractère d'une correspondance actuelle et personnelle), les pièces de procédure, les actes de tous genres dressés par les officiers publics, les copies ou extraits d'actes sous seing privé, les connaissements, factures ou autres documents d'un caractère mercantile, les différents documents de service des compagnies d'assurance ou autres compagnies publiques, les partitions ou feuilles de musique manuscrites, les manuscrits de livres ou autres œuvres littéraires, et autres papiers de même nature.

Les "Imprimés" comprennent les journaux périodiques, les livres brochés ou reliés, les papiers de musique, les cartes de visite, les cartes-adresse, les épreuves d'imprimerie avec ou sans les manuscrits qui s'y rapportent, les gravures, les photographies (sans verre), dessins, plans, cartes géographiques, catalogues, prospectus, annonces, avis et circulaires imprimés, gravés et lithographiés.

(A et B) Limite de poids et de grandenr: 5 lbs pour le Royaume-Unis, 24 pouces de longueur et 12 pouces de hauteur ou largeur, et 4 lbs et 6 onces pour les autres pays de l'Union Postale, 13 pouces de longueur et 18 pouces de hauteur ou largeur. Pour ceux ne faisant pas partie de l'Union Postale, 18 pouces par 18 pouces de largeur et de hauteur.

(C) Royaume-Uni: poids, 5 lbs; longueur 2 pieds; épaisseur ou largeur, 1 pied. Limites de pesanteur et grandeur pour les pays de l'Union Postale, 12 onces; longueur 1 pied, largeur 8 pouces, hauteur 4 pouces.

Les paquets de photographies pour l'Italie, pesant au delà de 3 1-2 onces, ne peuvent être expédiés que comme colis postaux.

CHARADE No 9.

Mon premier désigne une personne qui n'est point indifférente à celle qui parle.

Mon second change souvent en musique, et plus souvent encore ailleurs.

Mon tout va et vient par les caprices de la fortune.

Voir réponse, page 30.

Objets recommandés.

Tout article expédié par la malle, pour le Canada, les Etats-Unis et les pays de l'Union Postale, peut être enregistré sur paiement de 5 cents en sus du port ordinaire, et l'envoyeur pourra s'assurer un reçu de livraison de l'objet expédié en payant 5 cents en sus de l'enregistrement.

Des objets de toute classe peuvent être recommandés pour le Canada, les Etats-Unis et tout autre endroit de l'Union Postale, et sur paiement d'un droit de 5 cents en sus des 5 cents pour la recommandation, l'envoyeur peut obtenir un avis de réception du destinataire.

Dédommagement pour pertes d'objets recommandés.

(1) En cas de perte, dans le service postal, d'un objet recommandé, déposé à la poste au Canada pour être délivré au Canada, le destinataire, ou à la demande du destinataire, l'expéditeur, a droit à un dédommagement qui, dans nul cas, ne devra excéder vingt-cinq dollars, ou la valeur actuelle de l'objet recommandé perdu, quand la valeur de cet objet est inférieure à vingt-cinq dollars, à condition que nulle autre compensation ou remboursement n'ait été effectué pour cet objet.

(2) Le dédommagement sera payé, pourvu que la perte de l'objet recommandé soit signalée au département dans l'intervalle d'une année à partir de la mise à la poste, sur reçu de déclarations assermentées des personnes intéressées qui, au meilleur de leur connaissance et bonne foi, établiront :—

(*a*) que l'objet recommandé a été perdu dans les malles;
(*b*) que la valeur du contenu était de (montant);
(*c*) que l'ayant-droit s'appelle (nom).

(3) Aucun dédommagement n'est accordé pour un objet recommandé qui n'a pas été totalement perdu dans les postes.

(4) Aucun dédommagement n'est accordé pour un objet dont le droit de recommandation n'a pas été acquitté.

Sur le boulevard Saint-Laurent.
—Comment vas-tu?
—Très bien.
—Qu'est-ce que tu deviens?
—Toujours la même chose.
—Qu'est-ce que tu fais?
—Rien.
—N'en abuse pas!

BANQUES EN CANADA

No.	Nom de la Banque	Quand fondée	Capital souscrit	Capital versé	Caissier ou gérant général	Bureau principal	Dividende de l'année dernière	Montant
	QUÉBEC		$					$
1	Banque de Montréal (139)......	1817	14,400,000	14,400,000	Sir E.-S. Clouston	Montréal.	10 p.100	200
2	" de l'Am. B. du N. (58).......	1836	4,866,666	4,866,666	H. Stikeman......	"	7 "	200
3	" d'Epargne (11)	1846	2,000,000	600,000	P. Lespérance....	"	16p.act'n	120
4	" Molson (68)	1855	3,500,000	3,500,000	Jas. Elliott. ..	"	10 p. 100	50
5	Merchants' Bank of Canada (114)....	1868	6,000,000	6,000,000	E.-F. Hebden.....	"	9 "	100
6	Banque de Québec (23)	1822	2,500,000	2,500,000	B.-B. Stevenson..	Québec*........	7 "	100
7	" Nationale (44)	1860	2,000,000	2,000,000	N. Lavoie........	" *........	7 "	30
8	" d'Union du B.-C. (131).......	1866	3,214,800	3,211,800	G.-H. Balfour....	" *	7 "	100
9	" des Cantons de l'Est (78).....	1859	3,000,000	3,000,000	JamesMacKinnon	Sherbrooke *...	8 "	50
10	" d'Hochelaga (31)	1874	2,500,000	2,500,000	J.-A.Prendergast.	Montréal.	8 "	100
11	" Provinciale du Canada (34)...	1900	1,000,075	1,000,000	T. Bienvenu......	"	5 "	12.50

	ONTARIO							
12	Banque de Toronto (75)	1855	4,000,000	4,000,000	D. Coulson.......	Toronto *......	10 p. 100	100
13	Canadian Bank of Commerce (170)...	1867	10,000,000	10,000,000	Alex. Laird.......	" *	9 "	50
14	" de Hamilton (97)	1872	2,702,600	2,640,020	J. Turnbull.......	Hamilton.......	10 "	100
15	" Dominion (60).............	1871	4,000,000	4,000,000	C.-A. Bogert.	Toronto *	12 "	
16	" Standard (50)	1876	2,000,000	2,000,000	G.-P. Schofield...	"	12 "	50
17	" d'Ottawa (74).	1874	3,467,100	3,456,270	D.-M. Finnie......	Ottawa *......	11 "	100
18	" Imperial of Canada (75)....	1875	5,613,600	5,417,291	E. Hay.	Toronto *......	11 "	100
19	Trader's Bank of Canada (90)........	1885	4,367,500	4,354,500	S. Strathy........	"	8 "	100
20	Metropolitan Bank of Canada (32)...	.....	1,000,000	1,000,000	W.-D. Ross......	"	8 "	100
21	Home Bank of Canada (22)..........	1905	1,223,000	1,136,303	J. Cooper Mason..	"	6 "	
22	Farmers Bank of Canada (33).......	.....	969,500	567,579	W.-R. Travers...	....	4 "	....
23	Sterling Bank of Canada (52)........	......	973,900	928,815	F.-W. Broughall.	....	5 "	....
24	United Empire Bank of Canada (9)...	......	650,200	520,272	Geo. P. Reid.....	....	5 "	....
	NOUVELLE-ECOSSE							
25	Banque de la Nouvelle-Ecosse (70)....	1832	3,000,000	3,000,000	H.-A. Richardson.	Halifax *.......	12 p. 100	100
26	Union Bank of Halifax (31)..........	1856	1,500,000	1,500,000	E.-L. Thorne.....	"	8 "	50
27	Royal Bank of Canada (95)..........	1888	5,000,000	5,000,000	E.-L. Pease......	" *.......	11 "	100
	NOUVEAU-BRUNSWICK							
28	Banque du Nouveau-Brunswick (16)..	1820	774,000	773,780	R.-B. Kessen.....	St-Jean....	13 p. 100	100
	MANITOBA							
29	Northern Crown Bank (82)....	......	2,207,500	2,203,440	R. Campbell......	Winnipeg......	5 "	... .

NOTA.—Le chiffre entre parenthèses, à la suite du nom d'une banque, indique le nombre d'agences en Canada.
L'astérisque après le nom du bureau principal d'une banque veut dire que cette banque a une agence à Montréal.

Maison Adrien Maurin

Fondée en 1790

ENCRES, CIRES, COLLES, Etc.

Produits d'une Supériorité reconnue.

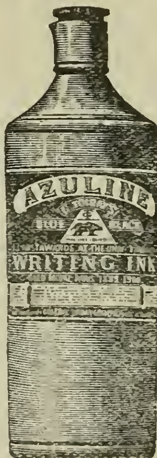
LA PERLE DES ENCRES

L'Azuline

Encre fixe Bleu-Noir. D'une jolie nuance bleue intense en écrivant, tournant de suite au noir parfait sans jamais subir de décoloration.

La Syrienne

Encre à Copier sans rivale, d'une belle nuance violette en écrivant, donnant quatre à cinq bonnes copies d'un seul coup de presse, et devenant ensuite très noire, aussi bien sur l'original que sur les copies. Cette encre copie plus de six mois après l'écriture.



Le XIXe Siècle

Encre fixe Triple-Noire. Inaltérable et très intense. Spéciale pour la Comptabilité.

La Persane

Instantanément Noire et Brillante. Spéciale pour l'Administration.

La Purpurine

Nouveau Carmin, d'une nuance pourpre très vive, ne subit jamais d'altération ; il reste fluide jusqu'à la dernière goutte.

Encres de Couleurs Carminée, Bleue, Verte, Violette et Blanche.

La Sulfomanganine Encre à marquer le linge.

Encres a tampon Anoléiques Bleue, Vermillon, Violette, Etc.
Pour timbres caoutchouc et métalliques.

Cires à Cacheter, rouges et de couleurs.

Colle-Tout Colle céramique s'employant à froid. Adhérence absolue sur toutes matières.

DEMANDEZ-LES A VOTRE LIBRAIRE.

La Compagnie J.-B. Rolland & Fils,

MONTREAL

Seuls Agents pour le Canada.

LA LEGENDE DU TREFLE A QUATRE FEUILLES.

Dans une petite ville de Bretagne vivait un orfèvre nommé Yves Legodec. C'était un artiste si habile que de toutes parts on venait lui acheter ses bijoux.

Yves reçut un jour la visite d'un jeune prince. Celui-ci, émerveillé par les beaux bijoux que fabriquait l'orfèvre, lui acheta un collier de perles de grande valeur.

Or, Yves Legodec avait quatre filles. Trois d'entre elles étaient jolies, mais la quatrième, peu favorisée par le sort, était laide et contrefaite. Pour la dédommager un peu, son père voulut qu'en plus d'une dot égale à celle de ses sœurs, elle eût l'argent qu'avait rapporté la vente du collier.

Cette décision fit naître la jalousie dans le cœur des trois sœurs d'Yvette. Elles n'en laissèrent rien paraître; mais un jour qu'elles traversaient la forêt, elles poussèrent Yvette dans une cabane délaissée, où elles l'enfermèrent et l'abandonnèrent à son sort.

Yves se désespérait tellement de ne pas voir revenir Yvette, qu'on craignit pour ses jours. Dans l'intention de le consoler, sa fille aînée lui mit entre les mains un bijou que lui-même avait fait et qui représentait un trèfle.—Ce trèfle, dit-elle, n'a que trois feuilles, comme à lui il te reste trois filles.

Le jour de la disparition d'Yvette, le jeune prince qui avait acheté le collier de perles et qui se nommait Hector de Karnach, s'aperçut que son collier avait disparu. Il traversait la forêt, cherchant partout l'objet précieux, quand il l'aperçut soudain à terre. Heureux il se baissa pour le ramasser. A ce moment une voix plaintive se fit entendre.

S'étant approché d'une cabane d'où partait la voix, il apprit de la bouche d'Yvette la mauvaise action qu'avaient accomplie les sœurs de celle-ci. Ne pouvant la délivrer lui-même, il quitta la forêt, mais il s'égara et eut quelque peine à en sortir.

Il parvint cependant à retrouver son chemin et se présenta chez Yves Legodec auquel il annonça que sa fille était retrouvée. Fou de joie, Yves voulut partir aussitôt et demanda où se trouvait la cabane.

—"Je l'ignore, dit le prince, mais j'ai remarqué tout le long du chemin des touffes de trèfles à quatre feuilles."

Yves Legodec se mit en route aussitôt. Il trouva bientôt une première touffe de trèfles à quatre feuilles, puis d'autres encore qui le guidèrent jusqu'à la cabane où gémissait la pauvre Yvette.

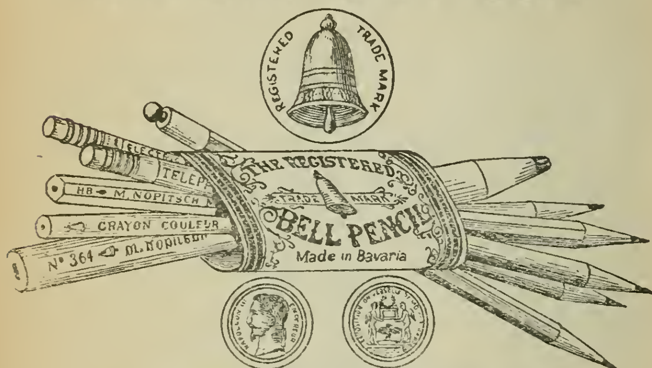
Ouvrir la porte fut pour l'habile orfèvre l'affaire d'un instant. L'on peut s'imaginer la joie du père et de la fille de se retrouver après une aussi pénible séparation.

Yvette, qui avait un cœur d'or, pardonna à ses sœurs. On dit que la fée Belline, pour l'en récompenser, la transforma

petit à petit en une ravissante jeune fille, et qu'elle épousa le prince Hector de Karnach.

C'est, paraît-il, depuis cette époque que le trèfle à quatre feuilles a la réputation de porter bonheur.

CRAYONS NOPITSCH



MINE NOIRE ET GRADUEE

Crayons ordinaires, fins, superfins, extra-fins, avec ou sans gomme, **pour Ecoles, Dessin, Bureaux, Architecture, Topographie.** Crayons **''Graphite de Sibérie''**, indispensables aux Sténographes pour la reproduction facile et rapide des signes de ce système.

Crayons pour Charpentiers.—Crayons à mine de couleur.—**Crayons à copier,** etc., etc.

L'excellence de la qualité de ces crayons n'est pas surpassée, et leurs prix relativement de **bon marché** défient toute compétition.

DEMANDEZ-LES A VOTRE LIBRAIRE.

La Compagnie J.-B. ROLLAND & Fils, Montréal
Seuls Agents pour le Canada.

Deux amis se rencontrent.

—Comment, c'est toi, tu n'es pas mort?

—Pas le moins du monde!

—Tu étais bien bas la dernière fois que je t'ai vu.

—Oui, mais j'en ai rappelé.

—Comment as-tu fait?

—Je dois ça au hasard: mon médecin est tombé malade.

LA CHARITE.

Quand saint Martin eut coupé son manteau
Et que le pauvre en eut pris la moitié,
Le pauvre saint, de par toute sa peau,
Avait si froid que c'en était pitié.

Satan criait: "Je veux, coûte que coûte,
"Que saint Martin regrette sa sottise!"
Le saint chantait et poursuivait sa route,
Tant que le diable envoya de la bise.

Soufflant, sifflant, le vent le déchirait
Des yeux au ventre et du col aux talons;
Mais saint Martin n'avait pas de regret,
Tant que Satan lui jeta des grêlons.

Ils tombaient durs et drus à n'y pas croire;
Le saint disait: "Il grêle sur ma tête;"
Mais de sa cape il n'avait plus mémoire,
Tant que Satan fit neiger la tempête.

"Je veux qu'il pense à son manteau perdu!"
Satan fit tant de neige et de brouillard
Qu'enfin le saint se disait: "J'aurais dû
"Donner ma cape entière au bon vieillard."

Les oiseaux morts de froid gelaient sur place.
"Je veux qu'il tombe et que son cheval crève,
"Et saint Martin dormira sur la glace!"
Le saint tomba, dormit, et fit un rêve:

L'Enfant Jésus, au milieu des élus,
S'enveloppait, avec un air vainqueur,
Du pan de drap que le saint n'avait plus,
Et saint Martin eut chaud dans tout son cœur.

E. Harancourt.

LOGOGRIPHE No 5.

Lecteur, sur tous mes pieds je ne suis qu'une erreur.
Si tu m'ôtes la queue, ce qui te reste exprime
Un sentiment qu'on a pour un homme sans cœur;
C'est le contraire, enfin, d'un sentiment d'estime.
Si de ma tête aussi tu fais suppression,
Je signifie, lecteur, que l'on est sous le charme,
Qui peut nous entraîner jusqu'à la passion
Et nous faire plus tard verser plus d'une larme.

Voir réponse, page 44.

Cour Criminelle

Districts	Chefs-lieux	Termes	Greffiers de la Cour
Arthabaska ...	Arthabaska	22 octobre chaque année ..	P.-H. Côté
Beauce	St-Joseph..	20 mars...........	Vézina & Ferron
Beauharnois ..	Valleyfield	1er février	S.-A. Brodeur
Bedford.	Sweetsburg	1er lundi d'octobre	Léonard & Noyes
Chicoutimi	Chicoutimi	22 janvier................	F.-X. Gosselin
Gaspé	Percé	15 octobre	Alph. Garneau
	New-Carlisle	20 janvier	G.-F. Maguire
Iberville.......	St-Jean	22 octobre	Alphonse Morin
Joliette.........	Joliette....	15 septembre chaque année	Ducharme & Rivest
Kamouraska..	Fraserville	5 décembre.........	J.-G. Pelletier
Montmagny...	Montmagny.	5 avril	A.-J.-C. Beaubien
Montréal......	Montréal.........	1 mars, 1 juin, 10 sept., 2 nov.	Sicotte & Lafontaine
Ottawa........	Hull.............	6 mars...................	Grondin & Kearney
Québec.........	Québec..........	10 avril et 10 octobre......	Pouliot & Chênevert
Richelieu.....	Sorel	14 janvier	Cardin & de Grandpré
Rimouski......	Rimouski..	22 mars...................	Letendre & Chamberland
Saguenay.....	Murray-Bay	4 juillet....	J.-A. Martin
St-François ...	Sherbrooke......	1er octobre	G.-L. de Lottinville
St-Hyacinthe..	St-Hyacinthe....	19 juin	Roy & Beauregard
Terrebonne....	Ste-Scholastique.	10 janvier	Grignon & Fortier
Trois-Rivières.	Trois-Rivières...	1er mars............	Alfred Désilets

Au café.

—Garçon, regardez donc comme le malaga que vous me versez est trouble.

Le garçon, froidement:

—L'Espagne est si agitée en ce moment!

Que de gens resteraient muets s'il leur était défendu de dire du bien d'eux-mêmes et du mal d'autrui!

Cour Supérieure

Juges	Salaire	Résidence	Districts
L'hon. sir F. Langelier, *cf.*	$8,000		
" F.-X. Lemieux....	7,000		
" J.-C. McCorkill ...	7,000	Québec.	Québec
" Albert Malouin....	7,000		
" L.-J. Cannon.....	7,000		
" sir M.-M. Tait, *chef.*	8,000		
" C.-P. Davidson....	7,000		
" Louis Tellier	7,000		
" J.-S. Archibald	7,000		
" S. Pagnuelo.	7,000		
" T.-H. Fortin	7,000		
" John Dunlop	7,000		
" Eug. Lafontaine..	7,000		
" N. Charbonneau...	7,000	Montréal. ...	Montréal
" Ed. Guerin	7,000		
" H.-C. St-Pierre....	7,000		
" Chs-C. de Lorimier.	7,000		
" J.-E. Robidoux....	7,000		
" Phil. Demers.. ..	7,000		
" C. Archer	7,000		
" R.-A.-E. Gre nshields	7,000		
" C. Laurendeau....	7,000		
" R.-S. Cooke	5,000	Trois-	
" F.-S. Tourigny...	5,000	Rivières....	Trois-Rivières
" M. Hutchinson....	5,000		
" Art. Globensky....	5,000	Sherbrooke ..	St-François
" H.-C. Pelletier	5,000	Québec.	Beauce et Montmagny
" L.-N. Champagne.	5,000	Hull...........	Ottawa
" P.-G. Martineau..	5,000	St-Hyacinthe ..	St-Hyacinthe
" W.-W. Lynch.....	5,000	Knowlton	Bedford
" A.-A. Bruneau ...	5,000	Sorel	Richelieu
" Bl. Letellier.	4,500	St-Frs de Beauce....	Saguenay et Chicoutimi
" Aug. Tessier ..	4,500	New-Carlisle....	Gaspé
" L.-R. Roy...	5,000	Rimouski	Rimouski
" F.-O. Dugas . ..	5,000	Joliette...	Joliette
" W. Mercier........	5,000	Valleyfield.. ...	Beauharnois
" D. Monet.	5,000	Saint-Jean	Iberville
" C. Pouliot.........	5,000	Fraserville.....	Arthabaska
" Ernest Cimon.....	5,000	Québec...	Kamouraska

(Juridiction pour sommes au-dessus de $200)

Apprends par exemple d'autrui ce que tu dois faire et ce que tu dois éviter. La conduite des autres nous sert de leçon.

COUR SUPÉRIEURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Districts	Comtés, etc., Compris dans le district.	Chefs-lieux	Termes	Protonotaires	Shérifs
Arthabaska...	Arthabaska, Drummond et Mégantic.	Arthabaska	Fixés par le juge chaque mois, sauf juillet et août............	P.-H. Côté.........	P.-L. Tousignant
Beauce.......	Beauce et Dorchester...	Saint-Joseph.....	16-19 de chaque mois, sauf avril, juillet et août.......	Vézina & Ferron...	Joseph Poirier
Beauharnois .	Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay.	Valleyfield..	13-20 janv., sept., 10-12 mars, juin, oct., 4-10 avr., mai, déc., 5-10 nov.	S.-A Brodeur	J.-B. D'Amour
Bedford ..	Shefford, Missisquoi et Brome	Sweetsburg... ...	le 2e lundi, et les 4 jours juridiques suivants de chaque mois, sauf juillet et août......... ...	Léonard & Noyes...	Chs-S. Cotton
Chicoutimi ...	Chicoutimi et Lac St-Jean....	Chicoutimi	A Chicoutimi, le 2e mardi et les 4 jours jurid. suivants des mois de janv., mars, mai, juin, oct. et déc. ; A Roberval, le lundi suivant l'époque fixée pour Chicoutimi, et les 2 jours jurid. suivants des mêmes mois	F.-X. Gosselin.....	Edmond Savard
Gaspé......	Gaspé	Percé	28 janvier au 3 février, 1-7 juin et 15-20 octobre	Alph. Garneau.....	James-T. Tuzo
	Gaspé et Bonaventure	New-Carlisle......	11-14 janvier, 10-11 juin, 27-30 septembre	G.-F. Maguire .	W.-M. Sheppard
Iberville	St-Jean, Napierville et Iberville	Saint-Jean	6 premiers jours jurid. des mois de fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov., déc., les 6 premiers jours juridiques qui suivent le 14 septembre, samedi excepté......	Alphonse Morin....	Louis Mayrand
Joliette.......	Joliette, l'Assomption, Montcalm et Berthier...........	Joliette	le 1er lundi et les 5 jours suivants ; les 2e lundi et mardi de chaque mois, sauf juillet et août......	Ducharme & Rivest	A.-M. Rivard
Kamouraska	Kamouraska et Témiscouata.	Fraserville	le 2e lundi de février, mars, mai, juin, octobre, novembre, décembre et les jours suivants....	J.-G. Pelletier......	P.-Eug. Martin
Montmagny..	Montmagny, l'Islet et Bellechasse.........	Montmagny......	2-3 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre......	Cléophas Leclerc...	Georges Roy
Montréal. ...	Hochelaga, Jacques-Cartier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly et la cité de Montréal	Montréal.....	La Cour peut siéger tous les jours jur. de chaque mois, sauf juillet et août ; mais les jrs de séances sont fixés par le Juge en Chef..	Alfred Girard	L.-J. Lemieux

Ottawa.	Ottawa..............	Hull	Du 28 au 5 du mois suivant de chaque mois de l'année, sauf juillet et août ; du 28 au 30 juin.	Grondin & Kearney.	C.-M. Wright
Québec.......	Lévis, Lotbinière, Montmorency, Portneuf Québec, Québec ville, et juridiction concurrente sur le comté de Bellechasse avec district de Montmagny. 51-52, Vic., c. 19 ; et sur les paroisses de St-Anselme, Ste-Claire, St-Malachie, St-Léon de Standon, Ste-Hénédine, St-Isidore, St-Bernard, Ste-Marguerite et St-Edouard de Frampton. comté de Dorchester. District de Beauce, 52, Vic., c. 28,	Québec.......	Sauf les 4 derniers jours juridiques de chaque mois et le samedi, tous les autres jours juridiques des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre et novembre, les jours juridiques suivant le 9 de janvier et septembre, et ceux de décembre précédant le 21......	L'hon. Amédée Robitaille.......	L'hon. C. Langelier
Richelieu.....	Richelieu, Yamaska et Verchères	Sorel	1-11 fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov., déc. et 11-16 sept....	Cardin & de Grandpré...	P. Guévremont
Rimouski.....	Rimouski	Rimouski	les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de la 2e semaine d'oct. : les lundi, mardi, mercredi et jeudi de la 2e semaine de fév., mars, avril, mai, juin, novembre et décembre....	Letendre et Chamberland.........	Chs D'Anjou
Saguenay	Charlevoix et Saguenay......	Murray-Bay......	17-21 février, 26-30 juin, 4-7 septembre, 23-28 octobre	J.-A. Martin........	Elie Maltais
St-François ..	Richmond, Wolfe, Compton, Stanstead, les cantons d'Ascot et d'Orford et la cité de Sherbrooke......	Sherbrooke ..	Les 4 jours jurid. suivant le 2e et le 4e lundi de chaque mois...	Genest et Broderick	L'hon. H. Aylmer
St-Hyacinthe.	St-Hyacinthe, Bagot et Rouville.................. ...	St-Hyacinthe.	Les 6 jours suiv. les 2 1ers jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et sept....	Roy et Beauregard.	Jos.-L. Cormier
Terrebonne...	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes..........	Ste-Scholastique..	Les prem. lundi, mardi et merc. de fév., mars, av., mai, juin, oct. et nov. A St-Jérôme, les 2e mardi de fév., mars, avr., juin oct., nov.; les le mardi, merc., jeudi et vend. de fév., mars, avril, juin, sept., oct et nov.........	Grignon et Fortier..	T.-W.-R. Lapointe & F.-X Prévost
Trois-Rivières	Maskinongé, Saint-Maurice, Champlain, Nicolet et la cité des Trois-Rivières.........	Trois-Rivières....	16-21 de chaque mois, sauf juillet et août, 16-20 décembre..	Lottinville & Dumont.......	Ch. Dumoulin

COUR SUPREME DU CANADA.
(Siège à Ottawa).

La plus haute cour en Canada est connue sous le nom de Cour Suprême du Canada. Elle exerce aussi une juridiction d'appel dans tous les cas d'élections contestées et peut faire un examen et un rapport sur tout bill privé ou sur toute pétition demandant l'adoption d'un bill privé ou requête. Elle a juridiction dans tous les cas de contestation entre les provinces et la Puissance du Canada et entre les provinces ellesmêmes, à la condition, toutefois, que la Législature adopte un acte accordant telle juridiction.

La Cour Suprême est composée d'un juge en chef et de cinq juges puînés. On peut toujours en appeler de la décision de la Cour Suprême, excepté dans les cas criminels, au comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre, la plus haute cour de l'Empire; dans ces cas, les jugements sont toujours décisifs.

L'hon. sir Chs. Fitzpatrick, juge en chef ($10,000).

Juges puînés, ($9,000 chacun).

L'hon. Désiré Girouard.	**Régistraire,**—
" sir L. H. Davies, K.C.M.G.	E.-R. Cameron, C.R.
" John Idington,	
" Lyman-P. Duff,	**Rapporteur,**—
" Francis-Alex. Anglin.	C.-H. Masters.

JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.
Cour du Banc du Roi.

L'hon. sir L.-A. Jetté, juge en chef, ($8,000).

L'hon. N.-W. Trenholme	Juges puînés, ($7,000).	L'hon. H. Archambeault.
" J. Lavergne,		" H.-G. Carroll.
" A.-G. Cross.		

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

District d'Arthabaska. — Siège à Arthabaska, tous les mois au choix du juge, sauf juillet et août. A **Inverness** et à **Drummondville**, 4 fois par année.

District de Beauce. — Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 20 au 21 de chaque mois, sauf avril, juillet et août. A **Sainte-Hénédine**, le 14 mai et 22 novembre. A **Lambton**, le 23 janvier, juin et septembre. A **Lac Mégantic**, le 25 janvier, juin et septembre.

District de Beauharnois. — Siège à Valleyfield, du 10 au 12 des mois de janvier et septembre; du 8 au 9 mars, juin et octobre; du 1er au 3 avril, mai et décembre; du 2 au 4 novembre. A **Sainte-Martine**, pour le comté de Châteauguay, du 5 au 6 mars, juin et octobre. A **Huntingdon**, pour le comté de Huntingdon, du 1er au 4 mars, juin et octobre.

District de Bedford. — Siège à Sweetsburg, le deuxième lundi et les quatre jours juridiques suivants de chaque mois, sauf juillet et août. A Waterloo, pour le comté de Shefford, les 26, 27 et 28 janvier, avril, juin et octobre. A Knowlton, pour le comté de Brome, les 28 et 29 mars, mai, septembre et décembre. A Bedford, pour le comté de Missisquoi, les 26 et 27 février, mai, septembre et novembre. A Farnham, pour le comté de Missisquoi, les 29 et 30 janvier, avril, juin et octobre.

District de Chicoutimi. — Siège à Chicoutimi, le 2e mardi de chacun des mois de janvier, mars, mai, juin, octobre et décembre. A Roberval, le lundi, suivant l'époque fixée ci-dessus pour Chicoutimi, de chacun des mêmes mois de janvier, mars, mai, juin, octobre et décembre.

District de Gaspé. — Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, du 25 au 28 janvier, du 3 au 6 février, du 26 au 31 mai, et du 10 au 15 octobre. A Sainte-Anne-des-Monts, du 1er au 8 mars. A Rivière-au-Renard, du 16 au 21 juillet, du 18 au 21 septembre. A Amherst (Iles de la Magdeleine), du 27 juin au 26 juillet, du 23 août au 1er septembre. A New-Carlisle, pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 27 au 30 septembre. A Carleton, du 12 au 20 février, du 26 au 28 juillet et du 3 au 5 novembre. A Matapédia, du 22 au 25 février, du 30 juillet au 1er août et du 8 au 10 novembre.

District d'Iberville. — Siège à Saint-Jean, les 3 jours juridiques, samedis exceptés, qui suivent le 9 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. Pour le comté d'Iberville, à Iberville, le 15 des mois de février, mai et octobre. Pour le comté de Napierville, à Napierville, le 17 des mois de février, mai et octobre.

District de Joliette. — Siège à Joliette, les mercredi, jeudi et vendredi, suivant le terme de la Cour Supérieure, à chaque mois. A Berthier, le 3e mardi qui suit le 1er lundi de chaque mois. A l'Assomption, les 3e jeudi et vendredi qui suivent le 1er lundi de chaque mois. A Sainte-Julienne, pour le comté de Montcalm, le 4e mardi qui suit le 1er lundi de chaque mois. Les mois de juillet et août exceptés.

District de Kamouraska. — Siège à Fraserville, les 2e lundi et mardi de janvier, avril et septembre; les 3e lundi et mardi de juin. A Saint-Jean-Baptiste (Ile-Verte), du 11 au 13 février, juin et octobre. A Kamouraska (village), du 15 au 17 février, juin et octobre.

District de Montmagny. — Siège à Montmagny, les 4 et 5 de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. A Saint-Raphaël, pour le comté de Bellechasse, les 1er février, avril et octobre. A Saint-Jean Port-Joli, pour le comté de l'Islet, les 6 février, avril et octobre.

District de Montréal. — Siège à Montréal, du 1er au 20 inclusivement de chaque mois, sauf juillet et août.

District d'Ottawa. — Siège à Hull, du 25 au 28 de chaque mois, sauf juillet et août. **A Papineauville**, du 5 au 9 février, du 11 au 15 mai et du 6 au 10 octobre.

District de Québec. — Siège à Québec, sauf les 4 derniers jours juridiques de chaque mois et le samedi, tous les autres jours juridiques des mois de février, mars, avril, mai, juin, octobre et novembre; les jours juridiques suivant le 9 de janvier et septembre, et ceux précédant le 21 de décembre.

District de Richelieu. — Siège à Sorel, du 13 au 15 de février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre, et du 17 au 19 septembre. **A Verchères**, pour le comté de Verchères, du 11 au 13 janvier, du 17 au 19 février, mars, mai, juin, octobre et novembre, les 20 et 21 septembre. **A Saint-François du Lac**, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de février, mars, mai, juin, septembre et octobre.

District de Rimouski. — Siège à Rimouski, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de la troisième semaine d'octobre; les vendredi et samedi de la deuxième semaine des mois de février, mars, avril, mai, juin, novembre et décembre. **A Saint-Jérôme de Matane**, du 19 au 21 juin et du 7 au 9 octobre.

District de Saguenay. — Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, du 14 au 16 février, du 22 au 24 juin, du 1er au 3 septembre, du 20 au 22 octobre. **A Baie Saint-Paul**, pour le comté de Charlevoix, du 11 au 13 février, du 20 au 22 mai et du 1er au 3 octobre.

District de Saint-François. — Siège à Sherbrooke, le 1er mardi et les 2 jours suivants de chaque mois, sauf juillet et août. **A Stanstead**, du 18 au 20 février, juin et octobre. **A Coaticook**, du 22 au 24 février, juin et octobre. **A Danville**, du 21 au 23 janvier, mai et septembre. **A Cookshire**, pour le comté de Compton, le 25 janvier, mai et septembre. **A Richmond**, du 18 au 20 janvier, mai et septembre. **A Ham Sud**, pour le comté de Wolfe, du 15 au 17 février, juin et octobre. **A Lac Mégantic**, le 3 de février, mai et le 15 octobre.

District de Saint-Hyacinthe. — Siège à Saint-Hyacinthe, les 2 premiers jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet, août et septembre. **A Marieville**, pour le comté de Rouville, les 25 et 26 de février, avril, juin, octobre et 26 décembre. **A Acton**, pour le comté de Bagot, les 27 et 28 février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Terrebonne. — Siège à Sainte-Scholastique, les premiers jeudi et vendredi de février, avril, juin, octobre et novembre. A **Saint-Jérôme,** pour le comté de Terrebonne, les deuxièmes mercredi, jeudi et vendredi de février, mars, avril, juin, octobre et novembre. A **Lachute,** pour le comté d'Argenteuil, le deuxième lundi de février, avril et octobre.

District des Trois-Rivières. — Siège aux Trois-Rivières, du 13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. A **Louiseville,** pour le comté de Maskinongé, les 1er et 2 de février, avril, juin, octobre et décembre. A **Nicolet,** pour le comté de Nicolet, les 10 et 11 de février, avril, juin, octobre et décembre. A **Grand'Mère,** pour le comté de Champlain, les 6 et 7 de février, juin et octobre.

Demandez les

Brosses "BOECKH"

Elles donnent toujours la plus entière satisfaction.

A PROPOS DES CHAUVES.

Un savant allemand a entrepris de réhabiliter les chauves. Pour les consoler sans doute de leur malheur, il leur donne à entendre que n'est pas chauve qui veut, et que c'est un signe d'intelligence.

Pour nous convaincre, il cite l'exemple qu'il prend au règne animal. "Voyez le mouton, dit-il; sa force de pensée, au lieu de percer le crâne, s'émousse dans un flot de laine bouclée; la grossièreté obtuse de l'ours s'encrasse dans les poils de sa fourrure; mais les bêtes intelligentes, c'est le chauve serpent, c'est l'éléphant à la peau nue, c'est le vautour qui n'a pas de plumes, du moins au cou."

Le savant dit encore: "Les sommets des montagnes élevées ne sont-ils pas dénudés, tandis que les hauteurs médiocres se couvrent d'herbes?"

Chauves, consolez-vous!

The Gutta Percha & Rubber Mfg Co. of Toronto, Limited

Fabricants de la Célèbre CLAQUE



"Maltese Cross"

COURROIES, BOYAUX, PAQUETAGES, Etc., Etc.

NOS PRODUITS SONT DE QUALITE SUPERIEURE

Bureau-Chef et Fabrique : **Toronto, Ont.**
Succursale : Nos 357 et 359, Rue Saint-Jacques, MONTREAL

H.-P. LABELLE & CIE, Limitée

Manufacturiers et Marchands de

MEUBLES, TAPIS, RIDEAUX,

DRAPERIES, Etc.

MONTREAL, Canada.

Geo. H. Hees, Son & Co., Limited

MANUFACTURIERS

de

Toiles pour Châssis, Poles et Ornements de Poles

Rideaux en Dentelle

Tapisseries pour Ameublements, Tentures, Rideaux, etc.

MONTREAL
COIN DES RUES
Récollet & St-Pierre

TORONTO
52, Bay Street

Régistrateurs pour la province de Québec.

COMTÉS.	RÉGISTRATEURS.	BUREAUX.
Argenteuil..	George F. Calder......*	Lachute.
Arthabaska..	M.-J.-A. Poisson.	Arthabaska.
Bagot..	Morel & Bathalon	St-Liboire.
Beauce..	Taschereau & Fauteux..	St-François.
Beauharnois..	J. P. Laplante..	Beauharnois
Bellechasse..	Fortunat Belleau..	St-Michel.
Berthier..	J.-A. Laferrière.. .. ..*	Berthier.
Bonaventure, 1e div..	L.-P. LeBel.. .. ..*	New-Carlisle.
Bonaventure, 2e div..	J.-A. Verge.. .. ..*	Carleton.
Brome..	H.-S. Foster.. .. .. ..*	Knowlton.
Chambly..	J.-T. A. Robert } conj. P.-B. Lamarre	Longueuil.
Champlain..	Ferdinand Trudel.. ...*	Ste-Geneviève de Batiscan.
Charlevoix, 1e div...	J.-A. Martin.. .. .. ..*	Malbaie.
Charlevoix, 2e div...	Joseph Gariépy..	Baie St-Paul.
Châteauguay..	Edmour McGown..	Ste-Martine.
Chicoutimi, 1e div.	Thomas Bossé.. .. ...*	Chicoutimi.
Chicoutimi, 2e div.	Napoléon Hudon.. ....*	Hébertville.
Coaticook..	Ostis Shurtleff & Léon Trudeau..	Coaticook.
Compton..	William H. Léonard.. .*	Cookshire.
Deux-Montagnes.. .	Henri Langlois.. .. ...*	Ste-Scholastique
Dorchester..	C. S. Vaillancourt.. ...*	Ste-Hénédine
Drummond..	Ls. Adolphe Bernard. Chs Howard Miller.	Drummondville.
Gaspé..	Joseph X. Lavoie.. ...*	Percé.
Hochelaga et J.-Car..	Am. Chauret et G. A. Lacombe, conj........	Montréal.
Huntingdon..	John G. Bruce.. .. ...*	Huntingdon.
Iberville..	Philibert Contant.. ...*	Iberville.
Iles de la Madeleine.	Edouard Alfr. Brasset.*	Amherst.
Ile d'Orléans.. .. .	F.-X. Lachance.. .. ..*	St-Laurent.
Joliette..	Lavoie & Guilbault, Conj.	Joliette.
Kamouraska..	Paul Dessaint.. .. ....*	Kamouraska.
Labelle..	P. de Varenne.. .. ....*	Papineauville.
Lac Mégantic.. .. .	C.-A. Léger..	Lac Mégantic
Lac Saint-Jean.. ..	Louis Lindsay..	Roberval.
Laprairie..	Lt.-Col. Brosseau.. ...*	Laprairie.
L'Assomption.. .. .	B. Rocher & V. Geoffrion. Conjoints	L'Assomption.
Laval..	P.-A. Longpré.. .. ....*	Ste-Rose.
Lévis..	J. A. Carrier.. .. .. ..*	Lévis.
L'Islet..	A. Gustave Verrault.. ..	St-Jean-Port-Joli.
Lotbinière..	Couture & Augé, conj...*	Ste-Croix.
Maskinongé..	Clovis Caron.. .. .. ..*	Louiseville.
Mégantic..	W.-H. Lambly..	Inverness.
Missisquoi..	E.-F. Curries.. .. .. ..*	Bedford.
Montcalm.	Dr. P.-J.-L. Bissonnette...	Ste-Julienne.
Montmagny..	J.-S. Gendron.. .. ....*	Montmagny.
Montmorency, 1e div.	Herménégilde Dick.....*	Château-Richer.
Montmorency, 2e div.	(Voir Ile d'Orléans).. ..	
Montréal-Est.. ..	C.-L. Champagne et E. Lalonde, conjoints.. ..	Montréal.

Régistrateurs pour la province de Québec.—Suite.

COMTÉS.	RÉGISTRATEURS.	BUREAUX.
Montréal-Ouest.. ..	J.-P. Cook..	Montréal.
Napierville..	Alex. Richardson.. ...*	Napierville.
Nicolet, Div. No 1..	J.-A. Blondin..	Bécancour.
Nicolet, Div. No 2..	W. Denis..	Nicolet.
Pontiac, Div. No 1..	Walter Rymer..	Havelock.
Pontiac, Div. No 2..	J. Maillard..	Ville-Marie.
Portneuf..	H.-Q. de Saint-Georges *	Cap Santé.
Québec..	Dr Ch.-E. Côté..	Québec.
Richelieu..	Alfred Guèvremont .. .	Sorel.
Richmond..	W.-J. Ewing.. .. .. ..*	Richmond.
Rimouski, No 1.. ..	Saucier & Bernier.. ...*	Matane.
Rimouski, No 2.. ..	Edouard Letendre.. ...*	Rimouski.
Rouville..	Ste-Marie & Pelletier * Conjoints.	Marieville.
Saguenay..	E. Omer Boulianne.. ...*	Tadoussac.
Shefford..	J.-H. Lefebvre..	Waterloo.
Sherbrooke..	William Henry Lovell *	Sherbrooke.
Soulanges..	Adrien Rouleau.. .. ..*	Coteau-Landing.
Stanstead..	Alf. Nevill Thompson..*	Stanstead Plain.
Ste-Anne-des Monts.	Joseph Thibault..	Ste-Anne des M.
Saint-Hyacinthe.. .	Joseph Nault.. .. .. ..*	St-Hyacinthe.
Saint-Jean..	Jos. P. Carreau.. .. ..*	Saint-Jean.
Témiscouata..	L.-V. Dumais..	Fraserville.
Terrebonne..	L. de G. Lachaine et J. A. Théberge.. .. .. . Conjoints.	St-Jérôme.
Trois-Rivières.. ..	R. Kiernan..	Trois-Rivières.
Vaudreuil..	J.-N. Lefebvre..	Vaudreuil.
Verchères..	Jos. Geoffrion..	Verchères.
Wolfe..	Oscar Lamoureux.. ...*	Ham-Sud.
Wright..	Dr Ls Duhamel.. .. ..*	Hull.
Yamaska..	Ls M. Blondin et C.-E. Courchêne.. .. .. Conjoints.	St-François du Lac.

Inspecteur des Bureaux: L.-P. Duhamel, L'Assomption.

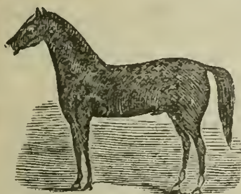
Par proclamations du Lieut.-Gouverneur et publiées dans la "Gazette Officielle" de Québec, les bureaux d'enregistrements qui suivent sont maintenant régis d'après les dispositions de l'Acte de Québec, 57 Victoria, chapitre 41, savoir: — Hochelaga et Jacques-Cartier, Montréal-Est, Montréal-Ouest, Québec, Saguenay, Ile d'Orléans.

Par proclamation du Lieutenant-Gouverneur publiée dans la "Gazette Officielle" de Québec, en date du 2 juillet 1904, les bureaux d'enregistrement de Hochelaga et Jacques-Cartier, Montréal-Est et Montréal-Ouest, d'après les dispositions de l'Acte de Québec, 4, Edouard VII, chapitre 44, ferment chaque jour, les dimanches et fêtes d'obligation exceptés, à 3 h. p. m.

"L'Association des Régistrateurs de la Province de Québec", fondée en 1884, se compose de 55 Régistrateurs désignés par un astérique (*) au tableau ci-dessus. Ses officiers pour l'année 1909-1910 sont: MM. P. Contant, président; W.-H. Léonard, vice-président; E. Lalonde, secrétaire; A. Chauret, trésorier; J.-P. Carreau, régisseur.

Le but principal de cette association est l'étude des lois sur l'enregistrement, l'esprit de corps et d'uniformité dans la pratique, et par ce moyen, une diminution de 60 p. c. dans le coût des primes d'assurance, de garantie, pour chaque membre de cette association seulement.

PROPRIETAIRES DE CHEVAUX



Pour conserver vos chevaux en bonne santé et pour les guérir de la Toux, du Soufle, etc., ayez toujours à la portée de la main une bouteille de **VIGORA**; le spécifique reconnu sans rival pour toutes les maladies du cheval.

Des centaines et des centaines de guérisons accomplies à l'aide de ce puissant remède.

Demandez circulaires à

J.-B. MORIN, Pharmacien,

318½, Rue St-Joseph, - - QUEBEC

ENIGME No 8.

Enoncez trois lettres de l'alphabet, et vous aurez le mot de cette énigme:

C'est la solitude animée,
Loin des cités, une cité,
Un petit monde où la pensée
S'enflamme et devient charité.

Voir réponse, page 46.

LOIS DE CHASSE ET DE PECHE POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

1, GEORGE V, CHAPITRE 18.

Loi amendant la loi de la chasse de Québec.

("Sanctionnée le 4 juin 1910").

SA MAJESTE, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. L'article 1399 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et amendé par les lois 2 Edouard VII, chapitre 14, section 1; 3 Edouard VII, chapitre 23, section 2, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 2, est de nouveau amendé en en remplaçant le paragraphe 1 par le suivant:

"1. Le castor en aucun temps jusqu'au premier novembre 1912 pour la zone No 1, et après cette date, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année."

2. L'article 1400 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et amendé par les lois 1 Edouard VII, chapitre 12, section 2; 2 Edouard VII, chapitre 14, section 2; 3 Edouard VII, chapitre 23, section 3, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 3, est de nouveau amendé en insérant, après le mot: "espèce", dans la deuxième ligne du paragraphe "b", le mot: "excepté".

3. L'article 1400a des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 1 Edouard VII, chapitre 12, section 3, et remplacé par les lois 3 Edouard VII, chapitre 23, section 4, et 6 Edouard VII, chapitre 19, section 4, est de nouveau remplacé par le suivant:

"1400a. Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane, avant le premier jour d'octobre 1912.

Toute livraison de telle perdrix faite autrement qu'à titre purement gratuit constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix autrement qu'à titre purement gratuit constitue un achat, dans le sens de cette disposition.

Si une telle perdrix est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession, pour des fins de vente, des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix en sa possession avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.

Toute contravention aux dispositions du présent article rend celui qui en est trouvé coupable passible, pour une première infraction, d'une amende de $2.00 au plus, et de $1.00 au moins, et des dépens, par chaque tête de perdrix; pour une deuxième infraction, d'une amende de $10.00 au plus et de $5.00 au moins par chaque tête; pour une troisième infraction et toute récidive, de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec dépens dans tous les cas.''

4. L'article 1401a des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, est amendé en y ajoutant l'alinéa suivant:

''Cependant, lorsqu'il s'agit de l'orignal, du caribou et du chevreuil, le propriétaire, possesseur ou fermier, sera tenu de produire, dans les quinze jours qui suivront le jour où il aura chassé, tué, pris ou détruit aucun de ces animaux, une déclaration solennelle au département de la colonisation, des mines et des pêcheries, attestant que les susdits animaux causaient ou menaçaient sérieusement de causer des dommages aux biens meubles et immeubles.''

5. L'article suivant est inséré dans les Statuts refondus après l'article 1402c, tel qu'édicté par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 8:

''1402d. Les chefs d'exploitation de bois, les entrepreneurs et sous-entrepreneurs de coupe de bois seront tenus responsables de toutes violations de la loi de la chasse concernant l'orignal, le caribou et le chevreuil, commises par les hommes sous leur contrôle.

Cependant, cette responsabilité n'est pas encourue si la personne qui y est assujettie prouve qu'elle n'a pu empêcher les faits reprochés.''

6. L'article 1407 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et remplacé par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 12, est de nouveau remplacé par le suivant:

''1407. Toute personne trouvée coupable d'avoir eu ou d'avoir actuellement en sa possession, en sa garde, ou sous ses soins, les objets ainsi confisqués ou passibles de l'être, est, dans chaque cas, passible d'une amende de pas moins de vingt-cinq piastres, mais de pas plus de deux cents piastres, pour la première offense ; pour la deuxième offense, de pas moins de cinquante et de pas plus de cinq cents piastres, et à défaut de paiement immédiat, à un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus d'un an dans la prison commune du district dans les limites duquel la contravention a eu lieu ou la saisie et la confiscation ont été opérées, avec dépens dans tous les cas.

Il est disposé de cette amende tel que prescrit par l'article 1410.''

7. L'article 1410 des Statuts refondus, tel qu'édicté par la loi 62 Victoria, chapitre 24, section 1, et remplacé par la loi 6 Edouard VII, chapitre 19, section 16, est amendé en y ajoutant l'alinéa suivant:

''Les chefs d'exploitation de bois, les entrepreneurs et sous-entrepreneurs de coupe de bois mentionnés dans l'article 1402d tombent sous le coup de cet article dans la mesure y indiquée.''

8. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

LOI DE CHASSE DE QUEBEC

La province de Québec est divisée en deux zônes appelées respectivement Zône No 1 et Zône No 2.

La Zône No 1 comprend toute la province, moins cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

La Zône No 2 comprend cette partie des comtés de Chicoutimi et de Saguenay, à l'est et au nord de la rivière Saguenay.

DES PROHIBITIONS DANS LA ZONE No 1.

1o Orignal, Chevreuil et Caribou.

''1396. **Prohibition de chasser;**

Il est défendu:

1. Le chevreuil et l'orignal;

De chasser, tuer ou prendre le chevreuil et l'orignal, entre le premier jour de janvier et le premier jour de septembre de chaque année; sauf dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac, où il est défendu de les chasser, tuer ou prendre, entre le premier décembre d'une année et le premier octobre de l'année suivante :

2. Le caribou;

De chasser, tuer ou prendre le caribou, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année ;

3. Chiens pour chasser l'orignal, etc. Exceptions;

De se servir de chiens pour chasser, tuer ou prendre l'orignal, le caribou ou le chevreuil; mais il est permis de chasser, tuer ou prendre ainsi le chevreuil (red deer) depuis le vingt octobre jusqu'au premier novembre de chaque année;

4. **Ravages, etc.;**

De chasser, tuer ou prendre l'orignal ou le chevreuil dans les "ravages" d'hiver ("yarding") de ces animaux ou en profitant de la croûte de la neige ("crusting");

5. **Faons;**

De chasser, tuer ou prendre, en quelque temps que ce soit, des faons ou broquarts, c'est-à-dire les petits, jusqu'à l'âge d'un an, des animaux mentionnés dans les paragraphes 1 et 2 de cet article;

6. **Femelle de l'orignal;**

De chasser, tuer ou prendre en quelque temps que ce soit. la femelle de l'orignal. (S. R. Q., 1396; 52 V., ch. 19, art. 1; 59 V., ch. 20, art. 1; 3 Ed. VII, ch. 23, art. 1.)

"1397. **Transport de l'orignal, etc., prohibé.**

Il est défendu aux compagnies de chemins de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter ou d'avoir en leur possession l'orignal, le caribou, le chevreuil, en tout ou en partie, ou la chair, la tête et la peau verte d'aucun de ces animaux, à moins qu'il n'y soit attaché un coupon ("tag") émis par le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, autorisant ce transport."

2. **Id. après les 15 premiers jours de la prohibition.**

Il est défendu aux compagnies de chemins de fer, de bateaux à vapeur et autres, ainsi qu'aux rouliers publics, après les quinze premiers jours de la date de prohibition, de transporter l'orignal, le caribou, le chevreuil, la chair ou la tête, en tout ou en partie, ou la peau verte d'aucun de ces animaux."

3. **Exception, si l'orignal, etc., a été pris dans une autre province.**

Les deux paragraphes précédents ne s'appliquent pas au transport de l'orignal, du caribou et du chevreuil ou de la chair, en tout ou en partie, ou de la tête et de la peau verte d'aucun de ces animaux, s'il y est attaché un affidavit attestant qu'ils ont été tués ou pris dans une autre province de la puissance du Canada, en conformité des lois de cette province ou dans un des Etats-Unis d'Amérique.

4. **Paquet, etc., confectionné de manière à indiquer le contenu.**

Tout sac, paquet ou coffre, toute boîte ou valise ou tout autre réceptacle servant à transporter le gibier doivent être confectionnés de manière à faire voir leur contenu et la description de leur contenu. Les nom et adresse du propriétaire y doivent être indiqués sur une étiquette à cet effet.

5. **Pénalité.**

Toute compagnie de chemin de fer, de bateaux à vapeur ou autres, ou les rouliers publics ou tout autre personne favorisant, de quelque manière que ce soit, la contravention à cet article, est passible d'une amende de dix piastres au moins et de vingt-cinq piastres au plus pour chaque infraction et les dépens.

6. **Permis de transport peut être accordé par le ministre.**

Néanmoins, il est loisible au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries d'accorder, en tout temps, des permis de transport lorsqu'il a été prouvé, à sa satisfaction, que l'orignal, le caribou ou le chevreuil ou partie d'iceux, que l'on désire transporter, ont été pris ou tués dans un temps où la chasse en est permise et d'une manière légale.

7. **Honoraire des permis.**

Pour tout permis, ou coupons mentionnés dans cet article, il peut être exigé un honoraire dont le ministre fixe le montant, suivant les circonstances, mais qui ne doit pas excéder cinq piastres. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 1).

"1398. **Nombre des animaux qui peuvent être tués. — Permis autorisant d'en tuer un plus grand nombre. — Proviso.**

Nul ne peut chasser, tuer ou prendre vivants, pendant une saison de chasse, plus d'un orignal, deux chevreuils et deux caribous.

Le ministre peut néanmoins, s'il le juge à propos, accorder à toute personne domiciliée dans la province, sur paiement d'un honoraire de cinq piastres, un permis l'autorisant à chasser, tuer ou prendre vivants au plus trois caribous et trois chevreuils additionnels.

Toutefois, le ministre peut dispenser du paiement de l'honoraire ci-dessus tout colon de bonne foi ou tout sauvage, dont la pauvreté lui est démontrée d'une manière satisfaisante, et qui a besoin de ce gibier comme un moyen de subsistance pour lui-même et pour sa famille." (S. R. Q., 1398; 59 V., ch. 20, art. 1; 1 Ed. VII, ch. 12, art. 1).

2o Castor, Vison, Loutre, Martre, Pékan, Lièvre, Ours, Rat Musqué, etc.

"1399. **Défense de chasser:**

Il est défendu de chasser, tuer ou prendre:

1. **Le castor;**

Le castor, en tout temps jusqu'au premier novembre 1912 pour la zône No 1, et après cette date, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année" (1 Geo. V, ch. 18, art. 2).

2. **Le vison, etc.;**

Le vison, la loutre, la martre, le pékan, le renard et le chat sauvage, entre le premier jour d'avril et le premier jour de novembre de chaque année. Cependant, il est permis en tout temps de chasser, tuer ou prendre les variétés de renards connus sous le nom de renards jaunes ou rouges.

3. **Le lièvre, etc.;**

Le lièvre, entre le premier jour de févrior et le premier jour de décembre de chaque année, et l'ours entre le premier jour de juillet et le vingtième jour d'août de chaque année. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

4. **Le rat musqué ;**

Le rat musqué en aucun temps de l'année, excepté dans le mois d'avril. (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

5. **Rapport au ministre par personne faisant le commerce de fourrures ;**

"Toute compagnie, société ou personne faisant le commerce de fourrures qui, en vertu de quelqu'une des dispositions de cette loi, a chassé ou fait chasser les animaux à fourrures ou une espèce quelconque des animaux à fourrures mentionnés dans cet article, est tenue de faire rapport dans les quinze premiers jours du mois de mai de chaque année, au ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, de la quantité et de l'espèce de ces animaux qu'elle a tués ou achetés, ou mis sur le marché dans la province de Québec." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 2).

3o Bécasse, Bécassine, Perdrix, Canard Sauvage, Macreuse, Sarcelle, etc.

"1400. **Défense de chasser:**

Il est défendu:

1. De chasser, tuer ou prendre:

(a) **La bécasse, etc.;**

Les bécasses, les bécassines, les pluviers, les courlis, les chevaliers et les maubèches, entre le premier jour de février et le premier jour de septembre de chaque année; les perdrix grises et de savane, entre le quinzième jour de décembre et le premier jour de septembre de chaque année, et les perdrix blanches (ptarmigan) entre le premier jour de février et le premier jour de novembre de chaque année;

(b) **La macreuse, etc.;**

"Les macreuses, les sarcelles ou les canards sauvages d'aucune espèce, excepté les harles (becs-scies), les huards et les goélands, entre le premier jour de mars d'une année et le premier jour de septembre de la même année." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 3).

(c) Défense de chasser pendant certaines heures.

En tout temps de l'année, une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever, d'aucune manière, la bécasse, la bécassine, la perdrix ou les macreuses, sarcelles ou canards sauvages, d'aucune espèce; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder ou d'exposer, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage;

2. Enlèvement des œufs. — Droit de chasser pour la nourriture dans certaines parties de la province.

"De déranger, endommager, cueillir ou enlever en tout temps, les œufs d'aucune espèce de gibier à plume. Les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus.

Néanmoins, les habitants de cette partie de la province comprise dans la zône No 2, telle que définie par cette loi, et ceux du comté de Gaspé, peuvent, pour leur nourriture seulement, y chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe *b* du présent article en tout temps de l'année — sauf entre le premier juin et le premier août." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 3).

"1400a. Achat et vente de perdrix prohibés. — Expressions "vente" et "achat" définies. — Fardeau de la preuve en certains cas. — Pénalité.

"Il est défendu d'acheter ou de vendre, d'exposer en vente ou d'avoir en sa possession, avec l'intention de la vendre, aucune perdrix grise ou de savane et aucune bécasse avant le premier jour d'octobre 1912.

Toute livraison de telle perdrix ou de telle bécasse faite autrement qu'à titre purement gratuit, constitue une vente, et toute acceptation de telle perdrix ou de telle bécasse autrement qu'à titre purement gratuit constitue un achat, dans le sens de cette disposition.

Si une telle perdrix ou une telle bécasse est trouvée en la possession d'un commerçant ou d'une personne vendant ou ayant en sa possession pour des fins de vente des denrées ou des produits, la preuve que ce commerçant ou cette personne n'a pas cette perdrix ou cette bécasse en sa possession avec l'intention de la vendre, est à la charge du commerçant ou de la personne qui l'a en sa possession.

Toute contravention aux dispositions du présent article rend celui qui en est trouvé coupable passible pour une première infraction d'une amende de $2.00 au plus, et de $1.00 au moins et des dépens par chaque tête de perdrix et de bécasse, selon le cas; pour une deuxième infraction, d'une amende de $10.00 au plus et de $5.00 au moins par chaque

tête; pour une troisième infraction et toute récidive, de la même amende que pour la deuxième infraction, et d'un emprisonnement de trente jours au moins et de trois mois au plus, avec dépens dans tous les cas." (6 Ed. VII, ch. 19, art. 4).

COUT DE LA LICENCE DE CHASSE.

Les personnes non domiciliées dans la Province de Québec qui ne sont membres d'aucun club dûment incorporé dans la Province $25.00

Les personnes non domiciliées dans la Province, membres actifs de clubs de chasse et de pêche légalement organisés $10.00

Les résidents de la Province qui veulent faire transporter le gibier ou le vendre (Art. 1414a) $1.00

UN CONSEIL QUI VAUT DE L'OR.

Un batelier, qui n'avait rien gagné de la journée, se disposait à rentrer chez lui, lorsqu'un individu le héla pour lui faire traverser la rivière.

Le trajet effectué, le batelier réclama son salaire.

—Je ne possède pas un sou, répliqua le client, mais, faute d'argent, je puis vous donner un conseil qui vaut de l'or.

—Je n'ai que faire de conseil, riposta le batelier fort mécontent. Je ne me nourris pas de l'air du temps ni de belles paroles.

—Hélas! tout comme moi, soupire l'autre. Malheureusement, je vous le répète, je ne possède pas un rouge liard.

Ne pouvant pas tirer de monnaie de son singulier client, l'homme du bateau dut se résigner à être payé en paroles, et lui demanda quel était ce conseil, s'il pourrait lui être utile.

—Vous allez en juger: c'est, mon ami, de ne jamais passer personne sans vous faire payer d'avance.

M.

METAGRAMME No 6.

Je suis d'abord, lecteur, une barrière.
Je me transforme en un excellent fruit;
Puis l'on me voit ou paisible ou guerrière,
Agir dans le silence ou lutter avec bruit.

Voir réponse, page 82.

PECHE

Temps pendant lequel la pêche est permise.

Saumon. — Du 1er mai au 31 juillet; pêche à la mouche: du 2 février au 14 août.

Truite de mer. — Du 1er décembre au 31 octobre.

Ouananiche. — Du 1er décembre au 30 septembre.

Truite mouchetée (sal. fontinalis). — Du 1er mai au 30 septembre. La pêche à travers la glace est prohibée.

Truite grise (lunge) touladi (lake trout). — Du 2 décembre au 14 octobre.

Achigan (longueur, pas moins de 9 pouces. Bar non compris). — Du 16 juin au 1er avril.

L'Anguille peut être prise dans des nasses et dans des écluses, mais ne peut l'être de manière à l'empêcher entièrement d'arriver à d'autres nasses.

Les mailles des filets ne doivent pas avoir moins d'un pouce et un huitième, et le poisson moins de 30 pouces.

L'anguille ne peut être prise au dard ou au flambeau, durant les mois d'octobre et de novembre, dans les eaux fréquentées par le saumon et la truite.

Doré (longueur, pas moins de 15 pouces). — Du 16 mai au 14 avril.

Eperlan. — Du 2 juillet au 31 mars.

Poisson blanc. — Du 1er décembre au 9 novembre.

Maskinongé (longueur, pas moins de 24 pouces). — Du 15 juin au 15 avril.

Esturgeon (longueur, pas moins de 36 pouces). — Du 30 juin au 31 mai.

Les personnes non domiciliées dans la province et qui désirent y faire la pêche, devront, avant de commercer à pêcher, se procurer à cet effet un permis spécial.

Tarif des licences pour non résidents.

Pour la pêche au saumon	$25.00
Membres des clubs non résidents	25.00
Pour toute autre espèce de poisson	10.00
Les membres de clubs	5.00

Les invités de clubs et les membres honoraires devront payer le taux ordinaire de la licence.

Pour obtenir les licences de pêche, il faut s'adresser au Département des Pêcheries, à Québec, ou à nos agents, inspecteurs et officiers, aussi aux secrétaires des différents clubs

autorisés à délivrer les licences aux membres et aux invités de leur club respectif.

Art. 1402b. — Toute personne ou toutes personnes sans aucun permis, ayant en sa possession un engin de pêche ou de chasse prohibé par la loi, sera présumée violer la loi, et la dite présomption sera suffisante pour établir que la dite personne ainsi trouvée, à pêcher ou chasser illégalement, et il incombera à cette personne de démontrer qu'elle possédait cet engin sans aucun objet illégal.

Art. 1394aa. — Quiconque "fait usage de dynamite" ou autres "explosifs" pour la pêche des poissons visés par cette loi, est passible d'un "emprisonnement" de douze mois.

Exportation de certaines espèces de truite.

Personne ne recevra, n'expédiera, ne transportera ni n'aura en sa possession, dans le but de l'expédier ou de la transporter hors du Canada, aucune truite mouchetée, truite de rivière ou de mer, prise ou capturée dans les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince-Edouard; pourvu:—

(a) que toute personne pourra ainsi expédier la truite capturée par elle pour le sport jusqu'à vingt-cinq livres pesant, si l'envoi est accompagné d'un certificat à cet effet, soit de l'officier local des pêcheries dans le district duquel le poisson a été capturé, soit de l'agent local de la station adjacente à la localité où le poisson a été capturé, ou est accompagné d'une copie de la licence ou du permis officiel délivré à la personne faisant l'envoi;

(b) qu'aucun paquet de cette truite n'excédera vingt-cinq livres pesant, ni que personne n'aura la permission d'expédier plus qu'un paquet durant la saison.

LA MORT LA PLUS DOUCE.

La mort la plus douce est, paraît-il, celle que subissent les mineurs lorsqu'il y a une explosion dans une mine. Ils meurent alors par empoisonnement. Et voici quels sont les seuls effets qu'ils ressentent.

Un léger picotement aux yeux et à la gorge, suivi d'une immédiate faiblesse; puis l'on tombe inconscient sur le sol et l'on meurt sans avoir souffert.

Voilà ce dont les savants nous assurent.

Mais que cela ne les empêche pas de chercher les moyens de prévenir les explosions dans la mine.

Les mineurs ont le caractère ainsi fait, qu'à la plus douce des morts ils préfèrent encore leur dure vie.

COMMENT UN POISSON PEUT S'AXPHYXIER DANS L'EAU.

Parions que vous n'auriez jamais cru qu'un poisson pourrait se noyer dans l'eau comme un vulgaire mammifère, — comme vous ou moi!

—Allons donc!

—Je le dis et je le prouve. Mais auparavant, certaines explications ne seront pas inutiles. Suivez-moi un instant, ce ne sera pas long.

Nous avons déjà causé ensemble, à propos du sang des mouches, du mécanisme de la circulation du sang. Nous savons donc tous que le sang est un liquide qui nourrit le corps. Il part du cœur, se promène à travers nos membres, distribuant la force, et il revient au cœur. Mais à son retour, il est affaibli, allégé comme une voiture de livraison qui rentre au magasin après sa tournée en ville. En un mot, il est modifié.

Le sang ne reprendra ses qualités premières qu'au contact de l'air. Ce contact est donc nécessaire à l'existence des êtres vivants. Ce contact s'effectue grâce au phénomène de la respiration et les poumons sont le laboratoire où a lieu ce petit travail si important.

Donc, si nous coupons l'air comme on coupe une communication téléphonique, si nous supprimons l'air, l'animal ne respire plus; il s'asphyxie et meurt.

—Mais vous deviez nous parler des poissons qui vivent dans l'eau! Dans l'eau, il n'y a point d'air, puisque nous nous y noyons; et les poissons ne peuvent pas se noyer puisqu'ils vivent sans air.

—Vous croyez? Eh bien! n'oubliez point que si les poissons n'ont pas de poumons, ils ont des *branchies*, ce qui revient à peu près au même. Les branchies sont seulement un système perfectionné de respiration sous-marine. Grâce à elles le sang des poissons se revivifie au contact de l'air. Et ne croyez pas que les habitants des eaux soient obligés d'aller chercher cet air à leur surface: comment feraient alors les crabes et les langoustes, et tant de poissons qui vivent dans les grands fonds?

Non. Le liquide dans lequel les poissons sont plongés, absorbe et tient en dissolution une certaine quantité d'air qu'ils peuvent facilement séparer et qui suffit pour l'entretien de leur vie. Cet air leur est même absolument indispensable. Et si nous isolons des poissons dans une eau purgée d'air par un procédé quelconque, nous voyons rapidement ces poissons s'asphyxier et mourir, se noyer, en un mot.

L'eau tient donc en dissolution un peu d'air. Cet air est bon pour les poissons, mais insuffisant pour les mammifères. Cela tient au mécanisme différent des deux respirations branchiale et pulmonaire. Ces deux respirations ne sont elles-mêmes qu'un rajeunissement du sang. Et voilà précisément tout ce que nous voulions vous faire toucher du doigt.

S.

PROVERBES ET LOCUTIONS PROVERBIALES.

Amis comme chien et chat. — Se détester.

* * *

Graisser la patte à quelqu'un. — S'assurer de la complaisance de quelqu'un en donnant quelque chose.

* * *

Avoir deux cordes à son arc. — N'être jamais embarrassé.

* * *

Avoir les yeux plus grands que le ventre. — Prétendre à ce qu'on ne peut obtenir par sa position.

* * *

C'est une cinquième roue à un carrosse. — Homme inutile.

* * *

Dorer la pilule à quelqu'un. — Refuser aimablement quelque chose.

* * *

Je lui garde un chien de ma chienne. — Je me vengerai.

* * *

Il y a anguille sous roche. — Se défier de quelque intrigue dangereuse.

* * *

La pelle se moque du fourgon. — Reprocher des ridicules qu'on a soi-même.

* * *

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. —

Après santé, vient maladie;
Après sombre hiver, gai printemps;
Après joli temps, triste pluie;
Après celle-ci, le beau temps.

* * *

Le soleil luit pour tout le monde. — Le soleil est pour le brin d'herbe comme pour le cèdre.

* * *

Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. — Poursuivez activement une entreprise pendant qu'elle est en bon train.

* * *

Charité bien ordonnée commence par soi-même. — On n'a pas de plus prochain que soi-même. TERENCE.

* * *

Il faut faire bon cœur contre mauvaise fortune. — C'est dans le malheur surtout qu'il faut montrer de la confiance et du cœur. HORACE.

* * *

Nul n'est prophète en son pays. — Cela tient à ce que son mérite offusque la vanité de ses rivaux.

* * *

L'ami par intérêt est une hirondelle sur les toits. — Rien ne fait les amis comme la bonne chère. REGNARD.

PRONOSTICS DE LA TEMPERATURE POUR L'ANNEE 1911.

JANVIER. — Du 1er au 8, nous aurons de la neige poussée par le vent de l'ouest; du 8 au 14, le temps est beau; du 14 au 22, le temps est beau et devient plus calme; lorsque la lune est dans son plein et qu'elle paraît claire et nette, marque de beau temps; du 22 à la fin du mois, nous aurons quelques giboulées de pluie et de neige.

FÉVRIER. — Du 1er au 6, cette nouvelle lune nous donnera quelques tempêtes de neige qui obstrueront les chemins en divers endroits; du 6 au 13, le ciel restera couvert quelques jours et la neige nous viendra par le vent sud-ouest; du 13 au 30, encore quelques jours de neige suivis de journées très froides; du 20 à la fin du mois, la plupart du temps sera beau avec grands vents.

MARS. — Du 1er au 7, nous aurons des journées variables de pluie ou de neige; du 7 au 14, durant ce laps de temps, nous aurons de belles journées; du 14 au 22, la température de ces jours sera variable avec ciel nuageux; du 22 à la fin du mois, quelques jours de pluie ou de neige avec grands vents à l'époque de l'Equinoxe.

AVRIL. — Du 1er au 6, ce mois commence avec une température désagréable, pluies et vents ; du 6 au 13, durant cette période, nous aurons quelques belles journées moins froides; du 13 au 21, pendant ce laps de temps, la température est variable; du 21 au 28, nous aurons de la pluie durant ces jours; du 28 au 5 mai, continuation de la pluie sur les derniers jours d'avril, mais la température s'améliore avec le commencement de mai.

MAI. — Du 5 au 12, la température est variable et humide; du 12 au 21, la température s'améliore sensiblement et nous donne de belles journées favorables aux semences; du 21 au 28, nous aurons plusieurs journées de pluie poussée par le vent du sud; du 28 au 3, le renouvellement de la lune nous donnera de belles journées.

JUIN.—Du 3 au 11, ce laps de temps sera beau et ne laissera rien à désirer; du 11 au 19, nous aurons encore de belles journées avec un beau ciel clair; du 19 au 26, le temps est variable avec pluie chaude; du 26 au 3, nous aurons quelques orages accompagnés de tonnerre.

JUILLET. — Du 3 au 11, nous aurons quelques journées très pluvieuses et il y aura de fréquentes averses durant ce temps; du 11 au 19, le temps est changeant, tantôt beau, tantôt pluvieux; du 19 au 25, durant ce laps de temps, nous aurons des journées très chaudes; du 25 à la fin du mois, le renouvellement de la lune nous donne une température variable.

AOUT. — Du 1er au 9, le mois commence avec de belles journées, favorables à l'agriculture; du 9 au 17, ces jours

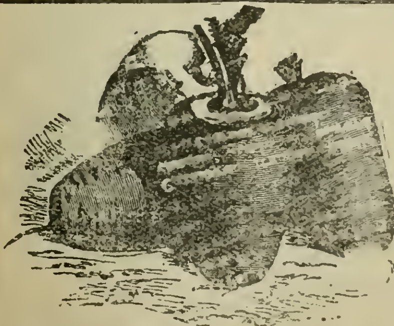
seront pluvieux avec coups de vent; du 17 au 23, nous aurons durant ces jours des coups de vent accompagnés de pluie et de grèle; du 23 à la fin du mois, le temps est beau et nous donne de belles nuits fraîches.

SEPTEMBRE. — Du 1er au 8, quelques jours de mauvais temps avec quelques orages accompagnés de tonnerre; du 8 au 15, encore quelques jours de pluie, ensuite la température s'améliore; du 15 au 22, le temps continue beau, à moins que le vent du sud nous apporte de la pluie sur les derniers jours; du 22 à la fin du mois, l'on peut compter sur des pluies fréquentes durant ces jours.

OCTOBRE. — Du 1er au 7, mauvais temps, forts orages accompagnés de tonnerre; du 7 au 14, nous aurons de belles journées, mais froides; du 14 au 21, durant une partie de ce laps de temps, on aura de fréquentes ondées; du 21 à la fin du mois, pendant cette période, nous aurons du beau temps, mais température plus froide.

NOVEMBRE. — Du 1er au 6, ce mois commence avec de belles journées; du 6 au 13, la température est variable avec pluie froide et neige; du 13 au 20, la température baissera considérablement et le ciel se montrera généralement couvert et pluvieux; du 20 au 28, le temps est toujours incertain, plutôt pluvieux que beau; du 28 au 5 de décembre, temps froid et neige du côté nord, présage du commencement de l'hiver.

DÉCEMBRE. — Du 5 au 12, le ciel est beau avec de fortes gelées durant les premiers jours; du 12 au 20, pluie glaciale dans l'ouest, mais neige dans l'est du Canada; du 20 au 26, le vent de l'ouest nous apportera beaucoup de neige; du 28 à la fin de l'année, nous aurons des journées très froides.



GRAINES DE SEMENCE.

Le plus grand assortiment de Graines de légumes, fleurs, grains. "Pompes Spramotor", Engrais Chimiques, etc.

Catalogue français publié chaque année et envoyé gratis sur demande.

Département spécial des commandes par la poste.

HECTOR L. DERY,

48, Place Jacques-Cartier, - - - MONTREAL

PREDICTIONS DE THOMAS MOULT
POUR L'ANNEE 1911.

Prédictions générales. — Le printemps, cette année, sera sec, froid et amer à tous les arbres et biens de la terre, qui auront petit commencement jusqu'au mois de juin, lequel sera orageux et pluvieux jusqu'à la mi-août; il sera tardif et semblable au quinzième nombre solaire.

L'automne sera moite et venteux.

L'hiver sera bien tempéré; il n'y aura pas de grands froids.

Les blés seront chers jusqu'en août. Les vendanges seront tardives; mais il y aura beaucoup de vin en tous pays, et à bon marché.

Sur la fin de cette année, les blés, vins et autres denrées redeviendront à bon marché.

Prédictions particulières. — Un jeune prince débonnaire montera sur le trône.

Alliance renouvelée.

Grande guerre.

Mariage d'un grand roi.

Naissance d'un grand prince.

Pronostications des biens de la terre. — Cette année, le premier jour de l'année étant un dimanche, l'hiver sera doux, le printemps humide, l'été et l'automne venteux.

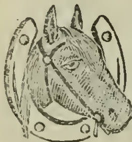
Le blé sera à bon marché; il y aura suffisamment de bétail; comme aussi abondance de pois, fèves et autres légumes. Les vins seront bons, mais les fruits des jardins périront. Il y aura plusieurs désordres, et beaucoup de larcins se commettront. Cependant, les rois et princes chrétiens seront en paix.



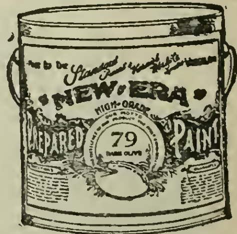
Extincteur

PARAGON

approuvé par les inspecteurs du gouvernement.



Fer "Neverslip"



Peintures Préparées New-Era
Pour l'intérieure et l'extérieur.

Demandez Catalogues détaillés et prix à . . . Ludger Gravel, 26, Place-JacquesCartier, MONTREAL, P. Q.

Phones: Main 512 et 611; Marchands 961; après 6 p.m., Est 2314; à Québec 752

Téléphone : Main 208 et 1396.

ALEX. McARTHUR & CIE, Limitée

82, RUE McGILL.

FABRICANTS DE

FEUTRE GOUDRONNÉ "Black Diamond." TOITURES GOUDRONNÉES (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3 plis. PAPIERS A CONSTRUCTION, gris, paille et goudronné. PAPIERS A LAMBRIS: CYCLONE, CROWN. GOUDRON et CIMENT pour toitures. PRODUITS de GOUDRON. FEUTRE pour TAPIS.



TAPISSERIES,

PAPIERS à IMPRIMER pour Livres, Journaux, etc.

PAPIERS de COULEURS.

PAPIERS d'EMBALLAGE, brun, gris et Manille.

MANUFACTURE :

Coin des Rues HAVRE & LOGAN.

MOULINS :

JOLIETTE, P. Q.

Librairie J.-G. GRATTON

GROS ET DETAIL

Livres Blancs, Fournitures Classiques et de Bureaux, Articles Religieux, de Fantaisie, Jouets, Etc.

MONTREAL

500, Rue Ste-Catherine Est

Téléphones Bell :
Bureau, Main 4161
Dépt. d'Ordres, Main 2220
Privé, Mount 3310-2
Notre-Dame de Grâce

Etablie en 1889
Incorporée en 1907
Téléphone des Marchands 543

I.-L. LAFLEUR, Limitée

IMPORTATEURS DE

Ferronneries, Peintures, Vitres, Vernis, Briques, Chaux, Sable, Amiante, Etc.

MONTREAL

362-366 RUE NOTRE-DAME OUEST

ET 43 à 57 rue DUPRE.

Spécialités : MOTEURS A GAZOLINE "VIM"
BATEAUX EN ACIER "MULLIN"



La plus grande manufacture au Canada de

HARNAIS, SELLES, VALISES, SACS DE VOYAGE, LICOUS, COUVERTES A CHEVAUX, Etc., Etc.

Nos voyageurs vont dans toutes les parties du Canada.

Nous envoyons nos catalogues aux marchands qui nous en font la demande.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338, RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL. Can

MAISON FONDEE EN 1852

CHS LAVALLEE (SUCCESSEUR DE A. LAVALLEE)

Importateur d'instruments de musique de toute espèce et de musique en feuilles. Réparations de toutes sortes exécutées à très bref délai. Toujours en stock des instruments pour Orchestre et Fanfare. Agent pour BESSON & CIE, de Londres, (Angleterre). BLISSON, BLANCHOT & CIE, de Lyon, (France), J.-W. YORK & SONS, de Grand-Rapids, (Michigan).

35, BOULEVARD ST-LAURENT, - - MONTREAL.

Etablie en 1867 Tél. Bell Est 1848

N. RHEAUME & FRERE

Manufacturiers

MOULURES, CADRES ET POLES A RIDEAUX

Manteaux de Cheminées, Miroirs de Salon.

En différents styles et absolument corrects dans le fini.

SCULPTURE ET DORURE

Nous avons un grand choix de GRAVURES RELIGIEUSES et PROFANES, CARBONS, reproduction de GRANDS MAITRES.

No 135, BOULEVARD ST-LAURENT

Manfaucture : 46, 48, 50, rue St-Dominique



ETABLIE EN 1866

L. J. A. SURVEYER

Importateur de

Quincaillerie, Coutellerie, Outils,
Articles de Chasse et de Pêche, Peintures, Vernis, etc.

Seul Agent pour

La Veilleuse en nickel " MONTREAL BEAUTY "

PRIX : 90c, et 10c en plus par la malle.

52, Boulevard St-Laurent, MONTREAL.

Daly & Morin

MANUFACTURIERS DE

Toiles sur ressorts pour châssis (*Blinds*)
Poles et Ornements de Poles, Rideaux,
Portières, Couvertures de Meubles.

BROSSES, PINCEAUX, BALAIS, Etc., Etc.

EN GROS SEULEMENT

333-335, Rue St-Paul, - MONTREAL



MEUBLES,
TAPIS,
RIDEAUX,
DRAPERIES, Etc.

RENAUD, KING & PATTERSON,

Limitée

COIN DES RUES STE-CATHERINE & GUY

Prix spéciaux aux acheteurs hors Montréal.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé..........	$ 4,000.000
Capital payé	2,500,000
Fonds de réserve	2,500,000
Actif	23,000,000

DIRECTEURS :

L'HON. J.-D. ROLLAND, C.L., Président,

R. BICKERDIKE, M.P., V.-Prés., E.-H. LEMAY, Ecr,
J.-A. VAILLANCOURT, Ecr, J.-M. WILSON, Ecr,
ALPH. TURCOTTE, Ecr, L'HON. F.-L. BÉIQUE.

M.-J.-A. PRENDERGAST, Gér.-Gén., E.-C. VIDRICAIRE, As.-Gér.
F.-G. LEDUC, Gérant, O.-E. DORAIS, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

SUCCURSALES DE QUARTIERS :

Rue Sainte-Catherine Est.
" " " Centre.
" Notre-Dame Ouest.
Av. Mont-Royal, Ville St-Louis.
Viauville.
Saint-Henri.
Pointe Saint-Charles.
Hochelaga.
Maisonneuve.
Verdun.
Delorimier.
Saint-Edouard.
Ville Emard.

SUCCURSALES :

Berthierville, P.Q.
Edmonton, Alta.
Farnham, P.Q.
Joliette, P.Q.
Laprairie, P.Q.
L'Assomption, P.Q.
Louiseville, P.Q.
Québec, P.Q.
Québec, St-Roch.
Sherbrooke, P.Q.
Sorel, P.Q.
St-Boniface, Man.
St-Jacques (Co. Montcalm.)
St-Jérôme, P.Q.
St-Hyacinthe, P.Q
St-Pierre, Man.
Trois-Rivières.P.Q
Valleyfield, P.Q.
Vankleek Hill. Ont.
Wininpeg, Man.

W. & F. P. CURRIE & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux de Grès, Briques à feu, Terre à feu, Ciment 'Portland', Marque 'Hammer', Marque 'Ancre Anglais' Plâtre de Terre, Blanc de Céruse, Plâtre à Enduit, Ressorts à Sofas, Chaises et Lits, Pelles à Charbon, Neige, Etable et Feu. Alun, Borax, Salpêtre, Sel à mêdecine, Résine, Soufre, Couperose, Soda à laver et à pâte, Caustique Sel gros et fin.

Agents pour le Sel de table "EMPIRE".

345 RUE ST-JACQUES

AY 417 A6 1909-11 Almanach Rolland

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY